BnF Gallica

Questions diplomatiques et coloniales : revue de politique extérieure / directeur Henri Pensa

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Questions diplomatiques et coloniales : revue de politique extérieure / directeur Henri Pensa. 1897-03-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

QUESTIONS

DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

TOME I

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

TUEL DU RHONE

QUESTIONS

DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

DIRECTEUR : HENRI PENSA

SECRÉTAIRES DE LA RÉDACTION

HENRI FROIDEVAUX
Agrégé d'Histoire et de Géographie, Dr ès Lettres.

GUSTAVE DE LA GENARDIÈRE
Ancien élève de l'École Polytechnique.

TOME I

PREMIÈRE ANNÉE. — 1897

(MARS-JUILLET)

PARIS
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
PASSAGE DES PRINCES (BOULEVARD DES ITALIENS)
—
1897

REVUE

DIPLOMATIQUE ET COLONIALE

PROGRAMME

La question d'Orient se présente de nouveau devant l'Europe attentive. L'opinion, en France, s'est émue au récit des atrocités turques. Tant de sang répandu crie : Justice ! Et les nations civilisées ne paraissent pas disposées à laisser s'accomplir sans protestation, sans mesures propres à en prévenir le retour, des massacres qui font frémir l'humanité.

Mais ces mesures, comment en déterminer la nature, le caractère, l'étendue ? Tel est le problème qui s'est posé devant la diplomatie, et que tous les efforts des chancelleries paraissent, à cette heure, inclinés à résoudre pacifiquement,

Trop lentement, sans doute, au gré des impatiences de notre cœur... mais sûrement selon toutes les vraisemblances, et c'est là l'essentiel.

La *Revue* dont nous entreprenons la publication, se propose d'entretenir le public des choses du dehors, de l'éclairer sur les données des problèmes qui surgissent à chaque heure de la vie des peuples dans leurs relations mutuelles.

Il n'est pas, à mon avis, question plus propre que celle-ci à mettre en lumière la méthode et les procédés dont il convient d'user dans l'étude des rapports internationaux. Cette méthode, ces procédés seront toujours les nôtres.

Mirabeau disait : « Le droit est le souverain du monde. » Nous sommes avec Mirabeau, avec l'immortelle Constituante, des serviteurs passionnés du droit.

Mais nous tenons aussi que le droit sans la force n'est plus qu'une formule sans vertu, et que le devoir de tout homme bien pénétré de la nécessité de faire triompher le droit, est de mettre la force à son service, de l'organiser pour sa défense.

C'est une question longuement débattue entre les doctes, de

savoir si une démocratie républicaine est capable d'avoir une diplomatie et de conduire des affaires à long terme, dans ses relations avec les autres nations.

On objecte l'instabilité des lois et des hommes, une opinion toujours en émoi que des courants contraires peuvent, à brève échéance, conduire aux solutions les plus extrêmes et les plus contradictoires.

Les faits sont là, qui donnent un démenti aux déductions logiques des principes. Les États-Unis d'Amérique ont donné le spectacle d'une constance inflexible dans leurs prétentions à l'hégémonie sur le continent américain, et d'une suite dans les desseins dont rien n'a pu rompre la continuité.

Nous-mêmes, si nous examinons avec impartialité notre politique extérieure depuis 1871, nous pourrons nous rendre ce témoignage, que l'instabilité des plans et des résolutions n'a pas suivi celle des hommes, et que, selon une formule connue : si les ministres passent, les bureaux restent. C'est que les manières d'être de tous les organismes vivants sont tout autres que les prévisions de la sagesse doctrinale et les raisonnements rectilignes de notre logique.

Pour juger des affaires humaines, il faut avoir sans doute l'esprit de géométrie, mais il faut surtout avoir cet esprit de finesse que lui opposait Pascal.

Il entendait par là l'esprit d'observation et aussi, je pense, cette indispensable notion de la complexité infinie des éléments qui entrent en concours dans tout problème humain.

En matière de relations extérieures il faut donc avoir des principes, un haut idéal, la foi profonde dans le droit ; mais il faut avoir aussi des renseignements très complets sur les conditions dans lesquelles surgit une question, sur les intérêts harmoniques ou contradictoires qu'elle suppose, sur les raisons, les justes motifs, les préjugés ou les passions qui l'ont fait naître, sur les forces respectives des nations en présence et non pas seulement celles de ces forces que nous révèle la statistique, mais celles que permettent de mesurer une opinion divisée ou unanime, un pouvoir contesté ou suivi, la fierté du caractère national ou l'indifférence ou l'étroitesse de son égoïsme, un passé glorieux, la confiance en soi que donnent de récentes victoires, l'abattement ou l'exaltation désespérée qui suivent la défaite, la connaissance approfondie en un mot de

tous les ressorts de l'âme et non pas seulement dans la nation considérée — car les nations ont une âme — mais chez les hommes qui la conduisent.

Là ne se borneront pas les études de tout homme qui, de près ou de loin, est appelé à prendre sa part de responsabilité dans la détermination d'un peuple sur le point d'entrer en conflit ou de conclure un accord avec un autre peuple.

Dans un pays de suffrage universel, tout citoyen peut être appelé à prendre un jour ou l'autre sa part de cette responsabilité. Il conviendra encore de rechercher où conduira cette détermination. Quelles seront ses conséquences dans l'avenir, quels profits, quels revers il y a lieu d'en espérer ou d'en redouter.

Je ne parle pas des qualités propres à l'ambassadeur. La Bruyère a tracé du diplomate un crayon immortel. Je n'aurai pas l'outrecuidance de tenter d'y ajouter un seul trait.

Mais il nous a semblé utile — nécessaire — de mettre autant qu'il est en nous, tous les éléments du problème de nos relations extérieures sous les yeux de nos conciloyens.

Nous voudrions dégager leurs esprits des vaines déclamations, des sentimentalités vagues, des rodomontades ridicules et surtout — par-dessus tout — des générosités aveugles et qui nous ont été si funestes.

Je ne veux pas tenter ici — même par une simple esquisse — de rappeler tous les mécomptes de la politique dite du principe des nationalités.

Nous avons trop souffert de nos sacrifices ou de nos complaisances dans les affaires d'Italie et d'Allemagne, pour que j'insiste sur le dommage d'un tel oubli des règles rudimentaires de la conservation personnelle.

Le respect du droit, certes, est le premier des devoirs. Mais rien dans la loi morale ne faisait une prescription à la France de cet étrange héroïsme du sacrifice de soi-même, pour la constitution, à ses portes, de deux puissants États.

Puis il faut s'entendre sur cette question du droit.

Trop souvent — en matière internationale surtout — nous sommes tentés de décorer de ce nom les créations de notre imagination ou les impulsions de notre cœur. La définition du vieux jurisconsulte romain : « Cette perpétuelle et constante volonté de vivre honnêtement, de ne pas nuire à autrui et de rendre à chacun le sien » (Ulpien), relève de la morale géné-

rale. L'homme, dans tous les temps et dès l'origine des sociétés, c'est-à-dire dès son apparition, car, selon la belle définition d'Aristote, il est un animal politique, a éprouvé le besoin d'analyser, de conditionner, de fixer en des textes précis les objets et les moments où le droit ainsi défini trouve son application. De là, le droit positif par opposition au droit naturel.

Mais si, dans la cité, par l'effet de la volonté d'un seul à qui tous obéissent, ou par suite de l'accord de toutes les volontés, ou de la majorité des volontés : le pouvoir a surgi, les lois se sont formulées, les organes de la justice et de la sanction des lois se sont créés, si, en un mot, les sociétés se sont composées de sujets ou de citoyens, rangés autour d'un organe central du pouvoir, si elles ont eu des codes, des tribunaux et des gendarmes, il n'en est pas de même entre les nations.

Le droit des gens n'est guère qu'un recueil de prescriptions empiriques auxquelles, par l'effet de l'adoucissement des mœurs, les nations ne peuvent que se ranger, à peine de passer pour barbares.

Les traités sont des contrats dont l'exécution n'est garantie que par la bonne foi des parties contractantes.

Mais, si les prescriptions du droit des gens sont méconnues, si les clauses des traités sont foulées aux pieds, il n'y a, il ne saurait y avoir, à cette heure, de sanction dernière autre que la guerre.

Les nations, dans leurs rapports entre elles, n'ont pas réussi comme les citoyens dans la cité à faire surgir le pouvoir central, organe de juridiction et de sanction.

Entre nations de culture égale et d'égal apport à la civilisation générale, une telle survivance de la primitive barbarie afflige les hautes consciences et les esprits réfléchis.

Il est profondément déplorable que des questions aussi compliquées que celles dont le moindre conflit entre deux nations offre l'exemple soient tout entières — à un certain moment de leur évolution et quand l'habileté des diplomates n'a pas réussi à les résoudre — livrées à l'instinct des foules et aux hasards des champs de bataille.

Les jugements d'*Ordalie* et les combats singuliers ont paru à nos pères barbares comme la suprême manifestation de la volonté divine elle-même.

En serions-nous encore là? Il est remarquable que les partis

ment de massacres. La prudence des diplomates n'est donc pas toujours de l'inhumanité.

Et c'est à quoi nous voulons en venir. Nous voulons montrer qu'en ces sortes d'affaires le sang-froid, une étude attentive de tous les éléments qu'elles comportent sont avant tout nécessaires.

La majorité qui a approuvé la politique de M. Hanotaux est bien représentative de l'opinion de la France. Celle-ci veut la paix. Et c'est être à la fois injuste et gratuitement outrageant que de voir comme un signe de déchéance dans son recueillement. Les philhellènes ont raison, certes, de dire bien haut où vont leurs sympathies. Il n'est pas d'objet plus digne d'elles que cette Grèce adorée, mère des lettres et des arts, fleur et sourire de l'adolescente humanité. Chacun de nous porte en son cœur comme le secret autel où son admiration tresse des guirlandes à tant de noms immortels — étoiles éclatantes au ciel du génie humain !... Mais nous nous devons à nous-mêmes, nous devons à notre pays si éprouvé — de ne pas nous lancer dans les aventures, de ne pas le sacrifier, même à nos sentiments les plus généreux, à notre culte intime.

Et c'est dans cet esprit que nous entendons examiner les questions de politique extérieure et renseigner nos lecteurs.

DELUNS-MONTAUD.

Le libéralisme le plus large, est-il besoin de le dire, préside à la rédaction de notre Revue. Nous accepterons, avec reconnaissance, tous les renseignements, toutes les vues qui nous paraîtront propres à éclairer le public et à intéresser nos lecteurs.

SCIENCE ET PROPAGANDE

Le jour ou le grand ministre Jules Ferry tomba, victime de sa rude loyauté, à la suite de la rencontre douteuse de Lang-son, nous étions réunis, professeurs d'histoire, de géographie, ou d'autres sciences, chez un haut fonctionnaire de l'Université. L'émotion de cette nouvelle, qu'on n'avait pas eu le temps ni les moyens de contrôler, se traduisit sur-le-champ, avec une violence dont j'ai gardé le souvenir, par des reproches adressés aux partisans de l'expansion coloniale, spécialement aux professeurs d'histoire et de géographie de notre enseignement public. Nous avions allègrement payé de nos personnes dans les conférences de la Société de géographie, de la Ligue de l'enseignement et d'autres associations; nous avions pris sans peur la responsabilité d'une ardente propagande en faveur d'une restauration énergique des œuvres de colonisation. Nous reçûmes alors, nous et les institutions sous le patronage desquelles nous nous étions engagés, un des plus rudes assauts dont j'aie gardé la mémoire ; peu d'amis osèrent nous défendre. Pendant plusieurs mois il fallut vraiment quelque courage pour plaider la cause du Tonkin et de l'apôtre de sa conquête ; pendant plusieurs années les précautions furent nécessaires pour ramener l'opinion publique de son égarement. Cette opinion s'est ressaisie ; le rôle de Jules Ferry est désormais jugé, rôle de clairvoyance, de grandeur d'âme et d'abnégation. Si sa fière attitude et son recueillement en face de la calomnie y ont contribué, on peut dire que la propagande de nos conférenciers, des sociétés savantes ou populaires, explorateurs, colons, professeurs, n'a pas été faite en pure perte.

Des accusations passionnées dont l'expression fut spécialement cruelle à cette époque, une seule me touche. Des amis de la veille qui ne nous épargnaient pas, mais dont l'ardeur était tempérée par le souvenir d'une adhésion trop récemment donnée et par la peur d'une contradiction trop flagrante, nous rappelèrent, non sans ironie, telle conférence d'explorateur ou d'homme de science, plus riche d'enthousiasme que de renseignements, telle formule, creuse ou banale, échappée à l'improvisation malheureuse d'un orateur de nos sociétés de géographie. Ces négligences de pensée, ces emportements de langage avaient, au dire de nos critiques, donné une telle confiance à l'opinion publique, que le moindre échec devait nécessaire-

ment la pousser au pessimisme et à la colère. C'était attacher beaucoup d'importance à des erreurs de parole que l'on pardonne d'ordinaire à la conviction de tout orateur vraiment pénétré de son sujet.

Toutefois je me promis que la leçon, même sévère et partiellement injuste, ne serait point perdue ; et j'ai souvent envisagé la responsabilité qu'encourt l'homme de science, dès le moment où il s'engage dans des œuvres de propagande, et s'autorise de l'étude pour conseiller l'action. Cette responsabilité est grave ; il n'est jamais permis d'agir sur l'opinion publique avant de s'être astreint à l'examen approfondi et critique des questions coloniales dont la complexité est si redoutable ; et il n'est point de plus grave péril que celui de propager de séduisantes formules dont l'auditeur peu cultivé sera dupe. C'est falsifier en simplifiant.

Nombre de ces formules ont eu chez nous la plus impérieuse influence : cependant presque toutes avaient été imaginées par des hommes instruits qui n'en étaient pas rigoureusement dupes. C'est une imprudente métaphore qu'employait Duponchel quand il qualifait d' « Indes noires » le Soudan encore mal connu dans ses caractères géographiques les plus essentiels. L'expression, qui fit fortune et valut au projet de voies ferrées transsahariennes plus d'une adhésion enthousiaste, signifiait apparemment que la France avait chance de trouver, en acquérant ces pays peuplés par des noirs, une compensation inespérée à la perte de l'Inde. Elle fut imaginée pour éveiller une opinion publique parfois insouciante et paresseuse en matière d'expansion coloniale, dans le dessein d'agir promptement et avec force sur les esprits. Mais, ce premier coup frappé, ne fallait-il pas que la science reprît ses droits et vînt nuancer une propagande désormais sûre d'un accueil attentif sinon enthousiaste. Je l'ai toujours pensé ; et j'ai trouvé la même préoccupation chez la plupart de mes confrères de l'enseignement historique et géographique qui se sont dévoués à l'œuvre de notre renaissance coloniale. Combien il eût été aisé et habile d'avouer, devant le public si attentif de nos conférences des sociétés savantes ou populaires, que le Soudan, malgré ses réelles richesses, n'offre pas, en vérité, des ressources comparables à celles du monde merveilleux de l'Inde. Or, au lieu de cette graduelle mise au point de nos connaissances, que s'est-il produit? Un choc violent entre opinions extrêmes ; et de ce choc n'a jailli nulle lumière aux yeux des Français qui, sans avoir le loisir de beaucoup lire, ont le souci d'être sommairement informés et

sainement instruits. Les panégyriques du Soudan suscitèrent d'énergiques contradictions, telles que le livre du colonel Frey. Cependant les relations dignes de foi ne manquaient pas, qui auraient dû faire loi et dicter aux hommes d'étude une opinion réfléchie. Barth, le modèle des observateurs précis, avait déjà opposé l'exubérante richesse du Bornou et d'autres régions du Soudan central à la maigreur des pays situés au nord du Tchad et vraiment limitrophes du désert.

Aujourd'hui les témoignages des Binger, des Maistre et de tant d'autres permettent d'établir nettement les limites de la forêt, de la savane et du steppe, qui se succèdent entre le golfe de Guinée et le Sahara. Il n'est plus pardonnable de passionner l'opinion publique avec des formules approximativement justes ou nettement fausses, depuis que notre connaissance du Soudan est devenue précise, délicate, nuancée. Sans faire le procès de nos devanciers, sans renier les sentiments généreux qui leur ont dicté une propagande enthousiaste, il faut désormais s'appliquer à distribuer un savoir moins sommaire, plus exact, aux auditoires de nos conférences, soit au sein de nos sociétés de géographie qui ont rendu d'admirables services au pays, soit dans les associations d'enseignement populaire. L'œuvre de patiente élaboration que les professeurs de nos lycées et de nos universités accomplissent en commentant, rapprochant et critiquant les rapports de missions, œuvre souvent très difficile, doit étendre ses bienfaits ; l'instruction populaire en attend le profit. A qui fera-t-on croire qu'il est impossible d'enseigner dans nos cours d'adultes, par exemple, comment l'exploration de Binger a prouvé la valeur des régions soudanaises situées à proximité du golfe de Guinée, sur les bords du Comoé, de la Volta, comment celle de Maistre a révélé la médiocrité d'une partie des domaines du Chari et du Loggone, réputés jusque là à l'égal des meilleures terres du Bornou. En dix phrases, devant une carte sommaire, mais exacte, un conférencier, même inexpérimenté, montrera comment les « comptoirs » du golfe de Guinée, qualifiés d'escales, de marchés secondaires, sont devenus les amorces de vraies et riches colonies. Les idées de notre peuple doivent évoluer plus lentement sans doute, mais dans le même sens que celles des hommes d'étude, sous l'influence des enseignements nouveaux que nous apportent les explorateurs. Nul ne conteste l'effet d'une formule saisissante sur le souvenir populaire ; mais c'est là affaire de style. Que le style se renouvelle avec l'idée.

Peut-être serait-il préférable d'attendre, pour synthétiser en formules la multitude des faits complexes dont se compose la connais-

sance de nos colonies, le moment où les savants eux-mêmes commencent à généraliser sans témérité : car, s'il est des formules qu'on corrige sans trop de peine au gré des notions nouvelles dont s'enrichit la science, on en sait d'autres qui restent réfractaires et rebelles aux plus vigoureux efforts d'amendement. Je n'en sais point de plus tenace que la devise imaginée par Crampel : « Réunir sur les bords du lac Tchad les colonies de l'Algérie, du Soudan et du Congo. » Crampel, que j'ai compté parmi mes étudiants à la Faculté de Nancy, était d'esprit beaucoup trop fin et cultivé pour se duper de l'espoir chimérique exprimé par ses paroles. Il avouait volontiers que l'expression dépassait la pensée, mais maintenait énergiquement la nécessité d'employer de tels procédés pour « frapper l'opinion publique ». « Si nous prenons l'habitude, disait-il à un ami, de grouper « dans un ensemble même factice toutes nos colonies d'Afrique, du « Nord, de l'Ouest et du Centre, nous imposerons un même sen- « timent d'intérêt solidaire et risquerons moins que notre opinion « française, impatiente et nerveuse, ne fasse payer au Congo la « faveur du Soudan ou bien au Soudan la faveur du Congo. » La remarque était d'une psychologie assez fine et m'est restée dans la mémoire ; mais elle était surtout spécieuse. Le succès populaire de la formule de Crampel n'a pas empêché l'opinion de s'inquiéter gravement, à plusieurs reprises, de l'avenir de notre politique saharienne, soudanienne ou congoloise. En revanche la même formule est devenue une sorte d'argument que font valoir parfois, sans prendre la peine de discuter à nouveau, certains partisans irréductibles du chemin de fer Transsaharien. Or, on sait ce que nous ont valu de pareils entraînements. N'avons-nous pas jadis entendu proclamer avec éloquence que « les isthmes devaient être percés », comme s'il pouvait y avoir égal intérêt à percer tous les isthmes ? J'ajoute que l'on vit certains apôtres de cette formule prêcher avec le même enthousiasme l'établissement d'un pont sur la Manche, c'est-à-dire la restauration d'un isthme, l'oblitération d'un détroit. Après tout cette adhésion à deux devises contraires n'est-elle pas encore une façon d'atteindre, par soubresauts, la sagesse moyenne, et n'est-elle pas préférable au servage sous le joug d'une seule formule ?

L'union sur les bords du Tchad... la marche convergente vers le Tchad... la pénétration vers le « Centre-Afrique »... quelle impression produisent sur l'esprit populaire de telles formules ? Une impression obsédante, impérieuse, efficace, n'en doutons pas. Or devons-nous en souhaiter la persistance après que les idées se sont singu-

lièrement précisées dans le monde de l'étude, de la politique et des affaires ? Faut-il donc que la propagande demeure sentimentale, quand l'enseignement colonial, quand l'exploitation matérielle de nos possessions, quand la direction de notre politique, s'inspirent de méthodes chaque jour plus scientifiques et rigoureuses ? Il y a là un grave danger. Les formules vieilles de dix ou quinze ans sont, en notre temps de découvertes rapides et rapidement connues, des débris d'idées mortes, rien de plus. Respectons-les, comme on respecte les vieilles devises avec lesquelles on mena à la victoire nos soldats des siècles passés ; mais allons droit aux connaissances qui rendront fructueuse l'exploitation de nos colonies, et propageons ardemment ces connaissances. J'en ai fait la facile expérience devant les auditoires les plus divers : écoliers de tous âges, gens du peuple aiment qu'on les initie aux délicatesses du savoir géographique qui intéresse nos colonies, et il n'est plus permis de dénaturer l'étude de la France d'outre-mer à force de l'abréger. C'est affaire de respect de la science et de respect de l'opinion publique française.

En quoi serait-il nuisible d'avouer bien haut que le Tchad, orné du nom de lac, tout comme le Victoria-Nyanza, le Tanganyka, et le Nyassa, est, en comparaison de ces belles nappes d'eaux vives et profondes, un grand marécage ? Le Bornou, l'Adamaoua, les pays Haoussas, en sont-ils moins riches ? Laisserons-nous prescrire nos droits sur la région du Chari, par cela seul que nous saurons toute la différence qui sépare le Tchad, lit de mort de deux fleuves dévorés par le désert, du Tanganyka et du Victoria-Nyanza, berceaux de fleuves puissants ? Non, mais nous serons avertis que le désert est là, au Nord, tout proche du Tchad, tout proche du moyen Niger, et nous aurons... nous *aurions* évité la convention d'août 1890 qui nous a si pleinement comblés de richesses désertiques. Au contraire, l'idée fixe de rejoindre Alger au Tchad nous a aveuglés en cette circonstance ; une poussée instinctive d'opinion, due à la popularité d'une formule, a obsédé et contraint nos négociateurs. Cette obsession a été si forte que nous avons obtenu chemin libre à travers le Sahara... mais fermeture du Soudan riche par la fameuse ligne tracée de Say à Barroua : de sorte que le bénéfice de la convention a résulté de la nécessité désormais imposée aux Français de reprendre leurs tentatives par le Sud, Dahomey et Niger, de revendiquer la libre navigation du grand fleuve, c'est-à-dire d'en revenir à une entreprise vraiment logique, après avoir traité géométriquement une question de sciences naturelles et d'intérêt.

Nous voici, de même, très heureusement préoccupés d'assurer en même temps l'emploi de plusieurs voies partielles de pénétration. par le Sénégal et le moyen Niger, par Benty et la Mellacorée, par Konakry, par Grand-Bassam, par le Dahomey. En fait notre diplomatie et notre administration coloniales en sont venues à sérier les questions, à envisager la complexité des problèmes de mise en valeur et de communication. Beaucoup de savoir précis, de zèle, de labeur patient, se dépense dans cette Afrique occidentale que l'on rêva longtemps de doter de « la voie de pénétration par excellence » ; le règne des abstractions semble passé, au grand honneur des hommes d'État qui ont eu depuis quelques années la charge du ministère des Colonies. Les orateurs de nos sociétés de propagande scientifique et populaire ne sauraient rester en arrière : leur devoir est tout tracé. Au lieu de passionner l'opinion publique par l'emploi de brillantes mais dangereuses formules, ils la doivent précisément instruire par des descriptions sincères, par des inductions méthodiques. Ils auront ainsi travaillé, pour leur part, à armer le peuple français du sens droit qui met à l'abri des enthousiasmes et des désespoirs également irréfléchis, et préparé à ceux qui négocient, gouvernent, signent des traités au nom de la France, une opinion capable d'entendre la vérité, de faire crédit et de rester reconnaissante envers les bons serviteurs du pays. Un Jules Ferry ne risquera plus de longues années d'impopularité et d'injures pour avoir donné à sa patrie la Tunisie, l'Indo-Chine et préparé l'annexion de Madagascar. Mais plus on veut la propagande délicate et scientifique, plus il faut d'apôtres de cette prédication coloniale ; il en est de nombreux et de sincères dans la jeunesse française, je le sais.

Marcel DUBOIS,
Professeur de géographie à la Sorbonne.

LE LIVRE JAUNE ET LA QUESTION D'ORIENT

Je viens de lire le *Livre jaune*. L'impression qui se dégage de cette lecture est doublement pénible : c'est bien, comme nous n'avons cessé de le répéter, depuis l'origine des massacres, l'extermination préméditée, implacable et voulue de toute une race par les musulmans fanatiques, avec l'appui et la complicité des autorités turques, de l'armée régulière et des agents d'un gouvernement qui semble

avoir imposé l'exécution méthodique d'un plan préparé de longue main par un souverain plus sanguinaire que les Gengis-Khan et les Tamerlan.

L'exécution de ce plan dure depuis près de trois ans, et les Puissances signataires du Traité de Berlin n'ont rien su faire pour l'arrêter; et leur diplomatie impuissante n'a rien empêché, parce que son intervention s'est traduite par de simples représentations, par des pourparlers, ou par des menaces que la Turquie ne daigne même pas prendre au sérieux, parce qu'elles n'ont point de sanction.

L'accord entre elles n'est pas toujours facile à réaliser, car le « concert européen » a des notes fort dissonantes. Même quand il est obtenu, le Turc ne s'en émeut guère; les puissances, pense-t-il, peuvent bien se trouver d'accord pour faire des menaces, mais elles ne s'accorderont pas pour les exécuter. Le Turc, en effet, ne cède jamais qu'à la force.

Sur le terrain diplomatique, il ne craint personne : il possède au plus haut degré l'art des réponses évasives, des formules dilatoires; il est maître dans l'art de feindre, dans les discussions byzantines, et nul ne sait mieux stériliser les négociations et gagner le temps dont il a besoin pour ajourner une solution et faire échouer les combinaisons qui le gênent.

Comme tout cela ressort des notes si précises qui émanent de notre clairvoyant ambassadeur! et comme, en lisant entre les lignes de ses dépêches, on voit qu'il se rend un compte exact de l'inanité des moyens diplomatiques quand ils ne sont pas appuyés par une sanction sérieuse et efficace!

Telle est la première impression qui ressort de la lecture de ce volumineux dossier.

La seconde est encore plus pénible : vraiment, on ne peut qu'être indigné que le gouvernement français ait pu attendre quatre années pour publier de tels documents, quatre années pendant lesquelles il a tenu systématiquement la France, le Parlement, l'opinion, à l'écart et dans l'ignorance la plus complète des événements les plus graves, les plus atroces et les plus tragiques de ce siècle!

Sommes-nous donc sous le régime républicain ou sous le régime du bon plaisir? Il semble bien que Louis XIV et Napoléon auraient hésité à garder secrets, pendant un si long temps, des documents de cette importance. Ce procédé, on l'inflige à une nation qu'on veut tenir en lisières, mais non à un peuple qui a la prétention de se

gouverner lui-même et à qui on ne cesse de répéter qu'il est « souverain », que lui seul est le maître !

Comment ! depuis quatre ans des massacres aussi abominables ont été commis dans onze provinces ; nos agents ont avisé le Gouvernement avec la plus grande précision des agitations, des troubles, des exécutions en masse d'Arméniens par les troupes Kurdes et Hamidiés, les lettres officielles de nos consuls, de notre ambassadeur à Constantinople, se succèdent sans interruption depuis la lettre de M. Bergeron, Consul de France à Erzeroum, le 31 août 1894, et c'est seulement le 17 février 1897 que le Gouvernement se décide à éclairer le Parlement et l'opinion sur de pareils faits ; comment ! il a fallu que les atrocités arméniennes soient révélées au monde par la presse anglaise, par le Gouvernement anglais, par les *Blue Books* anglais, par notre *Martyrologe* (1), publié depuis un an déjà, par quelques journaux qui s'en sont occupés depuis, surtout par la *Revue de Paris*, pour que le Gouvernement se décidât à avouer ce qu'il ne pouvait tenir caché plus longtemps : que les chrétiens d'Orient sont massacrés depuis quatre ans en Asie Mineure sans que la France ait bougé ! Heureusement la France n'a aucune responsabilité dans une pareille indifférence, car la France s'est émue et s'est indignée, du jour où elle a connu la véracité des faits, malgré le silence des feuilles officieuses, malgré le change qu'essayait de donner à l'opinion toute une presse dite indépendante, parce qu'elle a reçu pendant deux ans des mensualités de l'ambassade turque : les dépêches de l'Ambassadeur sont là pour l'attester. Comment expliquez-vous, par exemple, cette gravure, oubliée aujourd'hui, d'un journal qui représente les Arméniens massacrant les Turcs et quelle a pu être l'intention d'une feuille aussi universelle et aussi bien informée généralement, en attribuant le rôle infâme d'égorgeurs aux victimes ; admettons qu'elle ait été trompée elle-même de bonne foi ; admettons un moment qu'elle ait été induite en erreur à l'instigation de quelque agent turc, n'était-ce pas du devoir strict du Gouvernement français, détenteur des dépêches exactes, de rectifier l'erreur, de montrer la vérité, d'appeler la pitié sur les populations sacrifiées, sur les chrétiens égorgés, sur les femmes violées, jetées mourant de faim sur les montagnes, et même, se gardant de tout sentimentalisme, de faire connaître à l'opinion souveraine simplement la vérité ?

(1) *Martyrologe arménien*, Tableau officiel des massacres dressé par les six ambassades de Constantinople. — Au bureau des Œuvres d'Orient, rue du Regard, 20, Paris. — Prix, 1 franc, au profit de notre souscription pour les Arméniens.

C'est vraiment une singulière démocratie que la nôtre, et nos hommes de Gouvernement, à quelque parti qu'ils appartiennent, ont singulièrement gardé les traditions vieillies de la diplomatie.

Il suffit à l'homme le plus ignorant, le moins attentif aux questions de la politique extérieure de jeter les yeux sur la carte d'Europe, de se reporter aux notions sommaires d'histoire contemporaine que ses études ont pu lui laisser à la mémoire, pour comprendre que la question d'Orient est la grande question ouverte, où il importe de veiller avec un soin jaloux aux prérogatives de la France; et nos députés, nos sénateurs se contentent de ce qu'ils apprennent au travers de quelques journaux, grands par le format et trop souvent silencieux précisément sur les affaires graves qui sont en suspens.

L'indifférence des hommes politiques, leur confiance aveugle dans la politique étrangère du ministre quel qu'il soit qui est aux affaires, sont des signes dangereux de notre engourdissement, et, si nous n'avions pas, heureusement, à saluer ce mouvement d'étonnement et ce tressaillement d'indignation qui remuent, depuis quelques semaines, notre grand pays, vraiment ce serait à douter de sa destinée.

Et le Gouvernement se plaint de n'avoir pas, comme d'autres États, de point d'appui pour le soutenir, d'être privé de ces grands courants d'opinion qui, dans les graves circonstances comme celles que nous traversons, le portent irrésistiblement vers le but à atteindre, vers les solutions à prendre ! Mais il ne doit s'en prendre qu'à lui-même,du moment qu'il tient soigneusement secrètes, pendant près de quatre années ; les nouvelles qu'il reçoit, et que, même poussé à bout, il ne les livre qu'à demi.

Nous sommes sous un régime d'opinion et fausser l'opinion, ou l'égarer en la tenant dans une ignorance systématique, c'est là une méthode politique condamnée depuis longtemps, qui prépare les plus déplorables échecs et peut mener aux catastrophes.

La clairvoyance de M. Cambon, notre ambassadeur à Constantinople, son désir d'agir, l'impossibilité où il se trouve d'appliquer sa manière de voir qui répond si bien aux difficultés de la situation, par l'obligation qu'on lui fait invariablement de s'entendre d'abord avec tous ses collègues, ressort admirablement des notes, des dépêches et memorandum, contenus dans le *Livre Jaune*.

A chaque nouveau trouble, on le voit sur le point d'agir par lui-même, et d'exercer une action directe, personnelle et efficace sur un sultan apeuré, dont le premier mouvement est de céder aux injonc-

tions de notre ambassadeur ; mais le sultan se rassure vite quand il voit que les puissances se concertent pour une action commune dont la formule est lente à trouver. Souvent même les ambassades changent d'avis, reçoivent des instructions diverses de leurs gouvernements. Pendant que ceux-ci délibèrent, tâtonnent, hésitent, le gouvernement turc discute, temporise, ou n'oppose à l'Europe que son habituelle inertie, cette grande force des faibles.

Les massacres ravagent le Sassoun et le Talori, tandis que les négociations engagées pour les réprimer se traînent, pendant de longs mois, dans la question de savoir si nos consuls assisteront ou non, seront représentés ou non à l'enquête qui a été décidée et pendant que l'officier assassin qui a perpétré ces massacres « achète des meubles », au lieu d'être pendu à la vergue d'un de nos vaisseaux !

Il faut du reste remarquer un fait de nature à éclairer la marche de notre diplomatie en Orient au milieu de pareils événements : les troubles de Constantinople intéressant plus directement les ambassadeurs que les massacres d'Arménie, celui-là même qui y était le plus indifférent, comme M. de Nelidow, ambassadeur de Russie, est le premier à suggérer des mesures nouvelles.

Le 2 novembre 1895, M. de Nelidow prend l'initiative de proposer à ses collègues de demander au Sultan d'ouvrir le Bosphore à un deuxième stationnaire par puissance, pour protéger, au besoin, chaque ambassade. M. Cambon accepte le projet et les autres puissances s'y rallient sans délai ; il n'y avait donc plus qu'à le mettre à exécution ; mais ce projet était sans doute, dans l'esprit de la Russie, une nouvelle formule qui n'aurait pas réussi à jeter la discorde entre les Puissances : car, dès le 18 novembre, M. de Lobanof avisait à Pétersbourg notre ambassadeur, M. de Montebello, que le vaisseau russe, détaché de la Baltique pour le Bosphore, s'arrêterait dans la Méditerranée, et le 4 décembre M. de Nelidow s'efforçait d'ajourner la réalisation indéfinie de l'idée que lui-même avait suggérée à ses collègues : voilà la politique que nous avons suivie : nous nous sommes efforcés de marcher aussi scrupuleusement que possible derrière la Russie, précisément pour le règlement de litiges où nos intérêts sont diamétralement opposés avec les siens.

Nos hommes politiques devraient bien s'inspirer de nos traditions, sans se laisser entraîner au jour le jour aux nécessités des événements, ou, s'ils n'ont pas la force de résister aux entraînements passagers, du moins ils devraient avoir le courage d'éclairer l'opinion,

quitte à la laisser faire et à s'inspirer d'elle dans la suite, dans la mesure qu'ils jugeront possible.

***

L'ancienne politique de la France en Orient s'est toujours appuyée sur deux principes qui ne sauraient être disjoints l'un de l'autre et que seuls nous pouvons invoquer en Europe :

1° Nous sommes et nous devons rester les protecteurs des chrétiens contre les Turcs, dans tout l'Empire ottoman.

2° Nous sommes et nous devons rester les protecteurs des Turcs et de l'Empire ottoman contre les convoitises de l'Europe.

Le protectorat religieux et l'intégrité de la Turquie, voilà, en effet, les deux bases fondamentales de notre diplomatie, les deux idées maîtresses de notre politique séculaire qui ont fait, dans le passé, notre grandeur et notre force.

Le Protectorat des chrétiens contre les Turcs, nous l'exerçons depuis les Croisades, et c'est lui surtout qui nous a valu notre bon renom dans le monde et qui a été pour nous la source, pendant des siècles, de tant de gloire pure et de cette influence incontestée qui avait fait de notre France chevaleresque l'arbitre pacifique des nations.

Ce Protectorat, elle l'exerce *ab antiquo*, en vertu des capitulations et des traités internationaux qui ont pu nous le disputer sans le supprimer jamais. Ce privilège séculaire est peut-être celui que les autres nations nous envient le plus.

Aussi est-ce avec tristesse que, dans le *Livre Jaune*, nous avons remarqué l'insistance mise par le gouvernement français à recommander à notre représentant d'éviter toute action isolée, et de marcher d'accord avec les autres ambassadeurs.

Il est manifeste que, si nos agents ont eu conscience de leur devoir et ont voulu le remplir courageusement, le pouvoir central a paralysé leur action, en vertu de ce concept nouveau de « l'action commune » qu'on s'efforce d'introduire dans notre politique moderne.

Nos gouvernants, dans leur scepticisme, ne savent plus s'inspirer de la politique chrétienne et humanitaire qui était, aux yeux de tous, la raison d'être de la France, et qui la plaçait au premier rang, comme la gardienne de la justice et de la civilisation.

Ce Protectorat séculaire des chrétiens, cette mission traditionnelle de notre patrie sont aujourd'hui battus en brèche par l'indifférence

qui règne si malencontreusement dans nos régions officielles, et qui a inspiré le *Kulturkampf* de ces vingt dernières années.

La chrétienté, si laborieusement constituée par la papauté en vue de grouper l'Europe contre l'Islam, et à la tête de laquelle se trouvait la France, n'existe plus ! Il a fallu trouver une autre base à la politique internationale, et c'est le « Concert européen » qui a pris sa place ! Or cette conception moderne ne reposant que sur les appétits et les convoitises des nations, est incapable de rien produire de grand, de sérieux et de durable : c'est l'instabilité et l'impuissance ; c'est même un danger permanent pour la paix du monde.

En effet, l'inertie des nations civilisées et l'impuissance du concert européen à régler cette question d'Orient, soit en Crète soit en Arménie, aggravent chaque jour le malaise de l'Europe et rendront possible et même probable un nouveau massacre peut-être général celui-là, car les Turcs en face des longanimités et des rivalités des puissances se croient tout permis.

Pourquoi nous être dérobés ainsi à notre devoir humanitaire, à ce rôle si beau de protéger les opprimés? Pourquoi surtout interroger du regard, avant d'agir, un souverain étranger, pour lui demander s'il lui plaît que nous élevions la voix en faveur des persécutés? si l'exercice de notre droit de protection est à sa convenance?

Inutile de nous payer de mots : cette alliance qui donne tant de poids et d'influence à la Russie, semble ne nous procurer aucune force, aucune autorité, en Orient surtout, où nos intérêts sont opposés : nous leur cédons tout, et ils ne nous donnent aucune compensation. Grâce à nous leur influence grandit chaque jour, tandis que la nôtre diminue.

Voilà ce que nous vaut l'abandon de nos traditions chrétiennes, qui avaient fait notre patrie si grande, si puissante, tant qu'elle a été fidèle à son rôle séculaire de fille aînée de l'Église.

Qu'est donc devenue cette France si chevaleresque, le soldat de Dieu? Que fait ce peuple vaillant et fier qui était partout, surtout dans le Levant, le porte-étendard de la civilisation, du progrès, de la liberté, et qui se contente aujourd'hui d'un rôle secondaire et effacé, dans cet Orient où vont se jouer les destinées du monde?

On nous répond que les conditions sont changées pour nous, depuis 1856 et surtout depuis 1870; que le traité de Paris et plus tard celui de Berlin ont placé les chrétiens d'Orient sous la protection du « Concert européen » et que les autres nations n'ont pas une Alsace-Lorraine...

Le traité de Paris, il existait depuis quatre ans, en 1860, et il ne nous a pas empêchés d'agir seuls quand le concert européen a nettement refusé de nous suivre en Syrie pour secourir nos frères du Liban.

Le traité de Berlin, il renferme un article 61 qui met, en effet, les Arméniens sous la protection effective des six grandes puissances qui ont signé ce traité ; mais, si les autres puissances acceptent que leur signature soit protestée, elles ne peuvent trouver mauvais que nous ne laissions pas protester la nôtre.

Comme en 1860, elles nous laisseront faire si nous reprenons en Orient notre rôle traditionnel ; amis et adversaires comprendront qu'il y a encore une France qui reprend sa place d'honneur : car, on ne saurait trop le répéter, l'Europe souffre depuis 1870, et la France manque au monde civilisé.

Quant à l'Alsace-Lorraine, je n'ai qu'un mot à en dire : ce n'est pas en manquant à nos traditions, à nos obligations, que nous nous ferons craindre et respecter. Ce n'est pas par nos effacements que nous reprendrons à la tête des nations la place prépondérante qui nous revient de droit et que nous avons si longtemps occupée ; ce n'est pas en prenant notre mot d'ordre ailleurs que chez nous que, le moment venu, nous pourrons parler clair et faire entendre une voix qui devra être écoutée ou prendre des décisions dont il faudra bien tenir compte.

Mais nous sommes aussi et nous devons être les protecteurs des Turcs et de l'empire ottoman contre les convoitises de l'Europe. Se figure-t-on, en effet, les bouleversements qui, infailliblement et avant peu, se produiraient en Europe, si une nation forte et belliqueuse venait à s'établir à Constantinople avec un Bosphore fortifié et une Marmara, qui protégée par les Dardanelles, deviendrait le plus vaste, le plus sûr et le plus formidable port de guerre qui existe ?

Un fait indiscutable prouvé, par toute l'histoire, c'est que la puissance qui est maîtresse de la Méditerranée est là maîtresse du monde. Napoléon l'avait bien compris quand il voulait pour la France l'Egypte, la Syrie et Constantinople, et par ces conquêtes l'empire de l'Europe. Ce programme, c'est l'Angleterre qui, depuis, s'efforce de le prendre à son compte, et demain c'est la Russie qui voudra le tourner à son profit. Comment n'écoutons-nous donc pas les paroles qui s'échangent déjà entre la Russie et l'Angleterre, entre la presse censurée de Pétersbourg et les ministres même de la Reine d'Angleterre ? Dans un discours à ses électeurs, aux premiers jours de janvier

dernier, Lord Salisbury a dit : « Constantinople présente maintenant moins d'intérêt pour nous qu'autrefois; c'est en Egypte, c'est à Suez qu'est pour nous la porte de l'Orient, et si la Russie veut reconnaître notre occupation en Égypte, nous ne voyons pas d'obstacle à son établissement un jour non éloigné à Constantinople. » Et la *Novoie Vremia* avait déjà lancé une idée presque semblable sans en tirer les conclusions que précisait Lord Salisbury, quand elle montrait le déplacement de la question des Détroits, des Dardanelles à Suez.

La France doit donc veiller à l'intégrité de l'empire ottoman ; mais la faute commise par notre diplomatie n'est pas dans le maintien de cette politique, c'est dans l'affirmation, même après tous les massacres d'Arménie, le 15 décembre 1896, de la nécessité avant toute action concertée des Puissances, d'une entente préalable sur cet autre principe :

« Pas d'action isolée sur aucun point;

Vouloir l'intégrité de l'empire ottoman, c'est une politique, mais la vouloir sans des réformes certaines, radicales et immédiates, c'est se rendre complice des plus odieux désordres.

Or, s'il est une menace qui laisse indifférent le Sultan, c'est la menace d'intervention qui lui est adressée par les Puissances quand elles commencent par protester de leur accord ; M. de Vogué l'a très finement remarqué :

« Pourquoi le Turc se troublerait-il devant la mauvaise humeur, devant les menaces mêmes d'ailleurs si discrètes des Puissances européennes?

« Il a une longue expérience, il sait l'histoire de son pays depuis un siècle... Le Turc signe en rechignant un papier et se rendort. Il n'a jamais souffert et cédé qu'après une intervention isolée, une entrée des armées russes sur son territoire, une expédition française en Syrie. Depuis Navarin, exception qui ne s'est pas renouvelée, le seul mot d'intervention collective le rassure. »

C'est parler d'or et si l'Angleterre avait pu prévoir Navarin, elle n'y aurait pris aucune part : le roi d'Angleterre n'a-t-il pas qualifié cette célèbre bataille libératrice de la Morée de *malentendu déplorable* dans un message au Parlement?

L'exécution du vali de Damas, en 1860, a plus rapidement pacifié la Syrie que toutes les notes diplomatiques; après le massacre du Père Salvatore et de onze catholiques latins brûlés agonisants le 16 novembre 1895, à Marache, notre diplomatie n'a pas bougé; elle considère comme une réparation suffisante la simple dégradation

militaire du colonel Mazhar-Bey qui a ordonné de pareils assassinats et encore cette réparation est-elle obtenue le 20 février 1897, soit à 15 mois de date et sous la pression de l'opinion.

La France doit prendre conseil d'elle-même, de ses traditions et de sa force ; elle doit sans doute veiller à l'intégrité de l'Empire ottoman, le front haut, non pas en cachant à l'opinion la vérité sur les atrocités arméniennes, mais en rétablissant au besoin l'ordre sans tergiversation, au nom des droits de l'humanité et en vertu de sa mission séculaire.

L'Europe, étonnée tout d'abord, laissera faire comme en 1860 ; mais bientôt les peuples applaudiront, en voyant la France, forte de son droit et de sa mission civilisatrice, revenir à ses anciennes traditions qui lui ont valu tant de prestige et d'influence et reprendre enfin son rôle chevaleresque et désintéressé qui, mieux que les batailles, fait sa force et sa grandeur dans le monde.

P. CHARMETANT,
Directeur Général des Écoles d'Orient.

ENQUÊTE SUR LE MOUVEMENT COLONIAL

Enquête, lettres et entretiens.

Politiciens, diplomates et publicistes, nous invoquons souvent en faveur de nos thèses l'appui de l'opinion.

« On pense, on veut ceci ou cela. »

Que de fois cette affirmation se retrouve dans nos discours, dans nos livres, dans nos études, dans nos articles de journaux !

Sur quoi est-elle basée, la plupart du temps?

Sur ce que nous a dit tel ou tel ami, tel ou tel ennemi, tel ou tel indifférent ; sur ce que nous a suggéré telle ou telle lecture. Mais quel homme peut se vanter d'avoir suffisamment de relations dans tous les milieux, dans tous les mondes, chez les pauvres, chez les riches, chez les mendiants et chez les grands seigneurs, chez les onvriers et chez les rentiers, chez les ignorants et chez les savants, chez les bourgeois et chez les artistes, chez les commerçants et chez les littérateurs, etc., pour avoir le droit de dire qu'il a été à même de dégager l'opinion du pays sur une question quelconque?

Aucun, je crois, à moins qu'il ne se soit adonné spécialement à cette

tâche spéciale, à moins qu'il n'ait appliqué les principes de la science positive à cette recherche de l'opinion, à moins qu'imitant les statistiques, il n'ait, par l'interrogation directe, consciencieusement, sans aucun parti pris, recherché, non point ce qu'il voudrait que le pays pensât, mais réellement ce que le pays pense de telle question.

La question coloniale devient aujourd'hui essentielle.

J'estime que la colonisation seule peut apporter un remède à la crise sociale dont souffrent tous les peuples civilisés.

J'affirme que l'axe de notre politique soit intérieure, soit extérieure doit être colonial.

Je veux que ceux qui ont la responsabilité de nos destinées en acquièrent la conviction. C'est une œuvre à laquelle je voue mon activité. Mais, avant d'entreprendre la propagande particulière qui, je l'espère, aboutira à la création d'un nouveau parti politique, parti d'avenir, j'ai voulu, par une enquête aussi minutieuse et complète que possible chez nous et à l'étranger, chercher à dégager l'opinion coloniale actuelle. C'est une œuvre d'enquêteur, de reporter, d'interviewer qui, faite sincèrement, montrera ce qui est.

Lorsqu'on saura ce qui est, j'établirai ce qui doit être.

Conformément à ce programme, j'ai adressé à différentes personnalités européennes une lettre par laquelle je les priais de formuler leur avis sur les trois questions suivantes :

1° Que pensez-vous du MOUVEMENT COLONIAL ACTUEL?

2° Quel sera d'après vous l'avenir?

3° Ce mouvement permettra-t-il de résoudre au moins en partie la question sociale?

Je publierai dans la *Revue diplomatique et coloniale* les réponses intéressantes qui me parviendront, et pour commencer, voici l'opinion de Stanley.

Jean HESS.

L. Richmond Terrace, Whitehall, London.

16 th Février 1897.

Cher monsieur,

Il me sera difficile, dans l'espace d'une lettre, de rendre pleine justice à vos trois questions.

Mais comme vous me faites l'honneur de m'adresser ces questions, je puis vous dire qu'en Angleterre il n'y a aucun *mouvement* colonial qui en mérite le nom.

Le Gouvernement n'envoie plus ses forçats dans les colonies et ne subventionne plus ses émigrés.

Ces départs aujourd'hui se font sous l'auspice de sociétés privées... ou bien ils sont le résultat de la nécessité de trouver un *home* pour ceux qui ne peuvent plus demeurer dans la dépendance des établissements de charité.

Nous n'avons aucune colonie où nous ayons un droit d'établir le trop-plein de notre population et toutes les colonies aujourd'hui font attention à la qualité plus qu'à la quantité des colons.

L'Amérique devient de jour en jour plus difficile ; le Canada, on l'a toujours trouvé trop froid ; l'Australie ferme la porte aux émigrés ; la Nouvelle-Zélande ne demande que des capitalistes ; l'Afrique du Sud ne demande que des mineurs ou des artisans et les îles de l'Océan ne sont considérées que comme des lieux d'exil. Conséquemment, l'adulte sans le sou trouve partout le chemin barré ; mais, le jeune fermier, avec un capital, les jeunes gens instruits dans certaines carrières, les mécaniciens, et les artisans d'une classe un peu plus élevée que celle du simple ouvrier, ces gens-là continuent à se répandre un peu partout dans le monde et réussissent à trouver des occasions sans fin pour déployer leurs talents.

Sur le continent européen, le mouvement colonial est soi-disant tout neuf, il est né d'un concours de circonstances.

Le désir universel pour la paix, l'état avancé de la science hygiénique, l'accroissement des institutions de charité et de bienfaisance, la plus grande diffusion des richesses, les « trades-unions » et les sociétés coopératives ont tous contribué à protéger la vie, à favoriser le bien-être, la santé et la longévité, et à augmenter les populations européennes, à tel point que certains pays comme l'Allemagne et l'Italie ont été amenés à chercher dans les colonies un champ plus vaste pour les générations futures.

Comme on peut le voir par cette petite table de chiffres, certaines populations se sont énormément augmentées :

	1883	1896		Personnes au mille carré.
La Grande-Bretagne.....	36.000.000	39.000.000	=	326
L'Allemagne.....	46.000.000	56.000.000	=	265
L'Autriche et Hongrie.....	40.000.000	44.000.000	=	180
L'Italie.....	29.000.000	32.000.000	=	280

Nous voyons donc que l'Allemagne a augmenté sa population à

raison de 911.500 par an, l'Autriche-Hongrie, 350.000; la Grande-Bretagne, 318.440 et l'Italie, 300.000.

La France n'a pas la même raison pour s'inquiéter, car elle n'a que 188 personnes par mille carré et sa population, pour ces dix dernières années, est restée à peu près fixe. Du reste elle a tout à côté de ses rives : l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, comme soupape de sûreté.

Si les pays ci-dessus continuent à augmenter avec la même vitesse pendant vingt ans, nous aurons en

Allemagne.....	74.220.000	habitants.
Autriche-Hongrie	51.000.000	—
Grande-Bretagne.....	45.569.000	—
France	39.064.000	—
Italie.....	38.000.000	—

Tout Français patriote peut déduire une morale précieuse de ces chiffres ; mais ce serait irritant si un étranger se permettait d'y attirer l'attention.

D'après ces chiffres donc et d'autres faits dont il a été fait mention, nous pouvons conclure que la fondation de colonies était une nécessité pour la Grande-Bretagne.

En 1801, il n'y avait dans ce pays que 130 personnes au mille carré. Pendant quarante ans, il y a eu un accroissement constant et peu d'émigration en comparaison. Mais quand, en 1841, la population s'élevait à 224 au mille carré, les départs de ce pays dépassèrent 100.000 par an. De sorte que, dans une quarantaine d'années, plus de 9 millions auront quitté nos rives.

Mais, malgré cette émigration énorme, la nation s'est accrue à tel point que, pour chaque mille carré, il y a trois cent vingt-six personnes et, bien que la pression de la population se fasse moins sentir aujourd'hui qu'il y a une cinquantaine d'années à cause du grand nombre d'emplois et du commerce assuré, néanmoins, s'il arrivait une révolution dans toute l'organisation sociale actuelle ou si le gouvernement manquait de sagesse, alors le courant reprendrait de plus belle, et l'émigration dépasserait tout ce qui s'est vu dans le passé, parce que les habitants d'une île doivent, ou trouver du travail, ou se déplacer pour le chercher ailleurs.

Nous pouvons nous rendre compte du mouvement colonial sur le continent en prenant comme guide notre expérience.

En 1886, la population de l'Allemagne était à peu près de 234 per-

sonnes par mille carré. C'est en 1871 que Bismarck a dit : « L'Allemagne n'a pas besoin de colonies. »

Elle avait d'abord une population de 41,069,846, en y comprenant l'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire 125 habitants par mille carré. Mais de 1879 à 1884, l'Allemagne a hissé son drapeau sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Bretagne et d'autres îles, et son émigration normale antérieurement s'était quintuplée.

De 1884 à 1890, l'Allemagne avait annexé 933,150 milles carrés, dans l'océan Pacifique et le continent africain.

La morale de ceci est très claire ; comme la population en Allemagne approchait de 224 par mille carré, elle commença à ressentir la pression de la population, tout comme en Angleterre, et elle a voulu se frayer des issues au delà des mers.

L'Italie, avec un sol plus riche et un peuple plus habitué à l'économie, a bien été forcée, par son émigration croissante, émigration qui, en cinq ans, s'est accrue de 157,193 à 217,244 par an, l'Italie s'est vue forcée de chercher un pays ou une rive à coloniser. Donc, de 1886 à 1893, l'Italie a annexé 546,000 milles carrés confinant la mer Rouge et l'océan Indien.

La densité de sa population était de 253 par mille carré, quand elle s'est mise à acquérir des dépendances. C'est qu'en Italie il faut ajouter, à la pression de la population, la peur de la conscription qui a beaucoup précipité ce grand courant d'émigration.

Beaucoup ont dit que ces colonies allemandes et italiennes ont échoué parce que ni les Allemands ni les Italiens ne comprenaient l'art de coloniser; mais ceci est une grande erreur.

Leur insuccès est entièrement dû à la peur du service militaire forcé. Un régime appliqué dans la patrie sera suivi dans les dépendances, et le jeune homme qui se verrait forcé de servir dans l'armée chez lui, ne trouvera pas d'exemption dans les colonies, et voilà pourquoi les colonies allemandes et italiennes offrent si peu d'attraits à celui qui voudrait se faire colon, tandis que l'Anglais ou l'Américain n'ont aucune inquiétude de cette nature.

Une autre raison est que les parties tempérées de la terre sont déjà annexées. Alors, s'il faut non seulement souffrir des intempéries du climat, mais aussi du pouvoir et du contrôle des gouvernements militaires, ceux qui voudraient devenir émigrés ne s'offriront pas, bien sûr, comme colons, quand il y a la République Argentine, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Canada, tous pays libres, les portes grandes ouvertes pour les recevoir.

Les colonies de l'avenir doivent dépendre de l'action des gouvernements et, jusqu'à présent, je ne vois *aucun indice* que les gouvernements continentaux comprennent pourquoi, avec tous leurs vastes terrains, leurs progrès sont si lents.

Quand je pense que de 1887 à 1895, l'Italie a dépensé presque 200 millions de francs pour le compte de ses possessions dans la mer Rouge, je m'émerveille qu'il y ait si peu à montrer pour tant d'argent dépensé. Notre gouvernement britannique est loin d'être un gouvernement économe. Mais nous aurions eu un chemin de fer à Kassala et un autre à Abbigeratt, nous aurions eu une administration permanente établie après une pareille dépense.

L'Allemagne, la France et l'Italie ont mis des mains puissantes sur de vastes territoires qui vraisemblablement resteront inutiles et non exploités, pour encore bien des générations, si on ne les rend pas accessibles aux émigrés, et si on ne délivre pas l'émigré de toute la peur qu'il a du *mortel bureaucrate*.

Cependant, dans une vingtaine d'années on peut beaucoup apprendre, et il se peut que la France et l'Allemagne finissent par comprendre que leur grande prédilection pour le gouvernement excessif est un ennui et une contrariété pour le colon, que son énergie demande un champ libre, et qu'il veut par-dessus tout être à l'abri de ces gens officiels à idées étroites. Et si, en outre les Gouvernements offrent des encouragements libéraux, d'après la coutume, vu l'état déjà encombré de l'Europe et l'égoïsme de l'Australie, il n'y a aucune raison qui empêche l'émigration de se répandre sur les territoires qui relèvent d'eux.

Mais supposons que la Bureaucratie soit inséparable du Gouvernement territorial allemand, et supposons que les Amériques, Nord et Sud, l'Afrique du Sud, l'Australie, tous refusent d'admettre dans leurs territoires aucun Allemand de plus, et supposons encore que les colonies, dépendances et protectorats français soient tous gouvernés aussi sévèrement qu'en Allemagne, alors je prévois que l'Allemagne deviendra un plus grand danger qu'elle n'est aujourd'hui. A l'Est les milliers de Teutons seront empêchés de s'étendre par le nombre doublé des Russes. Au Nord, il n'y a aucun débouché, au Sud il n'y a rien de très tentant, mais à l'Ouest sont les beaux champs de la France, et la population fixe de la France présente le point de moindre résistance.

Pendant que la France dépense la force vive de ses jeunes gens au Tonkin, au Madagascar, au Dahomey, elle prépare la voie pour

l'invasion allemande, qui pourrait bien se montrer irrésistible. La grande méprise des Français est de croire que l'acquisition de nouveaux territoires aide à résoudre les questions sociales. Je vous rapporte aux exemples de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Italie. Les deux premières n'ont commencé l'émigration en grand que lorsque le mille carré chez elles contenait 224 personnes. En Italie pas avant qu'elle n'ait eu 253. La France avec 180 au mille carré n'a pas à s'inquiéter pour bien longtemps encore. Si la France avait une Sibérie, un Canada ou une Argentine tout à côté d'elle, on lui pardonnerait son empressement à posséder du terrain; mais vu qu'au delà d'une mer étroite, elle a l'Algérie et la Tunisie, où il n'y a que 26 personnes au mille carré, et qu'elle a là-bas un « hinterland » illimité, cet appétit d'expansion paraît affecté et déraisonnable, et aux Allemands pensifs cela paraît peut-être quelque chose de pire.

Si un conseil étranger pouvait être acceptable aux oreilles françaises, le mien serait : *Concentrez-vous et multipliez-vous*.

Votre dévoué,

Henry M. STANLEY.

LA NAVIGABILITÉ DU MÉKONG

DE LA CHINE AU HAUT LAOS

La question de la navigabilité du Mékong apparaît comme l'une de celles dont la solution importe le plus à l'avenir politique et commercial de l'Indo-Chine. Elle est particulièrement vitale en ce qui concerne la région du Laos, laquelle n'atteindra au degré de prospérité qu'elle ambitionne que le jour où, mise d'une part en relations aisées avec le Yunnan, elle communiquera en même temps sans entraves avec le rivage cochinchinois. Ce moment arrivera-t-il, et pouvons-nous, avec les optimistes, espérer voir à bref délai le grand fleuve sillonné de nombreux vapeurs entre Saïgon et Tang Ho? C'est à poser une réponse en face de ce point d'interrogation que tendent les travaux entrepris, depuis plus de trois ans, par la mission hydrographique du Mékong.

Rappelons pour mémoire que le lieutenant de vaisseau Simon, qui commanda cette mission jusqu'en 1896, était parvenu, à la suite d'ef-

forts successifs, à conduire la canonnière le *La Grandière* jusqu'à Luang Prabang d'abord, puis ensuite jusqu'à Xien Khong, et à remonter enfin à Tang Ho, point considéré comme la limite de la navigation avec un faible étiage. Au successeur de M. Simon, à M. l'enseigne de vaisseau Mazeran, incombait dès lors le soin de vérifier si, avec un bon niveau, c'est-à-dire aux époques des hautes eaux (août-septembre), il n'était pas possible de s'avancer plus loin.

Si les piroguiers de Luang Prabang et de Pakta ne craignent pas

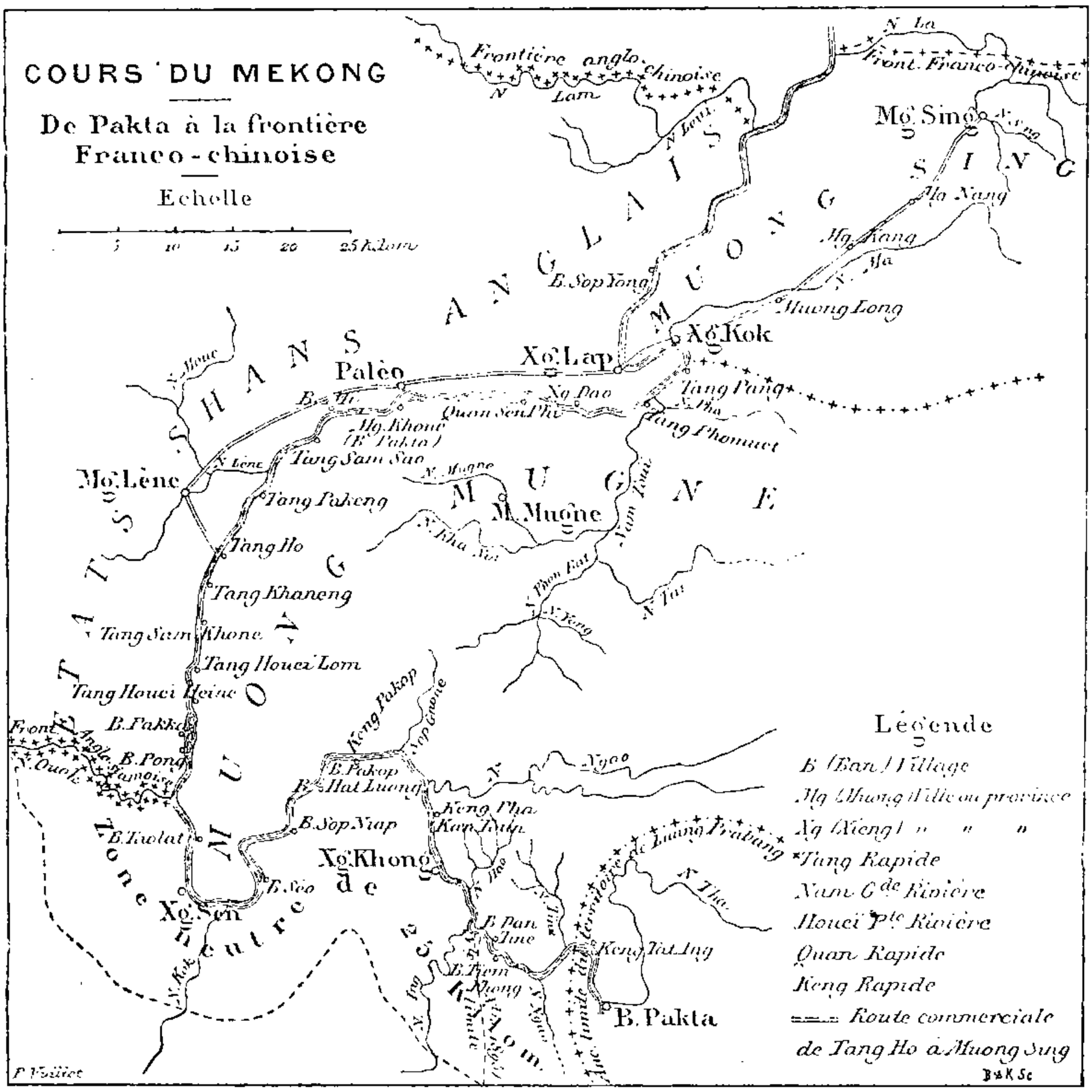

d'affronter les rapides qui encombrent le lit du Mékong et montent jusqu'à Tang Ho, pour échanger le sel de Nong Kay contre du riz ou de l'opium, en revanche aucune barque n'avait osé encore franchir les sauts de Tang Ho. Ici l'eau se précipite avec une telle violence, et sur un parcours tellement considérable, que, d'après les gens du pays, une pirogue qui tenterait le passage coulerait infailliblement. M. Mazeran a cependant abordé l'obstacle et il a été assez heureux pour en venir à bout. A l'heure actuelle, le bief Tang Ho

Xieng Lap, absolument inconnu jusqu'à ce jour, se trouve exploré dans toute son étendue. Nous savons que la partie Tang Ho Paléo est particulièrement difficile, mais qu'ensuite il n'y a guère que le point de Tang Pang qui puisse être considéré comme dangereux. Sous certaines conditions, il ne paraît donc pas impossible à un bateau à vapeur de parvenir à Kieng Lap. L'exploration du fleuve n'a pas encore été poussée en deçà; mais, en se basant sur les dires des habitants et surtout sur ce fait qu'à partir de Xieng Kok la circulation des pirogues commence à reprendre, on peut conclure que le fleuve ne présente plus d'aussi grandes difficultés et que, par suite, un bateau assez heureux pour parvenir jusqu'à Xieng Kok aurait grandes chances de pouvoir continuer sa navigation jusqu'à Xieng-Houng. Il va de soi que les travaux de la mission hydrographique ne sauraient se borner à l'accomplissement des véritables tours de force dont elle est audacieusement coutumière, depuis qu'elle se trouve sur la brèche. Pour que ces travaux reçoivent une sanction pratique, c'est-à-dire pour que le commerce puisse à son tour suivre une pareille voie, il faut que la navigation soit rendue facile par le complet achèvement des cartes, l'établissement de balises aux passages dangereux, la suppression des roches les plus gênantes, l'étude approfondie des eaux, etc., etc.

Cette partie de l'œuvre est en cours d'exécution, mais c'est du jour seulement où elle sera achevée que le rôle commercial du Mékong pourra être apprécié à sa valeur réelle.

Son rôle politique se sera révélé plus tôt, et il est considérable. On peut dire que l'arrivée du *La Grandière* à Xieng Khong et à X. Sen a été pour beaucoup dans la solution de la question de l'État-tampon.

Les Anglais, après avoir occupé Muong Sing, sur la rive gauche du Mékong, descendaient vers Muong Mugne et même X. Khong, où quelques Gourkas furent arrêtés par nos soins au moment où ils récoltaient l'impôt : l'apparition de la canonnière et la création de postes à Tang Ho et à M. Mugne les forcèrent à ne pas dépasser les limites de Muong-Sing. Si maintenant nos bateaux pouvaient remonter jusqu'à X. Houng, les Sip Sang Pannas seraient à nous, et nous nous trouverions enfin dans une région habitée, riche et commerçante, aux portes de Semao et de Poneul Fou. Ce n'est que lorsque nous posséderons cette région que nous pourrons espérer voir les budgets du Laos se solder par des excédents. D'ailleurs, si nous ne nous dépêchons, nous verrons les Anglais nous devancer et s'emparer des Muongs de la rive droite, puis passer sur la rive gauche

du Mékong et recommencer les agissements qui ont failli leur réussir à Muong Sing. Or il ne faut pas perdre de vue un seul instant que les Anglais entre nous et la Chine c'est le coup de grâce pour le Laos, dont la raison d'être disparaît, et qui tombe au rang de ces colonies (dont nous n'avons que trop) coûtant fort cher à la Métropole sans espérer pouvoir la dédommager un jour des sacrifices consentis.

Plus on se rend compte de l'importance politique et commerciale de la question du haut Mékong, plus on a de difficulté à s'expliquer la passive indifférence dont on a fait preuve à son égard, ces années dernières, dans les hautes sphères du gouvernement général de l'Indo-Chine. Est-ce la fâcheuse situation économique du Laos qui est cause du peu d'attention que l'on paraît accorder à cette zone? La conception serait singulièrement illogique, puisque l'avenir du Laos est intimement lié aux développements des communications par la voie fluviale. Ou bien estime-t-on que le traité franco-anglais de décembre 1895 nous donne toute satisfaction et ferme assez suffisamment la porte à des complications ultérieures, pour nous dispenser de prendre des précautions pour l'avenir en augmentant notre rayon d'action. L'erreur serait ici doublée d'une illusion. On peut tenir au contraire pour certain qu'un jour ou l'autre, bientôt peut-être, le problème du Siam reviendra sur le tapis. Pour le résoudre nous nous trouverons alors en moins bonne posture qu'avant la fameuse convention; car, avec notre nervosité habituelle (et, disons-le aussi, avec notre ignorance des choses qui nous intéressent le plus), nous nous sommes butés à la question de Muong Sing au point d'en faire la rançon de toutes les concessions que l'Angleterre nous a arrachées, telles que la neutralisation des vallées de la Menam, du Nam Kok et du Nam Ing.

Mais si notre influence ne peut plus guère s'exercer utilement de ce côté, nous n'en devons que viser davantage à l'étendre aussi loin que possible au nord, dans la direction de la Chine, là où nous en avons encore le droit et où le commande le soin de nos intérêts.

J. BERNARD D'ATTANOUX.

CHRONIQUES

L'OPINION EN FRANCE

SUR LES QUESTIONS DE POLITIQUE EXTÉRIEURE ET COLONIALE

Affaires d'Egypte. — La Grèce, la Crète et l'Europe.

L'opinion se manifeste librement en France à la tribune du Parlement, dans les réunions publiques, d'une part, dans les Revues et journaux d'autre part. Cette chronique aura pour objet de glaner, au milieu de toutes les paroles prononcées chaque jour, de tous les articles de Revues et de journaux vivement commentés un jour, oubliés le lendemain et introuvables à quelques semaines de date, ce qui mérite d'être conservé.

La politique extérieure est actuellement encore laissée au second plan dans les journaux populaires ; est-ce la cause de l'ignorance et de l'indifférence générale du grand public, ou bien n'en serait-ce pas la conséquence ? Pour d'autres journaux certaines questions de politique extérieure sont tenues en dehors de celles dont on parle, ou bien les allusions qui y sont faites sont tellement légères que le public se désintéresse de ces questions. Il est impossible d'admettre que la presse ait ignoré en France, jusqu'à la première interpellation de M. D. Cochin sur les affaires d'Orient, les massacres d'Arménie dont la presse anglaise depuis deux ans remplit le monde, et pourtant c'est à peine si, depuis cette interpellation, la presse française a fixé l'attention sur de pareils événements. C'est donc une opinion très précise, en politique extérieure, que de n'en pas formuler une, et il peut être intéressant de le noter.

Les conférences et les manifestations publiques qui touchent aux questions de politique coloniale sont très fréquentes et certainement fécondes; elles sont dues principalement aux grandes Sociétés de géographie, de géographie commerciale qui existent presque dans chaque ville et aux Sociétés d'enseignement populaire ; elles sont dues également à des Sociétés ayant un but spécial, comme l'*Alliance Française* pour la propagation de la langue française, comme l'*Union coloniale* pour la défense du commerce et de l'industrie dans

les colonies, comme le *Comité Dupleix*, *la Société africaine*, *la Société des Africains*... Les conférences touchant aux questions de politique extérieure ont été, jusqu'ici, rares en France; cependant depuis quelque temps un mouvement très accentué s'est produit, déterminé par des membres de l'Académie française, par des professeurs de Sorbonne et par des publicistes ; c'est à MM. Ernest Lavisse, Vandal, V. Bérard, Gaston Deschamps qu'en doit revenir le principal mérite ; on ne saurait oublier davantage la propagande de M. Deluns-Montaud en faveur du maintien de notre situation privilégiée en Egypte. Comme les ondes s'élargissent en s'éloignant, ce mouvement s'accentuera; il mérite d'être suivi, d'être commenté, d'autant que les courants établis par ces conférences sont fréquemment en contradiction avec ceux de la presse; il importe donc au plus haut point de rapprocher ces opinions diverses pour fortifier celles qui ajoutent à l'influence de notre pays dans le monde.

*
* *

AFFAIRES D'ÉGYPTE

Le message de la Reine d'Angleterre lu le 19 janvier à l'ouverture du Parlement ne contenait qu'une phrase à double entente sur la question de la campagne du Soudan égyptien ; parlant de la conquête de la province de Dongola par l'armée du Khédive, ce document ajoutait :

> La voie est ainsi ouverte pour une nouvelle marche en avant quel que soit le moment où cette marche sera jugée désirable.

On se rappelle l'arrêt de la Cour d'appel mixte d'Alexandrie du 2 décembre 1896 condamnant, suivant les termes de la loi de liquidation, le Gouvernement égyptien à rembourser à la caisse de la Dette le prélèvement opéré pour couvrir les dépenses de l'expédition de Dongola.

Le 6 février le chancelier de l'Échiquier sir Michael Hicks Beach a proposé l'adoption du crédit destiné à faire le fonds de l'avance consentie, au taux de 2 3/4 0/0, à l'Egypte par l'Angleterre en vue d'opérer ce remboursement. Et le ministre anglais n'attache plus aucune importance aux promesses d'évacuation; son langage est relevé du reste par Sir John Morley et Sir Charles Dilke qui le qualifie « de paroles de défi et de menaces. »

Il donne lieu, le 8 février, à une question de M. F. Deloncle et à un discours de M. Hanotaux ; à noter, dans ce discours, l'indication

que si la thèse soutenue par la France était soumise à un *arbitre*, le ministre ne doutait pas qu'elle fût considérée comme la seule légitime.

Il faut que l'on sache bien, ajoutait-il, quelles que soient les déclarations nouvelles apportées dans le débat, que rien n'est changé dans la situation internationale (*très bien! très bien!*) rien ne changera dans notre résolution, d'autant plus ferme qu'elle est plus mesurée, de ne consentir à aucune atteinte aux droits fondés sur des actes publics, sur des promesses réitérées (*très bien!*), sur l'intérêt bien entendu de l'Egypte elle-même, et, par-dessus tout, sur l'accord des Puissances établi par des actes internationaux dont l'autorité plane au-dessus de tout le débat et auxquels il ne peut être question de déroger. (*Applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs.*)

Le *Figaro* commentant le langage de M. Hanotaux dit :

Le Khédive ne dispose d'aucun moyen d'action... J'en suis venu à me demander quel motif sérieux il nous reste désormais pour entretenir au Caire un agent, si distingué qu'il soit, avec la mission de plus en plus fictive de défendre notre position auprès du Khédive. S'il y a place encore pour des réclamations, pour un jeu de discussions plus ou moins efficaces, c'est à Londres qu'il faut s'adresser, car c'est à Londres qu'est la réalité du pouvoir. WILLY.

Les *Débats* :

Certes l'Angleterre sera libre, dans un an et quelques jours, de rétablir pour ses nationaux la juridiction consulaire et de maintenir par là que, sous son gouvernement, l'Egypte est retombée au rang des Etats Barbaresques... Est-ce que l'Angleterre se croirait le droit et le pouvoir d'établir à elle seule en Égypte une juridiction qui s'appliquerait aux nationaux des autres puissances? Une pareille prétention ferait sourire... Il est permis de maudire ses juges, mais non pas de les supprimer... Un pays s'abandonne et un gouvernement s'amoindrit, pour ne pas employer un mot plus fort lorsqu'ils renoncent gratuitement à une revendication légitime. F. C.

Ce langage ferme venait deux jours après des paroles moins précises :

Au surplus, à quoi bon discuter? Nous discuterons avec l'Angleterre lorsqu'elle admettra la valeur d'une discussion quelconque. Elle n'en est pas là pour le moment. F. C.

Il est douteux du reste que nous discutions jamais si nous devons attendre un pareil moment; il est même nécessaire, paraît-il, de ne pas discuter du tout car alors que deviendrait le fameux concert européen qui règne, assure-t-on, à Constantinople.

***

ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Le *Livre Jaune* distribué aux membres du Parlement le 13 février renferme des documents sur les événements qui ont nécessité l'intervention diplomatique des puissances en Orient et les tentatives, du reste infructueuses jusqu'ici, faites pour introduire des réformes dans l'administration de l'empire ottoman ; ces documents vont du 1er avril 1893 au 10 février 1897 ; la lecture doit en être complétée par celle du *Blue Book* publié en décembre sur les mêmes événements (1).

LA GRÈCE, LA CRÈTE ET L'EUROPE.

Sur la politique suivie par la France en Crète, l'opinion est divisée : la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue Politique et Parlementaire*, *Cosmopolis*, le *Temps*, les *Débats*, le *Matin*, l'*Éclair*, le *Petit Journal*, l'*Estafette* et l'*Univers* approuvent le Gouvernement qui marche d'accord avec les Puissances à Constantinople et qui a débarqué des marins français à la Canée à côté des marins des autres Puissances. Ces journaux vont jusqu'à menacer la Grèce dont les troupes ont également débarqué en Crète, pour prévenir de nouveaux massacres de chrétiens, non seulement d'un blocus, mais d'un Navarin (*Temps* 17 février) si elle n'abandonne pas toutes ses prétentions sur la Crète.

Cette politique n'est pas au goût de tous.

D'abord les Revues : la *Revue de Paris*, la *Revue Bleue* s'élèvent vivement contre notre politique en Orient. M. Lavisse se demande si la France n'a pas sacrifié à la Russie sa politique traditionnelle et son influence en Orient, et si l'alliance franco-russe exigeait un tel renoncement de notre part. M. Giraudeau dans la *Revue Bleue* écrit :

> On aurait voulu voir la France, plus soucieuse de ses traditions, prendre plus directement en mains la cause des chrétiens d'Orient et traiter avec moins d'égard et de ménagement le Sultan Abdul Hamid qui a sur la conscience trois cent mille cadavres d'Arméniens et que M. Gladstone n'a pas eu tort d'appeler *le grand assassin*... Qui sait si, pour avoir trop voulu sauvegarder l'intégrité de l'empire ottoman, on ne finira pas par précipiter sa chute?... L'attitude de l'Angleterre en Égypte, son parti pris de passer outre aux protestations de la France, même appuyées par la Russie, obli-

(1) La *Revue Diplomatique et Coloniale* publie, d'autre part, le commentaire du *Livre Jaune* par le P. Charmetant, Directeur général de l'Œuvre des Ecoles d'Orient et des Missions d'Afrique ; aucun Français n'a été, mieux que notre éminent collaborateur, tenu exactement au courant des événements qui se sont déroulés depuis quatre ans en Orient.

geront nécessairement ces deux puissances à aviser à des moyens moins platoniques que ceux auxquels elles ont eu recours jusqu'ici pour faire respecter leurs droits et leurs prérogatives. Et il deviendra bien difficile de maintenir à Constantinople un concert dont l'harmonie sera singulièrement troublée au Caire.

Quelques publicistes qui ne croient pas à la durée de l'entente des six grandes puissances, armées les unes contre les autres, et aux intérêts profondément antagonistes, cherchent la solution des difficultés présentes :

M. G. Thiébaud, dans le *Gaulois*, dit qu'on doit chercher à qui le conflit d'Orient profite. Alliance avec l'Angleterre, ou avec l'Allemagne? Il n'y a ni profit, ni utilité, ni même opportunité à une entente franco-anglaise.

Il est dans la loi de la vie et dans l'ordinaire train des choses politiques que deux nations, conscientes de leur force, traitent ensemble et d'égale à égale d'intérêts, tour à tour opposés ou communs, et ne laissent pas exploiter par des tiers et à leur préjudice un antagonisme dont l'histoire enregistre à chaque siècle les fortunes diverses et changeantes.

M. G. Barbezieux, dans la *Paix*, déclare que la déposition d'Abdul-Hamid est plus que jamais nécessaire.

M. de Cassagnac, dans l'*Autorité*, M. E. Drumont, dans la *Libre Parole*, M. Rochefort, dans l'*Intransigeant*, Mme Séverine, dans le *Journal*, M. Lepelletier, dans l'*Écho de Paris*, défendent l'annexion de la Crète à la Grèce.

M. J.-P. Laffite, dans la *Revue bleue*, demande que les puissances envoient leurs vaisseaux dans les eaux du Bosphore. C'est un conseil qui mérite d'être écouté d'autant plus que, pendant la guerre de l'Indépendance, des massacres à Constantinople se sont toujours produits au moment où arrivaient de graves nouvelles de Thessalie ou de Morée.

Une solution tout au moins de la question de Crète, quant au régime à lui appliquer, la plus rationnelle, et celle à laquelle aucune puissance n'a pensé, est indiquée par M. de Kerohant dans le *Soleil* :

Si l'on veut savoir quels sont les sentiments des Crétois, on n'a qu'a les faire voter. Ils diront s'ils veulent rester sous la domination turque, être indépendants, ou s'unir à la Grèce. L'île de Crète a l'étendue d'un département français, et sa population n'atteint pas 300,000 habitants. Les opérations du scrutin ne présenteraient donc pas beaucoup de difficultés.

Ce serait une solution parfaitement équitable ; la Grèce a consenti

à trop de sacrifices depuis 1830 pour les Hellènes de Crète, pour redouter pareille consultation, et la France serait en conformité avec toutes ses traditions en la suggérant aux autres puissances. C'est la solution que nous avons acceptée en 1860 pour la Savoie et le comté de Nice, et celle qui s'adapte le mieux avec nos principes; n'avons-nous pas eu un ministre des affaires étrangères qui a osé dire, alors que la France isolée inquiétait l'Europe :

La République française est décidée à ne jamais voiler son principe démocratique au dehors. Elle ne laissera mettre la main de personne entre le rayonnement pacifique de la liberté et le regard des peuples.

Nous remettons à notre prochain numéro l'analyse des importants débats qui ont eu lieu à la Chambre des députés le 22 février ; les discours de MM. Denys Cochin, Millerand, Jaurès et la déclaration très formelle de M. Hanotaux ne sauraient être seulement mentionnés. Il sera utile, en effet, de noter à côté de ces discours les commentaires qui les ont accueillis en Europe, et ceux-ci ne nous sont pas encore parvenus ; d'autre part, il conviendra de rapprocher de ce débat différentes autres manifestations de l'opinion qui se produisent actuellement dans Paris sur cette même question.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Voyage du comte Mouraview en Europe. Les Affaires de Crète.

(Cette revue est établie d'après la traduction même des journaux étrangers et non d'après les citations plus ou moins complètes qu'il est possible de trouver dans la presse française.)

I. — VOYAGE DU COMTE MOURAVIEW EN EUROPE

La nomination du comte Mouraview comme gérant du Ministère des Affaires étrangères de Russie et son voyage en Europe ont été l'objet d'appréciations très diverses.

L'Allemagne surtout s'est émue de la décision de l'empereur Nicolas II. Tant que la nomination du comte Mouraview a été incertaine, les organes gouvernementaux allemands n'ont pas caché leur mécon-

tentement. La *Gazette de la Croix*, dans son article de tête du 13 janvier, écrivait : « Mouraview passe pour un partisan décidé de l'Impératrice mère et du courant peu germanophile de la politique russe. » De son côté la *Gazette de Voss* du 14 janvier disait : « Nous voulons attendre l'ukase officiel avant de nous livrer à des commentaires sur les conséquences politiques de cet événement. Il est certain que le fait de voir à la tête du Ministère des Affaires étrangères de l'Empire du Tsar Mouraview, le favori et l'homme de confiance de l'Impératrice douairière pourrait facilement avoir une portée assez grave. » Enfin la *Gazette de Francfort* s'exprimait mélancoliquement ainsi : « Assurément le comte Mouraview n'est pas un ami des Allemands, mais où y en a-t-il un actuellement parmi les hommes d'État russes ! »

En Autriche la nouvelle de la nomination du comte Mouraview n'a pas été accueillie avec la même défiance qu'à Berlin, au contraire. Le *Reichswehr*, organe officieux du comte Badeni et de M. Von Bilinski, ministre des Finances autrichien, écrivait le 13 janvier : « La nomination du comte Mouraview signifie pour la politique russe l'éloignement de l'Allemagne. Un pareil changement n'est pas de nature à nous toucher. Quand Berlin a de bonnes relations avec une puissance la diplomatie allemande en profite seule. » Et l'organe officieux ajoutait : « L'Allemagne a eu un traité de neutralité avec la Russie. Nous pouvons en avoir un aussi. Si nous continuons au contraire à faire tout ce qui semble bon à la diplomatie berlinoise, nous aboutirons à un joli résultat. » La *Volkszeitung* remarquait que le comte Mouraview passe pour un vieux Russe et que probablement il n'a guère de sympathie pour l'Occident à l'exception de la France. Les autres journaux, la *Nouvelle Presse Libre*, l'*Extrablatt*, le *Wiener Tageblatt*, etc., insistaient généralement sur les idées pacifiques de Nicolas II et exprimaient la conviction que le nouveau ministre n'aurait qu'à suivre la politique éminemment rassurante du Tsar.

Naturellement la presse allemande ne se montra pas enchantée de cette attitude des journaux autrichiens et même le *Berliner Tageblatt*, organe officieux du Ministère des Affaires Étrangères, somma le gouvernement d'Autriche-Hongrie de s'expliquer au sujet de l'article du *Reichswehr*. Le voyage du comte Goluchowski à Berlin fournit l'occasion au gouvernement autrichien de s'expliquer avec son allié.

De leur côté, les journaux anglais affichèrent un calme absolu, une tranquillité parfaite. Pour eux le comte Mouraview n'ayant aucune personnalité bien tranchée, le choix du tzar montrait simplement que Nicolas II entendait poursuivre sa politique personnelle de paix euro-

péenne. Si le correspondant du *Times* à Vienne disait que le comte Mouraview, tout en n'étant pas antipathique à l'Allemagne et à l'Autriche, paraissait être très hostile à la Triple-Alliance et tout particulièrement favorable à la France ; si le *Standard* (14 janvier) constatait que la nomination du nouveau ministre n'avait pas été trop bien accueillie à Berlin, où la Bourse baissa pendant quelques instants, le même *Standard* ajoutait :

Quant à l'Angleterre cette nomination tendra à rendre les relations entre les deux pays plus franches et plus cordiales encore. Le choix fait par le Tsar semble indiquer surtout que Nicolas II entend conserver entre ses propres mains la haute direction de la politique étrangère de la Russie.

Il est d'ailleurs hors de doute qu'il est profondément pénétré de la conviction qu'un conflit entre la Russie et la Grande-Bretagne constituerait un fait très regrettable. La Russie doit s'étendre vers l'Est, et ceux-là seuls qui sont d'avis qu'aucun pays en dehors de l'Angleterre n'a le droit de s'étendre, peuvent éprouver de ce chef la moindre jalousie envers la Russie.

De son côté, le *Globe* enregistrant cette nomination, saisissait l'occasion, le 14 janvier, pour faire ses avances à la Russie et disait :

Que la Russie veuille seulement désavouer ses sympathies pour la France dans le désir qu'éprouve cette puissance de se mêler de notre occupation de l'Égypte, et nous pourrons lui donner, soit en Europe, soit en Asie, une ample compensation pour sa complaisance.

A peine la nomination du comte Mouraview était-elle officielle que la nouvelle de son voyage à Paris éclatait comme un nouveau coup de foudre et venait raviver les inquiétudes de la Triplice. Aussi est-ce avec un empressement assez amusant que les journaux allemands et autrichiens, en même temps d'ailleurs que les journaux anglais, s'emparèrent de la nouvelle que le nouveau gérant du Ministère des Affaires Étrangères devait aller à Berlin à son retour de Paris. Sans vouloir remarquer la portée toute symptomatique du voyage à Paris, précédant toute entrevue avec les autres principautés européennes, les journaux s'efforcèrent de n'attacher d'importance qu'à la visite de Berlin.

En Autriche, par exemple, le *Tageblatt* écrivait le 26 janvier :

Les visites du comte Mouraview à Paris, à Berlin, et peut-être aussi à Vienne, témoignent d'une manière éclatante que le Tsar veut persévérer dans la politique qu'il a suivie jusqu'ici et qu'à côté de l'alliance avec la France, ce qui lui tient le plus à cœur, c'est la bonne entente avec les puissances de la Triple Alliance.

En Allemagne la *Post* remarquait (26 janvier).

On a lieu de supposer que le comte Mouraview profitera de cette occasion pour redonner un nouvel élan aux anciennes relations avec Berlin et même pour en créer de nouvelles, répondant naturellement aux relations amicales qui existent entre les deux empires.

En Angleterre enfin, le 2 février, *le Globe* écrivait :

D'après des on-dit sérieux, le comte Mouraview lui-même estimerait la visite faite par lui à cette dernière capitale comme bien plus importante que la visite faite à la première.

On rapporte que le comte aurait dit à ses amis qu'il croyait pouvoir compter, après ses entrevues avec les hommes d'État allemands, sur une entente complète entre les trois Empires au sujet de la question d'Orient. Sans ajouter plus d'importance qu'il ne convient à ces on-dit, il est incontestable qu'ils confirment en somme ce que l'on savait par d'autres sources, à savoir que des vues très différentes ont cours à Saint-Pétersbourg et à Paris touchant ce qu'on appelle la Double-Alliance, qu'en somme une telle alliance n'existe pas réellement, ou que tout au moins la Russie s'est réservé une complète liberté d'action.

II. — AFFAIRES DE CRÈTE.

La révolution et les massacres en Crète, le débarquement des troupes grecques et l'intervention armée des Puissances donnent lieu aux appréciations suivantes.

Si les grandes puissances se disent unanimes dans le désir de résoudre pacifiquement la crise crétoise, l'opinion est loin de montrer une semblable entente : c'est que, sous l'unanimité apparente, se cachent des désaccords latents.

La Grèce n'a pas été aussi audacieuse sans se sentir soutenue par quelque main puissante. En Allemagne du moins on n'en doute point, non plus d'ailleurs qu'en Russie. Les journaux allemands qui se déclarent tous sincèrement partisans résolus de l'intégrité de l'empire ottoman s'indignent fort des présomptions de la Grèce, et n'hésitent pas à rejeter sur l'Angleterre la responsabilité de la situation.

Allemagne. - Dès le 9 février la *Gazette Nationale* flaire l'existence d'une entente tacite entre la Grèce et l'Angleterre.

Dans tous les cas, ajoute-t-elle, l'escadre grecque est dans le voisinage immédiat de l'escadre anglaise, et ce voisinage constitue pour elle la plus grande sécurité. Néanmoins, la Grèce fera sagement de ne pas se prêter au jeu de l'Angleterre. En effet, l'Angleterre ne serait pas en état de protéger le royaume de Grèce contre les autres puissances, et d'ailleurs elle n'en éprouverait pas la moindre velléité.

La *Gazette de Voss* (10 février) exprime la même idée et ajoute quelques réflexions qui, si elles ne manquent pas tout à fait de fondement, sont considérablement exagérées.

M. Hanotaux et le comte Mouraview, dit la *Gazette*, auront besoin de toute leur sagesse pour conjurer la menace de danger que la Grèce a déchaînée sur l'Europe. Au surplus, la situation du Gouvernement français commence à devenir fort difficile. En effet, il doit compter non seulement avec les événements extérieurs, mais aussi avec le mécontentement intérieur, qui prend des proportions de plus en plus inquiétantes. L'attitude de l'Angleterre dans la question d'Égypte et, en particulier, le langage cavalier de sir Michael Hicks Beach ont provoqué en France une exaspération extrême : on se voit humilié et berné et l'on se demande avec dépit à quoi sert l'Alliance russe si la France doit purement et simplement subir sans protester les railleries injurieuses de l'Angleterre. En Orient aussi, on se demande quel avantage la France a retiré de son entente avec la Russie. La Russie a empêché la France de procéder avec vigueur contre le Sultan et d'arrêter les massacres commis contre les Arméniens, comme elle les a arrêtés jadis en Syrie et au Liban.

Ainsi la France a assumé la responsabilité morale du massacre de 300.000 chrétiens sans défense. Et elle n'a même pas obtenu que la Grèce se tienne tranquille et qu'elle ne compromette pas la paix maintenue au prix de si grands sacrifices. Défaite en Égypte, insuccès en Turquie, voilà, disent les mécontents, le résultat le plus clair de l'Alliance avec la Russie.

Le 14 février la *Germania* écrit :

Toutes les puissances sont d'accord sur l'impossibilité d'annexer la Crète à la Grèce. C'est du moins ce qu'on affirme. Car on n'est pas bien rassuré du côté de l'Angleterre, et l'on sait que cette puissance s'est toujours laissé guider par ses sentiments égoïstes. Or, précisément l'affaire de Crète l'intéresse tout particulièrement. Depuis longtemps, elle désire prendre possession de la Crète, qui pour elle a une grande importance au point de vue de sa politique méditerranéenne et africaine. Et de fait, les journaux anglais sympathisent avec les insurgés crétois.

Et la *Germania* conclut en exprimant l'espoir que l'entente des puissances finira par prévaloir. Le même jour le *Nouvelliste de Hambourg* montre la même confiance dans l'intervention des puissances et ajoute :

Bien que l'Angleterre rêve aujourd'hui le démembrement de la Turquie et la mise de la Crète et de l'Egypte sous le protectorat anglais, il lui serait impossible d'empêcher l'action de la Turquie contre la Grèce, si les puissances continentales montrent la décision et l'énergie nécessaires.

Même note dans les *Nouvelles de Hambourg* qui écrivent le 12 février :

L'attitude prise par la Grèce n'a pas d'excuse. C'est un acte de force au-

quel cet Etat banqueroutier, tout en tenant compte de la légèreté frivole de sa politique, n'a pu se décider que dans la conscience que l'Angleterre, peut-être même un autre Etat encore lui prêteraient leur concours. Nous supposons que les puissances sauront faire la réponse qui convient aux prétentions helléniques.

Grande-Bretagne. — En *Angleterre* d'ailleurs la presse ne cherche pas à dissimuler ses sympathies pour l'intervention de la Grèce et le langage des journaux est en opposition absolue avec les actes du gouvernement de la reine. En voici quelques exemples pris au hasard entre mille.

Le 11 février le *Daily Graphic* est d'avis que la Grèce, si elle fait véritablement un effort en vue de donner l'ordre et la liberté à une partie de l'Empire Turc, fera bien.

Le 12 février le *Times* approuve pleinement la décision de la Grèce d'envoyer des torpilleurs et des troupes en Crète. C'est là, dit-il, de la part du Gouvernement Hellénique une mesure naturelle.

Le même jour le *Daily News* exprime la conviction qu'il y a très peu d'hommes qui ne forment les meilleurs souhaits en faveur du prince Georges de Grèce et de son expédition. La Grèce, ajoute le *Daily News*, ne saurait être rendue responsable de cette crise. Elle en accélère quelque peu la marche, mais c'est parce que les événements lui ont forcé la main. Ce même jour le *Daily Graphic*, revenant à la charge :

> Croit pouvoir inférer, des récentes informations sur les affaires d'Orient, que c'est l'alliance franco-russe qui empêche surtout la solution de la question de Crète. La France et la Russie s'opposent à tout ce qui porterait atteinte à « l'intégrité de l'empire Ottoman ». La feuille anglaise estime que c'est là une mauvaise excuse et qu'il serait temps de l'écarter définitivement.

Le *Daily Graphic* conclut en exprimant l'avis qu'il faudrait donner la Crète à la Grèce.

Le 13 février le *Westminster Gazette* :

> Espère que les géants européens qui ont si complètement échoué dans leurs tentatives de forcer la main au Sultan, hésiteront à assumer le rôle odieux qui consisterait à s'unir pour exercer une contrainte sur la Grèce.
>
> La feuille anglaise croit que la situation actuelle ne comporte que deux solutions : Ou bien on donnera l'île à la Grèce, ou bien on y établira un gouvernement autonome sous la garantie des puissances. Mais, dans les deux cas, il faut que les puissances prêtent leur concours à l'accomplissement de l'œuvre.

Le 23 le *Globe* enregistre les accusations portées par les journaux

français, allemands et russes contre l'Angleterre, qu'on accuse de soutenir la Grèce et, sans les démentir d'aucune façon, se contente d'observer qu'il est réconfortant d'apprendre que la Grande-Bretagne compte toujours pour quelque chose dans la politique internationale.

Et l'on pourrait aisément multiplier ces citations à l'infini; on pourrait même y ajouter l'opinion de M. Gladstone qui télégraphiait, le 15 février, de Cannes : « Je n'ose stimuler la Grèce, puisque je ne puis l'aider, mais je me réjouirai profondément de son succès ».

Autriche-Hongrie. — En *Autriche* aussi plusieurs jonrnaux affirment toute leur sympathie pour la Grèce :

La Grèce, écrit le *Fremdenblatt*, le 7 février, doit garder du sang-froid et ne pas se laisser entraîner par les tristes événements des derniers jours ; mais, quoi qu'on pense de ces événements, ils ne sauraient être exploités pour empêcher la solution dont la grande majorité de la population insulaire s'est déclarée satisfaite, et qui, malgré tout, doit être mise en pratique.

A la même date le *Wiener Tageblatt*, dit :

Il sera peut-être possible d'isoler l'incendie qui a éclaté en Crète, mais on ne parviendra sans doute plus à l'éteindre. Pour arrêter la gangrène qui ronge la Turquie, il ne reste peut-être plus, en fin de compte, qu'à l'amputer de la Crète, et cela le plus tôt possible.

Le *Reichswehr* du 10 février ne croit pas que la Crète doive rester sous la surveillance du Sultan. Le courant de l'opinion est trop fort. Les Puissances doivent le respecter. Et le journal officieux ajoute :

L'unanimité des puissances n'est qu'une nouvelle tentative de prolonger l'existence de l'Empire ottoman. Mais il est à craindre que tous ces sacrifices soient inutiles, car la Turquie est irrémédiablement condamnée.

De même, la *Nouvelle Presse Libre* dit qu'avant tout l'unanimité des Puissances ne doit pas s'arrêter devant le Sultan.

Le *Waterland* du 13 février ne cache pas son admiration pour l'expédition du prince Georges.

Il n'a pour lui, dit-il, que son courage, le dévouement de ses hommes et l'espoir que les forces imposantes mises en ligne contre lui ne seront pas employées à le perdre. Cette entreprise hasardeuse lui gagne la sympathie générale, malgré toutes les considérations politiques.

De même, appréciant l'initiative de la Grèce, la *Wiener Tageblatt* écrit que la Grèce, en envoyant sa flotte à la Canée, n'a fait que son devoir.

Le *Deutsche Zeitung* n'a aucune confiance dans le maintien de l'intégrité de l'Empire Ottoman et écrit le 14 février :

La guerre n'est pas encore déclarée officiellement entre la Grèce et la Turquie, mais il règne déjà un état de guerre effectif. L'espoir des puissances de localiser la lutte repose sur une base très faible. Dans tout l'empire ottoman l'hydre de l'insurrection lève sa tête menaçante : Macédoniens, Arméniens, Druses, Arabes et Jeunes-turcs forment une ligue à l'assaut de laquelle « l'homme malade » ne pourra résister.

Italie. — En *Italie* comme en *Autriche*, de nombreux journaux sont pour la Grèce ; mais la perspective d'un conflit européen les effraie, car ils savent que la guerre serait une terrible catastrophe pour leur malheureux pays, qui a tant besoin de calme et de paix. Aussi, sauf l'*Italie* qui, dans un article très commenté, écrivait, le 13 février :

Le conflit entre la Grèce et la Turquie ne peut se résoudre que par la guerre. Qu'on la laisse faire donc cette guerre entre ceux qui ont intérêt à l'entreprendre ; et en quelques semaines seulement, l'autorité suprême du canon, d'une manière ou de l'autre, remettra tout à sa place.

Les journaux sont unanimes à souhaiter que l'entente des puissances puisse triompher pacifiquement de la crise.

Russie. — En *Russie*, enfin, toute la presse, s'unit dans un même sentiment en faveur de l'action combinée des Puissances pour le maintien de l'intégrité de l'Empire Turc et reproche amèrement à l'Angleterre ses menées peu loyales pour empêcher cette action d'aboutir.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

Étudier d'une façon claire, précise et pratique les manifestations économiques et commerciales en France, à l'étranger et dans les colonies, voilà le but de cette chronique. Il ne conviendra pas d'y chercher des vues originales ; des faits, des chiffres puisés aux meilleures sources et aux documents les plus authentiques, voilà surtout ce que nous désirons fournir ici, laissant ensuite à chacun le soin de tirer des faits enregistrés leur conclusion propre. Des indications bibliographiques rigoureuses permettront à nos lecteurs de se reporter aux sources ; ils y trouveront des renseignements plus

étendus sur chaque sujet, des données moins concises, enfin cette discussion des chiffres et des idées que doit fournir tout article étudié, mais que le cadre de cette chronique économique et commerciale ne nous permet pas de donner. Il sera déjà suffisant d'y indiquer, après avoir fourni dans les premiers articles des indications rétrospectives d'une grande importance, le mouvement de chaque quinzaine.

I. — EUROPE

France. — *La population en* 1896. — Le rapport adressé au Président de la République le 31 décembre 1896 par le Ministre de l'Intérieur sur le recensement de la population exécuté le 29 mars dernier présente un trop grand intérêt à de nombreux points de vue — au double point de vue statistique et économique entre autres — pour ne pas être brièvement analysé ici. Il en ressort que le chiffre total de la population française (celle des 87 départements métropolitains, y compris la Corse) s'élevait à la date du recensement au chiffre de 38.517.975 habitants. L'accroissement — dû d'ailleurs au développement de la population nationale, et non à l'immigration étrangère — a été de 175.027 habitants seulement en 5 ans, c'est-à-dire extrêmement faible, et, quelles que soient les raisons invoquées pour atténuer l'aspect défavorable de la statistique, il n'en reste pas moins avéré que le mouvement ascensionnel de la population française demeure bien loin en arrière de celui des nations voisines. Dans 24 départements seulement, la population a augmenté, c'est-à-dire que près des trois quarts des départements (63 sur 87) ont leur population en décroissance; l'excédent provient, dans les autres, « d'une augmentation constatée dans les centres les plus importants, qui exercent sur les populations environnantes une attraction de plus en plus forte ». Aussi la population des villes de plus de 30.000 habitants s'est-elle accrue de 327.009 unités, autrement dit de près du double de l'excédent de la population générale. Si cet accroissement est inférieur à celui qu'on avait constaté en 1891 (362.444 unités), il n'en est pas moins nettement marqué et fournit une nouvelle preuve du déplacement de la population rurale vers les centres industriels et commerciaux (1).

Le commerce extérieur en 1896. — Les chiffres du commerce exte-

(1) *Rapport... relatif au recensement. J. Officiel*, 6 janvier 1897, p. 81-87.

rieur de la France en 1896, bien que des symptômes de fléchissement se soient produits d'une façon assez accentuée dans les derniers mois de l'année, dénotent une réelle amélioration sur les chiffres de 1895. Le total des importations s'est élevé à 3 milliards 837.147.000 francs contre 3 milliards 719.899.000 francs en 1895; celui des exportations a atteint 3 milliards 404.643.000 francs en 1896, au lieu de 3.373.796.000 atteints en 1895. On est donc heureux de constater une augmentation réelle qui, pour être beaucoup moins considérable qu'on l'avait pu légitimement espérer d'abord, se chiffre encore par :

117.248.000 francs aux importations ;
30.847.000 francs aux exportations.

Les objets d'alimentation, à l'importation comme à l'exportation, présentent de sérieuses plus-values, grâce aux vins surtout; quant aux matières premières, elles sont en moins-value à l'exportation. Cela tient surtout aux difficultés qu'éprouvent maintenant la laine et la soie françaises à trouver des débouchés hors du pays, difficultés qui deviennent chaque jour plus sérieuses.

Les importations en France ont augmenté d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, d'Espagne, des États-Unis, du Brésil, de la République Argentine; elles ont diminué de Russie, de Belgique, de Turquie. — Quant aux exportations de France, elles se sont accrues pour la Russie, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et la République Argentine; elles ont fléchi pour les autres pays. — L'Angleterre demeure toujours le pays avec lequel la France commerce le plus : 505.443.000 francs à l'importation en France ;
1.008.406.000 francs à l'exportation de France (1).

Angleterre. — *Le memorandum de Sir Courtenay Boyle.* — Le Memorandum de Sir Courtenay Boyle, secrétaire permanent du *Board of Trade*, sur la statistique comparée de la population, de l'industrie et du commerce dans le Royaume-Uni et dans les principaux pays étrangers est plein de renseignements intéressants que l'*Economiste Français* a déjà en partie analysés (2). L'auteur y constate, au point de vue de la population, que l'accroissement est beaucoup plus rapide en Allemagne et aux Etats-Unis qu'en Angleterre ; en 25 ans, dit-il, la population du Royaume-Uni s'est accrue de 8 millions d'individus, soit d'1 0/0 à peine, tandis que celle de l'Allemagne a augmenté de

(1) *Économiste français*, nº 6 (6 février 1897), p. 173-174.
(2) Nº 7, 13 février 1897, p. 208.

11, et celle des États-Unis de 31 millions d'individus. Sir Courtenay Boyle constate aussi que la population se porte de plus en plus dans les villes, exactement comme en France.

Quant à la puissance d'exportation industrielle du Royaume-Uni, elle est, dit-il, bien supérieure à celle des États-Unis et de l'Allemagne; mais le demeurera-t-elle longtemps? Ces pays réalisent, en effet, des progrès extrêmement rapides, beaucoup plus rapides que ceux de l'Angleterre, et leur concurrence peut devenir très sérieuse si la propre activité anglaise ne s'accroît pas à proportion. Il en est de même, pense Sir Courtenay Boyle, au moins dans une certaine mesure, de la concurrence française, et, comme remède, l'auteur préconise une divulgation plus grande encore des renseignements recueillis sur les débouchés commerciaux.

Le commerce extérieur en 1896 *et en janvier* 1897. — Les progrès du commerce anglais n'en sont pas moins constants, comme le prouvent les chiffres suivants; en 1896, le total des importations s'est élevé à 441.807.335 livres sterling, et celui des exportations à 239.922.209 livres sterling. Ces chiffres sont très supérieurs à ceux de l'année précédente [25.117.677 livres sterling de plus à l'importation, — 14.032.193 livres sterling à l'exportation (1)].

Toutefois, en 1897, le premier relevé mensuel des chiffres du commerce extérieur est moins satisfaisant. Le montant des exportations est en diminution sensible (près de 1.400.000 livres sterling) sur celui de janvier 1896; par contre, les importations sont en hausse de 1.500.000 livres sterling sur le total de janvier 1896. Voici d'ailleurs les chiffres exacts de ce mois en 1896 et en 1897 :

Importations : 39.976.000 livres sterling en 1897, — 38.474.000 livres sterling en 1896.

Exportations : 19.762.000 livres sterling en 1897, — 21.146.000 livres sterling en 1896 (2).

Production de la houille en 1895. — On ne cesse, depuis bien longtemps, de vanter la richesse houillère du Royaume-Uni; le chiffre de la production de la houille dans ce pays en 1895 — le plus élevé qui ait été jusqu'ici atteint en un an — confirmera encore cette vieille et légitime réputation. Tandis que le Royaume-Uni avait produit 188.277.525 tonnes de houille en 1894, il en a fourni 189.631.362 en 1895 qui se décomposent ainsi :

---

(1) *Economiste français*, n° 6, 6 février 1897, p. 174-175.
(2) *Id.*, n° 7, 13 février 1897, p. 207-208.

Angleterre	132.769.436 tonnes.
Pays de Galles.....	27.973.647 —
Écosse.....	18.792.693 —
Irlande	125.362 —
	189.277.525 tonnes.

Autriche. — *L'ouverture des Portes de Fer.* — C'est un fait économique d'une importance considérable, et qu'il importe de mentionner ici dès le début, que l'ouverture à la navigation du célèbre défilé des Portes de Fer. On sait en quoi consistait cet obstacle, dont M. de Gérando a naguère donné, dans la *Revue de géographie* (1), une description très sérieuse et très détaillée. L'Autriche, chargée dès 1879 par le traité de Berlin de faire sauter les roches qui encombraient le Danube en cet endroit, a poursuivi son œuvre d'expansion commerciale et facilité l'exportation des blés hongrois, en ouvrant enfin les Portes de Fer à la batellerie. C'est une œuvre accomplie aujourd'hui, après huit ans de travaux, et dont la conséquence, capitale aux points de vue géographique et économique, est la navigabilité du Danube depuis la Bavière jusqu'à la mer.

II. — AFRIQUE.

Algérie. — *Population en* 1896. — Le *Journal officiel* a publié le 6 janvier dernier (2) le tableau de la population des départements algériens établi d'après les états dressés officiellement par les préfets des départements et les généraux commandant les divisions de l'Algérie, en exécution du décret du 10 février 1896. Il en résulte que notre colonie méditerranéenne possède une population (y compris l'armée) de 4.429.421 individus se décomposant par département de la façon suivante :

Alger.....	1.526.667 habitants
Oran.....	1.028.248 —
Constantine.....	1.874.506 —

La population totale des territoires administrés par l'autorité civile est de 3.873.278 individus ; on compte 556.143 habitants dans les territoires de commandement.

(1) *Le défilé du Bas Danube depuis Báziás jusqu'à Orsova* (*R. de Géog.*, années 1890 et suiv., cartes.)

(2) P. 87.

Décadence économique du pays. — A en croire le rédacteur en chef de l'*Akbar*, M. Daniel Saurin, la décadence économique de l'Algérie est à l'heure actuelle un fait évident et dont la gravité menace de s'accroître. La population agricole européenne de l'Algérie, d'après les chiffres des statistiques les plus récentes, a diminué de 5.000 individus depuis 1894, en sorte que le rapport de la population agricole à la population totale du pays est seulement aujourd'hui de 37.8 0/0. Si légère que soit la diminution constatée dans la superficie des terres cultivées par les Européens, il ne convient pas moins de s'en préoccuper; c'est un indice grave, là où la stagnation constitue déjà, à elle seule, un véritable recul. Enfin, le rendement de la production indigène subit de son côté une sérieuse diminution. Comment faire pour remédier à cette crise? M. Saurin voudrait constituer « une fédération d'intérêts particuliers, groupant en un grand syndicat les producteurs de l'Algérie et permettant à leurs efforts collectifs de coopérer utilement à l'expansion du commerce et de l'industrie de la colonie » (1).

Création d'un port de commerce à Bougie. — Un décret du président de la République, publié le 31 décembre 1896 au *Journal officiel* (2), a déclaré d'utilité publique les travaux de création d'un port de commerce à Bougie. Voilà une heureuse mesure, qui est le digne complément de la satisfaction donnée aux habitants d'Alger en ce qui concerne les malencontreux droits de quai établis par la loi de finances de 1896, et dont le seul résultat avait été de faire le vide dans le port d'Alger.

Utilisation privée de la main-d'œuvre pénitentiaire. — Le Gouverneur général de l'Algérie a annoncé au Conseil supérieur, dans sa dernière session, qu'il lui serait désormais possible de mettre à la dispotion des colons la main-d'œuvre pénitentiaire pour le forage des puits artésiens avec le matériel de l'administration, et pour aider au défrichement des terres (3). C'est un véritable encouragement donné par le gouvernement à l'œuvre de colonisation et d'exploitation de l'Algérie.

Le réseau télégraphique dans le Sud du département de Constantine. — Entre 1894 et 1896, le télégraphe a été établi d'une manière continue entre les différents postes de l'Extrême-Sud : El Goléa, Ghardaïa, Ouar-

(1) Conférence faite le 23 janvier 1897, analysée dans la *Quinzaine coloniale*, 10 février 1897, p. 75-76.
(2) P. 72-96.
(3) P. 75.

gla, Tougourt, Biskra, El-Oued. Le 18 décembre dernier, a été terminé l'achèvement de ce réseau par l'établissement de la communication entre Ouargla et Ghardaïa. Il reste, pour le compléter, à poser un fil télégraphique entre El Oued et Tozeur (Tunisie): c'est ce dont il a été question dans la dernière session du Conseil supérieur de l'Algérie (1). Il sera temps ensuite d'outiller, au point de vue télégraphique, le Sud Oranais, moins bien pourvu et (il importe aussi de le dire) beaucoup moins bien connu jusqu'à ces derniers temps, comme le prouve la comparaison des cartes antérieures avec la feuille nouvelle de Laghouat que vient de faire paraître le Service géographique de la guerre (2).

Organisation de marchés francs. — Un règlement promulgué le 19 décembre 1896, en vertu de la loi du 16 avril 1895 (art. 15), a organisé des marchés francs dans le Sud de l'Algérie. El Oued, Tougourt, El Goléa, El Abiod Sidi Cheik, Djeneien bou Rezg, El Aricha, Lalla Marnia, voilà les localités désignées par ce règlement comme favorisées. Un ingénieur très au courant des questions économiques du Sud algérien, M. Fock, bien connu par ses études sur le Transsaharien, a montré l'importance de l'établissement de ces marchés francs; grâce à eux, Ouargla recouvrera son ancienne prospérité et redeviendra le principal centre d'approvisionnement du Sahara, surtout si la voie ferrée est prolongée de Biskra jusqu'à Ouargla (3).

Tunisie. — *La population française en* 1896. — La publication des résultats du dernier recensement quinquennal a fait connaître que, depuis 1891, le chiffre de la population française avait presque doublé. On comptait en 1891, 9.975 Français dans la Régence; il y en a maintenant 15.977 (4). Au reste l'année 1896 a été pour la Tunisie une année très heureuse, marquant au point de vue politique la reconnaissance de l'hégémonie française par l'Europe entière, apportant à l'outillage économique du pays des améliorations notables que le Résident général a très heureusement rappelées dans son discours du 1er janvier 1897, en réponse aux paroles des présidents des Chambres de Commerce et d'Agriculture (5).

---

(1) *Loc. cit.*, 10 janvier 1897, p. 11; 10 février, p. 75.

(2) *Carte de l'Afrique* (région septentrionale), à l'échelle de 1/2.000.000e publiée par le Service géographique de la guerre. Revisée et complétée en 1896. Feuille n°5 : Laghouat.

(3) *Economiste Français*, n° 4, 23 janvier 1897, p. 109-110.

(4) *Loc. cit.*, 23 janvier 1897, p. 47.

(5) *Loc. cit.*, p. 47.

Utilisation de la main-d'œuvre pénitentiaire. — Constatons d'ailleurs que la direction de l'agriculture et du commerce, de laquelle relève le service de l'immigration, fait tout son possible pour augmenter l'immigration française en Tunisie. Elle vient de recourir à la main-d'œuvre pénitentiaire pour débroussailler les domaines qui doivent être ensuite donnés aux émigrants ; ceux-ci pourront donc travailler à mettre immédiatement en valeur des terrains débarrassés de toute végétation adventice, et se livrer à la culture sans débuter par des travaux préliminaires pénibles, dont le résultat était trop souvent de paralyser leur énergie et de les décourager (1).

Les recherches agricoles. — En même temps, la direction de l'Agriculture, non contente de faire des cultures expérimentales, d'étudier le rendement des diverses races de bétail, d'établir un laboratoire de recherches chimiques, de distribuer aux colons des plantes et des arbustes, a publié une carte agronomique des terres sialines (Sfax) commencé la reconnaissance agricole des enchirs destinés à la colonisation et contribué à l'étude des pays que doit traverser la voie ferrée projetée de Sfax à Gafsa (2).

Les chemins de fer. — Ce chemin de fer sera commencé en 1898. Tandis qu'on exécute les travaux préparatoires indispensables, la construction et l'amélioration des voies concédées se poursuit avec une extrême rapidité. Le réseau tunisien compte déjà 500 kilomètres en exploitation ; il en aura 917 après la construction de toutes les lignes actuellement concédées (3).

La navigation dans la Régence. — Les travaux d'achèvement des ports de Tunis et de Sfax sont presque complètement terminés à l'heure actuelle ; ceux de Sousse se continuent avec une louable activité, et l'amélioration du mouillage de Gabès, sa transformation graduelle en port en eau profonde, sont très sérieusement à l'étude. Ces travaux sont d'autant plus utiles que des armateurs de Marseille ont créé un service desservant, depuis le début de novembre 1896, les côtes de la Régence. Enfin les ports de pêche ne sont pas oubliés ; il est question d'en créer à Tabarca et à Hammamet, et de créer à Zarzis, grâce à un banc de rochers, un abri suffisant pour les barques du pays.

Sénégal. — *La culture du café et du caoutchouc dans le cercle de Sedhiou.* — Il ressort d'un rapport de M. Adam, administrateur supérieur de

(1) *Loc. cit.*, 10 janvier 1897, p. 12-13.
(2) *Ibid.*, 10 février 1897, p. 76.
(3) *Loc. cit.*, 25 janvier 1897, p. 47.

la Casamance, que le café et le caoutchouc réussiraient parfaitement bien dans le pays, et en particulier dans le cercle de Sedhiou. Les essais tentés à la pépinière de Sedhiou ont admirablement réussi, et vont être poursuivis sur une plus grande échelle ; les chefs indigènes du pays vont recevoir les instructions nécessaires pour contribuer à son développement agricole, mais dès maintenant on peut prédire un succès à une entreprise sérieuse pour l'exploitation du caoutchouc sur les bords de la Casamance (1).

Le commerce du café nègre. — *La Quinzaine Coloniale* signale (2) comme susceptible de fournir un sérieux appoint au commerce du Sénégal le *café nègre* (*m'bantamarré*, *m'banta* ou *adiana* en Oloff). Autrefois certaines maisons de commerce avaient tenté sans succès d'en faire un objet de commerce et d'en encourager la culture ; de nouvelles tentatives viennent d'être faites à la suite d'un achat important réalisé par une maison de Hambourg et d'une communication du procureur des trappistes de la chocolaterie d'Aiguebelle. Une assez grande quantité de café nègre a été importée à Marseille à la fin de 1896, et on espère, si cette plante buissonneuse, très répandue au Sénégal, peut réellement devenir un succédané du café et du cacao, qu'elle contribuera pour sa part au développement du commerce du pays.

Un nouveau mode de transport. — Un essai de transport par voiture à bœufs, tenté par l'administrateur du cercle de Saint-Louis, entre Louga (Diambour) et Yang-Yang (Djoloff), a pleinement réussi. En 38 heures de marche, des bœufs attelés pour la première fois ont transporté à près de 120 kilomètres une charge de 500 kilos. Les indigènes ont conservé de cette expérience une impression excellente, en sorte que le service des affaires indigènes va propager ce mode de transport des plus pratiques et des moins coûteux, — un porteur chargé de 30 kilos revenant à un peu plus d'un franc par jour (3).

Madagascar. — *Progrès de l'influence française.* — Tandis que, grâce à l'orientation politique inaugurée par le général Galliéni, l'Imérina se pacifie jusqu'à ses limites extérieures et que son organisation se consolide, — tandis que, en dehors de l'Imérina, les populations se forment en confédération avec leurs chefs autochtones (cette opération est terminée chez les Betsiléos, les Betsimisarakas, les Antakares, les Bézanozanos les Antsianakas, etc.), l'influence

(1) *Revue Coloniale*, 7 janvier 1897, p. 3-4.
(2) *Loc. cit.*, n° du 10 février 1897, p. 77-78.
(3) *Loc. cit.*, p. 78.

française s'étend de plus en plus dans le nord de Madagascar ; l'installation récente des postes de Tanifotsy (à moitié route d'Ambatondrazaka) et de Mandritsara ne peut que contribuer à la rendre plus considérable et plus solide (1).

Explorations récentes. — De récentes explorations ont aussi contribué à faire mieux connaître la géographie et les ressources économiques de l'île. Au mois d'août 1896, M. le résident Faucon a remonté en pirogue pendant trois jours et jusqu'aux derniers rapides franchissables la rivière d'Antalaha, et a constaté que la vallée de cette rivière constituait « le véritable grenier à riz de la province de Vohémar ». Il sera très facile d'amener à la côte tous les produits de ce pays riche (bien peuplé par des habitants industrieux et travailleurs, propice à la colonisation) par l'Antalaha, qui offre une voie de communication sûre (2). — Un peu auparavant, en juin 1896, M. Meurs, ingénieur, était parti pour étudier le nord de Madagascar. Il l'a, pendant cinq mois, parcouru dans tous les sens entre Vohémar et Nossi-Bé. Ses renseignements confirment ceux qu'a, pour une vallée spéciale, rapportés M. Faucon ; ils montrent le pays propre à tous les genres de culture, arrosé par de nombreuses rivières navigables jusque dans l'intérieur rempli de forêts splendides et de belles plantations de tabac et de manioc, habité par des indigènes laborieux, groupés dans des villages nombreux et assez denses. Les cours d'eau seraient des voies de communication faciles et sûres pour amener tous les produits du pays jusqu'à la mer (3). — Enfin la mission dirigée par le lieutenant Rocheron, et dont faisaient partie M. Grosclaude et l'ingénieur Boussand, a parcouru sans incident le pays sakalave de Tsiroamandidy et d'Ankavandra, complètement triangulé le bassin du Manambolo dont elle a reconnu la navigabilité, — exploré jusqu'au village de Bekopaka le territoire des tribus indépendantes établies à l'O. du Bermaroka, — reconnu l'existence des schistes bitumeux de l'Ambohitsalika, — prospecté sommairement les régions aurifères de Manandaza et d'Ankavandra. Cette mission est rentrée à Tananarive vers le milieu de décembre 1896 (4).

Protectorat de la côte du Niger. — Ce pays, divisé depuis le 1er avril 1896 entre les trois sections administratives de l'Est (rivières Akpayafe, Akoua, Vieux Calabar, Cross, Quo Ibo), du Centre (rivières

---

(1) *A Madagascar. Temps*, 18 février 1897.
(2) *R. Coloniale*, 21 janvier 1897, p. 11.
(3) *A Madagascar* (*Temps*, 9 janvier 1897).
(4) *Id.*, *ibid.*, 18 février 1897.

Opobo et Brass), de l'Ouest (Benin, Ouarri), a déjà un commerce extérieur considérable. Il s'élevait pour l'année 1894-1895 (du 1er avril 1894 au 31 mars 1895) à la somme de 39.124.050 francs ; en 1895-1896 il a atteint le chiffre de 39.882.700 francs se décomposant ainsi :

Exportation.....	21.108.325 francs.
Importation.....	18.774.375
	39.882.700

L'huile de palme, le copra, le caoutchouc, l'ivoire, l'ébène, le cacao, le café, voilà les principaux articles d'exportation — l'huile de palme et le copra surtout. Il faut ajouter l'arrowroot et un bois de teinture qui ont été exportés du protectorat pour la première fois en 1895-1896 (1). Peut-être faudra-t-il y joindre bientôt le *Kickxia africana* (Benth), rencontré non loin de là (dans les environs d'Acora, à Lagos, à Fernando-Po) et qui paraît devoir prendre une importance considérable au point de vue de la production du caoutchouc (2). Dans le commerce d'exportation du protectorat de la côte du Niger, la France vient après la Grande-Bretagne et l'Allemagne; sa part était en 1895-1896 de 10,1 %.

Bassoutoland. — Il ressort d'une étude publiée récemment dans l'*Economiste Français*, par M. Paul Dreyfus (3), que la population indigène augmente d'année en année dans ce pays, et se civilise peu à peu. On constate un développement sensible dans la culture des céréales ; tandis qu'on n'avait exporté du blé que pour une valeur de 1.110.650 fr. en 1894, il en a été exporté, en 1895, pour la somme de 1.861.875 francs. Au reste les exportations sont en sérieux progrès (3.487.375 francs en 1896 au lieu de 2.085.175 francs en 1895) — C'est surtout avec l'État libre d'Orange que se fait le commerce du Bassoutoland ; avec le Cap, il est par contre très peu développé. S'il continue à se développer ainsi, le moment ne tardera pas pour le Bassoutoland de sortir de l'Union douanière Sud-Africaine.

Maroc. — *Port du cap Juby.* — On annonce comme prochaine l'ouverture au commerce du port du cap Juby; le gouvernement du Maroc a prescrit les mesures nécessaires pour sa mise en état et veut le rendre accessible aux navires européens.

L'importation allemande au Maroc. — Malgré leur proximité du Maroc

(1) Paul Dreyfus, *Protectorat de la côte du Niger* (*Economiste Français*, n° 7, 13 février 1897, p. 210-211.)

(2) H. Lecomte, *Une nouvelle plante à caoutchouc* (*R. Coloniale*, 7 janvier 1897, p. 4).

(3) N° 6, 6 février 1897, p. 178-179.

ni la France, ni l'Angleterre ne peuvent y lutter avec succès contre la concurrence allemande ; c'est ce que vient de prouver un rapport du consul anglais à Tanger. Les importations anglaises de draps sont tombées de 77.000 francs en 1894 à 63.000 francs en 1895 ; celles de la France ont diminué de 6.250 en 1896, n'ayant atteint que le chiffre de 16.500 francs. Par contre, les importations allemandes se sont élevées à la somme de 167.000 francs en 1896, et cela parce que l'industrie et le commerce se mettent également bien à la portée du consommateur marocain, en fabriquant à bon marché des articles de bonne apparence, et en se mettant directement en rapport avec l'indigène.

Ethiopie. — *Missions françaises.* — Plusieurs missions diplomatiques ou géographiques françaises, les unes officielles, d'autres privées, sont actuellement en route pour l'Éthiopie ou y sont déjà parvenues. M. Lagarde, gouverneur de Djibouti, secrétaire général du ministère des Colonies, dirige l'une d'elles; il est arrivé le 13 janvier à Harrar et y a été reçu solennellement par le ras Makonnen (1) qui a échangé avec lui les ratifications d'une convention de commerce et d'amitié ; puis, M. Lagarde a continué sa route vers Entotto, la capitale du Négus Ménélik. Le prince Henri d'Orléans et M. Bonvalot sont, eux aussi, en route pour l'Ethiopie, indépendamment l'un de l'autre, et ont momentanément abandonné l'Asie pour s'occuper d'un coin de l'Afrique qui vient de s'attirer les sympathies de l'Europe entière, et particulièrement de notre pays.

Un chemin de fer en Ethiopie. — Ce serait une nouvelle preuve de ces sympathies que la construction d'un chemin de fer entre Djibouti et Entotto; il en serait, paraît-il, très sérieusement question ?

III. — ASIE.

Indo-Chine française. — *L'invasion chinoise en Cochinchine.* — La *rizerie française*, de Cholen, a été récemment vendue à un syndicat chinois pour une somme de 140.000 dollars, sans qu'un seul Français lui ait disputé cette décortiquerie, l'une des premières de la ville. C'est un fait de plus à enregistrer à l'actif des progrès des Chinois en Cochinchine (2).

La plantation de poivre de Tan Huyen. — Nos colons savent cependant admirablement exploiter le pays, comme le prouve le travail

---

(1) *Quinzaine Coloniale*, 10 février 1897, p. 81 et 96.
(2) *Loc. cit.*, p. 84-85.

de M. Commençais (1) sur la plantation de poivre établie par M. Zürgensen à Tan Huyen (arr. de Bien-Hoa). Concédée à son propriétaire, en 1892, cette plantation de 100 hectares été défrichée par lui et mise en pleine valeur depuis lors; elle compte aujourd'hui 60.000 poivriers sur une surface de 33 hectares et offre un spectacle merveilleux au visiteur.

La flottille du Laos. — Cette flottille se compose de trois bateaux que la Compagnie des Messageries fluviales a transbordés dans le bief supérieur du Mékong; l'un d'entre eux, *le Garcerie* doit demeurer dans le bief de Bassac et assurer le service entre Khône et Bassac, jusqu'aux rapides de Kemmarat, que doivent franchir les deux autres, *le Colombert* et *le Trentinian;* ils sont destinés, quant à eux, à desservir le second bief sur un parcours de plus de 600 kilomètres, entre Kemmarat et Vien-Tian et Sempana. C'est, a-t-on dit justement, la prise de possession immédiate et définitive du Laos au point de vue commercial, l'utilisation de la voie naturelle du Mékong, enfin une augmentation appréciable des affaires de la Cochinchine et un appoint de plus pour ses exploitations (2).

La frontière sino-annamite. — La *Quinzaine Coloniale*, en annonçant la reprise des travaux de délimitation de la frontière sino-annamite par la commission que préside le colonel Pennequin, laisse entrevoir (3) que le travail sera poursuivi jusqu'au Laokaï pendant cette campagne. Elle espère que les mines de cuivre de Tu-Long, aujourd'hui bien abandonnées d'ailleurs, ne seront pas disputées avec trop d'âpreté par la Chine et finiront par revenir au protectorat français comme ancienne dépendance de la province de Hong-Hoa.

Les charbons du Tonkin. — Un chargement de charbon de Kebao a été apporté récemment à San Francisco par *le Colorado;* il y a été accueilli avec faveur et y a été vendu, grâce au bon marché de la main-d'œuvre au Tonkin, 9 dollars la tonne, soit un dollar de moins que les charbons de Pensylvanie ou de Galles dont la qualité est identique. Aussi espère-t-on que les charbons tonkinois pourront bientôt trouver un débouché nouveau sur la côte occidentale des États-Unis (4).

Inde. — *Production de la houille en* 1895. — Ce pays, la moins favo-

---

(1) *Bull. Soc. Etudes Indo-Chinoises de Saïgon*, 1896, n° 2. — *Quinzaine Colon.* 10 février 1897, p. 85.

(2) *Quinzaine Coloniale*, 10 janvier 1897, p. 23; 25 janvier, p. 57.

(3) *Loc. cit.*, n° du 25 janvier 1897, p. 56.

(4) *Loc. cit.*, 10 février 1897, p. 85-86.

risée des colonies anglaises au point de vue de la production houillère, a fourni en 1895 un stock de 2.774.000 tonnes de houille sur les 11.387.000 tonnes extraites de toutes les colonies britanniques (1).

Chine. — *La mission d'exploration de la Chambre de commerce de Lyon*. — Cette mission, subventionnée par plusieurs chambres de commerce de France, par celle de Lyon en particulier, et dirigée successivement par MM. Rocher et Brenier, a exécuté en Chine une exploration commerciale très importante dont le mois de mars 1897 doit voir la fin à Hanoï. Ce n'est pas encore le moment de raconter le voyage de cette mission, qui s'est scindée à plusieurs reprises pour agrandir encore le champ de ses observations et de ses études (2) ; il suffira de dire aujourd'hui qu'elle a recueilli de nombreux matériaux de tout genre, qui doivent être mis en œuvre par les membres de la mission dès leur retour en France. Nous aurons donc souvent l'occasion d'y revenir dans la suite.

L'île d'Haïnan. — Au cours de ses récentes conférences sur Haïnan, M. Madrolle, qui vient de visiter cette île, a montré tout l'intérêt qu'il y aurait pour la France à faire entrer ce pays dans notre sphère d'influence. C'est un point stratégique important, la clef du Tonkin ; ni les Anglais, ni les Allemands, ni même les Japonais ne la perdent de vue. Il importe, pour l'avenir de l'empire français en Indo-Chine, qu'aucune autre puissance ne puisse l'occuper : c'est ce que M. Madrolle a récemment prouvé dans un article intéressant à plus d'un titre, intitulé *Haïnan et les influences étrangères* (3).

IV. — OCÉANIE.

Australie. — *Le rendement de l'or en* 1896. — Bien peu sensibles ont été les progrès du rendement de l'or australien en 1896 ; il est resté à peu près stationnaire. Tandis, en effet, qu'il avait atteint en 1895 le chiffre de 2.359.244 onces, il n'a pas dépassé en 1896 celui de 2.360.000 onces, et il ne semble pas que des progrès plus sensibles doivent être réalisés en 1897. Rien ne justifie par conséquent l'optimisme exagéré de ceux qui avaient estimé la richesse aurifère de l'Australie plus considérable encore que celle du Transvaal (4).

---

(1) *Economiste Français*, n° 5, 30 janvier 1897, p. 140.
(2) On trouvera le tracé des itinéraires parcourus par les membres de la mission lyonnaise dans la *Quinzaine coloniale*, 10 janvier 1897.
(3) *Revue générale des Sciences*, 15 janvier 1897.
(4) *Economiste Français*, n° 1, 2 janvier 1897, p. 12.

Iles Samoa. — *Echec commercial des Allemands*. — Il convient de mentionner ici l'insuccès complet, au point de vue commercial, des Allemands aux îles Samoa. Ils se retirent aujourd'hui de la lutte, et laissent les Anglo-Américains seuls maîtres de ce marché, dont ils avaient voulu les chasser (1).

V. — AMÉRIQUE

Cuba. — *Le régime commercial de l'île*. — L'insurrection cubaine est-elle seulement l'œuvre de la politique coloniale espagnole, comme le pense M. Leroy-Beaulieu? Selon lui (2), cette politique, inspirée des principes d'un autre temps, trop uniquement préoccupée des intérêts de la métropole, a pour effet de rendre Cuba un débouché sensiblement plus important pour l'Espagne que l'Espagne ne l'est pour Cuba. Cette île est, en effet, une des meilleures clientes de la métropole, qui y a importé, en 1892, des marchandises pour une valeur de 23,001,000 piastres, alors qu'elle n'en a reçu que pour une valeur de 9,918,000 piastres; les exportations de l'Espagne à Cuba forment le septième des envois totaux de la péninsule à l'étranger, et le caractère de ce commerce est tout spécial, comprenant surtout une très grande quantité de produits manufacturés. Ces chiffres sont incontestables; mais ce n'est pas seulement dans le régime commercial de Cuba que résident les causes de l'insurrection actuelle; il y en a bien d'autres que M. Charles Benoist a récemment exposées avec un talent dont il n'y a plus à faire l'éloge (3).

Uruguay. — Après avoir subi des pertes considérables, le commerce extérieur de l'Uruguay s'est graduellement développé depuis 1893, mais il n'a pas regagné le chiffre auquel il était arrivé en 1889, et ne s'élève encore qu'à 306.002.925 francs (en 1895). Si l'exportation progresse plus rapidement que l'importation, cela tient à l'économie stricte à laquelle sont obligés les habitants du pays, et à l'augmentation dans la production des céréales et des conserves de viande, qui s'écoulent facilement au dehors, surtout (les conserves de viande) dans la province voisine du Rio Grande brésilien. Ainsi s'expliquent les chiffres suivants pour 1895 :

---

(1) Paul Dreyfus, *Samoa* (*Economiste français*, n° 4, 23 janvier 1897, p. 111).

(2) *Les causes économiques de l'insurrection de Cuba. Le régime commercial de l'île* (*Economiste français*, n° 2, 9 janvier 1897, p. 37-39).

(3) *L'Espagne et la crise coloniale. Les insurrections de Cuba* (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1897, p. 553-587).

Exportation. . . .	173.104.475 fr.
Importation. . . .	132.958.450 fr.

La France participe d'une façon active au commerce de l'Uruguay; elle vient au troisième rang à l'importation, au deuxième à l'exportation, avec une somme totale de 12.669.325 francs, suivant d'assez près l'Allemagne (15.788.775 fr.), mais distancée encore singulièrement par l'Angleterre [41.969.250 fr. (1)].

Henri FROIDEVAUX.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

JANVIER

Abyssinie. — 27 *janvier*. — Convention commerciale signée entre M. Lagarde, représentant de la France, et le ras Makonnen.

Allemagne. — 3 *janvier*. — Le projet du budget de la Marine pour 1897-98 soumis au Reichstag prévoit de nouveaux crédits qui porteront le personnel de la marine allemande présent sous les drapeaux en temps de paix à 1013 officiers, 122 médecins et 23.300 matelots.

17 *janvier*. — Entrevue de l'Empereur et du comte Goluchowski.

22 *janvier*. — La grève de Hambourg continue; on estime les pertes déjà subies par les négociants et les entrepreneurs à plus de 60 millions de marcs.

30 *janvier*. — Arrivée du comte Mouraview.

Angleterre. — 11 *janvier*. — On apprend au Foreing Office qu'une mission pacifique, conduite au Bénin par le commissaire suppléant Phillips, a été capturée.

13 *janvier*. — Ouverture du Parlement anglais. Le message de la Reine.

21 *janvier*. — Un livre bleu est distribué relatif aux affaires d'Orient du 23 septembre 1896 au 2 janvier 1897. Il précise de nombreux faits déjà connus et les déclarations des ministres anglais au Parlement.

22 *janvier*. — Distribution d'un nouveau recueil relatif aux affaires de Turquie ; il contient la liste des pièces émanant du Foreign Office ou reçues par lui relatives à l'introduction des réformes dans l'administration de l'Empire Ottoman.

(1) Paul DREYFUS, *Uruguay* (*Economiste français*, 2 janvier 1897, p. 13-14).

23 *janvier*. — Troisième recueil de documents relatifs aux provinces asiatiques de la Turquie du 31 décembre 1891 au 6 août 1896.

24 *janvier*. — Nouveau livre bleu relatif à la caisse de la Dette Egyptienne.

28 *janvier*. — Discours de M. Chamberlain qui demande au Parlement la nomination d'une commission d'enquête sur l'invasion du Transvaal.

29 *janvier*. — A la Chambre des communes, M. Saint-John Brodrick, sous-secrétaire au Ministère de la Guerre, propose un emprunt de 5.458.000 pour exécuter une importante partie du programme de la défense nationale. Cette proposition est adoptée.

Australie. — 4 *janvier*. — Une grève éclate parmi les mécaniciens de la marine marchande dans tous les ports d'Australie.

Autriche-Hongrie. — 16 *janvier*. — Voyage à Berlin du comte Goluchowski.

20 *janvier*. — La Chambre des députés d'Autriche vote l'abolition du timbre des journaux et le rétablissement du colportage.

21 *janvier*. — Une grève de 5000 mineurs éclate en Hongrie dans le bassin d'Anina.

23 *janvier*. — Clôture de la session du Reichsrath.

28 *janvier*. — Interpellation de M. Kossuth sur la visite du comte Mouraview à Paris et à Berlin.

Belgique. — 11 *janvier*. — Le congrès national des mineurs belges à Charleroi repousse la grève générale.

21 *janvier*. — La Chambre des représentants vote la loi réglant définitivement le régime des étrangers en Belgique.

Chine. — 26 *janvier*. — Le traité anglo-chinois relatif à la frontière de Birmanie n'est pas signé, malgré le consentement du Tsong li Yamen à cause de l'opposition du ministre.

Espagne. — 27 *janvier*. — La *Gazette officielle* publie les résultats budgétaires du dernier semestre. Les prévisions des recettes ont été dépassées de 57 millions de piécettes. Un *superavit* est assuré pour le budget actuel.

Etats-Unis. — 11 *janvier*. — Le traité anglo-américain pour la solution par l'arbitrage des différends présents et futurs entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, est signé à Washington par M. Olney, secrétaire d'État, et Sir Julian Pannceforte, ambassadeur britannique.

France. — 1er *janvier*. — Echange de dépêches entre le Tzar et le président de la République.

3 *janvier*. — Élections sénatoriales pour 34 départements et 97 sièges. Sont élus : 69 progressistes, 16 radicaux, 12 conservateurs.

8 *janvier*. — M. Méline reçoit à Nice la visite du grand-duc Michel de Russie.

12 *janvier*. — Ouverture de la session parlementaire ordinaire.

14 *janvier*. — Distribution d'un livre jaune intitulé « Revision des traités tunisiens ».

17 *janvier*. — M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, s'embarque à Marseille pour rejoindre son poste.

21 *janvier*. — Ouverture à Alger de la session annuelle du Conseil supérieur de l'Algérie. Important discours de M. Cambon.

22 *janvier*. — Conférence de M. Deluns-Montaud à Reims sur la situation politique du parti républicain.

24 *janvier*. — Le baron de Mohrenhein informe M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, que, par ordre de l'Empereur, le comte Mouraview, gérant du ministre des affaires étrangères russes, ira à Paris en quittant Copenhague afin d'être présenté au président de la République et d'entrer en relation avec les ministres français.

28 *janvier*. — Arrivée à Paris et réception par le président de la République du comte Mouraview, ministre des affaires étrangères de Russie.

29 *janvier*. — Réception par M. Hanotaux du comte Mouraview. Toasts des deux ministres français et russe.

Grèce. — 28 *janvier*. — Mutineries universitaires à Athènes. Le roi signe un décret ordonnant la fermeture de toutes les facultés pendant le premier semestre de l'année universitaire.

Italie. — 8 *janvier*. — Par arrêté ministériel toutes les associations socialistes de Rome sont dissoutes.

9 *janvier*. — Dissolution de la Chambre du travail de Rome.

19 *janvier*. — Dissolution de la Chambre des députés.

Mexique. — 11 *janvier*. — Inauguration du lycée français de Mexico.

Pays-Bas. — 27 *janvier*. — La première Chambre adopte la nouvelle loi sucrière.

Portugal. — 2 *janvier*. — Ouverture des Cortès. Le roi lit le discours du trône.

Russie. — 12 *janvier*. — Le comte Mouraview est nommé gérant du ministère des Affaires Etrangères.

20 *janvier*. — L'Empereur passe une revue des troupes à Saint-

Pétersbourg; cela met fin aux bruits pessimistes répandus sur la santé de l'Empereur.

Saint-Siège. — 2 *janvier*. — Mort du cardinal San Félice.

3 *janvier*. — Mgr Clari, nonce à Paris, regagne son poste.

Suède. — 19 *janvier*. — Le roi ouvre par un discours du trône la session de Riksdag.

Turquie. — 6 *janvier*. — Le Sultan reçoit une ambassade extraordinaire de Ménélick.

26 *janvier*. — Les représentants des groupes demandant des réformes générales en Turquie présentent un memorandum aux six puissances signataires du traité de Berlin et de Paris.

FÉVRIER

Allemagne. — 1er *février*. — Le comte Mouravief arrive à Kiel et est reçu par l'Empereur d'Allemagne. Il repart le soir même pour Saint-Pétersbourg.

6 *février*. — Le colonel russe Nepokoïtchiski, aide de camp du Tzar, remet solennellement de la part du Tzar les cravates des drapeaux des régiments prussiens dont l'Empereur Nicolas est le chef honoraire. Un déjeuner a lieu ensuite. L'Empereur Guillaume porte un toast à l'Empereur de Russie.

6 *février*. — La grève de Hambourg est terminée. Les efforts des grévistes ont échoué.

7 *février*. — Des bagarres sanglantes ont lieu à Altona à cause de la fin de la grève. La police charge les manifestants. On compte plusieurs blessés.

10 *février*. — Le *Moniteur de l'Empire* publie le protocole qui vient d'être signé entre l'Allemagne et la Russie et qui met fin aux négociations douanières entre les deux pays.

14 *février*. — L'Empereur rend visite aux ambassadeurs de Russie, de France, d'Autriche et d'Angleterre, et s'entretient avec eux de la question crétoise.

15 *février*. — Le cuirassé *Kaiserin Augusta* reçoit l'ordre de s'opposer par la force, après entente avec les commandants des autres puissances, à tout acte d'hostilité de la part de la Grèce en Crète .

17 *février*. L'Empereur rend de nouveau visite aux ambassadeurs. Il propose aux Puissances de décider le blocus de la Grèce.

Angleterre. — 1er *février*. — Distribution du Livre Bleu du Ministère du Commerce donnant des statistiques comparées de la population,

de l'industrie et du commerce en Angleterre, en Allemagne, en France et aux Etats-Unis.

5 *février*.— Première réunion de la Commission parlementaire d'enquête pour les affaires du Transvaal.

La Chambre des Communes discute les affaires d'Egypte. MM. Curzon et Hicks Beach prononcent d'importants discours. La Chambre adopte par 169 voix contre 57 le crédit égyptien.

9 *février*. — Le *Times* publie une lettre de Sir W. Harcourt, exprimant son étonnement que le gouvernement anglais songe à s'immiscer dans les affaires des tribunaux mixtes d'Égypte.

11 *février*. — M. Curzon donne à la Chambre des Communes, des détails sur la question d'Orient.

12 *février*. — La Chambre des Communes repousse une motion de M. Labouchère tendant à la suppression de crédit pour les quatre mille deux cents hommes de l'armée d'Égypte.

15 *février*. — Chambre des Lords. Discours de Lord Salisbury qui déclare que l'union des puissances reste complète en Crète.

16 *février*. — Discussion à la Chambre des Communes sur les affaires de Crète. La Commission du Transvaal interroge M. Cecil Rhodes, qui reconnaît sa responsabilité dans l'expédition Jameson.

18 *février*. — Le gouvernement britannique reçoit du Transvaal une demande d'indemnité de L. 1.677.938 pour dommages matériels et moraux.

19 *février*. — Grand meeting à Londres en faveur de la Crète. Plusieurs résolutions sont votées, encourageant la cause de l'indépendance crétoise.

Lord Salisbury, dans une note aux puissances, déclare que le gouvernement britannique considère comme prématurée la proposition de l'Allemagne d'établir le blocus de la Grèce. Le gouvernement désire, avant toute action, connaître les vues des puissances relativement à la future constitution de la Crète.

20 *février*. — Une note officielle déclare que le refus de l'Angleterre à la proposition du blocus n'implique nullement l'acceptation de l'occupation de la Crète par la Grèce.

Autriche-Hongrie. — 4 *février*. — A Budapesth, le baron Banffy répond à une interpellation de M. Kossuth sur la situation en Turquie et le voyage du comte Mouraview, à Paris et à Berlin.

5 *février*. — Le comte Goluchowski reçoit les ambassadeurs de France, d'Italie et d'Angleterre, puis confère avec l'Empereur de la question d'Orient.

9 *février*. — Le *Bulletin de l'Empire* publie la nouvelle loi des brevets.

13 *février*. — A la Chambre des Députés de Budapesth le baron Banffy, répondant à M. Kossuth, déclare que les puissances sont d'accord pour que le *statu quo* ne soit pas troublé en Orient et pour éviter toute complication par voie diplomatique.

16 *février*. — Nouvelle conférence du comte Goluchowski avec les ambassades de France, de Russie et de Turquie.

18 *février*. — Les navires *Satellite*, *Ester*, *Sperber*, *Kibitz* et *Kronprinzessina Stephania* partent pour la Crète.

19 *février*. — On annonce que l'Empereur partira décidément pour le cap Martin dans 3 ou 4 jours.

Belgique. — 2 *février*. — Le divorce est prononcé entre le prince de Caraman-Chimay et la princesse née Clara Word.

Crète. — 1er *février*. — Troubles graves à Héracléion. Une dizaine de chrétiens sont massacrés. Sur la demande du consul, des navires de guerre étrangers mouillent à Héracléion.

2 *février*. — Quatre Turcs sont massacrés près de la Canée. Les Turcs brûlent le village de Galata. Des troubles sont signalés à Rethymno et à Candie.

3 *février*. — Les stationnaires français et anglais débarquent chacun six marins pour protéger le télégraphe.

5 *février*. — Incendie de la Canée par les Turcs, on parle de 2.300 victimes.

6 *février*. — Les consuls étrangers à la Canée s'embarquent à bord des navires étrangers. Ceux-ci font descendre à terre des détachements pour combattre l'incendie de la Canée.

7 *février*. — Les navires grecs l'*Hydra* et le *Mykali* arrivent à la Canée. Ils ne saluent pas le pavillon turc.

9 *février*. — Le navire grec *Hydra* va à Rethymno. De nombreux comités régionaux hissent le drapeau grec.

10 *février*. — 1500 chrétiens bloquent la province de l'est de la Crète. Rethymno est incendié. On se bat partout.

11 *février*. — Le navire grec *Amiral Miaoulis* arrive à Héracléion.

12 *février*. — Arrivée de l'amiral Pottier qui prend le commandement de l'escadre française. Le prince Georges de Grèce arrive avec quatre torpilleurs.

Le Directeur-Gérant : H. PENSA.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

REVUE

DIPLOMATIQUE ET COLONIALE

VIGILANCE

Nous avons déjà analysé le mouvement qui porte toutes les nations de l'Europe à se répandre au dehors, à s'assurer des débouchés sur des terres jusqu'ici inconnues ou négligées.

Les ambitions de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Italie se sont affirmées avec trop de netteté durant ces dernières années pour qu'il y ait lieu d'y insister.

La France a su prendre ses avantages en bien des points du globe où il semblait qu'en effet, ses intérêts, son passé, le voisinage de certains de ses établissements anciens, dussent la porter à s'établir.

On sait d'autre part les convoitises ardentes dont l'empire ottoman est l'objet.

Il ne faudrait pas que cette affaire de Crète fût le signal du déchaînement de tous les appétits, et qu'après tant et de si solennelles protestations de bons sentiments la guerre surgît de cet accord des puissances, de ce « concert européen » que l'on nous a donné, dès la première heure, comme le gage le plus certain de la paix générale.

L'Europe suit, anxieuse, l'échange de notes par où doit se régler le sort de la Crète. Ce point spécial préoccupe, à bon droit, tous les esprits. L'espèce de plaidoyer que le roi de Grèce vient de faire parvenir aux puissances en réponse à leur *ultimatum*, témoigne à la fois de son embarras vis-à-vis de ses peuples et aussi d'un sincère désir de voir se terminer pacifiquement un procès où, vraisemblablement, il n'aura pas le dernier mot.

La situation de ce prince est, on en conviendra, difficile. D'un côté, il doit tenir compte de la fièvre belliqueuse dont la vieille Hellade s'est sentie tout à coup agitée, et de l'autre, il ne peut se faire la moindre illusion sur le caractère définitif des résolutions prises et la ferme volonté du concert européen à les faire respecter.

Les déclamations des lettrés de tous les pays ont pu entretenir chez les Hellènes des espérances chimériques ; il n'est pas admissible, à moins de supposer un irrémédiable aveuglement, que le roi de Grèce ait été dupe un seul instant d'une agitation aussi superficielle.

Le gouvernement de la République Française en entrant dans le concert européen, en donnant à sa puissante et récente alliée ce gage de bon vouloir, a été lui-même placé en des conjonctures qui ne sont pas sans quelque analogie avec celles où le roi de Grèce est lui-même placé.

Sans doute, le gros de la population française est pour la paix. Les patriotes sérieux ont toujours pensé qu'il n'y avait pour la France, à l'heure présente, qu'une attitude à garder : celle de la réserve et du recueillement. Mais ils n'admettent pas que cette attitude soit prise aux dépens de la dignité de leur pays.

Tout, dans le passé de la France, dans ses traditions. dans certains de ses intérêts encore appréciables, aurait pu lui suggérer une autre conduite. Une portion importante de l'opinion n'a pas laissé de gémir sur une abstention dont elle ne voyait pas avec une suffisante clarté les mobiles. Et toutefois, subordonnant les satisfactions d'un rôle chevaleresque à remplir à la cause supérieure de la paix du monde, le gouvernement de la République n'a pas hésité à entrer dans le concert européen, à abdiquer toute politique personnelle.

Il conviendrait que tant de loyaux sacrifices fussent payés de retour. C'est à notre diplomatie de veiller à ce que de nouveau notre pays ne soit pas dupe de la droiture de ses intentions.

Tandis, en effet, que l'opinion en France reste l'œil fixé, hypnotisé en quelque sorte sur cette question de Crète, on signale de divers côtés des préparatifs qui ne laissent pas d'inquiéter les esprits avertis.

Tout le monde parle de paix ; il n'est pas une des nations qui forment le concert européen qui ne proteste de son sincère désir de voir s'éloigner toute éventualité de conflit armé, et cependant, en Angleterre, ainsi qu'on nous l'assure, sinon en Allemagne, on arme avec une fiévreuse activité.

Il y a quelques jours à peine, le gouvernement de l'Empire allemand demandait aux Chambres un crédit de 368 millions de marcks, à répartir en quatre années pour les constructions navales.

On signale en Angleterre, au camp d'Aldershot, une prodigieuse activité militaire.

Les Anglais redouteraient-ils une invasion, qu'ils font autour de

Londres des travaux surprenants de fortifications? On serait curieux de savoir de qui ils supposent que l'agression pourra partir. L'inviolable ceinture d'argent ne leur apparaît donc plus comme une suffisante protection qu'ils établissent des forts semi-permanents au sud de leur capitale et que les hommes du métier admirent déjà l'ingéniosité et le sens pratique de leurs constructions?

Pourquoi les troupes de l'armée de l'Inde qui revenaient pour la relève ont-elles été arrêtées à Aden et ont-elles reçu l'ordre de stationner en Egypte?

Tandis que les cartes sont brouillées en Europe et que tous ont les yeux fixés sur cette affaire de Crète, les Anglais ne perdent pas de vue leurs ambitions persistantes. On signale sur le Niger leur marche envahissante.

Le président de la compagnie du Niger est sur les lieux depuis tantôt un an. Il prépare, dit-on, il conduit une expédition contre les Illorins. Il se serait récemment trouvé, à Boussa, en face de Français ou de protégés français.

D'autre part, on annonce que le roi de Siam se dispose à faire un voyage à Londres. Qui le lui a permis? Est-il conforme au traité qui le lie à la France qu'il puisse ainsi quitter ses États et faire visite à Sa Gracieuse Majesté sans faire visite à M. le président de la République?

Les Anglais auraient obtenu, dit-on, la faculté d'établir à Tanger un dépôt de charbon.

Gibraltar ne leur suffit plus. Mais un dépôt de cet ordre suppose toute une organisation pour sa défense. On connaît l'Anglais :

> Laissez-lui prendre un pied chez vous,
> Il en aura bientôt pris quatre.

Nul n'ignore les ambitions du gouvernement de la Grande-Bretagne sur le Maroc. Allons-nous le laisser faire? Et tandis que, dans la question du Touat nous en sommes aujourd'hui là où nous en étions hier, les Anglais avancent, s'établissent, se disposent à nous dire : « La maison est à moi... . »

Tout cela est fort étrange. Il ne faudrait pourtant pas que, sous prétexte d'assurances mutuelles de paix, de désintéressement, d'unique souci de régler le sort de ces infortunés chrétiens d'Orient, on laisse les Anglais continuer leur œuvre de taupes obstinées.

Tandis que nous nous croyons obligés à la réserve la plus extrême et aux bons procédés de la courtoisie internationale la plus exquise; tandis, par exemple, que nous renonçons à faire accom-

pagner d'un officier français la mission du prince d'Orléans, les Anglais envoient en Abyssinie un de leurs officiers les plus remuants, le major Wingate... N'y a-t-il pas là scrupule excessif? Il ne nous viendrait pas à l'idée de dire : n'y a-t-il pas de la part de notre gouvernement oubli des règles les plus vulgaires de la vigilance?

Nous ne faisons guère, au surplus, que retrouver en tout ceci les procédés familiers à l'ambition anglaise, à son étroit égoïsme.

Les changements que ces dix dernières années ont vu s'opérer dans l'orientation de la politique du monde, l'entrée en scène de peuples, de races jusqu'ici étrangers à la vie du Continent Européen, l'état visible d'infériorité de celui-ci, pris dans son ensemble et au point de vue économique vis-à-vis de concurrents exempts des charges qui l'écrasent et qui grandissent démesurément, tout semblait faire une obligation aux diverses puissances de l'Europe de s'unir, de se donner par une constante bonne foi des gages mutuels d'entente commune; il ne nous paraît pas que l'Angleterre, en particulier, ait eu l'intelligence entière de cette situation.

C'est à nous de connaître ses ambitions, les rivalités hostiles qu'elle rencontre et sur lesquelles nous pouvons nous appuyer.

Il suffira, sans doute, d'appeler l'attention du gouvernement de la République sur les dangers que présente une trop exclusive préoccupation des affaires de Crète pour qu'il veuille bien, à son tour, tenir compte des légitimes inquiétudes que font naître dans l'esprit de tous les Français avertis les manœuvres de la politique anglaise.

DELUNS-MONTAUD.

LES CONCESSIONS COLONIALES

Cette question est mise à l'ordre du jour par une délibération récente du Conseil d'État dont je parlerai peu ici, d'abord parce qu'elle a été relatée par la plupart des grands journaux politiques, et ensuite parce que, étant relative à des intérêts particuliers et limitée à des questions de jurisprudence, elle sort du cadre général où je tiens à me maintenir dans cette étude. La question des concessions coloniales est par elle-même assez grave et délicate pour qu'il soit inutile de la compliquer par des considérations sur des faits particu-

liers. Je ne veux retenir que l'observation suivante du commissaire du gouvernement, M. Romieu : « En 1893, on était enclin aux concessions comme celles faites à M. Verdier et à M. Béraud. Mais en 1895, on pensait à revenir sur cette tendance et, pour y arriver, on s'efforçait d'annuler les concessions exagérées. » En d'autres termes, le ministre des colonies de 1893 étant partisan des grandes concessions, M. Verdier obtient, sur la Côte d'Ivoire, celle de l'exploitation des forêts, et M. Béraud, dans le Haut-Ogooué, celle d'une surface considérable à mettre en valeur. Deux ans plus tard, le ministre des colonies n'étant plus le même, les grandes concessions ne sont plus en faveur et l'on annule celles qui ont été données en 1893. Pourquoi? cela importe peu; les motifs étaient d'ailleurs bien insignifiants, puisque le commissaire du gouvernement conclut à l'annulation des arrêtés de déchéance pris en 1895 et à l'examen, par le ministre actuel, de la question de savoir s'il n'y a pas lieu d'indemniser les concessionnaires.

Le véritable intérêt de ces affaires particulières réside dans la facilité avec laquelle nous changeons de politique coloniale en même temps que de ministres des colonies; ce qui, en moyenne, survient à peu près tous les six mois. Comment s'étonner que notre domaine colonial reste improductif!

Or, il n'est guère permis d'espérer que cet état de choses se modifie, car ce n'est pas seulement du ministère des colonies que dépend notre conduite politique, administrative, financière, militaire, etc., dans les établissements coloniaux français, mais encore du Parlement, c'est-à-dire d'un pouvoir incompétent, peu favorable aux colonies et dominé par des sentiments de défiance qui rendent le rôle des ministres très délicat toutes les fois qu'ils sont obligés d'assumer des responsabilités semblables à celles que mettent en jeu les grandes concessions coloniales.

Comme le faisait très justement remarquer le sénateur Lavertujon, dans un rapport sur les Compagnies de colonisation, les députés qui entendent parler de concessions de milliers et surtout de millions d'hectares, prennent instinctivement pour terme d'appréciation et de comparaison la valeur des terrains en France. La concession de 11 millions d'hectares sur le Haut-Ogooué faite à M. Béraud, en 1893, par le ministre des colonies, examinée avec les yeux d'un paysan ou d'un député français, apparaît, en effet, comme une chose absolument monstrueuse. C'est de la folie! s'écria-t-on à la Chambre, quand on en parla. Ce serait, en effet, une folie et une monstruosité, s'il s'agis-

sait de terrains situés sur les bords de la Loire, de la Garonne ou de la Seine, dans un territoire où la terre est convoitée comme l'or et où le sol, en quelques années, rembourse son prix d'achat; dans le Haut-Ogooué la même concession représente, pour celui à qui elle est faite, une charge telle qu'il est permis de se demander si ce n'est pas le concessionnaire qui fait une folie en la sollicitant,

Les gens qui ne sont jamais sortis de France, s'imaginent assez volontiers que toute concession de terre accordée, dans une colonie quelconque, à un de nos compatriotes représente une fortune toute faite. Cette erreur n'est pas commise seulement par les législateurs ou les ministres des colonies, elle l'est aussi par ceux qui désirent s'établir dans nos établissements coloniaux. Il n'en est pas de plus funeste au développement de la colonisation : car, d'un côté, elle rend l'administration trop difficile en matière de concessions à donner, et, d'un autre côté, elle est cause que beaucoup de gens sollicitent des concessions qu'ils seront obligés d'abandonner après y avoir dépensé tout ce qu'ils possédaient, et sans en tirer le moindre profit.

Si les terres concédées sont inoccupées et en friche, et ce sont les seules qui puissent être données gratuitement et légalement, c'est, ou bien parce qu'elles sont éloignées des centres populeux, ou bien parce qu'elles ne sont pas sûres, étant exposées aux incursions des malfaiteurs et des animaux féroces, ou bien parce que le défrichement a paru trop difficile aux indigènes, ou bien parce que ceux-ci sont en nombre insuffisant pour mettre leur territoire en valeur, ou bien encore, ce qui est fréquent, parce que toutes ces causes réunies ont rendu jusqu'alors toute culture ou exploitation impossible.

Passez en revue nos colonies, et vous aurez vite fait de vous rendre compte de l'exactitude de ces considérations. Dans les plus rapprochées et les plus favorisées, c'est-à-dire en Tunisie et en Algérie, les terres fertiles, non occupées par les indigènes, sont assez abondantes, mais la main-d'œuvre est rare et les défrichements coûtent fort cher. Ce n'est pas moins de 2,500 à 3,000 francs qu'un concessionnaire devra dépenser pour défricher et planter en vignes un seul hectare de terre d'où il ignore absolument ce qu'il pourra tirer, car mille causes diverses peuvent le priver des fruits de son travail et de ses sacrifices pécuniaires. Au Tonkin et en Annam, presque toutes les plaines qui bordent les embouchures des rivières, c'est-à-dire les terres les plus productives, sont occupées depuis des siècles par les Annamites et ne pourraient leur être enlevées sans injustice et

sans provoquer des troubles graves. Il ne reste à concéder aux colons, dans ces pays, que des terrains situés à une grande distance des centres populeux, dans les vallées des montagnes où les Annamites ne peuvent être attirés que difficilement et dans des conditions d'autant plus onéreuses, que le pays est insalubre et que les voies de communication font entièrement défaut. En Cochinchine, les bonnes terres concédables sont assez abondantes, même dans le voisinage des cours d'eau navigables ; mais le pays est insuffisamment peuplé et il faudrait faire venir à grands frais, pour des exploitations importantes, la main-d'œuvre de la Chine ou des autres parties de l'empire d'Annam. Les hauts plateaux de la Cochinchine, les plaines du Cambodge et le Laos sont très propres à l'établissement de vastes entreprises agricoles, forestières, etc., mais les populations sont très clairsemées et généralement rebelles au travail, de sorte qu'il faudrait aller chercher ailleurs la main-d'œuvre. Les défrichements coûteraient très cher et l'écoulement des produits serait fort difficile : car il n'y a pas la moindre voie de communication. En résumé, les terres à concéder ne manquent pas dans nos établissements indo-chinois ; mais les concessionnaires devront, pour les mettre en valeur, dépenser des sommes considérables, s'ils veulent se livrer à de grandes entreprises et si le Gouvernement ne fait pas lui-même de très grosses dépenses pour créer les chemins et les routes qui font encore défaut à peu près partout.

A Madagascar, des difficultés analogues existent. Là aussi, les terres concédables abondent, puisque la presque totalité de l'île est encore en friche et couverte de forêts inexploitées ; mais la population est insuffisante, au point que c'est à peine si elle est capable de faire face aux besoins les plus urgents de l'administration et des rares colons. Les entreprises agricoles, forestières ou autres, de quelque importance, devront aller chercher des travailleurs, soit dans l'Inde, où les Anglais ne les livrent que très difficilement, soit à Java dont les populations sont peu enclines au travail, soit en Chine où l'on trouvera plutôt des gens aptes au petit commerce concurrençant celui des Français que des agriculteurs. Le chinois qui s'expatrie ne le fait guère en vue du travail de la terre, qu'il juge trop pénible et trop peu rémunérateur. En 1894, nous dûmes payer très cher quelques centaines d'émigrants chinois dont la Cochinchine avait besoin pour les travaux des routes.

Sur la côte occidentale de l'Afrique, la France possède six à sept cents millions d'hectares de terres dont la presque totalité est concé-

dable, mais la main-d'œuvre et les voies de communication font à peu près entièrement défaut et la rigueur du climat rend très difficile aux colons français la poursuite d'une œuvre de longue haleine.

En réalité, quand on examine de près, et en écartant les préjugés trop répandus en France, la question des concessions coloniales, on est obligé tout d'abord de reconnaître que les terres susceptibles d'être concédées, dans nos diverses colonies, sont soumises à des conditions telles que la concession, même gratuite, ne représente qu'un avantage purement illusoire. Comme les lieux où ces concessions sont possibles manquent de main-d'œuvre et de voies de communication, la mise en valeur occasionnerait nécessairement de très grandes dépenses. Là est, en partie, le secret du peu de succès qu'ont eu jusqu'à ce jour les rares entreprises agricoles tentées par nos compatriotes et celui du peu d'empressement que les hommes en possession de capitaux personnels mettent à rechercher les concessions coloniales.

Il existe encore d'autres motifs sur lesquels il n'est pas inutile d'attirer l'attention, je veux parler des difficultés et des dépenses résultant du climat tropical de toutes nos colonies et de leur éloignement.

Lorsque l'on traite dans la presse ou à la tribune des Chambres la question des concessions coloniales, non seulement on commet l'erreur dont j'ai parlé plus haut et qui consiste à prendre comme base d'évaluation de la valeur des terres le prix qu'elles coûtent en France, mais encore on ne tient aucun compte des conditions particulières imposées aux concessionnaires par la température de la colonie et l'insalubrité du sol à défricher. Ces conditions, cependant, constituent un obstacle puissant à toutes les entreprises agricoles tentées par les Européens sous les climats tropicaux.

Non seulement nos compatriotes ont besoin, sous ces climats, d'un bien-être inutile en Europe, mais encore ils n'y peuvent faire qu'une quantité de travail physique ou intellectuel beaucoup moindre. Là où un seul homme suffit en France, il en faut deux ou trois en Indo-Chine, à la côte occidentale d'Afrique, ou à Madagascar. La dépense de chacun de ces hommes sera en outre beaucoup plus forte dans les colonies qu'en France : il leur faut, en raison des qualités déprimantes du climat, une nourriture plus substantielle et plus variée, un logement plus confortable, des soins médicaux plus fréquents, des voyages en France où il est indispensable d'aller se refaire de temps à autre.

Toutes ces nécessités occasionnent des frais généraux inconnus

des entreprises françaises similaires, sans parler du danger auquel la vie du colon est sans cesse exposée et qui peut d'un jour à l'autre ruiner une exploitation, en faisant disparaître ceux qui la dirigent et qui, par leur intelligence ou leurs capitaux, en préparent la réussite.

L'éloignement des colonies est encore un élément dont il importe de tenir compte dans le calcul des chances de réussite et dans celui des dépenses occasionnées par les entreprises agricoles. Il faut tout faire venir de France ; cela coûte cher et crée des risques de perte auxquels échappent les agriculteurs métropolitains. J'ai cité dans mon livre *Principes de colonisation*, un fait dont j'ai été le témoin et qui est caractéristique au point de vue des chances de perte auxquelles sont soumis les colons. En 1894, un Français établi en Indo-Chine obtint, sur ma demande, afin d'éviter les frais énormes de transport qu'il aurait eu à payer sur les bateaux des services commerciaux, l'autorisation d'expédier au Tonkin douze vaches et taureaux des Charentes à bord d'un transport de l'État. Il avait compté sans les règlements des navires de guerre et sans les privations de toute sorte qui en résulteraient pour son bétail. Quinze jours après leur arrivée au Tonkin, et en raison des souffrances endurées pendant la traversée, tous ses animaux étaient morts. C'était une perte sèche d'une dizaine de mille francs. Du reste, même admirablement traités, les animaux ne supportent que difficilement les longues traversées, et les énormes frais qu'occasionne leur transport maritime risquent d'être souvent faits en pure perte.

Dans tous les cas le transport des européens, ainsi que celui des machines, des outils, des graines, etc., est cause de très lourdes dépenses, auxquelles échappent ceux qui se livrent à des entreprises analogues sur le sol même de la France, car ceux-ci ont pour ainsi dire sous la main tout ce qui leur est nécessaire.

La main-d'œuvre est, en général, beaucoup meilleur marché dans les colonies qu'en France, mais encore faut-il qu'on soit certain de l'y trouver ; or, on a vu plus haut qu'elle est beaucoup plus rare, dans la plupart de nos colonies, qu'on ne le croit d'ordinaire. Son bas prix n'est-il pas, en outre, contrebalancé par son faible rendement ? Un agriculteur européen ne fait-il pas trois fois autant d'ouvrage dans sa journée que le noir, le Malgache ou l'Annamite le plus laborieux ? L'avantage que le colon trouve dans le prix de la main-d'œuvre sur l'agriculteur d'Europe est en réalité beaucoup moindre qu'on ne serait tenté de le penser d'après la simple comparaison des salaires.

Toutes ces conditions chargent les entreprises agricoles coloniales d'aléas et de frais très supérieurs à ceux qui incombent aux mêmes entreprises dans la métropole.

En les exposant ici, mon intention n'est pas de refroidir le zèle de ceux de nos compatriotes que la vie coloniale pourrait tenter. Ceux-là trouveront une compensation à leurs sacrifices dans les agréments particuliers qu'offre à certaines natures la vie indépendante des colonies, et dans les chances de réussite qui découlent de l'absence relative de concurrence dans ces pays encore neufs. Ce que je me propose, en insistant sur les difficultés des entreprises coloniales, c'est de montrer combien sont coupables les députés, les sénateurs ou ministres et les gouverneurs ou administrateurs de colonies qui, au lieu d'encourager les colons, sèment sur leurs routes des obstacles et des entraves et prétendent les ligoter dans les formules bureaucratiques de nos règlements métropolitains. Si je souligne les difficultés de la colonisation, c'est afin de prouver à nos autorités qu'au lieu d'être si difficiles à l'égard des hommes et des capitaux qui se dirigent vers nos colonies, leur devoir est, au contraire, de les y attirer et de les y retenir par tous les avantages dont elles peuvent disposer.

C'est par l'examen rapide de ces avantages et par celui des conditions des concessions que je terminerai.

En premier lieu, l'administration doit se montrer extrêmement large en matière de concessions de terres dans les colonies, à deux conditions : d'abord que les terres concédées ne soient pas déjà mises en valeur par les indigènes ; ensuite, que leur étendue soit proportionnée aux capitaux et autres moyens d'action dont les concessionnaires disposent.

Les motifs de la première condition sont d'ordre politique. Il serait inutile d'en parler, si nos administrateurs coloniaux et métropolitains n'avaient pas une tendance marquée à ne tenir que très insuffisamment compte des intérêts des indigènes. J'ai vu souvent émietter à des Européens des terres qui appartenaient indiscutablement à des indigènes ou à des villages et qui même étaient cultivées par eux ou utilisées d'une manière quelconque. Ce sont des abus de pouvoir que les autorités supérieures doivent rigoureusement proscrire, car il en découle presque toujours des haines et des troubles préjudiciables à l'influence française. Les propriétés individuelles ou collectives des indigènes doivent être respectées aussi soigneusement que leur religion, leurs mœurs et leurs coutumes sociales ou familiales.

Les motifs de la deuxième condition visée plus haut résident dans

l'intérêt bien entendu des colons et des colonies. Les premiers ont, en général, une tendance très prononcée à demander des surfaces très étendues : car ils espèrent qu'après en avoir mis une portion en valeur, ils trouveront à vendre le reste assez cher pour se rembourser de leurs frais d'installation et peut-être s'enrichir. Ces espérances ne se réalisent presque jamais, tandis que la colonie se dépouille, sans profit pour personne, de terres qui resteront inutilisées. Il faut donc apporter une grande prudence dans la délivrance des concessions, et toujours en proportionner l'étendue aux facultés diverses du concessionnaire.

Par contre, les concessions doivent être données en toute propriété. Les concessions provisoires que l'on a coutume d'accorder dans certaines colonies offrent l'inconvénient de ne pas intéresser suffisamment le colon à la réussite de son entreprise : car il peut toujours craindre qu'elles ne lui soient retirées au moment même où il sera sur le point d'en tirer avantage et profit. Cependant, il doit toujours être stipulé que la concession sera annulée de plein droit si, dans un délai déterminé, le colon n'avait encore rien fait pour mettre en valeur les terres mises à sa disposition. Il ne faut pas que les impuissants entravent l'œuvre de la colonisation.

On a beaucoup discuté, dans certains milieux, la question de savoir si les concessions coloniales doivent être faites gratuitement ou s'il est préférable de louer les terres, de les vendre, etc. Ces questions sont secondaires et leur solution doit être abandonnée aux colonies intéressées. Si les terres libres sont peu abondantes, situées dans des lieux fertiles et où la main-d'œuvre est assurée, la colonie devra naturellement se montrer beaucoup plus difficile que si elle dispose de vastes espaces placés dans des conditions défavorables. On n'appliquera pas les mêmes règles au Tonkin ou en Cochinchine qu'à la côte occidentale d'Afrique ou à Madagascar ; sur les bords du fleuve Rouge que sur ceux du haut Mékong, du Niger, du Congo ou de l'Ogooué, etc.

La concession étant accordée, l'administration ne doit pas se considérer comme dégagée à l'égard du colon. Dans l'intérêt de l'œuvre dont elle a charge, elle contracte envers ses concessionnaires des devoirs dont elle ne doit jamais se départir : car s'ils réussissent, la colonie prospérera ; s'ils échouent, la colonie sera discréditée et condamnée à dépérir.

Le premier devoir de l'administration est de mettre à la disposition des colons les voies de communication nécessaires au trans-

port de leur matériel agricole ou industriel et des produits de leurs récoltes ou de leurs industries. En d'autres termes, la colonie doit tout d'abord créer les routes, chemins de fer ou voies fluviales, sans lesquels aucun pays, si riche qu'il soit naturellement, ne peut aboutir au plus minime progrès. Concéder des terres sur des territoires dépourvus de voies de communication, c'est condamner les concessionnaires assez naïfs pour les accepter à un échec certain. Ces concessions ne doivent donc être faites que là où existent des routes, des chemins de fer ou des fleuves, rivières et canaux ; à moins que l'acte de concession ne contienne des avantages assez considérables au profit du colon, pour que l'administration puisse lui imposer l'obligation d'établir lui-même les moyens de communication. Mais les concessions de cette nature forment une catégorie spéciale dont je ne m'occupe pas en ce moment. Elles méritent d'être traitées à part ; j'en ferai l'objet d'un autre article. Pour ce qui concerne les concessions et terres destinées à être mises en culture, mieux vaut ne pas en faire que de les prendre dans des lieux inaccessibles.

Un second devoir s'impose à l'administration : celui de faciliter aux colons les moyens de se procurer la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour la mise en valeur de leurs terres. Je n'entends point par là qu'elle doit se mêler de leurs affaires, intervenir dans l'établissement des conventions qu'ils font avec les indigènes ; mais un administrateur habile saura encourager les efforts des colons : il les mettra en rapport avec les autorités indigènes, il donnera des conseils aux uns et aux autres, il saura garantir en même temps les intérêts des colons et ceux des indigènes, empêcher que les premiers ne soient trompés et les seconds maltraités. J'ai toujours vu les colons réussir dans leurs entreprises sur les territoires administrés par certains agents, tandis qu'ils échouaient ailleurs où toutes les autres conditions n'étaient pas moins favorables.

Dans certaines colonies et dans des circonstances qu'il appartient à l'administration locale d'apprécier, il pourra être nécessaire d'accorder aux colons une autorité assez grande pour que les autorités indigènes n'aient à intervenir que le moins possible dans les concessions. On évite ainsi les froissements qui se produisent presque toujours entre les colons et les autorités indigènes, et l'on met les travailleurs des concessions européennes à l'abri des vexations que ces autorités seraient tentées de leur faire subir. Au Tonkin, j'ai appliqué ce système avec certains colons, et j'ai eu lieu de m'en féliciter ; je le recommande donc volontiers, mais en insistant sur la nécessité

de ne le manier qu'avec une extrême prudence et en en faisant varier les procédés suivant les conditions diverses en présence desquelles on se trouve.

Enfin, l'administration ne devra pas hésiter à user de tous les moyens dont elle dispose pour faciliter la vente des produits récoltés ou fabriqués par les colons. Ce devoir est le plus délicat, sans contredit, de tous ceux qu'elle contracte à l'égard des Français qu'elle attire dans les colonies par les concessions de terres, mais il n'est pas le moins important. S'il engage la responsabilité des administrateurs sur un terrain où ils s'exposent à la critique et à la malveillance, il leur assure, en même temps, l'une des satisfactions les plus plus vives qu'un homme soucieux des hautes charges du gouvernement puisse éprouver, celle de travailler utilement à la réussite des colons et au développement de la colonie.

Le concessionnaire produit-il du riz, du café, du tafia, du blé, du maïs, des fourrages. J'estime qu'il est du devoir de l'administration qui a besoin de ces matières de les lui acheter directement, plutôt que de les demander, par des adjudications publiques, aux indigènes ou aux étrangers. Certes, elle ne devra pas sacrifier ses intérêts à ceux du colon, payer ses produits plus cher qu'il ne convient, ni en acheter plus qu'il ne lui est nécessaire ; mais elle fera œuvre bonne, utile et éminemment honnête en s'adressant de préférence, pour tous les objets dont elle a besoin, à un Français qu'elle-même attira dans la colonie par ses concessions de terres, plutôt qu'à tout autre fournisseur. A mesure que le nombre de colons augmentera, elle les mettra en concurrence par ses appels d'offre, mais toujours elle devra leur réserver ses fournitures : car en faisant leur fortune elle créera la richesse et la bonne réputation de la colonie, ce qui attirera des colons nouveaux.

Au Tonkin, par des marchés de ce genre, j'étais parvenu à créer la production des fourrages, du tafia, des meubles, au profit des colons européens, tandis que jusqu'alors on achetait à Hong-Kong du tafia anglais et des meubles allemands, et l'on faisait venir de France des fourrages qui pourrissaient en route.

Il me paraît inutile d'insister sur ces questions; j'en ai dit assez pour faire comprendre les avantages qui résulteraient de procédés administratifs où la préoccupation de la prospérité des colons tiendrait la première place dans les pensées et les actes du gouvernement.

Je suis par là conduit à conclure qu'une pareille politique ne peut

être convenablement suivie que sur place, et que c'est aux gouvernements coloniaux qu'il faut laisser le soin d'accorder les concessions coloniales et d'en fixer les conditions.

Pendant ces dernières années — le procès pendant devant le Conseil d'Etat le prouve surabondamment — nous avons fait l'expérience que l'intervention de l'Etat dans les concessions coloniales est beaucoup plus nuisible qu'utile. Les ministres sont dominés par des préoccupations qui n'ont rien à voir avec les intérêts des colonies. Il s'agit pour eux, avant tout, de se mettre à l'abri des compétiteurs qui visent leurs portefeuilles et pour lesquels tout sujet de discussion est bon s'il prête à la critique. Nul sujet ne s'y prêtant davantage que les concessions faites dans des pays que personne ne connait et à des conditions qu'il est toujours facile de trouver trop avantageuses pour les concessionnaires, les ministres n'osent pas engager leur responsabilité dans ces sortes d'affaires et rien ne se fait, ou tout ce qui est fait par un ministre est défait par un autre.

Confier à l'Etat, c'est-à-dire au ministre des Colonies et, par voie conséquente, au Parlement le soin d'accorder les concessions coloniales, c'est condamner nos colonies à manquer de colons et de capitaux.

J'estime donc que le rôle de l'Etat en ces matières doit être limité à un acte législatif qui investirait les autorités coloniales du droit exclusif de faire les concessions de terres, en fixant les conditions générales de ces actes et laissant à chaque colonie le soin d'en régler les détails.

Voulez-vous avoir des colonies prospères ? Accordez-leur, à l'exemple de l'Angleterre, le plus grande somme possible d'autorité et de responsabilité.

J.-L. DE LANESSAN,
Ancien Gouverneur Général de l'Indo-Chine.

Nos lecteurs comprendront les motifs qui empêchent de faire connaître le nom de plusieurs de nos éminents collaborateurs. Certaines personnes en effet peuvent suivre le cours des événements auxquels elles sont mêlées ; avec le régime d'opinion qui règne en Europe, il est naturel qu'elles soient amenées à formuler elles-mêmes leurs sentiments ; on conçoit pourtant la réserve qui leur est imposée.

L'EUROPE ET LA CRÈTE

Il n'y a pas *une* question d'Orient : on pourrait en compter un nombre égal à celui des problèmes multiples et variés que fait naître l'affaiblissement graduel de l'empire ottoman en même temps que l'émancipation lente et continue des diverses races et nationalités qui cherchent à secouer son joug.

La question crétoise est l'un de ces problèmes qui se posent périodiquement devant l'Europe inquiète sur son repos et hostile à ce qui peut le troubler, — question aussi ancienne qu'elle est actuelle et dont l'actualité pleine de dangers provient précisément de son ancienneté pleine d'enseignements.

Grecque de par la géographie, de par l'histoire, de par la religion, la Crète aurait dû être émancipée avec la Grèce en 1830. La France intelligente et généreuse le voulait. La politique ondoyante et diverse de l'Angleterre s'y opposa. A défaut d'émancipation, l'Europe offrit sa protection, ne craignant pas, après les horreurs dont la Grèce avait été le théâtre sous la domination turque, de faire appel à « la « *sagesse éclairée* de la Sublime Porte pour donner à la Crète une « administration équitable et douce ». Les insurrections crétoises de 1833, de 1841, de 1848, de 1866, de 1886, de 1889 et de 1895 sont là pour attester la vanité des promesses de l'Europe, et son impuissance à l'égard des populations qu'elle s'engage à protéger et qui, lasses d'attendre, se voient réduites à confier au sort des armes le soin de pourvoir à leur sécurité et à leur avenir.

Mais, par sa position insulaire et l'isolement qui en résulte, la Crète n'a pu jusqu'ici que poursuivre une résistance héroïque dans ses manifestations répétées, mais stérile, hélas! dans ses résultats puisqu'elle ne réussissait qu'à obtenir de l'Europe distraite des interventions intermittentes, se traduisant par quelque demi-mesure sans lendemain comme le « règlement organique » de 1868, ou par quelque vague clause d'un traité comme l'article 23 de l'acte final du Congrès de Berlin.

Ah ! si l'indomptable énergie des Crétois, au lieu de se donner libre carrière dans les montagnes inaccessibles de leur île, avait eu pour théâtre un coin de terre continentale, d'où l'incendie par eux

allumé aurait pu se répandre dans la presqu'île des Balkans, nul doute que l'Europe, plutôt que d'assister trop souvent impassible à des convulsions insulaires qu'elle savait forcément limitées, aurait depuis longtemps pris en main la juste cause de ces populations toujours frémissantes, pour les arracher à leur tour à la domination turque, — tels les Bulgares, les Serbes et les Roumains.

Mais ce que l'Europe n'a pas su ou voulu faire à temps, la Grèce vient résolument de le tenter, mettant en pratique cette énergique et profonde parole d'un de ses hommes d'État disant, il y a dix ans, dans une circonstance analogue : « Si la Porte répondait par un « refus, et si l'Europe nous abandonnait, la Grèce, forte et armée, « susciterait un événement qui obligerait les puissances à se saisir « de la question. »

La chose est faite : il ne faut ni s'en étonner, car elle était inévitable en présence de l'impuissance ou de la mauvaise volonté maintes fois affirmées de l'Europe ; ni s'en émouvoir outre mesure, car elle ne saurait être aussi périlleuse pour la paix européenne que l'Europe ou plutôt ceux qui parlent en son nom veulent bien le dire. Sans doute l'action est osée, s'écartant des sentiers battus de la vaine diplomatie, troublant la quiétude des chancelleries occupées à réformer sur le papier les vices de l'administration turque. Mais de là à déchaîner une guerre générale, comme on se plaît à le faire dire et à le laisser entendre, il y a loin ; malgré toutes les prophéties contraires, inspirées surtout du désir de donner carte blanche au gouvernement en frappant l'opinion, nous sommes, quant à nous, convaincus que la guerre ne doit pas sortir de l'initiative de la Grèce, par la raison qu'aucune des grandes puissances ne désire en ce moment — c'est du moins ce qu'elles affirment — rompre la paix ; or l'histoire nous apprend que les troubles dont les Balkans ont été le théâtre dans le passé et dont on dénonce le retour prochain comme suite de l'entreprise grecque n'ont jamais jailli spontanément du sol, toujours provoqués et appuyés par les puissances dont ils servaient les secrets desseins. Qu'en conclure si ce n'est que la paix sera assurée, non parce que les puissances mettront le pied sur l'étincelle crétoise pour l'éteindre sur place, mais avant tout et surtout par la raison qu'aucune des puissances dirigeantes de la politique balkanique n'entend à cette heure laisser l'incendie s'allumer. Voilà la véritable, voilà la seule garantie de la paix européenne : elle vaut ce qu'elle vaut, mais elle ne repose, il faut qu'on le sache, que sur le degré d'intérêt que peut avoir telle ou telle puissance à la sauvegarder pour son propre

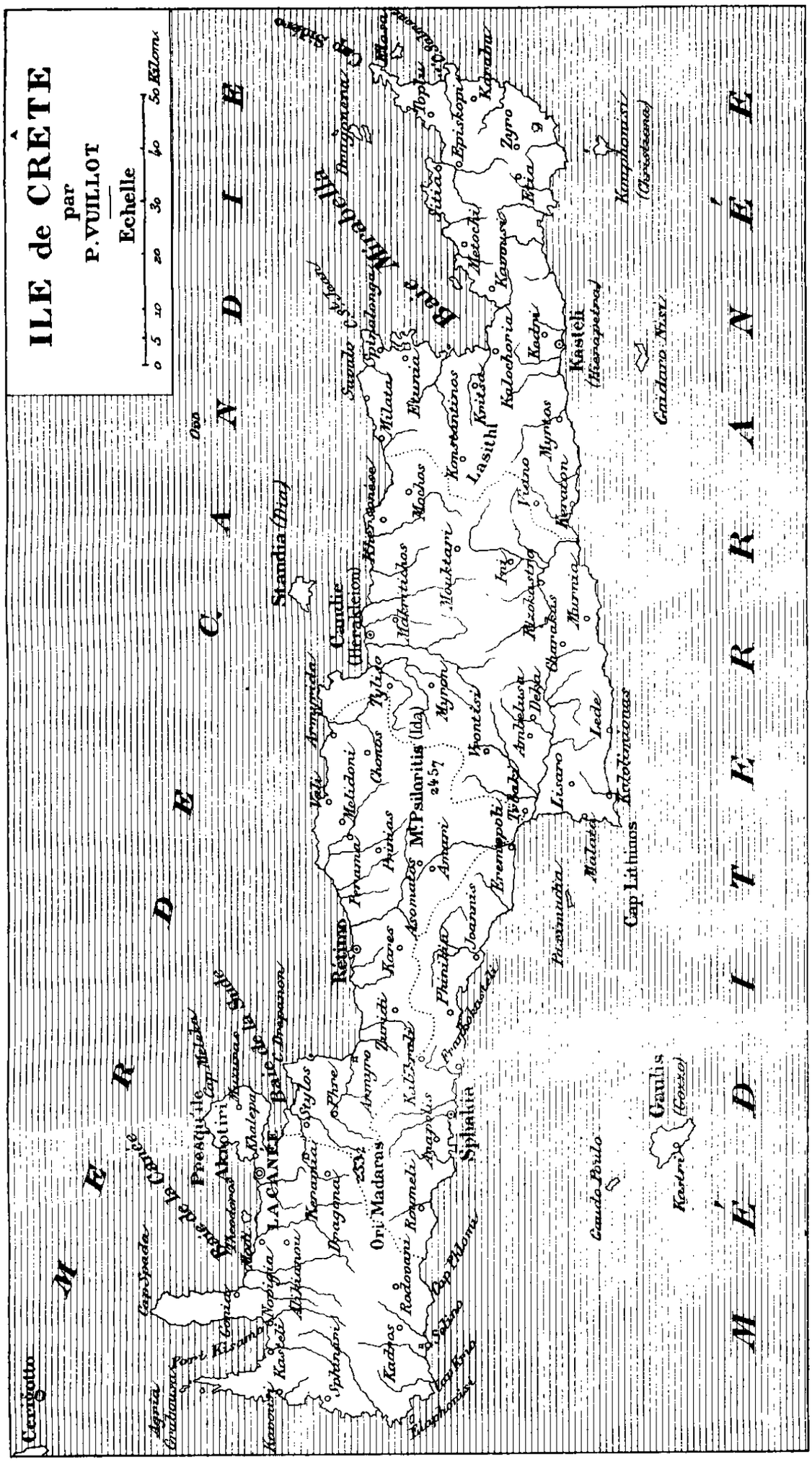
ILE de CRETE
par
P. VUILLOT
Echelle
0 5 10 20 30 40 50 Kilom.
MER EGÉE
MER DE CRÈTE
Cerigotto
Candie
(Héraclion)
Réthimo
Canée
Stavros
Spakia
Gaudo Poulo
Gaulis
(Fonteo)
Cap Lithinos
Kasteli
(Hieropetra)
Kampanos
(Grecques)
Gaidaro Nisi
Standia (Dia)
Oso
Mirabello
Spinalonga
Suda
Grande Presqu'île de Kissamo
Cap Spada
Cap Krio
Cap Malée
Cap Plaka
Cap Sidero
Cap Litinos
Kissamo
Kastelli
Khalepa
Nopigia
Kandanos
Spilia
Kadros
Rodovani
Roumeli
Sphakia
Selinon
Frangokastro
Armyro
Platanes
Maleme
Alikianou
Kalyves
Kolymbari
Ori Madaras
2354
Meronas
Apokoronas
Vamos
Vrysses
Episkopi
Voulgaro
Perivolia
Vlatos
Kalami
Kalathas
Kalyves
Kissamo
Kastelli
Platanias
Meskla
Kydonia
Akrotiri
Halepa
Kastelli
Kissamo
Kandanos
Sphakia
Selinon
Frangokastro
Armyro
Platanes
Maleme
Alikianou
Kalyves
Kolymbari
Ori Madaras
2354
Meronas
Apokoronas
Vamos
Vrysses
Episkopi
Voulgaro
Perivolia
Vlatos
Kalami
Kalathas
Kalyves
Kissamo
Kastelli
Platanias
Meskla
Kydonia
Akrotiri
Halepa
Réthimo
Armeni
Melidoni
Arkadi
Prinias
Kares
Asomatos
Mt Psiloritis (Ida)
2457
Amari
Phaistos
Joannis
Eremopolis
Timbaki
Agia Galini
Kalivianes
Agia Pelagia
Agia Varvara
Agia Fotini
Agia Paraskevi
Agia Kyriaki
Agia Triada
Agia Galini
Kalivianes
Agia Pelagia
Agia Varvara
Agia Fotini
Agia Paraskevi
Agia Kyriaki
Agia Triada
Candie
(Héraclion)
Réthimo
Armeni
Melidoni
Arkadi
Prinias
Kares
Asomatos
Mt Psiloritis (Ida)
2457
Amari
Phaistos
Joannis
Eremopolis
Timbaki
Agia Galini
Kalivianes
Agia Pelagia
Agia Varvara
Agia Fotini
Agia Paraskevi
Agia Kyriaki
Agia Triada
Voli
Armyrade
Chonos
Rytilo
Vrontisi
Arkadiotissa
Pelia
Rizokastro
Charakas
Mournies
Lisaro
Lede
Malaxa
Kydonia
Akrotiri
Halepa
Kastelli
Platanias
Meskla
Kydonia
Akrotiri
Halepa
Milatos
Elounda
Mochos
Kritsa
Kalochoria
Kadri
Myrtos
Ierapetra
Kavousi
Metochi
Episkopi
Zyro
Kato
Kastelli
(Hieropetra)
Kampanos
(Grecques)
Gaidaro Nisi
Sitia
Kavousi
Metochi
Episkopi
Zyro
Kato
Kastelli
(Hieropetra)
Kampanos
(Grecques)
Gaidaro Nisi
Sitia
Kavousi
Metochi
Episkopi
Zyro
Kato
Kastelli
(Hieropetra)
Kampanos
(Grecques)
Gaidaro Nisi
Sitia
Kavousi
Metochi
Episkopi
Zyro
Kato

compte. Qu'on ne nous parle donc pas de la Crète et des dangers qu'elle fait courir à l'Europe.

Aussi bien la Grèce est dans son rôle historique; elle accomplit sa mission qui est de grouper progressivement, avec cette facilité d'assimilation, cette faculté de cohésion particulière à cette race supérieure tous les éléments épars de l'hellénisme en vue de ses destinées futures.

C'est à jouer ce rôle, à remplir cette mission que ce petit peuple emploie toute son activité, consacre toutes ses ressources au point de négliger d'autres devoirs d'ordre financier, — ce qu'on ne s'est pas fait faute de lui reprocher avec dureté dans les milieux où l'on ne juge la politique extérieure que suivant les bénéfices de la finance internationale. En Grèce en effet, comme l'ont déclaré depuis longtemps les spectateurs impartiaux, le budget succombe sous le poids de la situation politique du royaume, des nécessités de ses aspirations nationales, autrement dit sous la charge des dépenses militaires et maritimes que lui imposent les fautes originelles de ceux qui l'ont incomplètement créé lors de sa libération et les légitimes espérances d'un avenir réparateur. Que la Grèce obtienne de l'Europe les satisfactions territoriales pour lesquelles elle s'épuise en vains et coûteux efforts depuis 1829, et elle connaîtra l'équilibre du budget avec ses heureuses conséquences pour les porteurs de fonds hellènes, si mécontents de voir employés en Crète des ressources dont ils ne soupçonnaient pas l'existence, car elles sont sorties des entrailles même de la nation.

Mais qu'importe : c'est singulièrement rabaisser la question, comme l'ont fait certains organes plus ou moins officieux, que de parler de coupons impayés à un peuple qui se lève avec un tel enthousiasme pour ramener ses frères crétois au sein de la grande famille hellénique. N'était-ce pas là une noble et patriotique entreprise dont la grandeur et la beauté primaient tout à ses yeux. Bien que comprimée dans son élan par la politique gouvernementale et les campagnes de presse qui s'en inspirent, la France, toujours généreuse, fidèle à ses traditions qui font sa force morale en Orient, y a chaleureusement applaudi par la voix indépendante et désintéressée de l'opinion publique. Pourquoi l'Europe, en présence de l'intervention grecque à laquelle elle n'a pas osé s'opposer au début, se donne-t-elle aujourd'hui la mission d'y mettre brutalement un terme, à seules fins d'empêcher la réalisation facile et sans périls d'une mesure qu'il y a trente ans le prince Gortchakoff, le grand Chancelier de l'empire russe, n'hésitait

pas lui-même à envisager favorablement et à proclamer comme « *inévitable* ».

Il semble vraiment que par le fait de l'émotion qui s'est emparée des chancelleries européennes à la nouvelle d'un événement qui troublait la quiétude des unes et les secrets desseins des autres, peuples et gouvernements aient perdu leur sang-froid au point de ne pas voir que leur propre intérêt se confondait en réalité avec celui de la Grèce. Dominées par des préoccupations dont l'égoïsme n'exclut pas la petitesse, la plupart des Puissances se sont refusées à réfléchir sur ce que l'entreprise grecque présentait de favorable à l'accomplissement de la tâche ingrate à laquelle elles se sont vouées en vue de prolonger la vie factice de ce grand corps délabré qu'est l'empire ottoman. Elles ont fermé les yeux sur les avantages que pouvait offrir, pour le traitement du malade, au lendemain des massacres d'Arménie et à la veille de l'application des réformes, l'amputation d'un membre déjà presque à moitié séparé du tronc, où ne siège aucun organe essentiel à la vie, et dont les convulsions répétées nuisaient au contraire à l'ensemble de l'organisme.

Marchant à la remorque des événements au lieu de les précéder pour les mieux diriger, la diplomatie a dû cependant reconnaître, suivant sa formule de coutumière condescendance vis-à-vis du fait accompli, qu'il y avait « quelque chose à faire ». Les Grecs n'étaient-ils pas débarqués en Crète et ne l'occupaient-ils pas au nom du Roi Georges ? L'Europe intervient aussitôt, non sans doute pour ramener les Turcs, mais pour chasser les Grecs. Elle n'est pas, il est vrai, sans éprouver quelque gêne à l'idée de recourir en toute hâte, sur la proposition de l'empereur allemand, à des mesures coercitives contre la Grèce, après avoir donné au monde le spectacle de son inaction avant, pendant et après les massacres d'Arménie. Mais l'hésitation est de courte durée : il suffit d'agiter devant les peuples ignorants le fantôme de la guerre pour qu'aussitôt, profitant de ces rumeurs belliqueuses, habilement répandues, qui facilitent leur tâche, les Gouvernements s'empressent de se mettre d'accord sur l'ultimatum à adresser au cabinet d'Athènes.

Seule en face de l'Europe, tel le droit en face de la force, la Grèce a répondu dans les termes élevés qui conviennent à sa dignité comme à sa faiblesse. Elle ne demande qu'à coopérer, avec l'Europe, à la pacification de l'île et, une fois les Crétois pacifiés, elle propose la solution la plus simple et la plus juste, c'est-à-dire qu'ils soient préalablement consultés sur le sort qu'on leur destine, sur l'autonomie qui les attend.

A l'heure où nous écrivons, il est difficile de savoir quel accueil sera fait à cette loyale suggestion du gouvernement hellénique. Mais les sentiments de l'Europe nous sont trop connus, nous savons trop à quelles arrière-pensées elle obéit depuis de longs mois, pour espérer que la Grèce trouvera auprès d'elle autant de condescendance et de patience que le Sultan : aussi serions-nous surpris si la diplomatie européenne ne s'infligeait pas à elle-même un cruel démenti en repoussant en 1897 ce qu'elle proposait en 1867 — il y a 30 années — « *la consultation libre et sincère des populations crétoises* » (1).

On s'en va répétant que le concert européen est et demeure unanime. Nous le croyons sans peine. Mais sera-t-il de même le jour où, sous la pression de l'opinion et des événements, il faudra agir à nouveau, non plus pour une négation, mais pour une affirmation, autrement dit non plus pour empêcher les Grecs de rester en Crète, mais pour obliger le Sultan à changer sa politique, à réformer son empire? La tâche alors sera lourde et autrement périlleuse pour la paix européenne. Nous sommes convaincus que l'heure est proche où l'on regrettera amèrement de n'avoir pas compris que l'Europe avait dans l'affaire crétoise l'unique moyen d'expérimenter, non à Athènes, mais à Constantinople, la valeur de cette arme redoutable, si ignorée jusqu'ici du Grand Seigneur, qui s'appelle l'accord des grandes puissances. L'Europe aurait dû l'affirmer dans une circonstance digne de son unanimité, en signifiant au Sultan la libération de la Crète à la fois comme châtiment d'un passé trop récent pour être oublié et comme garantie de l'avenir.

Mais les regrets des Chancelleries européennes n'iront pas sans quelque remords, quand elles constateront, non sans tristesse, que le concert européen, hier si sûr de lui et si arrogant devant les Grecs vengeurs des Crétois opprimés, devient pusillanime et vain devant les Turcs souillés des crimes qui ont ensanglanté l'Orient.

Quoi qu'il nous en coûte de le reconnaître, la France et l'Europe avec elles, figées dans la muette contemplation du symbole vieilli de l'intégrité de l'Empire ottoman et dans la peur irréfléchie, quand elle n'est pas simulée, de ce qui pourrait paraître porter atteinte à une paix que personne ne songe sérieusement à troubler, ont manqué à leur devoir et trahi leur intérêt en laissant échapper l'occasion, suivant les belles et prophétiques paroles du prince Gortchakoff, de « sortir de la voie des expédients et des palliatifs, qui jusqu'ici n'ont

(1) Voir note identique remise à la Porte ottomane par les ambassadeurs de France, Russie, Italie, Autriche et Prusse (sauf Angleterre), le 17 mai 1867.

fait que grever l'avenir des difficultés du présent... *par la seule issue possible, l'annexion de la Crète à la Grèce* » (1).

Ce qui était reconnu utile et possible en 1866, ne l'est-il pas davantage aujourd'hui, après les atteintes sans nombre portées à l'intégrité territoriale de l'empire ottoman comme à l'autorité souveraine du Sultan, après les graves transformations subies par l'équilibre méditerranéen, après la guerre russo-turque et la curée qui l'a suivie, après la libération de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, après l'émancipation de la Bulgarie, bientôt suivie de son union avec la Roumélie Orientale, avec la tolérance de l'Europe, après la cession de Batoum à la Russie, après l'occupation autrichienne à l'encontre des droits légitimes des Serbes de la Bosnie et de l'Herzegovine, après l'occupation britannique de Chypre, prélude, hélas ! d'une nouvelle occupation autrement douloureuse pour nous de la vallée du Nil, s'affirmant au grand jour et s'étendant sans cesse hier d'Alexandrie à Dongola, demain jusqu'à Kartoum !

Comment la France n'a-t-elle pas compris et fait comprendre à l'Europe que la solution préalable et rapide de la question crétoise à Constantinople, c'était la pierre de touche des véritables dispositions du Sultan à l'égard des grands projets de réorganisation et de rénovation de l'Empire ottoman, — c'était le sacrifice facile et nécessaire des parties faibles, et comme déjà séparées de l'organisme, au profit des parties vives où un sang régénéré pourrait peut-être circuler à nouveau ; — c'était l'acquittement d'une dette sacrée contractée par l'Europe officielle en 1829, le jour où elle créa comme à regret le royaume hellénique en le faisant chétif et impuissant. — C'était le sort d'une grande île de la Méditerranée définitivement assuré aussi bien contre les convulsions sans fin ni trêve qui l'agitent au dedans que contre les convoitises anglaises, italiennes ou autres qui l'assiègent au dehors en attendant la grande débâcle ottomane ; — c'était un pas de plus vers l'émancipation à la fois graduelle dans sa marche et spontanée dans son éclosion des populations natives, aboutissant pacifiquement dans les contingences de l'avenir à un méthodique démembrement — heureuse et désirable solution des questions orientales, Egypte, Crète, Macédoine... — conforme aux lois de l'ethnographie, de la géographie et de l'histoire, en dehors des jalousies et des corruptions des grandes puissances et au profit des possesseurs naturels du sol.

---

(1) Dépêche à l'ambassadeur de Russie à Paris, le 16 novembre 1866.

Oui, les questions d'Orient sont multiples et graves ; mais la sagesse consiste non à en détourner les yeux, mais à les regarder en face, non à les laisser s'accumuler sans oser les résoudre, mais à les fractionner, à les sérier pour en faciliter la solution ; non, comme on l'a dit excellement avant nous, à « opposer des digues qui amoncellent des flots plus puissants, mais à diviser habilement les eaux et à les faire écouler sans dommage » (1).

Il est possible qu'un tel programme ne soit pas du goût de toutes les puissances, mais est-ce une raison pour que la France ne s'attache pas à sa réalisation, alors qu'il répond aux sentiments les plus généreux, en même temps qu'au devoir et aux intérêts de la Patrie.

***

CE QU'IL FAUT FAIRE EN INDO-CHINE

De toutes les colonies qui composent le domaine extérieur constitué par la troisième République, l'Indo-Chine française est sans contredit celle qui est appelée au plus merveilleux avenir. Grâce à l'étendue de son territoire, à la fertilité de son sol, à l'extrême densité de sa population sur certains points, grâce aux qualités de ses habitants, qui sont intelligents, travailleurs, industrieux, d'humeur paisible , faciles à gouverner, grâce enfin à la salubrité relative de son climat qui la rend accessible aux Européens, l'Indo-Chine peut devenir en nos mains, si nous savons en user, un précieux instrument de richesse.

Sans parler des peuplades secondaires qu'on rencontre çà et là disséminées sur divers points de la péninsule, les Thaïs originaires du Thibet, les Moïs, peuplade sauvage qui habite certaines régions montagneuses de l'Annam, on trouve en présence deux races principales : la race annamite, qui représente l'élément conquérant, venu du nord, suivant la loi bien connue qui préside à la migration des peuples vers le sud ; puis la race cambodgienne originaire de l'Inde, parente des Siamois, qui recule sans cesse devant l'envahisseur et se trouve aujourd'hui refoulée dans la partie méridionale de nos possessions. Toute cette population représente au total environ 20 à

(1) Voir BEULÉ, *La Crète et la question d'Orient.*

25 millions d'hommes qui sont plus ou moins directement soumis à la souveraineté de la France.

Le sol offre, lui aussi, des richesses naturelles considérables. Le riz, on le sait, constitue la plus grande production du pays. Au Tonkin il donne jusqu'à deux récoltes par an, et la Cochinchine en exporte chaque année pour plus de 60 millions de francs, la plus grande partie vers Hong-Kong, Au point de vue minier enfin, notre colonie contient des gisements qui sont appelés à jouer un rôle important dans le développement du pays le jour où une législation moins formaliste, moins tracassière dans ses prescriptions, permettra de les mettre en valeur. L'industrie minière n'était-elle pas très prospère avant l'arrivée des Français? La plus grande partie des gisement minéraux ne furent-ils pas jadis exploités avec fruit par les indigènes et par des compagnies chinoises? De ces exploitations on trouve encore la trace aujourd'hui sur certains points du pays, à Kebao, Honegay, Nongson, etc.

Tel est ce grand empire colonial qui s'offre à l'esprit d'initiative, à l'activité entreprenante de nos compatriotes, et avec lequel nous pourrions faire de grandes choses si nous avions un peu plus de méthode et d'esprit de suite.

Au moment où un nouveau gouverneur général, jeune, intelligent actif, à coup sûr plein de bonne volonté et animé du désir de bien faire, vient d'assumer la lourde tâche de diriger les destinées de l'Indo-Chine, il n'est pas inutile, croyons-nous, de dégager et de mettre en pleine lumière ce que devrait être là-bas la politique de la France; il est intéressant de fixer nettement le but vers lequel devraient tendre tous nos efforts. Cela est d'autant plus nécessaire que, jusqu'ici, ce qui a fait le plus défaut à notre action, c'est une vision claire et précise des résultats à atteindre.

Et certes, nous demandons quel esprit de suite a pu diriger la politique française, lorsqu'on songe que, depuis la conquête du Tonkin, c'est-à-dire depuis le mois de décembre 1883, 22 gouverneurs ont successivement détenu le pouvoir? M. Doumer est le vingt-deuxième gouverneur auquel échet, dans ces treize années, le périlleux honneur de tenir le gouvernail dans ce grand pays où s'agitent tant d'intérêts, où se débattent des questions si graves et si complexes.

Ce qui manque à l'Indo-Chine, pour la mettre en valeur, ce ne sont pas les bras; ils sont innombrables et inoccupés. Ce ne sont pas davantage les capitaux; la France en est abondamment pourvue, grâce à ce puissant esprit d'épargne qui existe dans le pays; partout dans

le monde, en Russie, au Transvaal et ailleurs, ce sont les capitaux français qui soutiennent les plus diverses entreprises. Ce qui lui manque, c'est la confiance de la nation dans le développement de sa colonie. Les passions politiques déchaînées dans la métropole contre certaines personnalités ont obscurci la claire vision des choses et engendré dans l'esprit public un état fâcheux de suspicion et de défiance, dont toutes nos colonies subissent encore la fâcheuse répercussion ; et il faut avouer que nos hésitations perpétuelles, les contradictions même de notre politique, n'ont pu qu'augmenter encore les préventions qui ont accompagné les origines du mouvement colonial contemporain.

Prise dans son ensemble, l'Indo-Chine possède des ressources latentes qu'il dépend de nous et de notre administration de mettre en valeur. La Cochinchine paie chaque année à titre d'impôt 40 millions de francs pour une population de 2 millions d'habitants ; ce qui représente 20 francs par tête. Le Cambodge en paie 3 pour une population de 3 millions ; soit 1 franc par tête. L'Annam acquitte annuellement 15 millions pour une population de 15 millions d'habitants, soit également 1 fr. par tête. Quant au Laos, il ne paie que des sommes insignifiantes, parce que notre administration n'y est encore constituée qu'à l'état rudimentaire. Mais, si l'on tient compte de la richesse de ses vallées et de ses plateaux, des mines que son sol recèle, il n'y a pas de doute qu'il soit en état de fournir, lui aussi, un rendement important. Par ces quelques chiffres, on voit l'écart qui existe entre la partie du pays qui depuis longtemps est soumise à notre action et celles qui au contraire, y sont depuis peu. Ne peut-on pas dès lors, très logiquement et avec une certitude à peu près complète, conclure que le jour où le Tonkin, l'Annam et le Laos auront atteint le développement de la Cochinchine, ils pourront acquitter la même somme d'impôt ? Ces pays sont tout aussi riches pour ne pas dire plus riches, et alors, à raison de 20 fr. par tête d'habitant, c'est un budget annuel de 500 millions sur lequel nous pourrons compte. Avec de pareils moyens financiers combien il serait facile d'accélérer le développement économique du pays.

Jusqu'ici nous n'avons pas eu de programme, voilà la véritable cause, je ne dirai pas de nos échecs, mais de la déplorable lenteur de nos progrès.

Chaque gouverneur arrive avec ses vues personnelles, plus ou moins au courant des besoins du pays qu'il va gouverner. Il se met à l'étudier, et cette étude exige nécessairement plusieurs mois. Puis,

lorsque son instruction est achevée, lorsqu'il commence à voir un peu clair dans les affaires du pays, lorsqu'il peut jouer un rôle utile et entrer dans la période de l'action, alors surgit un minime incident de politique intérieure qui motive son rappel et son remplacement. Il abandonne la place à un autre et rentre dans la métropole. Voilà le jeu auquel nous assistons depuis de longues années.

Pour remédier à ce mal, il faudrait que la Métropole fixât elle-même d'une façon bien précise les grandes lignes de la politique qu'elle entend suivre; il faudrait que ce plan fût soumis aux Chambres, sanctionné par leur vote et échappât désormais à toute modification; il faudrait que mandat fût donné aux gouverneurs de l'exécuter sous leur entière responsabilité. En agissant ainsi on aurait chance d'éviter les à-coups, les fausses manœuvres, les changements de direction qui compromettent notre œuvre.

*
* *

Une grave question se pose aujourd'hui à laquelle il faudra d'ici peu donner une solution: celle du maintien de l'union indo-chinoise ou de son remplacement par deux gouvernements comportant un groupement nouveau de nos possessions d'Extrême-Orient.

La Cochinchine, le Cambodge, l'Annam, le Tonkin et le Laos forment aujourd'hui autant d'unités administratives dans lesquelles nous agissons suivant des modalités différentes. Ici, c'est la domination directe, là c'est un simple protectorat qui s'exerce lui-même plus ou moins étroitement. En tous cas, chacun des représentants de la France, dans les diverses parties de l'Union, reste subordonné au gouverneur général. Le décret du 21 avril 1891, qui règle ses pouvoirs, stipule formellement « qu'il est le dépositaire des pouvoirs de la République dans l'Indo-Chine française ». Seul investi du droit de correspondance avec les divers départements ministériels sous le couvert du ministère des Colonies, il a sous ses ordres directs le lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, les résidents supérieurs, le commandant supérieur des troupes, les commandants de la marine et les chefs des services administratifs. Ce décret édicté pour M. de Lanessan fait, du gouverneur général, un très gros et très important personnage. Il place entre ses mains la centralisation la plus complète qu'on puisse rêver. Ce régime soulève les plus vives oppositions de la Cochinchine.

Jusqu'à ces dernières années, le gouverneur était à Saïgon; aujourd'hui il réside en fait à Hanoï où son attention est sollicitée par

les questions les plus graves et les plus urgentes. Saïgon, jusqu'ici la capitale de notre grande colonie, n'est plus le siège effectif du représentant du gouvernement, de là est né un sentiment de dépit et d'amour-propre froissé tout à fait naturel.

Les affaires de la Cochinchine souffrent gravement de cet éloignement, car Saïgon — il ne faut pas l'oublier — est à six jours de mer de Hanoï. Le gouverneur pourrait sans doute déléguer une partie de ses pouvoirs au lieutenant-gouverneur; mais, jusqu'ici, il s'est gardé de le faire, si bien que la moindre pièce doit, avant de recevoir la signature du gouverneur général, faire un voyage qui, tant pour l'aller que pour le retour, exige plusieurs semaines; grave gêne, assurément, dans l'expédition des affaires! Le télégraphe joue constamment entre les deux villes. Mais on ne peut pas tout régler par dépêches! En réalité, Saïgon se trouve détrôné, mis au second plan. De ces causes diverses est sorti un mouvement très accentué d'opinion qui s'est formulé dans les corps élus de la Cochinchine, conseil municipal, conseil colonial, Chambre de commerce.

On réclame notamment que le gouvernement soit scindé, que l'Union indo-chinoise soit transformée en deux gouvernements distincts, comprenant : l'un, la Cochinchine, le Cambodge et le Laos (en tout ou en partie) ; l'autre, le Tonkin et l'Annam.

Cette conception administrative peut se réclamer de très sérieux arguments. Il est incontestable qu'on ne peut gouverner la Cochinchine de Hanoï ; il est non moins vrai que le gouverneur ne peut, quelle que soit son activité, suffire à la tâche énorme que lui impose l'organisation actuelle. Obligé d'avoir l'œil ouvert sur la Chine, de négocier sans cesse avec la cour de Hué, de suivre les graves intérêts que nous avons du côté du Siam où des complications peuvent surgir à chaque instant, il ne peut examiner, en même temps, les dossiers administratifs, souvent d'un intérêt très mince, qui lui sont envoyés de Saïgon. Ces motifs sont invoqués non sans raison par la Cochinchine, pour demander la rupture de l'Union indo-chinoise.

Mais, si ces raisons sont sérieuses, il en est d'autres moins avouables.

Si la Cochinchine demande un gouverneur distinct, c'est parce qu'elle espère l'avoir mieux sous la main. Le conseil colonial qui est, en Cochinchine, l'organe tout-puissant, se heurte bien souvent à la résistance du gouverneur général. Celui-ci est un fonctionnaire avec lequel il faut compter, et, comme il est très loin, la prise qu'on peut avoir sur lui est singulièrement réduite. La division faite, le gou-

verneur dédoublé, qui résidera à Saïgon, sera mieux sous la dépendance du conseil colonial, qui pourra lui imposer plus facilement ses volontés.

Nous croyons, quant à nous, qu'il serait impolitique de céder au mouvement d'opinion qui se dessine, en ce moment, en faveur d'une rupture de l'Union indo-chinoise.

Nous ne pouvons oublier que notre colonie se caractérise par la diversité de ses races, souvent en antagonisme. Pour maintenir l'équilibre entre elles, pour prévenir les conflits et les heurts, il faut un arbitre ; et cet arbitre ne peut être autre que le gouverneur général. Ainsi font les Anglais dans leur immense empire des Indes!

Et puis, que deviendrait notre politique extérieure, le jour où elle serait confiée aux mains de deux gouverneurs, agissant l'un au nord, l'autre au sud ? Ne serait-il pas à redouter que chacun applique, à sa guise et d'une façon différente, les instructions reçues de la métropole?

Il convient, croyons-nous, de donner à la Cochinchine la satisfaction légitime à laquelle elle a droit, en décentralisant l'action administrative. Mais il est non moins nécessaire de maintenir l'unité indo-chinoise, de conserver un gouverneur général, responsable vis-à-vis de la France qu'il représente, et réunissant dans ses mains la direction générale politique, administrative et financière de nos possessions.

(*La suite au prochain numéro.*)

FLEURY RAVARIN,
Député du Rhône.

A LA FRONTIÈRE DE THESSALIE

Depuis un mois, tout le monde en Europe a suivi d'un œil inquiet les événements qui se sont déroulés en Crète. Mais Turcs et Grecs, malgré les efforts des puissances, semblent devoir bientôt en venir aux mains et c'est sur un autre théâtre, à la frontière de Thessalie, qu'il va sans doute falloir porter les yeux pour assister à la seconde phase du conflit gréco-turc.

C'est là, en effet, que les deux peuples ont accumulé leurs troupes en prévision d'une rupture probable.

La Porte, depuis trois semaines, renforce ses garnisons de la frontière, mobilise ses réserves et concentre ses forces en Macé-

doine, obéissant à la triple nécessité de préparer une action imminente contre la Grèce, de prévenir toute velléité d'insurrection de ses propres sujets et de tenir en respect ses anciens vassaux, les Serbes et les Bulgares.

Le gouvernement grec, de son côté, pour garantir la sécurité de son territoire et obéir à l'ardeur belliqueuse de son peuple, a répondu par des préparatifs analogues en Thessalie.

Et maintenant, de part et d'autre de la frontière, les avant-postes des deux armées, presque au contact, s'observent, prêts à se jeter les uns sur les autres, au premier ordre ou même au premier coup de fusil...

Il a paru intéressant de donner au lecteur un aperçu de la situation géographique de la frontière gréco-turque et des régions avoisinantes au point de vue militaire, puis de coordonner tous les renseignements parvenus jusqu'à ce jour sur les mouvements de concentration des deux armées.

Le traité de Berlin stipulait en faveur de la Grèce une rectification de frontière lui procurant une augmentation de territoire, mais ce n'est que trois ans plus tard, en 1881, que la Grèce obtint satisfaction.

La frontière est une ligne conventionnelle qui part, à l'ouest, de la côte nord du golfe d'Arta (voir le croquis ci-joint) et suit le cours de l'Arta jusqu'à Metzovo, qu'elle laisse à la Turquie. Elle court ensuite de l'ouest à l'est, sur la crête des monts de Khassia, pendant 80 kilomètres, puis remonte légèrement vers le nord pour aboutir entre Platanoma et l'embouchure de la Salembria.

La région frontière participe, au point de vue du relief, du caractère distinctif de la partie méridionale de la péninsule des Balkans : elle est formée de petits bassins séparés les uns des autres par de véritables remparts de montagnes rocheuses.

Sa nervure principale, formée par la chaîne du Pinde d'une hauteur moyenne de 1.500 mètres à 2.000 mètres, est sensiblement orientée du nord au sud; elle bifurque à Metzovo, en deux autres chaînes : l'une est constituée par les plateaux de Khassia, les monts Kissowo (ancien Ossa) et Plessidhi (ancien Pélion). Elle se termine dans la presqu'île qui ferme à l'est le golfe de Volo. La seconde chaîne comprend les monts Veluchi et Othys, qui séparent la vallée de la Salembria de celle de l'Alamana.

A l'est du Pinde s'étendent les plaines de Thessalie et de Macédoine, où s'élève encore le mont Olympe.

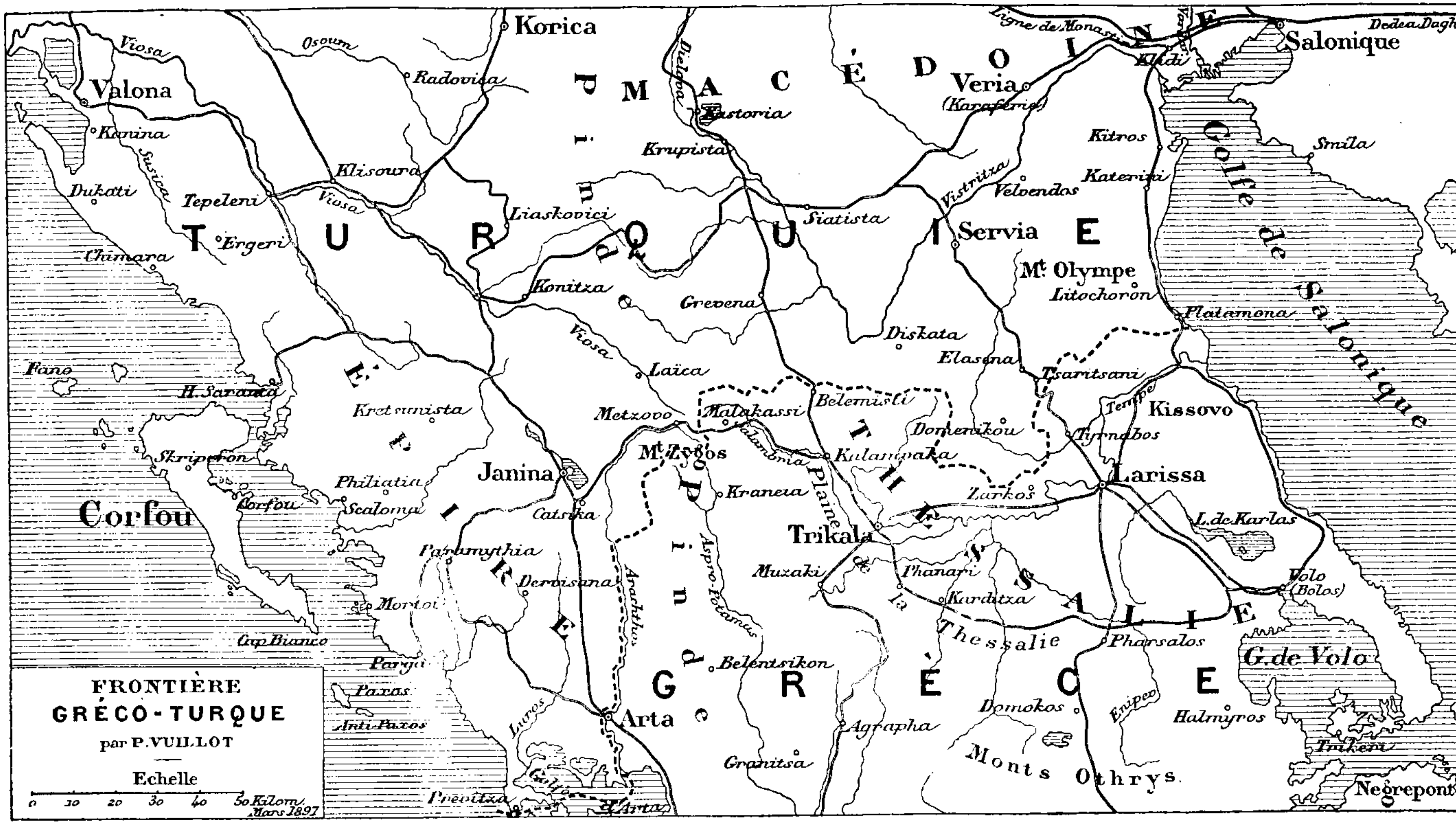
FRONTIÈRE
GRÉCO-TURQUE
par P. VUILLOT
Echelle
0 10 20 30 40 50 Kilom.
Mars 1897
Korica
Salonique
Dedea Dagh
Valona
Viosa
Osoum
Radovitza
Kanina
Susica
Dukati
Tepeleni
Klisoura
Ergeri
Chimara
M A C É D O I N E
Veria
(Karaferia)
Kastoria
Krupista
Dielgoa
Kitros
Smila
Katerini
Veloendos
Vistritza
Siatista
Liaskovici
T U R Q U I E
Servia
Mt Olympe
Litochoron
Golfe de Salonique
Konitza
Grevena
Platamona
Diskata
Elassona
Tsaritsani
Fano
H. Saranta
Kretsunista
Laïca
Metzovo
Malakassi
Belemisti
Tempe
Kissovo
Domenikou
Tyrnabos
Skripeton
Mt Zygos
Kalamoria
Kalampaka
Larissa
Janina
Philiatia
Corfou
Scaloma
Kraneia
Zarkos
Catsika
L. de Karlas
Trikala
Paramythia
Muzaki
Phanari
Volo
(Bolos)
Derbisana
Karditza
Mortoi
Plaine de la Thessalie
Cap Bianco
Parga
Pharsalos
Belentsikon
G. de Volo
Paxos
Anti-Paxos
G R È C E
Arta
Domokos
Enipeo
Halmyros
Agrapha
Trikeri
Granitsa
Monts Othrys
Previtza
Golfe d'Arta
Negrepont
É P I R E
T H E S S A L I E
Pinde
Aspro-Potamus
Arachthus
Luros
Ligne de Monastir
Kladi

A l'ouest se trouve le sol coupé et montagneux de l'Épire.

Les cours d'eau de cette région, non navigables, présentent par conséquent peu d'intérêt. Cependant, au milieu de ce pays généralement aride, les vallées de l'Aspro-Potamo et de la Salembria (vallée de Tempé) en Grèce, celles de la Vistritza en Macédoine et de la Voïoussa en Épire, offrent un aspect riant et fertile.

Dans ces régions, et surtout du côté grec, les voies de communication font à peu près défaut. Aucun cours d'eau n'est navigable. Les quelques routes qui existent sont mal entretenues (1).

En Macédoine, trois routes conduisent, du nord au sud, à la frontière. Sur celle du centre, qui va de Veria à Larissa, se trouve Élassona, le quartier général de l'armée turque.

Metzovo est un nœud de routes très important au milieu du massif du Pinde. En Épire, la route principale remonte la vallée de la Voïoussa, la quitte pour passer à Janina et aboutir à Arta.

Comme voies ferrées, les Turcs n'ont rien au sud de la ligne Constantinople Dedea-dagh, Salonique, Monastir, et les Grecs n'ont que les chemins de fer de Volo à Larissa et Trikala.

La Macédoine est habitée par des Bulgares, des Grecs, des Albanais, des Valaques, des Turcs, des Israélites et des Arméniens, c'est-à-dire par des colonies de tous les pays voisins; c'est ce qui en rend la situation politique si complexe et si tourmentée. C'est le champ clos de toutes les convoitises. Les Bulgares y dominent par le nombre, les Grecs par l'habileté.

Au point de vue des hostilités, comme l'intervention des provinces danubiennes dépend surtout de la Russie, la question se simplifie; les chrétiens formeront des bandes dévouées aux Grecs; mais la population albanaise musulmane donnera à l'armée turque un appui dont on pourra plus loin juger l'importance.

La partie ottomane de l'Épire serait peut-être plus que la Macédoine gagnée à l'influence grecque. Une société nationale, appelée comité épiriote, a même déclaré que l'apparition des canonnières grecques devant Préveza à l'entrée du golfe d'Arta serait le signal d'une insurrection en Épire.

La Thessalie et la partie grecque de l'Épire sont formées aussi de peuples de races différentes; mais les dissensions signalées au nord de la frontière n'existent pas au sud, et toutes ces populations sont grécisées au point d'être aussi patriotiques, aussi ardentes que les Hellènes eux-mêmes. Botsaris, Canaris étaient des Albanais.

(1) On trouvera sur le croquis l'indication de toutes les routes carrossables.

Le service militaire en Turquie est en principe personnel et obligatoire pour tout sujet musulman ; mais les dispenses et les faveurs sont nombreuses et le rachat est admis pour tout conscrit qui a servi pendant cinq mois.

La durée du service est de 20 ans, dont :

3 ans dans le *Nizam* ou armée active (4 ans pour l'artillerie et la cavalerie) ;

3 ans dans l'*Ihtiah*, qui correspond à notre réserve ;

8 ans dans le *Rédif* ou territoriale ;

6 ans dans le *Moustafiz* ou réserve de l'armée territoriale.

En temps de paix, ces dernières années les Turcs ont entretenu tant en Asie qu'en Europe, un effectif moyen de 200.000 hommes formant :

282 bataillons d'infanterie ;

197 escadrons de cavalerie ;

231 batteries de campagne de 6 pièces ;

5 régiments d'artillerie de forteresse ;

23 compagnies du génie, services auxiliaires, etc.

En 1877, les Turcs ont mis sur pied contre les Russes 750.000 hommes. Leur organisation actuelle leur donnera en temps de guerre un effectif de 1.500.000 soldats dont la moitié complètement instruits.

Au moment d'une mobilisation générale, l'armée turque comprendrait : 1° une armée de campagne de 6 corps d'armée de Nizam et Ihtiah et de 42 corps de Rédif ; 2° une armée de seconde ligne, formée de 7 corps de Nizam, de 6 corps de Moustafiz et de quelques divisions indépendantes comme celle de la Tripolitaine.

Il faut encore tenir compte d'une armée irrégulière qui, sans instruction, sans discipline, est redoutable par la valeur guerrière des peuples qui la constituent : les *Kurdes* fournissent au sultan 60 régiments de cavalerie Hamidié, et les *Albanais* musulmans forment des corps de fantassins incomparables. Ils peuvent donner un contingent d'environ 18.000 hommes.

A côté de cette organisation, formidable encore malgré la décrépitude de l'empire ottoman, il faut mettre immédiatement en parallèle l'état militaire de la Grèce.

Le service militaire est personnel et obligatoire.

La durée du service est de 30 ans, dont 2 dans l'active, 8 dans la réserve, 10 dans la territoriale ; 10 dans la réserve de l'armée territoriale.

En temps de paix l'armée compte environ 3.000 officiers et 26.000 hommes, mais il est douteux que ce chiffre soit atteint dans la réalité. La *Correspondance politique* de Vienne fixe à une quinzaine de mille hommes l'effectif réel.

Sur le pied de guerre l'armée grecque comprendrait:

Une armée active de 6 divisions (100.000 hommes);

Une armée de réserve de 6 divisions (80.000 hommes).

Au total, la Grèce pourrait mettre sur pied 180.000 hommes en face des 1.500.000 hommes de l'armée turque.

Les forteresses qu'elle possède à la frontière ne sont que de vieux châteaux forts démodés.

L'on voit par ce court exposé à quelle folle entreprise est en train de se livrer la Grèce. Aucune qualité morale ne pourra compenser cette infériorité numérique écrasante : car elle aura à lutter contre le soldat turc, qui est excellent sous tous les rapports. Il est sobre, extraordinairement dur à la fatigue, d'un courage fanatique. L'armée turque pèche surtout par l'organisation administrative et l'insuffisance du matériel. L'armée grecque, grâce au mauvais état de ses finances, n'est guère mieux organisée sous ce rapport.

Dès le 12 février, la Porte a commencé ouvertement la mobilisation de ses forces.

La Macédoine constitue la 3e région de corps d'armée de l'empire ottoman. Tous les ordres donnés depuis cette date ont eu pour objet de porter au pied de guerre les effectifs de cette 3e région, de faire affluer à la frontière grecque la majeure partie de ses forces et, en troisième lieu, de la faire renforcer par des troupes empruntées au 1er corps (Constantinople) et au 5e (Syrie).

En partant de cette donnée, il est aisé à quiconque veut suivre, dans les journaux, les préparatifs de l'armée turque de se reconnaître au milieu des renseignements embrouillés et sans liaison que fournit quotidiennement le télégraphe. On aura immédiatement l'impression que ces diverses opérations s'effectuent en général avec une régularité inattendue dans cet empire, qui semble s'effondrer de toutes parts.

L'ordre officiel de mobiliser les réserves de la 3e région est parvenu à Salonique le 16 février. Depuis plusieurs jours, déjà, les régiments du temps de paix avaient été acheminés vers la frontière; car le 18, 30.000 hommes s'y trouvaient réunis sous le commandement d'Edhem-Pacha avec Elassona comme quartier général. Les réservistes ont dû rejoindre leurs corps sur la frontière même. L'appel des réservistes (Ihtiah) semble avoir procuré quelques

déboires au gouvernement turc car, le 23 il dut mobiliser les Rédifs (territoriaux) de la 3e région pour compléter ses bataillons d'infanterie. A cette date la mobilisation devint plus générale et des Rédifs furent convoqués de tous les côtés de l'empire, principalement en Asie Mineure. C'est qu'en effet des renforts venant de Syrie étaient chaque jour transportés à Rodosto, concentrés à quelques kilomètres de ce point et dirigés sur Salonique.

Pendant la même période une grande activité régnait dans les expéditions de matériel et de subsistances par la voie ferrée de Dedea-Dagh à Salonique ou par mer.

Le 26 février les troupes venues à la frontière sont déjà doublées, en 8 jours, et portées à l'effectif de 70.000 hommes. Les Mustaphiz sont partout convoqués pour compléter les bataillons de Rédifs. Le 3 mars les troupes à la frontière comptent : 25 bataillons de Nizams; 27 de Rédifs; 22 batteries d'artillerie; 20 escadrons de cavalerie.

Le point faible de la mobilisation turque semble être le manque d'attelages. Les batteries n'arriveraient pas à atteler tout leur matériel. D'après les évaluations de ces jours-ci l'armée d'opérations de Macédoine compte 250.000 hommes.

Du côté grec il est plus difficile de se rendre un compte exact de l'effort produit et du résultat qu'il a pu donner.

Il faut se garder d'accepter sans réserves les renseignements intéressés qui proviennent d'Athènes. On y rencontre des exagérations, plus ou moins sincères, qui semblent cacher une situation des plus précaires.

Les Grecs éprouvent de grosses difficultés à concentrer hommes et matériel à la frontière, à cause du manque des voies de communication. Presque tous leurs transports doivent se faire par mer. On peut même se demander ce qu'ils pourraient faire en cas d'un blocus de leurs côtes, pour ravitailler et renforcer leurs troupes.

Il est à supposer que la *Correspondance Politique* de Vienne se rapproche de la vérité en estimant à 8.000 hommes l'effectif des troupes grecques de la frontière à la date du 3 mars. En supposant que l'appel de 6 classes de la réserve puisse donner de rapides résultats, la Grèce arrivera à se faire une armée de première ligne qui atteindra à peine 50.000 hommes et qui aura à lutter contre une armée aguerrie, cinq ou six fois supérieure dès l'ouverture de la campagne; quelle que puisse être la valeur de l'armée grecque, le résultat ne paraît pas douteux.

Capitaine Jean DE MONTCLOUX.

LES GRANDES ÉPIDÉMIES DE PESTE

La peste est une maladie microbienne caractérisée dans ses grandes lignes par le développement fébrile de *bubons* ou engorgements ganglionnaires au pli de l'aine, à l'aisselle, au cou ou ailleurs, qui peuvent être accompagnés de *charbons*, sorte d'anthrax, et de *pétéchies* ou plaques gangreneuses. L'état général du malade rappelle celui de la fièvre typhoïde, c'est-à-dire qu'il présente de l'embarras gastrique, de la céphalalgie, du délire, une température élevée, de la diarrhée, parfois de la congestion pulmonaire avec vomissements de sang. Le visage pâle et altéré revêt un cachet singulier de résignation anxieuse. Certains malades accusent une sensation de feu intérieur qui les ronge. L'accablement est excessif. Toujours — ou le plus souvent — car rien n'est absolu en médecine, le début de la peste est brusque, comme celui de la fièvre jaune, frappant sans prodromes.

Sa mortalité est de 80 0 0 en moyenne.

Fléau des temps passés, la peste a ravagé le monde sans doute depuis son existence ; mais on n'a retrouvé qu'à notre époque sa trace indiscutable avant l'ère chrétienne, grâce à la découverte du cardinal Angelo Maï, d'un palimpseste d'Oribase, historien du IVe siècle après Jésus-Christ. Il rapporte que les écrits de Rufus, vivant à Ephèse au Ier siècle après le Christ, parlaient de la peste à bubons, d'après les manuscrits d'auteurs ayant consigné leurs observations directes et personnelles : « Les bubons appelés pestilentiels sont tous mortels et ont une marche très aiguë, surtout ceux qu'on observe en Libye, en Egypte et en Syrie. Denys le Tortu en fait mention ; Dioscoride et Posidonius en ont parlé longuement dans leur traité sur la peste, qui a régné de leur temps en Libye. » Or, il est aujourd'hui démontré que Denys le Tortu vivait 200 ans avant Jésus-Christ.

Les épidémies dévastatrices de la haute antiquité qui sont rapportées sous le nom de *pestes*, ont bien comme caractère commun la grande léthalité ; mais les descriptions qui nous en restent n'indiquent pas le signe autour duquel gravitent tous les autres symptômes, le bubon. Ainsi la peste d'Athènes, qui causa d'effroyables maux au Ve siècle avant l'ère chrétienne, pendant la guerre du Pélo-

ponèse, décrite par Thucydide, n'en fait pas mention. La légende d'alors dit qu'Hippocrate refusa de se rendre à l'appel du roi de Perse Artaxercès, afin de réserver son dévouement à ses compatriotes.

Les uns y voient le typhus, d'autres une maladie éteinte.

La peste des Antonins, rapportée à Rome de la guerre contre les Parthes par Lucius Verus, 166 ans après Jésus-Christ, qui sévit dans tout l'empire et s'étendit aux Gaules, a été exposée par Galien, lequel fut atteint lui-même. Il ne signale pas de bubons. Les peuples de l'Occident antique furent à diverses reprises la proie des maladies pestilentielles, et le fléau semble à chaque fois être venu d'Orient et d'Egypte.

L'Egypte était dans les temps plus reculés que ces âges, déjà si lointains, le berceau d'une civilisation raffinée et mystérieuse ; on accuse sa décadence et l'oubli des vieilles traditions religieuses, où l'hygiène était intimement liée aux croyances, de l'avoir transformée en foyer d'insalubrité. La coutume de saler et d'embaumer les morts disparut. Mais ce sont là des causes adjuvantes et non la raison d'un fléau qui vient, à n'en pas douter, de l'extrême Orient. Ici tout n'est que ténèbres. Les écrits anciens de ces pays de l'Inde et de la Chine gardent le silence, ou demeurent impénétrables comme leurs dieux, divinités aux cent bras ou Bouddhas qui ricanent.

La première grande peste à bubons fut celle de Justinien (542 de l'ère chrétienne) qui ravagea Constantinople et le monde pendant cinq années. A Constantinople, il mourut jusqu'à mille personnes par jour. Procope et Evagrius ont laissé des récits circonstanciés : « Partie de Péluse, dans le delta du Nil, elle gagna les rives de la Méditerranée, la Perse. Les îles, les cavernes, les sommets des montagnes, tous les lieux habités en furent infectés. Les malades étaient, les uns appesantis par une espèce de léthargie, cet assoupissement effaçait de la mémoire tous les objets ; les autres, dans les inquiétudes d'une insomnie perpétuelle, devenaient furieux ; ils étaient agités des mouvements les plus violents, ils fuyaient de tous côtés, ils croyaient voir partout des hommes prêts à les égorger. Ces misérables périssaient presque tous, il se formait dans les viscères des charbons qui les ruinaient, la gangrène éteignait dans les bubons le reste de vie nécessaire. Les cuisses se desséchaient comme si elles avaient été flétries par un souffle brûlant ; si en quelques malades les bubons s'élevaient en pointe, ils s'ouvraient prompte-

ment par la suppuration, ces malades se sauvaient éperdus à travers tous ces accidents. D'autres, épuisés par des vomissements de sang, tombaient comme s'ils étaient frappés d'apoplexie. »

Jusqu'au XIVe siècle, la peste se manifesta sans cesser, et on peut compter en Europe trente-deux épidémies. L'armée des croisés dans le Levant, et l'armée de saint Louis en Afrique, furent décimées.

Éclata, en 1347, la fameuse peste noire, qui fit 25 millions de victimes en Europe sur 105 millions d'habitants, etautant en Asie. Une statistique dressée sur les ordres du pape Clément VI en témoigne. L'Italie perdit la moitié de sa population. Cette grande pandémie domine toute l'histoire du XIVe siècle. C'est « la mort noire » du moyen âge dont l'effroi nous est transmis par le récit des historiens, des poètes, des romanciers, des médecins. Elle vint de la Chine, comme la peste actuelle. par voie de terre, l'Inde, la Perse, — tuant à Bagdad au passage 500.000 personnes en trois mois, — la Russie, et s'étendit en Pologne, en Allemagne, en France, en Espagne, au nord en Angleterre, en Norvège et jusqu'en Islande. Par mer, elle arrivait en Asie Mineure, en Égypte. Au Caire, il y eut 10.000 morts en une journée. Chypre, l'île des pampres dorés, fut entièrement dépeuplée, tout cela en huit ans. « Le mal fut de si grande contagion que non seulement en séjournant, mais aussi en regardant, l'un la prenait de l'autre. » (Guy de Chauliac.)

Du XIVe au XVIIe siècle, de fréquentes apparitions sont signalées en Europe, et l'Angleterre est très éprouvée en 1665. Un navire du Levant toucha à Amsterdam, où il débarqua des marchandises et atterrit à Londres. Il y eut quelques cas de peste en Hollande, mais Londres perdit 68.000 habitants. La France ne subit pas la contamination.

Nous sommes au seuil des temps modernes. La lutte contre l'épidémie commence. L'idée d'hygiène est revenue avec l'esprit de la Renaissance, et peu à peu les épidémies vont s'espacer et céder. Le souffle moqueur du XVIIIe siècle ne sera pas sans influence à son tour, car la peste qui a traîné si souvent avec elle la famine, et les famines qui ont amené ou réveillé tant de fois la peste, — encore aujourd'hui sœurs jumelles aux Indes, — ne sont pas les seules calamités de ces horribles fléaux.

Les erreurs de l'imagination, l'affolement de l'ignorance, dans ces époques troublées où la mort, « la mort grande » engloutissait l'humanité, ont créé des maux, engendré des préjugés aussi atroces que la peste même. De semblables convulsions ne troublent pas le monde sans provoquer des phénomènes psychiques dont les lois ne

peuvent être dégagées qu'à distance, après plusieurs siècle de recul.

La peste d'Athènes avait offert les premiers exemples de démence populaire que peut faire naître la peur. Sous Justinien, le monde romain était divisé en païens superstitieux et incrédules, et en chrétiens déjà moins fervents ; — mais dominés quand même, les uns et les autres, par l'idée religieuse, ils crurent que le fléau était envoyé par Dieu en punition de leurs péchés, ou qu'il était dû aux persécutions des esprits mauvais, parce qu'ils abandonnaient les temples. C'est l'époque du bas-empire, de la décadence et des saturnales. Les dernières débauches et les dernières orgies furent accomplies en attendant la fin du genre humain, qu'on croyait proche.

Pendant le moyen âge, au contraire, on accuse l'homme, et non plus un Dieu ni un être malin. C'était déjà plus sensé, mais ce fut plus terrible. On assiste à l'explosion du délire des foules, du délire des contagions. Le soupçon devient une folie, et des tribunaux sont institués contre les semeurs de peste, les *unctores*. Un édit de 1581 ne permet-il pas aux Parisiens de se faire justice en tuant les gens qui, dans les rues, sèment des cornets contenant de la matière bubonique ! Les Juifs sont brûlés vifs.

La croyance aux sortilèges, aux laboratoires où se composent des onguents pestiférés, l'idée de sectes secrètes, s'inspirant du diable, prirent naissance en Italie et se propagèrent dans le peuple. Des fanatiques voulant fléchir la clémence divine parcoururent les villes et les campagnes précédés des sacrements, chantant les psaumes et se frappant réciproquement de verges. Epidémie religieuse de *flagellants* qui fait songer aux convulsionnaires de Saint-Médard.

Les actes les plus criminels eurent lieu. Et tout ce que le deuil, l'épouvante et la détresse purent engendrer d'horreurs écrasa les restes de l'humanité, oubliés par la mort.

Du XVIIIe siècle à nos jours, paraissent les derniers épisodes de la peste. En 1720, apportée par un navire de Syrie à Marseille et disséminée dans la ville par les débardeurs, elle fait 80.000 victimes en Provence. L'évêque Belzunce s'y illustra.

Au commencement du XIXe siècle, elle assaille l'armée d'Egypte, puis la Morée, Malte, Constantinople, l'Albanie, la Valachie, les îles Ioniennes, Noja, et se retire peu à peu. En 1840, elle a quitté son dernier foyer oriental en Turquie et Fauvel proclame l'extinction du fléau en Europe (1842).

Nous arrivons à la période de l'histoire de la peste qui nous intéresse particulièrement. L'incendie est éteint, ses dernières lueurs

en Egypte ont elles-mêmes disparu, et l'on pourrait croire le monde à jamais délivré. Mais le feu couve sous la cendre. De temps à autre, une étincelle jaillit. Des foyers permanents abritent et concentrent la grande maladie. Pendant près d'un demi-siècle, à part un retour offensif dans la province d'Astrakan à Vetlianka (1878), la peste reste cantonnée à quelques régions de l'Asie qui forment son domaine naturel. On ne croit plus la revoir jamais en Europe et voici qu'en 1894 les hygiénistes apprennent qu'elle fait la tache d'huile au sud de la Chine, gagne la mer et s'embarque en 1896 pour l'Inde et l'Angleterre, avec une halte à l'île de Camaran, à l'entrée de la mer Rouge. Deux cas de peste ont eu lieu à Londres en 1896, l'un au mois de septembre, l'autre au mois d'octobre, sur des matelots de navires arrivant de Bombay, où la peste n'était pas encore signalée officiellement. A l'autopsie du dernier, on a trouvé dans les ganglions le bacille de Yersin, microbe de la peste. Ces hommes étaient hospitalisés à Seamen's hospital Greenwich.

Revenons en arrière. Il convient de préciser la situation des foyers permanents de la peste. Leur simple exposé montre que la quiétude de l'Europe était à la merci du hasard. M. Proust a dit avec raison : « On ne saurait pourtant considérer comme éteinte une maladie qui, depuis quarante ans, fait encore périr chaque année 6.000 personnes. »

En 1858, une épidémie sévit en *Tripolitaine*, à Bengazi et s'étend l'année suivante à Mourzouk, dans les montagnes du Fezzan, en plein Sahara. En 1874, la peste se manifeste à nouveau en Cyrénaïque, à Marsh et à Bengazi. Ce foyer africain soulève un problème, car aucune trace d'importation n'a pu être relevée, de sorte que les grands maîtres de la science moderne, Pasteur, et depuis, Roux, se sont demandé si le germe qui se complaît dans le sol ainsi que l'a montré Yersin, n'est pas venu sur place à réviviscence?

(*La suite au prochain numéro.*)

Dr Henry THIERRY.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

La période que nous traversons est singulièrement agitée; les journaux officieux de toutes les capitales répètent avec une telle persistance que l'accord est parfait entre les grandes puissances qu'évidemment ils tendent à rassurer l'opinion et à consolider une entente très probablement nécessaire au maintien de la paix en Orient. Et pourtant la mobilisation de l'armée grecque, la concentration de l'armée turque, la visite du roi Alexandre de Serbie au prince Ferdinand de Bulgarie, l'envoi d'une lettre missive par l'empereur d'Allemagne à l'empereur de Russie, la demande d'un crédit considérable pour l'extension de la marine allemande au Reichstag et l'activité très grande qui règne dans le monde maritime et militaire anglais ne sont pas précisément pour rassurer l'Europe; mais l'Europe a les yeux tournés vers les Balkans; la plupart des journaux en France ne parlent en politique extérieure que de la question à l'ordre du jour, négligeant peut-être ces signes précurseurs d'autres événements qui s'imposent pourtant à l'attention des hommes prévoyants.

L'opinion française se caractérise dans le moment présent par une double tendance : d'abord « la France veut la paix, elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour la maintenir » ; ceci est la phrase capitale de la réponse de M. Hanotaux à l'interpellation de M. Denys Cochin (22 février), et l'accueil fait tant à cette phrase qu'aux déclarations du ministre montre que tel est le sentiment général de la Chambre et du pays. Mais la France veut aussi autre chose; elle ne veut pas continuer à pratiquer cette politique inintelligente qui longtemps a consisté à mettre le sentiment avant ses intérêts. Sans doute elle tient à marcher d'accord avec les grandes puissances de l'Europe, mais à condition que, si les questions de territoires, actuellement en suspens, sont abordées, elle y trouve satisfaction.

Affaires d'Orient. — Un excellent article, bien pensé, bien écrit, qui mérite en ces temps troublés, d'être particulièrement remarqué, est celui que contient *le Signal* et qui est signé Gabriel Monod.

Après avoir rappelé que les massacres d'Orient, commencés sous le ministère Casimir Perier, ont pris toute leur gravité alors que M. Berthelot était ministre, donc après avoir établi que M. Hanotaux subit une situation qu'il n'eût certes pas laissé se développer ainsi, cet article dit que M. Hanotaux a trouvé l'alliance franco-russe toute faite, et qu'il en a habilement tiré les conséquences qu'elle comportait.

Cette alliance n'est pas née d'une combinaison diplomatique, elle est sortie de nécessités profondes qui se sont fait sentir simultanément aux bords de la Néva, comme aux bords de la Seine, et elle a été confirmée par l'instinct national des deux peuples.

Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février, M. F. Charmes attribue aux chrétiens crétois la responsabilité de l'agression. Il juge l'attitude de la Grèce assurément peu édifiante, mais il l'explique par les exemples du siècle écoulé, d'autant plus tentants à imiter qu'ils ont été presque toujours couronnés de succès. En ce qui touche les Français, il déclare qu'il n'est pas nécessaire de s'oublier complètement soi-même. « Va-t-on devenir Arménien ou Crétois ou Grec, et oublier seulement d'être Français ? » Le 1er mars, M. Charmes reconnaît que « la Grèce a pour elle d'être la Grèce et d'éveiller de si grands souvenirs dans nos âmes classiques qu'il nous est impossible de ne pas lui conserver notre intérêt ». Il s'étonne de la facilité inexpliquée avec laquelle les navires grecs ont pu débarquer leurs troupes tout près des navires européens : « l'Europe a tenu le rôle d'un Géronte un peu ridicule et avec lequel il n'y avait pas à se gêner beaucoup ». M. Charmes insiste ensuite sur la bizarre situation de la Crète au point de vue international, où trois gouvernements sont en présence : le gouvernement du Sultan, l'Europe représentée par les amiraux, et les Grecs qui au début furent seuls actifs et remuants.

M. de Pressensé, dans *Cosmopolis*, est également un partisan de la politique actuelle. Une antique tradition a déterminé l'attitude de la France en Orient : intégrité de l'empire ottoman. Pour lui, « M. Hanotaux a très heureusement fixé les termes de ce programme et en a appliqué les principes avec une ferme persévérance ». En ce qui concerne l'alliance franco-russe, « l'opinion a été d'une criante injustice à l'égard de M. Hanotaux. Le public a eu ses nerfs et l'esprit de parti n'a eu garde de perdre une si belle occasion de s'exercer. » Quant à la Grèce, elle a agi avec un sans-gêne absolu au moment où les réformes allaient être réalisées; son attitude est absolument cou-

pable. Il ajoute : « Assurément, il serait aisé de se ménager une popularité de mauvais aloi en se posant en juge impitoyable de la diplomatie française ou européenne ; mais pour cela, il faudrait se dégager du sentiment des responsabilités qui pèse sur quiconque, homme d'État ou publiciste, a l'honneur soit d'agir, soit de parler au nom de son pays et d'exercer une influence, si modeste soit-elle, sur l'opinion. »

Dans le *Correspondant*, M. Léon Joubert blâme délibérément la politique suivie en ce moment. Tout en constatant que les événements de Crète tiennent en suspens la paix européenne, il se déclare partisan déterminé des Grecs et des Arméniens et voit dans M. Cambon le candidat du Parlement aux Affaires Étrangères.

La *Nouvelle Revue* du 15 février donne une note tout à fait particulière et incontestablement étrangère à l'état d'esprit qui règne à Paris. Mme Adam, qui a pour la Russie une passion ancienne et vivace, accuse M. Hanotaux de n'être pas assez humble devant la Russie, d'avoir fait naître des froissements chez notre allié et de préconiser une politique en opposition flagrante et même en contradiction absolue avec la politique russe.

Les Allemands voient bien à tort l'alliance franco-russe compromise par les intérêts opposés des deux pays en Orient. La *Deutsche Rundschau* déclare que les bons rapports existants entre l'Allemagne et la Russie sont d'un heureux concours pour le maintien de la paix en Europe.

Dans la *Nineteenth Century*, M. de Pressensé déclare que les cabinets occidentaux ont le droit de demander au public de ne pas se livrer à des impulsions hystériques, de ne pas juger une situation fort complexe avec ses nerfs, mais seulement avec sa raison et sa conscience.

Dans *Cosmopolis*, M. Henry Norman revient sur la nomination du comte Mouraview d'une façon assez peu révérencieuse pour ce diplomate : « Nicolas II pourra être son propre ministre des Affaires Étrangères, comme il le désire. »

« La première bataille perdue par les Grecs mettrait l'Europe en feu. » La note rassurante se trouve dans cette constatation que « les grandes puissances préfèrent parfois être ridicules plutôt que de se jeter dans une guerre ».

La presse a suivi au jour le jour les événements d'Orient et les détails parlementaires qui les concernaient.

Dans son interpellation du 22 février, M. D. Cochin a conclu en demandant que les Puissances assainissent la Turquie et remettent

l'ordre et la paix dans les États du Sultan. La réponse de M. Hanotaux a rencontré une approbation unanime, quand il a déclaré que les Puissances assureraient désormais aux populations chrétiennes de la Crète les bienfaits d'une administration autonome.

L'important est que cette administration autonome ne tombe pas aux mains d'une grande puissance : or qui sera chargé de la police en Crète l'ordre une fois rétabli? La police internationale créée l'été dernier a été dissoute. Son commandant anglais, major Bor, est pourtant resté. Qu'a-t-il à faire? La police, dans un État désorganisé, résume toute l'administration, et si c'est pour qu'un officier anglais la dirige que l'Europe établit un *condominium*, c'est que l'Europe consent à fermer la mer Egée par deux îles de destination anglaise : Chypre et Crète ; il est bon tout au moins de le savoir pour y veiller.

Les discours du baron de Marschall au Reichstag et de M. Balfour à la Chambre des Communes le 22 février affirment le même désir d'éloigner tout danger de guerre.

Les Puissances ont arrêté une note identique remise le 3 mars au gouvernement grec ; le gouvernement grec a répondu le 9 en acceptant de rappeler sa flotte des eaux de Crète, en demandant de collaborer à la pacification de l'île.

Les Puissances ont arrêté une note collective remise le 3 mars à la Porte et une note collective supplémentaire le 4 mars relative à la retraite des troupes turques de Crète ; ces deux notes n'ont pas encore été publiées.

L'agitation très vive qui règne à Athènes, dans le monde politique et dans l'esprit public, la mobilisation des classes, l'envoi des troupes à la frontière de Thessalie font craindre des événements irrémédiables. La Grèce n'a ni l'armée ni les finances nécessaires pour lutter longtemps, et d'autre part l'Europe ne pourrait laisser écraser la Grèce. Aussi cherche-t-on une solution de la question de Crète qui sauvegarde l'amour-propre hellénique.

M. Méline a pris l'engagement (8 mars) devant la Chambre de ne laisser commencer aucune action militaire sans l'assentiment préalable de la Chambre ; M. Balfour (9 mars), répondant à S. W. Harcourt, n'a pas voulu s'engager d'une manière aussi précise, mais il affirme que la politique du Gouvernement britannique est une politique de liberté en Crète et de paix en Europe. En Allemagne, on se réjouit de l'accord des trois empereurs de Russie, d'Allemagne et d'Autriche et on ne veut pas d'intervention isolée.

La seule idée rationnelle consisterait à consulter les habitants de

la Crète sur leurs préférences; M. Sigismond Lacroix, dans le *Radical*, M. de Kerohant dans le *Soleil*, M. Depasse dans l'*Écho de Paris*, le demandent; le roi Georges accepterait volontiers cette solution, il l'a déclaré.

Mais la France serait seule avec l'Italie à pouvoir se réclamer d'une pareille doctrine qui, si elle était appliquée en Crète, risquerait d'être revendiquée sur plus d'un point en Enrope. Le jour n'est malheureusement pas venu où les collectivités humaines, comme les individus, auront le droit de disposer de leur nationalité.

Abyssinie. — Nous y avons trois missions différentes actuellement : celle du gouverneur M. Lagarde, celle du prince Henri d'Orléans, celle de M. Bonvalot. L'Angleterre s'est empressée de constituer une mission dirigée par M. Rodd et par le major Wingate, chef d'état-major de l'armée anglaise au Caire, qui va détruire, dans la mesure du possible, l'effet de ces diverses missions près de l'empereur Ménélik. C'est le moment qu'a pris M. Lebon pour rappeler un officier français autorisé à accompagner le prince Henri d'Orléans en Abyssinie. Ce rappel est jugé d'autant plus sévèrement qu'il ne peut trouver d'explication, au moment où part cette mission anglaise, alors que le gouvernement avait accordé en janvier dernier à cet officier un congé d'un an précisément avec cet objet.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

(Cette revue est établie d'après la traduction même des journaux étrangers et non d'après les citations plus ou moins complètes qu'il est possible de trouver dans la presse française.)

LES AFFAIRES DE CRÈTE

Les préoccupations toujours plus graves que suscite, depuis quinze jours, la question crétoise ont fait complètement négliger toutes les autres questions, quelque importantes qu'elles puissent être en elles-mêmes. On ne parle plus de l'Égypte, non plus que de Cuba ni des Philippines; on ne parle plus de la peste, qui continue à faire ses terribles ravages dans les Indes anglaises au grand détriment du commerce britannique; l'annonce de l'envoi d'une mission anglaise

en Abyssinie a passé inaperçue autant que la nouvelle, pourtant si grosse de conséquences, du voyage du roi de Siam à Londres. On ne parle que de l'autonomie de la Crète et du conflit gréco-turc, et il est même assez curieux de remarquer combien cette puissante diversion a servi les intérêts britanniques. L'Angleterre a tout à gagner, en effet, à ce que le silence et l'oubli se fassent sur tant d'événements qui, en d'autres circonstances, eussent passionné l'Europe, et cela est si vrai que, presque partout, cette opinion s'est affirmée que le gouvernement anglais pourrait bien être le véritable instigateur de ce brusque réveil de la question d'Orient.

Depuis quinze jours les événements ont marché et, le premier moment de surprise passé, les gouvernements et les peuples ont pu préciser leur attitude. Ce qui frappe le plus aujourd'hui, c'est de constater que presque toutes les grandes puissances sont divisées intérieurement en deux courants d'opinion absolument contraires. Presque partout le sentiment public est en opposition au moins apparente avec l'attitude des gouvernements, et, si les puissances semblent d'accord diplomatiquement contre la Grèce, les différentes nations ne partagent nullement cet accord. La raison de cet état de choses est que la crise actuelle a des dessous très complexes, qu'en somme l'imbroglio crétois n'est qu'une parade et que le véritable drame se joue dans les coulisses.

En Russie, les journaux d'opposition ne cachent pas leurs sympathies pour les Grecs. Ils ne demandent qu'une chose au fond, voir la Grèce prendre en Crète la place de la Turquie : après cela on pourrait peut-être s'arranger pour Constantinople.

Il ne faut pas s'étonner, lit-on dans les *Novosti* du 20 février, de l'attitude belliqueuse du roi Georges. Ceux qui blâment ce dernier ne veulent pas comprendre qu'il s'agit, dans le cas actuel, de l'avenir de la Grèce. Malheur au pays qui laisse passer le moment opportun pour assurer ses intérêts politiques! On ne saurait demander à un État d'assister en spectateur inactif à des événements qui touchent de près à son honneur, à sa dignité et à ses intérêts les plus essentiels.

Et plus loin les *Novosti* ajoutent :

La Porte comprendra, à l'heure actuelle, que les puissances sont décidées à ne pas se gêner et qu'elles sont prêtes à la forcer d'accepter les conditions nécessaires pour maintenir l'ordre et la tranquillité sur son territoire. Dans le cas où, à Constantinople, on ne comprendrait pas cela, l'occupation des ports de la Crète pourrait bien être suivie de celle d'autres points de l'empire turc.

Les journaux gouvernementaux, au contraire, prêchent l'intégrité

de l'empire ottoman. Il est vrai que, pour appuyer leur argumentation, ils font aussi allusion à la question de Constantinople :

Le 27 février, la *Novoié Vrémia* consacre un long article à la convention d'Unkiar-Skelessi conclue, comme on sait, en 1833 entre la Russie et la Turquie et par laquelle la première d'entre ces puissances s'obligeait à venir au secours de la seconde en cas de guerre, tandis que la Porte, de son côté, s'astreignait à tenir les détroits fermés aux navires de toute puissance autre que la Russie. C'était un protectorat russe et, s'il a cessé d'exister par la convention suivante, ce n'est pas à cause d'une défaite quelconque des armées russes, mais uniquement à cause d'une bévue de l'ambassadeur russe à Constantinople, Bouténief, qui, ayant contresigné une note du prince de Metternich, avait admis, par là même, l'immixtion du concert européen dans les affaires de Turquie. Mais les motifs qui ont poussé Nicolas Ier à conclure la convention en question subsistent encore à l'heure actuelle. L'empereur comprenait qu'en prenant Constantinople et en détruisant l'administration turque, il lui faudrait en créer une autre qui fût chrétienne et capable de gouverner des millions d'hommes.

La *Novoié Vrémia* conclut en déclarant que toute force active installée à Constantinople, par exemple, une dynastie nouvelle ayant des propensions vers la guerre constituerait une grave menace pour tout le midi de la Russie.

Le bombardement de la Canée, les déclarations simultanées des ministres des affaires étrangères de France, d'Angleterre et d'Allemagne ne modifient pas l'opinion des journaux russes. Tandis que les organes gouvernementaux, la *Novoié Vrémia* et les *Petersbourgskiia Viedomosti*, pour ne citer que les principaux, applaudissent à cette triple manifestation de l'accord des puissances, les journaux d'opposition croient que les gouvernements font fausse route et voient un danger permanent dans l'établissement de l'autonomie crétoise :

A la première occasion, disent les *Novosti* (1er mars), l'île de Crète ou bien se réunira à la Grèce, comme la Roumélie orientale à la Bulgarie, ou bien elle tombera entre les mains des Anglais, comme Chypre ou l'Égypte. L'Europe ne se gêne point avec la Grèce et fait bombarder tranquillement les chrétiens crétois comme des révoltés; mais ce sera tout différent si, un jour, l'Angleterre prend la place de la Grèce. On n'accusera pas l'Angleterre de violer le droit international.

Il est juste de dire que les journaux gouvernementaux montrent également qu'ils se préoccupent de l'attitude de l'Angleterre. Dans un article de fond du 1er mars la *Novoié Vrémia* n'hésite pas à déclarer que toute cette affaire de Crète est certainement l'œuvre des diplomates anglais, et le journal russe ajoute :

Il faut constater que, dans différentes parties de l'empire ottoman, les choses vont mal et que des incidents graves sont possibles. Il se pourrait

donc que l'Europe, dans un avenir peu éloigné, assistât à un nouveau démembrement de la Turquie. Mais les hommes politiques anglais s'abusent en croyant que la Russie tirera alors les marrons du feu pour d'autres. La Grèce, la Roumanie, la Serbie et la Bulgarie ont maintenant la possibilité de vivre en paix et de travailler à accroître leur prospérité. Quant à la question de savoir à qui appartiendra la Macédoine, c'est là une affaire d'ordre secondaire, et la Russie ne risquera pas les grands malheurs d'une guerre pour la trancher.

Les arguments mis en avant par la presse gouvernementale auraient-ils réussi à persuader l'opposition, on serait tenté de le croire : car dans un article important du 5 mars, les *Novosti*, modifiant complètement la première manière, finissent par prêcher aux Grecs la soumission.

Nous espérons, concluent en effet les *Novosti*, que le roi Georges cédera aux exigences de l'Europe. Il peut le faire dans la plénitude de sa conviction d'avoir rempli son devoir envers la nation hellénique. Le sentiment de la sagesse la plus élémentaire suffira pour faire comprendre au gouvernement grec qu'il ne saurait être question de résistance.

En Angleterre, toutes les sympathies vont aux Grecs, en apparence du moins. Et le gouvernement lui-même, tout en s'unissant aux autres Puissances pour combattre l'action de la Grèce, fait dire par ses journaux qu'il ne participe au concert européen que pour obtenir aux Hellènes un traitement plus doux.

C'est ainsi que le *Daily Graphic* (20 février) explique que la proposition de lord Salisbury relative à l'autonomie de la Crète est une espèce de compromis, un moyen terme entre le retour de la Crète à la Turquie et son annexion à la Grèce dont l'Allemagne et la Russie ne veulent absolument pas.

Tous les journaux : *Times*, *Standard*, *Daily Chronicle*, *Globe*, *Daily News*, *Westminster Gazette*, sont unanimes à blâmer l'attitude de l'empereur d'Allemagne qui voudrait le blocus du Pirée, et l'on sent dans cette unanimité toute la force du ressentiment de l'Angleterre contre l'Allemagne. La même entente se retrouve entre les journaux anglais de différentes nuances à propos des discours de MM. Balfour et Hanotaux. Naturellement, les journaux libéraux ne peuvent applaudir aux déclarations du gouvernement turc, mais ils se rattrapent en approuvant bruyamment les paroles de M. Hanotaux qui sont absolument semblables. (*Daily News*, *Westminster Gazette*, 23 février.)

Certains articles, des journaux libéraux surtout, sont intéressants à citer, parce qu'ils montrent bien le double jeu de la diplomatie

anglaise. Attiser le feu en encourageant les Grecs par des démonstrations sympathiques, mais se retirer bien vite en abandonnant ces mêmes Grecs à leur triste sort dès que la situation pourrait devenir compromettante pour l'Anglelerre.

Le *Daily News*, par exemple, après avoir blâmé le bombardement de la Canée, se demande si, dans le cas où les puissances garantiraient l'autonomie de l'ile de Crète et où la Grèce refuserait d'accepter cette solution, l'Angleterre devrait se joindre aux autres puissances pour amener à composition le gouvernement hellénique. Et le journal libéral répond affirmativement à cette question : car, si l'Angleterre se séparait des autres puissances en ce qui concerne les affaires de Crète, celles-ci, à leur tour, l'abandonneraient quand il s'agirait de réformes en Arménie. (25 février.)

De même la *Westminster Gazette*, le 25 février, déclare intolérable que des navires anglais soient occupés à bombarder les Grecs et ajoute : « Il faut ou bien que le gouvernement britannique se retire ou qu'on empêche dorénavant les Turcs de tirer. Le moyen le plus raisonnable serait d'aider l'armée grecque à délivrer les chrétiens. »

Or, cette même *Westminster Gazette* écrit le 5 mars, dix jours après :

Si l'on posait au premier Anglais venu cette question : faut-il faire usage de mesures de rigueur envers la Grèce? son premier mouvement serait de répondre négativement. Personne en Angleterre ne désire contraindre la Grèce, si l'on peut éviter cette éventualité, et presque tous les Anglais ont suivi avec sympathie et admiration l'entreprise hardie de ce petit État, dirigée aussi bien contre le Sultan que contre les puissances plongées dans une inaction complète. Mais, dans la situation actuelle, la question de savoir si l'on appliquera des mesures de coercition à l'égard du royaume hellénique, dépend surtout de cette autre question qui consiste à savoir si la Grèce laissera aux puissances le choix d'agir autrement. Ainsi donc, les sympathies des Anglais ont leur limite.

Et, en concluant, la *Gazette* blâme les députés radicaux qui ont envoyé un télégramme de sympathie à la Grèce.

En somme, dès le 2 mars, tous les journaux anglais, même ceux qui, comme le *Daily News*, avaient le plus encouragé la Grèce, invitent le gouvernement hellénique à céder en lui laissant entendre que l'autonomie de la Crète proposée par lord Salisbury et acceptée par les puissances, lui donne en réalité gain de cause.

C'est ainsi que le *Times*, dans son article de fond du 2 mars, insiste sur le fait que la solution de la question crétoise envisagée par les puissances enlève au Sultan tout pouvoir sur la vie ou la liberté des habitants de l'ile. Lord Salisbury a obtenu pour les Crétois ce qu'il y avait de plus essentiel et il mérite non pas le blâme, mais l'approbation générale, pour

avoir cédé aux autres puissances sur des points de moindre importance.

L'accord n'aurait pu s'établir, si lord Salisbury n'avait consenti à ce que l'intégrité de l'Empire ottoman fût respectée au point de vue de la forme et, à en juger par certaines indications, la Turquie aurait insisté bien plus sur ses demandes, si lord Salisbury n'avait pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour obtenir les meilleures conditions en faveur des Grecs et des Crétois.

Et le *Daily News* comme le *Standard*, la *Westminster Gazette* comme le *Daily Chronicle*, s'entendent tous pour inviter la Grèce à céder tandis que le peuple anglais, dans sa naïveté, continue à manifester pour les Grecs comme on l'y avait d'abord poussé.

En Allemagne, on ne rencontre guère de divergence d'opinion. Tous les esprits sont influencés par une double considération : tâcher d'être désagréable à l'Angleterre et gagner les bonnes grâces de la Russie. Tous les articles de journaux tendent visiblement vers ce double but. Ils sont par conséquent résolument hostiles à la Grèce. Un incident amusant à noter est l'histoire du communiqué officieux russe. Pour mieux faire sa cour au gouvernement russe, le gouvernement allemand n'imagina rien de mieux que de créer de toute pièce une note russe d'allure officielle donnant à la Grèce trois jours seulement pour faire amende honorable. Et naturellement tous les journaux, le *Nouvelliste de Hambourg*, la *Germania*, la *Gazette de Voss*, la *Gazette nationale*, la *Gazette de Francfort*, la *Post*, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, etc., s'unirent aussitôt pour chanter les louanges de la Russie. En France, on ne se laissa pas prendre à cette manœuvre. « Ce prétendu communiqué russe, laissait entendre dès la première heure M. Hanotaux, a été évidemment fabriqué à Berlin. Il est tout à fait en opposition avec les dépêches que je reçois de Russie. » Et, de fait, le démenti officiel russe ne se fit pas attendre. Inutile de dire que les journaux allemands ne soufflèrent mot du démenti.

Quant aux articles hostiles à l'Angleterre, on n'a que l'embarras du choix. En voici un assez intéressant du *Mercure* de Souabe (25 février).

Nous nous souvenons, dit-il, d'un passage du vieil Hérodote qui met dans la bouche du statthalter perse ces mots adressés à Histiæus : « Tu as fait le soulier (l'insurrection d'Ionie) et c'est Aristagoras (l'homme de paille d'Histiæus) qui l'a mis. Remplacez le nom d'Histiæus par celui de Salisbury et celui d'Aristagoras par celui du roi Georges, et la phrase d'Hérodote s'applique à la situation présente. Il fallait qu'un incendie éclatât en Crète pour que l'Europe cessât de regarder du côté de l'Égypte. L'avenir nous apprendra la suite de l'aventure.

A citer aussi ces réflexions du *Nouvelliste de Hambourg* (24 février) :

A la Chambre des Communes M. Labouchère s'est permis de traiter le Sultan de misérable gredin qui déshonore la civilisation. Nous serions curieux de savoir en ce cas quel titre on pourrait donner aux potentats anglais qui, pour réprimer l'insurrection des Indes, ont recouru à des moyens au regard desquels ceux que le Sultan a employés pour rétablir la paix dans son pays sembleront bien inoffensifs, cela sans parler des autres exemples de procédés civilisateurs de ce genre que les mêmes Anglais ont donnés dans les pays conquis par eux.

Les journaux allemands naturellement ne se montrent que peu satisfaits de la note collective des Puissances. C'est une concession faite à l'Angleterre, gémit la *Gazette de Voss*, du 4 mars ; c'est un document terne et incolore, ajoute le *Nouvelliste de Hambourg* (même date). D'ailleurs ces journaux sont persuadés que la réponse de la Grèce sera négative et ils espèrent qu'alors les Puissances sauront agir enfin énergiquement, « ce qu'ont empêché jusqu'à ce jour les divergences de sentiment de certaines puissances », remarque la *Post* (5 mars).

Enfin il est curieux de signaler l'article suivant de la *Gazette nationale*, qui répond par avance aux inquiétudes que pourraient faire naître en Allemagne les intérêts de la Russie dans la question d'Orient :

Dans le traité de Berlin de 1878, dit la *Gazette* (22 février), il n'y a plus que deux choses importantes pour l'Allemagne : la situation de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans et le devoir qui incombe à la Turquie d'opérer des réformes pour établir l'égalité des musulmans et des chrétiens. C'est seulement à cette condition, ajoute le journal allemand, que l'intégrité de l'Empire ottoman sera garantie. Si la volonté unanime ne peut pas forcer le Sultan à remplir cette obligation, elle ne pourra pas non plus éteindre l'incendie qui éclate tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Que la Turquie, après avoir encore perdu une feuille de l'artichaut dans la crise actuelle, soit de nouveau sauvée ou non, le germanisme s'est assuré, par l'établissement d'une famille princière allemande sur le trône de Roumanie et par l'entrée de la Bosnie et de l'Herzégovine dans la sphère d'influence de l'Autriche-Hongrie, la part à laquelle il pouvait, avec droit, prétendre dans ces régions. Si la Russie entre tôt ou tard à Constantinople, la position de l'Autriche servira de contrepoids. Défendre cette position est pour l'Allemagne le point le plus important de toute la question d'Orient.

En Autriche l'intérêt patriotique est trop fort dans la question d'Orient pour ne pas produire une unanimité absolue d'opinion contre toute entreprise susceptible de troubler la paix générale. Tous les journaux insistent sur le danger qu'il y aurait pour l'Autriche à voir réussir la tentative de la Grèce.

Si la Grèce, écrit le *Tageblatt* (18 février) pouvait, par une violation flagrante de la paix, réaliser l'annexion d'une partie de la Turquie, la volonté populaire pourrait aussi en Serbie devenir plus forte que les intentions pacifiques du roi et de son gouvernement. Il en serait de même en Bulgarie; il importe par conséquent de forcer la Grèce aussi promptement que possible à respecter la volonté des Puissances.

La prétention de l'Europe de dominer désormais dans toutes les décisions en Orient est plus qu'un principe : la conservation de ce droit est essentielle au maintien de la paix de l'Europe, dit de son côté *le Pesth Lloyd* (24 février).

Tous les journaux autrichiens donnent la même note, et même les journaux qui, comme le *Reichswehr* et la *Gazette Allemande*, avaient marqué des sentiments de sympathie pour la Grèce, faisaient chorus avec les autres, dès le 3 mars, pour engager la Grèce à se contenter de l'autonomie assurée par les Puissances et à se retirer sagement.

En Italie la lutte est vive entre les journaux gouvernementaux et les journaux d'opposition. Le mouvement populaire en faveur de la Grèce est très fort, et le gouvernement sent très bien qu'il joue sa popularité en prenant parti avec les Puissances contre le gouvernement du roi Georges. Les journaux ministériels s'efforcent donc de donner la meilleure explication possible à l'attitude du cabinet. Chaque jour l'*Italie*, l'*Opinione* reviennent sur cet argument que l'Italie a trop d'intérêt au maintien de la paix pour s'isoler du concert européen et surtout pour se séparer de ses alliés, l'Allemagne et l'Autriche.

Ces journaux ajoutent d'ailleurs (*Italie* du 23 février) que la ligne de conduite du ministère italien consiste à rester dans le concert des six puissances tant que celui-ci dure, et à reprendre une entière liberté d'action, lorsque les six puissances n'iront plus d'accord.

Mais les journaux d'opposition, la *Nazione*, le *Roma*, etc., répondent à cela que le concert européen n'existe pas et que d'ailleurs l'Allemagne n'a d'autre intérêt en cette question que de se rapprocher de la Russie pour la détacher de la France et que par conséquent l'Italie reste absolument libre (*Nazione*, 3 Mars). Cette polémique se poursuit quotidiennement et deviendrait monotome si on ne relevait pas parfois des idées évidemment désintéressées que l'Italie voudrait suggérer à l'Europe, comme celle de lui remettre le soin exclusif de pacifier la Crète.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — GÉNÉRALITÉS

Une mission économique dans les colonies anglaises. — Le gouvernement anglais a décidé l'envoi, dans toutes les colonies de la Couronne,d'une mission économique composée de personnalités très en vue dans le monde colonial. Sir Henry Wylie Norman est le chef de cette mission, dont font partie Sir Edward Grey, Sir Henry Barbour et le Dr Morris. Un des principaux sujets dont aura à se préoccuper cette mission, — qui constitue le pendant d'une mission française dont il sera question plus loin, — est relatif à l'abandon ou à la continuation de la culture de la canne à sucre dans les colonies anglaises.

II. — EUROPE

France. — *Le commerce des soies et la concurrence étrangère.* — A la suite de MM. Gaston Grandgeorge et Tabourier, rappo teurs de la Commission des valeurs en douanes, M. Michel appelle dans l'*Economiste Français* (1) l'attention sur la diminution de plus en plus accentuée de la France dans la consommation de la soie. De 3.790.000 kilogr. de soie en 1893, cette consommation a baissé à 3. 702. 200 kilogr. en 1894, et à 3. 642. 000 kilogr. en 1895, ce qui constitue une diminution de 60. 000 kilogr. sur le chiffre de 1894 et de 148. 000 sur celui de 1893.

Les progrès réalisés à la même époque en pays étranger par les fabriques concurrentes contribuent à accentuer encore la gravité de cette situation. En deux ans, la production des États-Unis a plus que doublé (elle s'est élevée de 2.021.000 kilogr, en 1893, à 3.261.000 kilogr. en 1895) ; celle de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Espagne même a progressé. En outre des pays nouveaux sont entrés en ligne, et de nouveaux centres de fabrication ont surgi en Russie, au Japon même. Ainsi, tout en conservant ses qualités maîtresses, la fabrication française n'augmente pas le chiffre de sa production proportionnellement à l'augmentation des quantités de soie offertes sur le marché général.

(1) *Les industries textiles. La soie et la laine en* 1895. (*Economiste Fr.*, 20 février 1897, p. 236-237).

Il importe de remarquer d'autre part que Lyon n'est plus le grand entrepôt des soies d'Italie et des pays de l'Extrême-Orient; Milan a conquis cette situation en 1895, et le commerce des soies asiatiques est, de français exclusivement, devenu un commerce international. Le marché lyonnais a subi, au cours des dernières années,des pertes considérables, et il ne lui sera possible de les compenser qu'en prenant une part de plus en plus active au commerce des pays de l'Extrême-Orient.

Angleterre. — *Répartition du commerce extérieur anglais.* — Dans une excellente étude sur *les colonies anglaises et les projets d'organisation de l'empire britannique* (1), M. Pierre Leroy-Beaulieu a récemment publié quelques chiffres d'un très vif intérêt résumant la répartition entre les différents pays du commerce extérieur de l'Angleterre. Tandis que, dans les colonies anglaises, les relations avec les pays étrangers sont relativement peu importantes (26 % aux exportations, 28 % aux importations) et que la Grande-Bretagne est à la fois pour elles le « principal fournisseur et le grand marché où s'écoulent leurs produits » (47 % aux exportations, 40 % aux importations), les trois quarts du commerce d'importation de la métropole (77, 07 % du total) et les deux tiers de son commerce d'exportation (66, 81 %) se font avec l'étranger. Les importations totales de l'étranger dans toutes les colonies britanniques s'élèvent à peine à 1 milliard de francs (exactement 39. 932. 000 livres sterling) et les exportations de ces mêmes colonies pour l'étranger sont moins considérables encore (38. 770. 000 l. st.) ; le Royaume-Uni, au contraire, reçoit pour 7 milliards 944. 825. 000 francs (2) de marchandises des pays étrangers où il importe pour 3 milliards 780. 900. 000 francs (3). Tels sont les chiffres qui ressortent de deux intéressants tableaux donnant la moyenne des années 1892-93-94 et insérés par M. Leroy-Beaulieu dans son travail (4).

Les progrès de l'industrie maritime de 1836 *à* 1895. — Le président du *Board of Trade*, M. C. F. Ritchie, a prononcé dernièrement un intéressant discours sur les progrès de l'industrie navale en Angleterre, depuis le début du règne de l'impératrice Victoria. En 1836, le Royaume-Uni possédait une flotte de 19.269 navires à voiles et de 554 steamers, jaugeant ensemble 2.312.000 tonnes ; elle avait en 1895 :

---

(1) *R. Deux Mondes*, 1er janvier 1897, p. 121-159.
(2) 317. 793. 000 l. st.
(3) 147. 236. 000 l. st.
(4) P. 152.

12.335 bâtiments à voiles et 8.356 navires à vapeur jaugeant ensemble 8.960.000 tonnes. Ainsi donc, le nombre total des navires est resté à peu près le même soit 20.000 environ ; mais, par suite de l'augmentation considérable du nombre des steamers, la puissance des transports maritimes a augmenté dans des proportions très importantes. En 1836, 12.700 navires jaugeant 7 millions de tonnes avaient passé en douane ; il en est passé 121.400 jaugeant 80 millions et demi de tonnes, en 1895. Ajoutons, pour mieux faire comprendre comment la marine marchande britannique constitue une des plus grandes industries et un des plus grands commerces de l'empire anglais, qu'elle occupe près d'un quart de millions de marins (1).

Belgique. — *La navigation maritime en* 1896. — Le mouvement total des ports belges se résume, pour l'année 1896, dans les chiffres suivants :

Entrée : 7.815 navires, jaugeant 5.808.590 tonnes.
Sortie : 7.812 — — 7.489.151 —

En 1895, il était entré dans les ports belges 7.252 navires jaugeant 6.859.736 tonnes, et il en était sorti 7.222 navires jaugeant 7.483.356 tonnes.

Le port d'Anvers représente toujours, à lui seul, les deux tiers du mouvement maritime belge, et il est en progrès constant ; il avait reçu à l'entrée 5.300.354 tonnes en 1895, et on avait compté 5.759.062 tonnes à la sortie. En 1896, il y est entré 5.309.664 tonnes, et il en est sorti 5.857.901 (2).

Le marché de caoutchouc d'Anvers. — Il n'y a pas longtemps encore, Anvers était loin de vendre du caoutchouc en quantité considérable ; en 1889, par exemple, l'importation n'y fut que de 4.700 kilogr. ; dès l'année suivante, elle monta à 30.000 kilogr., mais c'est de 1893 que datent en réalité les premiers arrivages considérables de caoutchouc sur le marché d'Anvers ; 167.196 kilogr. y entrèrent alors. L'importation du caoutchouc a été dès lors en doublant sans cesse :

274.580 kilogr. en 1894
531.074 — 1895
1.115.875 — 1896,

de telle sorte que les importations de 1893 sont septuplées à l'heure actuelle. L'État indépendant du Congo est le grand fournisseur

---

(1) *Économiste Français*, n° 9, 27 février 1897, p. 271.
(2) *Mouvement Géographique*, 31 janvier 1897, colonne 60.

d'Anvers pour le caoutchouc; sur le total de 1.115.875 kilogr. introduits dans ce port en 1896, 1.106.375 kilogr. (soit plus de 100 % de plus qu'en 1895), en proviennent, et 9.500 kilogr. seulement viennent d'autres pays (1).

Suisse. — *Le commerce extérieur en* 1895. — *Les Annales du Commerce extérieur* ont récemment publié (2) les chiffres faisant connaître ce qu'a été le commerce extérieur (commerce spécial) de la Suisse en 1895. Les importations ont atteint le chiffre total de 915.856.000 fr., sur lesquels l'Allemagne prélève 273.891.000 fr., l'Italie 157.559.000 fr. et la France 138.459.000 fr. Quant aux exportations, elles se sont élevées à 663.360.000 fr.; la France n'en a reçu que pour 74.524.000 fr., moins que l'Allemagne (164.411.000 fr.); le Royaume-Uni et ses possessions européennes (130.016.000 fr.) et les États-Unis (90.975.000 fr.). Les soies, cocons et tissus de soie, voilà les principales marchandises importées en Suisse (137.829.000 fr.) qui exporte surtout des fromages (37.696.000 fr.), de l'horlogerie (89.968.000 fr.), des tissus de coton (110.404.000 fr.) et des tissus de soie (131.920.000 fr.).

Crète. — *Le commerce de la Crète.* — D'un rapport de M. Paul Blanc, consul général de France à la Canée, dont le *Figaro* vient de reproduire d'intéressants extraits (3), il ressort que la Crète est un pays pauvre, où on dépense peu, et où, par conséquent, on achète peu. Avec une population évaluée à 294,000 habitants, cette île a un commerce d'exportation de 15 millions de francs environ, dont les principaux articles sont les huiles d'olive, le savon, les vins, les caroubes, les peaux, les raisins secs, les amandes, les citrons, les oranges et les mandarines (dont un insecte parasite a fait considérablement tomber la production), enfin la soie. — Quant au commerce d'importation de la Crète, il peut être évalué à une somme approximative de 30 millions. Ce commerce est malheureusement aujourd'hui presque tout entier entre les mains des commerçants allemands, autrichiens et anglais; la France ne vient, sur la liste dressée par M. Blanc, qu'après l'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, la Turquie, la Grèce, l'Italie et l'Egypte. La plupart des produits qu'elle importait autrefois sur les marchés crétois (farines, café, sucre, alcool, morue, pétrole, bougies) sont aujourd'hui remplacés par des articles venus d'autres pays, ce qui tient aux difficultés de transport

---

(1) *Mouvement Géographique*, 3 janvier 1897, col. 8-9; 24 janvier, col. 42-43.
(2) Année 1896, fascic. 1.
(3) Numéro du 24 février 1897.

existant entre la France et la Crète, et à la résistance opposée par bon nombre de maisons françaises aux usages commerciaux de l'île.

III. — AFRIQUE

Guinée française. — *Développement de Konakry.* — A en croire des correspondances de Sierra-Leone tout récemment parvenues, le port le plus important de la Guinée Française, Konakry, se développerait d'une manière considérable aux dépens de Freetown. Les commerçants anglais et nègres s'y transportent et y installent des comptoirs; une véritable fièvre de construction règne dans cette ville où Européens, noirs et mulâtres élèvent à l'envi des maisons. La continuation en eau profonde du wharf du gouvernement contribuera encore à rendre plus considérable le développement des affaires.

Transvaal. — *Les richesses aurifères.* — On estime à une trentaine de milliards la richesse aurifère que renferme le sol du Transvaal. En se basant sur les données les plus sérieuses, on évalue à 16 ou 17 milliards la réserve recélée par les *reefs* du Rand seul, et il existe en outre, au Transvaal, une série de districts aurifères à peine exploités encore (de Kaap, Lydenburg, Zoutpansberg, Klerksdorp, etc.), pour lesquels on prévoit une extraction de 10 à 12 milliards. A ces immenses richesses il faut, pour bien faire, ajouter celles que renferment le Souaziland et des pays encore à peine connus, où les recherches sont à peine commencées, mais semblent devoir amener de magnifiques résultats.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, du Rand seul, on a déjà extrait, depuis 1887, une grande quantité d'or (plus de 315.000 k.); ce territoire en a produit en 1895 plus de 71.000 kilogrammes, et la production aurifère y augmente chaque année. Grâce à l'exploitation de nombreuses mines nouvelles, et des couches profondes, on prévoit dès maintenant un accroissement nouveau et considérable, dans le rendement annuel des gisements aurifères transvaaliens (1).

Les ressources minérales. — L'or est loin, d'ailleurs, d'être la seule richesse du Transvaal. Dès maintenant, on apprécie ses mines de charbon; mais combien d'autres ressources minérales, actuellement dédaignées, recèlent le sol et le sous-sol de ce pays : l'argent, le cuivre, le plomb, l'étain, le mercure, le fer, le marbre, les nitrates. — Avec l'augmentation de la main-d'œuvre, ces ressources entre-

(1) *Lettres du Transvaal* (*Temps*, 2 mars 1897).

ront à leur tour en exploitation et contribueront à maintenir le développement prodigieux que le Transvaal n'a dû jusqu'ici qu'à ses mines d'or (1).

Éthiopie. — *La convention de Harrar.* — La convention commerciale et de bon voisinage que M. Lagarde a récemment signée à Harrar avec le ras Makonnen se relie, a-t-on fait remarquer (2), au traité de commerce et d'amitié conclu il y a plus de 50 ans entre le négus et le voyageur Rochet d'Héricourt, agissant au nom du gouvernement de Juillet. A ces origines déjà lointaines, il convient d'en ajouter de plus rapprochées : les démarches, déjà vieilles de quelques années, de Ménélik auprès du gouvernement français pour obtenir la conclusion d'un accord permettant au souverain éthiopien d'affirmer son indépendance à la face de l'Europe, — les relations nouées il y a trois ans entre M. Lagarde et le ras Makonnen, qui vint à Djibouti négocier l'établissement d'un service postal entre cette localité et le Harrar, — enfin la démarche nouvelle faite par Ménélik auprès du gouvernement français après le traité d'Addis-Ababa. La convention de Harrar, que suivra peut-être un instrument diplomatique nouveau à Entotto, contribuera vraisemblablement au développement économique des possessions françaises de cette partie de l'Afrique ; Djibouti est, en effet, par sa situation même, le débouché naturel des provinces méridionales de l'Éthiopie (Harrar, Choa, pays des Gallas).

Le chemin de fer de Djibouti à Addis-Ababa. — On sentira bientôt les effets de cette convention commerciale, — dont la signature paraît faire redouter à la *Morning Post* une lésion pour les intérêts anglais dans la vallée du Nil, — si l'ingénieur Ilg tire parti du cadeau que lui a fait Ménélik : celui des terrains nécessaires pour construire une ligne ferrée d'Addis-Ababa à Djibouti. L'empereur voudrait, paraît-il, faire commencer immédiatement les travaux de ce chemin de fer, qui serait long de quelques centaines de kilomètres et permettrait d'établir des relations économiques étroites entre la possession française de Djibouti et l'Éthiopie du Sud.

IV. — ASIE

Indo-Chine française. — *La mission scientifique et économique de M. Raoul.* — Un professeur bien connu, M. E. Raoul, auteur d'excel-

(1) *Lettres du Transvaal* (*Temps*, 2 mars 1897).
(2) *Temps*, 4 février 1897.

lentes publications sur les cultures tropicales, est récemment parti pour l'Extrême-Orient à la tête d'une mission d'agronomes chargés d'étudier en Birmanie, en Malaisie et en Indo-Chine les végétaux producteurs des matières premières utilisées par le commerce et par l'industrie, en vue de l'introduction de ces végétaux ou de l'amélioration de leur culture dans nos colonies. Tous les végétaux susceptibles d'une utilisation commerciale et industrielle doivent être l'objet des travaux de la mission, qui s'occupera plus spécialement d'introduire dans nos colonies les végétaux producteurs d'huiles, de vernis, de gommes, de résines, ainsi que les plantes alimentaires, les plantes à essence et à tanin, les plantes tinctoriales, les textiles, les bois d'ébénisterie; elle doit aussi étudier d'une manière approfondie l'amélioration des riz de l'Indo-Chine au moyen de l'introduction de semences de qualités supérieures. Le programme des travaux de la mission comporte, on le voit, l'examen de questions d'un intérêt considérable pour l'avenir économique des possessions françaises en Extrême-Orient.

Introduction de cultures nouvelles au Tonkin. — Les colons français ont fait, en l'année 1896, de nombreux et très intéressants essais de cultures nouvelles sur différents points du pays. Le jute n'a encore donné de résultats appréciables qu'à Bac-Ninh ; ni à Hung-Yen, ni à Ninh-Binh, ni à Sontay, ni à Thaï-Nguyen, cette culture n'en a encore fourni. — Le tabac semble devoir parfaitement prospérer à Tuyen-Quang. — Quant au café, il a pleinement réussi à Ninh-Binh, à Hung-Yen, à Yen-Bay et à Nam-Dinh, où un entrepreneur annamite a fait une plantation de 6.500 pieds de café qui étaient âgés d'un an au mois de septembre 1896 et donnent les plus belles espérances. A signaler encore d'intéressantes tentatives pour cultiver la pomme de terre à Yen-Bay, et pour créer des vergers européens sur la frontière du Yunnam; le pêcher, le prunier et le châtaignier ont fort bien réussi (1).

Japon. — *Développement de la marine marchande. — La Nippon Yusen Kaisha*, une puissante compagnie maritime du Japon, possédant déjà une flotte de 65 steamers qui jaugent plus de 135.600 tonnes, vient de créer une ligne directe de paquebots qui met en communication, en 45 jours, le Japon et l'Angleterre. C'est en janvier dernier qu'est parti de Middlesborough, pour regagner par le canal de Suez Kobé

---

(1) *Situation agricole, commerciale et industrielle du Tonkin en septembre* 1896 (*R. coloniale*, 7 janvier 1897, p. 3).

et Yokohama, le steamer japonais ayant inauguré cette ligne nouvelle; il avait faculté d'escale à Singapore et à Hong-Kong (1).

La création de cette ligne, qui est en correspondance avec d'autres lignes desservant la Chine, Formose, la Corée et Vladivostok, fournit une preuve nouvelle du développement considérable pris par le Japon sur le terrain économique aussi bien que sur le terrain politique. On peut aussi y voir une preuve de la tendance montrée par le Japon à éliminer de chez lui le plus possible l'élément étranger au point de vue économique.

V. — OCÉANIE

Nouvelle-Calédonie. — *L'immigration française.* — Le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, M. Feillet, a profité de son congé pour faire connaître à la Société de géographie commerciale, à l'Union Coloniale, ailleurs encore, le système qu'il emploie pour développer la petite colonisation libre dans le riche pays aux destinées duquel il préside (2). Ce système, — nullement fondé sur la spoliation des Canaques, quoi qu'on en ait dit, — semble bien devoir être celui grâce auquel la Nouvelle-Calédonie, si bien étudiée dans un excellent livre couronné naguère par l'Académie des Sciences Morales et Politiques (3), pourra enfin obtenir le développement agricole qu'elle peut légitimement espérer. Il est certain, en tout cas, que les efforts combinés de M. Feillet, de l'Union Agricole calédonienne et de l'Union Coloniale ont déjà amené l'immigration dans la colonie de 187 personnes ou familles dont 37 venues de toutes les parties de la France. Certes, la manière dont ces émigrants ont été transportés à Nouméa, a pu parfois susciter des plaintes justifiées; mais une fois arrivés dans la colonie, l'accueil qu'ils ont trouvé auprès des habitants, la visite de leurs concessions, leur ont vite fait oublier les petites misères passées (4), et la manière dont se comportent la plupart des nouveaux colons permet de bien augurer de l'avenir pour la plus fertile des terres françaises océaniennes.

Progrès de l'agriculture. — L'agriculture y est d'ailleurs de plus en

---

(1) *Une ligne de steamers japonais entre Londres et Yokohama* (*Tour du Monde*, 6 février 1897. *A travers le monde*, p. 47).

(2) On en trouvera un résumé dans l'*Economiste français*, 9 janvier 1897, p. 41-42.

(3) *L'archipel de la Nouvelle-Calédonie*, par Augustin Bernard (Paris, Hachette, 1894, in-8°).

(4) *Economiste français*, n° 4, 23 janvier 1890, p. 101-103.

plus en faveur; les jeunes gens du pays s'y intéressent et commencent à s'en occuper activement. La récente arrivée d'un convoi d'Annamites, — convoi qui pourra être suivi de plusieurs autres, s'il est nécessaire, — fournissant de nouveaux travailleurs aux colons européens, contribuera à accentuer un mouvement que développerait davantage encore la continuation par la main-d'œuvre pénitentiaire d'un réseau routier jusqu'ici bien insuffisant.

Australasie. — *Production de la houille en* 1895. — Sur les 11,387,000 tonnes de houille qu'ont produites, en 1895, toutes les colonies britanniques, les possessions australasiennes en ont fourni plus des 2 cinquièmes, 4,865,000 tonnes. A elle seule, la Nouvelle-Galles du Sud a donné 3,672,000 tonnes, c'est-à-dire plus du quart du stock colonial entier; quant à la Nouvelle-Zélande, elle n'a guère produit que 720,000 tonnes de houille (1).

VI. — AMÉRIQUE

Etats-Unis. — *Progrès de l'industrie minérale et métallurgique.* — M. Pierre Leroy-Beaulieu, dans un article récent sur le *mouvement économique et social aux États-Unis* (2) appelle particulièrement l'attention sur l'importance toujours croissante de l'industrie minérale et métallurgique dans ce pays. Les chiffres des deux dernières années sont, à cet égard, extrêmement frappants; on estime à 653,311,000 dollars en 1895, à 678,000,000 dollars en 1896, la valeur d'ensemble de la production minérale de l'Union.

Guatémala. — Pendant la période quinquennale s'étendant de 1890 à 1894 inclusivement, l'importation a été inférieure à l'exportation dans la proportion de 1 à 2 environ. Pour 1894, l'écart est encore plus accentué que pour l'ensemble de la période, puisque le total des exportations s'élève à 20.324.989 piastres, tandis que celui des importations atteint seulement le chiffre de 6.779.532 piastres. La France, avec 457.809 piastres, ne vient qu'au cinquième rang dans les importations, tandis que les États-Unis occupent la première place avec la somme de 1.811.166 piastres. C'est surtout d'ailleurs, par les ports du Pacifique que se fait le commerce du Guatémala; quant à son industrie, elle est agricole à l'heure actuelle (3).

---

(1) *Quinzaine coloniale*, 10 janvier 1897, p. 24-25, 31-32; 25 février, p. 120.
(2) *Economiste français*, n° 3, 30 janvier 1897, p. 140.
(3) Paul Dreyfus, *Guatémala* (*Economiste français*, n° 5, 30 janvier 1897, p. 141-142).

Brésil. — *La nouvelle capitale de Minas Geraes*. — Par suite du déplacement de l'axe économique de cette riche province, et de l'extension des industries agricole, pastorale et textile dans des districts autrefois dédaignés pour l'exploitation exclusive des mines d'or et de diamants, la nécessité s'est fait sentir de substituer à l'ancienne capitale du pays (la cité minière d'Ouro Preto, construite dans les montagnes) une ville nouvelle répondant à de nouvelles exigences politiques et économiques. C'est sur le plateau central, à une altitude élevée, que commence à se dresser Bello-Horizonte ou Minas, sur les bords de la rivière Arrudas; elle y remplace le village de Curral-del-Rey, et se bâtit avec une très grande rapidité. Comme capitale de Minas Geraes, le rôle de la vieille Ouro Preto est donc fini, et demain commencera celui de la cité contemporaine improvisée par la volonté de l'homme (1).

Henri FROIDEVAUX,
Agrégé d'histoire et de géographie.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

FÉVRIER

Abyssinie. — 15 *février*. — Mort du Ras Alula.

Allemagne. — 22 *février*. — Reichstag. Le baron Marschall, s'expliquant sur le bombardement de la Canée par les navires des puissances, déclare que l'Allemagne interviendra sans hésitation, d'accord avec les puissances, pour le maintien de la paix et la réalisation définitive des réformes réclamées par les chrétiens de Crète, sans porter atteinte à l'intégrité de l'Empire Ottoman.

25 *février*. — Les journaux allemands publient un communiqué officieux russe, d'après lequel le gouvernement russe aurait pris l'initiative de proposer le blocus de la Grèce dans les trois jours, si le gouvernement Hellène ne cédait aux représentations des puissances. Ce document est faux.

Le Reichstag adopte en première et deuxième lecture une propo-

(1) Louis Guilaine, *La nouvelle capitale de Minas* (*Petit Temps*, 18 février 1897, plan).

sition présentée par les députés Alsaciens-Lorrains et demandant pour les élections de la délégation d'Alsace-Lorraine l'établissement du suffrage universel direct avec scrutin secret.

26 *février*. — Le Reichstag adopte définitivement le projet de loi concernant la conversion de l'emprunt d'Empire 4 %.

Angleterre. — 21 *février*. — Le gouvernement britannique décide d'envoyer une mission spéciale à Ménélik.

22 *février*. — Chambre des Communes. Important discours de M. Balfour à propos du bombardement de la Canée. M. Balfour affirme l'unanimité absolue des puissances pour le maintien de la paix, l'autonomie de la Crète et l'exécution des réformes, tout en sauvegardant l'intégrité de l'Empire Ottoman.

25 *février*. — Chambre des Lords. Lord Salisbury donne lecture d'un télégramme qu'il vient d'envoyer aux puissances et dans lequel il déclare que l'autonomie administrative de la Crète, sous la suzeraineté du Sultan, est la condition nécessaire de la cessation de l'occupation internationale.

A la Chambre des Communes, M. Balfour fait des déclarations identiques.

Autriche-Hongrie. — 22 *février*. — La statistique officielle du commerce extérieur de l'union douanière austro-hongroise accuse les chiffres suivants pour janvier 1897. Importations, 57,500,000 florins, soit 1,900,000 florins de plus qu'en janvier 1896. Exportations : 55,200,000 florins, soit 3,500,000 de plus qu'en janvier 1896.

25 *février*. — La police dissout une réunion de 300 étudiants grecs, roumains, croates, serbes, dalmates et tchèques en faveur de l'annexion de la Crète à la Grèce.

27 *février*. — A la Chambre de Budapesth, le baron Banffy, répondant à une interpellation de M. Kossuth, affirme l'unanimité des grandes puissances pour organiser, au besoin par la force, l'autonomie de la Crète, sous la suzeraineté du Sultan.

Crète. — 13 *février*. — L'*Amiral-Miaoulis* tire sur le navire turc le *Fouat* et l'empêche de quitter Candie pour transporter des troupes sur un autre point de l'île.

14 *février*. — Les chrétiens assiègent la Canée. Le gouverneur Berovitch pacha quitte la Crète à bord d'un navire de guerre russe.

15 *février*. — Débarquement du corps expéditionnaire grec dans la baie de Kolymbari. Proclamation du colonel Vassos, qui annonce l'occupation militaire de la Crète au nom de la Grèce.

— Les commandants des forces navales étrangères, sous la présidence de l'amiral italien Canevaro, décident d'occuper la Canée. Cent matelots russes, cent français, cent anglais, cent italiens et cinquante autrichiens sont débarqués à la Canée. Les puissances font également occuper Réthymo, Heracléion et Sitia.

16 *février*. — L'amiral Canevaro invite le colonel Vassos, au nom des puissances, à renoncer à toute attaque contre les ouvrages fortifiés. Le colonel Vassos répond qu'il a l'ordre d'occuper l'île.

18 *février*. — Le colonel Vassos organise, au nom du roi de Grèce, l'administration de la Crète. Sur l'injonction des puissances, tous les consulats grecs en Crète amènent leurs pavillons.

19 *février*. — Un cuirassé anglais empêche le vapeur grec *Thessalie* et le steamer *Héra* de débarquer en Crète des volontaires et des munitions.

20 *février*. — Le colonel Vassos proclame l'occupation de la Crète par la Grèce.

21 *février*. — A 4 heure 30, les navires des puissances tirent pendant dix minutes sur les insurgés qui avaient dépassé la zone neutre à la Canée. Les vaisseaux italiens et français ne tirent pas, l'amiral italien Canevaro ayant fait cesser le feu avant que leur tour de tirer fût arrivé.

22 *février*. — Les consuls d'Angleterre, de Russie et d'Italie se rendent à Kandanos où 2.000 musulmans et 240 nizams sont assiégés par les insurgés. Les consuls font embarquer les femmes et les enfants, mais les insurgés refusent de lever le siège.

Sur les instances des consuls, les belligérants grecs et turcs consentent à un armistice de sept jours à Sélino.

24 *février*. — Incendie par les Turcs du palais du Gouverneur à la Canée.

25 *février*. — Proclamation des amiraux plaçant sous la protection des puissances la baie de la Sude et la vallée située entre Akrotiri, Halepa et la Canée.

26 *février*. — Engagement sous Héracléion entre Turcs assiégés et chrétiens. Combat à Vrisina près de Rethymo entre chrétiens et musulmans.

28 *février*. — Arrivée du nouveau Gouverneur Tewfik-pacha.

Espagne. — 2 *février*. — Mort de la duchesse de Montpensier.

3 *février*. — Le conseil des ministres adopte le projet de réformes pour Cuba.

6 *février*. — La *Gazeta* publie le texte du projet de réformes pour Cuba.

11 *février*. — M. Canovas déclare que l'état de la guerre de Cuba ne permet pas de fixer l'époque de la réalisation des réformes.

19 *février*. — Les Espagnols remportent une importante victoire sur les insurgés de Manille à Silang.

26 *février*. — Une insurrection éclate à Manille dans la capitale et est aussitôt réprimée.

27 *février*. — La *Gazeta* publie le décret mettant en vigueur la nouvelle convention entre la France, l'Espagne et la Tunisie.

États-Unis. — 2 *février*. — Signature du traité d'arbitrage avec le Venezuela par l'ambassade d'Angleterre et le ministre du Venezuela.

9 *février*. — La Chambre de Washington adopte le bill d'immigration.

10 *février*. — La Chambre et le Sénat réunis valident l'élection présidentielle. M. Mac-Kinley est élu par 271 voix. M. Bryant a 176 voix.

18 *février*. — Le Sénat adopte le bill d'immigration.

France. — 22 *février*. — Chambre. Interpellation de M. D. Cochin sur les affaires de Crète. Important discours de M. Hanotaux. La Chambre vote par 413 voix contre 33 un ordre du jour de confiance.

Mort de MM. Le Royer et Lefèvre de Béhaine.

25 *février*. — Arton est acquitté du fait de corruption de M. Sans-Leroy. Il annonce qu'il est décidé à parler.

26 *février*. — Manifestations grécophiles à Lille et à Marseille. Une nouvelle instruction Arton est ouverte.

27 *février*. — Le Sénat commence la discussion du budget.

Grèce. — 5 *février*. — Les nouvelles de Crète soulèvent une vive émotion. M. Delyannis annonce que le Gouvernement a donné l'ordre à 3 cuirassés et à 3 torpilleurs de partir pour la Crète.

6 *février*. — M. Delyannis, interpellé à la Chambre, déclare que le Gouvernement fera son devoir.

7 *février*. — Les manifestations en faveur de la Crète se multiplient dans toute la Grèce.

9 *février*. — Un décret royal ordonne la mise en activité de tous les navires de guerre.

10 *février*. — Le prince Georges part avec une escadrille de torpilleurs.

Le Gouvernement hellène adresse aux Puissances une note déclarant que la Grèce considère comme son devoir sacré d'intervenir en Crète.

14 *février*. — Le prince héritier passe en revue les troupes qui partent pour la Crète. Les ambassadeurs adressent une représenta-

tion collective au Gouvernement hellène, qui répond qu'il assume la responsabilité de son attitude.

15 *février*. — M. Delyannis annonce à la Chambre que les troupes grecques ont débarqué en Crète. Les réserves sont convoquées dans les 48 heures.

17 *février*. — Les ambassadeurs font une nouvelle démarche auprès du ministre des affaires étrangères, M. Skouzès, qui répond que l'envoi des troupes grecques en Crète n'a pour but que la prompte pacification de l'île.

Le prince Nicolas part pour Larissa avec une batterie d'artillerie de campagne.

19 *février*. — M. Delyannis dépose à la Chambre un projet tendant à l'abolition des consulats grecs en Crète. Le projet est voté. Des manifestations enthousiastes ont lieu en l'honneur de la famille royale.

21 *février*. — Grande manifestation populaire pour la Crète. Le roi et M. Delyannis haranguent la foule.

22 *février*. — M. Skouzès, ministre des affaires étrangères, proteste auprès des gouvernements européens contre le bombardement du 21 février.

23 *février*. — Discussion à la Chambre. M. Delyannis se fait voter une motion de confiance par 115 voix contre 1.

27 *février*. — Les membres de l'opposition se réunissent pour protester contre le chômage de la Chambre, qui ne siège pas depuis huit jours, les ministres étant toujours en conseil aux heures de séance.

Le Directeur-Gérant : H. PENSA.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

REVUE

DIPLOMATIQUE ET COLONIALE

LA GUERRE ET LA PAIX

On ne croit pas que jamais le problème de la guerre et de la paix se soit posé en termes plus précis et plus pressants qu'à l'heure présente.

Il ne s'agit nullement ici de faire étalage d'une érudition, du reste facile ; il s'agit de raisonner sur des faits dont la signification s'impose aux moins attentifs.

On voudrait tout d'abord bien préciser certaines constatations nécessaires.

L'histoire des nations civilisées ne présente pas pour toutes les époques le même caractère de véracité. Elle ne permet surtout pas, au même degré, de tirer des faits qu'elle rapporte des enseignements profitables.

C'est une loi désormais établie que les faits les plus compliqués sont ceux aussi sur lesquels l'homme peut le plus facilement exercer son action modificatrice.

C'est à leur sujet que s'affirme avec le plus d'éclat sa liberté.

Si, en effet, on examine les phénomènes de la nature isolés et dans leur simplicité première, on s'aperçoit bien vite qu'en eux l'action des forces s'exerce avec une sorte d'inexorable fatalité.

Mais si aux forces on oppose les forces, si, en un mot, les phénomènes sont enchevêtrés et complexes et si, en eux, par son intervention, l'homme sait combiner ou opposer les lois, on voit la liberté, c'est-à-dire la volonté se substituer à l'aveugle fatalité.

« L'homme est né libre et partout il est dans les fers, » a écrit J.-J. Rousseau. Rien de plus faux. Jeté nu et misérable sur cette terre de douleurs, l'homme a su progressivement s'émanciper de toutes les fatalités qui l'écrasaient. Voilà la vérité. Ce n'est pas seulement dans l'ordre de ses besoins primordiaux que s'est exercé ce retour de l'homme sur la nature. Comme il avait besoin dans sa lutte contre les éléments, les choses et les êtres hostiles, de l'aide

de son semblable, il a constitué la cité. Il a créé la discipline sociale, il a fait l'ordre.

Ici encore, on le voit aller successivement de la fatalité à la liberté, de l'ordre providentiel à l'ordre librement consenti. Les forces aveugles sont devenues conscientes.

Charles Darwin, dans son livre immortel « De l'origine des Espèces », a bien marqué les stades de cette marche ascendante des organismes supérieurs pour la conquête du vaste champ de la vie. Mais si le principe de la sélection naturelle et de la lutte pour la vie a bien été compris dans la formation des espèces et la constitution des types tels qu'il nous est donné de les observer, il n'est pas bien sûr qu'on en ait fait à l'homme actuel et pour la détermination de son Ethique une judicieuse application.

La lutte pour la vie assure le triomphe final au type supérieur, au mieux armé. C'est bien, mais est-ce juste en ce qui touche tel individu humain?...

La loi se vérifie bien plutôt dans l'histoire des cités et des nations.

Quand l'illustre Montesquieu a noté les raisons de la grandeur et de la décadence des Romains, il n'a fait que déterminer l'ensemble des avantages — famille fortement constituée — patriciat puissant, animé du patriotisme le plus ardent — législation claire — justice exacte — discipline sociale inflexible — armements supérieurs — soldats longuement exercés. — qui devaient assurer à Rome la prépotence sur ses voisins et lui donner finalement l'empire du monde. Puis les motifs de désagrégation d'un corps politique aussi fort se sont produits, la décadence est venue inévitable, et l'Empire divisé, armé contre lui-même, en proie aux factions intérieures, incapable de repousser les agressions extérieures, a péri.

Les leçons de politique tirées du livre de Montesquieu sont toujours vraies. Il n'est pas le seul, il n'est pas le premier qui ait ainsi marqué les stades de la vie d'un organisme social, d'un État comme celui des Romains.

Les mêmes lois observées par lui, les mêmes raisons de force ou de faiblesse entre les diverses cités de la Grèce antique, les négociations, les combats, les motifs invoqués par les ambassadeurs, les discours tenus dans les corps politiques par les orateurs, les chefs qui les voulaient décider : il n'est pas un trait de cette politique éternelle qui ne soit consigné dans le livre de Thucydide « la Guerre du Péloponèse ».

Les royaumes, républiques, cités libres de l'Italie du moyen âge et de la renaissance ont donné lieu à des observations du même ordre. C'est sur ces types éternels d'États de formes si diverses, que s'est exercée la sagacité d'un Guicciardini ou d'un Machiavel.

La lutte pour la vie s'est donc successivement transportée de l'individu à la famille, de la famille à la tribu, de la tribu à la cité, puis à l'État muni de tous ses organes, et grandissant jusqu'à tout absorber autour de lui.

L'aire de l'action politique s'est étendue, mais les règles de l'action elle-même sont restées identiques.

Prenez l'antiquité grecque et romaine, suivez la marche du monde civilisé autour de la Méditerranée, et vous verrez sans peine que toutes les énergies de ce monde initiateur des hautes civilisations ont tendu à créer une personne politique supérieure, un grand État Occidental à opposer à un monde barbare confus, mais plein de menaces.

La tentative, un instant réalisée, a définitivement échoué.

Durant tout le moyen âge vous voyez le même travail s'opérer, et les mêmes énergies se font jour.

On a pu penser un moment, avec Charlemagne, que le travail de cristallisation s'était opéré et que l'*Occidentalité* s'était groupée autour de l'empereur franco-allemand d'Aix-la-Chapelle.

Les temps n'étaient sans doute pas venus.

Les groupements ethniques répandus sur toute l'Europe et caractérisés particulièrement par la langue,émiettés par la féodalité, divisés en principautés, comtés, cités, seigneuries, républiques, ont durant des siècles travaillé à leur unité.

Ceux de ces groupements qui ont eu la fortune d'arriver les premiers à cette forte constitution d'une unité nationale centralisée, exempte de tout principe de division et partant de faiblesse, se sont assuré les premiers aussi la prépondérance.

Ils ont travaillé à reconstituer l'Occidentalité, l'antique empire romain, à réaliser le rêve de la monarchie universelle.

Enfin notre siècle a vu dans son plein développement le principe des nationalités.

L'Allemagne, l'Italie ont travaillé avec ardeur et bonheur à leur unité.

Un centre de cristallisation, une grande capitale a paru entraîner dans son orbite des cités rivales,des états qui se sont inclinés devant l'hégémonie d'un État plus actif et mieux armé, les divers états de

l'Allemagne devant la Prusse, les états de l'Italie devant le Piémont.

On le voit, cette lutte des petits états, des seigneurs et des cités désormais absorbés dans le grand État sous l'action de quelque hardi forgeron d'unité d'un Richelieu, d'un Cavour, d'un Bismarck, ce combat se transporte sur un champ plus large. A qui, maintenant, des grands États ainsi formés en Europe et en présence,appartiendra l'hégémonie ?

Il en est de la politique comme des cercles concentriques dont se ride la surface de l'eau dans laquelle on a jeté une pierre. Ils vont toujours s'élargissant,mais toujours semblables.

Tout s'agrandit maintenant, tout se présente en des proportions multipliées. Aussi bien, si l'espace et le temps sont deux notions inséparables dans notre esprit, on peut dire que, par son génie, l'homme en épargnant le temps a resserré les espaces.

Berlin et Paris sont moins éloignés aujourd'hui l'un de l'autre que ne l'était, il y a soixante ans, à peine, Paris de Lyon. Ainsi de Saint-Pétersbourg, de Constantinople, de Vienne, de Rome, de Madrid, de Londres, de Bruxelles; ces capitales sont aujourd'hui sous la main. Et quand on pense que grâce au télégraphe ou au téléphone un citoyen de l'une de ces villes peut, dans l'instant, converser avec un citoyen de l'une quelconque des autres, on peut dire qu'une même vie, une même pensée anime le corps européen, dont les divers grands États ne sont que les membres.

Les choses marchent vite à notre époque. Les transformations du monde s'opèrent selon une progression toujours accélérée.

Les rapports qui s'observaient naguère entre les forces respectives des petits États se retrouvent aujourd'hui entre les grands États, et non plus seulement en Europe, mais dans le monde.

Il n'y a pas dès lors à considérer qu'une politique européenne, mais une politique du globe terrestre tout entier.

DELUNS-MONTAUD.

CE QU'IL FAUT FAIRE EN INDO-CHINE

(Suite.)

En Annam, le protectorat de la France n'est que nominal. L'administration reste dans les mains des mandarins annamites, sous le contrôle et la surveillance des agents du protectorat. Dans cette partie de l'Indo-Chine notre action se fait sentir d'une façon bien insuffisante, et notre politique doit tendre à resserrer les liens trop lâches du protectorat.

Jusqu'ici nous n'avons rien fait pour les populations. Notre rôle a consisté simplement à augmenter les impôts, si bien que le peuple annamite croit naïvement que les sommes qu'on lui fait payer sont envoyées en France, en tribut « au roi des Français ». Il est urgent de modifier cet état d'esprit et de donner à nos sujets le sentiment que, si nous leur demandons beaucoup d'impôts, nous leur donnons quelque chose en échange, et que notre protectorat ne se borne pas, comme ils sont autorisés jusqu'ici à le croire, à superposer des fonctionnaires français aux fonctionnaires indigènes.

Or, il y a en Annam un certain nombre de travaux publics à l'exécution desquels est intimement lié le développement économique du pays.

C'est d'abord la construction d'une voie ferrée de la capitale Hué au port de Tourane, en prolongement de celui que nous voudrions voir construire venant de la Cochinchine.

C'est ensuite l'aménagement de ce magnifique port de Tourane, admirablement placé, à proximité d'un riche bassin houiller, sur le passage de tous les navires qui se rendent d'Europe en Chine, ou inversement. Enfin il faudrait prolonger le chemin de fer de Hué vers le nord, afin de le raccorder avec le réseau du Tonkin. De cette façon, on relierait entre eux les divers membres du corps indo-chinois; on créerait des communications le long de la côte de l'Annam, qui, à cause des moussons, est inabordable aux bateaux durant six mois de l'année.

L'Annam entrera-t-il dans cette voie? Nous le croyons volontiers. Lorsqu'il verra qu'il ne s'agit plus de ces vagues promesses que tous les gouverneurs lui ont faites, mais bien de réalités, lorsqu'il sera

convaincu que nous sommes résolus à exécuter ces travaux, que la population attend et appelle de tous ses vœux, l'Annam consentira certainement à nous abandonner ses droits sur le produit des alcools, de l'opium et de la douane. Nous aurons ainsi un revenu de 3 millions par an, au minimum, qui nous permettra de trouver et de garantir 75 millions de francs, et avec cet argent de construire 750 kilomètres de voies ferrées qui s'ajouteront aux 2000 venant de la Cochinchine.

***

Au Tonkin, les questions qui sollicitent l'activité du gouverneur général sont extrêmement complexes. Il faut, d'abord, qu'il assure la sécurité publique en supprimant complètement la piraterie. C'est la condition première de la prospérité du pays. Mais, pour extirper ce mal, il ne suffit pas de faire appel à la force brutale, à l'action militaire, il faut en scruter les causes et tâcher de les éliminer.

Contre la piraterie extérieure, que faire? Il y a un remède extrêmement efficace qui a été appliqué avec succès par le général Galliéni. Il consiste à construire tout le long de la frontière des postes militaires, des blockhaus, sortes de petites casernes fortifiées, pouvant abriter une cinquantaine de soldats, dans les meilleures conditions d'hygiène, et à les relier entre eux par une route. Ces fortins ont été édifiés sur les points culminants de la frontière, de Monkay à That-Ké, tous les huit ou dix kilomètres. Les petites garnisons logées dans ces blockhaus fournissent des patrouilles qui se relient entre elles et montent bonne garde. Grâce à ce procédé très simple, la piraterie venant des provinces chinoises ne peut plus pénétrer au Tonkin. Mais ce mode de protection n'est appliqué que sur une partie très limitée de notre frontière. Pourquoi, dès lors, ne pas le généraliser, puisqu'il a fait ses preuves et fourni d'excellents résultats? Il importe d'autant plus d'y recourir qu'à raison de la stérilité des provinces chinoises limitrophes, il se forme sans cesse des bandes de pillards qui, cédant à l'attraction naturelle qu'exerce le sud sur les hommes du nord, pénètrent sur notre territoire et viennent y semer le désordre.

La politique que nous devons suivre au Tonkin consiste à assurer la paix à l'intérieur avec les forces de police que nous avons constituées et à reporter les forces militaires dont nous disposons à la périphérie, à la frontière, où se trouve sa véritable place. Peut-être y aura-t-il des resistances; la vie est moins agréable pour nos offi-

ciers dans les blockhaus de la frontière que dans les grandes villes du Delta; mais qu'importe? Le devoir du soldat est d'obéir et le gouverneur ne doit consulter que l'intérêt de la colonie.

En ce qui touche l'administration intérieure, il importe d'augmenter l'action de nos agents. Aujourd'hui le pays continue à être administré par ses mandarins; mais quels moyens de contrôle avons-nous sur eux? Comment pouvons-nous les surveiller? Le plus souvent, nos résidents ignorent la langue; ils sont dans l'impossibilité de vérifier leur gestion, et le malheureux contribuable annamite se voit contraint de payer plusieurs fois l'impôt. Les exactions commises par les mandarins nous sont naturellement imputées, et il en résulte un état d'opinion qui ne peut guère être favorable à la France. Dans un pays où le gouvernement repose sur la domination de la masse du peuple par une caste de privilégiés, le système d'administration indirecte, sans contrôle efficace, peut devenir extrêmement dangereux.

La question qui, à l'heure présente, doit passer au premier plan au Tonkin est celle des moyens de communication. On sait, en effet, que le delta du fleuve Rouge possède un excès de population; douze millions d'habitants y vivent entassés sur un sol riche assurément, puisqu'il donne deux récoltes de riz par an, mais qui suffit difficilement à nourrir une pareille quantité d'hommes. C'est l'un des points du globe où la population est la plus dense! Le problème qui se pose est, dès lors, celui-ci : puisqu'il y a, au contraire, pénurie d'habitants dans les vallées secondaires du Tonkin, dans celles de l'Annam, du Cambodge, dans la vallée du Mékong, au Laos, tous nos efforts doivent tendre à favoriser l'émigration des Tonkinois vers ces régions. Or, pour obtenir ce résultat, il faut créer des voies de communication et principalement des chemins de fer. C'est le seul moyen de remettre en culture les riches vallées abandonnées par les habitants à la suite des invasions et des guerres dont ces pays sont le théâtre depuis un demi-siècle et pour permettre aux Français d'y créer des exploitaions.

En premier lieu, il convient d'achever le chemin de fer de Phu-lang-thuong à Langson. Cette ligne, de 106 kilomètres, construite dans un but stratégique, doit être prolongée à ses deux extrémités, d'une part jusqu'à Hanoï, de l'autre jusqu'à la frontière chinoise. Les deux prolongements sont, d'ailleurs, en voie de construction.

Mais cela ne suffit pas. Il y a un réseau d'ensemble dont la construction s'impose, et qui doit unir entre elles les différentes parties

du pays. C'est d'abord la ligne de Haï-Phong à Hanoï, qui doit joindre la capitale à la mer; puis celle de Hanoï à Sontay, qui, plus tard, devra être prolongée, en suivant la vallée du fleuve Rouge jusqu'au Yunam par Laokaï; c'est, enfin, une grande ligne descendant vers le sud, de Hanoï à Nam-Dinh et Vinh, dans la direction de l'Annam. En raccordant cette grande artère avec la voie ferrée venant de Saïgon, de Tourane et Hué, on formera le grand central indochinois, d'autant plus facile à réaliser qu'on pourra emprunter le sol de la route mandarine de Hué à Hanoï.

Le Gouvernement se préoccupe en ce moment de la question; il a dressé un cahier des charges et fait un appel d'offres qui doit être clos au mois de juin de cette année. Cet appel sera-t-il entendu? Nous le souhaitons, sans y croire pourtant. Le cahier des charges ne contient aucune espèce de garantie d'intérêt pour les capitaux qui s'engageraient dans cette grosse entreprise; et, dans l'état d'ignorance et de défiance injustifiée où se trouve encore l'opinion publique à l'égard du Tonkin, il est probable que les capitalistes français ne répondront pas à l'appel du Protectorat. Le Gouvernement se trouvera ainsi conduit à se charger lui-même de la construction et à demander directement par voie d'emprunt l'argent nécessaire. C'est là une solution très fâcheuse, croyons-nous, car, si les ingénieurs de l'État sont chargés d'une telle entreprise, ils y apporteront leurs procédés habituels, ils construiront à grands frais et luxueusement comme en France, ils multiplieront les gares et les haltes, ils feront des œuvres d'art fort belles, mais sans relation avec les besoins à satisfaire. L'exploitation par l'État entraînera son cortège habituel d'abus et développera encore le nombre de nos fonctionnaires, cette plaie de nos colonies. Le Gouvernement aura alors à examiner si, pour échapper aux inconvénients de la construction par l'État, il ne serait pas préférable de recourir, sinon à la garantie d'intérêt, telle qu'on l'a pratiquée chez nous, du moins à telle ou telle autre formule de nature à encourager les capitaux français. Ceux qui ont étudié de près cette question ont la conviction profonde que le pays possède de tels éléments de richesse, que l'entreprise des voies ferrées serait sûrement rémunératrice pour les capitaux qui s'y engageraient, si toutefois elle était confiée à des particuliers intéressés à construire et à exploiter économiquement. Un rendement de 8,000 à 10,000 francs par kilomètre dès les premières années paraît assuré, d'après les évaluations les plus pessimistes.

Dans le même ordre d'idées, il faut créer des routes vers la Chine,

de Hanoï vers Laokaï, Tuyen-Quang, Thaï-Nguyen, Chora, Cao-Bang, Laï-Chaou, Luang-Prabang, de Vinh à Nong-Kaï. Grâce à ces moyens de communication, il est permis d'espérer que les populations entassées dans le Delta iront créer de nouveaux villages dans les parties si fertiles de nos provinces.

Signalons enfin, sur cette question des travaux publics, l'aménagement du port d'Haïphong et la régularisation du fleuve Rouge. Aujourd'hui les crues du fleuve dévastent périodiquement des régions entières ; il faut exécuter des travaux pour prévenir les inondations et établir un système régulier d'irrigations.

Le programme que nous venons d'esquisser n'a rien, certes, qui dépasse les forces de l'Indo-Chine ; il peut être réalisé avec la simple garantie morale de la France, sans gêner son crédit par de nouveaux emprunts. Si on l'exécute, il n'est pas douteux que, dans peu d'années, les 25 millions d'habitants de la péninsule puissent payer aisément les 20 francs par tête acquittés aujourd'hui par la Cochinchine. Le budget de la colonie atteindra alors 500 millions par an et la métropole sera fondée à en réclamer sa part.

Plus que jamais il est nécessaire de fixer un programme, de déterminer nettement devant le pays et le Parlement l'objectif que nous assignons à nos efforts. Si, chaque fois qu'on demande aux Chambres de l'argent, elles se montrent hésitantes, cela tient à ce qu'elles n'aperçoivent pas le but poursuivi. Elles ne voient qu'une chose, à savoir que les colonies demandent sans relâche des sommes énormes qui sont dépensées sans résultat appréciable.

Nous croyons, quant à nous, que, si le Gouvernement pouvait dire nettement le terme qu'il assigne à ses efforts, ce qu'il entend réaliser, le concours des Chambres ne lui ferait pas défaut. L'Indo-Chine française peut être appelée à jouer dans nos destinées un rôle considérable. L'alliance franco-russe nous assure, dès à présent, un partage d'influence avec la Russie en Extrême Orient ; et, lorsque l'heure sonnera où l'Empire chinois se disloquera, la France sera là avec 25 millions d'Annamites, avec une colonie bien outillée, puissante et prospère. Non seulement nous serons en état de défendre nos droits ; mais encore nous pourrons assurer notre prépondérance, au plus grand profit de notre industrie et de notre commerce !

FLEURY-RAVARIN
Député du Rhône.

LA POLITIQUE INTÉRIEURE A MADAGASCAR

La personnalité politique dont la reine Ranavalo a, il y a quelque temps déjà, entendu le langage énergique, a bien voulu formuler pour la *Revue Diplomatique et Coloniale* l'opinion suivante sur la situation actuelle.

Dans les pays d'outre-mer, les catholiques se réclament de la France et les protestants de l'Angleterre. C'est ce qui s'est produit à Madagascar où, depuis 1815, la France et l'Angleterre poursuivent la conquête de la grande île africaine. Pour y parvenir elles ont choisi l'instrument le plus puissant, le moins coûteux et dont elles pouvaient le plus facilement disposer.

Les Anglais se sont servis de la London missionary society et les Français de la Compagnie de Jésus.

Mais la London missionary society plus habile, plus heureuse, soutenue par son gouvernement, put disposer d'un capital double ou triple. Jusqu'en 1868 les deux sociétés restèrent dans une situation sensiblement égale. Le premier ministre continuait sa politique de bascule entre les deux nations et les deux religions, qui lui a si bien réussi jusqu'en 1895, c'est-à-dire jusqu'au moment où, trahi par la reine, il a perdu son autorité et dû cesser son rôle de chef de la bourgeoisie malgache. En 1868, Rainilaiarivony, dont la police a toujours été fort bien faite, fut averti qu'un complot organisé par les prédicants anglais était sur le point d'aboutir. Avec un remarquable esprit de décision, le premier ministre se résolut à se faire protestant. Le lendemain, son mariage religieux avec la reine était décidé. Le surlendemain, un décret supprimait le culte des idoles et obligeait tous les habitants, sans exception d'âge ou de sexe, à se faire chrétiens. Lié par les traités avec la France, il ne put supprimer le catholicisme, mais les membres de cette Eglise restèrent dans un état de suspicion et d'infériorité. Seuls continuaient à en faire partie quelques mécontents et des esclaves. Les Anglais purent croire avoir triomphé, mais avec les Malgaches jamais une question n'est complètement réglée. Dans le contrat le plus simple, ils introduisent toujours une clause résolutoire, et dans cette circonstance, cette clause résolutoire fut la création de l'Eglise nationale du palais dont la reine, comme en Angleterre, fut la papesse, et le premier

ministre le grand prêtre. Pour des Français et des catholiques, c'eût été un échec irrémédiable ; avec les Anglais il en fut tout autrement. Les prédicants britanniques devinrent membres de l'Eglise nationale malgache, et tous les dimanches celui d'entre eux qui célébrait l'office divin au palais recevait en paiement la culotte de bœuf. Par la force des choses toute l'administration passa entre les mains des protestants dans ce pays où tous les pouvoirs sont confondus. Les délégués de la reine y exercent en son nom toute l'autorité. Ils sont à la fois commandants des forces militaires, juges, chargés des travaux publics, des finances, de l'administration, et rendent le culte au nom de Sa Majesté.

Aucun catholique ne pouvait donc remplir des fonctions importantes du gouvernement, même celles de simple chef de village, parce qu'il ne pratiquait pas le culte de la souveraine. Ce fut surtout dans la question des écoles que cette toute-puissance se manifesta de la façon la plus odieuse. Une loi rendue à l'instigation des Anglais décida que lorsqu'un enfant serait admis dans une des écoles, il ne pourrait plus la quitter. Les gouverneurs chargés de l'état civil eurent soin d'inscrire les enfants à l'école protestante le jour de leur naissance, ce qui revenait à interdire pour jamais la fréquentation d'autres écoles.

En réalité, les Malgaches convertis par décret n'ont aucune religion ; elle n'est pour eux qu'un masque, qu'un instrument de gouvernement. Ils ont conservé les pratiques des Sikidy et jamais la reine ni le premier ministre n'ont pris de décision de quelque importance sans consulter les auspices sous la forme des entrailles d'un poulet, sans parler ici des raffinés qui, eux, sacrifient un esclave.

La lutte religieuse jusqu'à notre arrivée n'a pas existé à Madagascar. Il ne s'agissait que de compétitions entre les représentants de la France et de l'Angleterre. Lors de l'arrivée du général Duchesne, les indigènes n'ont pas compris et ne pouvaient pas comprendre, par suite de la nature même de leur esprit, que nous ne leur imposassions pas la religion catholique. Les Anglais ont profité de notre libéralisme pour persuader aux Malgaches que nous ne sommes pas établis définitivement à Madagascar et, inconsciemment, M. Laroche, par ses égards vis-à-vis de la reine, les a confirmés dans cette opinion. Les pasteurs évangéliques français, MM. Krüger et Lauga, n'ont pas été eux-mêmes sans contribuer à maintenir cette idée chez les indigènes. Ignorant complètement le pays et la langue, ils ne pouvaient naturellement demander un interprète à la mission catholique. Ils se

sont donc adressés à la London missionary society, et c'est par l'intermédiaire d'un de leurs élèves qu'ils ont eu la prétention de faire une enquête sur ce qui se passait à Madagascar. Leur partialité pour la London missionary society a été d'autant plus grande qu'ils ont dû vivre avec leurs coreligionnaires, car nos compatriotes, qui ne comprenaient rien au rôle singulier qu'ils venaient jouer, les ont mis à l'écart et ont refusé d'entrer en relations avec eux. Qu'ils le veulent ou non, MM. Krüger et Lauga sont en France les représentants de la London missionary society, les adversaires déclarés de la politique et de l'influence française. Un de leurs chefs-d'œuvre a été le recrutement du prince Rakoutoumena, le neveu de la reine, un affreux polisson qui joint à la débauche une cruauté dépassant toutes limites. C'est ce jeune homme qui détermina la dernière guerre, en faisant assommer par ses esclaves un des soldats de l'escorte. Pour le former aux honneurs et aux usages des cours, M. Krüger n'hésita pas à l'accompagner en France avec l'intention de le placer dans une maison protestante et de surveiller son éducation.

Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas que les protestants français aient les secrètes instructions que quelques publicistes leur ont prêtées. Nous pensons plutôt qu'ils ont été naïfs et un peu outrecuidants. Ignorant tout de Madagascar, hommes et choses, ne parlant pas la langue, ils ont débarqué dans ce pays au nombre de deux, s'imaginant qu'ils pourraient constituer dans la grande île africaine une vaste colonie protestante avec le concours de la London missionary society et de la mission norvégienne. Pour y parvenir ils ont commencé par s'en prendre aux catholiques, sans s'apercevoir que ceux qui pratiquaient cette religion étaient Français tandis que les fidèles de la religion rivale étaient nos pires adversaires.

Ces protagonistes de la Société évangélique, il faut bien le reconnaître, sont pour une large part dans les insinuations mettant actuellement en cause le général Gallieni et qui s'appuient sur des documents fournis uniquement par des étrangers. Il n'y a pas, en effet, dans ces allégations un témoignage émanant de Français, et cependant les protestants français ne manquent point à Madagascar, comme MM. Grosclaude, Delhorbe et beaucoup d'autres qui sont unanimes à déclarer combien le rôle joué par MM. Lauger et Krüger a été déplorable et absolument contraire à nos intérêts. Ce n'est pas à la fin du XIXe siècle que le gouvernement français peut intervenir dans des questions religieuses. Il doit garder la plus absolue neutralité et soutenir également catholiques et protestants français. Mais

que ces derniers ne fassent jamais appel à leurs coreligionnaires étrangers, dont beaucoup sont des adversaires décidés et irréconciliables. A ces derniers nous accordons la liberté, mais nous leur interdisons d'intervenir d'une façon quelconque dans les affaires du gouvernement. Quant à leurs réclamations sur le recrutement des écoles, c'est véritablement pousser trop loin l'impudence. Parce que le général Gallieni a supprimé la loi qui leur accorde le monopole de l'enseignement, ils se plaignent d'être privés de ce monopole et veulent transformer cet acte de libéralisme en un attentat contre la liberté de conscience.

Nota. — La nécessité de ne pas admettre la moindre intervention étrangère à Madagascar s'impose d'autant plus que mardi dernier, 23 mars, à la Chambre des Communes, M. Curzon s'est permis de dire qu'il avait adressé des représentations au gouvernement de la République sur la manière dont nous entendons à Madagascar la liberté de conscience. Les protestants français ne comprendront-ils donc pas que le rôle qu'ils jouent risque fort de devenir odieux? La tâche qui incombe au général Galliéni est assez lourde pour que tous les patriotes le soutiennent et l'encouragent.

X.

LES FLOTTES ET LES BUDGETS

DE LA TRIPLE ALLIANCE

Depuis quelques années, une certaine fraction de la presse a pris pour thèmes favoris la dénigration systématique de notre marine et l'exaltation à outrance de celles des puissances étrangères. L'opinion publique, tout en tenant compte d'un parti pris évident, a fini par s'émouvoir, et il est certain qu'à l'heure actuelle,un courant d'inquiétude, qui a remonté jusqu'au Parlement, circule dans le pays. Il nous a paru intéressant d'essayer de fixer cette opinion en lui présentant une série de tableaux comparatifs propres à mettre en lumière les principaux points d'une question qui est complexe. Ce n'est plus à l'Angleterre qu'il convient de comparer notre marine; l'accroissement hors de toutes proportions qu'a pris son empire colo-

nial l'oblige à d'énormes dépenses pour s'en assurer la possession, et ce serait folie que de la suivre dans cette voie. Son plan, qu'elle ne cache plus, est d'avoir une flotte égale à la somme de celles de l'Europe, tout entière réunie contre elle. Quant au nôtre, il est plus modeste, mais tout aussi obligatoire, et les changements récents survenus dans l'équilibre européen ne doivent pas nous le faire abandonner. Être, sur mer, égaux ou supérieurs à la Triple Alliance, tel a été et doit être notre constant objectif. Le développement considérable de nos côtes dans les mers européennes et l'importance de nos colonies nous l'imposent.

Quelles sont les forces de la Triple Alliance, et quelles sont les nôtres? Où est la supériorité, et dans quelle proportion existe-t-elle? Quels changements sont survenus depuis 1886, c'est-à-dire dans une période de dix ans? Quels sacrifices les deux parties ont-elles consenti dans cette période pour accroître leur puissance, et quel est le rapport de ces sacrifices au résultat obtenu? Dans quel sens la situation sera-t-elle modifiée, d'ici trois ou quatre ans, par l'achèvement des navires en chantier? Telles sont les questions qui se posent et auxquelles nous allons répondre, du moins dans la mesure compatible avec les dimensions d'un article de revue.

Montrons, tout d'abord, de chaque côté et dans chaque classe, le nombre et le tonnage des navires *prêts à l'action*. Il convient ici d'établir plusieurs points, car rien n'est plus difficile et plus élastique qu'une comparaison de ce genre. Dans ces tableaux n'entreront que les navires ayant vraiment une valeur militaire au point de vue d'une guerre européenne. Nous en exclurons tous ceux qui peuvent être regardés comme des non-valeurs, c'est-à-dire les navires en bois non cuirassés, et ceux en fer qui n'ont à la fois qu'un armement insignifiant et qu'une vitesse inférieure à douze nœuds. Nous rejetterons aussi les navires ayant plus de vingt ans de service et n'ayant pas reçu d'améliorations importantes, tous ceux par conséquent dont la date de lancement est antérieure à 1873-74 pour les gros cuirassés, à 1875-76 pour les bâtiments d'un échantillon faible ou moyen ; tous ceux enfin qui ne sont pas complètement terminés, c'est-à-dire dont les essais ne sont pas au moins commencés. Ces règles nettement posées et rigoureusement suivies permettront seules d'établir des chiffres utiles et surtout comparables.

Remarquons enfin qu'il est indispensable de mettre constamment les tonnages en regard des nombres de navires de chaque classe. En

TABLEAU I. — Nombre et tonnage des navires prêts à l'action

CATÉGORIES	ALLEMAGNE		ITALIE		AUTRICHE		TRIPLE ALLIANCE		FRANCE	
	NOMBRE DE NAVIRES	NOMBRE DE TONNES CORRESPONDANT	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES
I Cuirassés de 1re classe.. ..... (au-dessus de 9.500 tonnes)	4	40.800	10	126.800	0	0	14	167.600	13	142.100
II Cuirassés de 2e classe..... (de 6.000 à 9.500 t.)	10	73.100	0	0	5	30.100	15	103.200	16	116.100
TOTAL I et II.	14	113.900	10	126.800	5	30.100	29	70.800	29	258.200
III Gardè-côtes cuirassés.....	7	24.500	0	0	0	0	7	24.500	6	31.900
IV Canonnières cuirassées.....	11	12.100	0	0	0	0	11	12.100	8	11.300
TOTAL III et IV.....	18	36.600	0	0	0	0	18	36.600	14	43.200
V Croiseurs de 1re classe..... (au-dessus de 4.500 t.)	1	6.100	1	4.600	1	5.300	3	16.000	18	45.200
VI Croiseurs de 2e classe..... (au-dessus de 2.000 t.)	8	24.200	16	45.700	2	8.000	26	77.900	12	43.300
VII Eclaireurs..... ..... (au-dessus de 2.000 t.)	14	21.200	2	3.100	3	4.700	19	29.000	13	20.400
VIII Avisos-torpilleurs et avisos..... (de 250 à 1000 t.)	14	6.800	18	13.900	6	2.600	38	23.300	13	6.900
TOTAL V, VI, VII, VIII.....	37	58.300	37	67.300	12	20.600	86	146.200	46	115.800
IX Torpilleurs.....	125	12.100	154	10.400	37	3.700	336	26.200	226	15.400
X Transports de torpilleurs.....	1	2.300	1	9.200	1	2.400	3	13.900	1	6.100
Total général.....	195	233.200	202	213.700	75	56.800	**472**	**493.700**	**316**	**438.700**

effet, pour des bâtiments de même catégorie et d'à peu près même époque, la combinaison de l'armement, de la vitesse et de la protection, c'est-à-dire des trois facteurs principaux de la puissance, est avec le tonnage dans un rapport qui est sensiblement le même dans chaque marine. Un navire moderne est une fonction très complexe, mais où tout s'équilibre, et presque toujours, si l'on considère deux unités ayant le même déplacement, celle qui aura une de ses qualités très développée présentera par ailleurs un point faible que l'autre n'aura pas. Donc, à condition de diviser les flottes en un nombre suffisant de catégories, c'est surtout par leurs tonnages plutôt que par le nombre de leurs unités qu'il sera logique de comparer ces catégories, et c'est ainsi que nous raisonnerons de préférence.

Les chiffres parlent, et il est à peine utile de paraphraser le tableau ci-dessus. Voyons cependant de quelles remarques il convient de l'accompagner et quelles conclusions nous devons en tirer.

Cuirassés. — Sous ce rapport, l'égalité est presque parfaite : 29 de chaque côté et 12.000 tonnes d'écart seulement. Mais on peut presque négliger cet écart, dû surtout à ce que les cuirassés italiens ont un déplacement considérable et probablement exagéré. Leur rayon de giration est très grand et quelques-uns évoluent difficilement, ce qui les place dans une situation désavantageuse au point de vue du combat par l'éperon. En revanche, certains d'entre eux tels que la « Sardegna » et la « Sicilia » atteignent des vitesses de 19 et 20 nœuds qui, il faut bien l'avouer, sont inconnues aux cuirassés des autres marines. Néanmoins l'amirauté italienne semble avoir elle-même trouvé à ces déplacements énormes plus d'inconvénients que d'avantages, car pour les 4 derniers cuirassés qu'elle a mis récemment en chantier ou en préparation, elle n'a prévu que 9.800 tonnes et 18 nœuds.

La seule considération qui paraît nous donner une légère infériorité est que, sur nos 16 cuirassés de 2e classe figurant sur cette liste, 4 sont en bois « (Colbert, Trident, Bayard et Turenne) » ; mais ils sont assez bien armés et protégés, et en somme, 3 ou 4 des vieux bâtiments de la Triple-Alliance, tels que « Fried der Grosse. Preussen, Prinz Eugen », ne leur sont guère supérieurs, bien qu'ils soient en fer. Encore une fois, et sans entrer plus avant dans les détails, on peut admettre que l'égalité est complète.

Garde-côtes et canonnières cuirassées. — Ici, nous semblons avoir l'avantage : 43.000 tonnes au lieu de 36.000. Mais cet avantage n'est qu'illusoire ; à la vérité les canonnières allemandes et les nôtres se

valent presque : ce sont d'assez mauvais bateaux, peu rapides, peu stables, et mal armés ; les nôtres ne sont un peu supérieurs que parce que leur vitesse est de 13 nœuds au lieu de 9.

En revanche, les 7 garde-côtes allemands sont tout neufs, filent 16 nœuds et ont chacun 3 canons de 24 cm. et 8 de 9 cm. Ils sont assurément meilleurs que les 6 nôtres, dont la vitesse ne varie qu'entre 11 et 14 nœuds et qui n'ont pour tout armement que 2 grosses pièces. Cette différence de qualités compense donc largement l'écart de 7000 tonnes que nous avons enregistré en notre faveur.

Croiseurs et bâtiments légers. — Si les 4 premières classes de bâtiments sont à peu près égales des deux côtés, on voit qu'il n'en est plus de même pour les suivantes. La Triple-Alliance possède 86 croiseurs et bâtiments légers, alors que nous n'en avons que 46, et sa supériorité sur nous est représentée par un écart de 31.000 tonnes. Si l'on regarde le tableau de plus près, on voit que cette différence ne provient pas des classes 5 et 6, mais bien des classes 7 et 8 : en d'autres termes, nous sommes à peu près égaux sous le rapport des croiseurs de 1re et 2e classe, tandis que nous sommes inférieurs sous celui des éclaireurs et des avisos-torpilleurs.

Torpilleurs. — Ici, notre infériorité est encore plus accentuée et notre flottille de torpilleurs ne représente que les deux tiers de celle de la Triple-Alliance.

Ces remarques faites, nous pouvons maintenant conclure en comparant les chiffres qui représentent le tonnage total de chaque flotte. Nous trouvons d'un côté 493.000 tonnes, et de l'autre 438.000, nombres qui sont entre eux dans le rapport $\frac{9}{8}$.

Il est donc vrai que la Triple-Alliance est plus forte que nous, mais il n'est pas vrai que sa supériorité soit considérable jusqu'ici, car elle n'atteint encore que la proportion d'un neuvième. L'opinion publique, à cet égard, doit se fixer et se rendre compte qu'il y a un grand effort à faire, mais que cet effort est loin d'être irréalisable : en résumé qu'elle doit également se garder d'un optimisme aveugle et d'un pessimisme outré.

Où doit se porter cet effort ? Nous venons de le voir : c'est presque exclusivement sur l'accroissement du nombre de nos bâtiments légers et de nos torpilleurs, à moins qu'on ne préfère augmenter d'autres catégories pour rétablir l'équilibre. Il va sans dire que nous n'avons pas à discuter ici ce dernier point, sur lequel les avis peuvent être et sont encore très partagés. Néanmoins il paraît

TABLEAU II. — Nombre et tonnage des navires sur chantier ou en achèvement à flot

CATÉGORIES	ALLEMAGNE		ITALIE		AUTRICHE		TRIPLE ALLIANCE		FRANCE	
	NOMBRE DE NAVIRES	NOMBRE DE TONNES CORRESPONDANT	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES
I Cuirassés de 1re classe...	2	22.000	2	19.600	0	0	4	41.600	5	57.820
II Cuirassés de 2e classe.....	0	0	0	0	3	16.500	3	16.500	1	8.700
TOTAL de I, II...	2	22.000	2	19.600	3	16.500	7	58.100	6	66.520
V Croiseurs de 1re classe.....	4	27.250	5	36.680	1	6.200	10	70.130	5	42.270
VI Croiseurs de 2e classe	2	8.200	1	2.550	0	0	3	10.750	7	24.690
VII Eclaireurs.....	2	3.500	2	2.200	1	1.640	5	7.340	1	1.250
VIII Avisos-Torpilleurs.....	1	430	0	0	0	0	1	430	3	1.030
TOTAL V.VI.VII.VIII.....	9	39.380	8	41.430	2	7.840	19	88.650	16	69.240
IX Torpilleurs.....	0	0	10	1.100	12	1.230	22	2.330	12	770
Total général.....	11	61.380	20	62.130	17	25.570	48	149.080	34	136.530

logique de ramener d'abord l'égalité dans ces dernières classes, où le désavantage est vraiment très marqué.

Remarquons en passant que, dans le total des forces de la Triple-Alliance, l'Autriche n'entre que pour $\frac{1}{8,8}$, alors que l'Italie et l'Allemagne entrent respectivement pour $\frac{3,8}{8,8}$ et $\frac{4}{8,8}$. On voit que cette dernière a fini par conquérir, de très peu, il est vrai, le premier rang qui avait pendant assez longtemps appartenu à l'Italie.

Examinons maintenant en quoi pourra, d'ici 3 ou 4 ans, être modifiée la situation par l'achèvement de tous les navires actuellement en chantier. Pour répondre à cette question, nous avons dressé le tableau II, sous une forme exactement semblable à celle du tableau I, afin que le lecteur puisse faire aisément de lui-même toutes les comparaisons de détail que nous laissons forcément de côté pour ne pas ajouter à l'aridité, déjà grande, de cette étude. Nous avons seulement supprimé les classes 3 et 4 (garde-côtes cuirassés de faible vitesse et canonnières cuirassées), qui ne sont en ce moment représentées sur les chantiers d'aucune des 4 nations.

Dans ce tableau ne figurent que les bâtiments vraiment commencés c'est-à-dire ceux pour lesquels des crédits étaient prévus dans les budgets votés pour 1896.

Comparons, comme précédemment, les deux chiffres représentant les tonnages totaux ; nous voyons qu'ils sont entre eux dans le rapport $\frac{12}{11}$. La Triple-Alliance a donc en chantier une force navale plus forte de $\frac{1}{12}$ que celle que nous sommes, nous-mêmes, en train de préparer. Là, comme tout à l'heure, on voit que sous le rapport des cuirassés, nous continuerons à pouvoir lutter à armes égales et prendrons même une avance de 8000 tonnes. Mais, en revanche, nous serons en arrière de plus de 20.000 tonnes pour les catégories V, VI, VII et VIII, c'est-à-dire pour les croiseurs, les éclaireurs et les torpilleurs.

Ainsi l'examen du tableau II, nous conduit à des remarques à peu près identiques à celles que nous avait suggérées le tableau I. Lorsque tous les navires en chantier seront terminés, c'est-à-dire vers la fin de l'année 1900, la situation actuelle ne sera donc que très légèrement améliorée et, tandis que notre flotte comptera en tout 575.230 tonnes, celle de la Triple-Alliance en aura 642.780 et sera par conséquent plus forte de $\frac{1}{9,6}$, au lieu de $\frac{1}{9^e}$.

TABLEAU III

Nombre et tonnage de ceux d'entre les navires compris dans le tableau I qui étaient prêts à l'action en 1886

CATÉGORIES	ALLEMAGNE		ITALIE		AUTRICHE		TRIPLE ALLIANCE		FRANCE	
	NOMBRE DE NAVIRES	NOMBRE DE TONNES CORRESPONDANT	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES
I Cuirassés de 1re classe	0	0	4	49.920	0	0	4	49.920	3	29.780
II Cuirassés de 2e classe	9	67.900	0	0	5	18.000	14	85.900	9	61.000
III Garde-côtes cuirassés	0	0	0	0	0	0	0	0	5	26.180
IV Canonnières cuirassées	11	12.200	0	0	0	0	11	12.200	0	0
V Croiseurs de 1re classe	0	0	0	0	0	0	0	0	2	11.500
VI Croiseurs de 2e classe	3	6.480	3	11.000	0	0	6	17.480	1	3.290
VII Eclaireurs	2	2.760	1	1.810	1	910	4	5.480	1	1.550
VIII Avisos-Torpilleurs	0	0	1	690	0	0	1	690	0	0
IX Torpilleurs	30	2.230	61	2 310	30 à 50 environ	1.250	120 à 140 environ	5.790	102	4.690
Total	55	111.630	70	65.730	35 à 55 environ	20.160	160 à 180	177.360	123	137.990

Si nous voulons que les forces redeviennent égales, il nous faudra donc mettre en chantier 67.000 tonnes de constructions neuves, sous forme de croiseurs, éclaireurs et torpilleurs.

La réponse aux premières questions posées est bien nette ; il est maintenant intéressant d'examiner d'où vient notre infériorité et de comparer les résultats obtenus par les différents pays aux sacrifices consentis par eux.

C'est dans ce but que nous avons dressé le tableau III, montrant quels étaient en 1886 le nombre et le tonnage des navires vraiment modernes, c'est-à-dire de ceux-là seuls qui, dix ans plus tard, devaient être encore capables de jouer un rôle militaire sérieux. Il montre que déjà la Triple-Alliance était, à cet égard, en avance de 40.000 tonnes sur nous. Et pourtant, nous pouvions, à cette époque, prétendre à la supériorité, car notre flotte de seconde ligne était plus nombreuse que la sienne et beaucoup de nos bâtiments aujourd'hui démodés ne pouvaient alors être considérés comme négligeables. La proportion des navires modernes était si faible des deux côtés que le sort de la guerre ne pouvait dépendre d'eux seuls. Il va sans dire qu'il n'en est pas de même aujourd'hui, et que tous les bâtiments qui ne figurent pas dans le tableau I, ne seraient bons, comme on l'a dit fréquemment, qu'à être rentrés dans les ports le jour de la déclaration de guerre.

D'où vient qu'en 1886 la Triple-Alliance avait déjà, pour l'avenir, cette avance de 40.000 tonnes ?

C'est que, il faut bien l'avouer, nous avons commis la faute de mettre en chantier des cuirassés et des croiseurs en bois à une époque où les autres nations ne construisaient déjà plus qu'en fer et en acier. Tandis que, de 1878 à 1883, nous lancions douze grands croiseurs en bois tels que « l'Aréthuse, l'Iphigénie, la Naïade, le Forfait, le Roland, etc. », l'Allemagne lançait les cuirassés de 2e classe « Baden, Würtemberg, etc. », et l'Italie, les cuirassés « Dandolo, Italia », les croiseurs « Giovanni Bausan, Amerigo-Vespucci», tous bâtiments en fer et en acier.

Il est regrettable de constater que « le Dubourdieu » (en bois) date de 1885, « l'Inconstant, » le Papin et le Fulton » (également en bois) de 1886 et 1887, alors que, dans les Annuaires des Marines de l'Allemagne et d'Italie, on peut s'assurer que les deux derniers navires de guerre en bois remontent à 1874 et 1875. Ces dates sont suffisamment éloquentes pour qu'il soit inutile d'insister davantage. Fatalement nous devions arriver à une période dans laquelle le

contre-coup de cette erreur se ferait durement ressentir : c'est cette période que nous traversons actuellement.

Arrivons maintenant à la dernière question posée, et considérons les budgets des quatre nations depuis dix ans. Leur examen va, par contre, nous conduire à la conclusion que, pour des sacrifices sensiblement moindres, nous avons obtenu des résultats presque égaux. On ne peut donc sans injustice affirmer le contraire ; et cependant il n'est pas rare, depuis quelque temps, de lire des articles dont les auteurs semblent se demander ce que la Marine fait des sommes qu'on lui confie, tandis qu'ils portent aux nues le bon marché des constructions faites par la Triple-Alliance. Encore une fois, les phrases ne sont rien dans des questions de ce genre : ce sont des chiffres qu'il faut, et nous avons essayé de les mettre en lumière aussi clairement que possible par le tableau IV et le diagramme ci-contre qui n'en est que la reproduction graphique.

Ainsi l'Italie et l'Allemagne, évidemment poussées par une volonté commune, ont, en deux bonds successifs faits à deux années de distance, accru considérablement leurs dépenses maritimes. Depuis 1890, l'Italie, incapable de supporter des charges hors de proportion avec ses ressources, n'a cessé de les diminuer, tandis que l'Allemagne prenait et gardait le pas sur elle. La courbe du budget de l'Autriche est, depuis 1889, une droite dont la pente est faible, mais constante ; on voit combien modestes sont néanmoins ses dépenses, par rapport à celles de ses deux alliées.

La comparaison des deux courbes du haut montre que le budget de la France a été, de 1886 à 1893, notablement inférieur à celui de la Triple-Alliance. Depuis trois ans seulement, nous avons reconquis la supériorité dans ce concours de millions, mais l'effet ne peut déjà être sensible. Encore convient-il de remarquer que notre empire colonial, bien plus important que celui de la Triple-Alliance, nous oblige à de plus nombreux armements. Nous avons aussi un bien plus grand nombre de vieux bateaux dont l'entretien est coûteux, et qu'on ne peut pourtant sacrifier d'un seul coup, car ils rendent encore des services en temps de paix. En admettant même — ce qui n'est pas certain — que nous ayons moins fait que l'Allemagne et l'Italie pour la défense des côtes, il est clair que nous n'avons pas pu consacrer des sommes aussi fortes aux constructions neuves. Cependant, si l'on ne considère que les chiffres totaux, on voit qu'en onze ans la Triple-Alliance a dépensé 2.459 millions pour sa marine tandis que nous n'en avons dépensé que 2.294 (y compris 58 mil-

TABLEAU IV. — Budgets de la Marine de 1886 à 1896

	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	TOTAL EN 11 ANS
Allemagne.....	63 millions	59.5	61	65,5	111	117	120	112,5	92,5	102,5	109	**1013,5**
Italie.....	77	94	155	119	121	107	96	99,5	95	93	91	**1147,5**
Autriche.....	28	28,5	28,5	27,5	28	28,5	29	30	31,5	32,5	33,5	**325,5**
Triple-Alliance	168	182	244,5	212,0	260	252,5	245	242	219	228	233,5	2.486,5
France.....	200	188	183	205	205	210	217,5	255	267,5	270	266	**2.468**

Note.—Il convient de retrancher du budget de l'Italie une moyenne annuelle approximative de 2 millions ½ consacrés à des dépenses faites pour la marine marchande, ce qui ramène le chiffre des sommes dépensées par la Triple-Alliance à **2 459** millions. De même, il faut retrancher du nôtre une moyenne annuelle de 21 millions (24,3 en 1896) consacrés à la solde et à l'entretien des troupes de la marine et ne servant en rien à la marine proprement dite; le chiffre des sommes dépensées par la France doit ainsi être ramené à **2.236** millions; c'est avec ces chiffres rectifiés que sont construits les diagrammes des budgets.

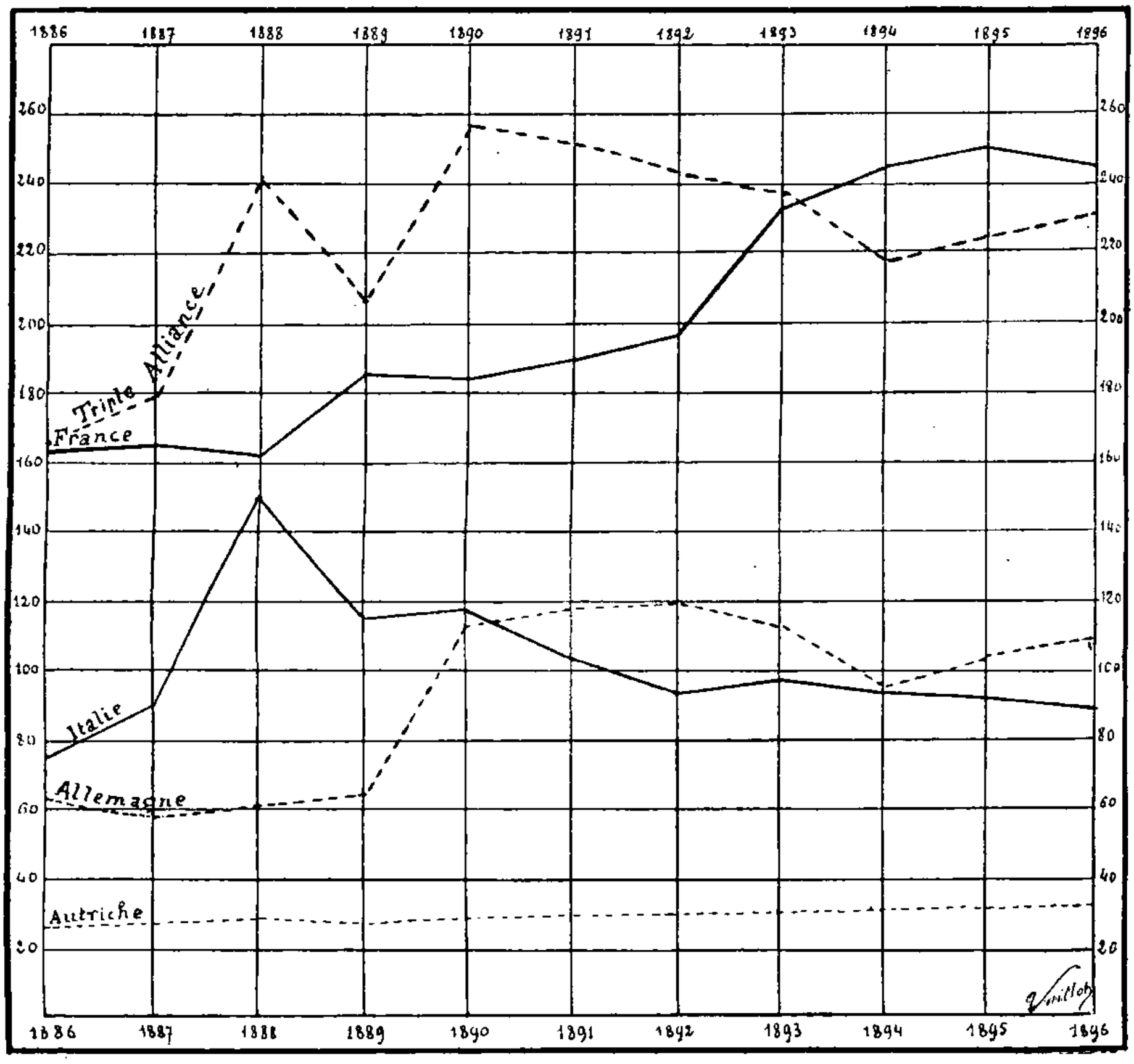

lions de crédits extraordinaires votés en 1889 pour la défense des ports). Or, avec ces 163 millions de plus, elle n'a gagné que 15.000 tonnes, puisque l'écart des tonnages totaux donnés par le tableau I est de 55.000 tonnes, et qu'il était déjà, nous l'avons vu, de 40.000 en 1886. Il est donc, comme je le disais plus haut, complètement faux que notre flotte se soit moins augmentée que celle de la Triple-Alliance, proportionnellement aux sacrifices consentis de part et d'autre.

Ajoutons, en passant que les budgets proposés ou votés pour 1897 sont ceux-ci :

Allemagne.....	143 millions.		
Italie.....	101 »	France.....	267 millions.
Autriche...	34 »		
Triple-Alliance....	278 milllions.		267 millions.

Ainsi la Triple-Alliance menace de reprendre l'avantage, grâce surtout au nouveau bond que l'Allemagne se propose de faire. On sait que le Reichstag a refusé de suivre l'Empereur dans la voie où celui-ci veut s'engager ; mais on sait aussi que, jusqu'à présent, Guillaume II a toujours su finir par lui imposer sa volonté. L'avenir n'est donc pas douteux, et c'est à nous de ne pas nous laisser distancer comme nous l'avons fait de 1886 à 1893.

Résumons et concluons, toujours par des chiffres. Nous avons vu, par la réunion des tableaux I et II, que pour reconquérir, non la supériorité, mais l'égalité, il nous fallait mettre sur chantier 57.000 tonnes de constructions neuves, sous les formes que nous avons indiquées.

A quel prix ce résultat serait-il obtenu ? C'est ce que montre le devis approximatif ci dessous, en tenant compte de ce que la tonne de torpilleur revient *en moyenne* à 5.000 francs, alors que la tonne d'aviso-torpilleur et celle de croiseur ne coûtent respectivement que 3.500 francs et 2.400.

Croiseurs	22.000 tonnes.	53 millions.
Eclaireurs.....	16.000 »	38 »
Avisos-torpilleurs...	16.000 »	56 »
Torpilleurs.....	13.000 »	65 »
	67.000 tonnes.	212 millions.

Il est intéressant de constater que le chiffre auquel nous arrivons, coïncide à peu près avec celui qu'on a dernièrement parlé de demander au Parlement. C'est en effet 200 millions, au bas mot, qu'il

faudrait pour rétablir la balance et enlever à la Triple-Alliance cette supériorité d'un neuvième qu'elle a actuellement sur nous. Le sacrifice est sensible, il est vrai : est-ce au moment où d'autres nations s'apprêtent à de nouvelles et grandes dépenses qu'il convient d'hésiter à le faire ?

Emile Roux
Enseigne de Vaisseau.

LA CAPILLARITÉ RUSSE EN ASIE

I

L'empire russe couvre, sur le continent asiatique, une superficie de plus de 17 millions de kilomètres carrés. De Batoum sur la mer Noire jusqu'à Vladivostok sur la mer du Japon, le bord du manteau impérial se déroule sur une étendue de 12,000 kilomètres, abritant sous ses plis les races les plus diverses et les pays les plus disparates. Cet immense développement de frontières en Asie met l'empire russe en contact territorial immédiat avec la Turquie, la Perse, l'Afghanistan et la Chine. Aucune puissance contemporaine n'a groupé en une même entité politique et territoriale autant de conquêtes périphériques ni autant de populations diverses et hétérogènes. Un fait digne d'étonnement est celui de voir toutes les parties de ce vaste empire graviter autour d'un centre unique, puissamment attractif en raison même de son excentricité. Des rives de la Néva à celles de l'Amou et de l'Amour, sur des distances de plus de 10,000 kilomètres, la volonté souveraine est reçue par les nouveaux sujets du tzar, sujets d'hier auxquels leur dignité nouvelle a vite fait oublier le souvenir d'une indépendance récente. La Boukharie et le khanat de Khiva, avec leur semblant d'autonomie, le khanat de Kokand et la Turcménie sont devenus provinces russes avec une facilité que la seule supériorité de la force des armes ne saurait expliquer.

Encore si les peuplades nouvellement soumises avaient été d'humeur indolente, indifférente à l'idée de sujétion, ou inconscientes de leur force de solidarité comme ces tribus de l'Inde habituées au joug à l'instar de leurs buffles, — mais les Turco-

mans furent parmi les plus belliqueuses des peuplades de l'Asie centrale, impatients à supporter le joug des shahs de Perse et des émirs de Boukharie ou de Khivie, et les Kirghizes ont opposé à la conquête russe une ténacité qui ne relevait pas au premier chef du fanatisme religieux. Aujourd'hui tout est tranquille à Merv, à Boukhara, Khiva, Samarcande, Tachkent et Kokand. Aucun mouvement de révolte sérieux, du reste, n'a secoué l'empire russe en Asie centrale. On a pu voir, par contre, à différentes époques de l'histoire récente de ces pays, des peuplades entières venir solliciter de leur propre mouvement l'incorporation de leur pays dans les États du tzar blanc. Sans rappeler, entre autres, l'existence de partis russophiles à Tachkent en 1865, à Kokand en 1875 et sans vouloir insister sur l'accueil qu'une députation du Wakhane reçut en 1884 au moment où elle venait offrir cette principauté à la Russie, il suffit de considérer comme l'expression particulièrement significative de la politique russe en Asie centrale le fait des Tekkés de Merv venant spontanément se faire recevoir sujets russes, après avoir été les plus libertins des groupements sociaux de cette partie de la frontière.

Nous ne voulons pas chercher ici en vertu de quelles qualités du caractère national et de la race, des procédés administratifs et de gouvernement, ces résultats ont été obtenus. L'assimilation rapide de ces populations diverses que la Russie a rencontrées dans sa marche vers le sud, depuis l'Oural jusqu'au delà des rives de l'Oxus, serait matière à étude spéciale, d'où se dégagerait plus d'un enseignement. Nous voudrions, par contre, dans ce court exposé, pressentir les effets d'une vitesse acquise, suivre dans sa marche une force d'expansion incessante et envisager l'obstacle, ou les obstacles, qui pourraient l'arrêter.

Des monceaux de livres, brochures, articles ont été consacrés avec plus ou moins d'impartialité et d'esprit tendancieux à la question dite de l'Asie centrale. Un instant, le centre de gravité de la paix universelle avait pu paraître déplacé à la frontière afghane ; il s'est, depuis, rapproché des rives du Bosphore et de celles du Nil, emportant du Centre-Asie les craintes avec son cortège de conjectures bien ou mal fondées : de sorte que la récente délimitation des Pamirs a pu céder le pas, dans l'opinion publique, aux massacres d'Arménie, à l'expédition de Dongola et aux troubles de l'île de Crète. Mais si les événements à sensation chôment, pour l'instant, sur les bords de l'Oxus, la question de l'Asie centrale n'en reste pas moins irrésolue, en dépit des récentes conventions et des derniers abornements de

frontière. Elle ne pourra être considérée comme fixée rationnellement au gré des deux grandes puissances intéressées, que le jour où leurs possessions auront atteint leur frontière topographique et scientifique, qui coïncide plus ou moins bien avec celle de leurs intérêts immédiats. Or cette frontière n'est pas encore atteinte. Ce fut même, pour tous ceux qui suivent de près la marche antagoniste de la Russie et de l'Angleterre, un sujet d'étonnement de voir la première de ces deux puissances reculer sur le Pamir devant la frontière scientifique de l'Hindou-Kouch, pour permettre à l'Afghanistan, représentant des intérêts anglo-indiens, de s'intercaler comme un véritable état-tampon entre une frontière fictive et une frontière naturelle. Il nous semble que cet état de choses est plein de dangers. Les violations de frontières y seront nécessairement fréquentes avec une population nomade et bien peu apprise à respecter les protocoles diplomatiques.

Mais laissons un instant ce point vulnérable de la nouvelle frontière anglo-russe, pour élargir l'horizon du débat. Il s'agit de savoir en vertu de quelle force de volonté consciente, ou des choses, la Russie se trouve actuellement en compétition, pour des morceaux de steppe désertique sur les Pamirs, avec sa rivale la Grande-Bretagne?

Il est une loi primordiale d'évolution à laquelle obéit, consciemment ou inconsciemment, toute entité sociale en compétition vitale avec ses similaires : c'est celle de l'expansion centrifuge de ses intérêts. Ce mouvement ne saurait être mieux comparé qu'à un phénomène de capillarité. Pareille à une goutte liquide que la capillarité fait irradier sur une étoffe, le long des fibres du tissu, la somme des intérêts — mettons d'une colonie tombée sur la côte ou sur l'intérieur d'un continent — s'étend, se développe en compétitions se dirigeant dans le sens de la plus faible résistance ou de la plus forte attraction. Cette capillarité des intérêts est tellement forte, qu'elle ne saurait être arrêtée ou vaincue que par une capillarité en sens contraire, plus forte qu'elle, et nous admettons aujourd'hui que le droit est une forme de la force. Faites le tour de la goutte liquide et de la métaphore : l'une diffluera dans une goutte d'eau placée dans le voisinage, s'arrêtera contre un pli d'étoffe, un tissu plus dense, ou tout simplement s'épuisera faute de liquide ; mettez à la place de l'eau, du pli d'étoffe, du tissu, la mer, le désert, une chaîne de montagnes sans brèche grande ouverte, une frontière naturelle quelconque, puis encore le manque de forces, de capitaux, d'industrie, et la sphère d'influence, attractive ou répulsive, sera délimitée aussi rationnellement

qu'elle ne le sera pas avant que ces forces et ces obstacles aient, les uns cessé d'agir, et les autres commencé à se manifester. Une frontière naturelle, scientifique, doit nécessairement tenir compte de ces facteurs. Il est évident que si la frontière politique les ignore, la capillarité des intérêts est exposée à empiéter plus d'une fois sur le domaine du voisin. Le voisin se fâche, la lutte s'engage et se termine par la défaite du plus faible en vertu de la loi inéluctable du progrès. On peut dire qu'une colonie mal abornée dans le sens que nous venons d'indiquer est un organisme incomplet, menacé d'un arrêt de développement, ou exposé sans cesse à des troubles qui concourent à la débiliter — ou à l'agrandir.

L'Acte général de la conférence de Berlin a consacré en Afrique le principe des *sphères d'influence*. A ce moment, nos connaissances géographiques sur l'intérieur du mystérieux continent noir n'étaient point encore suffisantes pour qu'une délimitation rationnelle des organismes politiques naissants pût être faite sans couper de-ci, de-là dans le vif des corps, et sans contrarier les effets inéluctables des capillarités d'intérêts. Aussi bien ne saurait-on voir dans ce partage que l'entente heureuse et pacifique d'un pis-aller qui s'impose malgré ses défauts, et se trouve exposé à des modifications essentielles en dépit de ses qualités. L'Acte général se scindera nécessairement en une suite de traités spéciaux, *modus vivendi* temporaires, ou conventions séparées et définitives au gré réciproque des limitrophes. Souhaitons que l'arbitrage puisse, plus souvent que la force des armes, régler les différends que le choc inévitable des intérêts en lutte ou les appétits déréglés feront naître à la lisière mal déterminée du champ colonial.

En Asie, les « sphères d'influence », avec les mouvements de capillarité dont elles devraient être le champ d'action, relèvent au premier chef de la constitution géo-physique des territoires à considérer. Nous verrons tout à l'heure comment les progrès de la Russie en Asie centrale ont eu pour base la nécessité d'avancer jusqu'à la rencontre d'une frontière naturelle. Or, si nous admettons la même nécessité pour les possessions des deux autres grandes puissances qui sont la France et l'Angleterre, nous voyons que celle-ci a dépassé depuis longtemps la frontière naturelle du bassin du Brahmapoutre, occupant celui de l'Iraouaddy et tendant à s'emparer de celui de la Salouen, alors que la France ne possède du bassin du Mékong, artère vitale de ses intérêts, qu'une partie de la rive gauche. Mais là n'est pas la question, et nous ne rappelons cet état de choses qu'en

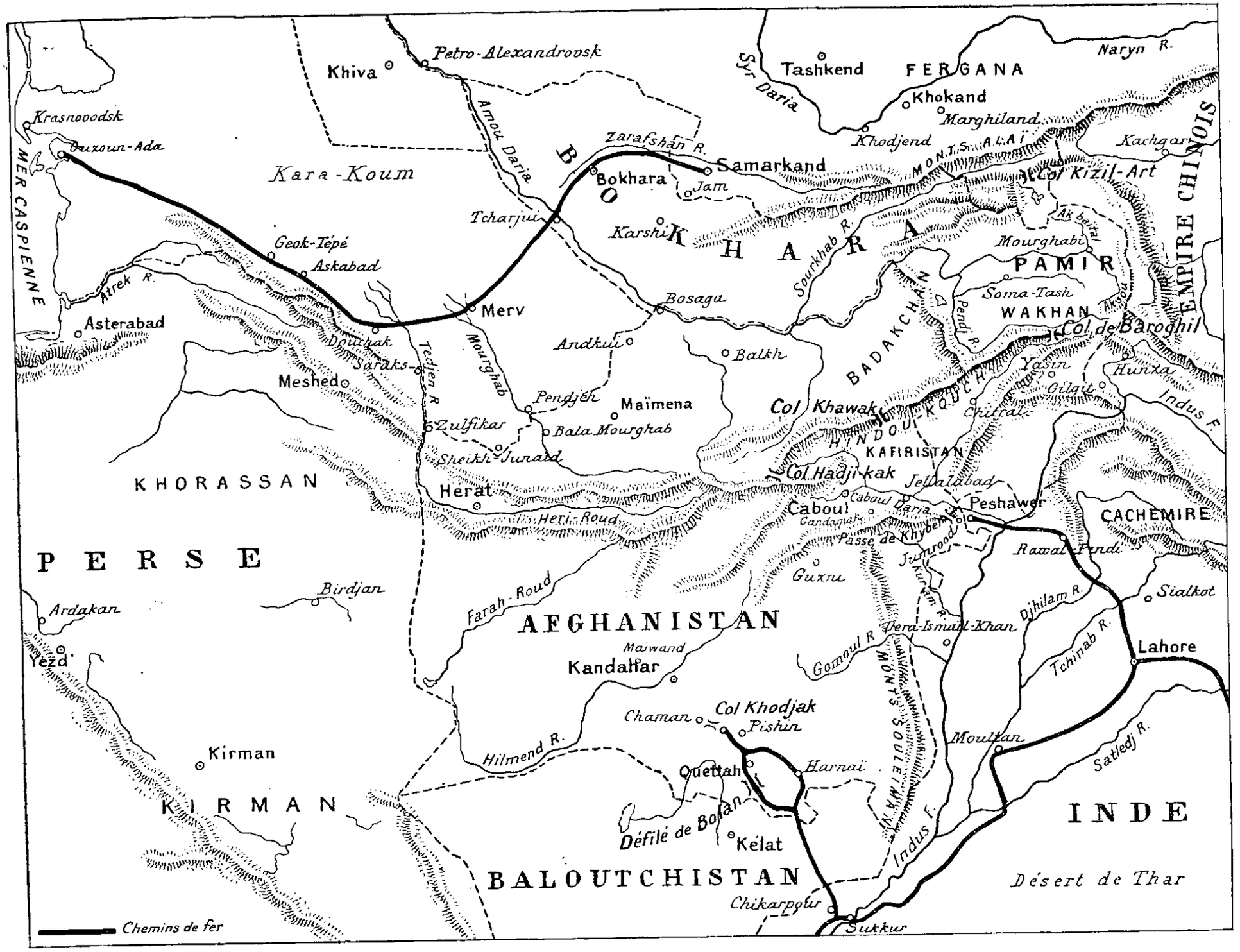
Khiva
Petro-Alexandrovsk
Syr Daria
Tashkend
FERGANA
Naryn R.
Khokand
Marghiland
Khodjend
Kachgar
Krasnovodsk
Ouzoun-Ada
MER CASPIENNE
Kara-Koum
Amou Daria
Zarafshan R.
Samarkand
Bokhara
Jam
Col Kizil-Art
Tcharjui
Karshi
KHARA
Ak baital
Mourghabi
PAMIR
Geok-Tépé
Askabad
Atrek R.
Asterabad
Merv
Bosaga
Sourkhab R.
Soma-Tash
WAKHAN
Col de Baroghil
Dourbak
Saraks
Tedjen R.
Mourghab
Andkui
Balkh
BADAKCHAN
Pendj R.
Aksou
Meshed
Pendjeh
Maïmena
Col Khawak
Yasin
Gilgit
Hunza
Indus F.
Zulfikar
Bala Mourghab
HINDOU-KOUCH
Chitral
Sheikh Junaid
KAFIRISTAN
Col Hadji-kak
Jellalabad
Herat
Caboul
Caboul Daria
Peshawer
CACHEMIRE
Herï-Roud
Gandamak
Passe de Khyber
Jumrood
Rawal Pendi
KHORASSAN
PERSE
Guxru
Kurram R.
Djhilam R.
Sialkot
Birdjan
Farah-Roud
AFGHANISTAN
Ardakan
Maiwand
Kandahar
Dera-Ismail-Khan
Tchinab R.
Lahore
Yezd
Gomoul R.
SOULEIMAN MTS
Chaman
Col Khodjak
Pishin
Moultan
Hilmend R.
Quettah
Harnai
Satledj R.
Kirman
KIRMAN
Défilé de Bolan
Kelat
INDE
Indus R.
BALOUTCHISTAN
Désert de Thar
Chikarpour
Sukkur
Chemins de fer

souvenir du *sic vos non vobis* des clameurs britanniques à chaque étape, vers le sud, des Russes en Asie centrale.

Si nous jetons un regard sur la carte de l'Asie centrale, nous y voyons les possessions russes méridionales, depuis le Sémirétché jusqu'à l'oasis des Akhals, séparées du corps même de l'empire par une zone transversale de steppes incultes, de déserts stériles ou de nappes d'eau en chapelets lacustres. La possession de ces territoires immenses, hantés par les peuplades pastorales kirghizes ou turcmènes, mais sans richesse agricole ni industrielle, dénués de points de repère stratégiques, importait naturellement peu à la Russie. Du moment qu'elle mettait le pied en conquérante dans les steppes au sud de l'Oural, elle devait nécessairement franchir l'obstacle et s'établir dans la zone fertile qui entoure, au sud, les steppes et les déserts d'un immense ruban de verdure, d'oasis riches et peuplées et de populations agricoles et industrielles. Voici ce que dit, en 1874, le colonel (aujourd'hui général) Venioukoff dans son livre particulièrement documenté sur les pays frontières de la Russie d'Asie : « Dans les steppes, eu égard aux particularités de leurs habitants, une règle s'impose : *tout ou rien.* Chaque partie restée indépendante, fût-elle la plus minime, devient une plaie de l'organisme social, une cause de fermentations qui s'y produisent et dont on ne pourra le débarrasser qu'en avalant le morceau, ou en se retirant jusqu'au bord d'un territoire capable de pouvoir subvenir aux besoins d'une population sédentaire dense. Dans le cas présent, ce territoire serait l'Oural ou l'Irtich. » La thèse se passe de démonstration. Une fois la ligne de l'Oural franchie, Tachkent, Samarkand, Boukhara, Khiva, Merv étaient destinés au sort qu'ils ont subi depuis.

La conquête cependant fut lente. Elle fut également sans recul ni faiblesse. L'infiltration, la capillarité s'opéra par trois voies de pénétration naturelles qui furent successivement : l'Irtich, le Sir-Daria et l'Akhal. Sans entrer dans le détail historique, il suffit de rappeler que, dès 1847, la ligne de l'Irtich avait permis d'étendre la frontière russe jusqu'au delà de l'Ili, à la crête l'Ala-Taou, d'où elle allait rejoindre le Syr-Daria. En 1853, la ligne du Syr-Daria fut poussée jusqu'à Turkestan (Akmetched), puis jusqu'à Tchimkent en 1864. Entre temps, la ligne de l'Irtich est venue se souder à celle-ci par la prise successive des points importants intermédiaires et, en 1865, la prise de Tachkent vient marquer le point critique de la conquête. Cet événement, en effet, ne marque pas un point d'arrivée, mais un point de départ. Successivement Samarkand est prise en 1868 et

l'émir de Boukhara est forcé de reconnaître la souveraineté de la Russie; le khanat de Khiva subit le même sort en 1873 et, deux ans plus tard, le Kokan est incorporé aux possessions russes sous le nom de province de Ferghanah.

Jusqu'alors les possessions directes ou indirectes russes s'étendaient jusqu'aux bords de l'Amou-Daria. Ce fleuve pourrait, à première vue, être considéré comme une frontière naturelle. Il n'en est rien. Sans compter qu'une partie des territoires de l'émirat de Boukharie et du khanat de Khiva occupent la rive gauche du fleuve, empiétant au gré des irrigations sur le désert de Kara-Koum, la solidarité des intérêts sociaux s'ajoutait à la solidarité géo-physique pour faire de la conquête complémentaire de la Turcménie une nécessité de la politique russe.

C'est à ce moment, en 1880, alors que Krassnovodsk ne fut, sur la Caspienne, qu'un port de mer infime, que le corps expéditionnaire du général Skobeleff avance le long du Kopet-Dagh et, par la prise de Géok-Tépé, met fin à la turbulente et agressive indépendance des Turcomans de l'Akhal. Trois ans plus tard, les Tekkés de Merv, préparés par Alikhanoff, se soumettent sans coup férir; enfin, en 1885, la campagne du général Komaroff sur le haut Mourghab amène la Russie pour la première fois au contact de l'Hindou-Kouch, que nous considérons comme la seule frontière rationnelle et naturelle de ses possessions dans cette région de l'Asie centrale.

A quelle date future inscrira-t-on le recul de la frontière bokhare actuelle vers la crête de l'Hindou-Kouch? L'avenir seul le dira. Mais nous voyons dès maintenant tout ce territoire qui fut l'ancienne plaine de la Bactriane, aujourd'hui afghane, jusqu'à la rive gauche de l'Amou-Daria, englobée dans les possessions russes. Seule ensuite, la longue barrière montagneuse de l'Hindou-Kouch, depuis le défilé de Zoulficar jusqu'à Ak-tach sur le Pamir, pourra arrêter cette infiltration moscovite, cette capillarité s'irradiant du nord, et cela, au delà seulement des principautés naguère indépendantes et que revendique aujourd'hui l'émir Abdourrahman : le Badakchane, le Wakhane, puis encore le Garane, le Chougnane, le Rochane, le Darwaz qui, tous, gravitent dans la sphère d'influence russe du haut bassin de l'Amou.

Ce pronostic est dans la nature même des choses et nous paraît infaillible. Nul ne saurait dire que cette frontière marquera le maximum de l'expansion russe vers les plaines fertiles de l'Inde.

Les phénomènes de capillarité auxquels nous assistons au nord de

l'Hindou-Kouch dans la sphère d'influence moscovite, nous les voyons se produire, avec plus d'intensité encore, au sud de la barrière commune, dans la sphère d'influence anglo-indienne. Le Cachemire, joyau de la couronne de l'Inde, est aujourd'hui soustrait presque entièrement au gouvernement anémié de son Maharadja doré, et gouverné par le résident anglais. L'Afghanistan a fini, apparemment, par se placer dans un état de vassalité policière vis-à-vis du gouvernement de l'Inde qui le tient à ses gages, envoie ses officiers fortifier les remparts de Hérat et instruit ses troupes. Naguère, il y a quelques années, un chapelet de petits États montagnards, barbares et presque indépendants, formaient entre le nord de l'Inde, le Pendjab et Cachemire, et la frontière naturelle de l'Hindou-Kouch, une zone d'États tampons que quelques sacs de roupies attachaient suffisamment à la cause politique anglaise : tels furent Yassine et le Tchitral. A l'est, le Hounza-Nagar ou pays des Kanjoutes; à l'ouest, Dir, Asmar, Chilas, Swat, toute la région montagneuse insoumise entre le Cachemire et le Kafiristan et enfin le Kafiristan lui-même, constituaient des fractions politiques qui devaient nécessairement un jour ou l'autre faire partie du bloc indien. On connaît la petite campagne de Chilas, l'expédition plus sérieuse de Hounza-Nagar et la campagne fort difficile et valeureuse du Tchitral.

L'Afghanistan, à son tour, profita du contre-coup de ces nouvelles conquêtes se terminant par l'occupation du pays conquis. Non seulement l'émir Abdourrahman ne tardera pas à s'emparer définitivement du Kafiristan qu'il finira bien par réduire à merci, à présent que le mehtar de Tchitral n'est plus là pour contrarier ses projets ; mais il vient d'obtenir, par la dernière convention des Pamirs, confirmation de l'occupation de Wakhane, avec une extension de territoire sur le Petit Pamir jusqu'à la frontière chinoise près d'Ak-tach.

De sorte que, après avoir étendu sa domination effective et immédiate jusqu'à l'Hindou-Kouch par la prise de possession du Tchitral, l'Angleterre empiète déjà au delà de la frontière naturelle par les possessions afghanes du Turkestan afghan, du Badakchane, du versant nord du Kafiristan, du Wakhane et du Petit Pamir. Voilà l'État-tampon avec tous ses avantages pour l'Angleterre et avec tous ses dangers. Il faudrait une étude spéciale pour examiner, à la convenance et en raison de l'importance du sujet, le rôle dévolu dès lors à l'Afghanistan dans les affaires politiques de l'Asie centrale. L'émir Abdourrahman, hôte jadis et protégé de la Russie qui lui fit faire ses premières armes, a, depuis, noyé dans le sang les révoltes des parti-

sans de ses oncles, neveux et cousins, etc., car tout cela se passe en famille comme chez nous à une époque correspondante à l'état de civilisation, c'est-à-dire à l'époque mérovingienne; mais il est à prévoir que le jour où la main de fer d'Abdourrahman aura cessé de donner l'ordre des exécutions, les appétits réprimés et les passions contenues se manifesteront avec d'autant plus de violence qu'ils auront mis plus de temps à se concentrer. L'équipée d'Issa Khan, il y a quelques années, dans le Turkestan afghan, nous apparaît comme une répétition avortée d'une sanglante tragédie.

Quoi qu'il en soit, nous constatons que les frontières russes, depuis la province persane du Korassand jusqu'à la province chinoise de Kachgarie, touchent actuellement aux possessions afghanes. L'interpolation, entre les deux puissances rivales, d'un État-tampon, est un fait accompli, et cet État-tampon est, pour le moment, à la dévotion de la politique anglaise. Nous constatons également que l'occupation des défilés du Mourghab et du Tedjen ouvrent stratégiquement, à la Russie, la porte d'accès la plus facile vers l'Afghanistan, et nous savons que nulle part ailleurs, sur la ligne frontière commune, l'infiltration de *la conquête* n'est aussi aisée.

Telle étant la situation, crainte latente d'une invasion d'un côté et menace potentielle de l'autre, on s'explique jusqu'à un certain point l'émoi qui s'emparait de l'opinion publique en Angleterre à chaque fois que la Russie faisait un pas en avant sur sa ligne de pénétration du pays turcmène. L'occupation de l'Akhal, ensuite celle de Merv et enfin la prise de Pendéh donnèrent lieu à d'âpres récriminations dans la presse, récriminations auxquelles on a appliqué — le mot est d'un publiciste anglais — le nom d'accès de *nervosisme*. Par contre, les progrès des armes anglo-indiennes dans le Nord-Ouest du Cachemire et sur la frontière afghane ont été suivis avec un grand calme par l'opinion publique en Russie.

Les mêmes récriminations, — telles les clameurs d'*Annibal ad portas!* — s'élevèrent à chaque fois que la Russie avançait d'un pas sur les Pamirs, ou envoyait un détachement de troupes pour faire acte de police. Le *Morning Post*, le *Times*, la *Gazette de Saint-James*, d'autres, comme le *Lloyd de Pesth*, etc., ne manquaient pas d'insister sur la nécessité d'une étroite surveillance des agissements russes sur les Pamirs. Or, nous estimons que ces craintes, entachées de suspicions pour des œuvres même scientifiques, sont exagérées et quelque peu puériles. Lorsque les Pamirs seront russes, l'Inde n'aura pas cessé, de ce fait, d'être anglaise. Ce n'est

pas en tirant à vol d'oiseau une ligne droite du Petit Pamir à Guilguit ou à Abbotabad qu'on aura la distance effective, « marchante » si on peut dire ainsi, entre les deux points; et ce n'est pas non plus parce que le cosaque et le tirailleur du Turkestan sont capables de fournir des étapes et des marches surprenantes qu'un corps expéditionnaire, qui ne pourra être qu'un corps volant, abordera, avec la facilité que lui supposent les craintes, les passes et les impasses de l'Hindou-kouch oriental.

Le Baroghil est, il est vrai, un seuil d'accès fort aisé, et les passes du Tagdoumbach ne sont pas très difficiles non plus; mais l'occupation de ces passes est d'un avantage relativement faible alors que les contrées auxquelles elles donnent accès, Tchitral et Kandjout, restent d'un parcours tellement malaisé et difficultueux, qu'on peut à bon droit les qualifier de « passes » extrêmement difficiles.

Les choses n'en sont, du reste, point encore à ce degré d'offensive et de défensive de part et d'autre: elles n'y parviendront pas, à notre avis, sur ce coin de frontière extrême.

Lorsque nous voulons savoir, à présent, quelle est la valeur intrinsèque de ces Pamirs tant disputés aux Russes, région à laquelle les indigènes de langue arienne donnent le nom pompeux de « toit du monde » (*Bam-i-dounia*), les explorateurs nous apprennent que c'est un affreux désert durant la majeure partie de l'année, à telles enseignes que le nom de *Pamir*, comme celui de *Gobi*, *Chamo*, *Sahara*, n'est que la traduction, en langue kirghize, de notre vocable « désert » ou « stérile ». Région peu faite pour exciter les ardentes convoitises de l'esprit de conquête! Si, à cela, on ajoute que durant l'été éphémère les vallées, à peine moins élevées en altitude que la cime du mont Blanc, sont parcourues par des nomades Kara-Kirghiz à demi sauvages, sans grandes ressources au point de vue de l'économie politique ou simplement de la politique, on se demande à quoi la possession des Pamirs peut bien être profitable à la Russie, sinon à l'extension de sa frontière actuellement indécise et irrationnelle jusqu'à ses limites naturelles Car, ici encore, intervient l'effet inéluctable de la capillarité des intérêts.

Lorsqu'en 1876 le khanat de Kokand fut incorporé aux possessions russes sous le nom de Ferghanah, les Kara-Kirghiz de l'Alaï, s'estimant à l'abri de toute répression, créèrent au gouvernement du Turkestan des difficultés de tout genre. Skobeleff, lors de la campagne de l'Alaï, les tira d'une erreur qu'on ne pouvait laisser sub-

sister dans leur esprit. Il se fit de la sorte que, nécessairement, la frontière de l'empire, cinq années seulement après l'exploration de l'Alaï par Fedchenko, fut reculée jusqu'au delà du lac Grand Kara-Koul, en pleins Pamirs. Or, à ce moment, la géographie topographique de la partie pamirienne qui s'étend du Kara-Koul au lac Victoria d'un côté et au Petit Pamir et au Sarikol de l'autre, était à peine esquissée. Elle l'avait été bien moins encore en 1872, à l'époque où les négociations entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg avaient abouti à la délimitation des sphères d'influence. En vertu d'un arrangement conclu entre le prince Gortchakoff et lord Clarendon, le cours principal de l'Oxus ou Amou-Daria délimiterait la frontière jusqu'au lac Victoria. Cependant, les explorations subséquentes firent reconnaître à l'Oxus deux branches initiales, l'Aksou-Mourghâb et le Wakhan-Pandj, toutes deux issues à peu de distance l'une de l'autre, mais dont la première, en s'incurvant vers le nord et pénétrant en pleins Pamirs, laissait la seconde à plus d'un degré au sud, coulant au pied même de l'Hindou-Kouch.

L'identification de l'une ou de l'autre branche comme cours de l'Oxus pouvait donc donner lieu à interprétation, impliquant une contestation sur les territoires intermédiaires.

Un arrangement conclu de la sorte, en termes vagues, sur la base de documents géographiques incertains et incomplets, ne pouvait manquer d'accuser ses défauts à la première occasion.

On sait comment les contestations ont pris une forme aiguë lors de l'expédition du colonel Yonoff et de sa rencontre avec MM. Younghusband et Davidson et comment l'année dernière une nouvelle convention, suivie d'une délimitation de frontière, a été conclue entre la Grande-Bretagne et la Russie. Or, encore une fois, la nouvelle frontière, laissant en dehors des possessions pamiriennes russes le Petit Pamir, est une frontière factice, irrationnelle, une de ces anomalies qui, pour être petites et anodines en apparence, n'en peuvent pas moins être le prétexte ou l'origine d'une étincelle allumant un incendie.

De fait, la longue vallée du Petit Pamir a été donnée au Wakhane, c'est-à-dire à l'Afghanistan et implicitement à la Grande-Bretagne, et cela au détriment de la Chine (Kachgarie), qui s'était habituée à y prélever l'impôt et à y exercer une police qui fut surtout politique.

Si nous examinons quels sont, de part et d'autre, les « droits » à la possession de ces contrées si disputées, nous trouvons quelque orientation dans l'histoire des populations, d'ailleurs clairsemées, qui hantent les Pamirs. Les Kara-Kirghizes nomades étaient, paraît-il,

autrefois sujets du Khan de Kokand auquel ils payaient tribut et redevances comme ceux de l'Alaï, devenus sujets russes. Fort misérables, exposés à de nombreuses et cruelles invasions de leurs voisins, les Kandjoutis, ils se rangèrent plus tard sous les drapeaux de Yakoub-Beg, émir usurpateur de Kachgarie. Yakoub les protégeait — il en avait les moyens — et leur permit de rester pendant quelque temps dans les villes de garnison de la plaine où la vie leur parut infiniment plus agréable. Mais quand, à la mort du conquérant qui avait chassé les Chinois du Djitti-chahr, ceux-ci reprirent le pouvoir, les mercenaires Kara-Kighizes regagnèrent leurs hautes vallées des Pamirs et furent forcés de payer tribut et impôt au gouvernement chinois. Ils essayèrent en vain de se soustraire à ces lourdes charges en se prétendant anciens sujets du Khan de Kokand et, par conséquent, ou indépendants, ou sujets du tsar blanc comme leurs congénères de l'Alaï. Pauvres, d'une pauvreté accrue par des prestations ruineuses, quelques-uns commirent volontiers des razzias sur les troupeaux de leurs voisins, et le plus redouté chef de brigandage de ce genre fut un certain Sahib-Nazar, niché avec sa bande dans la vallée du Koudara, à peu de distance de l'Alaï et du Kara-Koul. D'autres se faufilaient avec leurs troupeaux sur les pâturages des Kirghizes de l'Alaï, empiétant sur la frontière tant bien que mal reconnue par les Chinois de Kachgar et la Russie.

Cependant la Russie ne pouvait tolérer un état de choses dont souffraient des sujets qu'elle avait faits siens. De nouveau, une nécessité qui découle de ce principe de capillarité dont nous constatons les effets, la poussait à aller chercher au delà des Pamirs une frontière naturelle, comme elle le fait depuis le jour où elle a mis le pied sur les steppes au sud de l'Oural.

Mais nous croyons avoir suffisamment indiqué les effets de ce phénomène dans sa marche vers la grande barrière de l'Hindou-Kouch, le Paropamise sacré des anciens. Il nous reste à examiner les manifestations auxquelles la capillarité russe donne lieu au contact de la frontière immense de l'empire chinois. De cet examen, bien que rapide, se dégageront quelques faits qui ne laissent pas, croyons-nous, d'intéresser la France et ses possessions en Extrême Orient.

La Russie, avec ses plaines infinies, ses terres noires ou jaunes d'une fertilité grande, ses horizons larges, sa natalité élevée et la sève jeune de sa nation, exerce une puissance capillarisante extraordinaire. C'est un pays et une nation à culture extensive. On n'arrêtera pas plus son infiltration en Asie centrale qu'on n'empêchera le gland de

chêne de pousser, avec de l'eau et de la chaleur, dans une fente de rocher et de faire éclater le roc. Telle est la loi naturelle.

GUILLAUME CAPUS
Docteur ès sciences.

L'AUTRICHE-HONGRIE CONTEMPORAINE

Ses alliances, sa politique extérieure.

Chargé de tenir les lecteurs de la *Revue* au courant des choses d'Autriche-Hongrie, je voudrais, au début de cette série d'articles, faire table rase des idées fausses qui empêchent d'apprécier sainement chez nous la politique, soit extérieure, soit intérieure de cette puissance.

Tout d'abord, il faut se garder de voir dans l'Autriche-Hongrie une puissance allemande : c'est une erreur que l'on a faite trop souvent. Après avoir été allemand, espagnol, italien, suivant les hasards de l'hérédité ou de la guerre, l'Empire des Habsbourgs est devenu un État en majorité slave. En effet, sur une population totale de quarante-trois millions d'habitants, il ne compte — en leur faisant la part belle — que onze millions d'Allemands disséminés et sept millions de Hongrois. Si l'on met de côté les quelques milliers d'Italiens du Tyrol et du littoral Adriatique, les trois millions de Roumains de Transylvanie, tout le reste de la population, soit vingt et un millions d'âmes, ne se compose que de Slaves : Tchèques, Moraves, Slovaques, Polonais, Ruthènes, Croates, Serbes et Slovènes.

Plus remuants et plus exigeants que les Slaves, mieux servis aussi par leur droit historique, les Hongrois ont su échapper à la prépondérance allemande et, au lendemain de Sadowa, ils ont obtenu une place à part dans l'Empire. C'est pour eux qu'en 1867 M. de Beust a imaginé ce système hybride et bancal, baptisé du nom de *Dualisme*. C'est ce que les juristes appellent l'*Union réelle* : à l'intérieur deux souverainetés, à l'extérieur une seule. Sauf la personne du souverain et les trois ministères communs de la guerre, des finances, des affaires étrangères, la Hongrie et l'Autriche forment deux États complètement distincts, ayant leurs institutions spéciales.

Peu nombreux, les Hongrois ont compris que, pour maintenir une injuste prépondérance, il fallait à tout prix étouffer les éléments non magyars placés dans le ressort de la couronne de Saint-Étienne:

ceux-ci subissent donc une dure et inexorable loi. Seuls, les Croates ont obtenu un minimum d'autonomie; le reste est violenté, malmené, au nom de la Raison d'État et le degré d'oppression dont sont victimes les Roumains, par exemple, est véritablement incroyable.

Cela n'empêche pas les égoïstes petits-fils d'Attila, très patriotes d'un patriotisme frisant parfois le ridicule, très subtils politiques, de vouloir passer en Europe pour libéraux. Ils font pour cela une propagande très active à l'étranger, particulièrement en France, et y répandent des ouvrages tendancieux qu'ils inspirent et paient. Ils ont réussi à devenir quasi-populaires chez nous : leurs pittoresques costumes et leur prétendue hostilité aux Allemands en sont les principales causes. Mais c'est un tort de croire que les Hongrois, nos contemporains, sont germanophobes : nous ne sommes plus en 1848, et aujourd'hui l'Allemand est pour eux un allié puissant contre le Slave, ennemi commun. Ils sont trop positifs en politique pour ne point ménager une force qui leur est utile.

Si, pour rappeler un mot célèbre de Beust, la Hongrie a, en 1867, « gardé ses hordes », l'Autriche a aussi gardé les siennes. Les *hordes* c'est, bien entendu, tout ce qui n'est ni hongrois ni allemand. Mais le gouvernement autrichien ne procède pas comme le hongrois, à l'égard de ses sujets slaves. Il en a le désir, non les moyens. Joseph II d'abord, Metternich plus tard, ont fait des efforts désespérés pour trouver l'étoffe d'une nationalité autrichienne. Peines perdues ! On avait beau égaliser, rogner, multiplier les ordonnances, le manteau impérial rappelait toujours un peu celui d'Arlequin : il y avait trop de pièces et de morceaux ! On ne peut effacer le caractère national de peuples ayant un grand passé historique qui leur appartient en propre. Aussi la germanisation a-t-elle fait banqueroute. Il en est résulté, en Cisleithanie, une situation qui assure aux populations non allemandes le respect de leurs langues et de leurs individualités.

En réfléchissant à la coexistence de tant de races en un même empire, on comprend que l'on ne doive pas juger l'Autriche-Hongrie d'après la conception ordinaire de l'État unitaire. Cette puissance est ondoyante et diverse : chacun des peuples qui la composent a ses traditions, ses intérêts particuliers et poursuit un idéal qui, dans la forme actuelle de la monarchie, n'est pas toujours conciliable avec celui du voisin. Tous ces pays et royaumes juxtaposés n'ont en effet, pour vivre en commun, qu'une raison, celle d'être échus à la Couronne par héritage, mariage ou conquête. Mais il n'y a entre eux aucune affinité. Ceux que la force seule subjugua n'ont pu être assi-

milés, comme ailleurs, parce qu'il n'y avait pas d'élément assimilateur qui fût fort dans son unité.

De cette diversité doit-on conclure à la fragilité de l'Empire des Habsbourgs? — Je ne le crois pas. « L'Autriche n'est pas une nation, c'est un gouvernement, » a-t-on dit. C'est vrai, l'Autriche n'est qu'un gouvernement qui se confond avec une dynastie, populaire parce que, dans chacun des pays qui sont soumis à son sceptre, elle a su se présenter comme la dynastie nationale. L'attachement à la personne du souverain, le loyalisme, en un mot, est un lien d'une force étrange qui réunit dans un dévouement commun tous les peuples de la monarchie et leur tient lieu d'*esprit national*. Le patriotisme était autrefois inconnu dans le sens que nous lui donnons : c'est l'impérissable honneur de la Révolution d'en avoir apporté au monde la conception. Ce que nous faisons aujourd'hui par patriotisme, nos ancêtres y étaient poussés par le *dévouement au prince*. L'Autriche-Hongrie, par sa diversité même, a dû en rester là.

S'il empêche la dissolution de l'État, le loyalisme n'empêche pas les querelles de nationalité, les rivalités de races qui, somme toute, sont toujours une cause de faiblesse. Mais le gouvernement peut mettre fin quand il voudra à cet état de choses. Il n'a qu'à entrer résolument dans la voie du fédéralisme, en faisant taire la minorité allemande, ce groupe centraliste qui s'attarde en des rêves d'un autre âge. Le fédéralisme donne satisfaction aux visées les plus séparatistes qu'il y ait dans l'empire. Il est la fin du dualisme, mais il lest aussi la solution de l'irritante question tchèque. Nous nous réservons d'examiner la matière, à loisir, une autre fois.

L'Autriche-Hongrie n'est donc pas une puissance allemande, mais un État où l'élément allemand prédomine injustement. Ce n'est pas non plus une puissance qui menace ruine irrémédiablement, puisque le loyalisme et, au besoin, le fédéralisme sont là pour assurer le salut. Nous est-elle par principe ou par intérêt hostile?

Autrefois, de quelque côté que la France se tournât sur le continent, elle rencontrait l'Autriche, comme elle rencontrait sur mer l'Angleterre. Aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, en Italie, partout c'étaient des Habsbourgs qui s'opposaient à l'expansion française. Richelieu, Mazarin, Louis XIV, renversèrent cette prépondérance. Mais, le souvenir en resta, et, chose bizarre, la rivalité de l'Autriche et de la France était si bien passée à l'état d'axiome politique qu'à la fin du XVIIIe siècle encore, il était profondément enraciné dans l'âme de la nation. Il est vrai que les catastrophes amenées

par la politique malheureuse de Louis XV expliquent la persistance d'une opinion devenue paradoxale avec le temps. Aujourd'hui tout cela n'est plus que souvenirs. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour se convaincre qu'en 1897 les intérêts austro-hongrois ne heurtent nulle part les intérêts français.

Et cependant, l'Autriche-Hongrie fait partie de la Triplice. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elle croit y trouver des gages sérieux de paix, une garantie contre les idées de revanche française et les visées russes sur les Balkans : toutes choses qui dérangeraient ses plans pacifiques. Cette puissance « est volontiers militaire, mais point du tout belliqueuse », pour lui appliquer un trait d'Anatole France ; militaire, parce que l'appareil guerrier sied bien à une monarchie, mais il ne lui faut point d'aventures. Ses finances sont à peine réorganisées, elle a commencé toute une série d'utiles et sages réformes, œuvre féconde, à laquelle de longues années de paix sont indispensables. Pourquoi, d'ailleurs, voudrait-elle la guerre ? Elle n'a rien à y gagner. Le peu de développement de sa marine l'a gardée des lointaines entreprises coloniales. Elle a beaucoup à faire chez elle. Les richesses naturelles dont abonde son sol ne sont pas encore toutes mises en valeur et, pays agricole par excellence, elle trouve en Europe des débouchés qui suffisent à son commerce.

Toutefois, et sous peine de déchéance, une grande puissance doit songer à l'avenir et se réserver un terrain d'expansion. Tous les intérêts de l'Autriche-Hongrie se trouvent dans la péninsule des Balkans : c'est là seulement que, pour elle, le développement est un jour possible. Le but de ses secrets désirs, c'est, dit-on, le port de Salonique. Elle a dans la Bosnie une fenêtre sur l'Orient et, entre la Serbie d'une part, le Monténégro de l'autre, le chemin vers la Macédoine s'ouvre tentant ; elle attend, dissimulant, comme tant d'autres, ses ambitions, et actuellement elle participe au concert européen pour prolonger les jours du moribond de Constantinople.

Elle se borne, pour réserver l'avenir, à combattre l'influence russe sur le chemin de Byzance. Il lui faut regagner le terrain perdu durant les quatorze années de l'apathique régime Kalnoky. En froid avec la Bulgarie, depuis la conversion à l'orthodoxie du petit prince Boris, elle regagne peu à peu la Serbie. Brouillée avec la Roumanie pour un conflit d'intérêts sur le Danube moyen, elle vient de renouer avec la Serbie d'amicales relations qui, un jour, pourraient bien devenir très intimes.

Malgré sa participation à la Triplice, l'Autriche-Hongrie tend, d'ail-

leurs visiblement, à cultiver les bons rapports avec tous les États. En ce qui concerne la Russie, elle a profité du passage aux affaires d'un vieil ami, le prince Lobanof, pour mettre fin à une situation un peu tendue. La visite du tsar Nicolas à Vienne, l'automne dernier, a été l'avènement de l'ère nouvelle, le prochain voyage de l'Empereur François-Joseph à Pétersbourg en est la continuation.

Vis-à-vis de la France, l'attitude a également changé dans ces dernières années, et, pour qui connaît l'extrême réserve de la cour d'Autriche, l'entrevue de l'Empereur avec le président Faure en 1896 n'a pas été sans importance.

Tout cela est, plus ou moins, l'œuvre du comte Goluchowski, le successeur du comte Kalnoky au ministère du Ballplatz. On s'est inquiété de ses fréquents voyages à Berlin. Je crois qu'on a tort de leur accorder une importance que la répétition même leur enlève. Ce ne sont plus des rencontres exceptionnelles, mais un mode de gouvernement qui tend à devenir ordinaire et s'explique par le désir où est le chancelier austro-hongrois de rendre l'entente entre les cours de Vienne et de Berlin aussi intime que possible.

On a accusé chez nous le comte Goluchowski d'être un partisan fervent de l'Angleterre. Le reproche semble fondé, et il est à peu près prouvé aujourd'hui que l'expédition de Dongola a été favorisée par les cabinets Autrichien et Allemand. Mais, l'attitude récente de l'Angleterre en Égypte semble avoir refroidi le zèle du cabinet de Vienne comme celui de l'Allemagne. L'Autriche-Hongrie, n'ayant aucun intérêt sur le Nil, ne tient pas à y prendre position contre la France, dont elle peut avoir besoin en Orient.

Telle est la situation que l'État austro-hongrois occupe en Europe. Par ce qui vient d'être dit, on voit que, placé dans un camp opposé à celui de la France, il n'a cependant aucune raison pour lui être formellement hostile. Plusieurs des peuples qui entrent dans la composition de cet empire — les Tchèques par exemple — ont de très vives sympathies françaises. Lorsque l'idée fédéraliste aura triomphé, lorsque les éléments non allemands auront conquis la place qui leur revient de droit, ces sympathies seront assez fortes pour se manifester à l'extérieur. Ce jour-là, d'indifférente qu'elle est, l'Autriche-Hongrie pourra devenir pour nous une amie, et une amie précieuse. C'est ce que nous ne devons pas oublier.

J. Blociszewski
Professeur à l'Académie Orientale I. et R. de Vienne.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

Relations anglo-françaises. — Affaires de Crète. — La déposition de Ranavalo.

RELATIONS ANGLO-FRANÇAISES.

Une société s'est récemment formée à Londres et à Paris pour favoriser un rapprochement entre la France et l'Angleterre : MM. de Pressensé, Trarieux, comte de Chaudordy, Lord Dufferin, Charles Dilke en sont les fondateurs. Quelque louable que soit son but, on ne saurait admettre en France que cette société espère arriver à des relations étroites entre les deux gouvernements sans résoudre la seule question grave qui les sépare depuis 1882, la question d'Egypte. C'est pourtant ce que prétendrait le *Times*, qui déplore que le prince Henri d'Orléans ait donné avec sa netteté de vues habituelle et son incontestable autorité son avis sur la situation de l'Egypte.

L'activité de cette société se manifeste-t-elle dès maintenant ? En tous cas notre gouvernement est l'objet de prévenances inusitées de la part du gouvernement anglais. A la suite de l'entrevue de la reine Victoria et de M. Félix Faure à Noisy-le-Sec, le prince de Galles a rendu visite au Président de la République ; Lord Salisbury a récemment répondu à des interpellations sur la question crétoise en renvoyant ses interlocuteurs de la Chambre des Communes et de celle des Lords aux *magnifiques discours* de MM. Hanotaux et Méline, fait unique dans les annales législatives ; il vient enfin de rendre visite, le 26 mars, à M. Hanotaux, et depuis vingt-cinq ans aucun premier ministre anglais n'est venu à Paris s'entretenir directement avec le ministre des affaires étrangères français.

On assure que cet entretien a visé spécialement les trois questions soulevées actuellement en Orient : celle des réformes de l'empire ottoman et des démonstrations nécessaires au besoin à Constantinople pour éviter les nouveaux massacres d'Arménie dont l'incident de Tokat est le prélude ; la question du blocus des ports grecs et la question d'Egypte ont été aussi l'objet d'un échange de vues.

C'est fort bien, mais ne donnons pas au monde la preuve nouvelle de notre inconstance ; nous sommes alliés aux Russes, restons alliés

aux Russes, et si nous avons parfaitement le droit de résoudre les difficultés propres auxquelles nous sommes mêlés, ne nous compromettons pas inutilement; c'est la note dominante de la presse où des attaques très vives contre l'Angleterre sont suscitées par les événements de Madagascar.

AFFAIRES DE CRÈTE.

A la Chambre des députés, le 15 mars dernier le ministère a remporté un succès décisif sur la question du blocus de la Crète et au besoin des ports principaux de la Grèce. Un vote de défiance aurait rompu le concert européen et avivé les passions belliqueuses de la Grèce. Dans sa séance du 16 mars le Sénat donnait au cabinet Méline l'assurance de sa confiance pour le règlement des affaires de Crète. Au cours de cette discussion, un ancien Ministre des Affaires Etrangères, M. de Freycinet, rentrait en scène et donnait au gouvernement hellénique les plus sages conseils dont l'opinion à Athènes, dans les sphères gouvernementales, a été impressionnée.

Les mesures de rigueur prises par les puissances, blocus de la Crète commencé le 21 mars, envoi de troupes pour assurer la tranquillité des villes maritimes de la Crète n'ont encore produit aucun effet; les insurgés crétois n'ont pas accepté les termes de la proclamation pacifique des amiraux; ils poursuivent leurs hostilités contre les garnisons turques et ont occupé le fort de Malaxa, aux portes de la Canée. Les différents organes de la presse française qui avaient pris parti pour ou contre les Grecs ont accentué leur campagne; il faut citer particulièrement l'article de M. A. Humbert dans l'*Eclair* du 21 mars, qui souligne la dextérité avec laquelle les partis politiques ont fait un chassé-croisé d'opinions de 1881 à 1897;

« si bien que tout ce que disent aujourd'hui de l'infâme Turquie M. Jaurès, M. Millerand, M. Cochin, peut se retrouver dans les articles de M. Reinach, alors hellénophile exalté, tandis qu'inversement on retrouverait la gouvernementale doctrine de l'intégrité de l'empire ottoman dans les articles des journaux les plus radicaux ou sous la plume de M. de Broglie, de M. de Cassagnac. »

A noter aussi un manifeste du groupe socialiste de la Chambre des députés, en date du 18 mars, en faveur de l'annexion de la Crète par la Grèce qui se termine par : « A bas la réaction européenne, vive le socialisme. »

MADAGASCAR

La déposition et l'exil de la Reine, le 27 février, ont ravivé en

France certaines polémiques. Les motifs du général Galliéni pour supprimer la royauté malgache ne sont pas encore officiellement connus et l'absence de nouvelles a permis une fois de plus aux défenseurs des partis religieux en présence à Madagascar de se reprocher mutuellement les maux dont souffre notre nouvelle colonie.

Rappelons d'abord la campagne de conférences en province entreprise par M. le pasteur Lauga, qui déplore amèrement le départ de M. Laroche et dénonce la tyrannie catholique soutenue par l'armée et le nouveau gouverneur général. Puis, à la nouvelle de la déposition de la Reine, M. Trarieux interpelle au Sénat le ministre des colonies à la séance du 18 mars.

M. Lebon répond qu'il a été surpris de la mesure prise par le général Galliéni, mais qu'il réserve son appréciation définitive. Il ajoute, du reste, pour atténuer l'effet de ses premières paroles :

> Si j'ai bien compris les observations de l'honorable M. Trarieux ou plutôt ses réserves, il a semblé prendre à son compte un bruit qui s'est répandu dans certain milieu. D'après ce bruit, la déposition de la reine Ranavalo aurait été provoquée par les jésuites, dont l'influence irait, dit-on, chaque jour grandissant à Madagascar. Elle aurait pour motif le refus de la reine de se convertir au catholicisme. Le sénat comprendra que je tienne à protester contre de pareilles insinuations.

Le 22 mars le *Figaro* publiait sous ce titre : *Un complot anglo-protestant*, un article dont voici le passage saillant :

> Il ne s'agirait rien moins que d'un complot anglo-protestant qui aurait pour but le rappel du général Galliéni.
>
> Et l'on note comme une coïncidence curieuse l'attitude de M. Lebon à la séance du Sénat lors de l'interpellation Trarieux.
>
> Ceux qui notent cette coïncidence, et bien d'autres choses encore, sont nombreux.
>
> On sait que les dernières mesures prises par le général Galliéni à Madagascar menacent les intérêts anglais, qui sont inséparables des intérêts méthodistes,
>
> Et l'on observe que, sur un mot d'ordre parti de Londres, les protestants français sont entrés en campagne contre le général Galliéni qui déplait à Londres.
>
> Cela s'est fait sans nul mystère.
>
> Les journalistes et les parlementaires anglais ont signalé dans leurs écrits, dans leurs discours, le nouveau résident général à la vengeance des protestants.
>
> Puis, cela ne suffisant point, les agents méthodistes sont venus en France.
>
> Ils ont été reçus par trois anciens ministres, qui sont « de la religion ».

M. Groselaude publiait d'autre part, dans le même journal, une

lettre fort intéressante sur les protestants à Madagascar : après avoir fait profession de foi protestante, il rappelle que, dans une précédente lettre datée de Tananarive, il a déploré le rôle des protestants français à Madagascar, qui *font le plus grand mal à leur pays en même temps qu'à leur cause*. M. Grosclaude continue en affirmant que la déposition de Ranavalo est un grand coup porté à l'influence britannique ; puis il défend contre M. Trarieux le général Gallièni du reproche de partialité que lui font certains journaux :

Bien des fois j'ai eu l'occasion de constater, moi qui suis protestant et qui le dis bien haut, qu'il s'était fait un devoir de ne jamais accorder un avantage aux missionnaires catholiques sans donner aux protestants une compensation équivalente. Voilà, me semble-t-il, ce que M. le ministre des colonies, qui lui aussi est protestant, assure-t-on, devrait tenir à honneur de déclarer devant le Parlement, momentanément ému des imputations de quelques sectaires.

M. Glosclaude conclut :

On a parlé de lâchage ministériel; on a même été jusqu'à dire dans ce journal qu'il était question de rappeler notre nouveau résident général. Je me refuse absolument à croire qu'une si coupable folie puisse germer dans le cerveau d'un homme de gouvernement aussi bien renseigné que M. le ministre des colonies sur la situation présente à Madagascar, où tout est en train de rentrer dans l'ordre, mais où il suffirait d'une hésitation dans notre politique de fermeté pour rendre à l'agitation anglo-malgache une audace et un prestige qui aboutiraient fatalement, en cette fin de la saison des pluies, à un soulèvement général et à des massacres épouvantables.

Les principaux organes de la presse ayant reproduit avec commentaires la lettre et les articles parus dans le *Figaro*, on s'attendait à une réponse. Le 23 mars paraissait dans le *Temps* une déclaration signée par « un groupe de protestants français ». Ce document, auquel la signature des auteurs donnerait sans doute plus de poids, est un panégyrique de l'œuvre des Missions protestantes anglaises à Madagascar. Habitués que nous sommes à la perfection de style et de langage de nombre d'écrivains comme MM. Sorel, Boutmy, Monod, Dietz, de Pressensé, nous avons été surpris par le tour de certaines phrases de cette déclaration. Il y est question de l'*esprit le plus pur et le plus authentique de notre patrie*. On parle plus loin du *verdict du médecin* et de l'*influence de la France dans l'œuvre spécifiquement religieuse du protestantisme*, et aussi de « *notre révolution*, » tandis que nous disons en France « *la Révolution*. »

« Ce groupe de protestants français » n'aurait-il point soumis aux lecteurs du *Temps* la traduction d'une déclaration écrite à Londres,

et complétée par quelques mots à l'adresse du Ministre des colonies et du général Galliéni, ajoutés après coup?

Cette question du protestantisme à Madagascar préoccupe l'opinion en Angleterre comme en France, et c'est pour démontrer que les hommes politiques anglais comptaient bien et comptent peut-être encore tirer parti des missions anglaises à Madagascar.

Dans la séance de la Chambre des communes du 24 mars, sur une question de M. Smith M. Curzon a répondu : « Les plaintes des protestants de Madagascar provoquent la sollicitude du Gouvernement qui, ainsi que M. Smith en a été déjà informé, a fait parvenir des représentations au Gouvernement français sur la matière. » (*Temps* du 26 mars.)

Évidemment ce langage s'appuyait sur les paroles de M. Trarieux alléguant au Sénat, le 18 mars, que la déposition de Ranavalo avai d'autant plus de gravité que *les conventions qui viennent d'être rompues* donnaient à Madagascar un gouvernement intérieur, et invoquant les *engagements pris*, les traités ratifiés par les deux Chambres, ce qui lui valut l'interruption : Madagascar est à nous, et la réponse de M. de Lamarzelle : « Il n'y a plus de traité depuis que l'annexion a fait de Madagascar une possession française. »

L'impertinence de M. Curzon devait être relevée dans la presse française en attendant qu'elle le soit à la tribune; on ne lui a pas répondu en lui rappelant que des indemnités étaient dues aux missionnaires catholiques chassés de l'Ouganda par le capitaine Luggard, mais M. de Mahy écrit dans l'*Evénement* du 23 mars :

> Qu'il s'agisse de Madagascar aujourd'hui ou de Tahiti en 1842, la conduite de ce monde biblique est la même, le langage identique, l'intimité avec les missions anglaises permanente, la pression sur le gouvernement français toujours dans le même sens.
>
> L'action de la France est entravée à Madagascar et calomniée, comme elle le fut en Océanie ; les meilleurs serviteurs de la France, l'amiral du Petit-Thouars, l'amiral Pierre, en leur temps, le général Galliéni aujourd'hui, en butte aux plus venimeuses attaques. L'heure n'est pas éloignée où l'on exigera de la France réhabilitation des innocentes victimes de Galliéni, et réparation pécuniaire du dommage infligé à leurs familles, puis aux missions anglaises, pour leurs temples violés. Ce sera le pendant des indemnités Pritchard et Shaw. C'est la tradition. Déjà l'on se vante d'avoir obtenu du ministre des colonies une dépêche invitant le général Galliéni à respecter la liberté des cultes.

Et là-dessus, M. Curzon annonce au Parlement anglais que le gouvernement d'Angleterre adressera « des représentations à la France concernant la situation faite aux nationaux et aux missions britanniques », et

M. Curzon a dans son jeu l'atout que le parti anglais en France lui a fraternellement forgé.

M. Georges Thiébaud, dans le *Gaulois* du 27 mars, précisant « quelques notes sur l'interpellation », écrit très justement aussi :

Le général Galliéni, qui fait pour nous à Madagascar de la bonne besogne française, a, pour cette raison, encouru l'animadversion des Anglais.

Les Anglais s'étaient flattés, tout en nous laissant faire l'expédition de Madagascar, de rester les maîtres effectifs de la grande île, dont nous n'aurions été, par notre naïveté coutumière, que les protecteurs nominaux....

Il est à peine croyable que le parlement anglais ait pu entendre les déclarations publiques de M. Curzon, sous-secrétaire d'Etat, disant, à propos de Madagascar, qu'il ferait des représentations au gouvernement français.

Si le parlement français ne saisissait pas prochainement l'occasion de répondre comme il convient à cette impertinente prétention, assurément il ne ferait pas tout son devoir.

Au dire du *New-York Herald*, du *Figaro* et du *Temps* du 29 mars, l'explorateur Bonvalot aurait adressé au prince Henri d'Orléans dont l'énergie, le caractère et le tact sont unanimement appréciés, des paroles gravement injurieuses; nous espérons un démenti à pareille nouvelle et déplorons qu'on suscite de semblables polémiques entre deux explorateurs qui sont précisément d'anciens compagnons de route.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

(Cette revue est établie d'après la traduction même des journaux étrangers et non d'après les citations plus ou moins complètes qu'il est possible de trouver dans la presse française.)

I. — LA QUESTION CRÉTOISE

Depuis la réponse négative de la Grèce à la note collective des puissances, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée en Europe. Les discours de MM. Méline et Hanotaux en France, de lord Salisbury en Angleterre, du baron Banffy en Autriche-Hongrie et le manifeste électoral de M. di Rudini en Italie ont affirmé, avec une netteté et une précision absolue, la volonté des cabinets européens de rester unis jusque dans l'emploi de la force. La lecture des journaux étrangers, pour cette dernière quinzaine, ne présente, par conséquent, qu'un intérêt très amoindri : car on y retrouve toujours la

même note que précédemment : le fond reste identique, la forme seule est renouvelée.

En *Russie*, on continue à tenir l'Angleterre en suspicion, et les journaux ministériels, pour justifier les mesures coercitives décidées, font ressortir ce point que le gouvernement britannique désire toujours la mainmise sur la Méditerranée et serait ravi d'une rupture du concert européen, qui lui permettrait de s'installer en Crète et de refaire le coup de l'Égypte. Les journaux indépendants persistent à déclarer que, somme toute, l'occupation de la Crète par la Grèce n'aurait pas de graves conséquences, car il n'existe, en réalité, aucune relation directe entre la question crétoise et la question macédonienne ou balkanique.

En *Bulgarie* et en *Serbie*, les événements semblent donner raison à cette dernière opinion. D'une part, en effet, le roi Alexandre et le prince Ferdinand ont fait récemment des déclarations pacifiques, qui paraissent sincères. D'autre part, la polémique très vive qui s'est engagée entre les journaux serbes et bulgares, à l'occasion de l'entrevue des deux princes, a prouvé que, en ce qui concerne la Macédoine, aucune entente n'était possible entre les deux pays.

En *Autriche*, on se félicite généralement de l'accord dûment établi des puissances, et on continue à s'indigner très fort des prétentions de la Grèce. Les journaux philhellénistes eux-mêmes, la *Gazette allemande* la première, sont d'avis que la Grèce doit céder pour le moment, en tâchant seulement d'obtenir que la question du rattachement futur de la Crète à la Grèce reste réservée.

En *Italie*, la lutte reste très vive entre les journaux d'opposition et les organes gouvernementaux, défenseurs du cabinet, malgré sa réelle impopularité. En Italie, les gouvernements sont rarement populaires, ce qui n'empêche pas, du reste, le gouvernement d'avoir toujours des élections législatives favorables.

En *Allemagne*, les journaux ministériels, comme ceux de l'opposition, s'indignent également de la réponse de la Grèce ; mais, tandis que les premiers en concluent que l'Allemagne doit rester associée aux puissances pour contraindre par tous les moyens la Grèce à céder, les seconds déclarent que l'échec de la diplomatie européenne est en même temps un échec pour le gouvernement, et qu'en présence de l'attitude de la Grèce, l'Allemagne n'a plus qu'à se replier sagement dans une abstention systématique dont elle n'aurait jamais dû sortir. D'ailleurs, la discussion du budget de la marine a fait reléguer les affaires d'Orient au second plan.

En Angleterre, tous les partis sont d'accord au fond, la Grèce a toutes les sympathies et si les organes officieux se décident à approuver la participation du gouvernement britannique aux mesures violentes prises contre les Hellènes, ils se hâtent d'ajouter que le véritable mobile de lord Salisbury est l'espoir d'amener le concert européen à une plus grande modération. Au premier moment, la réponse de la Grèce a été généralement approuvée. Même les journaux ministériels reconnaissaient que le gouvernement hellénique avait fait preuve d'une déférence touchante et qu'en réalité il avait voulu ouvrir la voie à de nouvelles négociations susceptibles de régler le différend à l'amiable. Ce n'est qu'après les discours de MM. Méline et Hanotaux que la presse officielle a pris une attitude plus tranchée et s'est déclarée en faveur des mesures sévères réclamées par la majorité des puissances ; mais alors encore les journaux, porte-parole du ministère, ont tenu à expliquer que le maintien du concert européen était le meilleur moyen de rendre service à la Grèce, et aussi, incidemment, de veiller aux intérêts britanniques.

Les élections italiennes. — Les élections législatives en Italie n'ont eu que fort peu de retentissement à l'extérieur. Le gouvernement sort toujours vainqueur, quel qu'il soit, grâce à ses moyens d'action tout-puissants sur un système électoral aussi imparfait. M. di Rudini, comme ses devanciers, a la Chambre qu'il désirait. Réussira-t-il à satisfaire longtemps cette assemblée si essentiellement mobile, si curieusement impressionnable qu'est un parlement italien? Il est difficile de le dire. Ce qui n'est pas douteux, c'est que, malgré les élections, le pays n'est pas trop d'accord avec le ministère.

Le Budget de la Marine en Allemagne. — Le conflit est ouvert en Allemagne entre le Reichstag et le Souverain, qui doit constater une fois de plus qu'il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir dire : « *L'Etat c'est moi.* » L'empereur Guillaume a des visées grandioses. Son projet d'avoir une forte marine de guerre répond au grand développement de la marine marchande allemande. Mais le Reichstag est frondeur de sa nature et de plus très pratique. Il se préoccupe avant tout de la situation financière parce que les députés doivent rendre des comptes aux contribuables et qu'ils sont contribuables eux-mèmes. Les organes officieux, comme la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ont beau déclarer que la situation financière est très favorable et faire remarquer que, pendant toute la durée des fonctions du chancelier de l'Empire actuel, il n'a pas été question d'une augmentation d'impôts, les journaux d'opposition répondent qu'il ne faut pourtant pas réclamer

l'impossible. Il ne s'agit point, écrit par exemple la *Gazette de Voss*, de savoir si l'Allemagne a besoin d'une flotte de guerre, mais combien d'argent elle peut consacrer à cette flotte. Quant à vouloir que la flotte de guerre allemande soit assez forte pour pouvoir, à tout moment et sur un point quelconque du globe, défendre les intérêts allemands, c'est là une chimère que l'on ne réalisera jamais. L'Allemagne, au reste, est avant tout et doit rester une puissance continentale.

Que va faire l'Empereur en présence de l'opposition de son Parlement? En attendant, il est curieux d'enregistrer les sarcasmes de la presse anglaise à l'égard de Guillaume II.

Il n'est pas étonnant, dit entre autres *le Globe*, que l'Empereur d'Allemagne soit exaspéré de l'énorme force de la marine britannique. Personne mieux que lui ne sait combien ses légions seraient impuissantes contre nous si nous nous querellions jamais. Comme un chien furieux sur la rive opposée du fleuve il pourrait faire exécuter à ses troupes marches et contremarches à travers le continent, mais il ne saurait nous faire la moindre égratignure. Et nous, au contraire, nous lui prendrions tous ses ports et ruinerions son commerce. Evidemment ces réflexions doivent l'agiter terriblement.

II. — LE TRANSVAAL

La question du Transvaal va souligner cette animosité de l'Allemagne et de l'Angleterre. Et d'abord le 25 janvier le *Correspondant de Hambourg* publiait une communication fort intéressante relative aux procédés dont M. Cecil Rhodes et avec lui certains agents anglais usèrent à l'égard d'un sujet allemand, M. Lippert, concessionnaire de mines dans l'Afrique du Sud. Voici le résumé de cet acte d'accusation :

MM. Lippert et Rhodes avaient adressé simultanément des demandes de concessions au défunt roi des Matabelés. Lobengula hésitait entre ces deux solliciteurs. M. Rhodes persuada à son concurrent qu'ayant l'appui du gouvernement anglais et la jouissance d'un large capital, il obtiendrait plus facilement des avantages considérables. Si donc M. Lippert voulait retirer sa demande et appuyer celle de M. Rhodes, celui-ci s'engageait à lui donner une importante sous-concession dès que ses pourparlers avec Lobengula auraient abouti.

Ils aboutirent, mais M. Rhodes, entré en possession des avantages qu'il avait désirés, ne voulut plus entendre parler de les partager et refusa, sous de futiles prétextes, de tenir ses engagements envers M. Lippert. En 1889, à Kimberley, il offrit à ce dernier, qui les refusa, quelques actions de la Compagnie sud-africaine, dont il avait en poche le projet de charte.

Plus tard, M. Lippert obtint de Lobengula une concession pour les minerais de la surface du sol, tandis que M. Rhodes en avait obtenu une pour le sous-sol. Mais sir Henry, actuellement lord Loch, qui était alors gouverneur du Cap, fit connaître au sujet allemand que sa concession n'était pas valable et qu'il serait arrêté s'il tendait de pénétrer dans le Matabeléland. M. Lippert, constatant qu'il ne pouvait compter sur la protection efficace du gouvernement allemand (dont le consul ne lui garantissait que sa sécurité personnelle), dut se résigner à céder tous ses droits à M. Rhodes.

Les journaux allemands reproduisirent aussitôt cette communication en en prenant texte pour critiquer vivement la longue patience dont le gouvernement allemand fait preuve à l'égard de l'Angleterre.

Quelques jours après, les débats de la Chambre des communes et les agissements de la Compagnie à charte, au cours desquels de nombreux orateurs vinrent faire l'apologie de M. Cecil Rhodes « qui empêcha le Transvaal de se jeter dans les bras de l'Allemagne », et le discours retentissant de M. Chamberlain venaient apporter de nouveaux griefs à la presse allemande. En Angleterre en effet on n'a pu encore pardonner à l'empereur Guillaume son fameux télégramme à M. Krüger et on persiste à voir l'influence allemande dans l'attitude du gouvernement du Transvaal. On dit et on écrit à Londres que M. Cecil Rhodes possède les preuves indéniables des intrigues du président Krüger avec le gouvernement allemand. De leur côté, les journaux allemands expriment vertement leur indignation en présence de la singulière façon dont le parlement anglais instruit le procès de la Chartered Company.

Il est dès à présent certain, écrit le 2 février la *Gazette de Voss*, que l'enquête ouverte sur l'incursion de Jameson ne visera guère que les griefs des Uitlanders et qu'elle laissera de côté comme une chose négligeable l'acte de flibusterie dont la compagnie à charte s'est rendue coupable. En même temps, on ne se prive pas d'englober l'Allemagne dans la réprobation dont le Transvaal est l'objet et de lui décocher des traits perfides. L'Allemagne n'est-elle pas, en effet, la concurrente commerciale — en attendant qu'elle devienne la concurrente politique — qu'il faut combattre à outrance?

La *Gazette nationale* ne proteste pas moins vivement contre les paroles de M. Chamberlain qui, au lieu de condamner l'acte de Jameson, accuse la République de Transvaal et lui reproche d'avoir pris des mesures bien légitimes pour se défendre contre les projets menaçants de Cecil Rhodes.

Enfin les *Hamburger Nachrichten* faisant, à ce propos, un exposé de la politique commerciale de l'Angleterre, s'expriment ainsi :

Cette politique est immorale. Ne pas s'y opposer, n'en pas dénoncer

l'immoralité, ne pas la combattre, ou, pour employer l'expression du député Barth, se garder d'exciter ainsi l'Angleterre, ce serait là une politique aussi misérable qu'insensée. La meilleure manière de venir à bout de John Bull, c'est de lui montrer les dents. Il recule bravement devant ceux qui sont forts ; quant à ceux qui sont faibles et timides, il les maltraite.

Comme pendant à ces articles, on peut citer les déclarations suivante de la *Pall Mall Gazette* :

Il est maintenant prouvé qu'il existe au Transvaal des courants teutoniques souterrains dont jusque-là on n'avait pas soupçonné l'existence. Non, il n'est plus possible de déguiser plus longtemps la vérité. Nous avons une rivale dans l'Allemagne, non seulement dans le sens ordinaire du mot quand il s'agit de l'Afrique, mais une rivale ouvertement, résolument agressive et hostile.

A rapprocher aussi ces quelques lignes extraites du *Globe*, 6 février, et non moins agressives :

La presse allemande nous couvre de boue, mais nous sommes habitués à ses insultes quotidiennes comme nous sommes faits aux impôts et au temps. Au fond nous ne serions pas bien plus émus si la presse de l'Europe entière faisait chorus avec l'Allemagne.

Signalons la lettre émue d'un des hommes politiques les plus distingués de l'Afrique du Sud, M. S. C. Cronwright Schreiner, mari de Mme Olive Schreiner, la célèbre romancière. Voici le résumé de cette lettre, parue dans le *Times*, le 10 février, et qui causa une profonde sensation en Angleterre :

Aucun des politiques éminents de la colonie du Cap n'a voulu prendre part aux démonstrations organisées en faveur de M. Cecil Rhodes. Ils les condamnaient comme ils condamnent la conduite de l'ancien premier ministre. Il est également faux que les Afrikanders aient voulu fêter le retour de M. Rhodes ; jamais il n'y a eu entre tous les Sud-Africains d'origine hollandaise une unanimité si absolue qu'en cette affaire : tous, au Cap comme au Transvaal, sont inébranlables dans leur opposition à M. Rhodes — exception faite de quelques rares Afrikanders intéressés dans ses combinaisons financières.

Quiconque désire voir le domaine de notre empire s'étendre et s'affermir, l'honneur de notre nom rester sans atteinte, quoi qu'il en coûte, sait bien que la conduite de M. Rhodes pendant les dernières années a été tout ce qu'il y a de plus désastreux pour le prestige impérial et pour l'honneur britannique.

L'enquête sur l'attitude de la Chartered vis-à-vis du Transwaal se poursuit à Londres ; M. Rhodes affirme (26 février) que l'influence de l'Allemagne s'exerçait à Johannesberg et que le désir du prési-

dent Krüger était d'introduire l'influence allemande dans l'organisation si compliquée de l'Afrique du Sud.

M. Jameson reconnaît qu'il a eu tort, *parce qu'il n'a pas réussi;* enfin le 27 mars M. Chamberlain, à un banquet offert à M. Milner le nouveau gouverneur du Cap, a tenu un langage comminatoire pour le président Krüger. Celui-ci vient de se rendre à Bloemfontein le 9 mars et prépare une union plus étroite avec la République d'Orange; M. Chamberlain, ministre des colonies, a fait allusion à ces négociations dans les termes suivants :

> Certaines personnes éminentes aspirent à la création d'une fédération d'États indépendante, dans laquelle c'est l'influence hollandaise qui serait prédominante, et ces personnes-là regardent plutôt du côté du continent européen que du côté des Iles Britanniques pour y trouver des sympathies. Mais si ces aspirations existent, tout homme d'État anglais responsable ne peut que les tenir pour incompatibles avec nos intérêts les plus hauts et avec la position même du Cap, qui nous est absolument nécessaire.
>
> Il n'y aura donc de solution définitive possible aux conflits actuels que lorsque tous rêves de cette sorte auront été franchement et complètement abandonnés.

L'Allemagne, puissance commerciale et puissance coloniale, laissera-t-elle l'Angleterre mettre la main sur le Transvaal? Seule, elle doit s'y résoudre; si elle comprenait que la neutralité de l'Égypte est de son intérêt comme du nôtre, elle pourrait, d'accord avec la France et la Russie, imposer la neutralité des États libres du sud africain, et celle de l'Égypte.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — EUROPE

Allemagne. — *Accroissement de la population des grandes villes.* — La population des grandes villes, qui tend partout à s'accroître d'une façon continue, se développe dans certains pays d'une manière vraiment extraordinaire et avec une rapidité surprenante. Ce phénomène n'est pas, comme on semble parfois tenté de le croire, un monopole de l'Amérique; M. Turquan l'a constaté en Allemagne, où, depuis 1860, Berlin a vu sa population croître d'un million d'habitants, alors que, pendant le même laps de temps, Philadelphie, primitivement plus peuplée que Berlin, acquérait à peine 500.000 habitants de plus. — New-York comptait 950.000 habitants en 1870, et Berlin 800.000

seulement ; en 1890, la capitale de l'Allemagne possède une population de 1.578.000 habitants, alors que New-York en a 1.515.301 seulement.

La même tendance se retrouve dans d'autres villes allemandes : à Hambourg, moins peuplée que Boston en 1875 et prenant la tête en 1890, — à Leipzig qui distance maintenant San Francisco, — à Munich et à Breslau, supérieure à Cincinnati, — à Cologne enfin dont la population entre 1880 et 1890 est arrivée à dépasser celle de Cleveland, de Buffalo et de Pittsburg (1).

Etablissement d'un réseau de câbles sous-marins. — S'affranchir de toute dépendance envers les câbles télégraphiques étrangers qui la mettent en relations avec le Nouveau Monde, tel est le but que poursuit l'Allemagne avec persévérance, et pour la réalisation duquel elle veut établir un réseau de câbles allemands à travers l'océan Atlantique. Elle commence à en entrevoir l'accomplissement : elle a fini, en effet, d'en immerger le premier tronçon, le câble sous-marin qui relie Emden à Vigo sans toucher terre en aucun point. Ce câble va permettre d'envoyer directement d'Allemagne en Espagne, ou inversement, toutes les dépêches qui empruntaient jusqu'alors le réseau télégraphique français et n'arrivaient à destination qu'avec des retards de transmission inévitables (2).

Espagne. — *Progrès du commerce extérieur.* — Le commerce de l'Espagne avec les pays étrangers se développe d'année en année, comme le prouvent les chiffres officiels suivants récemment publiés :

Importations en 1894	710.543.401	pesetas.
— 1895	703.720.895	—
— 1896	734.172.856	—
Exportations en 1894	579.929.271	—
— 1895	692.635.935	—
— 1896	872.260.197	—

Il est impossible de ne pas remarquer que la France importe de moins en moins des farines de blé en Espagne. Alors qu'elle y en avait introduit, en effet, en 1894, pour une valeur de 1.762.562 pesetas, elle n'en a plus importé que pour 485.293 pesetas en 1895, et pour 72.681 en 1896. Par contre, l'Espagne qui exporte chaque année plus de vin dans les pays étrangers, a la France pour principale cliente en cette matière ; elle a exporté des vins :

---

(1) Mouvement géographique, 28 février 1897, col. 105.

(2) Mouvement géographique, d'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, 3 janvier 1897, col. 10.

En 1894 p. une val. de 63.542.807 p., dont 40.116.285 p. en France.
1895 — 103.463.000 — 73.479.160 —
1896 — 131,126.000 — 105.020.079 — (1)

Russie. — *Développement de l'industrie de la soie.* — Grâce aux droits à peu près prohibitifs qu'elle a opposés à l'entrée des produits étrangers, la Russie a réalisé en quelques années, pour l'industrie de la soierie, des progrès immenses et rapides. En l'année 1880, elle avait produit des soieries pour une valeur de 9.129.000 roubles; dans les cinq années suivantes les progrès sont peu accentués (10.143.000 en 1885); mais, entre 1885 et 1890, la production russe est doublée (20 millions en 1890), et, si l'augmentation n'a pas été proportionnellement aussi considérable entre 1890 et 1895, elle n'en a pas moins été encore d'environ 10 millions de roubles. La valeur de la production des soieries russes a donc été en 1895 de 30 millions de roubles, sur lesquels 24 millions représentent la valeur des tissus de soie pure et mélangée, 3.500.000 les rubans des mêmes espèces, et 2.500.000 les tresses et les lacets. On estime à 20.000 le nombre des métiers à bras, à 1.460 celui des métiers mécaniques que possède actuellement la Russie; près de 50.000 ouvriers vivent de l'industrie de la soie (dont 42.000 dans la région de Moscou, 7.000 dans le gouvernement de Vladimir et 1.000 en Pologne) (2).

II. — AFRIQUE.

Soudan français. — *Le commerce de Tombouctou.* — Plusieurs rapports publiés dans le *Bulletin du Commerce extérieur* (3) ont fait connaître la situation économique et commerciale du cercle de Tombouctou. Ces rapports confirment ce que l'on savait déjà, c'est-à-dire que Tombouctou, quoique bien déchu, est encore un grand entrepôt pour les nomades; comme vient de le dire le lieutenant Baudry (4), c'est le « point obligé de tous les échanges entre le sel de Taodeni et les produits de la boucle, grains, cotonnades, colas, mil, farine de baobab, etc. ». Les nomades des rives du Niger dont Tombouctou est le grand marché des étoffes, viennent y acheter en grande quantité relative, et le plus souvent sans marchandage, la

(1) A. Houghton: *Lettres d'Espagne* (*Economiste Français*, 6 mars 1897, p. 300-302).
(2) Michel: *Les industries textiles. La soie et la laine en* 1895 (*Economiste Français*, 20 février 1897, p. 237.
(3) N° 2, 14 janvier 1897, p. 5-7.
(4) Dans les extraits de son *Rapport de Mission* (*Bulletin du Commerce extérieur*, 25 février 1897, p. 30).

guinée bleue dont ils ont besoin pour la confection de leurs vêtements, et aussi des étoffes de luxe (tissus de soie, basin damassé, etc.), qu'ils recherchent de bonne qualité. Ils s'y procurent également de la soie à broder, la coutellerie à bon marché, le sucre, le thé, etc. — Par contre, aucune des provenances de Tombouctou (gomme, or, ivoire), sauf le sel exporté sur le Soudan, ne donne lieu actuellement à un commerce rémunérateur.

C'est par la route saharienne de Mogador et Tindouf que les objets de provenance européenne sont actuellement importés à Tombouctou, — le dernier rapport de M. Vidal sur le mouvement des caravanes en fournit une nouvelle preuve (1) ; — quant à la voie du Sénégal par Médine, elle commence seulement à être fréquentée. Aussi la route Mogador-Tombouctou, organisée à l'usage des négociants marocains, qui sont les principaux importateurs du pays, restera-t-elle longtemps encore, malgré sa plus grande longueur, la principale voie suivie par les commerçants.

Côte d'Ivoire. — *L'exploitation de l'acajou.* — L'exploitation de l'acajou prend dans la colonie de la Côte d'Ivoire un grand développement. Les environs d'Assinie et les rives du fleuve Tanoé ont été pendant longtemps les seuls points du pays à fournir de ce bois pour l'exportation ; actuellement, les abords du Comoé et de la lagune Potou, les lagunes de Lahou et les rives de Bandama commencent à être exploités à leur tour. De là une brusque augmentation dans la quantité d'acajou exportée de la colonie ; il en était sorti 995.512 kil. en 1895 ; en 1896, par les quatre ports d'Assinie, de Grand-Bassam, de San Pedro et de Lahou, la Côte d'Ivoire en a expédié 3.043.357 kil. en France, en Angleterre et en Allemagne. C'est surtout en Angleterre que l'acajou est importé de notre colonie (2.583.394 kil. contre 337.755 en France en 1896) (2).

Congo belge. — *Développement de l'exploitation du caoutchouc.* — Le gouvernement de l'État indépendant du Congo s'est attaché, avec une grande intelligence, à mettre en valeur les riches produits végétaux que porte cet immense territoire, produits dont le lieutenant Lemaire faisait naguère, dans un excellent ouvrage (3), une énumé-

---

(1) Répartition des importations à Tombouctou par les caravanes :

Voie saharienne.....	160.603 fr. 75.
Voie sénégalaise.....	67.085 fr.
Produits du Mossi	29.593 fr. 30

(2) *Rapport du chef de service des douanes de la Côte d'Ivoire sur le commerce des bois dans cette colonie.* (*Bulletin du Commerce extérieur*, 14 janvier 1897, p. 7.)

(3) *Congo et Belgique* (Bruxelles, 1895, in-8).

ration qui n'était nullement empreinte d'exagération. Au premier rang de ces multiples ressources, il convient de placer le caoutchouc dont la récolte prend chaque année, dans cette partie de l'Afrique, une importance plus considérable. Pour s'en rendre compte, il suffit d'étudier un instant la statistique officielle des quantités de caoutchouc exportées depuis 1887 des territoires de l'État indépendant; on y constate que la production était en 1887 de 30.050 kil.; elle s'est élevée dès 1889 à 131.113 kil. pour atteindre :

156.339	kilogr. en	1892
241.153	—	1893
338.194	—	1894
576.517	—	1895
1.106.375	—	1896

Encore convient-il de noter ici que le dernier de ces chiffres, indiquant seulement la quantité de caoutchouc importée l'année dernière à Anvers, est loin de fournir le chiffre total des exportations en caoutchouc de l'État indépendant.

Ce progrès rapide et continu de la production du caoutchouc au Congo belge ne semble pas devoir s'arrêter encore ; on évalue en effet à environ 1500 tonnes la récolte de 1897 (1).

III. — ASIE

Indo-Chine française. — *Le commerce de l'Indo-Chine en 1895.* — Au cours de 1895, le commerce général de l'Indo-Chine a réalisé des progrès sensibles sur l'année précédente : il a passé de 231.168.000 fr. chiffre de 1894, au total de 277.881.261 fr. en 1895. Ainsi, en dix ans, le commerce s'est accru dans l'Indo-Chine française, d'un peu plus de 100 millions; il n'atteignait en effet, en 1885, que le chiffre de 176.222.000 fr. (2). Si la part de la France dans le mouvement commercial de sa grande et belle colonie est moins considérable qu'il serait désirable, le fait tient en partie aux conditions économiques dans lesquelles se trouve l'Indo-Chine ; il faut lutter contre la routine invétérée des Asiatiques qui préfèrent, à des objets européens, des articles originaires de la Chine et du Japon ; on se contente des imitations parfaitement fabriquées en Allemagne, qu'on leur vend après un séjour à Canton ou à Hong-Kong. Le commerce français a aussi à lutter contre la concurrence des marchés de Singapour et de

(1) *Le marché de caoutchouc d'Anvers* (*Mouvement géog.* 24 janvier 1897, col. 42).
(2) *Economiste français*, 9 janvier 1897, p. 46-2.)

Hong-Kong, contre les objets fabriqués par l'industrie du Japon, aujourd'hui parfaitement outillée à l'européenne (1). Ce sont là de sérieux obstacles, qu'on essaie d'ailleurs de vaincre par l'envoi continu de représentants et d'agents commerciaux français, chargés d'étudier sur place les besoins et les ressources de l'Indo-Chine.

Le commerce du Laos et du Siam. — Les derniers renseignements publiés par le ministère des Colonies sur la situation économique du Laos (2) signalent comme très actif le mouvement commercial existant entre ce pays et le Siam ; des caravanes dont les éléphants et les bœufs porteurs sont les bêtes de somme, sillonnent sans cesse dans chaque sens la route de Pak Lay à Bangkok par Outaradit-Tapo, introduisant au Laos des cotonnades, de la mercerie, de la quincaillerie, des confections pour hommes, — apportant au Siam la cardamome, la gomme laque, la soie en écheveaux, le coton, etc. Japonais et anglais sont à l'heure actuelle les principaux détenteurs du commerce dans ce pays : il y aurait un réel intérêt à créer et à développer un courant commercial franco-laotien pour amener du golfe du Tonkin jusque sur les bords du Mékong en 40 ou 50 jours (c'est-à-dire beaucoup plus rapidement que par la route actuellement suivie) des marchandises qui y seraient fort bien accueillies à condition de faire de l'effet et de se vendre très bon marché.

Le commerce du Tonkin avec la Chine. — La dernière convention en 28 articles passée entre le gouvernement français et la Chine réglemente le commerce entre le Tonkin et les provinces méridionales du Céleste-Empire. Le trafic se fera en six points de la frontière où seront établis des postes français et chinois, et en dehors desquels il sera impossible de faire passer des marchandises sans violer la convention elle-même. La signature de cette convention, sa promulgation par le gouvernement chinois semblent indiquer le désir des Chinois de voir leur commerce avec le Tonkin se développer. Ce commerce se fait actuellement en jonque en 35 jours par le Sikiang depuis Canton jusqu'à Nan-Ning-Fou (3).

Inde. — *Accroissement du commerce avec l'Allemagne et le Japon.* — D'un rapport présenté récemment au Parlement anglais sur le commerce de l'Inde pendant l'année 1895-1896, il ressort que les relations commerciales de l'Allemagne et du Japon avec la péninsule centrale de l'Asie méridionale sont en progression croissante, tandis que les

---

(1) *Ibid.*, 6 mars 1897, p. 304-305.
(2) *Bulletin du Commerce extérieur*, 21 janvier 1897, p. 10-11.
(3) *Lettre de Chine*, (*Débats*, 1er mars 1897.)

affaires de la France avec le même pays diminuent d'une façon inquiétante. En 1895-1896, le chiffre du commerce entre la France et l'Inde a été de 9.657,413 roupies, contre 12.009.283 en 1891-1892; au contraire, il y a eu échange entre l'Allemagne et l'Inde pour 6.616.134 roupies en 1891-1892, et pour 10.413.293 roupies en 1895-1896, entre le Japon et l'Inde pour 1.360.950 roupies la première de ces années, pour 3.236.576 la seconde. L'évolution industrielle de l'Inde, si bien étudiée il y a quelques années (1) par M. Brenier, le chef de la mission lyonnaise en Chine, est une des principales causes de ces fluctuations; mais elle est loin d'être la seule, les progrès considérables réalisés par les industries japonaises, l'importation croissante au Japon de matières premières venues de l'Inde, l'introduction, par l'Allemagne, des métaux et des machines nécessaires à l'industrie indienne, enfin la concurrence savante et hardie des Allemands, voilà les autres motifs qui rendent compte d'une situation dont la France est loin de bénéficier et qu'il faudrait combattre pour augmenter l'écoulement de nos produits ayant déjà un marché aux Indes, ainsi que pour y trouver un débouché pour des articles nouveaux (2).

Empire chinois. — *L'industrie européenne dans le district d'Ou-tchang.* — Une intéressante notice publiée par le *Tour du Monde* (3) a fait récemment connaître les débuts industriels de la Chine. C'est au cœur même de l'Empire, sur les rives du Yang-tsé-Kiang, dans la vice-royauté des deux Hou, que, sur l'initiative de Tchen-chi-Tong, des ingénieurs allemands et belges ont créé un certain nombre d'entreprises industrielles. Il en existe quelques-uns à Chang-Haï (fabrique de fusils, fonderie de canons, fabriques de poudre) ; il en existe aussi plus en amont sur le fleuve dans le Haï-Pé, à Han-Yang (deux hauts fourneaux, une aciérie, un laminoire, etc.) Mais c'est surtout le district minier et industriel d'Ou-Tchang — compris entre le lac Tayet, un canal de jonction avec le Yang-tsé et le fleuve lui-même — où ont été fondés des établissements industriels. Dans ce district d'une grande richesse métallurgique et d'une exploitation aisée, grâce à des voies d'eau nombreuses et rapprochées, on a trouvé du charbon, du minerai de fer, etc. Aussi existe-t-il maintenant en exploitation dans ce district une mine de fer à Thich San Pu, des carrières de la

(1) *Annales de l'École des Sciences Politiques*, 15 juillet 1894, p. 455-481; 15 septembre, p. 614-637 ; 12 janvier 1895, p. 77-94

(2) *Quinzaine coloniale*, 10 janvier 1896, p. 23-24.

(3) *L'industrie chinoise sur les bords du Yang-Tsé* (*A travers le monde*, 27 février 1897, p. 69-71, carte).

pierre calcaire appelée *casline*, des mines de charbon à Si-Chih-Tong et à Mang-Gan-Chan. Un chemin de fer de 28 kilom. a été construit pour relier Tchich San Pu au fleuve, et des filatures de coton, de soie, etc., existent maintenant à Ou-tchang. Toutes ces entreprises sont, à l'heure actuelle dirigées par des Allemands, qui ont éliminé peu à peu leurs concurrents belges ; une seule exception est à signaler celle des deux fabriques de poudre de Chang-Haï, dirigées par un chinois.

IV. — AMÉRIQUE

Nicaragua. — *Exploitation de ses richesses végétales.* — Quelque peu considérable que soit la population du Nicaragua (500.000 habitants). l'exploitation de ses ressources végétales donne dès maintenant des revenus importants. En café, la production annuelle des départements montagneux est évaluée à 200.000 quintaux estimés au minimum 10 millions de francs. La banane, la canne à sucre, le cacao, le maïs, le blé, le tabac sont aussi des productions dès maintenant rémunératrices, ou susceptibles de le devenir sous peu. Le Nicaragua possède en outre des ressources précieuses dans ses bois de construction (cèdre, pitchpin), de teinture (indigo, bois jaune), d'ébénisterie (acajou) dans son caoutchouc, etc. Les légumes, les fruits, les plantes textiles (coton, ramie) et médicinales croissent en abondance dans ce pays dont le commerce se développera beaucoup le jour où la main-d'œuvre, plus abondante sur la côte Atlantique que sur le littoral du Pacifique, y sera moins rare et permettra d'exploiter de façon plus complète les richesses végétales que possèdent les 159.650 kilomètres carrés constituant le territoire du Nicaragua (1).

Amérique centrale. — *Une nouvelle République fédérative.* — Nombre de fois (2), depuis la disparition du régime colonial, les républiques de l'Amérique centrale ont tenté de créer entre elles des liens fédéraux. Quelques-uns de ces États viennent de l'essayer une fois de plus et ont constitué, à la fin de 1896, la *République majeure du centre Amérique*. Cette fédération est moins étendue que celle des anciens États-Unis de l'Amérique centrale ; elle se compose actuellement de trois États (Honduras, Nicaragua et San Salvador) le Guatémala et le Costa Rica n'y ayant pas accédé (3).

---

(1) *Le Nicaragua* (*Mouvement colonial*, 15 janvier 1897, p. 37-39).
(2) En 1824, en 1858, en 1871.
(3) *Bull. Soc. Géog. Comm.*, 1897, nos 1-2, p. 92.

V. — OCÉANIE

Etablissements français de l'Océanie. — *Progrès des cultures coloniales.* — Le gouverneur des établissements français de l'Océanie a, dans un rapport récent (1), montré quels progrès avait réalisés, dans les archipels qu'il administre, la culture de la vanille et du café. Ces deux produits, pour lesquels il est difficile de trouver un sol et un climat plus favorables, se développent chaque jour davantage à Tahiti, où les colons agriculteurs qui défrichent le sol établissent des vanillières et des plantations intercalaires de café, aux îles Toubouai et Raivavae. La production du coprah et du coton y est par contre demeurée stationnaire, et il semble douteux que cette dernière culture, moins rémunératrice que les précédentes, recouvré jamais son ancienne importance.

Henri FROIDEVAUX
Agrégé d'histoire et de géographie.

BIBLIOGRAPHIE

Souvenirs d'un ancien magistrat d'Algérie, par CHARLES ROUSSEL, A. Chevalier-Maresq. Paris 1897.

Combien d'hommes ne gardent du passé que le sentiment aigri de leurs désillusions successives ; combien d'autres qui s'improvisent narrateurs d'émotions qu'ils n'ont pas ressenties. Et c'est la cause du vide de tant d'ouvrages dont les pages noircies sont décolorées : c'est aussi la raison de l'étonnement que nous rencontrons à l'étranger chez tous ceux que nous interrogeons : pas un Français voyageant qui n'entende écrire le récit de son voyage, et pourtant si peu d'ouvrages dignes de demeurer.

Le livre de M. Charles Roussel donne de plus réconfortantes impressions : c'est l'ouvrage d'un ancien magistrat, de la race des philosophes indulgents aux misères humaines auxquelles ils compatissent, qui remontant le cours de ses souvenirs retrouve toute une série de faits, d'anecdotes, revoit des paysages ou des scènes par lesquelles nous découvrons l'Algérie telle qu'elle fut de 1861 à 1870.

C'est toujours le côté le plus attachant de la vie qui a naturellement fixé l'attention de l'auteur ; c'est le coin lumineux de chaque incident ou de chaque période tragique qui est dessiné, en quelques pages, parfois en quelques lignes : rien dans les rapports officiels sur la

(1) On en trouvera des extraits dans le *Bulletin du Commerce extérieur*, 28 janvier 1897, p. 16.

famine si terrible de 1867-1868 que trois années de misères et de sécheresse avaient préparée ne vaut ces quelques anecdotes simples et affreuses en même temps, rapportées ici avec sincérité.

M. Roussel, depuis de longues années conseiller d'État, est aussi un homme de lettres dont la *Revue des Deux Mondes* fit apprécier il y a quelque vingt ans les études d'ordre législatif et juridique. En lisant ce dernier ouvrage on forme naturellement un souhait, c'est que la magistrature algérienne compte beaucoup d'hommes à l'intelligence aussi parfaite des événements auxquels ils sont mêlés, au sentiment aussi net de la complexité des mobiles du cœur humain, et, ce qui ne gâte rien à la justice, des hommes ayant toujours au cœur quelque secrète commisération pour leurs justiciables. H. P.

L'Abyssinie et les Italiens, par H. Castonnet des Fosses.

Notre attention s'est portée depuis quelques années vers l'Abyssinie.

Les sympathies de la France pour l'Abyssinie ne sont pas dues à un caprice du moment. Nos rapports avec le Négus datent du règne de Louis XIII. Ce sont des Français qui, dans le courant de ce siècle, ont fait connaître l'Abyssinie au monde civilisé. En signant avec Ménélick des traités de commerce et d'amitié, nous reprenons de vieilles traditions, et fortifions en même temps notre position dans une région de l'Afrique dont le percement de l'isthme de Suez a grandi l'importance.

L'ouvrage de M. Castonnet des Fosses a un intérêt historique. Il nous renseigne sur les ressources et les productions de l'Abyssinie, comme sur le peuple abyssin lui-même, sur son organisation politique, ses mœurs, ses coutumes, sa vie militaire, sociale et religieuse.

Georges Blondel.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

FÉVRIER

Italie. — 2 *février*. — Des désordres éclatent parmi les étudiants. Le roi décide la fermeture de l'Université de Rome.

4 *février*. — L'Université de Naples est fermée.

5 *février*. — Fermeture de l'Université de Turin. Le prince Henri d'Orléans, en route pour l'Abyssinie, est reçu à Rome par le pape.

8 *février*. — L'agitation universitaire est terminée. Les navires *Vesuvio* et *Sicilia* partent pour la Crète.

11 *février*. — L'amiral Canevaro part pour prendre le commandement de la 2e division navale italienne dans les eaux crétoises.

15 et 16 *février*. — Manifestations en faveur de la Crète à Rome, Gênes, Milan.

16 *février*. — Inauguration de la Conférence internationale sanitaire à Venise.

17 *et* 18 *février*. — Deux notes officieuses disent que le principal devoir de l'Italie est de rester d'accord avec toutes les puissances pour éviter la guerre.

21 *février*. — Meeting des associations radicales de Rome en faveur de la Crète. Autre manifestation pour la Crète à Naples.

Portugal. — 4 *février*. — Le cabinet est démissionnaire.

7 *février*. — Le nouveau cabinet est formé sous la présidence de M. Luciano de Castro. M. Mathias Carvalho est ministre des affaires étrangères, M. Bessano Garcia ministre des finances.

9 *février*. — Les nouveaux Cortès ne se réuniront qu'en juin.

Russie. — 3 *février*. — Retour du comte Mouraview.

11 *février*. — La presse dit que les puissances continentales ne doivent pas permettre le détachement de la Crète de l'Empire ottoman.

13 *février*. — Tous les navires de l'escadre russe de la Méditerranée reçoivent l'ordre d'aller en Crète. Les officiers en congé sont rappelés.

15 *février*. — La *Gazette du Commerce et de l'Industrie* dément officiellement les bruits de mobilisation de deux corps d'armée.

16 *février*. — L'escadre russe a l'ordre de s'opposer à toute tentative effective de la Grèce sur l'île de Crète.

24 *février*. — Le *Journal Officiel* publie un communiqué au sujet de l'accord russo-japonais relativement à la Corée.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* publie le texte officiel du protocole final de la conférence commerciale russo-allemande tenue à Berlin, en 1896-97.

28 *février*. — L'Agence télégraphique russe dément catégoriquement le communiqué publié le 25 février par les journaux allemands.

Turquie. — 5 *février*. — Dans les cercles officieux on rejette la responsabilité des troubles de Crète sur les chrétiens. On déclare que la conduite du gouvernement ottoman a toujours été correcte.

13 *février*. — Un conseil extraordinaire des ministres décide de conserver une attitude passive en attendant le résultat de l'action des puissances qui empêchent le débarquement des troupes grecques.

15 *février*. — Nouveau conseil extraordinaire à la suite de l'incident

de Tokat. L'intervention des puissances empêche la Porte d'user de représailles.

16 *février*. — Premières mesures militaires sur la frontière grecque.

17 *février*. — Les ambassadeurs des puissances à Constantinople décident de présenter à la Grèce, à la Bulgarie et à la Serbie un protocole tendant à faire prendre par ces États l'engagement de renoncer pendant dix ans à toute prétention sur la Macédoine.

Le Gouvernement ottoman autorise avec empressement les puissances à débarquer des troupes à la Canée pour rétablir l'ordre.

18 *février*. — Le gouvernement ottoman décide d'armer deux escadres. Le Ministère de la marine demande un crédit de 500.000 livres turques. Tous les hommes en congé sont rappelés sous les drapeaux.

19 *février*. — Le général Tewfik pacha est nommé commandant militaire de Crète.

20 *février*. — Le conseil de guerre condamne le colonel Mahzar bey, impliquée dans l'assassinat du Père Salvator à la dégradation et à la détention dans une enceinte fortifiée.

21 *février*. — Le ministre des affaires étrangères, Tewfick pacha, a eu une entrevue avec les ambassadeurs des Puissances au sujet de la situation en Crète. Le ministre déclare que la Porte reste indécise.

22 *février*. — Photiadès bey est nommé gouverneur général de la Crète. On signale quelques escarmouches sur la frontière de la Thessalie entre Turcs et Grecs.

24 *février*. — On continue les préparatifs militaires. La Porte s'efforce de mettre sur le pied de guerre 250 bataillons à 650 hommes.

26 *février*. — Les ambassadeurs de France et d'Italie réclament une peine plus sévère contre le colonel Mahzar bey.

27 *février*. — Le commandement en chef de l'armée d'opérations est confiée à Ethem pacha.

Transvaal. — 25 *février*. — Le Volksraad adopte un projet de loi, en vertu duquel toutes les lois et résolutions adoptées par le Volksraad devront être reconnues comme valables et observées par la haute Cour et par les autres magistrats.

27 *février*. — Les juges refusent de reconnaître la validité de la nouvelle loi.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la chronologie des événements politiques du mois de mars.

Le Directeur-Gérant : H. PENSA.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

LA GUERRE ET LA PAIX

On a montré, en un aussi petit nombre de pages que le sujet pouvait le comporter, le successif agrandissement du théâtre de l'histoire. Avec la vapeur, le télégraphe, la rapidité des communications; avec surtout l'âpre et invincible désir qui porte les hommes à trouver de nouvelles sources de richesse il n'est plus permis dans les relations internationales, politiques, économiques: — celles-ci dominant, et de beaucoup,celles-là, — de ne pas tenir compte du monde tout entier.

La Chine est un admirable sujet d'études et qui, considéré en lui-même, *ouvre* des horizons tout nouveaux sur l'ancienne politique telle que la pouvait comprendre un Machiavel ou même un Talleyrand, et la politique telle que les exigences de la vie actuelle l'imposent à tous les esprits réfléchis.

L'humanité prise en bloc compte à peine un milliard et demi de représentants de ses diverses races.

La Chine, à elle seule, l'Indo-Chine et le Japon compris, représente le tiers de la population totale du globe.

Si l'on veut pour un instant faire abstraction des annexes dont on vient de parler, les 400 millions d'êtres humains qui vivent sous les diverses latitudes et qu'enserre cette dénomination générale de la Chine, ont développé une civilisation qui, par rapport à la nôtre, est à certains égards raffinée et à certains autres retardataire. Bien que, fondamentalement, on reconnaisse dans cette civilisation tous les traits communs à notre nature, il n'est pas douteux que l'humanité chinoise, par bien des côtés, se présente comme si, étrangère à tout ce qui s'est passé sur le globe terrestre, elle avait grandi et s'était transformée, puis figée sur une autre planète. Je dis: figée, nous l'avons cru du moins, il ne faudrait pas se fier à cette apparente immobilité.

Le caractère de la civilisation hindoue n'offre pas à l'esprit de

l'observateur et par rapport à nous des différences aussi caractéristiques. Et, toutefois, quelque soin qu'aient pris les Anglais de s'introniser parmi ces populations grouillantes, un fait essentiel domine, commun à la civilisation chinoise, c'est la facilité de plus en plus grande des communications entre ces vastes espaces, ces générations pullulantes, ces terres d'une fertilité sans égale, ces hommes sans besoins impérieux et si différents de ceux qui dominent les hommes de nos nations, de nos cités occidentales, d'appétits si multiples, de goûts si délicats.

Ce n'est pas tout encore : la vieille Europe a déversé sur le Continent américain en particulier, sur les terres nouvellement découvertes de l'Océanie, dans l'Afrique centrale et dans l'Afrique septentrionale l'excédent de sa population.

Des empires formidables se sont formés. Je ne parle pas seulement des États-Unis et du Canada qui, par la combinaison des émigrations anglo-saxonne, germanique et française et par les espaces énormes qu'ils occupent, ont à eux seuls acquis une telle importance que dans un délai relativement bref celle de l'Europe tout entière elle-même sera dépassée.

Le sud du grand continent américain a vu fleurir sur des terres d'une incomparable fertilité des populations métisses où l'Indien primitif, l'Espagnol, le Portugais, le Basque se fondent en un type remuant, querelleur, capable des plus nobles héroïsmes comme aussi des plus coupables folies et jusqu'ici, semble-t-il, voué à une irrémédiable anarchie. Qu'adviendra-t-il de tant de forces, d'êtres humains déjà si nombreux et qui détiennent un sol d'une si étonnante richesse? On l'ignore; mais on aurait un tort grave si l'on s'imaginait que dans le combat futur, dans la supputation des forces en présence, soit pour la guerre à main armée, soit pour la lutte moins sanglante, mais non moins âpre sur le terrain économique, on ne tenait pas compte de l'apparition, du développement, du débordement de ces groupes humains.

Les socialistes qui, dans l'audace de leurs utopies les plus aventureuses, n'ont guère dépassé les rêves, en somme fort étroits, qu'avaient pu concevoir les esprits les plus chimériques de l'Antiquité, ont voulu étayer leurs systèmes de réforme sociale sur une prétendue théorie scientifique de la valeur.

Ils ont pensé que pour fonder l'égalité de fait il leur suffirait de montrer que les services s'échangent contre les services, et que pour établir leur équivalence il n'y avait qu'à trouver la Norme,

l'étalon de la valeur. Cet étalon, ils ont cru le découvrir dans « l'heure de travail socialement nécessaire pour parfaire le produit. » La détermination d'une telle norme serait relativement facile dans un pays donné, sur un espace resserré, au milieu d'une population vivant sous un même climat et sur des terres répandues sous une même latitude avec des hommes doués d'aptitudes à peu près égales, ayant les mêmes besoins de nourriture, de vêtement et d'habitation. Mais pourrait-on concevoir un travail d'intégration portant sur des données aussi complexes, aussi variées que celles que présente maintenant le monde entier?

Vainement vous tenterez de dresser des barrières. Vainement vous calculerez les tarifs de douanes les plus savamment établis. Il y aura toujours quelque fissure par où s'écouleront vos précautions les plus prohibitives.

Essayez donc d'établir des tarifs compensateurs, et uniquement compensateurs, pour défendre votre production intérieure contre la concurrence extérieure en matière de céréales par exemple. Qu'allez vous comparer? les frais de premier établissement, les forces des travailleurs, leurs besoins, leurs salaires locaux !... Il y a entre tous les éléments d'un calcul en apparence si simple des différences si déconcertantes qu'il faut désespérer, à jamais, de l'efficacité des tarifs de douanes aussi bien que de l'efficacité de tous les interventionnismes.

Les solutions du socialisme, qui, au fond et à dire vrai, ne sont autres, dans leur essence, que celles du protectionnisme poussé à ses dernières conséquences, seraient, au résultat, assurément plus dures que celles de la liberté, du libre, de l'aveugle jeu des forces économiques livrées à la concurrence la plus illimitée.

Il suffit cependant de jeter un coup d'œil sur les conditions de cette lutte économique pour s'apercevoir des raisons profondes d'infériorité où notre situation de nations Européennes, en garde les une svis-à-vis des autres et sur le pied de la paix armée, nous placent par rapport au reste du monde. Un examen sommaire de cette situation établirait la légitimité et le bien-fondé des vues les plus pessimistes.

Les peuples Européens, et en particulier les peuples de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, sont les plus actifs, les plus entreprenants, les plus ingénieux des peuples du monde.

Toutes les inventions viennent d'eux, eux seuls ont conçu la loi scientifique et ce retour de l'homme sur la nature, qui lui permet, après avoir formulé la loi et déterminé la force, de combiner, de

modifier lois et forces et de les approprier à son profit. Tandis que dans la civilisation chinoise par exemple, ou dans toute autre du même ordre, l'invention, l'innovation n'est que le fruit du hasard ou d'une pratique purement empirique, elle est chez nous le résultat de combinaisons méthodiquement formées. Au lieu d'un recueil de recettes, en un mot, nous avons une science.

Mais la pensée qui conçoit a besoin des bras qui l'appliquent. Il est des conditions inéluctables de réalisation en dehors desquelles la pensée même la plus ingénieuse reste stérile, ou du moins ne produit qu'en se débattant au milieu de mille difficultés.

Celles-ci sont faciles, en Europe, à déterminer.

En premier lieu les besoins des travailleurs sont sous nos climats, au point de vue de l'habitation, du vêtement et de la nourriture, plus nombreux et plus impérieux qu'ils ne sont en des climats et sous des latitudes comme celles de l'Inde ou de la Chine, avec des races plus sobres et moins exigeantes.

L'accroissement de la civilisation, la diffusion de la culture intellectuelle, l'affinement des nerfs, un sentiment plus haut de la liberté et de la dignité ont multiplié outre mesure les besoins.

Enfin, — et par-dessus tout, — les traditions historiques, les préjugés de gloire militaire, une sorte de culture séculaire des instincts guerriers, les divisions entre les peuples, leurs ambitions, les récentes entreprises des uns contre les autres, des déchirements qui saignent encore, un défaut d'équilibre constaté et généralement senti, on ne sait quelle universelle inquiétude ont créé cet état de paix armée où nous nous débattons et qui dans la lutte économique nous met vis-à-vis du monde entier dans une situation d'infériorité qui éclate aux yeux. Il suffirait de supputer, d'évaluer les dépenses qu'impose un tel état aux diverses nations de l'Europe pour expliquer comment sur les champs de bataille de l'Industrie et du Commerce avec des peuples comme celui des États-Unis, par exemple, l'Europe est dès à présent vouée à l'inévitable défaite.

Le problème de la guerre et de la paix entre les nations européennes est donc celui qui se pose à tous les esprits réfléchis avec le caractère de la plus pressante gravité.

Et quand on dit la guerre, on ne veut pas seulement appeler l'attention sur l'horreur des conflits sanglants entre hommes de même civilisation, de même culture, de mêmes aspirations, de mêmes ambitions pour l'avenir ; ce qui a fait dire avec quelque justesse que toute guerre entre nations européennes était une guerre civile.

La paix, telle que nous la pratiquons sur le vieux Continent Européen, est presque aussi désastreuse que la rencontre à mains armées.

Elle impose aux budgets des divers États de tels sacrifices, elle immobilise et stérilise de telles activités productrices — des millions de jeunes hommes qui consomment sans rien faire — qu'il faut considérer, du point de vue économique, une telle situation, comme aussi désastreuse que les chocs les plus sanglants sur les champs de bataille. Là est le vice, là est la cause d'une ruine inévitable, à moins que, faisant retour sur elle-même, l'Europe ne se résoluve à extirper de sa chair ce principe de mort.

Force nous est donc, avant d'examiner les remèdes à un mal trop certain, d'étudier celui-ci dans son principe et dans ses conséquences.

C'est un virus. Peut-être trouverons-nous en ce qui le concerne des procédés de culture qui atténueront son poison et, qui sait? qui feront d'un mal indéniable la source d'un bienfait certain?

La force et le droit se partagent le monde, a dit un orateur illustre, évidemment dupe des mots et dont l'esprit se laissait dominer par les apparences. En réalité la force et le droit se confondent. Ces mots ne marquent que certains aspects des choses. Le droit sans la force est une vaine formule, et la force qui n'a pas cherché à s'équilibrer, à s'élever à la dignité du droit, n'est que la manifestation des instincts les plus aveugles, les plus désordonnés et les plus brutaux. Ce n'est pas à ceux-là que faisait allusion l'orateur. Il voulait parler de la guerre.

L'histoire tout entière atteste la tendance de la force à s'équilibrer, à se transformer, à devenir le droit.

La guerre, dans les sociétés, au témoignage de nos histoires du monde Européen, n'est pas un but, elle est un moyen.

De plus en plus, et à mesure que les peuples avanceront davantage dans la civilisation et que les citoyens des États constitués accéderont à une somme plus grande de dignité et de bien-être, la guerre perdra le caractère d'INDUSTRIE véritable qu'elle a pu affecter, à certaines périodes et en certains états de culture.

La guerre, désormais, ne sera que l'*ultima ratio*, le recours désespéré d'une nation injustement attaquée ou qui voudra faire respecter son droit méconnu, les clauses d'un traité violé.

Elle se comprend encore, chez des peuples dont la situation géographique est telle que, pour garantir contre des voisins turbulents, ambitieux ou dénués de scrupules, leur sécurité ou leur indépendance, il leur faut conquérir telle frontière, s'emparer de telle

position stratégique, se donner le rempart d'un fleuve ou d'une montagne. — La Guerre, si barbare qu'elle apparaisse au premier abord, a rempli dans l'histoire, à bien des égards et dans la généralité des cas, une mission civilisatrice. On ne dira certes pas avec de Maistre qu'elle est d'institution divine. Mais, à coup sûr, pour qui a sondé la nature humaine, la Guerre a été pour les peuples, s'il se peut dire, comme le sel de la terre. Elle a été sanctificatrice en ce qu'elle a entretenu, à travers les générations, ces vertus de dévouement et de sacrifice qui font les héros et qui portent jusqu'au sublime le sentiment de la dignité humaine.

A notre époque, la Guerre, si elle a perdu dans le milieu Européen et entre peuples de culture égale cette vertu si justement vantée par les penseurs, les poètes, les artistes, tous ceux qui parlent au cœur des foules, la Guerre est encore appelée à porter parmi les nations, peuplades, ou tribus de race et de mœurs moins affinées, un idéal plus haut et à les contraindre d'entrer dans la grande communion humaine.

Le danger, à notre époque, gît dans la possibilité pour des masses humaines, où n'a pas pénétré la civilisation européenne, de s'emparer de ses armes et de les retourner contre elle. Là est le point noir. C'est contre cette menace qu'il nous faut, en Europe, et nous coaliser et nous prémunir. Là encore, dans cette œuvre suprême, — et ce sera probablement sa dernière étape sur la planète — la Guerre trouvera sa justification et sa sanction.

DELUNS-MONTAUD.

UNE LETTRE OUVERTE A STANLEY

Notre éminent collaborateur M. Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne, nous a adressé la réponse suivante à l'enquête sur la question coloniale :

MON CHER CONFRÈRE,

Veuillez me faire crédit quelque temps encore et me permettre de retarder ma réponse à vos belles et intéressantes questions. Aujourd'hui j'hésite plus que jamais! Donner son avis après Stanley! Sa lettre est un texte classique. Tout au plus peut-on le commenter; ce sera mon humble rôle de professeur en face d'un explorateur si

illustre et à qui, sûrement, l'Afrique a donné des lumières spéciales. Mais, ayant la bonne fortune de pouvoir m'éclairer auprès de l'auteur lui-méme, si classique qu'il soit, je vous prie de lui soumettre mes modestes doutes dont la lettre suivante lui fera part.

Excusez-moi d'escompter ainsi votre aimable présentation et agréez l'expression de mes sentiments bien dévoués.

MARCEL DUBOIS
Professeur à la Sorbonne.

Paris, 15 avril 1897, 76, rue Notre-Dame-des-Champs.

MONSIEUR L'EXPLORATEUR,

Vous ne sauriez croire combien les « coloniaux français » ont été touchés de votre délicate consultation. Les Français sont si susceptibles ! Aussi c'est en termes galants et courtois que vos précieux avis leur sont dispensés. « Si un conseil étranger pouvait paraitre acceptable aux oreilles françaiss, le mien serait : *Concentrez-vous et multipliez-vous*. » Vous ne nous dites pas : « Restez chez vous et cessez de coloniser » : Non, votre devise nous laisse entendre que nous devons coloniser notre sol de France pour éviter la colonisation forcée du voisin d'outre-Rhin, et votre souci philanthropique s'émeut à la pensée du faible accroissement de la population française. Évidemment, vous n'essayerez pas de nous faire peur de l'Allemagne : ce serait trop offensant aux « oreilles françaises » qui sont très chatouilleuses, comme chacun sait. C'est pure charité, et « délectation, et suavité prévenante, » comme disait notre Pascal en parlant de « docteurs graves » dont il méconnaissait la subtile sagesse. Pourtant, quand vous insinuez que dans vingt ans des « milliers de Teutons, empêchés de s'étendre » envahiront les « beaux champs de France, » dont « la population fixe offre le moindre point de résistance », vous nous donnez quelque inquiétude. « Au sud de l'Allemagne », dites-vous encore, « il n'y a rien de bien tentant » ; pardonnez à un professeur qui se rappelle bon nombre d'invasions des empereurs d'Allemagne en Italie. Mais « qui aime bien châtie bien ». A la manière dont vous nous corrigez, on devine que vous nous aimez beaucoup. Nous le supposions d'ailleurs, et depuis longtemps, comme le prouvent les relations de bon voisinage que vous avez jadis entretenues avec notre compatriote de Brazza, la fondation même de cet État si vraiment international du Congo, à laquelle vous avez tant travaillé, et tels autres faits de votre vie active d'explorateur. Il faudrait avoir le cœur bien dur pour n'être pas ému de gratitude à la lecture

d'une phrase comme celle-ci : « Pendant que la France dépense la force vive de ses jeunes gens au Tonkin, à Madagascar, au Dahomey, elle prépare la voie pour l'invasion allemande. » Vous avez peur pour nous qui n'avons pas peur : c'est une tendresse presque maternelle.

Des esprits chagrins et mal faits pourraient croire que vous essayez de gagner la confiance du public français en flétrissant la bureaucratie et en grossissant le « péril allemand ». Mais vous me permettrez de ne vous point défendre contre des insinuations aussi malveillantes. Chacun sait que la bureaucratie fait tout le mal, ou une grande partie du mal en matière de colonisation. Ainsi, le libéralisme est admirable pour tous, anglais ou étrangers, sur les territoires gérés ou revendiqués par la Compagnie royale du Niger, laquelle a peu de bureaux, peu d'employés. Je gage que M. Jameson n'était point embarrassé par les scrupules bureaucratiques... ni par d'autres. Aussi comme il faisait bon vivre dans son voisinage ! On sait, en revanche, combien ces fameux et terribles bureaux de France ont gêné les capitalistes anglais qui ont voulu accaparer les gisements de phosphates de Tébessa ; mêmes difficultés pour les infortunés étrangers qui, de Hong-Kong ou d'ailleurs, nous aident si charitablement à exploiter les richesses minières du Tonkin. Il est prouvé, avec la même évidence, que l'administration française gêne affreusement le cabotage anglais dans nos ports, que le pavillon britannique y est rare et mal accueilli. Mais que voulez-vous ! dans le cœur de tout Français de notre temps il y a un coin de haine contre la bureaucratie. Le public de France saluera donc avec allégresse vos éloquentes invectives ; vous lui aurez fait plaisir et rendu service. Honni soit qui ne reconnaît hautement votre désir de nous émanciper... « en nous concentrant » ; car chacun devine que, du jour ou nous cesserons de coloniser, la bureaucratie décroîtra en notre pays. Il est des gens subtils qui attendraient de la « politique de condensation » que vous nous conseillez, des résultats tout autres ; en style familier d'irrévérents prophètes diraient que vous risquez de nous faire « cuire dans notre jus ». Mais cela n'a point d'importance.

Reste la crainte de l'Allemagne ! Est-ce le commencement de la sagesse, comme celle du Seigneur? Nous veillons sur notre frontière, et nos voisins font de même : grand merci de nous conseiller une vigilance plus rigoureuse encore. Mais je serais heureux de diminuer quelque peu vos alarmes, non en vantant la force de notre armée, le

patriotisme de notre population, qui n'est peut-être pas le « moindre point de résistance » en face de l'Allemagne. Puisque nous parlons de colonisation et de politique coloniale, laissez-moi vous confier discrètement une impression que vous auriez recueillie sans peine en interrogeant nos diplomates, nos explorateurs, nos gens du peuple ; car le peuple de France s'intéresse beaucoup à toutes ces idées d'avenir colonial. Eh bien ! figurez-vous que, si nos souvenirs de l'année terrible, si nos espérances en la « justice immanente » qu'invoquait Gambetta, n'ont point faibli, du moins nous rendons pleine justice aux sentiments d'équité et de courtoisie que nous avons rencontrés chez les Allemends dans tous les débats de politique coloniale, dans les inévitables querelles de délimitation que provoque l'initiative hardie des explorateurs des deux pays : et j'ai tout lieu de croire que les Allemands fidèles, comme nous, au plan politique qu'ils se sont tracé en Europe, rendent néanmoins hommage aux procédés français de discussion des intérêts coloniaux. Cette mutuelle estime de deux peuples que divise une si grave querelle, que séparent des souvenirs et des revendications de si haute portée, va croissant, n'en doutez pas ; et vous saluerez sans doute avec joie ces indices d'une pacification partielle des esprits. En tout cas nous n'attendons pas de nos voisins une « invasion allemande » entreprise à la suite de querelles coloniales ; c'est à ce sujet, au contraire, que Français et Allemands s'entendent le mieux. Nous voudrions rencontrer la même mesure d'égards chez tous les peuples dont les colonies sont limitrophes des nôtres ; il ne nous en faudrait pas davantage.

Vous n'allez pas, Monsieur, jusqu'à nous conseiller l'absolu renoncement. « Si la France avait une Sibérie, un Canada ou une Argentine tout à côté d'elle, *on lui pardonnerait*, dites-vous, son empressement à posséder du terrain ; mais vu qu'au delà d'une mer étroite, elle a l'Algérie et la Tunisie, où il n'y a que 23 personnes au mille carré, et qu'elle a là-bas un « hinterland », cet appétit d'expansion paraît affecté et déraisonnable, et aux Allemands pensifs cela paraît peut-être quelque chose de pire ». Donc, si j'ai saisi votre pensée, vous nous condamnez à l'Afrique occidentale *à perpétuité*. Ce que je n'ai pas compris, c'est pourquoi l'on nous pardonnerait au cas du voisinage d'un Canada, d'une Sibérie, d'une Argentine ! Mais, ce que je comprends, c'est qu'on ne nous *pardonne pas*. De cela nous n'avons cure, car, si nous demandons conseil, nous ne demandons pardon à personne : nous ne méritons point ce sentiment des autres peuples, ne faisant pas pitié, et nous n'attendions point ce mot de votre ordi-

naire courtoisie. En tout cas je doute que le partisan le plus résolu de l'expansion coloniale en Allemagne approuve la sentence que vous écrivez au nom des Allemands : Ce n'est point à la France que les Allemands ont coutume de reprocher des excès, des empiétements, des abus en matière coloniale. Ouvrez à ce sujet une large enquête en Allemagne, et vous verrez que je ne vous ai point trompé. Mais peut-être avez-vous déjà touché ce délicat sujet avec Emin pacha; il est vrai qu'on n'a point toute franchise avec son libérateur, et que la reconnaissance l'aura sans doute gêné.

Mais n'exagérez-vous pas la valeur des trésors coloniaux que nous possédons au sud du notre Algérie-Tunisie, c'est-à-dire dans le Sahara? Lord Salisbury, non sans raillerie et nous méritions la raillerie pour avoir signé la convention d'août 1890 avec la Grande-Bretagne) nous a avertis que le sol était « léger, très léger », dans ces parages. Vous, au contraire, vous nous avez conseillé de construire un chemin de fer « trans-saharien ». Vous ne vous offenserez pas, j'en suis sûr, si je préfère m'en rapporter à l'opinion du noble lord : après tout, c'était à nous de veiller, non à lui de nous avertir. Quant à l'Algérie et à la Tunisie, elles ont aussi leurs provinces « légères », sur les hauts plateaux ; et, pour cette raison, je ne crois pas qu'elles suffisent pendant de longs siècles à l'immigration française, si faible qu'elle soit.

Pour vous dire toute ma pensée, ce qui m'étonne le plus dans la consultation bienveillante que vous donnez aux Français, c'est l'optimisme étonnant avec lequel vous supposez toute métropole capable d'un accroissement indéfini de population, toute colonie capable de recevoir un peuplement européen. Vous allez me dire, sans doute, comme il y a deux ans, dans votre allocution du Congrès de Londres, que « l'on doit coloniser comme un jeune et vigoureux Anglais joue au cricket ». Il me serait pénible d'avoir à reprendre les arguments que le comte Pfeil dirigea alors contre votre opinion simple à outrance. Vous avez dû garder souvenir de cette séance mémorable où, malgré le respect mérité par vos grandes explorations, un public trop exclusivement professoral salua votre profession de foi par une manifestation peu enthousiaste.

Il n'est pas besoin de longue discussion pour prouver que le taux d'accroissement des peuples européens ne pourra se maintenir au chiffre de ces dernières années : un coup d'œil jeté sur les recensements, même anglais, prouve que le malaise des agglomérations excessives produira partout les mêmes effets. Où la progression ne se

maintient plus, le ralentissement suivra, puis, sans doute, la stagnation: la terre est inextensible, et vous montrez vous-même que les pays tempérés d'outre-mer se ferment progressivement à l'émigration européenne. En ce moment même, si la Grande-Bretagne et l'Allemagne nourrissent de si nombreuses populations, c'est en achetant, avec le bénéfice des exportations d'objets manufacturés, la subsistance de millions d'hommes qui vivent du labeur industriel dans les villes. Or, après le bill Mac Kinley, d'autres mesures analogues émanciperont, en Amérique et ailleurs, les peuples qui, jusqu'ici, se sont résignés au rôle de clients et d'acheteurs des nations plus avancées d'Europe. C'est ce que vous appelez l'« égoïsme » de l'Australie et autres colonies anglaises. Je n'ai pas de conseil à donner aux Anglais; mais je leur signale la perspective d'une diminution des grands courants commerciaux, d'un développement d'industries autonomes en Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Afrique centrale, pour restreindre le choix de mes exemples au domaine colonial britannique. Si Manchester vend moins de cotonnades, si l'exportation de la houille, des métaux et des machines diminue, de quoi vivra la population anglaise, plus nombreuse et moins admise au partage de la terre, d'ailleurs moins riche et moins étendue que celle de la France ?

La disproportion est moindre en Allemagne, entre le nombre des habitants et les facultés nutritives de la terre. Le peuple allemand triomphe de ce déséquilibre moins marqué en développant ses exportations de produits manufacturés. Assurément, si sa population continue à foisonner avec la même vigueur, il faudra bien en exporter une partie. Mais serait-ce en France, et par la guerre? et par une guerre continentale? De petites patries allemandes se forment aux États-Unis qui ne sont point si inhospitalières à l'émigrant qu'il vous plaît de le dire, au Canada, en Australie, au Brésil. L'Afrique australe en reçoit un contingent de plus en plus considérable. Enfin le développement du commerce germanique aide à l'entretien, sur le sol métropolitain, d'une population si dense. Le malheur de l'Allemagne est de n'avoir point de colonies de peuplement; et une nouvelle invasion de la France, même suivie de succès, ne soulagerait point le grand empire de sa maladie de pléthore, moins avancée d'ailleurs que celle de la Grande-Bretagne, parce que le sol de l'empire est plus vaste et mieux cultivé en plantes nutritives que celui du Royaume-Uni. Dès lors, si, comme vous le prophétisez, l'Allemagne grandit encore pendant vingt ans suivant la progression actuelle, il

lui faudra des pays tempérés capables de recevoir son trop-plein de population : et, puisqu'elle aurait une belle flotte en même temps qu'une forte armée, je ne vois pas pourquoi la Nouvelle-Zélande, l'Australie, et surtout l'Afrique Australe la tenteraient moins que nos provinces de France. Il se peut que l'avenir voie des guerres faites à un peuple qui refuserait tyranniquement de recevoir des émigrants étrangers suivant les convenances philanthropiques et internationales ; les questions économiques deviennent de plus en plus graves, tandis que les querelles d'amour-propre dynastique ou national ont singulièrement perdu de leur acuité. En tout cas ce n'est pas la France qui courrait les plus grands risques d'offenser ses voisins par une telle politique, parce que ses colonies n'offrent que de médiocres tentations aux peuples migrateurs.

Mais je vous demander pardon, Monsieur l'Explorateur, de vous avoir suivi sur le dangereux terrain de la prophétie. L'avenir n'est pas à nous. Bien fort logicien est le savant qui me prouvera que l'Allemagne aura 74,220,000 habitants, l'Autriche-Hongrie 51,000,000, la Grande-Bretagne 45,569,000 dans vingt ans. J'ai aussi peu de foi en qui suppose une France de 39,064,000 pour la même date. Jouer avec ces chiffres c'est compter sans les maladies, sans les guerres, enfin sans les crises sociales qui compriment ou développent tantôt l'un, tantôt l'autre. Ce qui est beaucoup plus certain, c'est que le Sénégal ne sera jamais la « soupape de sûreté » de la population française, comme votre robuste optimisme nous le souhaite : ce qui ne l'est pas moins, c'est que chaque peuple colonise et doit coloniser à sa manière, suivant son tempérament, ses aptitudes et la composition de son domaine d'outre-mer. La France n'a pas besoin d'attendre et n'a pas attendu l'heure où la densité de population atteignait 224 ou 253 habitants au mille carré pour coloniser : et elle a bien fait et elle a fait de grandes choses auxquelles vos historiens, monsieur Stanley, rendent belle et honorable justice. Je doute que l'Angleterre et l'Allemagne aient davantage attendu ce mystérieux signal du chiffre 224. On ne gouverne pas les peuples avec des chiffres, parce que les peuples ne sont pas des collections d'êtres abstraits ; et ce n'est point suivant les lois de l'arithmétique que le monde vit, se peuple, échange ses humains et ses richesses, progresse ici, là décroît. Et c'est pourquoi le Français qui vous salue, sans haine constante pour aucun peuple, désireux de voir l'œuvre de colonisation rester une œuvre de paix et de conciliation, vous demande, à la fin comme au début, d'excuser sa tiédeur à l'endroit de vos prophé-

ties, comme ses réserves à l'égard de vos conseils. Mais croyez bien qu'en France on sait patiemment écouter les critiques des peuples voisins ; si vous nous connaissiez mieux, vous avoueriez même que nous sommes trop dociles. Un exemple suffit. Ne nous a-t-on pas dit souvent en Angleterre, d'ailleurs, que nous ne savons pas coloniser : nous avions fini par le croire ; sachez, toutefois, que nous sommes en train de nous corriger.

Un de vos assidus lecteurs,
Marcel DUBOIS.

RÉPONSES A L'ENQUÊTE DE JEAN HESS

23 février 1897.

MONSIEUR,

Vous me demandez comment j'apprécie le mouvement colonial actuel. Voici en quelques mots jetés à la hâte ce que j'en pense.

Il n'est pas douteux que l'expansion coloniale s'impose aux vieilles nations qui, produisant plus qu'elles ne consomment, ne trouvent plus de preneurs chez les sœurs cadettes arrivées aujourd'hui à leur majorité industrielle, et qui ont en outre tout intérêt à ouvrir un champ nouveau où les gens actifs et intelligents, au lieu de se morfondre dans les limites très étroites de notre pays si encombré sous tous les rapports, pourront se créer une position au plus grand bénéfice d'eux-mêmes et de l'ordre social. La France a donc toute raison d'étendre son domaine colonial.

Malheureusement, ce n'est pas tout que de conquérir des terres lointaines ; il faut en tirer parti au mieux des intérêts que je viens de signaler, et jusqu'à présent nous n'y avons guère réussi. Les insuccès prolongés et si regrettables que nous ne cessons d'enregistrer sont dus, en partie, à notre caractère national, en partie à nos gouvernants. En effet, au lieu de prendre le pays tel que le climat et ses habitants l'ont fait et de procéder à une amélioration lente et graduelle, adaptée au caractère et aux coutumes du peuple, dès le lendemain de la prise de possession nous nous croyons obligés de

perfectionner immédiatement son état social et nous bouleversons tout, sans faire attention qu'une réglementation ne peut être créée de toutes pièces pour des pays neufs dont la nature et les traditions sont si différentes des nôtres, et qu'elle doit être la résultante des événements, des faits, des traditions et usages des habitants, autant que des nécessités de la colonisation. Les lois qui nous régissent n'ont pas été faites d'emblée; elles sont la conséquence, l'enregistrement des coutumes des diverses provinces et des civilisations dont nous sommes les héritiers. Aussi, à quoi bon ce fatras de règlements édictés dès la première heure, et pourquoi ne pas laisser aux colons la plus grande liberté, en tant qu'ils respectent les droits acquis et les lois fondamentales de toute société policée; car ce dont les colons ont besoin, avant tout, c'est de ne pas être entravés dans leur œuvre par une foule de formalités qui gênent et arrêtent tout essor.

Au loin comme en France, nous nous éprenons d'idées généreuses et séduisantes, sans nous rendre compte que la mise à exécution de ces idées empirera la situation au lieu de l'améliorer. En réalité, nous en sommes encore à la fameuse devise : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe. « Il est désirable que cet état d'esprit, si fâcheux au point de vue de nos intérêts matériels et qui, au point de vue moral ne mène pas aux résultats qu'on se propose d'atteindre, se modifie et que l'éducation du public se fasse peu à peu. Il est bon également de prémunir les personnes désireuses de coloniser nos possessions lointaines contre une légende qui est très répandue. Les terres tropicales n'ont pas le plus souvent, en effet, la fertilité exubérante et inépuisable qu'on a coutume de leur attribuer, et il ne suffit pas d'y semer pour récolter sans labeur de riches moissons.

Non pas qu'il n'y ait à faire et beaucoup, dans ces pays, mais à la condition de se livrer à des études préliminaires et de n'épargner ni peine ni argent. Car, partout et toujours, le sol complet d'une fertilité durable est rare et, au début de toute entreprise agricole dans un pays neuf, si l'on veut réussir, il y a lieu de procéder à une étude du sol et du sous-sol au point de vue de leur constitution géologique et minéralogique, ainsi que du climat et des conditions si variables de la main-d'œuvre. Or cette étude préliminaire, qui est longue, difficile et coûteuse, ne peut être faite en réalité que par des capitalistes ou plutôt par des compagnies qui doivent essuyer les plâtres de ces demeures nouvelles qu'on appelle des colonies, et ce n'est que lorsque les essais ont fourni des résultats tangibles que le colon isolé,

d'ordinaire aussi pauvre de science que d'argent, a chance de réussir, en profitant de l'expérience des précurseurs, pourvu toutefois qu'il ait l'énergie et l'intelligence nécessaires à ce genre d'existence, si différent de celui auquel sont habitués les Français.

Malheureusement le gouvernement ne semble pas vouloir ou pouvoir favoriser la formation des grandes compagnies, qui seules cependant sont capables de mettre en valeur nos possessions d'outre-mer et d'ouvrir la voie à la colonisation individuelle ou familliale, mais qui, en butte à l'hostilité des pouvoirs publics, et sûres, si à force de peines et de sacrifices elles ont du succès, d'être attaquées et mises bientôt à mal, hésitent avec raison à se constituer. Et cependant toutes ces compagnies se forment à l'aide de capitaux de gens de toutes qualités et de toutes fortunes et pourraient encore, si on le voulait, être davantage démocratisées par l'émission, par exemple, d'actions de vingt ou de vingt-cinq francs.

Il n'est donc pas étonnant que les entraves mises par les autorités métropolitaines ou locales à l'action bienfaisante de ceux qui donneraient l'essor et la vie à ces terres lointaines, les empêchent de se développer au plus grand bénéfice de la mère patrie.

Je crois par conséquent, en principe, qu'il y a le plus grand intérêt à favoriser en France le mouvement colonial autant au point de vue de notre industrie et de notre commerce qu'au point de vue de la question sociale. Mais je regrette que nous n'ayons encore jamais pris les voies et moyens pour retirer de nos colonies les fruits auxquels nous avons droit.

Telles sont les idées que m'a suggérées votre questionnaire. Vous m'excuserez de les avoir exposées un peu longuement, n'ayant pas le temps de les condenser et présenter sous une meilleure forme. Au fond ce sont des banalités, sinon en France, au moins à l'étranger; mais les banalités ne sont-elles pas des vérités expérimentées et contrôlées par les générations successives, et par conséquent d'autant plus assurées et dignes d'attention?

Votre bien dévoué,

Alfred GRANDIDIER
Membre de l'Institut.

Odessa, 6, rue de la Poste, le 16 février 1897.

MONSIEUR,

Je viens répondre aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser :

1° Comment apprécier l'importance du mouvement colonial actuel?

Tout d'abord le mot actuel me paraît de trop. La colonisation est un phénomène économique de tous les temps et de tous les lieux. Seulement elle se fait tantôt d'une façon apparente, tantôt d'une façon imperceptible. A proprement parler, chaque pays où il y a accroissement de la population, est poussé à coloniser. Les Grecs et les Latins ont colonisé sur une vaste échelle. L'histoire de l'Allemagne est celle d'une colonisation plusieurs fois séculaire se portant du Sud-Ouest (la Souabe) au Nord-Est (la Prusse). Telle est aussi l'histoire de la Russie. Les populations du bassin du Dniepr ont colonisé pendant tout le moyen âge le bassin du Volga. Puis, dans les temps modernes, ce mouvement s'est étendu jusqu'à l'Amour. Si les colonisations anglaise, allemande et italienne de notre siècle ont attiré plus l'attention, c'est parce qu'elles s'opèrent par des moyens de transport très perfectionnés et dans des pays situés à une grande distance. La colonisation est donc un phénomène constant, donc indispensable et des plus bienfaisants.

2° L'avenir de la colonisation me paraît immense. A vrai dire, nous assistons à une aurore. Si l'émigration actuelle a approché par moment du million, celle de l'avenir sera probablement quatre, cinq, dix fois supérieure. Il faut considérer que les Européens sont presque seuls à émigrer de nos jours. Grande est la probabilité que, dans peu de temps, les Chinois et les Hindous se mettront de la partie. Alors il pourra facilement y avoir trois ou quatre millions d'émigrants par an, allant coloniser les régions inoccupées de notre globe.

Maintenant il faut distinguer entre la colonisation réelle, comme celle que pratiquent les Italiens dans la République Argentine et le Brésil, et les entreprises coloniales artificielles et de gouvernement, comme l'Érythrée. Autant les premières sont bienfaisantes et utiles, autant les secondes sont désastreuses et sans nécessité.

Le lien entre la colonisation et la question sociale est des plus intimes.

Ce qu'on appelle la question sociale vise à une répartition plus juste des richesses entre les hommes et une diminution de la misère. Mais il est clair que la richesse atteindra son point culminant ici-bas, quand nous saurons tirer du globe toutes les ressources qu'il peut nous fournir. Or la première condition pour obtenir ce résultat, c'est d'occuper tout le globe. Mais, comme une immense étendue de notre planète offre encore des solitudes, il faut aller les habiter, c'est-à-dire il faut aller les coloniser.

Dans mes *Gaspillages des Sociétés modernes*, je me suis attaché à démontrer que, si on partageait aujourd'hui toutes les richesses en parties égales entre tous les habitants du globe, elles ne pourraient pas suffire à augmenter notre bien-être dans une mesure non seulement suffisante, mais même appréciable. Pour résoudre la question sociale, il faut donc en premier lieu augmenter la production. Or il n'y a qu'un seul moyen : exploiter plus complètement la planète, lui faire plus produire et, pour cela, il faut peupler toutes ses régions désertes, c'est-à-dire coloniser de plus en plus.

J'espère, Monsieur, que ces quelques lignes sont ce que vous désirez et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. NOVICOW.

Paris, le 12 février 1897.

MONSIEUR,

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en me demandant mon avis sur la Question Coloniale pour l'étude documentaire que vous préparez. Mais, je dois vous l'avouer, je suis moins persuadé que vous de l'utilité pratique que pourraient avoir mes idées sur la matière. Elles ont un défaut radical : ce sont celles d'un missionnaire catholique, et j'ignore si vous y avez bien pensé...

Quoi qu'il en soit, les trois questions que vous voulez bien m'adresser pourraient former trois chapitres d'un gros livre, et tout le monde m'en voudrait ici, Monsieur, d'essayer de les traiter à votre place.

Mais, puisque vous insistez pour avoir une réponse, voici ce que je puis vous dire.

L'importance du mouvement colonial actuel est réelle, en France et hors de France.

Peu à peu, le monde tend à devenir une colonie européenne. L'Amérique est acquise, l'Océanie aussi ; restent l'Asie et l'Afrique, où la marche sera plus lente, plus difficile, plus complexe, mais où elle continuera, pour la raison excellente que l'Europe ne suffit plus aux peuples qui l'habitent...

D'ailleurs, les races humaines n'ont jamais été en repos : pacifique ou violent, l'envahissement de la terre s'accomplit, et, si les Français ne veulent pas eux-mêmes être remplacés sur leur sol, ils doivent se mettre en mesure non seulement de s'y maintenir, mais de se porter au dehors et de prendre part à la marche générale et providentielle de leur race, la race blanche...

La Bible — je vais citer la Bible — avait déjà dit par la bouche du vieux patriarche Noé, prophétisant à ses trois fils leur destinée :

Dilatet Deus Japheth, et habitet in tabernaculis Sem, sitque Chanaan servus ejus! (Gen. IX, 27.) Noé voyait de loin...

Mais, pour qu'un peuple colonise, se disperse au loin et fasse bonne figure à l'étranger, il faut qu'il sente derrière lui un gouvernement fort, stable, juste et vaillant ; il faut qu'il trouve en lui-même une certaine force d'expansion qui le pousse en avant ; il faut qu'il se reproduise et se multiplie ; il faut que la jouissance matérielle ne soit pas tout son idéal ; il faut qu'il ait une morale, et que cette morale repose sur une foi...

J'ajouterai, si vous le voulez bien, que ce dernier point est essentiel.

Gavroche, Homais et le Fr. Pécuchet peuvent être, à l'occasion, fonctionnaires coloniaux, faire ainsi leur carrière et jouir d'une pension de retraite ; ils ne sont ni colonisateurs, ni colons, ils ne peuvent l'être.

Mais, vous me demandez encore, contribueront-ils, au moins pour une part, à résoudre la question sociale ?

Dans leur famille, peut-être ; en dehors, je ne le crois pas.

Sans foi et sans morale, un individu peut réussir, en exploitant ceux qui l'entourent ; sans foi et sans morale, un peuple n'a jamais rien fait...

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

† Alexandre LEROY
ancien missionnaire en Afrique.

Londres, 7 février 1897.

CHER MONSIEUR,

Vous trouverez mes idées générales sur la colonisation exposées et développées dans un livre intitulé *Problems of greater Britain*, dont plusieurs éditions ont été publiées par Mac Millau.

Je ne puis répondre de façon précise à votre première question sans savoir quel en est le sens exact. Le « mouvement colonial actuel » peut comprendre ou ne pas comprendre les « colonies d'habitation » (pour employer l'expression commode de M. Leroy-Beaulieu), telles que celles de l'Australasie, du Cap et de l'Amérique du Sud. Mais, si nous mettons hors de cause ces pays de climats tempérés, depuis longtemps organisés comme colonies et placés sous un gouvernement régulier, et si nous limitons votre question à la soi-disant colonisation qui a commencé depuis 1885, je dirai alors que l'insalubrité effroyable pour les Européens de l'énorme majorité de ces contrées, occupées par les puissances européennes depuis 1885, doit avoir pour conséquence certaine que les Puissances qui ont *escroqué* (stolen) ces pays ne reverront jamais l'argent qu'elles y dépensent. Ceci s'applique à nous-mêmes Anglais et aux Allemands, dans la plus grande proportion, et aussi à quelques-unes, bien que pas à toutes les possessions françaises.

Les réserves riches et facilement exploitables de charbon au Tonkin, font de ce pays une exception, et la Régence de Tunis est aussi une heureuse expérience de colonisation d'un autre genre.

Ma réponse à votre seconde question est, comme vous pouvez le voir, comprise dans ma réponse à votre première question. Il y a quelques points favorisés, d'ailleurs peu nombreux, tels qu'une petite partie de l'Afrique centrale anglaise (Blantyre), qui deviendront de riches « colonies de production » ; mais aucune des nouvelles colonies n'est vraisemblement appelée à devenir une colonie d'établissement.

L'influence de ces nouvelles colonies sur la question sociale est *nulle*. L'influence sur cette même question sociale des anciennes colonies — les États-Unis, l'Australasie, l'Afrique du Sud — est grande ; mais cela, vous le trouverez exposé avec tous les développements possibles dans mon livre.

Charles W. DILKE
Membre de la Chambre des Communes.

LE PORT DE HAMBOURG

Ce n'est pas seulement sur les champs de bataille que l'Allemagne a remporté en 1870 de grandes victoires. Elle a voulu aussi devenir victorieuse par le commerce et l'industrie comme elle l'avait été par le canon. Tout en s'enorgueillissant de sa force militaire, elle a voulu y ajouter la richesse que donnent les triomphes de l'industrie et l'extension des relations commerciales. Son commerce maritime en particulier s'est développé d'une façon prodigieuse.

De tous les ports allemands c'est celui de Hambourg qui mérite le plus de fixer notre attention. Il est devenu le premier port de l'Europe Continentale, le troisième du monde après Londres et New-York (1). Diverses raisons ont concouru à ce résultat. On sait que sur le littoral bas et envasé de l'Allemagne du Nord, il existe peu de bons ports. Le magnifique estuaire de l'Elbe, qui a, jusqu'à Hambourg, c'est-à-dire à 110 kilomètres de la mer, une largeur et une profondeur exceptionnelles, a été pour beaucoup dans le développement de cette ville. Le flot y monte facilement et le reflux laisse dans le lit du fleuve une masse d'eau considérable; l'Elbe a, en outre, l'avantage de se trouver au centre de l'Allemagne et à proximité de Berlin, et Hambourg est placé au point voulu pour servir de transbordement entre l'Océan et l'intérieur des terres.

Déjà comme ville hanséatique, Hambourg avait eu du XIIIe au XVIe siècle une grande importance. Il s'y était créé une véritable aristocratie commerciale, qui n'est pas encore éteinte, et qui a eu une grande influence sur l'Angleterre et sur la Hollande. Le traité de Westphalie avait assuré son indépendance; la fermeture de l'Escaut et la ruine d'Anvers avaient contribué ensuite à sa prospérité.

Rendu à l'Allemagne en 1814, après avoir été momentanément annexé à l'Empire français par Napoléon Ier qui avait reconnu de suite son importance commerciale, Hambourg demeura État libre jusqu'en 1866. Son incorporation à l'Empire allemand ne lui a pas

(1) Voici quelle est en tonnes de registre le mouvement comparé des ports de Hambourg, Liverpool, Anvers, Rotterdam et Brême :

	1885	1895
Hambourg	3.704.312	6.256 000
Liverpool	4.278.881	5.965.959
Anvers	3.422.172	5.340.247
Rotterdam	2.120.347	4.038.017
Brême	1.289.399	2.184.274

enlevé toutes ses libertés : en consentant à entrer dans le Zollverein le 15 octobre 1888, on stipula qu'une superficie de 1.015 hectares continuerait de former au sud de la ville un port franc (1). Ce port comprend la plus grande partie des nouveaux bassins situés entre le port supérieur (destiné surtout à la navigation fluviale) et le port inférieur (en aval du confluent de l'Alster), dans les terrains bas de Grasbrook qui forment au sud de la vieille ville une sorte de presqu'île. Ce port franc, pour lequel on a dépensé 125 millions de marcs, permet à Hambourg de conserver ce rôle d'entrepôt qui, depuis des siècles, a tant contribué à sa grandeur. Les marchandises qui y pénètrent ne sont, en effet, assujetties à aucune taxe douanière; celles qui en sortent pour reprendre la route de mer n'ont à payer aucun droit; celles seulement qui entrent dans l'intérieur de l'Allemagne ont à acquitter les droits douaniers de l'Empire.

On comprend aisément quelle quantité de marchandises se concentre à Hambourg. Un semblable entrepôt offre de tout autres facilités pour les affaires qu'une série de docks, de magasins, d'élévateurs, fussent-ils aussi vastes que ceux de Liverpool ou de Londres. Sur les quais, qui ont une longueur de près de 16 kilomètres, il n'y a pas moins de cent grues manœuvrant à la main et de 250 grues hydrauliques ou à vapeur, dont la plus forte a une puissance de 150.000 kilos. En raison de ces accumulations, Hambourg a pris aujourd'hui la direction des spéculations pour un grand nombre de marchandises.

Il suffira, pour donner une idée de son importance actuelle, d'indiquer le mouvement de la navigation, en faisant ressortir les progrès accomplis depuis quelques années.

Voici d'abord le nombre des entrées et des sorties :

Navires arrivés

	CHIFFRE TOTAL DES NAVIRES	NAVIRES A VAPEUR	TONNES DE REGISTRE AU TOTAL	TONNES DE REGISTRE NAVIRES A VAPEUR
1870.....	4.144	1.949	1.390.000	1.025.000
1875.....	5.260	2.739	2.118.000	1.683 000
1880.....	6.024	3.387	2.767.000	2.181.000
1885.....	6.790	4.478	3.704.000	3.097.000
1890.....	8.176	5.904	5.203.000	4 615.000
1892.....	8.569	6.128	5.639.000	4.979.000
1894.....	9.165	6.503	6.228.821	5.581.000
1895.....	9.443	6.846	6.255.718	5.561.000

(1) Le territoire du port de Cuxhaven, qui a 290 hectares, est resté également en dehors des frontières douanières de l'Empire allemand.

Navires sortis

	CHIFFRE TOTAL DES NAVIRES	NAVIRES A VAPEUR	TONNES DE REGISTRE AU TOTAL	TONNES DE REGISTRE NAVIRES A VAPEUR
1870.....	4.101	1.943	1.376.000	1.022.000
1875.....	5.209	2 730	2.085.000	1.669.000
1880.....	6.058	3.390	2.762.000	2.176.000
1885.....	6.798	4.483	3.712.000	3.096.000
1890	8.185	5.915	5.214.000	4.631.000
1892.....	8.565	5.640	5.640 000	5.002.000
1894.....	9.175		6.248.875	
1895.....	9.446		6.279.707	

Le mouvement n'a cessé de s'accentuer, et pour les 11 premiers mois de 1896 (1er janvier-1er décembre; — nous n'avons pas encore les chiffres complets de l'année) il y avait déjà à l'entrée 9.985 navires jaugeant 6.044.589 tonnes de registre, ce qui correspond à une augmentation de 949 navires et de 160.943 tonnes pour la période correspondante de 1895. (Et encore la comparaison n'est-elle pas rigoureuse, car d'après le nouveau règlement du 1er juillet 1896 sur la mesure des navires, les évaluations actuelles sont un peu inférieures à ce qu'elles étaient jusqu'ici.)

Hambourg est aujourd'hui en relations avec tous les ports importants du monde. Il en part 98 lignes comptant 734 vapeurs. Tous les jours 15 à 20 grands vapeurs arrivent dans le port.

La plupart des lignes de navigation régulièrement immatriculées à Hambourg ont distribué des dividendes pour l'année 1895 et ont été largement occupées; toutes ont sensiblement augmenté leur flotte comme nombre de vaisseaux et comme capacité de jauge, et ce double progrès continue à s'accentuer.

Le nombre des navires marchands de Hambourg a été pendant les dernières années de :

	NAVIRES	TONNES DE REGISTRE	DONT VAPEURS	TONNES DE REGISTRE
1er janv. 1889.	501	384.310	230	237.327
» 1890.	537	464.782	272	314.630
» 1891.	583	529.630	305	362.832
» 1892.	593	555.847	309	379.434
» 1893.	618	591.096	326	391.494
» 1894.	631	618.135	337	421.540
» 1895.	635	658.173	349	468.411
» 1896.	641	668.084	357	478.210

A la fin de novembre 1896, il y avait déjà, par rapport aux derniers chiffres du tableau précédent, une augmentation de 32 navires jaugeant 52,812 tonnes de registre; et il y avait sur le chantier pour le compte de maisons hambourgeoises 28 navires d'une capacité de 125,000 tonnes de registre. L'armement du port de Hambourg a donc dû augmenter d'un quart dans le courant de l'année 1896 (1).

La navigation fluviale sur l'Elbe a été également très active pendant toute l'année qui vient de s'écouler, et cependant à la suite de l'entente intervenue en 1895 les tarifs avaient été extrêmement réduits.

En 1895 le mouvement des navires a été sur l'Elbe supérieur (en amont de Hambourg), de 14,350 navires jaugeant 3,143,286 tonnes. Sur l'Elbe inférieure, le mouvement a été de 553 navires avec 214,586 tonnes de registre, chiffres supérieurs de 152 pour les navires, de 34,992 pour les tonnes de registre, aux chiffres de 1894.

Toutes ces augmentations viennent de navires allemands, car il y a peu de changements d'une année à l'autre en ce qui concerne le mouvement des navires étrangers. Le mouvement des importations britanniques dans le port de Hambourg accuse, même en ce moment, une légère diminution.

Si l'on étudie le mouvement des importations et des exportations, la progression n'est pas moins sensible : le tableau, de la page 216 permet de s'en rendre compte.

C'est surtout le mouvement des importations des pays autres que l'Europe qui s'est accru (cafés du Brésil et de Haïti, grains de la République Argentine ; jute et riz des Indes orientales; riz, cuivre et camphre du Japon). D'après les rapports des consuls d'Angleterre, la

---

(1) Les questions relatives aux subventions à accorder aux lignes de navigation ont fait dans le courant de 1896 l'objet de longs débats, débats provoqués surtout par le projet de loi ayant pour but de porter de 4,000,000 de marcs à 5,500,000, la subvention allouée par l'Empire à la Compagnie du Lloyd de l'Allemagne du Nord à Brême, et proposant en outre de proroger jusqu'en l'année 1912 la convention qui doit prendre fin en 1900. La Chambre de Commerce déclara que de tels subsides ne devaient être accordés qu'avec beaucoup de réserve et dans la mesure où ils ne paralysent pas l'esprit d'initiative.

A l'occasion de la grève des ouvriers du port de Hambourg, la *Börsen Halle* a montré d'ailleurs que l'industrie des armements était loin d'être aussi lucrative que les meneurs le prétendaient. Aussi faut-il admirer l'énergie et la persévérance des armateurs hambourgeois. Tous les ans de nouvelles inventions ont lieu, notamment dans le domaine des machines, et ce sont les navires à machines perfectionnées qui décident du prix des frets ; les autres sont dans l'alternative de rester au port ou de voyager à perte. Les négociants qui ne sont pas armateurs retirent naturellement de grands profits de l'abondance des navires et de la baisse des frets.

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	POIDS EN TONNES	VALEUR EN MILLIONS DE MARCS	POIDS EN TONNES	VALEUR EN MILLIONS DE MARCS
1870.....	1.904.643	849.107		
1880.....	4.3[illegible]0.0 3	1.687.449	2.870.744	1.579.364
1890.....	8.239.915	2.582.127	5.004.322	2.305.963
1892.....	8.554.837	2.606.695	5.179.660	2.313.721
1894.....	9.342.984	2.768.961	5.834.297	2 3[illegible]6.074
1895.....	9.726.934	2.860.998	6.053.027	2.631.217 (1)

progression pour ces pays de 1894 à 1895 a été de 4,446,981 tonnes, valant 5,289,450 livres sterling (2).

En ce qui concerne les exportations nous devons signaler surtout l'accroissement du mouvement des sucres. Du 1er janvier 1895 au 1er janvier 1896 le port de Hambourg a expédié 6,629,682 sacs, dont 1,188,675 à destination de l'Amérique du Nord ; semblable augmentation doit être également signalée au sujet de la bière. Il en a été exporté, en 1895, 555,000 gallons de plus qu'en 1894.

L'émigration est un des éléments de chargement des steamers hambourgeois. Le nombre des émigrants s'embarquant par ce port, qui avait diminué depuis 1892, s'accroît de nouveau ; le total en 1895 a été de 55,077, contre 38,827 en 1894 (3). Dans ces chiffres la Russie a fourni un large contingent: 19,461 contre 7.511 ; l'Allemagne même n'a fourni que 13,997. La plupart de ces émigrants se dirigent sur les États-Unis (85 %). Les autres vont au Brésil, au Chili ou en Afrique (pour ces trois directions il y a eu augmentation), au Canada et dans la République Argentine.

Le développement des transactions depuis vingt-cinq ans dans le port de Hambourg est une image de l'essor commercial qu'a pris l'Allemagne entière dans le même temps. De 1872 à 1895 l'exportation maritime du port de Hambourg a passé de :

(1) Il est d'ailleurs à remarquer que notre situation commerciale à Hambourg est en somme satisfaisante. Nos échanges avec ce port se chiffrent tous les ans par un excédent en notre faveur. C'est ainsi que 1893 donnait 62 millions ½ de francs pour nos importations, et 1894, 65 millions, contre 22 millions ½ et 17 millions d'exportations hambourgeoises à destination de la France. En 1895 la proportion nous a été encore plus favorable : 68 millions de francs pour notre importation et 20 millions pour les exportations. Ces heureux résultats sont malheureusement atténués par la diminution sensible de notre navigation.

(2) Le mouvement d'affaires avec le Levant, la Grèce, la Turquie, l'Asie-Mineure et l'Égypte a plus que triplé depuis 1889.

(3) En 1892 il y avait eu 108,820 émigrants, et 58,872 en 1893.

621,000,000 de kilogrammes, valant 516,000,000 de marcs à :
2,978,000.000 de kilogrammes, valant 1,337,000,000 de marcs.
Dans le même temps l'importation maritime a passé de :
2,138,000 de kilogrammes, valant 953,000,000 de marcs, à :
6,369,000 de kilogrammes, valant 1,661,000 de marcs.

Hambourg domine aujourd'hui comme place de commerce toute l'Allemagne, une partie de l'Autriche, les États scandinaves et tout le nord-ouest de la Russie (1).

Hambourg est, en particulier, un marché financier de premier ordre. Le tableau suivant donne une idée du mouvement d'affaires, en 1892, des banques les plus considérables de cette ville.

	MOUVEMENT D'AFFAIRES EN MILLIONS DE MARCS
Banque d'Empire	12.294
Norddeutsche Bank	12.739
Kommerz und Discontobank	7.481
Vereinsbank	8.262
Hamburger Filiale der deutschen Bank	8.031
Hypothekenbank	210
Wechslerbank	246
S. Pauli Kreditbank	74
Volksbank	303

Et le développement des Compagnies d'assurances n'est pas moins remarquable.

La création d'un instrument aussi puissant que le port de Hambourg mérite au plus haut point d'attirer notre attention ; il faudrait être aveugle pour ne point reconnaître que les Allemands ont fait de grands efforts, que nous avons beaucoup à apprendre d'eux, et que la condition de la victoire, c'est d'étudier les forces de son adversaire et de ne pas trop présumer des siennes.

Nos ports de commerce français voient le mouvement des affaires se ralentir ; ils sont infailliblement destinés à subir une décroissance rapide si notre industrie et notre commerce ne se développent pas eux-mêmes davantage.

En étudiant sur place, comme j'ai pu le faire à trois reprises, l'importance croissante du port de Hambourg, on est frappé des qualités d'énergie et d'initiative qui font des négociants allemands nos maîtres dans l'art de s'enrichir et d'enrichir leur pays. Je crois devoir aussi faire remarquer, qu'à peu d'exceptions près, les familles de l'aristocratie commerciale de Hambourg envoient leurs fils à l'é-

(1) Le commerce de Hambourg représente plus des 2/5 de tout le commerce maritime de l'Allemagne, et pour la valeur les 3/8 du commerce total.

tranger. Il y a là un sujet de comparaison pénible à faire avec la France, où nous voyons la plupart des fils de famille user dans de stériles jouissances cette puissance de vitalité qui pousse, jusque dans les pays les plus lointains, les enfants de négociants et d'armateurs hambourgeois, pourtant déjà riches à millions (1).

Si fiers que soient les Allemands de leurs succès commerciaux, ils ont le bon esprit et la sagesse de ne pas se laisser aller à une confiance exagérée et de ne pas s'endormir sur leurs lauriers. C'est ainsi qu'au banquet qui a eu lieu le 27 janvier, à Hambourg, en l'honneur de l'anniversaire de l'empereur Guillaume, le premier bourgmestre, M. Versmann, a prononcé des paroles qui méritent d'être rapportées. « Il ne faut pas, a-t-il dit, après s'être félicité du développement qu'a pris depuis quelques années le commerce de l'Allemagne, que l'opinion, qui trop longtemps a eu tendance à dénigrer la production allemande, tombe dans un excès contraire. Le rapide développement du commerce et de la navigation de Hambourg doit être envisagé à ce point de vue... La cause primordiale de la prospérité actuelle et son véritable ressort résident dans ce fait que la fondation de l'Empire a fait graduellement tomber les chaînes qui, pendant des siècles, entravaient le libre essor de la nation. Aujourd'hui, l'unité allemande nous permet de mettre à profit toute la puissance et toutes les ressources de l'Empire. »

Il ne suffit point de constater avec une tristesse découragée que la France reste stationnaire, il faut surtout ne pas oublier que les nations grandissent par leur propre énergie et par la mollesse de leurs adversaires. L'Allemagne a eu la bonne fortune de trouver cette double condition d'accroissement; elle en a profité. On ne doit, après tout, ni en être surpris ni la blâmer.

*
* *

Les armateurs du port de Hambourg viennent d'adresser une pétition au Reichstag pour lui demander de voter en faveur de l'augmentation des forces navales. Ils y ont joint un tableau comparatif de l'état de la marine marchande de l'Allemagne en 1873 et

---

(1) Signalons ici les remarquables dépôts d'échantillons pour l'exportation (*Exportmusterlager*) qui sont un des éléments de la richesse Hambourgeoise. Chacune de ces expositions permanentes forme un musée spécial constamment tenu à jour par les fabricants allemands et les exportateurs de Hambourg. On accorde à ces musées privés une valeur commerciale supérieure à celle que pourraient avoir des expositions générales créées par l'Etat ou par des municipalités et dirigées par des employés non directement intéressés. — Il y a, en outre, à Hambourg, depuis le mois de mai 1896, une *permanente Industrie und Export Ausstellung*.

1895, en indiquant quelle part le port de Hambourg avait prise au développement maritime du pays.

		VAPEURS		VOILIERS	
		Nombre de navires.	Tonnes de registre.	Nombre de navires.	Tonnes de registre.
1873		216	129.521	4.311	869.637
	Dont pour Hambourg	62	54.345	337	125.064
1895		1.043	893.046	2.622	660.856
	Dont pour Hambourg	358	466.881	431	193.945

Or, pendant la même période, l'essor de la marine marchande française a été le suivant :

1873.....	516	185.165	15.043	882.866
1895.....	1.212	500.568	14.386	386.510

C'est-à-dire qu'en 23 ans la progression a été pour l'Allemagne dans la proportion de 100 à 265, tandis que pour la France elle n'a été que de 100 à 132.

Pendant la même période les arrivages d'outre-mer à Hambourg ont été :

	1873		1895	
	Nombre de navires.	Tonnes de registre.	Nombre de navires.	Tonnes de registre.
Amérique.....	639	283.091	988	1.836.746
Afrique.....	29	8.822	162	225 253
Asie et Australie.....	94	52.795	236	463.437

Très intéressant aussi le rapport qui vient d'être publié par la ligue *Hamburg-Amerika*, la plus importante des compagnies de navigation hambourgeoises, qui fêtera, le 27 mai de cette année, son 50e anniversaire. Elle débuta avec un capital de 300,000 marcs et deux navires à voiles; elle a aujourd'hui 69 navires (dont 55 à vapeur) jaugeant 304.005 tonnes de registre (la Compagnie des Messageries Maritimes n'atteint encore que 220.000). Le capital-actions dépasse aujourd'hui 30 millions de marcs, et le dividende de cette année a été de 8 %.

Georges BLONDEL
Agrégé d'histoire et de géographie.
Professeur agrégé de droit à Lille.

LES TROUBLES DE LA FRONTIÈRE MAROCAINE

La situation est toujours aussi grave autour d'Oudjda, et les relations commerciales entre les tribus marocaines et les populations algériennes complètement interrompues.

L'Amel d'Oudjda, l'intermédiaire général du Gouvernement marocain près du Gouvernement français pour tout ce qui concerne la frontière occidentale de l'Algérie, a reçu sommation des Mehaia d'avoir à quitter la ville sous quatre jours.

L'Amel ne s'est pas rendu à cette injonction ; mais, comme la quantité de vivres qu'il a pu recevoir par l'intermédiaire du Gouvernement français est restreinte, comme les ressources qu'il a pu réunir dans la ville sont épuisées, les événements qui vont se décider prochainement peuvent être sérieux.

A l'heure actuelle, l'Amel est abandonné et cerné par toutes les tribus voisines, au point qu'il est forcé de faire passer par Tlemcen et Oran les demandes de secours qu'il adresse au Sultan. Il a contre lui toutes les tribus berbères des Beni Snassen qui habitent le massif montagneux situé entre la mer, la Moulouia, Oudjda et la frontière. A ces tribus, qui sont commandées par Cheikh ould el Habil, chef général des insurgés, se sont réunis les Angad, tribu arabe des environs immédiats d'Oudjda. Les Angad réclament leur chef, Bou Terfass, emprisonné par l'Amel et envoyé à Marrakesch par Melilla et Tanger. Ils sont actuellement commandés par Ould M'Ahmar qui, après avoir été mis en prison par l'Amel, fut mis en liberté par lui, qui espérait sa neutralité grâce à des cadeaux, chevaux, fusils, etc. : celui-ci, néanmoins, est aujourd'hui à la tête des Angad insoumis.

Enfin les Mehaia, sous le commandement d'El Hadj Saali, caïd dépossédé de cette tribu, aujourd'hui placée sous l'autorité directe de l'Amel. El Hadj Saali lutte pour reconquérir sa situation, aidé de son frère El Hadj Miloud, emprisonné dernièrement par l'Amel d'Oudjda, mis en liberté également grâce à des cadeaux, mais ayant pris parti, lui aussi, pour la cause des révoltés.

Les insurgés sont rentrés dans leurs lignes, attendant d'abord l'effet de leur sommation. On peut, d'une façon générale, chiffrer à 3.000 hommes les forces dont ils disposent, et les futurs engagements promettent d'être sérieux ; déjà, à l'escarmouche qui eut lieu

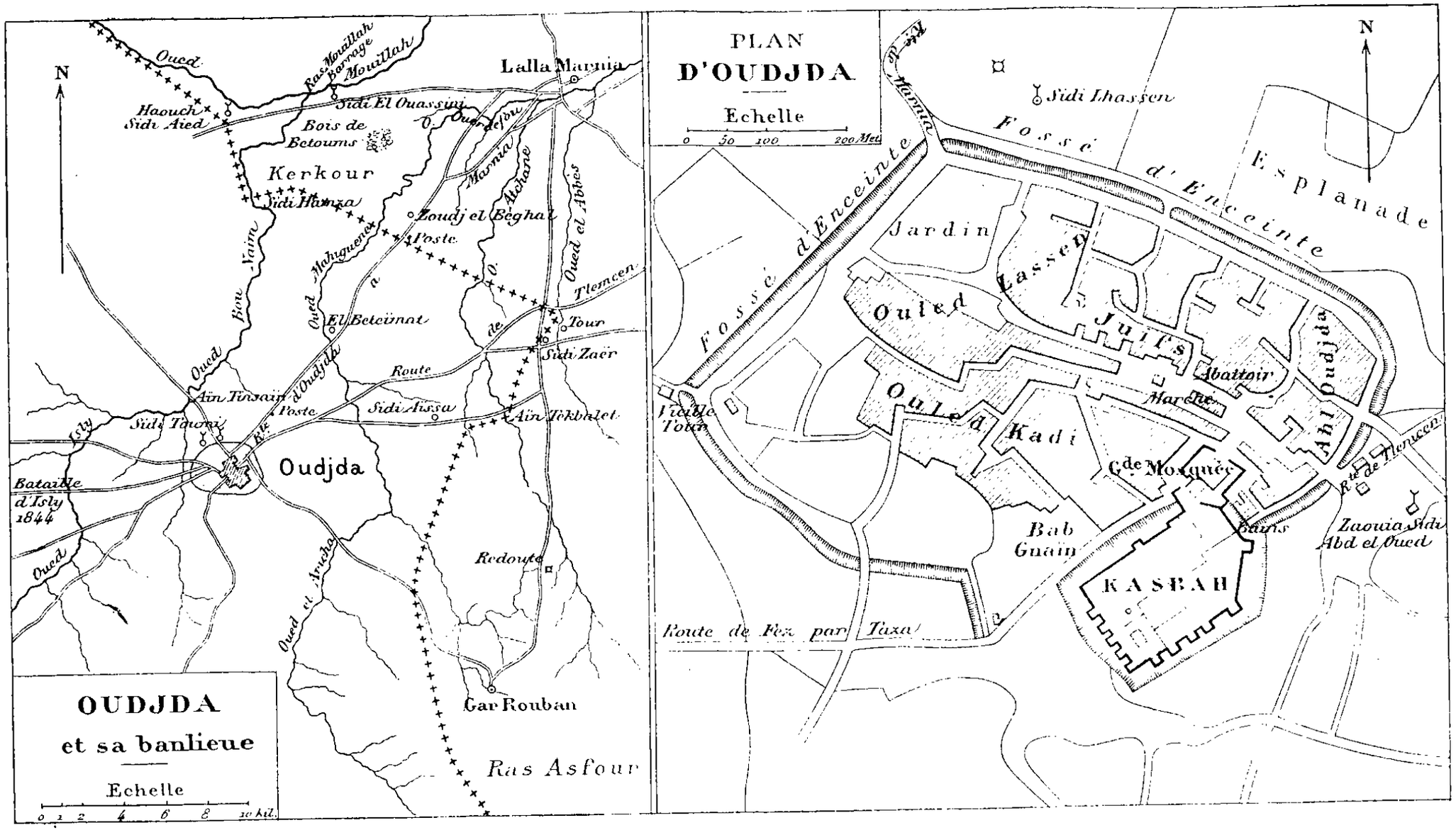
OUDJDA
et sa banlieue
Echelle
0 1 2 4 6 8 10 kil.
N
Oued
Haouch
Sidi Aied
Ras Mouillah
Barrage
Mouillah
Sidi El Ouassini
Bois de
Betoums
Kerkour
Sidi Hamza
Lalla Marnia
Marnia
Atchane
Zoudj el Beghal
Poste
Oued el Abbès
Tlemcen
Tour
Sidi Zaër
Oued Mahiguenez
Oued Bou Naim
El Beteïmat
Route
Aïn Tinsaïn
Poste
Sidi Aïssa
Aïn Tekbalet
Sidi Touni
Isly
Oudjda
Bataille
d'Isly
1844
Oued
Oued el Aricha
Redoute
Gar Rouban
Ras Asfour
PLAN
D'OUDJDA
Echelle
0 50 100 200 Met.
Sidi Lhassen
Fossé d'Enceinte
Esplanade
Jardin
Lassen
Ouled
Juifs
Abattoir
Marché
Ahl Oudjda
Ouled
Kadi
Gde Mosquée
Bab
Gnaïn
Bains
KASBAH
Zaouia Sidi
Abd el Oued
Vieille
Tour
Route de Fez par Taza

à la fin de février, l'Amel perdit un de ses officiers nommé Ben Younis, un soldat, et eut trois blessés; les insurgés, de leur côté, perdirent treize hommes.

Ces incidents démontrent une fois de plus le peu d'autorité du Sultan sur les tribus voisines de la frontière. Elle est nulle en dehors d'Oudjda, parfois chancelante à Figuig; elle s'exerce exclusivement sur les tribus du versant atlantique.

Cette autorité précaire est d'ailleurs compromise par les procédés administratifs du Gouvernement marocain.

Il est certain qu'une des causes de mécontentement a été ce fait bizarre du prélèvement sur les Beni Snassen, les Angad et les Mehaia, d'amendes destinées à nous rembourser des déprédations commises, sur notre frontière sud, par des tribus absolument indépendantes de l'autorité du Sultan, comme les Beni Guil ou les Oulad Djarir. Quelles que soient les qualités de l'Amel, faire payer aux tribus habituellement soumises le prix des déprédations commises par des tribus en état permanent de révolte, c'est un procédé qui donne plus qu'une apparence de justice aux réclamations des insurgés.

La conduite du gouvernement français, qui soutient l'Amel et lui fait passer des vivres, nous fait assumer vis-à-vis des indigènes une part de responsabilité dans ces incidents.

On a pu penser que la discorde qui a éclaté au camp des insurgés hâterait la soumission successive des dissidents ; effectivement un désaccord étant survenu entre El Hadj Saali et son frère El Hadj Miloud, les Mehaia se sont divisés en deux fractions qui se sont pillées réciproquement ; d'autre part, l'Amel a suscité également des querelles chez les Beni Snassen ; mais l'Amel n'est pas arrivé à bout de l'insurrection, qui l'emporte complètement. Le 9 avril, en effet, ses troupes maures qui bataillaient depuis le matin contre les tribus des Angad et des Mehaia ont été repoussées par celles-ci *sur le territoire français*, jusqu'au douar de Djeraba, à 1.500 mètres de Lalla Marnia : une véritable panique s'est produite à Lalla Marnia.

La 4e fraction des Beni Snassen, qui est celle des Beni Ourremech et qui penchait du côté des insurgés contre l'Amel d'Oudjda, vient, à la suite d'incessantes démarches et offres de la part de ce chef, de se ranger du côté de l'Amel. Les offres qui les ont fait changer d'avis, sont d'abord et naturellement d'importantes sommes à répartir entre les divers chefs de la tribu; l'Amel leur a aussi promis de faire remettre en liberté l'ancien caïd Hadj Mohamed ben Bachir El Yznasni. Ce dernier est interné selon les uns à Fez, selon les autres

à Marrakech. En outre, sa mise en liberté pèsera pour beaucoup dans le changement de front de cette tribu, qui vénère cet ancien chef, pour la libération duquel elle fera tout ce qu'il est en son pouvoir de faire.

Quant à l'Amel, toute sa politique se résume en propositions avantageuses faites à ses adversaires qu'il espère ramener à la raison moyennant finances, et proportionnées à la situation et à l'influence de celui qu'il veut abattre.

Les rares voyageurs qui arrivent d'Oudjda quittent cette ville la nuit seulement et en prenant mille et une précautions pour échapper aux pillards qui infestent toute la région frontière. Exception à

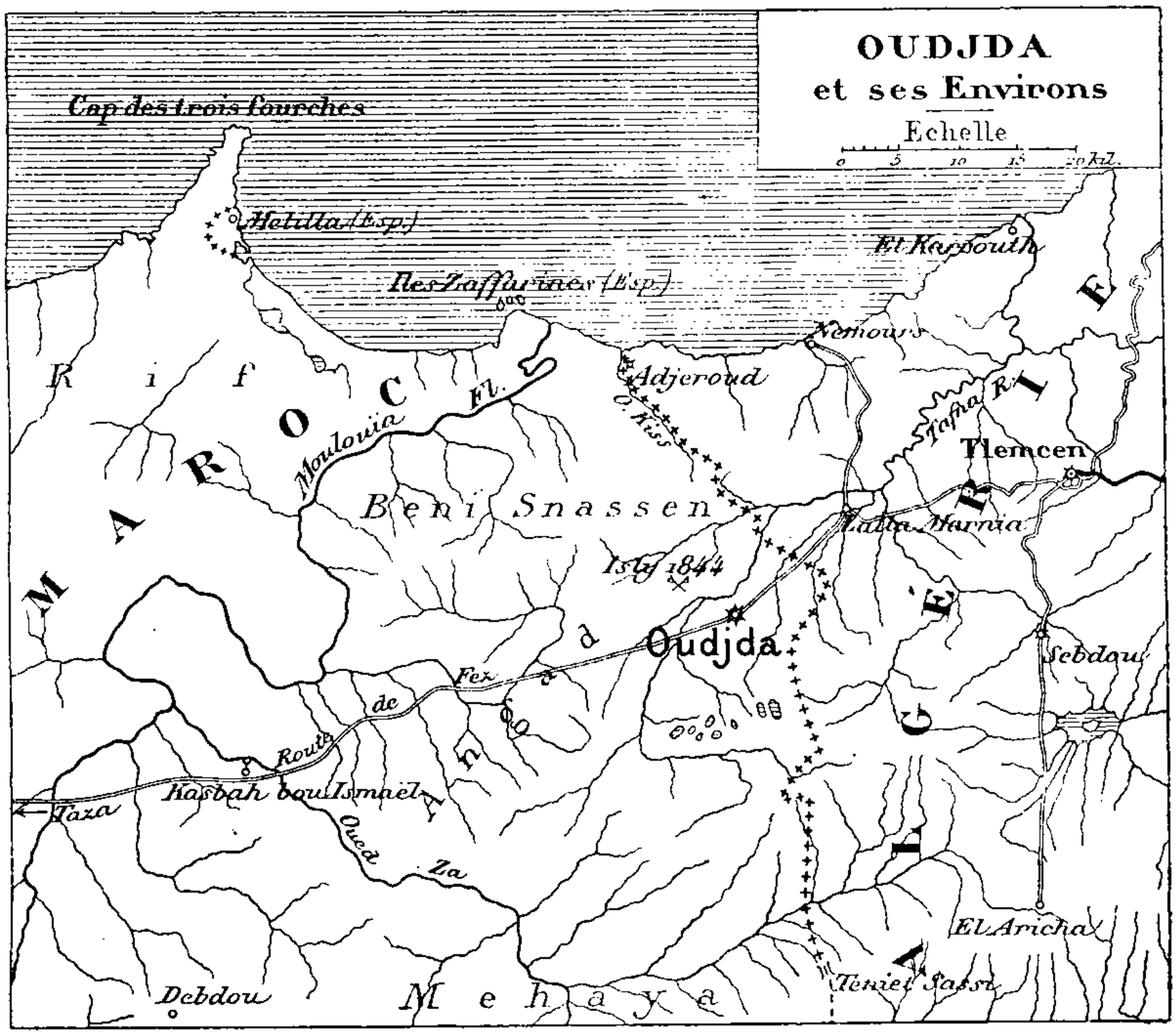

remarquer : les marabouts influents ou simplement connus circulent en toute liberté et sans crainte d'être attaqués. Le respect qu'ils inspirent est poussé si loin que des voyageurs, sous leur protection, peuvent également passer sans être même inquiétés.

Les émissaires de l'Amel ont si bien réussi dans leurs missions que les chefs des tribus belligérantes qui se tenaient sur la défensive, ont remis l'épée au fourreau en attendant un moment plus opportun. Ce qui est déjà un résultat fort appréciable obtenu par la politique de l'Amel.

Il est grand temps que notre gouvernement prenne les mesures que comporte cette situation : nos spahis sont toujours allés rétablir l'ordre dans les tribus de la frontière qui s'agitaient ; le Sultan du Maroc a, depuis 1845 et surtout depuis 1858, accepté cette manière de faire, beaucoup plus sûre, beaucoup plus expéditive que toutes les notes verbales transmises à Fez et bien moins coûteuse en résumé pour le Sultan. Puisque les tribus marocaines viennent se battre sur le territoire français, il est urgent d'affirmer notre politique sur cette frontière ; la France a, du reste, toujours agi ainsi, soit chez les tribus qui nous séparent de la Moulouia et jusqu'à l'Oued Guir.

MANDEVILLE.

QUELQUES MOTS SUR LES CULTURES COLONIALES

Dans un discours prononcé le jeudi 18 mars dernier devant le Sénat à propos de la discussion du budget des colonies, M. Richard Waddington a adressé de nombreuses critiques à l'administration des colonies, et s'est élevé avec juste raison contre l'augmentation croissante du budget des dépenses, particulièrement en ce qui concerne le Congo français.

Si nous applaudissons aux paroles de M. Waddington quand il signale les dépenses véritablement exagérées qui ont été ou qui se trouvent engagées au Congo, nous ne saurions protester avec trop d'énergie contre les paroles prononcées par l'orateur au sujet du service des cultures. « L'agent des cultures? — s'est écrié M. Waddington — je ne sais pas quel est son rôle ! Je ne sais pas si, comme tel fonctionnaire de la milice locale qui, sous une autre administration que celle de M. Lebon, je m'empresse de le dire, cumulait l'emploi de chef de la milice locale avec la résidence à Paris (*Rires*) ; je ne sais pas si cet agent demeure en France ; mais, je le répète, je crois peu à l'utilité de ce personnage. »

M. le ministre des colonies, en répondant à M. Waddington, a déclaré formellement que sur ce point particulier il était d'un sentiment tout à fait opposé à celui de l'honorable sénateur. « Je crois

que dans toutes nos colonies, a-t-il répondu, il y a grand intérêt à savoir quelles sont les cultures qui peuvent être implantées ou améliorées, etc. »

Avant de traiter d'une façon générale la question abordée par M. Waddington, disons tout de suite que l'orateur n'a pas été très heureusement inspiré en recherchant, par une comparaison ironique avec le chef de la milice, un succès de tribune vraiment trop facile. Nous lui procurerons peut-être l'occasion de regretter les paroles qu'il a prononcées en lui apprenant que le premier directeur du jardin d'essai de Libreville est mort à la peine et que le deuxième, le directeur actuel, qui compte plus de cinq années de bons services au Congo, est un ancien élève de l'École de Grignon, possédant les connaissances que nécessite son emploi et l'un des pupilles les plus dignes d'intérêt de la ville de Paris. Vraiment de tels serviteurs du pays méritent mieux que d'être comparés au chef de la milice dont parlait M. Waddington, et puisque l'honorable sénateur a cru devoir rappeler les noms d'un certain nombre de voyageurs dont les services, pour quelques-uns du moins, sont plus que problématiques, il me permettra de dire ici que les deux directeurs successifs du jardin d'essai de Libreville ont contribué pour une bonne part à l'établissement des quelques exploitations agricoles qui existent actuellement au Congo.

Mais il y a dans les paroles de M. Waddington autre chose qu'une critique particulière; nous y trouvons l'expression d'une tendance funeste à nos colonies. Beaucoup de nos compatriotes ne veulent voir dans les colonies qu'un débouché pour les produits de notre industrie et se soucient fort peu d'en faire des centres de production des matières premières dont nous avons besoin. La question des cultures coloniales se trouve chez nous au dernier plan; c'est contre cette tendance qu'on nous permettra de nous élever.

Oui, il faut que notre industrie métropolitaine puisse écouler dans nos colonies une partie de sa production; c'est là une nécessité qui n'a été contestée par personne; mais pour acheter ces marchandises, car on ne compte pas, je pense, les donner pour rien, les indigènes doivent d'abord se procurer de l'argent ou bien des produits du sol et de la chasse. Pour tous ceux qui n'ont jamais voyagé aux colonies et qui en parlent avec une assurance d'autant plus grande, les produits naturels du sol et ceux de la chasse paraissent inépuisables. Nous n'étonnerons aucune personne au courant des choses coloniales en avançant que c'est encore là une de ces idées fausses

que nos compatriotes vont puiser aux conférences enthousiastes des voyageurs à peine débarqués. Non, l'ivoire n'est pas inépuisable, les statistiques en font foi, et actuellement il faut aller le chercher dans l'intérieur des terres d'où il disparaîtra un jour; non, les plantes à gutta-percha et à caoutchouc qu'une végétation exubérante sème dans les forêts tropicales ne survivront pas longtemps à l'exploitation barbare dont elles sont l'objet; et d'ailleurs, quand la consommation augmente, il arrive un temps où la production naturelle est insuffisante. L'homme s'est borné tout d'abord à la cueillette avant de s'adonner à la culture; la vanille a été récoltée dans les bois avant d'être cultivée par les Mexicains.

Tant que cette production naturelle reste importante, le commerce d'échange peut s'établir dans une colonie et celle-ci constitue un débouché pour les produits de notre industrie. Au Congo, par exemple, on récoltait autrefois le caoutchouc à la côte et l'ivoire n'y était pas rare non plus; actuellement, la récolte du caoutchouc ne se fait plus que très loin dans l'intérieur, et l'ivoire est apporté d'une très grande distance; avec quoi les indigènes de la côte pourraient-ils donc payer nos marchandises européennes? Ils tirent leurs principales ressources des transports qu'ils effectuent pour le compte de l'administration et des commerçants; ils en tirent en outre des services qu'ils rendent aux Européens à titre de domestiques. Franchement, on conviendra que c'est insuffisant. L'État ne peut cependant pas entretenir dans nos colonies une armée de fonctionnaires uniquement dans le but de fournir aux indigènes les moyens d'acheter nos marchandises; ce serait là une forme un peu singulière de protectionnisme.

Un seul moyen se présente donc pour alimenter ce commerce d'échanges; ce moyen n'est autre que l'organisation des cultures. Si l'industrie anglaise trouve dans les colonies un débouché pour ses produits, c'est que, depuis longtemps, nos voisins ont compris qu'il fallait tirer des colonies les matières premières dont la métropole a besoin, pour y amener l'aisance nécessaire à l'écoulement des produits de l'industrie européenne. Et, c'est là, à notre sens du moins, l'unique formule de la colonisation.

Mais, pour organiser des cultures, il ne s'agit pas d'assurer la production rationnelle des plantes indigènes; il est nécessaire d'acclimater celles qui peuvent trouver dans telle ou telle colonie les conditions de sol et de température qui leur conviennent. Le cacaoyer, cultivé à l'origine au Mexique, se rencontre aujourd'hui non seule-

ment dans une grande partie de l'Amérique centrale, mais encore dans des pays où il était totalement inconnu, comme San Thomé, la côte occidentale d'Afrique, les Seychelles, Madagascar, Ceylan, Java, etc.; les cotons longue soie originaires des Antilles sont actuellement cultivés sur le littoral des États-Unis; l'Hevea du Brésil, qui fournit le caoutchouc de Para, le plus estimé de tous, fait depuis quinze ans l'objet de cultures suivies à Ceylan. Nous pourrions multiplier les exemples d'acclimatation de plantes dans divers pays.

A qui devons-nous surtout ces transports de plantes d'un pays dans un autre? aux Anglais et aux Hollandais qui professent pour les cultures coloniales l'intérêt le plus avisé et le plus méritoire. Il faut dire, d'ailleurs, que les Hollandais ont donné l'exemple et que depuis fort longtemps ils ont, en quelque sorte, monopolisé certaines cultures. Et dans cette dernière moitié de siècle, ils ont organisé à Java le magnifique établissement botanique de Buitenzorg, qui est actuellement le plus beau centre d'études de plantes tropicales. Tous les pays du monde, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, la Russie, l'Italie, les Etats-Unis, etc., ont envoyé des savants à Buitenzorg pour se livrer à l'étude de la flore tropicale et des cultures qu'on peut entreprendre; seule la France qui jette, on peut le dire, l'argent par les fenêtres dans ses entreprises coloniales, n'a pas jugé à propos d'envoyer un botaniste à Buitenzorg, et le directeur de cet établissement, le savant Dr Treub, membre associé de l'Académie des Sciences de Paris, nous en exprimait, l'an dernier, son étonnement et ses regrets.

Mais il attendra sans doute longtemps un botaniste français, si beaucoup de nos législateurs professent pour les cultures coloniales le dédain qu'on a vu s'étaler au Sénat, mais que ne partagent point nos voisins les Anglais. On a critiqué l'existence d'un jardin d'essai à Libreville et celle d'un emploi d'agent de cultures; nous pensons, pour notre compte, que c'est la création la plus utile du Congo français et nous sommes heureux d'en faire remonter l'honneur à l'initiative du Dr Ballay. Et qu'on veuille bien le remarquer, l'établissement de Libreville est l'unique station horticole et agricole de la Côte occidentale d'Afrique; un seul agent européen, ancien élève de l'École de Grignon, est affecté à ce service.

Veut-on savoir par contre quels sont les établissements similaires dans les colonies anglaises de la Côte occidentale d'Afrique? Le Bulletin de Kew (*Bulletin of Miscellaneous Information*) nous en donne l'énumération :

Sierra Leone.	Station botanique :	1	agent anglais.
Gold Coast (Côte-d'Or).	—	2	—
Lagos.	—	3	—
Niger (Old Calabar).	Jardin botanique	2	—

Les colonies anglaises de la Côte occidentale d'Afrique possèdent donc quatre stations botaniques confiées à huit agents anglais, et ces agents eux-mêmes sont presque tous d'anciens employés du jardin royal de Kew, où ils se sont familiarisés avec la flore tropicale et où ils reviennent, au bout de quelques années de séjour aux colonies, apporter le fruit de leurs observations.

Toutes les colonies anglaises possèdent un service de culture bien organisé et en même temps un service botanique souvent confondu avec le premier. L'Inde compte à elle seule 37 agents anglais chargés des études botaniques et de l'organisation des diverses cultures; trois de ces agents sont spécialement affectés aux cultures de Cinchona (Quinquina). Le nombre total des agents de culture dans les colonies anglaises s'élevait à 123 à la fin de l'année 1896. Or la France ne possède actuellement, dans ses colonies, que cinq ou six jardins qui sont plus spécialement des jardins d'agrément et qui n'ont souvent d'autre utilité que de fournir aux gouverneurs les légumes et les fleurs dont ils peuvent avoir besoin. Si ces quelques établissements mal organisés ne rendent que fort peu de services, il ne faut pas en rejeter la responsabilité sur les agents dévoués qui en ont la direction et auxquels on ne songe pas à donner d'autres aides que des indigènes; il faut surtout en faire remonter la cause au manque d'organisation générale. Il n'existe aucun lien officiel entre les jardins d'essai de nos colonies et le Jardin des plantes de Paris; d'autre part le Ministère des colonies ne possède aucun service spécialement compétent; les cultures et productions coloniales n'y comptent pour rien. Nous avons pour l'agriculture métropolitaine un ministère spécial chargé de défendre ses intérêts, et que les hasards de la politique viennent de mettre au premier rang; les Colonies françaises qui ne peuvent vivre et prospérer que par l'agriculture, les Colonies françaises qui représentent une surface exploitable considérable n'ont même pas, au Ministère des Colonies, le plus petit bureau agricole. Nos agents coloniaux fournissent volontiers des renseignements sur les productions agricoles des pays qu'ils administrent; mais faute d'un service chargé de concentrer ces renseignements et de les porter à la connaissance des intéressés, ils ne sont d'aucun effet au point de vue de la colonisation. Si on ne veut pas voir nos colonies com-

plètement envahies par les Anglais, les Allemands, les Portugais, etc., il est absolument nécessaire de les faire fructifier nous-mêmes par la culture. Nous ne produisons pas de coton, pas de jute; nos colonies nous fournissent la centième partie du café que nous consommons, et la vingt-cinquième partie du cacao qui est annuellement demandé par les usines françaises; et c'est au moment où s'affirme aussi nettement notre infériorité au point de vue de l'agriculture coloniale; c'est au moment où les Anglais, les Hollandais, les Allemands et les Belges concentrent leurs efforts sur l'exploitation agricole de leurs colonies, qu'un sénateur éclairé se demande quel service pourrait bien rendre un agent de cultures. Mais la devise des colonies devrait être au contraire : *Moins d'administrateurs, beaucoup plus d'agriculteurs.*

Henri LECOMTE
agrégé de l'Université, docteur ès sciences.

LA DÉFENSE DE L'ILE MAURICE

ET LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS A MADAGASCAR

Deux événements d'ordre très différent appellent aujourd'hui l'attention sur la défense de l'île Maurice : d'abord le crédit proposé par M. Allan à la Chambre des Communes pour la fortification de cette possession britannique, crédit repoussé, d'ailleurs avec raison, par le Parlement. Ensuite un incident curieux arrivé récemment dans l'océan Indien : le 15 janvier dernier le transport de guerre anglais, *Warren Hastings*, amenant de Bombay 1300 hommes destinés à renforcer la garnison de l'île Maurice échoua sur la côte de la Réunion, non loin de Saint-Philippe. Les gens du pays se portèrent immédiatement au secours des Anglais, les sauvèrent d'une mort certaine et leur procurèrent les moyens de passer à l'île de France (1).

A la fin de la première expédition de Madagascar en 1885, Maurice était déjà fortifiée. Les travaux militaires avaient été accomplis par des *civils*, sous la direction d'*ingénieurs* et non pas d'officiers du génie, comme pour détourner l'attention publique de cette question. — Avant l'ouverture du canal de Suez, la défense de l'île était assu-

(1) Fait relaté dans le *Vrai Péril*, article de M. F. de Mahy. *Evénement*, 23 mars 1897.

rée par deux régiments d'infanterie, de l'artillerie, du génie, sous le commandement d'un major général. Après on ne conserva que trois compagnies d'infanterie, 150 hommes d'artillerie et les cadres du génie, sous les ordres d'un colonel. L'ouverture du canal de Suez venait en effet de faire perdre à l'île son importance stratégique. « L'étoile de la mer des Indes » n'en était plus la clé. Cette réduction d'effectif avait d'ailleurs été sollicitée par le gouvernement de l'île. L'armement des forts et des batteries côtières fut renouvelé; les troupes renforcées et commandées par un général. Les Anglais introduisirent aussi des compagnies de cipayes — peu populaires dans l'île. Enfin ils y créèrent également une section de marins torpilleurs lascars (mahométans indiens), et construisirent des casernements bien compris dans la partie la plus saine de l'île, à Curepipe, d'où l'on peut rayonner rapidement sur toutes les parties de la côte.

L'île est d'ailleurs d'un abord difficile. Il n'y a que deux passages principaux. Avec les moyens rapides de communication et les canons à longue portée une tentative de débarquement serait une opération hasardeuse, contre laquelle les troupes et les fortifications actuelles seraient très suffisantes. — Il ne faut pas songer à un bombardement de Port-Louis, très bien défendu du côté de la mer par les forts George et William et dominé par une citadelle qui pourrait riposter avec avantage aux navires embossés dans la rade.

On pourrait objecter que les Anglais ont bien débarqué dans l'île Maurice, le 30 novembre 1810, mais ce débarquement s'est fait dans d'autres conditions. Les circonstances furent alors particulièrement favorables pour la flotte et l'armée anglaises. Le général Decaen, un des héros de Hohenlinden, gouverneur de l'île de France et des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance, faisait depuis sept ans dans l'océan Indien, à l'aide des corsaires, une croisière très habile et très meurtrière contre les Anglais, qui réussirent cependant à s'emparer de la Réunion et de Rodrigues. Réduit à ses seules forces, Decaen avait à peine un millier de soldats et quelques gardes nationaux, il se protégea du mieux qu'il put. Port-Louis (alors Port-Napoléon) et le Grand-Port n'étaient en état que de résister quelques heures à une attaque venant de terre. De la mer l'attaque était des plus difficiles. Decaen avait pris les meilleures dispositions. Les Anglais le savaient, du reste, car ils avaient échoué misérablement au combat du Grand-Port. — Mais par un beau temps le 30 novembre 1810, ils débarquèrent au nord de l'île, sur la côte du Mapon, par des fonds assez élevés, à un endroit considéré comme

impraticable pour une opération de ce genre. Leur expédition comprenait 90 vaisseaux de guerre et transports et environ 25.000 hommes de terre. Chacun fit son devoir. Les Mauriciens livrèrent deux sanglants combats aux Anglais. Il eût suffi d'un corps d'armée de 4000 hommes pour sauver les Mauriciens de la domination anglaise La mère-patrie n'avait pu l'envoyer. Aussi le 3 décembre 1810 Decaen dut accepter une capitulation très honorable, qui est la base et la garantie de certaines libertés dont jouissent toujours les Mauriciens devenus sujets britanniques.

Actuellement, il faudrait être maître de l'océan Indien et disposer de forces considérables pour tenter un débarquement à Maurice avec quelque chance de succès. Or, sans aucun risque, on s'emparerait de Maurice par un blocus rigoureux qui réduirait l'île à la famine : car de 75.000 habitants en 1818 sa population a passé à plus de 400.000. Toute résistance prolongée serait alors impossible. C'est là le point faible de la défense de Maurice et de nouvelles fortifications ne pourraient y remédier.

A l'heure présente l'Angleterre est encore la première puissance dans ces parages et n'a rien à redouter. Toutefois elle ne peut utiliser sa force maritime considérable contre Madagascar, parce qu'en cas de guerre elle aura suffisamment à faire pour maintenir l'ordre dans toutes ses possessions. Cependant pour assurer complètement notre puissance à Madagascar, il est nécessaire de créer à Diégo-Suarez des arsenaux et des établissements maritimes suffisants et surtout — dans la grande île — de bonnes voies de communication.

Le transport de la tonne coûte 12 et quelquefois 1400 francs de la côte à Tananarive ou à Fianarantsoa; on juge de la dépense qui résulte du ravitaillement du corps d'occupation; on voit quelle entrave rencontrera longtemps toute colonisation. La Chambre le comprendra peut-être un jour.

Un certain nombre de contingents militaires, fournis par la Réunion, auront dans quelques années passé sous les drapeaux. La France disposera alors à proximité de Madagascar d'un petit corps d'armée composé de soldats résistants, qui, avec l'aide d'auxiliaires indigènes, seront de force à faire respecter notre drapeau.

EMERAND SALAFFA et MARCEL RUEDEL.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

La politique étrangère est passée au second plan pendant cette quinzaine en France; rien de surprenant à cela. L'opinion subit accidentellement une dictature nouvelle; les hommes les plus probes, les plus indépendants, sont soucieux de voir que la lutte des partis est tellement aiguë, la surexcitation des esprits tellement grande que le moindre bruit calomnieux éclate aussitôt en infamantes accusations. Le dictateur du moment, c'est le juge d'instruction; il est au-dessus du garde des sceaux : il peut convoquer le garde des sceaux; il est inamovible et il est tout-puissant. Son pouvoir date de 1808, mais jamais il n'a paru plus redoutable qu'aujourd'hui, parce qu'il s'exerce sur les membres ou plutôt sur les débris d'un autre pouvoir, le pouvoir législatif; parce qu'il est irresponsable, bien que ses erreurs engendrent les calomnies, même le discrédit presque irrémédiable de ceux qu'elles ont touchés.

Le juge poursuit l'instruction de l'affaire du Panama : il aurait formulé devant une commission de la Chambre l'accusation, unique dans les annales judiciaires, de concussion contre un mort, contre un ancien président de la Chambre, avant même que l'instruction soit close. C'est un signe de l'état des esprits professionnellement impartiaux. Cela suffit à expliquer l'indifférence du moment pour les nouvelles de Crète ou de Thessalie.

Mais la Chambre a entendu le récit d'erreurs judiciaires lamentables, résultat certain du secret de l'instruction : un détenu est demeuré, par la volonté du juge, plusieurs mois au secret, et à l'audience le ministère public a spontanément abandonné la poursuite. Un autre détenu, homonyme d'un escroc arrêté sur la plainte du gouvernement suisse, est demeuré six jours dans sa prison, au secret, sans être même interrogé : il s'est pendu. Evidemment, on en arrivera prochainement à l'instruction contradictoire; on devra arriver aussi à la réparation pécuniaire par l'état de l'erreur judiciaire, et sans doute un jour on parlera de la responsabilité de la faute lourde même pour le magistrat.

A la frontière de Thessalie des événements nouveaux dont on ne

saurait dénier la gravité méritent pourtant de fixer l'attention. Fort heureusement les Turcs ne saisissent pas le prétexte qui leur est offert d'entrer en campagne? cela durera-t-il? n'attendent-ils point que leur patience en face des provocations de partisans grecs soit suffisamment admirée par l'Europe pour être plus tard invoquée, au moment du règlement définitif du conflit?

Le blocus effectif de la côte de la Crète dure depuis le dimanche 21 mars à 8 heures du matin : il n'a donné jusqu'ici aucun résultat : il ne saurait en donner tant que la ruine complète de l'île ne sera pas consommée, et on doit reconnaître que les puissances ne se hâtent pas de trouver la solution désirée. Les amiraux ont proclamé l'autonomie; ils n'ont pas encore donné un chef à cette île; qu'attendent-ils? Un chef musulman, il ne saurait en être question; un prince touchant de près ou de loin à la famille royale de Grèce devrait être indiqué. Qu'est-ce qu'un pays sans souverain, ni président, ni gouverneur? c'est un pays en état d'anarchie : les puissances conservent la Crète dans l'anarchie. Qu'on ne dise pas : il ne saurait en être autrement. Ce langage, qui a été celui de M. Visconti Venosta, ministre des affaires étrangères, devant le Parlement italien, le 10 avril, n'est pas exact. Que les puissances donnent à la Crète un souverain accepté de la majorité des citoyens et le problème de l'autonomie sera résolu. Il est d'autant plus urgent d'y pourvoir que l'agitation révolutionnaire grandit en Grèce : trois bandes armées fortes, dit-on, de 3,000 hommes, portant les insignes de la ligue nationale grecque, ont en effet pénétré le 9 avril, sous la conduite du fameux agitateur Amilcare Cipriani, sur le territoire turc entre Messovo et Diskala, au sud de Grevena. En Turquie et en Grèce considérera-t-on que ces bandes sont formées d' « aventuriers », de « bandits » ou bien de « volontaires » qui vont précéder les troupes régulières? Il est déplorable que les hésitations et, on doit le dire, les dissentiments de l'Europe empêchent de résoudre la question de Crète : seule une solution définitive peut encore prévenir une guerre imminente en Thessalie.

Un engagement sérieux se serait produit, au dire d'une dépêche de Constantinople datée, du 12 avril, du *New York Herald;* les troupes régulières grecques — et non plus des partisans — auraient attaqué les Turcs simultanément sur neuf points différents, mais après s'être avancés pendant quelques kilomètres elles auraient été cernées par les troupes turques qui auraient fait un grand nombre de prisonniers. La Porte paraîtrait décidée à faire occuper Larissa en attendant

l'évacuation de la Crète par les troupes grecques, dont elle s'est aperçue le 8 avril seulement en adressant une note à la Grèce.

A Entoto, capitale de l'Abyssinie, un concours de diplomatie est ouvert, que préside S. A. I. Menelik, tandis qu'il vient de faire publier en langue amara le texte du traité italo-abyssin par des journaux anglais et italiens; cette langue n'étant pas encore d'un usage courant, nous devons ajourner l'examen de ce texte, observant toutefois que le texte abyssin est singulièrement plus court que le texte italien qui doit en être la traduction, et la traduction rigoureuse si l'Italie veut éviter les conséquences douloureuses de l'interprétation erronée du traité d'Ucciali.

Si l'accueil que l'empereur d'Abyssinie réserve à la mission anglaise est encourageant, M. Rennel Rodd, son chef, présentera une nomination d'agent diplomatique qu'il porte avec lui.

Notre alliée la Russie est loin de se désintéresser de l'avenir de l'Abyssinie : le *Nouveau Temps* envisage comme très précieuse pour la Russie l'amitié de l'Abyssinie ; il demande la prompte nomination d'un agent diplomatique à Entoto.

Quant à la France, elle a des relations anciennes et excellentes avec la cour du Roi des Rois, et ses missionnaires laïques ne manquent pas en ce moment en Abyssinie; on souhaite qu'ils collaborent tous à notre crédit dans ce pays. L'envoyé de la Grande-Bretagne vient de perdre une partie des avantages que la haute taille de ses compagnons, ses riches cadeaux auraient pu lui assurer; en effet, une singulière menace a été formulée par un de ses amis et rapportée dans la correspondance de l'*Agence Havas* et dans le *Journal Egyptien* ; elle risque de détruire singulièrement la portée de ses négociations. Si l'empereur Ménélik n'est pas disposé à accepter les propositions du Gouvernement anglais, M. Rennel Rodd entamerait immédiatement des négociations avec le Ras Mangascia. Aussi Ménélik est prévenu : s'il n'accepte pas les propositions de M. Rennel Rodd et même « s'il ne facilite pas l'expédition anglaise le long du Nil », que l'Angleterre, toujours loyale, soufflera la révolte sur ses divers états : en vérité, voilà des indications de nature à satisfaire l'amour-propre du vainqueur d'Adoua.

Les affaires d'Orient continuent à absorber toutes les chroniques.

Dans la *Revue politique et parlementaire* M. de Pressensé constate le tort fait par la crise crétoise à la cause de l'Arménie. Celle-ci est en effet complètement perdue de vue par l'opinion. A ce sujet, « il

faut appeler l'attention du lecteur impartial sur l'une des contradictions les plus scandaleuses de ce zèle soi-disant humanitaire et libéral qui, après avoir gêné et calomnié l'action des puissances à l'égard de l'Arménie par ses exagérations systématiques, a soudain abandonné sa première clientèle et porté un coup irréparable à la cause des populations chrétiennes de l'Anatolie pour se précipiter dans un philhellénisme intransigeant ». Revenant sur la campagne menée ces temps derniers contre M. Hanotaux, il trouve qu'il y a une grande injustice « à prendre à partie le ministre des affaires étrangères de France et de chercher à rendre responsable des erreurs de tout le monde l'homme peut-être qui, dans le concert européen, en dépit des difficultés particulières de sa situation, a vu le plus clair, parlé le plus net, et le mieux démêlé les périls de l'avenir ». Adopter une autre politique est d'ailleurs difficile : car « il serait éminemment dangereux d'avoir à aborder les sérieuses responsabilités qui pourraient découler de l'explosion d'une grande guerre européenne avec l'état d'énervement d'une partie du public. »

M. Joubert, dans le *Correspondant*, met en lumière ce fragment de la note des puissances à la Grèce où l'annexion de la Crète est refusée « dans les conjonctures actuelles. » Il y a là une réserve diplomatique pour l'avenir qui mérite d'attirer l'attention et permet d'envisager le moment, peut-être rapproché, où par la force même des choses l'île sera réunie au royaume hellénique.

M. F. Charmes, dans la *Revue des Deux Mondes*, juge ainsi l'attitude de l'Europe. « Les puissances émues par les responsabilités qui pourraient retomber sur elles, sont d'accord pour faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers. » Le principe de la consultation des peuples appliqué à la Crète le séduit assez peu : car « on s'est servi de ce principe lorsqu'on l'a estimé utile, on l'a dédaigné et mis de côté lorsqu'on a cru plus court de s'en passer ou lorsqu'on a craint qu'il ne se tournât contre le but poursuivi ». D'ailleurs « notre politique aujourd'hui consiste à rester d'accord avec les autres puissances et plus particulièrement avec la Russie. A nous seuls nous ne pouvons rien, ou nous ne pouvons que peu de chose dans les affaires d'Orient », et la raison déterminante est qu' « il n'y a pas trois politiques en présence, il n'y en a que deux : ou le concert européen avec les obligations qu'il entraîne, avec les lenteurs qu'il impose, avec les difficultés qu'il accepte et qu'il essaie de résoudre ; ou l'isolement, avec la rhétorique pour consolation ou pour amusement. »

Sous le titre de « Notes sur le Livre jaune », la *Revue de Paris* contient un remarquable article de M. Lavisse.

C'est une comparaison serrée et impartiale entre le Livre bleu anglais et le Livre jaune français sur les affaires d'Orient. Elle montre par le rapprochement des dates et des faits combien la compilation diplomatique française est inférieure au document anglais et quelles lacunes singulières elle contient. Partisan de la politique ouverte M. Lavisse peut formuler ses affirmations sans ambages. Pour lui « le Livre jaune dissimule l'Arménie autant que possible, alors que, autant que possible, il masque et voile la Turquie. » La raison en est que, « au point de départ, à l'origine des erreurs et des fautes nous trouvons le dédain de l'affaire arménienne et l'invraisemblable préjugé turcophile que montrent et démontrent les lacunes même du Livre jaune ».

Madame Adam, dans la *Nouvelle Revue*, n'approuve pas davantage la politique de M. Hanotaux. Mais son procédé de discussion est très différent de celui employé par M. Lavisse. Au lieu de l'exposé froid, précis des documents, des textes et des faits, Madame Adam affirme surtout, parfois d'une façon très vive, les fautes qu'elle juge commises. Revenant à sa thèse favorite du peu de « russophilie » de M. Hanotaux, elle déclare : « On ne saurait trop le répéter, c'est la France, c'est le gouvernement français toujours teinté de ferrysme, qui a refusé de se lier davantage avec la Russie. » Quant à M. Hanotaux, « il ne s'est montré supérieur ni à l'avocat, ni au journaliste, ni au savant qui l'avaient précédé au quai d'Orsay. Héritier des traditions politiques de son ancien chef, M. Jules Ferry, M. Hanotaux ne rêve qu'un rapprochement avec l'Allemagne ; mais instruit par l'exemple de l'impopularité et par la chute de son maître, M. Hanotaux poursuit le même but plus adroitement en apparence. » Ces critiques demeurent isolées ; on ne saurait faire grief à un ministre d'assurer l'application de la doctrine de l'entente des Puissances exposée par lui à la Chambre et sanctionnée à deux reprises par le vote de la majorité.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La période d'attente qui vient de s'écouler, causée par les lenteurs, peut-être les désaccords de la diplomatie européenne, n'a provoqué

que peu de commentaires intéressants dans la presse étrangère. Ce sont toujours les mêmes opinions reproduites à satiété, les mêmes conseils, les mêmes inquiétudes : rien de nouveau, rien à signaler si ce n'est que l'attitude de l'Angleterre reste la principale préoccupation en Europe. Le passage en France de la reine Victoria et de lord Salisbury a naturellement été très commenté. Quelques articles sont intéressants à relever.

En Autriche le *Pester Lloyd* écrit :

L'Angleterre et la France semblent être en coquetterie. Déjà, la visite de lord Salisbury à M. Hanotaux sortait des habitudes des premiers ministres anglais, qui ne recherchent pas d'ordinaire le contact direct avec les hommes d'État étrangers. Et la rencontre de la reine Victoria avec M. Félix Faure, à Noisy-le-Sec, emprunte une importance spéciale au fait que c'est la première fois que la reine d'Angleterre a eu une entrevue avec un président de la République française. Il y a bien eu une rencontre en 1876 entre Mac-Mahon et la reine, mais celle-ci voyageait alors incognito sous le nom de comtesse de Kent. Quelques journaux français qui ne font pas grand cas de la coûteuse alliance russe, rappellent qu'en 1853 l'alliance anglo-française et la guerre de Crimée sortirent de l'entrevue entre la reine Victoria et Napoléon III. Mais cela n'a pas d'importance, car la plupart des journaux de Paris s'expriment avec une grande réserve au sujet de la rencontre entre lord Salisbury et M. Hanotaux. Ils admettent bien que l'entente anglo-française serait précieuse pour le maintien de la paix européenne, mais ils ne vont pas plus loin pour cette fois.

Et c'est assez compréhensible. On ne veut pas à Paris provoquer même l'ombre d'une méfiance à Saint-Pétersbourg, d'autant plus que, dans ces derniers temps, la presse russe ne s'est pas privée d'envoyer des flèches acérées à l'adresse de l'Angleterre. Entre la Russie et l'Angleterre une entente durable et loyale au sujet des affaires d'Orient ne saurait exister; pourquoi le cabinet de Paris entamerait-il avec celui de Saint-James des pourparlers pouvant éveiller la méfiance, alors que la question égyptienne erre comme une ombre autour de ces cabinets? Sans cette question, on pourrait imaginer une entente entre ces deux puissances sur toutes les affaires d'Orient. Mais, étant donné que le quai d'Orsay prend le mot d'ordre à Saint-Pétersbourg, il est difficile d'admettre que lord Salisbury et M. Hanotaux aient dépassé les limites d'un entretien purement théorique.

En Russie :

Les *Novosti* constatent que, depuis quelque temps, l'Angleterre paraît faire des efforts considérables pour gagner les bonnes grâces de la France. C'est ainsi qu'en se rendant récemment en France, la reine Victoria, pour la première fois depuis que la République existe en France, a voulu s'entretenir avec le Président. Dans certains organes de la presse étrangère on est allé à ce propos jusqu'à parler de la possibilité d'une alliance anglo-française, mais l'Angleterre ne poursuit que ses visées propres dans la question d'Orient. Les affaires de Crète l'intéressent peu, mais elle voudrait

bien conclure, sur ce terrain, un arrangement qui lui serait favorable, c'est-à-dire obtenir, par exemple, en échange de son consentement aux mesures proposées par l'Europe entière, le consentement de la Russie et de la France, au sujet de l'occupation de l'Égypte. L'Angleterre ne désire pas abandonner l'Égypte. Elle s'installe de jour en jour plus solidement dans ce pays. Mais elle voudrait que sa position dans la vallée du Nil fût légalisée, et les affaires de Crète paraissent aux yeux des politiciens de Londres offrir une occasion favorable dans cet ordre d'idées.

Les *Novosti* estiment que les hommes politiques français feront bien d'être sur leurs gardes. Pour la France la question égyptienne a incontestablement plus d'importance que celle de savoir entre les mains de qui restera non seulement la Crète, mais même Constantinople.

La France, tout comme la Russie, a été placée dans une position délicate par suite des tendances annexionnistes de la Grèce. Ces deux puissances se voient forcées de défendre une politique fondée sur l'observation fidèle des traités internationaux.

Mais ni la France ni la Russie ne sauraient aller dans cet ordre d'idées plus loin que ne leur permettent leurs intérêts propres. Elles agissent dans le but de maintenir la paix et elles ont le droit d'espérer que les autres puissances se laisseront guider par des considérations analogues. C'est pourquoi elles ne sauraient agréer une proposition de l'Angleterre tendant à sanctionner la situation qu'elle a prise en Égypte. Au point de vue des intérêts russes et français, il vaudrait mieux que l'Angleterre cessât de faire partie du concert européen que de lui sacrifier l'avenir de la Méditerranée.

Les *Novosti* croient qu'une alliance anglo-française serait une coalition contre nature. Cette alliance a existé au moment de la guerre de Crimée, mais elle n'a apporté à la France que des désappointements. La République, si elle a soin de ses intérêts dans la Méditerranée, ne saurait revenir à cette grosse erreur.

Les hommes qui dirigent les destinées de la France peuvent, cela va sans dire, désirer une amélioration de leurs rapports avec l'Angleterre ; mais, en ce qui concerne l'Égypte, ils ne sauraient avoir qu'un but, à savoir, obtenir l'évacuation de l'Égypte par les troupes anglaises. A ce point de vue, la Russie appuie sans réserve les efforts de la France, tout en étant, en ce qui la concerne, bien moins intéressée dans les affaires d'Égypte.

Le *Journal de Genève* confirme, dans une correspondance du 17 mars, ce que disaient les *Questions diplomatiques et coloniales* d'un rapprochement désiré par les hommes politiques anglais entre la Grande-Bretagne et la France.

On savait déjà dans les cercles où pénètrent plus ou moins les secrets de la diplomatie que l'attitude hostile de Guillaume II à l'égard de la Grèce et l'appui qu'elle avait trouvé auprès du czar, en dehors de l'étonnement qu'elle avait causé et des soupçons qu'elle avait fait naître, avait amené un échange de vues entre Londres et Paris et créé un état d'esprit se rapprochant très sensiblement de cette « entente cordiale » dont on poursuit la

résurrection, mais, après le langage que lord Salisbury a tenu à la Chambre des lords et où il s'en est rapporté aux déclarations de M. Hanotaux, ce secret devient de notoriété publique.

La presse française n'est pas aussi affirmative, et pour cause, mais on sait que le *Journal de Genève* reflète souvent une partie de l'opinion anglaise, de sorte qu'il est utile de tenir compte du désir, sinon de la réalité, qui s'y trouve indiqué.

* * *

La question du Niger préoccupe également la presse coloniale en Angleterre et en Allemagne.

En Angleterre la *Pall Mall Gazette* se montre vexée de notre établissement à Boussa ; elle compte sur la faiblesse habituelle aux ministres des Affaires étrangères français, quand une question coloniale est mal connue de l'opinion, pour abandonner le poste de Boussa comme on abandonna le poste d'Arenberg. Le raisonnement est simple : la question du Niger comporte la liberté de la navigation et l'occupation de certains territoires ; nous céderons à la rigueur sur le premier point, non sur le second.

D'autre part en Allemagne le protectorat établi par nous sur le Gourma a soulevé quelques protestations ; mais l'examen de la carte même de l'Afrique septentrionale établit que le Togoland ne saurait donner aucun droit à un pays qui en est absolument distinct, où nos explorateurs, et nos résidents ont organisé un protectorat. Nous apprenons du reste par des journaux allemands qu'une commission franco-allemande va être chargée de nos délimitations respectives.

Selon des nouvelles communiquées à la *Gazette de Cologne*, une mission française, sous les ordres du capitaine Molex, serait arrivée le 25 décembre dernier à Sansanné-Mango ; mais, y ayant trouvé un poste allemand régulièrement établi, cette mission rebroussa chemin dans la direction de Kabo.

Vers la même époque, une expédition anglaise dirigée par M. Stewart, résident à Coumassie, se serait emparée de Gambaga, où les Allemands avaient également établi un poste. Le docteur Grüner, chef de la station de Sansanné-Mango, après une protestation qui resta sans effet, convint avec M. Stewart que celui-ci continuerait à occuper Gambaga jusqu'à ce que le gouvernement anglais eût pris une décision à ce sujet.

La *Gazette de Cologne* exprime de nouveau l'espoir que, tant dans l'intérêt « des malheureux habitants du Soudan » que dans celui des trois puissances européennes, les négociations pour la délimitation rigoureuse de l'hinterland dans la boucle du Niger aboutissent aussitôt que possible.

Comme suite aux observations de la *Gazette de Cologne*, nous pouvons dire que l'information de la *Gazette de Francfort*, relative à la réunion

d'une commission franco-allemande pour le règlement des contestations des agents des deux nations dans la boucle du Niger, est aujourd'hui confirmée.

Les cabinets de Paris et de Berlin se sont mis d'accord pour nommer chacun deux commissaires chargés d'examiner la valeur des traités de protectorat conclus par leurs chefs d'exploration et pour fixer directement — si possible — la limite des sphères d'influence dans le hinterland des colonies du Dahomey et du Togoland.

Mais le *Temps* commente ainsi cette nouvelle :

Nous devons toutefois rectifier sur des points de détail l'information de la *Gazette de Cologne*. La mission du garde principal — et non capitaine — Molex à Sansanné-Mango avait pour but principal le second payement, au roi de ce pays, de la rente prévue par le traité de protectorat de 1895, et qui est destinée non seulement à marquer notre souveraineté sur le pays de Sansanné-Mango, mais aussi à donner à ce souverain la compensation des avantages qu'il doit donner à nos caravanes marchandes. Un premier payement a été fait à la fin de 1895. Le second a eu lieu dans les derniers jours de l'an dernier, suivant les stipulations du contrat dont le roi de Sansanné-Mango demande l'exécution intégrale.

Si M. Molex n'a pas fondé de poste à Sansanné-Mango, quels que fussent les droits qu'il pouvait avoir à faire valoir, c'est que le docteur Grüner était établi à demeure dans ce village et qu'il avait pour instructions essentielles de ne pas prendre à l'égard des missions allemandes une attitude qui pourrait être mal interprétée.

Au surplus, notre conduite, dans ces circonstances, a été identique a celle que le docteur Grüner lui-même a cru devoir prendre à l'égard de la mission anglaise venue de Coumassie à Gambaga. La sauvegarde des intérêts politiques considérables que nous avons dans la Boucle du Niger n'est pas, on le sait, exclusive d'une courtoisie que les Européens ont d'ailleurs intérêt à conserver dans leurs rapports réciproques, afin de maintenir leur autorité morale vis-à-vis des populations indigènes.

*
* *

La neutralité des petits États :

Sous ce titre, les *Petersbourgskia Viedomosti* ont publié un long article de M. Bjornstierne Bjoernson. Le célèbre écrivain norvégien commence par insister sur les dangers que courent les petits États dans la situation actuelle en Europe. Il affirme qu'en 1886, au moment où il était question d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie, le gouvernement britannique s'apprêtait à violer la neutralité des pays scandinaves, ce qui aurait à son tour amené l'intervention de la Russie. M. Bjoernson s'applique ensuite à démontrer que les petits États ont un droit à l'existence. Il cite à l'appui, parmi les événements récents, l'expédition de Nansen et le testament de Nobel, deux manifestations qui, par leur caractère grandiose, ont attiré l'attention du monde entier et dont les auteurs sont originaires de petits États. Et ce n'est pas là un pur hasard. Les grandes nations occupées de

« grande politique » ne peuvent pas se passer du concours de petits peuples dans le domaine social, littéraire, artistique, scientifique et industriel. La civilisation des peuples actuels est originaire de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Grèce et de la Palestine ; or, il ne faut pas oublier combien ces États étaient petits au moment même où ils donnaient à l'humanité le meilleur des fruits de leur génie.

Les républiques italiennes, la république des Pays-Bas, l'ancienne Angleterre qui était fort petite, certains pays allemands avant l'unification ont prouvé clairement qu'il n'est pas nécessaire qu'un peuple compte 40 millions d'individus pour contribuer à l'avancement de la civilisation.

Toutefois, M. Bjœrnsen estime que les petits États ne peuvent rendre des services qu'à condition de n'être pas menacés dans leur existence et de n'être pas obligés à des armements. C'est pourquoi l'auteur plaide en faveur de l'institution d'un tribunal d'arbitrage permanent, tribunal qui aurait le pouvoir de punir ceux qui se rendraient coupables d'une violation de la neutralité. Ce sont les petits États (le Danemark, la Suède, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse) qui devraient prendre l'initiative d'un projet de ce genre et demander la convocation d'un congrès au sujet de cette question. M. Bjœrnsen croit qu'une proposition de ce genre aurait des chances d'être agréée par les grandes puissances. On créerait ainsi, au milieu de l'Europe armée pour la guerre, des oasis de paix, ce qui serait avantageux pour les grandes puissances elles-mêmes.

Au Transvaal :

Pendant que l'Europe est tout entière absorbée par les événements de Crète et de Grèce, un gros orage se prépare au-dessus de l'Afrique du Sud, qui pourrait bien, si l'on n'y prend pas garde, troubler la paix générale.

Des armements considérables sont faits qui seraient inexplicables si on ne supposait pas, chez ceux qui les font, l'appréhension, sinon le projet, d'une guerre prochaine.

Les journaux venus par le dernier courrier signalent du côté des Boërs non pas des mouvements de troupes, mais des accumulations de matériel militaire.

Chaque semaine, pendant le mois de février, des armes, des munitions, des effets d'équipement et de campement ont été déchargés par les bateaux allemands de la ligne de Hambourg à Laurenço-Marquez et à Natal à destination du Transvaal. Le matériel est réparti sur quelques points, considérés comme points stratégiques, du territoire de la république, principalement sur la frontière occidentale qui sépare le Transvaal des États de la *Chartered*. Le *Volksteem*, journal officieux de Prétoria, affirme que le gouvernement boër dispose d'un arsenal suffisant pour armer 60,000 combattants.

Pendant que ces préparatifs se font ouvertement au Transvaal, les Anglais ne restent pas inactifs. D'après les journaux du Cap, le gouvernement

britannique disposerait en ce moment dans l'Afrique du Sud de la police à cheval de la *Chartered* et du 7e régiment de hussards qui est actuellement dans le Rhodésia ; à ces deux corps toujours mobilisés il convient d'ajouter : six bataillons d'infanterie, le 6e de hussards, le 7e de lanciers, trois compagnies d'artillerie, deux compagnies du génie et un nombreux personnel de santé et d'intendance qui sont actuellement au Cap et à Natal. Ces forces seraient tenues en état d'alerte continuelle, de manière à partir au premier signal.

On affirme qu'elles seraient sur le point d'être renforcées par le premier régiment « Irish Royal Rifles » qui, casernè à Aldershof, aurait reçu l'ordre de se tenir prêt à embarquer pour l'Afrique du Sud.

Enfin, ce qui n'est pas une information douteuse, c'est l'envoi effectué depuis quelques semaines dans différents ports de l'Afrique australe anglaise par les bateaux de la grande Compagnie *Castle Line* d'un grand matériel guerrier — armes, effets et munitions.

Au Parlement du Cap, un député de l'opposition, M. Veeber, a demandé que le gouvernement de la colonie informât le gouvernement impérial anglais que tout nouvel acte d'hostilité armée contre le Transvaal serait le signal de la guerre civile, aussitôt déchaînée dans toute l'Afrique du Sud.

Sans être pessimiste on peut trouver quelque sujet d'inquiétude dans ces préparatifs faits de divers côtés.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — EUROPE

France. — *Diminution de la natalité.* — Le *Journal officiel* du 15 mars 1897 contient un rapport sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895 (1), où sont énoncés des faits d'une très réelle gravité et qui contredisent certaines des conclusions formulées par le *Rapport relatif au recensement* publié dans le même journal deux mois auparavant (2). Il résulte de ce travail que la natalité fléchit en France d'année en année ; on avait, en 1893, enregistré 874.672 naissances ; on n'en a compté que 855.388 en 1894, soit 19.284 de moins que l'année précédente, et, en 1895, la diminution a été plus considérable encore : il ne s'est produit que 834.173 naissances, soit 21.215 unités de moins qu'en 1894, — et cela alors que la mortalité augmentait brusquement de 36.366 unités. Aussi, tandis qu'on avait pu en 1894 encore enregistrer un excédent de 39.768 nais-

(1) *Rapport au ministre du commerce, sur le mouvement de la population en France pendant l'année* 1895 (*Journal Officiel*, 15 mars 1897, p. 1563-1566).

(2) Cf. *Questions diplomatiques et coloniales*, 1er mars 1897, p. 45.

sances, a-t-on dû constater en 1895 que les décès l'avaient emporté de 17.815 unités sur les naissances.

Ce qui augmente encore la portée de ces pénibles constatations, ce sont les considérations et les chiffres insérés dans le *Rapport*, — fort bien fait, — du directeur de l'office du travail. La stagnation pour ainsi dire absolue du nombre des habitants de la France pendant la période quinquennale qui a séparé les deux derniers dénombrements (1891-1895) y est mise en pleine lumière, et il y est démontré, contrairement à ce que disait le rapport du 31 décembre dernier (1), qu'à l'immigration des étrangers est due uniquement l'augmentation du chiffre de la population constatée par le recensement de 1896. Tandis que le nombre des mariages diminue (286.662 en 1894, — 282.918 en 1895), celui des divorces augmente (de 4.277 en 1885, il s'est élevé à 6.419 en 1894, à 6.743 en 1895). Le même rapport démontre enfin que la diminution des naissances est générale en France ; dans neuf départements seuls, il y a eu excédent en 1895, année néfaste où le taux de la natalité est le plus bas qu'on ait enregistré depuis 1871, soit 21.4 pour 1.000, c'est-à-dire le même qu'au lendemain de la funeste guerre franco-allemande.

Ces chiffres attristants, M. Jacques Bertillon estime que les statistiques futures ne pourront guère que les aggraver. Économistes et statisticiens avaient commencé à s'en préoccuper avant même leur publication (2) ; depuis, le cri d'alarme est général. M. Paul Leroy-Beaulieu dans le *Journal des Débats* et dans l'*Économiste Français*, M. Jacques Bertillon dans le *Temps*, ont cherché les moyens de combattre cette diminution de la natalité. M. Leroy-Beaulieu déclare ne pas trouver de vrai remède ; il préconise la diminution de la mortalité (car en France la mortalité est « forte, très forte, encore aggravée depuis cinq ou six ans ; avec une bonne hygiène et un bon régime on pourrait épargner à la France 80.000 à 90.000 décès par an ») et l'accroissement des naturalisations comme susceptibles de donner « avec du temps et de la méthode... des résultats sérieux ». Quant aux efforts artificiels, aux encouragements officiels, M. Paul Leroy-Beaulieu n'y croit pas. « A vrai dire, conclut-il, pour relever la natalité, il faudrait rétablir l'ancien état d'âme qui, de plus en plus, dis-

(1) P. 85 : « L'accroissement de la population totale, qui est de 175.027 individus, porte exclusivement sur l'élément français, puisque la population étrangère, loin de croître pendant la même période quinquennale, a diminué. »

(2) La Société d'Économie politique a étudié la question dès le 5 janvier 1897 (*Économiste Français*, 23 janvier, p. 105-108). — Cf. une lettre de M. Juglar dans le même journal, 13 février, p. 209, et aussi *ibid.*, 27 mars, p. 466.

paraît (1). » — M. Jacques Bertillon, pour sa part, constate que « la mortalité française est la plus favorable qu'il y ait sous la même latitude; il faudrait une espèce de prodige social pour la faire baisser d'un ou deux points ». Pour remédier à la diminution de la natalité, il fait appel aux pouvoirs publics, met en cause les lois successorales, mais reconnaît, lui aussi, que les réformes préconisées par lui « ne peuvent guère avoir qu'un effet moral... peut-être insuffisant à rendre à la France une natalité normale. Il faut, conclut-il avec justesse, sacrifier noblement les idées théoriques, les préférences personnelles que l'on peut avoir pour ne penser qu'à la France, car son existence est menacée (2).

Russie. — *Importance réelle des importations françaises.* — Selon M. A. Raffalovich (3), le commerce de la France avec la Russie est beaucoup plus considérable que ne l'indiquent les chiffres de l'administration française. Celle-ci ne tient compte que des expéditions directes à destination de la Russie et ignore celles qui, pour passer par l'intermédiaire de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne ou de l'Angleterre (*viâ* Hull), n'en ont pas moins la Russie pour destination finale; la douane russe, au contraire, qui contrôle minutieusement les provenances des marchandises entrant dans l'empire, fournit sur les importations de France en Russie des données beaucoup plus exactes. Le tableau comparatif suivant en fournit la preuve :

	Douanes françaises.	Douanes russes.
Années 1890	16.000.000 fr.	45.000.000 fr.
— 1891	13.000.000 »	44.000.000 »
— 1892	12.000.000 »	49.000.000 »
— 1893	21.000.000 »	74.000.000 »
— 1894	23.000.000	75.000.000 »

Aussi faut-il, pour l'étude des relations commerciales des deux pays, contrôler les données françaises par les données russes. Des deux côtés d'ailleurs apparaît avec la même évidence la marche ascendante des importations françaises en Russie, mais les chiffres de la douane russe mettent beaucoup mieux en lumière la réelle et sérieuse importance des envois faits par le commerce de notre pays au grand empire oriental de l'Europe.

---

(1) *La population en France* (*Débats*, 18 mars 1897). — *De la décroissance de la population en France et des moyens de la prévenir* (*Économiste Français*, 20 mars 1897, p. 357-359; 27 mars, p. 393-395).

(2) *La dépopulation de la France* (*Temps*, 26 février et 17 mars).

(3) *Le commerce de la Russie et de la France* (*Temps*, 3 avril 1897).

II. — AFRIQUE

Tunisie. — *Suppression de la poste italienne.* — Depuis le 1er mars dernier, la poste italienne qui fonctionnait à Tunis, à La Goulette et à Sousse, a été supprimée, et ses services ont été remis à l'administration des Postes de la Régence. Depuis l'établissement en Tunisie d'une administration postale régulière, cette institution n'avait plus sa raison d'être, mais elle donnait certains avantages aux colons italiens, recevait lettres, journaux, colis postaux par l'Italie d'après le tarif intérieur de la péninsule, possédait ses employés, ses distributeurs en tenue, sa caisse d'épargne dépendante de la caisse d'épargne postale italienne. Il y avait donc là, en quelque sorte, un privilège dont la suppression, admise en principe lors de la discussion des conventions de septembre 1896, a été retardée, pour ménager l'amour-propre de l'Italie, jusqu'au 1er mars 1897. Aujourd'hui, cette suppression est un fait accompli, mais le gouvernement de la Régence, pour faciliter la transition, a consenti, à titre gracieux et temporaire, l'application du tarif intérieur italien dans les transactions postales, sauf en ce qui concerne les envois d'argent et les colis postaux (1).

Sénégal. — *Décroissance des exportations.* — Il s'est produit brusquement dans l'exportation des produits du Sénégal depuis 1892, une décroissance très considérable que le directeur de l'intérieur, à la séance d'ouverture de la dernière session du Conseil général, constatait avec regret. Alors en effet que ces produits représentaient en 1892 une valeur de 21.152 339 francs à l'exportation, ils ne représentaient

en 1893 que 18.650.473 francs
en 1894 que 15.271.516 francs
en 1895 que 10.913.742 francs; on peut enfin

évaluer à un peu plus de 10 millions de francs seulement les produits exportés de la colonie en 1896 (2).

Égypte. — *Mouvement du port d'Alexandrie en* 1895. — On a compté dans le port d'Alexandrie, à l'entrée et à la sortie, en l'année 1895, un total de 4.732 navires, jaugeant 4.411.631 tonnes, ce qui constitue une diminution de 40 navires et de 11.400 tonnes sur l'année précédente 1894. La progression, comparée aux chiffres de l'année 1890, n'en est pas moins considérable; alors en effet, à cette date, qu'il y avait eu dans le port d'Alexandrie

---

(1) Communication de M. B., correspondant spécial à la Revue.
(2) *Bull. Comité Afr. Franc.*, janvier 1897, p. 16.

2.279 vapeurs jaugeant 3.025.091 tonnes,
et 1.760 voiliers jaugeant 217.000 tonnes,

le chiffre total donné plus haut pour 1895 se décompose en

2.794 vapeurs jaugeant 4.148.554 tounes
et 1.938 volliers jaugeant 263.000 tonnes (1).

Ethiopie. — *Renseignements économiques.* — Une notice de M. H. Clochette, publiée récemment dans les *Bulletins* des deux Sociétés de géographie de Paris (2), fournit de précieux renseignements sur les ressources économiques de l'Empire de Ménélik. Des gisements d'or, de cuivre, de fer, de sel gemme, d'amiante, voilà (avec l'argile, commune dans le pays, et, en beaucoup de gites, très pure) les principales richesses minéralogiques de l'Ethiopie. Le pays est fertile et produit, sur les plateaux de moyenne altitude, l'orge, le blé, le maïs, le mil, le sorgho, la pomme de terre, le café, la canne à sucre, le lin, ainsi que diverses plantes oléagineuses, tinctoriales et médicinales. Il convient d'y ajouter, dans ses vastes forêts, le citronnier, l'oranger et des essences susceptibles d'être utilisées de façon multiple. Enfin les animaux domestiques sont nombreux, et certains d'entre eux constituent une véritable richesse pour le pays, l'abeille surtout, qui donne le miel avec lequel est préparée la boisson ordinaire des Abyssins, l'hydromel, — et la cire.

Les principaux articles d'exportation sont le café, l'or, l'ivoire, la civette, les peaux, les gommes, la cire, le kousso (dont les fleurs sont un des meilleurs ténifuges connus), et diverses plantes médicinales et tinctoriales. Quant aux importations, elles consistent en cotonnades, soieries, draps, tapis, quincaillerie, coutellerie, armes à feu, munitions et outillages.

Tels sont les renseignements les plus récents publiés en France sur l'Ethiopie, à laquelle le commerce français possède, par Djibouti, une voie d'accès direct, que suit déjà jusqu'à Harrar, qui est le point de transit de tout le commerce des provinces méridionales de l'Empire (3), et jusqu'à Addis-Ababa, la capitale, un service postal organisé récemment par la colonie française d'Obock et l'administration éthiopienne.

III. — ASIE.

Birmanie. — *Progrès du commerce.* — Pendant les trois années de

(1) *Bull. Soc. Géog.*, de Lille 1897, n° 2, p. 154.
(2) *Soc. de Géog., c. r. des séances*, 1897, n°s 4, 5, p. 80-83. — *Bull. Soc. Géog. Comm. de Paris*, 1897, n°s 1, 2, p. 64-66.
(3) Un seul chiffre économique se trouve dans la notice que nous analysons ici; il est relatif au commerce du Harrar, qui est actuellement, au total, de 35 millions de francs et va se développant d'année en année.

1893-4, 1894-5, 1895-6, le commerce de la Birmanie a réalisé de réels progrès sur les chiffres qu'il avait atteints pendant la période triennale antérieure (du 1er avril 1890 au 31 mars 1893). Au cours de cette période, les chiffres réalisés avaient été :

aux importations.....	23.302.521	roupies
aux exportations.....	14.216.041	—

pendant la dernière période,

les importations se sont élevées à	36.265.513	roupies,
les exportations — —	26.386.447	— .

C'est avec la Chine occidentale, avec les Etats Shans du nord, mais plus encore avec les Etats Shans du sud que les transactions de la Birmanie se sont accrues ; elles ont subi d'autre part, du côté du Siam, une augmentation de 23.72 % pendant la dernière période triennale, augmentation qui date de l'année 1893-94 (1).

Turquie d'Asie. — *Le commerce des draps à Smyrne.* — D'une enquête faite par M. Ed. Briata sur le commerce de la draperie et des tissus de laine à Smyrne (2), il résulte que l'importation des draperies s'y décompose de la manière suivante :

Draperie	anglaise.....	50 %
—	allemande.....	20 %
—	belge.....	20 %
—	française.....	10 %

Les commerçants allemands, qui imitent les draperies françaises et qui vendent les produits de leurs fabriques beaucoup moins cher que les produits similaires français, commencent à faire concurrence à nos nationaux pour les tissus dont Roubaix et Reims avaient jusqu'à présent le monopole sur le marché de Smyrne ; et si, à conditions et à prix égaux, on accorde toujours aux produits français la préférence, le danger n'en est pas moins sérieux pour nos commerçants, beaucoup moins faciles pour les questions d'échéance et de crédit. En ce qui concerne les cotonnades, les Anglais sont les grands fournisseurs du marché de Smyrne ; mais les Italiens sont entrés récemment en lutte avec eux sur ce terrain et parfois, dès maintenant, avec succès.

Empire Chinois. — *Progrès du commerce japonais.* — Les Allemands ont réalisé et réalisent encore sur les autres peuples de l'Europe, sur le terrain commercial, des conquêtes importantes. Il est des points, cependant, où ils commencent à être battus par de nouveaux rivaux ;

(1) *R. Coloniale*, 14 janvier 1897, p. 8.
(2) *Monileur officiel du Commerce*, 1er avril 1897, p. 398-399.

la Chine est un de ces points, et les Japonais sont de ce côté les concurrents heureux des Allemands. Une des lettres récentes de M. Marcel Monnier 1 constate que « l'Allemagne est dépossédée du marché chinois par le Japon », qui y importe jusqu'à certains articles d'habillement, entre autres les caleçons et les chaussettes. Elle montre aussi avec quel soin les Japonais étudient le pays, où ils introduisent des produits fabriqués chez eux à un bon marché étonnant : une mission composée d'une douzaine de commerçants s'est rendue au Ssé-Tchouen, et le consul général du Japon à Shanghaï a été faire un voyage d'études sur le haut Yang-tsé-Kiang. Ainsi les Japonais tiennent à ne se laisser distancer de ce côté par aucune puissance européenne ; avec une main-d'œuvre dont le prix n'est guère plus élevé que dans le Céleste Empire, ils sont sûrs d'éliminer rapidement toute concurrence venue de l'Occident.

IV. — OCÉANIE.

Colonies Anglaises. — *Commerce de l'Australasie en* 1894 *et en* 1895. — D'un tableau publié par la *Revue coloniale* (2), résumant la valeur des importations et des exportations de l'Australie, de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande pour les années 1894 et 1895, il ressort que :

les importations ont été de	50.763.776	l. st. en 1895	contre	48.817.685	en 1894
les exportations	— —	64.069.981	—	—	62.900.933 —

Ainsi s'accentue chaque jour davantage un mouvement ascendant qui est encore loin d'avoir atteint son apogée.

V. — AMÉRIQUE

Dominion canadien. — *Production de la houille en* 1895. — Les mines de houille du Dominion canadien ont fourni à la consommation industrielle, en 1895, un stock de 3.440.400 tonnes, soit plus du quart de la consommation totale des colonies britanniques (11.387.000 tonnes) (3). — Cette production ne peut qu'augmenter d'autant plus qu'on a récemment découvert dans une île géographiquement sinon politiquement dépendante du Dominion, à Terre-Neuve, auprès du cap Ray, un gisement important de charbon, appelé à faciliter l'approvisionnement des steamers dans le golfe du Saint-Laurent (4).

---

(1) *Le tour d'Asie : Chung-King* (*Temps*, 22 mars 1897).

(2) Annexe du *Moniteur officiel du commerce*, 21 janvier 1897, p. 12. — C'est aux numéros de cette revue qu'il convient de rapporter toutes les indications données dans les précédents *Renseignements économiques* comme tirées du *Bulletin du commerce extérieur*.

(3) *Economiste Français*, 30 janvier 1897, p. 140.

(4) *Quinzaine coloniale*, 10 janvier 1897, p. 21.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

MARS

Allemagne. — 3 *mars*. — La Commission du budget du Reichstag commence la discussion du budget de la marine. L'amiral Hollmann remet un mémoire relatif à des crédits considérables nécessaires pour la marine allemande. Ces déclarations produisent une vive émotion.

8 *mars*. — Le prince de Hohenlohe déclare à la Commission du budget que les documents réunis le 5 mars ne constituent pas un nouveau projet de gouvernement.

11 *mars*. — Le *Vorwaerts* publie un article de Liebknecht sur la question d'Orient, dans lequel le socialiste allemand refuse absolument ses sympathies à la Crète.

13 *mars*. — La Commission du budget de Reichstag refuse les crédits demandés par le Gouvernement pour la construction de nouveaux bâtiments de guerre.

14 *mars*. — La *Gazette nationale* annonce que l'amiral Hollmann, secrétaire d'État pour la marine, a démissionné après la séance de la Commission du budget.

16 *mars*. — On annonce que l'empereur a refusé d'accepter la démission de l'amiral Hollmann.

18 *mars*. — Le Reichstag commence la discussion du budget de la marine.

20 *mars*. — Le Reichstag repousse la plupart des crédits nouveau demandés par le Gouvernement.

22 *mars*. — Célébration du centenaire de l'empereur Guillaume Ier.

26 *mars*. — Interdiction de la publication de la *Gazette de Colmar* et du *Volksblatt de Mulhouse*.

27 *mars*. — Le Reichstag repousse définitivement les crédits pour les deux croiseurs.

31 *mars*. — Le contre-amiral Tirpitz, chef de la division des croiseurs, est chargé de représenter le secrétaire d'Etat à la marine, l'amiral Hollmann, auquel un congé est accordé.

Angleterre. — 1er *mars*. — Publication du Livre bleu relatif aux affaires de Crète jusqu'en septembre 1896.

2 *mars*. — Chambre des Lords et Chambre des Communes. Lord Salisbury et M. Balfour annoncent que les puissances se sont unanimement ralliées à la proposition anglaise concernant l'autonomie de la Crète.

4 *mars*. — Une centaine de députés radicaux envoient un télégramme de sympathie au roi de Grèce.

Un meeting de protestation a lieu à Londres contre l'attitude du gouvernement anglais dans les affaires crétoises.

5 *mars*. — Interpellation à la Chambre des Communes, au sujet des télégrammes des députés radicaux. Déclaration de MM. Balfour. Curzon et Goschen.

Les journaux annoncent que le roi de Siam viendra passer une année à Londres pour étudier la vie anglaise.

7 *mars*. — Grande manifestation à Hyde-Park en faveur de la Grèce.

9 *mars*. — Chambre des Communes. M. Curzon dit qu'il adressera à la France des représentations concernant la situation faite aux nationaux et aux missions britanniques à Madagascar.

11 *mars*. — Une note communiquée aux journaux expose la cause de ces représentations.

Grand meeting philhelléniste à Londres sous la présidence du duc de Westminster. La formation d'un nouveau comité grec est décidée.

12 *mars*. — Publication d'un Livre Bleu sur les affaires de Crète.

14 *mars*. — Meeting philhelléniste à Trafalgar square. Une délégation est envoyée à Lord Salisbury qui refuse de la recevoir.

16 *mars*. — Chambre des Lords. Répondant à une question de Lord Kimberley, Lord Salisbury déclare que sur la question crétoise il n'a rien de mieux à dire que de renvoyer la Chambre aux admirables discours de MM. Méline et Hanotaux.

600 hommes actuellement à Malte reçoivent l'ordre de partir pour Candie.

17 *mars*. — Discours de sir W. Harcourt à Norwich sur les affaires de Crète. Sir W. Harcourt proteste vivement contre la politique du gouvernement.

18 *mars*. — Chambre des Communes. M. Curzon affirme le maintien absolu du concert européen. Il déclare impossible de fixer une date probable de la présentation du projet de réformes à la Porte. Les puissances étudient encore ce projet.

Brochure de M. Gladstone sur les affaires de Crète ; la brochure conclut au rattachement de la Crète à la Grèce.

19 *mars*. — Chambre des Lords. Important discours de Lord Salisbury. Le gouvernement anglais reste absolument d'accord avec le concert européen pour prendre des mesures coercitives contre la Grèce.

20 *mars*. — La *Gazette officielle* publie la notification du blocus de la Crète.

23 *mars*. — Chambre des Communes. Discussion sur Madagascar et l'exil de la reine Ranavalo. M. Curzon rappelle que le gouvernement britannique a adressé des représentations à la France.

25 *mars*. — Départ de Lord Salisbury pour Paris où il rencontre M. Hanotaux.

26 *mars*. — Déposition de M. Chamberlain à la Commission d'enquête du Transvaal.

29 *mars*. — Chambre des Communes. Discussion sur les affaires crétoises. Discours de M. Curzon. Une motion de M. Stanhope tendant à réduire de 1.666 livres le traitement de Lord Salisbury, est rejetée par 163 voix contre 60.

31 *mars*. — Sir J. Willoughby, compagnon de Jameson, est remis en liberté.

Autriche-Hongrie. — 1er *mars*. — L'Empereur François-Joseph part pour le Cap Martin.

9 *mars*. — Première journée des élections au Reichsrath.

12 *mars*. — Chambre des Représentants à Budapesth. Le baron Banffy déclare qu'il ne s'est produit dans les Balkans aucun symptôme pouvant causer quelque inquiétude. Les Puissances sont résolument décidées à rendre toute guerre impossible pour les affaires d'Orient.

20 *mars*. — Retour de l'Empereur de Menton.

27 *mars*. — Première séance de la nouvelle Chambre des Députés.

29 *mars*. — Ouverture solennelle du Parlement. Discours du trône.

Belgique. — 1er *mars*. — Mort de M. de Burlet, ancien président du Conseil.

5 *mars*. — La Chambre adopte à l'unanimité un ordre du jour affirmant son désir de voir conférer à l'arbitrage les conflits internationaux et d'organiser à cet effet une juridiction arbitrale permanente et approuvant les déclarations du gouvernement à ce sujet.

9 *mars*. — La Chambre et le Sénat votent, à l'unanimité, le projet approuvant la déclaration signée entre la France et la Belgique en vue de déterminer les rapports de ces deux pays en Tunisie.

11 *mars*. — Une trentaine de députés signent une adresse au peuple et au gouvernement grecs.

Départ du Roi pour Douvres.

12 *mars*. — Le ministre des Postes et Télégraphes déclare substituer, à partir du 1er mai, l'heure universelle à l'heure locale.

28 *mars*. — Le *Moniteur* publie la loi approuvant la déclaration signée le 2 janvier 1897, entre la Belgique et la France, en vue de déterminer les rapports de ces deux pays en Tunisie.

Chine. — 2 *mars*. — Le vice-roi ordonne la publication, dans la province de Canton, d'une proclamation autorisant le commerce sous passes de transit.

Crète. — 1er *mars*. — Les Grecs s'emparent du fortin de Stavaros qui domine Kandanos.

2 *mars*. — Les amiraux placent Sélino et Kandanos sous la protection des grandes puissances.

Révolte des gendarmes turcs, qui tuent leur colonel à la Canée parce qu'on ne les paie pas. L'ordre est rétabli par les puissances.

3 *mars*. — Arrivée du nouveau commodore grec Sackhtouris.

4 *mars*. — Les Amiraux envoient à leurs gouvernements une note

identique affirmant que toutes leurs décisions ont toujours été prises à l'unanimité.

5 *mars*. — Le siège de Kandanos se resserre. Le consul anglais est choisi pour tenter de s'interposer entre chrétiens et musulmans.

6 *mars*. — Le colonel Vassos répond à une note des amiraux qu'il laissera partir tous les prisonniers turcs de Sélino et des autres villes s'ils déposent leurs armes.

Les cuirassés anglais, français et russes, partent pour Sélino et débarquent 500 marins pour délivrer les prisonniers.

9 *mars*. — Combat entre Turcs et Grecs à Akrotiri.

Départ du vice-consul grec à la Canée et de trois journalistes grecs sur l'injonction des commandants des détachements mixtes.

Les insurgés ouvrent le feu sur les Turcs enfermés à Hierapetra. Un croiseur Italien tire sur les insurgés pour les écarter et en tue plusieurs.

10 *mars*. — Les détachements mixtes ramènent de Kandanos 523 hommes, 1047 femmes et enfants et 340 soldats, et de Spaniaco 112 soldats.

11 *mars*. — Retour du consul anglais avec le dernier convoi des fugitifs musulmans de Sélino.

13 *mars*. — Le steamer grec *Smyrne*, arrivé à la Canée, doit repartir immédiatement sur injonction des amiraux.

15 *mars*. — Explosion à bord du cuirassé russe *Sissoj Veliki*.

Emeute à Sitia. Les chrétiens veulent dévaliser des magasins de vivres et tirent contre des officiers français à Piscocephalo.

17 *mars*. — Les amiraux proclament les conditions de l'autonomie de la Crète sous la suzeraineté du Sultan.

Le colonel Vasos transporte son camp à Sphakia.

18 *mars*. — Les amiraux proclament le blocus de la Crète.

Le navire autrichien *Sebenico* coule un voilier grec qui voulait débarquer des vivres.

21 *mars*. — Le blocus commence à 8 heures du matin.

22 *mars*. — Combat de Malaxa. Les Turcs ne peuvent ravitailler le blockhaus.

23 *mars*. — Débarquement de 600 hommes de troupes françaises.

24 *mars*. — Le croiseur autrichien *Satellit* capture le paquebot grec *Hera* et un paquebot de cabotage grec.

25 *mars*. — Les insurgés s'emparent de Malaxa et font sauter le blockhaus.

29 *mars*. — Les troupes des puissances occupent le blockhaus de Boutsonnaria.

30 *mars*. — Les cuirassés internationaux bombardent les insurgés pour soutenir le fort d'Izzedin occupé par les Turcs.

Egypte. — 10 *mars*. — Départ de la mission anglaise pour le Choa.

Espagne. — 2 *mars*. — Une note officieuse de la Correspondance dément tous les bruits de crise ministérielle qui ont couru à propos des réformes de Cuba.

5 *mars*. — La *Gaceta* annonce que la dette flottante n'a subi aucune variation pendant les mois de janvier et de février.

6 *mars*. — Dans une interview, le général Weyler se déclare très satisfait des résultats obtenus à la Havane.

13 *mars*. — On signale une vive agitation carliste. Des bandes armées parcourent les provinces de Castellon et de Teruel.

18 *mars*. — Au conseil des ministres, M. Canovas dit qu'il ne faut attacher aucune importance aux manifestations carlistes.

Etats-Unis. — 3 *mars*. — Le nouveau cabinet est constitué.

4 *mars*. — Message présidentiel de M. Mac-Kinley.

15 *mars*. — Ouverture de la session extraordinaire du congrès. Message du président Mac Kinley.

16 *mars*. — M. Horace Porter est désigné pour l'ambassade de France.

18 *mars*. — La goélette *Hilda* ramène à New-York, les quatre survivants du paquebot français *Ville de Saint-Nazaire*.

France. — 2 *mars*. — Arrivée de l'Empereur d'Autriche au Cap Martin.

3 *mars*. — Formation d'un comité de secours pour les victimes des événements d'Orient, sous la présidence de M. Leroy-Beaulieu.

4 *mars*. — La Chambre vote l'enquête sur l'élection de l'abbé Gayraud à Brest et l'affichage du discours de M. Hémon dénonçant le « péril clérical ». Une note officieuse dit que l'escadre active de la Méditerranée se tient prête à partir.

6 *mars*. — Le rendement des impôts indirects pour février 1897 accuse une plus-value de 16,192,700 fr. sur les évaluations budgétaires et une diminution de 7,340,300 sur février 1896.

Grand discours politique de M. Delums-Montaud, à Bordeaux.

7 *mars*. — Conférence de M. de Lanessan, à Lyon.

8 *mars*. — Chambre. M. Goblet demande à interpeller sur les affaires de Crète. Discours de M. Hanotaux. Sur la demande du ministre, la Chambre ajourne par 325 voix contre 194 la discussion de l'interpellation à une date indéterminée.

Grèce. — 1er *mars*. — Chambre. M. Delyannis proteste contre le bombardement du 21 février, expose la conduite du gouvernement et se fait voter un ordre du jour de confiance par 125 voix contre 2.

2 *mars*. — Les représentants des six Puissances remettent une note identique au gouvernement grec. Cette note stipule l'autonomie de la Crète sous la suzeraineté de la Porte et le retrait des forces grecques, dans un délai de 6 jours.

3 *mars*. — Le commodore Sachtouris est envoyé en Crète pour remplacer le commodore Reineck.

Le colonel Metaxas prend le portefeuille de la guerre, en remplacement du colonel Smolenitz.

4 *mars*. — Grande manifestation populaire pour la guerre. Le prince héritier harangue la foule.

L'*Officiel* publie l'ordre de convocation des réserves des classes 1888, 1889, 1890, 1891.

5 *mars*. — Les deux dernières classes de réserve sont adoptées.

7 *mars*. — Le roi approuve la réponse du gouvernement grec à la note des Puissances. Cette réponse est un refus de se soumettre.

8 *mars*. — Remise de la réponse de la Grèce aux Représentants des Puissances à Athènes.

13 *mars*. — L'armée est déclarée en état de mobilisation.

14 *mars*. — La légation de Grèce à Paris communique une longue note tendant à démentir que le commandant Reineck n'ait pas communiqué aux insurgés les proclamations des amiraux.

15 *mars*. — Chambre. Le ministre de la guerre dépose un projet permettant l'enrôlement des volontaires d'origine grecque et la formation d'une légion philhellénique.

18 *mars*. — Chambre. Le ministre des affaires étrangères annonce que les amiraux ont fixé au 21 le commencement du blocus de la Crète.

19 *mars*. — Départ du régiment du prince royal pour la frontière. C'était le dernier régiment restant à Athènes.

20 *mars*. — Protestation du gouvernement grec contre l'incident du *Sebenico*.

27 *mars*. — Le prince royal part à minuit pour Volo, accompagné des princesses Sophie et Marie. La foule lui fait des ovations enthousiastes.

30 *mars*. — Le prince royal prend la direction des troupes à la frontière et publie un ordre du jour.

Indes Anglaises. — 1er *mars*. — A Bombay, depuis le commencement de l'épidémie, 8383 personnes ont été atteintes de la peste et 6079 sont mortes.

Italie. — 2 *mars*. — Décret prononçant la clôture de la session parlementaire. Les élections sont fixées au 21 mars; la convocation du nouveau Parlement au 5 avril.

4 *mars*. — Le pape assiste à la messe solennelle pour son anniversaire. Il est en excellente santé.

5 *mars*. — Discours programme de M. di Rudini à ses électeurs.

7 *mars*. — Discours programme de M. Giolitti.

19 *mars*. — Signature de la Convention sanitaire internationale et clôture de la Conférence de Venise.

21 *mars*. — Elections italiennes.

Japon. — 11 *mars*. — La chambre des représentants vote l'établissement de l'étalon d'or au Japon.

Madagascar. — 11 *mars*. — Exil de la reine qui part pour la Réunion.

Roumanie. — 20 *mars*. — Démission du ministre des finances et du ministre des affaires étrangères.

Russie. — 7 *mars*. — L'empereur reçoit une ambassade extraordinaire du schah de Perse.

10 *mars*. — Les travaux du chemin de fer de Kars sont activés par ordre ministériel.

10 *mars*. — Recensement général de la population de tout l'empire. Le résultat ne sera connu que dans un an.

11 *mars*. — D'après les journaux le recensement a donné pour Pétersbourg 1,200,000 h.; Moscou1 ,000,000; Odessa 410,000.

13 *mars*. — Un ukase impérial change les uniformes de toute la cavalerie.

15 *mars*. — Accident à bord du cuirassé *Sissoj Veliki* dans les eaux de Crète. Tués 1 lieutenant, 1 ingénieur et 16 matelots.

16 *mars*. — Télégrammes de condoléance de S. M. l'Empereur d'Allemagne et du Président de la République française.

18 *mars*. — Le prince Louis-Napoléon Bonaparte est nommé commandant du régiment des Uhlans de la garde (régiment de l'Impératrice veuve).

18 *mars*. — Ouverture au trafic de la ligne de chemin de fer Samarkand-Dschisak.

23. — Ouverture au trafic des tronçons Bolotnaia Kansk et Taïga Tomsk du Transsibérien.

Serbie. — 1er *mars*. — Le roi de Serbie se rend à Sofia et y reste 3 jours.

4 *mars*. — On signale quelques massacres de chrétiens par les Turcs dans diverses localités de la Vieille-Serbie.

10 *mars*. — La réserve et deux bans de la milice sont appelés sous les drapeaux pour une période d'exercices. On dément que cette convocation soit motivée par les affaires de Crète.

15 *mars*. — Engagement entre une bande d'Arnautes et un poste serbe à Rackka (frontière serbe) les Arnautes sont repoussés.

Suisse. — 11 *mars*. — Les employés de la Compagnie des Chemins de fer du Nord-Est à Zurich se mettent en grève.

13 *mars*. — Les grévistes et la Compagnie acceptent l'arbitrage du conseiller fédéral Zemp. Fin de la grève.

Transvaal. — 2 *mars*. — La haute Cour reconnaît la loi. Le conflit cesse.

6 *mars*. — La valeur totale des marchandises importées par le Transvaal, pour le mois de janvier dernier, s'élève à la somme de 1.313.000 livres sterling.

Ces marchandises ont payé 117.000 livres sterling de droits d'entrée.

9 *mars*. — Arrivée du Président Krüger à Bloemfontein, capitale de l'état libre d'Orange.

11 *mars*. — Discours du président Krüger en faveur de l'union de tous les peuples d'Afrique.

18 *mars*. — Retour du Président Krüger à Prétoria.

19 *mars*. — Lettre des membres de la Haute Cour au gouvernement promettant d'accepter les lois et décisions du Volksraad.

22 *mars*. — Publication du texte des négociations avec l'État libre d'Orange. L'union fédérale.

Tunisie. — 2 *mars*. — L'Office postal italien cesse de fonctionner. C'est une conséquence de la récente convention franco-italienne.

Turquie. — 2 *mars*. — Remise de la note identique des Puissances.

4 *mars*. — Remise d'une note collective supplémentaire des Puissances relative au retrait des Turcs de la Crète.

7 *mars*. — La Turquie répond officiellement aux Puissances qu'elle adhère au principe de l'autonomie de la Crète.

8 *mars*. — Remise par les ambassadeurs de notes demandant la concentration des troupes turques de Crète à Hérakleion, Rethymo et la Canée, pour les tenir prêtes à être embarquées.

18 *mars*. — Echauffourée à Tokat entre Musulmans et Arméniens. Les Musulmans attaquent une église. 70 morts.

20 *mars*. — Notification du blocus de la Crète par les ambassadeurs.

22 *mars*. — Les ambassadeurs réclament la punition des coupables pour la bagarre de Tokat.

24 *mars*. — Tewfik Pacha annonce la destitution et la mise aux arrêts du gouverneur de Tokat et du Commandant de la Police. Constitution, sur la demande des ambassadeurs, d'une commission d'enquête et d'un tribunal extraordinaire.

30 *mars*. — Un iradé ordonne la distribution de fusils Mauser aux cinq premiers corps d'armée.

Uruguay. — 4 *mars*. — L'état de guerre est proclamé à Montevideo.

6 *mars*. — La Révolution de l'Uruguay s'aggrave.

7 *mars*. — On signale des troubles sanglants à Rio de Janeiro.

16 *mars*. — Réunion des membres du corps diplomatique à la légation de France, pour tenter de mettre fin aux désordres révolutionnaires.

17 *mars*. — Échec de tentatives de pacification.

18 *mars*. — Bataille de Paysandu entre les insurgés et les troupes du gouvernement. Un millier de tués et blessés.

22 *mars*. — Les troupes du gouvernement battent les insurgés près de Mélo. Il y a 600 tués et blessés.

Venezuela. — 15 *mars*. — Reprise des relations diplomatiques entre l'Angleterre et le Venezuela.

Remise au ministre de Venezuela à Londres du memorandum exposant les bases sur lesquelles la France est disposée à reprendre les relations amicales avec le Venezuela.

Le Gérant : Auguste TOLLAIRE.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

LA GUERRE ET LA PAIX

Les choses sont à ce point engagées entre la Grèce et la Turquie, la guerre sévit si tristement à cette heure, avec toutes ses horreurs, qu'il est bien difficile de garder la sérénité philosophique avec laquelle on s'était flatté d'examiner ce redoutable problème de la Paix et de la Guerre.

Le concert européen avait paru, dans une certaine mesure, réaliser l'idéal que se sont formé tous ceux qui, depuis quelques années, ont médité sur la situation respective des nations de civilisation occidentale vis-à-vis des autres peuples du monde.

On voudrait bien définir ce que l'on entend par l'Occidentalité. On voudrait marquer les traits communs par où tant de peuples, soit dans la vieille Europe, soit en Amérique, soit même en Afrique et en Océanie, devraient être unis, et pour l'avenir paraissent engagés dans une même cause. C'est qu'en vérité, vis-à-vis du reste du monde, ils représentent bien tout un ensemble d'idées, de mœurs, une mentalité et une moralité qui leur sont propres et qui les placent à la tête de l'humanité.

En premier lieu, ces peuples sont pour la plupart chrétiens. On peut hardiment affirmer, même, que c'est la *chrétienté* qui est comme le trait culminant par où ils se reconnaissent et se sentent unis.

Catholiques ou protestants, du rite Romain ou du rite Grec, luthériens, calvinistes, unitaires, conformistes ou non-conformistes, il importe peu, tous se réclament de ce grand mouvement religieux qui, parti de la Judée, imprégné de l'idéal platonicien et alexandrinien, reconnait pour inspirateur et pour maître Jésus de Nazareth.

Les libres penseurs les plus émancipés, comme les croyants les plus soumis à la pure orthodoxie, sont dominés par ce grand fait. Et soit qu'ils protestent contre ce que quelques-uns considèrent comme une déviation du génie de la Grèce et de Rome, une éclipse de la

civilisation, soit qu'ils admettent, au contraire, avec Bossuet, que la Grèce et Rome n'ont été dans les desseins de la Providence que les avant-coureurs du règne du Christ, tous sont bien obligés de reconnaître que toute notre morale, toute notre législation sont pénétrées des idées de l'Évangile. On peut discuter, considérer le *Nouveau Testament* comme une sorte de syncrétisme où sont venues se fondre et s'unifier les idées éparses de la métaphysique et de la morale de l'Orient et de notre antiquité gréco-romaine, ou croire, avec les simples et les fervents, que ce livre est la parole même de Dieu, il n'en reste pas moins que toute une civilisation, dont nous sommes, porte l'indélébile empreinte de ce verbe — divin pour les uns, purement humain pour les autres, — s'est modelée sur lui.

Et, comme si la parenté des esprits et des cœurs, de l'intelligence et de la moralité avait, du fait de cette origine, constitué à chacun des membres de la famille chrétienne, de la CHRÉTIENTÉ, des facultés, une direction et des aspirations semblables, il est visible que la philosophie, les sciences, les méthodes d'investigation, les découvertes de tout ordre en astronomie, en physique, en mécanique, en chimie, en biologie, ont procédé d'un même fond commun d'idées parfaitement reconnaissable. Il suffirait de citer quelques noms : Kopernick, Kepler, Galilée, Bacon, Descartes, Newton, pour montrer que toute notre éducation scientifique est faite, en Europe et dans l'Amérique anglaise ou espagnole, des découvertes, des méthodes, de la tournure d'esprit d'un Polonais, d'un Allemand, d'un Italien, d'un Anglais et d'un Français. On n'a voulu citer ici que le nom de ceux qui, en renversant l'ordre des conceptions humaines dans nos rapports avec le monde extérieur, en passant de l'idée géocentrique à l'idée héliocentrique, ont assigné à l'homme sa véritable place dans la nature.

Les noms de Bacon et de Descartes indiquent assez la communauté des disciplines intellectuelles, désormais acceptées. Tout ce qui a été fait depuis eux est marqué de leur empreinte. Les sciences modernes, leurs découvertes les plus audacieuses procèdent toutes du *Novum Organum* ou du « Discours sur la méthode », et c'est ce caractère nouveau qui, ajouté à celui de chrétienté, légitime le mot d'*Occidentalité*. Il paraîtra, du reste, superflu d'insister. La science européenne s'affirme non pas seulement par d'heureuses applications industrielles, mais par des conceptions générales, une vue du monde qui relie tous les ordres de la recherche et s'affirme dans une synthèse dont les traits sont connus.

On peut disputer, ergoter sur des différences; on ne peut pas nier un ensemble dont les simples, à l'égal des plus savants, ont la notion la plus claire.

On s'était flatté de l'espoir que cette notion d'une civilisation commune et des liens qu'elle crée vis-à-vis du reste du monde était de nature à transformer l'idée de guerre, à transporter tout au moins la lutte à main armée du terrain européen et des nations qui forment entre elles la communauté chrétienne ou occidentale — l'étiquette, au fond, importerait peu — à d'autres champs de combat. La raison, le souci de ce glorieux héritage de philosophie, de science et d'art, semblaient devoir porter nos traditionnelles ardeurs guerrières à d'autres entreprises que celles qui, jusqu'ici, avaient rempli les fastes de nos histoires.

Le champ de l'action étant devenu le monde lui-même; l'Europe et ses annexes des continents nouveaux ayant pris une conscience commune; cette civilisation, fille de la Grèce et de Rome moralisée par le christianisme, intellectuellement disciplinée par le mouvement scientifique des trois derniers siècles, animée du noble idéal des révolutions religieuses philosophiques et politiques dont, en 300 ans à peine, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis, la France ont été comme renouvelées, la crainte du péril que faisait courir à des progrès si laborieusement conquis l'entrée en scène de multitudes humaines dont le développement intellectuel et moral n'est pas à la hauteur des armes redoutables qu'elles peuvent emprunter à notre propre science: tout faisait un devoir aux nations que de si puissants liens devraient unir en un indissoluble faisceau de régler, d'un unanime accord, le passage par où les peuples de culture inférieure devaient accéder à la grande communion humaine sous la direction de la plus haute culture connue.

Hélas ! bien loin que l'Europe se soit vouée à la réalisation de cet idéal, voici que la guerre vient d'éclater entre la Grèce et la Turquie, nations européennes, et que : chose bizarre autant qu'inattendue... c'est du côté de la Turquie que paraissent aller sinon les sympathies, du moins les appuis effectifs du concert européen.

On avait compté que ce concert mettrait enfin en œuvre ce rêve, de longue date caressé, d'une Amphictyonie européenne, d'un tribunal arbitral où allaient se régler — pacifiquement — les conflits entre les nations.

On l'avait salué comme l'aurore d'une justice internationale, comme un gage d'éternelle paix !.....

Notez que la Turquie par son histoire, par sa religion, ou bien plutôt par les instincts de la race dominatrice, a paru jusqu'ici complètement réfractaire aux idées de civilisation telles que nous les concevons et que nous avons tenté d'en fixer les traits.

Les Ottomans sont aujourd'hui ce qu'ils étaient au lendemain de la chute de Byzance. Ils ne se sont pas assimilés aux peuples conquis, ils ne les ont pas assimilés. Ils sont restés campés — horde hostile — sur le continent européen. Si on les chassait, à quatre siècles de distance, on rétablirait simplement le *statu quo ante*, sans réparer, bien entendu, les irréparables ruines qu'ils ont semées partout où ils ont passé.

Si la conscience collective, dont on a essayé de dessiner la physionomie qui est au fond de tout esprit qui pense à cette heure en Europe, était munie de ses organes, si elle avait pris corps, si elle était en situation d'agir, c'est à évincer ces intrus, à chasser de ce point douloureux de son organisme ce corps étranger, qu'elle s'appliquerait dans l'instant.

Mais il faut compter avec les compétitions dont ce territoire, occupé par le non-européen, le non-chrétien, le non-civilisé, est l'objet; il faut savoir que les ambitions de tels ou tels grands États se portent sur telle ou telle province de l'Empire turc, pour s'expliquer l'étrange et en apparence irrationnelle attitude de l'Europe.

C'est pour éviter une conflagration générale et pour écarter tout prétexte au déchaînement de tant de formidables appétits, que l'on reste dans cette situation fausse et que les héritiers intellectuels de la Grèce immortelle laissent déchirer le sein de leur mère, de la mère des sciences et des arts. C'est au fond la crainte de cette guerre où des millions d'hommes infailliblement se rueraient sur d'autres millions d'hommes, où s'emploieraient les moyens les plus perfectionnés de destruction, où les belligérants n'auraient d'autre objectif que de se saigner à blanc les uns les autres, selon la terrifiante formule de M. de Bismarck, c'est cette éventualité redoutable qui fait que l'Europe assiste l'arme au bras à ce duel entre le Grec héroïque et le Turc barbare et féroce.

Mais croit-on que ce soit là le bon moyen d'en finir avec le spectre sanglant des guerres nationales?

On gagnera du temps, on ajournera pour quelques jours la solution du problème. Celui-ci n'en subsistera pas moins avec toutes les craintes qu'il fait concevoir pour cette fleur délicate, la civilisation.

C'est la grande erreur de Bonaparte — son crime — à la fin du

siècle dernier et au commencement de celui-ci d'avoir ramené la conception de la GUERRE à sa barbarie primitive.

Avec lui, elle est à elle-même son propre but. — Il fait la guerre pour la guerre. Il est bon de l'observer ; par l'adoucissement graduel des mœurs, durant les XVIIe et XVIIIe siècles, la guerre de Trente ans avec son cortège de sauvageries sans nom exceptée, les conflits entre les nations se réglaient, en quelque sorte, comme par combats singuliers.

Les peuples ne se ruaient pas en masse sur les peuples.

De petites armées, bien en main, exécutent ici comme en se jouant des marches et contre-marches savantes.

Les belles dames en carrosse visitent les camps. Les officiers des troupes en présence voisinent et font assaut de galanteries. On hiverne. On prend ses quartiers pour ne batailler qu'aux beaux jours. Un siège ressemble à une partie d'échecs et quand, après sapes, contre-sapes, mines et contre-mines, on a canonné les murailles et ouvert la brèche, on monte à l'assaut au son des violons.

Avec la Révolution, et surtout avec Bonaparte, la guerre prend un tout autre caractère.

Jamais peut-être, général ne se montra plus prodigue d'existences humaines.

Les vieilles roueries de la stratégie classique ne sont pas son fait.

La guerre n'est plus pour lui qu'un problème d'élémentaire mécanique.

Il s'agit d'amener soudain, sur un point donné, toutes les forces dont on dispose et d'écraser de leur masse l'ennemi.

Mais nous n'avons pas à nous attarder aux procédés de la stratégie ou de la tactique de Bonaparte.

Il a remporté les plus fulgurantes victoires. Si la guerre se suffisait à elle-même, Bonaparte serait le plus prodigieux virtuose de batailles qui fut jamais. On ne lui a pas contesté ce génie. Mais, si l'on considère la guerre comme un moyen, si on la subordonne à des fins politiques : si en un mot les sacrifices exorbitants que s'imposa la France à la fin du XVIIIe et dans les quinze premières années du XIXe siècle avaient pour objet l'intégrité du territoire, son agrandissement jusqu'à ce qu'elle peut à bon droit considérer comme ses frontières naturelles, ou la juste vengeance des outrages faits à sa dignité, on peut hautement affirmer que les guerres de Bonaparte ont laissé la France plus petite, ouvert sa frontière aux incursions de

l'ennemi, lui ont enfin infligé des humiliations dont elle souffre encore.

Bonaparte voulait donc la guerre pour la guerre. Et, à la vérité, soit défaut de génie, soit machiavélique calcul d'un *condottiere* qui veut perpétuer l'*indispensabilité* de ses services, on ne voit jamais ce vainqueur prestigieux savoir se contenter de sa victoire, bien mieux ! savoir tirer tous les fruits de sa victoire.

Finalement il a été vaincu. Dans ce duel colossal entre la France et l'Angleterre, Wellington *Cunctator*, ménager du sang des Anglais, prodigue de celui des alliés, et qui ne fit pas tuer de ses compatriotes la centième partie des Français que Bonaparte sacrifia sans remords, Wellington, prudent calculateur, exempt de tout romantisme sur les champs de bataille, de toute déclamation dans ses bulletins de campagne, Wellington, au résultat, a vaincu Bonaparte. Voilà dans quel sens il faut entendre que la guerre soit subordonnée à la politique. Et au surplus rien ne démontre mieux que ce duel colossal l'inanité de la guerre entre nations européennes en tant du moins qu'elle se serait proposé pour objet la réalisation d'un idéal plus haut de justice ou de civilisation.

L'Angleterre, certes, en a tiré des avantages. Mais est-il bien sûr que les pertes énormes que sa marine marchande a éprouvées du fait de nos corsaires et la dette colossale contractée aient été compensées par un développement industriel et commercial, qui peut-être ne tient pas tout entier à la victoire?

On a beaucoup loué M. de Talleyrand d'avoir su, après Waterloo et contre les trop légitimes griefs de l'Europe, conserver, par le traité de Vienne, la presque intégralité du territoire national tel du moins que nous l'avait laissé l'ancienne monarchie. M. de Talleyrand, certes, a rendu à ce moment d'inoubliables services. Mais peut-être trouvait-il dans les sentiments des parties contractantes du congrès de Vienne, dans leur désir de conserver un juste équilibre entre les forces en présence, des auxiliaires précieux à son génie diplomatique. Là vraiment on a senti qu'il y avait une Europe. La guerre de 1870-71 a détruit définitivement un édifice que Napoléon III, pour le moins autant que M. de Bismarck, dans les affaires du Schleswig-Holstein ou de Sadowa, avait contribué à ébranler.

M. de Moltke nous a fait connaître alors, avec les différences de physionomie et de décor que comportaient les circonstances, dans sa manière de conduire la guerre, une conception de celle-ci dont les traits ne sont pas sans analogie avec ceux des guerres du premier

empire. Ce sont les mêmes méthodes de stratégie et de tactique, les mêmes vues sur la NATION ARMÉE, c'est le même parti tiré d'une connaissance minutieuse de la psychologie du soldat.

M. de Moltke, au surplus, ne s'est pas tu de ses admirations pour Bonaparte, et du rôle qu'il entendait assigner à la guerre.

Il lui a attribué dans un discours d'un terrifiant *Molochisme* une mission sainte. La campagne de France, à ses yeux, devait légitimer pour cent ans encore l'industrie de la guerre. M. de Bismarck a exprimé le regret que la France n'ait pas été saignée à blanc, non sans laisser percer l'espérance que l'opération pourrait bien aboutir à une prochaine occasion. Mais eût-il été dans ses moyens de pousser ainsi l'expérience à bout, l'imminence de la disparition de cette force équilibrante qu'est la France n'eût-elle pas fait revivre la conscience de l'Européanité, de l'Occidentalité ?...

Et au résultat, vingt-six ans après le traité de Francfort, quel bien est-il advenu de cette guerre, même pour le vainqueur, et qu'il n'eût pu acquérir sans la victoire ?

On a dit : l'or suit le fer ; le développement industriel et commercial de l'Allemagne a suivi ses avantages guerriers. Est-il bien sûr pour elle encore que ses pertes en hommes et en argent, le déplorable état de paix armée où elle s'est réduite, les dépenses de toutes sortes pour ses troupes et ses armements, la création de sa flotte de guerre, soient compensés par la rançon de cinq milliards et le surcroît de crédit que lui a donné la victoire?... Il faut donc considérer cette dernière guerre comme l'expression la plus haute de la barbarie, pour un temps rétablie par les guerres de la Révolution française et de Bonaparte. Elle est le point de départ de cet état de paix armée qui sera pour l'Europe une cause inévitable de ruine, si elle n'y met fin. Elle a été aussi, nous l'espérons du moins, comme le point culminant par où un principe s'épuise et démontre son absurdité par son excès même.

A partir de ce moment, les efforts de toutes les nations ont été tels, les inventions meurtrières se sont multipliées à ce point, que tout le monde recule devant un choc aussi formidable et qui semblerait devoir prendre la grandeur tragique de quelque révolution géologique.

L'Europe y périrait. Or, il faut l'espérer, elle veut vivre. Les organismes collectifs ne courent pas ainsi de leur propre gré à la mort.

Ils y courent d'autant moins que l'on peut présenter à leur acti-

vité, à leurs passions de combativité elles-mêmes, un objectif qui les puisse satisfaire. C'est cet objectif que l'on essayera ultérieurement de déterminer.

DELONS-MONTAUD.

L'ALLIANCE DES PRINCIPAUTÉS BALKANIQUES

SERBIE — BULGARIE — MONTENEGRO

Notre distingué collaborateur M. Chéradame nous communique le texte de la convention qui aurait été conclue en avril entre la Serbie, la Bulgarie et le Monténegro sur l'initiative du Prince Nicolas.

Cet acte serait décisif quant à l'avenir des provinces de la Turquie d'Europe et marquerait la fin de l'influence de l'Autriche-Hongrie dans les États balkaniques, désormais volontairement fédérés sous le patronage de la Russie.

Bien qu'on ne puisse garantir l'authenticité d'un pareil document, dont évidemment l'article 4 soulève, vis-à-vis de l'empire Austro-Hongrois, des questions qui sauraient difficilement faire l'objet d'une convention entre les États balkaniques, le fait seul de le répandre à Sofia témoigne du désir qu'on y éprouve de préparer un Zollverein économique et politique de ces États.

1° Les contractants s'engagent solidairement à défendre l'intégrité de leur territoire.

2° Entre la Serbie et la Bulgarie sont abolis tous droits et redevances douanières à partir de l'expiration des traités actuellement en vigueur.

3° Si, dans l'un des États contractants, des troubles intérieurs éclataient, les deux autres ne pourront intervenir militairement. Les réfugiés politiques ne seront pas livrés.

4° Les contractants ayant des frères actuellement soumis au joug turc ou administrés en Bosnie et Herzegovine par l'Autriche-Hongrie, s'engagent à participer à l'émancipation de leurs nationaux. Dans ce but un exarchat serbe, semblable à l'exarchat bulgare, sera créé. Les questions scolaires et religieuses lui seront soumises avec le libre consentement des populations. Comme les contractants ne peuvent pas seuls décider du sort politique de leurs frères sans le

consentement des grandes puissances, ils s'engagent à s'identifier sur ce point avec la politique de la Russie.

5° Un tribunal d'arbitrage, composé d'un nombre égal de membres des pays contractants et présidé par le représentant diplomatique russe dans l'État qui aura fait surgir le conflit, sera créé pour juger les différends et malentendus susceptibles de s'élever entre les contractants.

6° Le roi de Serbie et les princes de Bulgarie et de Monténégro enverront chacun un délégué en Russie pour prier le tzar de prendre cette alliance slave sous sa haute protection.

L'alliance ne deviendra valable qu'après cette notification.

LE COMPROMIS AUSTRO-HONGROIS

ET SON RENOUVELLEMENT EN 1897

Sous ce titre la *Revue politique et parlementaire* du 10 mars a publié un article de M. Chélard, où cette question actuelle est envisagée au seul point de vue magyar. Pour la traiter, l'auteur s'appuie sur les données de M. Falk, rapporteur de la commission parlementaire hongroise, et il conclut en disant qu'après tout l'Autriche devrait bien se contenter du *statu quo* pur et simple, une augmentation minime de la quote-part ne valant pas tant d'acharnement.

Au point de vue international, cette question si complexe présente un intérêt trop vif pour ne pas mériter un débat contradictoire que, d'ailleurs, l'excellent article sur la situation générale de l'Autriche-Hongrie publié dans la *Revue*, il y a un mois, par M. J. de Blocizewski rendra beaucoup plus aisé à comprendre.

M. Chélard veut bien admettre que le renouvellement du compromis présente une sérieuse importance internationale ; mais il oublie de démontrer que cet intérêt international, au moins en ce qui concerne les puissances opposées à la triple alliance, exige précisément non pas que l'Autriche reste dans le *statu quo* mais cesse au contraire d'être économiquement une simple satrapie magyare.

L'hégémonie hongroise actuelle n'a pris naissance que grâce au centralisme viennois, enfin à peu près anéanti. Malgré l'abandon en 1867 de sa forme absolue pour devenir constitutionnelle, ce centra-

lisme funeste a été depuis trente ans, pour l'Autriche, la raison d'une impuissance complète devant les prétentions hongroises.

Les Magyars ont profité de la situation avec une rare adresse. Non seulement leurs intérêts économiques et financiers y ont gagné, mais encore ils ont réussi à entraîner la politique extérieure de l'Autriche dans le sens de leurs seuls intérêts, et les véritables auteurs de l'adhésion de l'Empire à la triple alliance, ce sont eux.

C'est précisément cette influence des Magyars sur la politique extérieure qui empêche la solution du futur compromis d'intéresser simplement les parties en cause, et c'est pourquoi elle doit préoccuper sérieusement tous ceux qui veulent connaître les causes susceptibles d'influer sur la politique générale de l'Europe.

Les historiens magyars s'efforcent de montrer les traces du dualisme actuel dans l'ancienne constitution hongroise. Pour eux, il date de 1526 et serait également défini par certains articles de la Pragmatique sanction. La part de vérité dans cette affirmation, c'est que la Hongrie a presque toujours été gouvernée différemment que les autres pays de l'Autriche. C'est là un fait séculaire, qui trouve son explication non pas seulement dans la constitution et l'histoire hongroises, mais aussi dans la constitution et l'histoire de Bohême.

En 1521-1522, Charles-Quint, par les traités de Worms et de Bruxelles, céda à son frère l'archiduc Ferdinand les pays autrichiens proprement dits, les deux archiduchés d'Autriche, la Styrie, la Carniole, la Carinthie, etc. Ces pays formèrent les régions connues depuis sous le nom de pays autrichiens héréditaires.

En 1526 Ferdinand réussit à se faire élire, par les États de Bohême et de Hongrie, roi de ces deux contrées. Là se trouve bien l'origine de l'État autrichien; mais il faut remarquer que ni la Bohême ni la Hongrie ne furent confondues avec les pays autrichiens héréditaires, car les deux royaumes restèrent sous le même souverain en possession de leurs constitutions respectives, gouvernés par leurs diètes nationales et administrés par leurs fonctionnaires indigènes. Si l'on veut chercher la différence fondamentale entre ce régime et celui en vigueur dans les pays héréditaires, on la trouvera dans la loi de succession au trône. En Hongrie comme en Bohême, le candidat royal devait avoir été accepté par la diète, et ce n'est qu'une fois la couronne reçue solennellement et le serment prêté à la constitution nationale qu'il pouvait se saisir du gouvernement.

L'insurrection malheureuse des États de Bohême de 1618 à 1620 eut pour conséquence la disparition de l'ancienne constitution, rem-

placée par celle de 1627 à la suite du désastre de la Montagne-Blanche. Le nouveau régime, tout en diminuant les libertés du pays, réservait à la diète une part suffisamment importante dans la gestion des affaires pour que la situation de la Bohême vaincue ne pût en aucune façon être assimilée à celle des pays héréditaires. Assurément, ces libertés existèrent d'une façon plus théorique que pratique, mais ce fut là une des douloureuses conséquences de la défaite. Dépeuplée par l'émigration forcée des patriotes protestants, la Bohême reçut un fort contingent de population nouvelle. Décimée par l'échafaud ou ruinée par la confiscation, son ancienne noblesse céda la place à une aristocratie enrichie de ses dépouilles. D'origine italienne, wallone, espagnole, allemande, sans affection pour sa nouvelle patrie, cette noblesse immigrée n'eut ni la volonté ni le pouvoir de défendre contre la dynastie les restes de liberté garantis par la dernière constitution. C'est ainsi que peu à peu, en fait sinon en droit, la Bohême devint une partie de ce conglomérat que la bureaucratie autrichienne aimait à désigner sous le nom de Pays impériaux et Régions germano-slaves héréditaires. Plus heureuse, la Hongrie, malgré sa participation au soulèvement de la Bohême, conserva intacts ses droits et sa constitution.

C'est donc vers 1620 qu'apparaît en fait la différence du régime gouvernemental entre les deux parties de l'Empire ; mais, avant cette date, on ne peut vraiment trouver de trace du dualisme actuel. La Pragmatique sanction marque une étape nouvelle de cette évolution historique. En 1713, Charles VI se trouvait sans héritier mâle. Ses trois filles étaient exclues du trône par la loi de succession. Il ne voyait pas sans inquiétude l'avenir de sa monarchie. A son instigation, la diète de Croatie prit l'initiative, et cette action aboutit à la Pragmatique sanction acceptée par les Diètes de Bohême et de Hongrie. C'est ainsi que ce document, ayant pour principal objet de modifier la loi de succession au trône suivant les désirs de Charles VI, devint la base de l'union des pays héréditaires avec la Hongrie et la Bohême.

La Pragmatique sanction fut précédée d'un décret diétal consacrant l'union de tous les pays annexes de la couronne de saint Etienne ou de Hongrie. Ce décret établissait entre la Hongrie et les autres États des Habsbourgs un lien curieux dont voici l'origine. Les Magyars, se sentant trop faibles pour résister à une invasion toujours menaçante des Turcs, insistèrent particulièrement pour que ce décret diétal sanctionnât, non seulement l'union personnelle, mais encore l'union réelle

de la Hongrie avec les autres royaumes et pays des Habsbourgs : « *in et extra Germaniam sitos* », et c'est pourquoi cette union fut qualifiée : « *Indivisibiliter et inseparabiliter invicem et insimul ac una cum regno Hungariæ et partibus regni, et provinciis eidem annexis.* » — Ils eurent d'ailleurs soin d'ajouter que la Hongrie ne serait pas pour cela soumise au régime absolu, mais conserverait celui déterminé par la loi nationale hongroise. C'est pour ces raisons que la Pragmatique sanction, tout en distinguant entre la Hongrie et les autres pays de la dynastie, ne peut être invoquée en faveur de l'union purement personnelle et encore moins comme la base du régime actuel assez peu d'accord, on en conviendra, avec cet *indivisibiliter et inseparabiliter* réclamé jadis avec tant d'insistance.

Marie-Thérèse et, plus encore, son fils Joseph II se chargèrent d'ailleurs, par leur germanisation à outrance, de démontrer qu'à Vienne on prenait très au sérieux les qualificatifs d'*indivisibiliter* et d'*inseparabiliter*. Les événements de 1848 sont trop connus pour mériter de longs développements. Il suffira d'en rappeler les lignes générales. La minorité magyare voulant alors imposer sa langue et son hégémonie absolue aux majorités slaves et roumaines des pays slaves occupés par elle, ces opprimés, Croates, Serbes, Slovaques, Roumains, prirent les armes pour la défense de leur nationalité.

Mal récompensées par l'Autriche de l'aide fournie contre l'insurrection magyare réprimée par les Russes, ces populations après Vilagos furent soumises au même régime centraliste et germanisateur qui constitua pour les Magyars la punition de leur révolte.

Après Sadowa, en 1866-67, ces mêmes peuples slaves et roumains furent de nouveau sacrifiés à la minorité magyare par le funeste dualisme de M. de Beust, qui enfin s'écroule aujourd'hui. Aussi prétendre, comme le veulent les historiens magyars, justifier le régime actuel par des textes historiques, constitue une affirmation qui ne résiste pas à un examen sérieux. En tous cas, on peut être assuré que ces pseudo-démonstrations scientifiques n'ont jamais empêché les malheureux Slaves et Roumains de Hongrie de trouver détestable le dualisme si vanté. Cet aperçu historique indispensable une fois établi, nous arrivons à la question actuelle du compromis.

Le renouvellement de cet acte, aujourd'hui en discussion en Autriche et en Hongrie, ne touche qu'indirectement au côté politique du dualisme. Il a surtout pour objet de fixer les trois points suivants pour une période de dix ans.

1° Déterminer la contribution respective de la Hongrie et des pays

représentés au Reichsrath de Vienne aux dépenses communes (affaires étrangères, guerre et finances).

2° Reviser les statuts de la banque d'État commune pour l'émission des billets.

3° Résoudre la question de l'union douanière entre les deux moitiés de l'empire.

Nous examinerons successivement ces trois points.

Prenant comme base le chiffre de la population, et les recettes du budget des deux pays, la commission parlementaire du Reichsrath de Vienne réclame de la Hongrie une contribution de 42 0/0 aux dépenses communes, et offre elle-même 58 0/0. Cette proportion a été très simplement obtenue de la façon suivante : en 1890, le recensement de la population en Autriche et en Hongrie a donné un rapport de 42,2 0/0, à 57,8 0/0.

D'autre part, de 1886 à 1894, la moyenne des dépenses en Cisleithanie a été 540.631.891 florins, alors que pour la Hongrie elle s'est élevée dans la même période à 389.831.381 florins. Le rapport entre ces deux chiffres est donc de 58,1 0/0 à 41,9 0/0.

Enfin les rentes brutes du budget cisleithanien se montant à 342.241.876 florins et celles du budget hongrois à 407.523.829 florins, la quote-part de la Cisleithanie devrait donc être exactement de 57,1 0/0, et celle de la Hongrie de 42,9 0/0.

M. Falk, le rapporteur de la commission parlementaire hongroise, n'a pas admis cette façon si simple d'évaluer la quote-part réciproque. Il avait sans doute ses raisons pour cela, car il arrive à des résultats très différents et propose 68,6 0/0 pour l'Autriche, et 31,4 0/0 pour la Hongrie.

Si l'on envisageait l'influence prédominante exercée sur la politique intérieure et extérieure de l'Empire par la Hongrie, si l'on tenait compte du prodigieux développement économique de ce pays, il ne serait que juste de lui réclamer une contribution égale à celle de l'Autriche : car en somme, au moins autant que cette dernière, il profite des institutions communes. Cette exigence serait d'ailleurs parfaitement compatible avec les forces financières de la Hongrie, mais ce n'est pas celle qui aujourd'hui est en question. La différence des chiffres de 42 à 31 est cependant sérieuse. Aussi, vouloir expliquer les prétentions de la commission du Reichsrath par la jalousie que l'exposition du millénaire de Pesth aurait excitée de ce côté de la Leitha semble plutôt puéril. On connaît trop bien ici le krach formidable par lequel cette mise en scène coûteuse, s'est terminée au détri-

ment du budget hongrois, pour se laisser influencer le moindrement par elle. Les paroles que prononça Andrassy en 1867, pour caractériser le premier compromis austro-hongrois, donnent une explication autrement sérieuse de la solution actuelle.

« Le compromis nous donne 70 % de droits, disait-il, et ne nous impose que 30 % de devoirs. C'est donc une de ces affaires brillantes que l'on ne conclut d'ordinaire qu'avec les insulaires du Pacifique en leur cédant des grenats de Bohême en échange de perles fines. »

Eh bien, aujourd'hui en Autriche on a cessé de vouloir jouer le rôle d'insulaire du Pacifique. Voilà toute la vérité et l'explication très simple des résistances légitimes et raisonnées qui s'opposent aux prétentions magyares. Les Hongrois semblent oublier que leurs fidèles alliés les centralistes de la gauche allemande ont cessé d'exister comme parti politique dominant, et qu'aujourd'hui la délégation tchèque n'a aucunement l'intention de suivre l'exemple des Vieux-Tchèques sous le régime Taafe. Ils oublient encore que les nouvelles élections ont rendu la Chambre de Vienne capable de résister à toutes les intimidations, et que le nouveau groupement des autonomistes au Reichsrath permettra d'opposer à MM. Szèll et Falk une résistance jusqu'ici inconnue.

En ce qui concerne la banque d'État chargée de l'émission des billets, nous nous contenterons de caractériser sa situation en citant ces paroles prononcées en 1877, par M. Lucam, l'ancien secrétaire général de la Banque : « La Banque Austro-Hongroise n'est plus, en réalité, qu'un rouage administratif magyar fondé avec notre argent, une Banque hongroise dont les billets dans les deux moitiés de l'Empire ont cours forcé. »

Depuis 1877, la situation a encore empiré. En vérité, on le demande, cela peut-il légitimement durer?

Nous arrivons à la question de l'union douanière, qui constitue un monstrueux non-sens. Par la façon dont elle a été comprise, cette union n'a eu d'autre résultat que de permettre à la Hongrie d'absorber à son profit toutes les forces économiques de la Cisleithanie. L'ancienne exploitation systématique de la Hongrie par l'Autriche centraliste de Joseph II est aujourd'hui renversée; ce sont maintenant les Magyars qui traitent la Cisleithanie en colonie servile. En 1851 seulement, la ligue douanière entre la Hongrie et l'autre moitié de l'Empire disparut. Ce fut la conséquence, non pas de préoccupations économiques, comme on pourrait le croire, mais des visées ambitieuses du gouvernement de Vienne qui espérait, en constituant à

son tour une union douanière, conquérir en Allemagne le terrain gagné par la Prusse grâce au Zollverein. La disparition de la douane hongroise ne fut que le premier acte de cette tentative qui, d'ailleurs, n'aboutit pas, la Prusse ayant déjoué par son adresse les efforts de l'Autriche.

Malgré tout, la douane hongroise continua à rester abolie, mais ce fut si peu une conséquence du dualisme, qu'en 1867 les Magyars se sont expressément réservé la faculté de modifier les rapports douaniers avec l'Autriche, lors de chaque revision décennale.

En thèse générale, toute union douanière suppose logiquement l'unité de direction économique, et la réglementation identique de la production des parties liées. Sinon, elle constitue une grossière duperie. Pour la Cisleithanie ce fut malheureusement le cas. En face de la Hongrie autonome, maîtresse de diminuer les charges pesant sur sa production en modifiant le prix des transports, se trouvaient les royaumes et pays cisleithaniens, qui étaient loin d'avoir les mêmes libertés. Cette simple constatation permet de juger si, dans les quinze dernières années, la Hongrie s'est trouvée ou non dans une situation économique injustement avantageuse.

On a bien essayé de réagir ; mais l'influence considérable que les Magyars ont su exercer à Vienne, a interdit à la Cisleithanie toute défense contre les désavantages sans cesse croissants de l'union douanière.

Il est impossible d'entrer ici dans les détails pour mettre en relief les pertes subies de ce chef par nos distilleries, nos sucreries, notre meunerie et notre production agricole en général ; mais on sera bien près de la vérité en faisant varier cette perte annuelle entre 50 et 70 millions de florins. C'est cette situation intolérable qui a amené la diète de Bohême à prendre l'initiative de la résiliation immédiate des stipulations douanières avec la Hongrie. Chose rare dans les assemblées politiques, la proposition d'urgence, déposée par l'un des signataires de cet article, a été votée à l'unanimité par la Diète. Le Reichsrath de Vienne a suivi cet exemple, et là encore la résiliation du traité douanier avec la Hongrie a été votée à l'unanimité. Étant donnée la formation nouvelle de la représentation cisleithanienne, cette question du régime douanier est devenue une arme tranchante contre les exigences magyares. La séparation douanière une fois prononcée, même sous la forme atténuée de droits compensateurs, comme ceux existants dans l'union scandinave, l'injuste prédominance de la Hongrie sera enfin brisée. La composition nouvelle

du Reichsrath de Vienne, où l'idée autonomiste compte de si nombreux adhérents, permet d'espérer ce résultat ainsi qu'une réduction très sensible des exigences magyares sur les autres points.

Jusqu'ici la prépondérance hongroise a été le principal obstacle au développement de notre monarchie polyglotte. Une fois brisée, on peut espérer entrer enfin résolument dans la voie du fédéralisme, seul capable d'assurer l'avenir de cet Empire, sans nationalité à force d'en avoir trop. Les minorités allemandes y perdront sans doute leurs exorbitants privilèges ; mais ce sera justice et les majorités slaves, une fois en possession de leurs droits imprescriptibles, pourront enfin briser les entraves d'une loi électorale inique. C'est en raison de ces conséquences certaines que le renouvellement du compromis austro-hongrois mérite d'attirer l'attention très sérieuse de l'opinion européenne, qui, sans raison d'être sympathique à la triple alliance, n'a pas, comme M. Falk, à souhaiter le maintien du *statu quo*.

La situation déjà éclaircie par la prompte fin de la récente crise ministérielle, semble propice aux réformes depuis si longtemps attendues.

L'époque actuelle présente pour l'Empire austro-hongrois une gravité particulière. Les majorités nationales, si longtemps opprimées, arrivent lentement, mais sûrement, au pouvoir. Le temps s'approche où enfin elles pourront répudier le funeste héritage des Schmerling et des de Beust.

FORT
Député au Reichsrath
de Vienne.

et

ANDRÉ CHÉRADAME
Lauréat de l'École
des Sciences politiques.

LA COLONISATION ALGÉRIENNE DEVANT LE SÉNAT

Lorsqu'en mars 1891, pour clore la discussion un peu confuse à laquelle avait donné lieu l'interpellation Dide, le Sénat décida de nommer une Commission d'études « chargée d'examiner les modifications à introduire dans la législation et dans l'organisation des divers services de l'Algérie », quelqu'un s'écria qu'on allait nommer « une commission d'enterrement ».

En réalité, la Commission a fait de bonne et utile besogne. Sous la présidence de Jules Ferry, qui avait su donner à ses travaux une puissante impulsion, elle a d'abord recueilli de nombreuses et ins-

tructives dépositions dont le recueil constitue un document du plus haut intérêt; elle a envoyé une délégation poursuivre sur place, en Algérie, l'enquête commencée à Paris; elle a déposé, au cours des années 1892, 1893, 1894 et 1895, toute une série de rapports sur les questions les plus importantes.

Le magistral rapport de Jules Ferry sur l'organisation et les attributions du gouvernement général de l'Algérie a déterminé un mouvement d'opinion qui a rendu possible le récent abandon du déplorable régime des rattachements et la restauration des pouvoirs du gouverneur général.

Il y a seulement quelques semaines, le rapport de M. Emile Labiche sur la colonisation a valu au Sénat une de ces séances que reposent de la stérilité bruyante de tant d'autres débats parlementaires. On a entendu d'abord M. Émile Labiche, qui a retracé les grandes lignes de son rapport de manière à en justifier les conclusions. Puis après quelques observations présentées par M. Treille, le nouveau sénateur de Constantine, M. le gouverneur général Cambon a esquissé un remarquable historique de la colonisation et appuyé, en indiquant ses vues personnelles, les conclusions du rapporteur.

Nous n'entendons pas ici suivre, dans tous leurs développements, les exposés qu'il est loisible à tout le monde de lire dans le rapport de M. Labiche ou dans le compte rendu de la séance du 26 mars. Nous essayerons seulement d'en dégager les points essentiels et de montrer combien, grâce à l'enquête sénatoriale et aux collaborations qu'elle a rencontrées, cette question naguère si obscure, si embarrassante pour l'opinion, les Chambres et le gouvernement, s'est éclaircie et précisée.

Et tout d'abord, justice a été faite des déclamations sur et contre la colonisation officielle. Il y a eu certes des tâtonnements, des fautes, des erreurs, dont quelques-unes auraient pu être évitées. Mais, sans l'intervention de l'État, sans les créations de centres, jamais des groupements européens de quelque importance n'auraient réussi à se former dans les campagnes en pays arabe, au milieu des populations indigènes. Les villes mêmes, dont la prospérité, dans une contrée toute agricole, est liée d'une façon si intime au développement de l'activité rurale eussent été condamnées à végéter misérablement. Sur 1.500.000 hectares que les Européens possèdent aujourd'hui dans le Tell, plus de 1.300.000 leur proviennent des créations de centres ou de groupes de fermes réalisées par l'administration; les installations dues à l'initiative des

particuliers se réduisent à moins de 200.000 hectares. Encore n'est-il pas prouvé qu'elles se seraient produites, si elles n'avaient trouvé comme points d'appui des villages, des centres de peuplement déjà constitués. L'Algérie actuelle, déjà si différente du vieux pays barbaresque, transformée, vivifiée par la civilisation, avec son demi-million d'habitants européens, son mouvement commercial de 550 millions, c'est à la colonisation officielle que nous la devons. Si quelque chose est plus ridicule que les admirations béates du vieux chauvinisme, c'est le parti pris de dénigrement appliqué par certains Français à toute œuvre française. Tout compte fait, celle qui a été accomplie en Algérie, au milieu de difficultés inouïes, n'a rien dont notre amour-propre national ait à souffrir.

Mais la colonisation officielle, nécessaire dans le passé, n'a-t-elle point aujourd'hui achevé sa tâche? L'heure n'est-elle point venue pour l'État de se borner à garantir la sécurité, à exécuter les travaux publics indispensables, à compléter l'outillage économique en laissant agir pour le reste l'initiative privée ? Nous ne le croyons pas, et nous sommes heureux de nous trouver sur ce point en conformité d'opinion avec l'administration algérienne et avec la commission sénatoriale. Même dans le Tell, le réseau formé par les centres de colonisation est encore inachevé. D'immenses territoires échappent à la pénétration européenne. Or cette pénétration doit se faire dans le plus bref délai. Elle répond à un intérêt national, parce qu'elle nous assure la prise de possession complète et la pacification définitive du pays. Elle intéresse les indigènes eux-mêmes, parce qu'elle leur fournit, avec un emploi pour leur main-d'œuvre et des marchés pour leurs produits, des modèles, des exemples, toute une éducation pratique dont ils profitent pour perfectionner leur outillage et leurs procédés primitifs de culture et d'élevage. Elle développe à la fois les forces productives et la capacité de consommation de l'Algérie. Elle a pour effet certain d'accroître le mouvement de ses échanges, dont la métropole bénéficie dans la proportion de 80 %, et son rendement financier, qui lui permettra bientôt de se suffire à elle-même. Livrée à ses seules forces, la colonisation libre serait impuissante à la réaliser. Cela pour beaucoup de raisons, dont la principale réside dans la constitution de la propriété indigène, demeurée presque partout à l'état collectif. Malgré les mesures législatives prises pour faciliter les acquisitions partielles, celles-ci continuent d'être peu abordables, surtout pour des immigrants. Sans l'intervention de l'État, la colonisation est condamnée à vivre de sa propre substance, les nouveaux

arrivants n'achèteront guère des terres qu'à des Européens, le domaine colonisé ne s'étendra pas. Il importe d'ailleurs assez peu que l'étendue des terres possédées par des Européens s'accroisse, si cette extension ne profite pas au peuplement. Or, dans bien des cas, les acquéreurs se borneront à louer leurs terres à des indigènes ou mêmes les laisseront improductives en attendant une plus-value qui leur permette des reventes avantageuses. Ces acquéreurs pourrront être des étrangers, car il ne faut pas oublier que les deux cinquièmes de la population européenne de notre colonie se composent d'étrangers. Il existe en Algérie, sinon un péril étranger, du moins une question des étrangers, dont la naturalisation artificielle résultant de la loi de 1888 n'atténue pas, tant s'en faut, la gravité. La colonisation libre prend ses colons partout, la colonisation officielle n'amène que des colons français. A défaut de toute autre considération, la nécessité de maintenir la prépondérance de l'élément national suffirait à justifier l'emploi de la colonisation officielle.

Jusqu'à ces dernières années la colonisation officielle a surtout procédé par concessions gratuites sous condition de résidence. Ce système a été vivement critiqué. Il paraît pourtant difficile de l'abandonner tout à fait. On dit que le concessionnaire n'offre pas assez de garanties, qu'il manque le plus souvent des ressources indispensables pour exploiter. Rien ne prouve que l'acquéreur en aura beaucoup plus. Le don gratuit de la terre constitue seul un appât assez puissant pour déterminer le paysan français à émigrer. Il faut considérer aussi que, dans les centres de création nouvelle, dont la réussite est incertaine, où la terre non vivifiée n'a pas encore grande valeur, entre l'État qui la donne et le colon qui risque son travail, sa santé, parfois sa vie, il y a réellement échange de services. Les expériences récemment tentées pour créer des centres au moyen de la vente des lots de colonisation n'ont pas donné de résultats favorables. Il paraît bien établi aujourd'hui qu'il faut recourir suivant les cas à l'emploi combiné des différents systèmes : concession gratuite, vente aux enchères, vente à prix fixe.

Longtemps on a appliqué à l'Algérie tout entière des règles uniformes, sans tenir compte de la diversité des régions. La concession de 40 hectares, à peine suffisante dans le Tell, ne permet point à une famille de colons de vivre dans les Hauts-Plateaux, pays de sol maigre, beaucoup moins propre à la culture qu'à l'élevage. Si l'on veut y introduire la colonisation, il faut lui attribuer des lots beaucoup plus vastes, d'une étendue de plusieurs centaines d'hectares.

On évitera ainsi les échecs qui se sont produits déjà sur plusieurs points et qui ne tenaient guère qu'à cette seule cause. Pour la colonisation du Sahara, qui ne peut évidemment se faire que par la main-d'œuvre indigène, mais sous une direction européenne et avec des capitaux européens, il faudra tailler plus largement encore, en accordant de grandes concessions à des compagnies astreintes, en retour, à l'exécution de travaux d'utilité générale. C'est sur ces données qu'est établi le projet de concession du chemin de fer de Biskra à Tougourt et Ouargla, actuellement soumis à l'examen du Parlement.

Les créations nouvelles ne doivent pas absorber toute l'attention ni toutes les ressources. Beaucoup d'anciens centres n'ont été qu'insuffisamment pourvus des moyens d'existence que l'État leur devait, les travaux d'adduction des eaux, de viabilité sont restés incomplets. Il y a intérêt à ce qu'ils puissent vivre, prospérer et même s'agrandir. Favoriser leur développement, qui a pour conséquence une augmentation de leur production et de leur population, c'est encore faire de la colonisation et du peuplement. Aussi le gouverneur général a-t-il été bien inspiré, quand il a obtenu que la Chambre, revenant sur une décision antérieure, autorisât l'emploi d'une partie des crédits de la colonisation à l'amélioration et à l'agrandissement des anciens centres.

On a beaucoup reproché à l'administration algérienne d'avoir attribué souvent une grande partie des lots de colonisation à des concessionnaires algériens. « La part faite à l'immigration se trouve restreinte d'autant. Le but essentiel qu'on s'était proposé, l'accroissement de la population française d'Algérie, est manqué. » La vérité est que les nouveaux arrivants sont exposés aux risques les plus fâcheux, s'ils ne se trouvent au début mêlés à des colons de provenance algérienne, ayant l'expérience du pays, du climat, de l'hygiène locale, capables de leur donner d'utiles conseils, et ce qui vaut mieux, des exemples. Il faut considérer aussi que la population française d'Algérie fait preuve d'une fécondité qu'il importe de ne pas décourager. Quand la famille est nombreuse, le petit domaine créé par les parents devient insuffisant dès que les enfants ont grandi et aspirent à leur tour à fonder un foyer. Que les colons fassent souche de colons, que les familles acclimatées, implantées dans les pays, grandissent, se développent, essaiment de tous côtés, que cette expansion soit favorisée dans la plus large mesure, on ne peut que s'en féliciter pour l'avenir de l'Algérie française. Il convient donc à tous les points de vue, tout en sollicitant l'immigration nationale, de réserver une

place à l'excédent de la population française d'Algérie. Quand cette population grandit par une puissante natalité, c'est encore du peuplement français qui s'opère.

Le projet de résolution présenté par la Commission et adopté par le Sénat porte sur trois points. Le Sénat, « persuadé qu'il y a lieu de poursuivre l'œuvre de colonisation en Algérie, appelle l'attention du gouvernement sur la nécessité :

« 1° De modifier le décret du 30 septembre 1878 dans le sens du projet présenté par l'administration algérienne;

« 2° De donner suite au projet de loi sur le crédit des colons, adopté par le Sénat dans sa séance du 16 mai 1882;

« 3° De développer la colonisation en faisant appel de plus en plus à l'initiative individuelle ».

Le décret du 30 septembre 1878 constitue la législation actuellement en vigueur pour l'attribution des terres domaniales de colonisation. Le projet de décret présenté en 1892 par l'administration algérienne la modifie en faisant de la vente la règle la plus générale et de la concession gratuite, l'exception; le prix d'acquisition est payable en six ans, l'acquéreur n'est pas astreint à la résidence obligatoire, mais la résidence effective pendant trois années suivies lui vaut la remise des termes restant à échoir, c'est-à-dire de la moitié du prix. L'obligation de résidence pendant cinq ans est au contraire maintenue dans les cas de peuplement par voie de concession gratuite. M. Cambon a signalé lui-même quelques lacunes de ce projet, qui, par exemple, laisse subsister les limitations anciennes pour la contenance à attribuer aux lots. M. le gouverneur général demande qu'au moins dans les pays d'élevage cette contenance soit étendue. Il propose aussi d'introduire dans la législation algérienne le droit de préemption existant au Canada et aux États-Unis, qui donne à l'attributaire d'un lot de colonisation la faculté d'acheter à très bas prix un lot contigu. Par ce moyen, tout colon pourrait constituer, à côté du domaine qu'il met en valeur, une sorte de réserve familiale qui faciliterait l'établissement de ses enfants.

Le projet de loi sur le crédit des colons, adopté par la Chambre en 1881, puis par le Sénat avec modifications en 1882, sommeille depuis dans les cartons. Il permet à l'attributaire, même par voie de concession gratuite, pourvu immédiatement d'un titre définitif de propriété, de consentir aussitôt une hypothèque privilégiée en faveur du prêteur qui lui fournit des capitaux destinés à des travaux de construction, d'améliorations agricoles ou à l'acquisition d'un chep-

tel. Le mieux serait que le colon n'eût pas besoin de recourir au crédit ; qu'il pût débuter modestement, avec ses ressources propres, au lieu de contracter une dette qui l'entraîne souvent à des dépenses exagérées et qui pèsera lourdement sur tout son avenir. On lui épargnerait bien des fois cette nécessité, si on lui livrait des lots déjà défrichés, des terres prêtes à recevoir la charrue et la semence. La main-d'œuvre pénitentiaire est tout indiquée pour exécuter ces travaux de préparation. Cette idée si simple est restée jusqu'à présent irréalisable, le gouverneur général n'ayant aucune action sur l'administration pénitentiaire. Ce fut une des beautés du régime des rattachements. Aujourd'hui qu'il a cessé d'exister, on va peut-être pouvoir tenter cette intéressante expérience.

En Algérie comme en France, il nous paraît difficile d'organiser sérieusement le crédit agricole, surtout le crédit à long terme, surtout le crédit pour le colon qui débute. Comme il n'a d'autre gage à offrir que sa terre, non encore mise en valeur, grevée d'obligations au profit de l'État, le prêteur, que ce soit un particulier ou une société financière, ne fournira jamais qu'une avance assez faible en ayant soin, pour compenser ses risques, de maintenir un taux d'intérêt élevé. L'avance d'une partie de capital de premier établissement ne peut guère être faite qu'à des colons de choix, dont la valeur personnelle inspire toute confiance et présente une garantie encore plus solide que l'hypothèque de la terre. On ne voit pas bien dans ce rôle des sociétés purement financières. Il revient, au contraire, aux associations patriotiques ou philanthropiques, telles que la société de protection d'Alsace-Lorraine, qui a fait ses preuves en Algérie, que la société formée pour favoriser l'immigration dans la colonie des familles protestantes des Hautes-Alpes, que l'Union coloniale, qui pourrait peut-être étendre à l'Algérie le champ de ses opérations. C'est dans ce sens, pensons-nous, qu'il convient d'entendre la formule, un peu vague dans sa généralité, qui constitue le troisième terme de la délibération sénatoriale « développer la colonisation en faisant appel de plus en plus à l'initiative individuelle ».

Reste à résoudre la question des voies et moyens, la plus importante de toutes. Il serait, on le comprend, parfaitement inutile de décider qu'il y a lieu de poursuivre l'œuvre de colonisation, de légiférer sur le mode d'attribution des terres, d'organiser le recrutement des colons, si l'on ne s'assurait en même temps qu'on aura les ressources nécessaires, en terres et en argent. Pour donner ou vendre des terres, il faut en avoir ou en acheter. Pour créer des centres, il

faut exécuter des travaux préparatoires d'assainissement, d'adductions d'eaux,de viabilité,dont le prix de revient s'établit en moyenne à 160.000 francs pour un village de 1500 hectares. Il existe bien au budget un crédit de la colonisation ; mais ce crédit, après s'être élevé jusqu'au chiffre de 4.400.000 francs en 1878, a été ramené, par des réductions successives, jusqu'à 2.220.000 francs en 1897 ; encore une partie de cette somme est-elle absorbée par des dépenses accessoires, de telle sorte que, pour les dépenses de colonisation proprement dites, la disponibilité annuelle se réduit à 1.800.000 francs. C'est bien peu pour une aussi grosse entreprise. Tant que la colonisation n'aura pas d'autres ressources que cette allocation budgétaire, qui n'est même pas assurée, qu'il faut défendre chaque année contre les réductions,qui ne permet ni plan d'ensemble,ni prévisions certaines, ni opérations suivies,elle devra se traîner péniblement dans l'ornière, marcher à tout petits pas, vivre au jour le jour, et la mise en valeur du pays se trouvera indéfiniment retardée.

Ces autres ressources, il n'est pas besoin de les chercher bien loin. Elles se trouvent en Algérie même. Au 31 décembre 1895, en dehors des immeubles affectés à des services publics et des forêts, l'État possédait en Algérie 16.082 parcelles,d'une superficie totale de 831.385 hectares et d'une valeur présumée de 41.953.080 francs. Le service des domaines a soin de faire remarquer qu'une grande partie de cette surface consiste en plages, rochers, etc., que le surplus même n'est pas toujours susceptible d'être utilisé pour la colonisation, en raison de la dissémination des parcelles ou pour toute autre cause. Directement soit,mais on peut toujours en faire emploi par voie d'échange ou par vente. D'autre part, il n'est nullement démontré que les immeubles classés comme affectés à des services publics, et dont la valeur est estimée à plus de 132 millions, soient tous indispensables aux services qui les détiennent. Ce sont pour la plupart des immeubles urbains, placés au cœur des villes, ayant acquis souvent une grande valeur vénale ; dans bien des cas les services qui les occupent pourraient,sans aucun inconvénient,être installés dans des locaux d'un prix moindre. Une enquête sérieuse conduite avec fermeté révélerait de ce côté l'existence d'importantes disponibilités. De même,dans les 2 millions et demi d'hectares de forêts domaniales que l'État possède en Algérie, de vastes espaces,sans intérêt au point de vue du boisement ou du régime des eaux,pourraient être distraits ou aliénés.L'administration des forêts n'a trouvé que 25.000 hectares dont elle consent à se dessaisir en principe au profit de la coloni-

sation. Nous sommes convaincu qu'en cherchant bien et en l'aidant à chercher on trouverait plus et beaucoup plus. Autant nous approuvons l'énergie que cette adninistration met à défendre contre certaines convoitises l'exploitation par l'État de la partie vraiment productive de son domaine forestier, celle des chênes-lièges, autant nous comprenons peu les résistances qu'elle oppose au déclassement de contenances qui n'ont de forêts que le nom, et qui demeurent entre ses mains sans profit pour l'État ni pour personne.

En utilisant les immeubles domaniaux, en supprimant ou en déplaçant les smalas de spahis, qui détiennent plus de 15.000 hectares de bonnes terres, et n'ont plus de raison d'être dans leurs emplacements actuels, au moins dans le département de Constantine, on peut donc se procurer en Algérie même des ressources en terres et en en argent. Mais,pour qu'elles profitent à la colonisation, il est indispensable de reprendre et de faire aboutir le projet déjà ancien de la création d'une caisse de colonisation,dont la dotation serait constituée par les immeubles de l'État non maintenus sous ce régime forestier ou non affectés d'une manière effective à des services publics. Les immeubles non susceptibles d'être attribués directement à la colonisation seraient aliénés au profit de la caisse, au fur et à mesure des besoins et en tenant compte de l'état du marché foncier. Dès lors l'administration algérienne, assurée du lendemain, pourrait se permettre les longs espoirs et les vastes pensées, et marcher délibérément de l'avant. M. le rapporteur et M. le gouverneur général se sont l'un et l'autre prononcés en faveur de cette création et n'ont point rencontré de contradicteur. Peut-être aurait-on pu souhaiter qu'ils insistassent davantage sur un point aussi essentiel, et que la délibération du Sénat eût appelé formellement l'attention du Gouvernement sur la nécessité de présenter un projet de loi instituant une caisse de colonisation. La question est mûre, il serait temps de la résoudre.

MAURICE WAHL.

LES INSURRECTIONS DE CRÈTE

L'objet de ce travail est de faire connaître aux lecteurs français le passé de la Crète depuis le moment où les Turcs y mirent le pied jusqu'à notre époque, afin de faire apprécier plus exactement sa constitution actuelle, et de la faire juger comme il convient au

point de vue du droit international. Il a fallu aux Crétois, pour obtenir cette constitution, bien des luttes, bien des efforts dont l'histoire commence au XVIIIe siècle, après l'abandon par les Vénitiens, en 1715, des deux dernières citadelles qu'ils possédaient en Crète. Dès cette époque, la résistance du peuple crétois se manifeste par des luttes dans lesquelles, parfois, les opprimés se sont alliés avec leurs anciens oppresseurs, les Vénitiens, contre les nouveaux conquérants.

La première insurrection, digne d'être mentionnée, est celle de l'époque d'Orlof; pendant que celui-ci tâchait de faire la guerre contre la Turquie en Péloponèse, un riche Sphakiote, nommé Daskalojanni (Maître Jean) d'Anopoli, poussé par Papazoglou, l'envoyé de Catherine la Grande, donna, le 25 mars 1770, le signal de la révolte. Abandonné brusquement par les Russes, qui ne tinrent pas leurs promesses envers lui, il ne put pas résister longtemps. Après de grands désastres, Daskalojanni, voulant mettre fin aux maux de son pays, se rendit, confiant dans une amnistie que les Turcs lui avaient promise pour lui et pour ses amis; peu de temps après, il était *écorché vif*, devant le peuple musulman, qui jouissait de ce beau spectacle. Tous les survivants chrétiens furent soumis à l'impôt de Charatzi (χεφαμιήός φόρος).

Après cette insurrection, les cruautés turques furent tellement rudes et insupportables qu'une partie des habitants de Selino, d'Abadia et de Monofatsio embrassèrent la religion de Mahomet; mais la plupart le firent seulement en apparence, pour éviter des poursuites. C'est dans de telles conditions que les chrétiens de la Crète prirent part à la guerre de l'indépendance hellénique. De 1821 à 1830, sauf une courte interruption en 1824, ils demeurèrent les armes à la main. Après la première Assemblée constituante en Épidaure, le Gouvernement insurrectionnel de l'hellénisme avait envoyé à Candie Pierre Skylitzi Omeridis, qui organisa à Armenis une assemblée où les représentants crétois votèrent la charte constitutionnelle de l'île (le 20 mai 1822). Cette charte comprenait sept sections ayant trait, la première à la religion; la deuxième aux droits généraux des habitants crétois; la troisième aux divisions administratives; la quatrième à l'administration; la cinquième à l'élection des membres au parlement hellénique; la sixième à la correspondance officielle (1). Après la destitution de M. Apheutoulief, le parle-

(1) *Mamouka*, III, p. 113-124.

ment hellénique approuva la nomination de M. Fombasi, comme gouverneur de la Crète (2).

Pendant cette grande lutte, les atrocités turques sont effrayantes. C'est ainsi qu'à Héracléion l'archevêque, 5 évêques, 4 prêtres et 70 chrétiens furent égorgés sur l'autel de la cathédrale; les Kourmoulidès ont été tourmentés à Rhéthymno; près de la montagne Mélidoni, pendant que les troupes des Ottomans saccageaient la campagne, 300 chrétiens sans armes, des femmes et des enfants, s'étaient réfugiés dans une grotte. Les Turcs les y bloquèrent et les enfumèrent.

Tant de sacrifices ne furent pas récompensés. La seule garantie que les insurgés gagnèrent en échange d'une lutte qui avait duré une dizaine d'années, se trouve à l'article 2 du Protocole, en date du 20 février 1830, de la Conférence de Londres. L'arrêt de l'aréopage international de cette époque déclare que les îles de Candie et de Samos « doivent rester sous la domination de la Porte »; mais il s'empresse d'ajouter que les Puissances alliées se croient tenues d'assurer, aux habitants de Candie et de Samos, la sécurité contre toute molestation, en raison de la part qu'ils auraient prise dans les troubles antécédents. Dans le cas où l'autorité turque serait exercée d'*une manière qui pourrait blesser l'humanité*, chacune des Puissances alliées, sans prendre toutefois un engagement spécial et formel à cet effet, croirait de son devoir d'interposer son influence auprès de la Porte, « afin d'assurer aux habitants des îles susmentionnées *une protection* contre des actes oppressifs et arbitraires ».

C'est alors que la Turquie donna la Crète *en cadeau* au vice-roi d'Égypte comme prix de l'appui prêté par lui aux armes turques. Mais celui-ci imposa des charges très lourdes aux Crétois et les gouverna arbitrairement et sévèrement; il fit pendre par Moustafa pacha 41 notables chrétiens sur divers points de l'île, pour comprimer un prétendu mouvement insurrectionnel, se réduisant à une Assemblée des représentants Crétois, tenue le 20 septembre 1833, à Mourniais de Cydonie, pour protester contre les cruautés des Égyptiens. Tous les habitants, même les Musulmans, souffrirent du protectorat Égyptien qui prit fin en 1840, date à laquelle la Crète fut rendue à la Porte.

Pendant la royauté d'Othon Ier, qui ne rêvait que l'Union nationale,

---

(2) Voir à la même collection de *Mamouka* plusieurs documents sur l'administration et l'organisation judiciaire en Crète pendant la guerre de l'indépendance hellénique, III, p. 127-145; IV, p. 1-28.

Chairetis, un officier du corps de la phalange, originaire de Cydonie, partit de la Grèce en 1841, avec un corps de Crétois, et donna le signal d'une troisième insurrection. Des batailles eurent lieu à Aprokorono, Rethymoros et Lassithi. L'Angleterre ayant alors proposé la création *d'une principauté Crétoise*, sous la protection de la Grande-Bretagne, les insurgés dont les regards étaient tournés vers la Grèce rejetèrent une offre de ce genre ; mais ils n'avaient pas les munitions nécessaires pour continuer la lutte; ils durent donc déposer les armes après avoir obtenu des privilèges insignifiants.

Le traité du 30 mai 1856, signé à Paris après la guerre de Crimée, n'a rien prévu pour les pauvres insulaires chrétiens. Ils étaient toujours sous l'oppression des cadis et des muftis, qui violaient les privilèges ecclésiastiques et pillaient leurs fortunes. C'est pourquoi ils furent amenés à prendre de nouveau les armes pour protester contre les injustices turques, pendant que Vely-Pacha, fils de Moustafa, gouvernait l'île. Mavroghéni déploya alors le drapeau de la quatrième insurrection, la seule qui se soit terminée sans avoir coûté beaucoup de sang et qui ait tourné entièrement à l'avantage des Crétois. Vely-Pacha fut révoqué, et la Porte envoya, comme chef de l'armée et de la flotte en Crète, Achmed-Pacha, qui, en arrivant, fit publier la proclamation du 26 mai 1858 au peuple crétois (1) et une autre le 7 juillet 1858 (2), par lesquelles des promesses ont été données pour quelques privilèges et pour la libération de l'impôt de Charatzi. Enfin un firman en date de Tzemaziel evel de l'année 1276 de l'hégire a approuvé les règlements sur les mairies et sur les conseils généraux (3).

Mais tandis que la Porte accordait beaucoup de privilèges avec une facilité inaccoutumée, l'administration et la justice ottomanes tentaient par tous les moyens possibles d'opprimer les chrétiens et de leur ôter leurs fortunes. Au bout de huit années les Crétois se soulevèrent pour la *cinquième fois;* ce fut la grande insurrection de 1866, qui dura presque trois ans, pendant lesquels la Turquie dut tenir sur pied 50.000 soldats environ et toute sa flotte. Pendant longtemps, le général ottoman Omer-Pacha détruisit, brûla, massacra, couvrit de ruines le sol de l'île, mais il ne put pas vaincre les insurgés qui luttèrent héroïquement, ne demandant que l'*union* et toujours l'union de l'île avec la Grèce. Il serait trop long de dresser

(1) *Collection de Codes crétois*, 1re édition, I, p. 1-5.
(2) *Ibidem*, p. 6-9.
(3) *Ibidem*, p. 10-21.

le catalogue des victoires et des sacrifices des Crétois; mentionnons seulement ici le massacre du couvent d'Arkadion, défendu par 250 volontaires hellènes, dans lequel fut sacrifiée toute une population inoffensive de vieillards, de femmes et d'enfants, qui s'y était réfugiée. A Vrissais d'Apokorono, les insurgés obligèrent à se rendre une armée composée de 3.000 soldats égyptiens.

En face de difficultés insurmontables, pour éteindre le feu, le Sultan signa, le 18 septembre 1867, un firman qui approuvait *la loi organique* de la Crète (1) ; cette loi établissait la séparation des pouvoirs judiciaire et administratif, introduisait l'usage de la langue grecque dans tous les bureaux et organisait une sorte de Gouvernement représentatif (Γερνα χευσιρενους). Mais les chrétiens de Candie ne cessaient de demander l'union de l'île avec la Grèce, qui envoyait toujours des volontaires et des munitions avec des petits bateaux à vapeur d'une compagnie commerciale de Syra ; aussi la flotte turque dirigée par Chovard-Pacha, dut-elle bloquer le port de Syra (2/14 décembre 1868), et les relations diplomatiques entre la Grèce et la Turquie furent interrompues (6/18 décembre 1868).

Sur le conflit gréco-turc les grandes puissances furent d'accord pour discuter dans une conférence qui fut réunie à Paris en janvier 1869 ; l'arrêt international condamna la Grèce pour sa sympathie envers les insurgés et les secours qu'elle leur avait donnés (2).

(*A suivre.*)

Georges N. PHILARÉTOS,
Député de Volo.

(1) *Code Crétois*, 2e édition, *I*, p. 5-20.

(2) Voir : *a*) *Livre Bleu grec.* « Affaires étrangères. Documents diplomatiques. Le conflit gréco-turc, décembre 1868 ; *b*) *Sublime Porte.* Ministère des affaires étrangères. Documents diplomatiques. Constantinople 1869 ; *c*) *Les débats au parlement hellénique* pendant les séances du 21-26 juillet 1869. — Le passage le plus essentiel de la déclaration des Puissances adressée à la Grèce était le suivant : — « La Grèce devra donc s'abstenir désormais de favoriser ou de tolérer : 1° la formation sur son territoire de toute bande recrutée en vue d'une agression contre la Turquie ; 2° l'équipement dans ses ports de bâtiments armés destinés à secourir, sous quelque forme que ce soit, toute tentative d'insurrection dans les possessions de S. M. le Sultan. »

L'ÉTAT ACTUEL DU CHEMIN DE FER TRANSSIBÉRIEN

Nous recevons d'Irkoutsk les renseignements très intéressants suivants sur l'état actuel du *chemin de fer transsibérien*.

En 1896 les travaux de construction de l'immense ligne ont été menés avec une énergie réellement incroyable si l'on pense aux conditions dans lesquelles s'exécutent les travaux : dans un pays presque désert où chaque objet, même le plus indispensable à la vie quotidienne, doit être amené de Moscou ou Pétersbourg, un pays où la température descend à 45 — et — 50°, où les ingénieurs n'ont pour tout domicile que la minuscule cabine qui leur est accordée dans un des vagons du train-caserne qui s'avance pas à pas avec la pose des rails.

Malgré tout, dans deux ans, cette œuvre, la plus belle conception du tzar Alexandre III, sera achevée.

Voici à la fin de l'année 1896 l'état des travaux d'après le rapport annuel du comité de construction.

La ligne de la Sibérie occidentale, c'est-à-dire le tronçon de Tcheliabinsk, point terminus des lignes européennes, à l'Ob, était complètement terminée et ouverte au trafic. La longueur de ce tronçon est de 1.420 kil. Vers la fin de l'année, le tronçon Tcheliabinsk-Ekaterinbourg, long de 246 kil., fut aussi ouvert au trafic (ce tronçon qui relie an grand transsibérien les riches districts miniers de l'Oural a une importance commerciale très grande, mais ne fait au fond pas partie du transsibérien). La ligne de la Sibérie centrale de l'Ob à Irkoutsk est encore inachevée. En décembre 1896, les rails étaient posés jusqu'à Krasnojarsk, mais la ligne n'était ouverte au trafic que jusqu'à Bolotnaia, à 127 kil. de l'Ob ; on achevait aussi une ligne secondaire destinée à relier la ville de Tomsk à la station de Taïga (entre l'Ob et Bolotnaia). De Krasnojarsk à Irkoutsk on terminait la ligne, les rails étaient même posés sur une longueur de 260 kil., c'est-à-dire environ 25 % de la distance entre ces deux villes. Depuis lors on a avancé avec rapidité et, il y a quinze jours, le 23 mars, on a ouvert au trafic les tronçons Bolotnaia-Krasnojarsk-Kansk (960 kil.) et la ligne Taïga-Tomsk (90 kil.). Ainsi, à l'heure qu'il est, des 1.245 kilomètres qui séparent l'Ob d'Irkoutsk, 1.027 sont déjà ouverts au trafic et, avant l'automne, la capitale de la Sibérie, cet Irkoutsk si lointain,

si mystérieux, sera relié au reste du monde par le chemin de fer. D'Irkoutsk la ligne contournera par le sud le Baïkal jusqu'à Verchneoudinsk et de là, faisant un immense circuit vers le nord, par Ischita et la vallée de l'Amour jusqu'à Chabaroffsk, elle ira rejoindre la ligne de l'Oussouri qui, remontant la vallée du fleuve du même nom, va aboutir à Wladiwostok, ce port merveilleux dont le nom seul indique suffisamment l'importance qu'y attachent les Russes (1).

De ce côté-ci du Baïkal, les travaux sont bien moins avancés. En décembre 1896 il n'y avait de prêt que 10 kil. de la ligne du Baïkal et 400 kil. de celle de l'Oussouri de Wladiwostok à Iman. Actuellement, la pose des rails est terminée jusqu'à Chabaroffsk, c'est-à-dire sur toute la ligne de l'Oussouri (environ 1.000 kil.), et la moitié de ce tronçon est ouverte au trafic régulier. On travaille aussi avec énergie à la construction du tronçon de la station de Misloffskaia sur la côte orientale du Baïkal à la ville de Strétensk, située sur l'Amour au point où ce fleuve devient navigable pour les bateaux à vapeur, car une fois ce tronçon terminé, il sera possible, du moins en été, de se rendre à Irkoutsk, à Wladiwostok à vapeur, en traversant le Baïkal de Listvennaja (port d'Irkoutsk sur le Baïkal à Missloffskaia et en descendant l'Amour de Strétensk à Chabaroffsk. On construit à l'heure qu'il est pour le Baïkal un bac à vapeur suffisant pour le transport d'un train entier et d'une puissance telle qu'il pourra pendant tout l'hiver s'ouvrir un sillon à travers les glaces du lac. Les trains passeront le lac sur ce bac et, grâce à cette combinaison, la circulation ne sera pas interrompue pendant la construction de la ligne de terre d'Irkoutsk à Missloffskaia, construction qui demandera un temps très long, car ce court tronçon nécessitera des travaux d'art énormes : tunnels, ponts, etc., comparables à ceux des lignes des Alpes. La construction de la dernière partie de la ligne enfin, le tronçon de Strétensk à Chabaroffsk, sera probablement renvoyée indéfiniment. On sait, en effet, que, par le traité de 1896 entre la Russie et la Chine, cette dernière a consenti à la construction d'une ligne de chemin de fer à travers la Mandchourie. Cette ligne coupera la courbe formée par la ligne originelle vers le nord par la vallée de l'Amour ; elle partira de Strétensk et se dirigera en ligne presque

---

(1) Wladiwostok est formé de *vladjetj*, maîtriser, être maître de, et *vostok*, orient. On expérimente justement ces jours-ci dans le golfe de Finlande un navire brise-glaces, le *Nadièschni*, destiné à tenir ouverte en hiver l'entrée de Wladiwostok. Les résultats ont été très satisfaisants, et on a lieu d'espérer que, grâce à ce bâtiment, le grand port militaire de la Russie sur le Pacifique sera trafiquable même pendant l'époque des plus grands froids.

droite par le riche district minier de Nertchinsk et les villes mandchoues de Zizicar et Ningouta vers le lac de Chalka où elle rejoindra la ligne de l'Oussouri à quelques lieues de Wladiwostok, abrégeant ainsi le parcours total du transsibérien de 550 kilomètres. Les travaux sont déjà commencés et, vers le milieu de février, le premier détachement d'ingénieurs destinés à cette nouvelle ligne s'est embarqué à Odessa. Comme le pays ne présente pas de difficultés topographiques bien grandes, il est probable que les travaux de la ligne de Mandchourie seront menés aussi hardiment et avec autant de succès que ceux dont nous avons parlé plus haut.

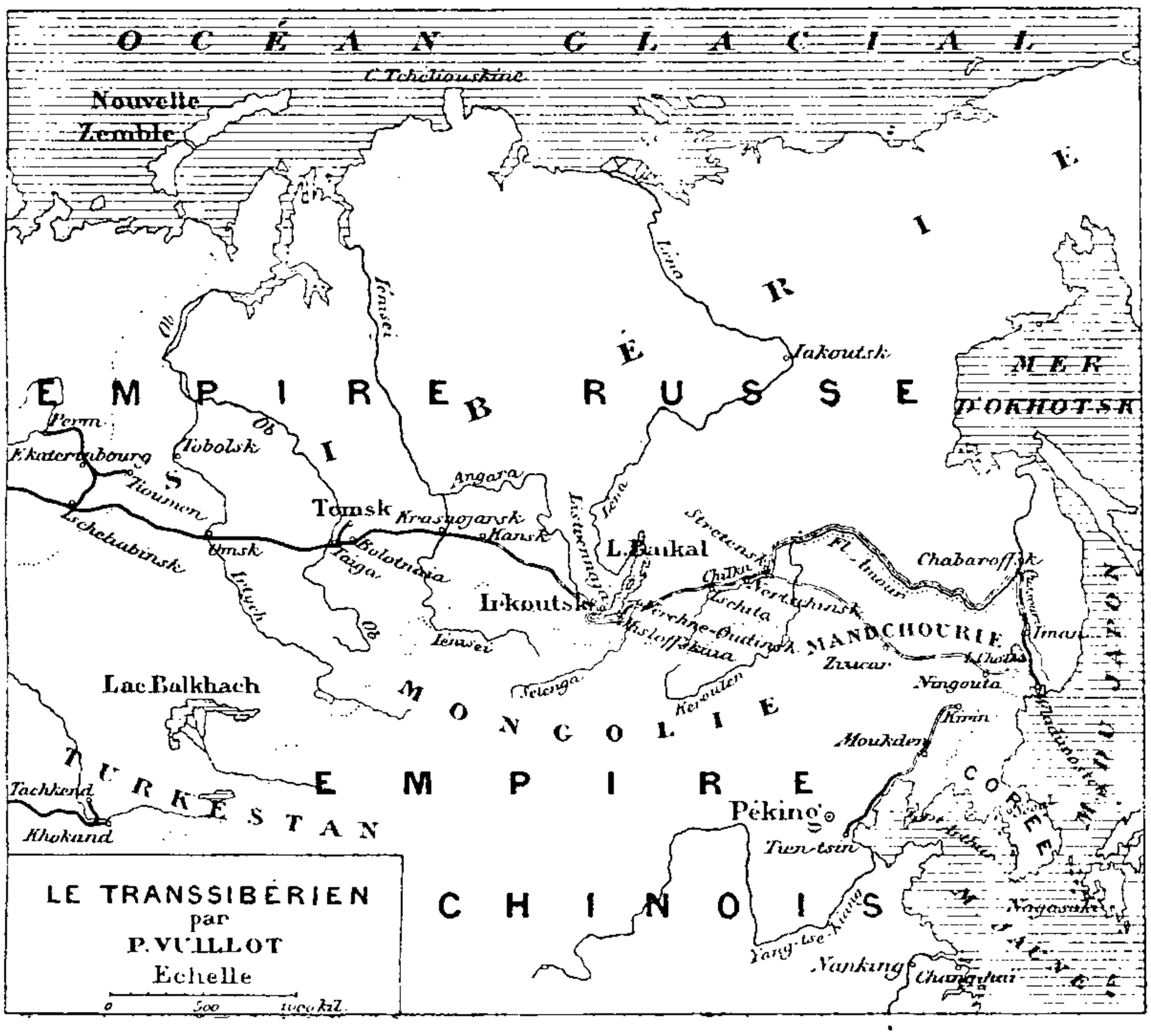

En résumé, l'idée grandiose d'Alexandre III est bien près d'être réalisée. Déjà, cet été, Irkoutsk ne sera plus qu'à quelques jours de Saint-Pétersbourg, et, au printemps prochain peut-être, un service à vapeur continu reliera le Pacifique à la Baltique par le plus long chemin de fer du monde et l'Amour. En dépit de la rapidité avec laquelle ont été menés les travaux, les dépenses ont été relativement minimes; ainsi, la ligne Taïga-Tomsk n'a coûté que 1,830,000 roubles (4,940,000 fr.), c'est-à-dire 54,800 francs par kilomètre.

La construction de cette voie ferrée a entraîné des masses de travaux secondaires. Ainsi, en 1896, on a entrepris l'étude et la canalisation des fleuves Chilka, Oussouri, Amour, Angara, destinés tous à devenir des artères commerciales de la plus haute importance.

Mais on a surtout pris des mesures très étendues pour faciliter la colonisation de la contrée traversée par la ligne. On accorde aux colons des privilèges très importants : on leur facilite le voyage, on leur facilite les achats, non seulement de terres, mais de tous les objets indispensables au premier établissement, en établissant à différents endroits des dépôts d'instruments aratoires, d'outils, de voitures, etc., etc., que les colons achètent au prix de fabrication. Les colons jouissent de privilèges assez étendus quant au service militaire. Toute personne ayant fait son service militaire en Sibérie, a droit à un certain nombre d'hectares dans le voisinage immédiat de la ligne, ce qui attire en Sibérie bon nombre de colons. Ainsi, en 1896, le nombre des réservistes de troupes de l'Oussouri, qui, une fois leur service fini, ont demandé à rester dans le pays comme colons, a été presque cinq fois plus grand qu'en 1892. On bâtit des églises, des écoles ; on établit dans ces nouveaux centres, des médecins, des gardes-malades, des sages-femmes. En 1896 on a entrepris la construction de 69 églises et 32 écoles le long de la ligne, et n'oublions pas qu'en Russie chaque prêtre de village est en même temps maître d'école.

Grâce à toutes ces mesures, cette immense Sibérie dont le nom seul éveillait autrefois l'effroi, se peuple, se civilise, et cette contrée si riche marche à grands pas vers un avenir brillant. Il y a quelques années encore, les places d'employés, de militaires, etc., étaient considérées comme les plus mauvaises de l'Empire, le Gouvernement était obligé d'accorder des privilèges énormes à ceux qui consentaient à servir dans ces déserts, et encore ne réussissait-on à y attirer que ceux qui n'avaient guère la chance de réussir ailleurs. Actuellement, tout est changé. Les emplois en Sibérie sont parmi les plus recherchés de l'Empire des Tsars ; on ne craint plus la Sibérie, on la recherche, et cependant les privilèges accordés aux employés en Sibérie ont été diminués. Et la cause de ce changement, c'est justement cette ligne de fer qui, de jour en jour, s'enfonce plus profondément dans cet inconnu si redouté, entraînant avec elle toute une civilisation occidentale et ouvrant à la lumière les sombres forêts de cette Russie d'Asie, qui ne le cède en rien à celle d'Europe, quant à la richesse du sol et au climat.

LA GUERRE GRÉCO-TURQUE

25 avril 1897.

La guerre a éclaté entre les Grecs et les Turcs le 18 avril.

Elle était inévitable : deux armées, toutes deux désireuses d'en venir aux mains, ne pouvaient rester plus longtemps en présence l'une de l'autre. Quelle a été la cause déterminante du commencement des hostilités? A qui en incombe la responsabilité? L'histoire nous l'apprendra peut-être plus tard. Sont-ce les Grecs, dont les bandes irrégulières ont à plusieurs reprises envahi la Macédoine, ou les Turcs qui ont pris l'initiative de la déclaration de guerre?

Le 18 avril, au début des engagements, l'armée grecque comptait trois divisions, commandées par le prince royal, et l'armée turque huit divisions.

Les quartiers généraux étaient Elassona pour Edhem-Pacha et Tyrnavos pour le prince royal de Grèce.

Le théâtre de la guerre se divise en deux théâtres d'opérations : d'une part, la Macédoine et la Thessalie ; de l'autre, l'Épire.

Les Grecs, déjà si inférieurs en nombre, ont commis la grosse faute de diviser leurs forces et d'en mettre le tiers en Épire. Ils auraient dû, au contraire, n'y laisser que l'effectif strictement indispensable pour défendre de ce côté les passages de la frontière et reporter sur le théâtre principal de la guerre, c'est-à-dire devant le gros de l'armée turque, toutes leurs forces. Les Turcs n'ont laissé que deux divisions sur huit en Épire et ils ont, paraît-il, le projet de les rappeler, en laissant seulement une garnison à Janina.

A quoi serviront aux Grecs des succès partiels en Épire, si la lutte décisive en Thessalie se termine par un désastre complet?

Le 18 avril, l'armée turque commençait son mouvement en avant vers la Thessalie. Son premier objectif était la passe de Melouna. Cette passe se trouve sur la route d'Elassona à Tyrnavos, au sud de Tsaritsem (1); elle est doublée, à l'ouest, par les passes de Reveni et de Zarkos.

Environ deux jours après, les Turcs étaient maîtres de la passe de Melouna. Ils s'y renforcèrent aussitôt.

C'est alors que leur marche fut arrêtée par un mouvement tournant opéré avec succès par la division grecque Smolenitz, qui enleva la passe de Reveni et vint tomber sur la droite de l'armée turque à

(1) Damasi se trouve un peu au sud de Domenikou, sur la rivière qui passe à Tyrnavos.

Damasi (1). Les Grecs se maintinrent un jour entier sur cette position, barrant la route à une division turque qui devait passer par Reveni et arrêtant par suite le mouvement de toute l'armée.

Les Grecs durent enfin céder après une lutte acharnée. Ils se concentrèrent à Mati, entre la passe de Melouna et Tyrnavos.

Le 23, les Turcs attaquèrent ce point et s'en emparèrent après un combat de six heures. La retraite des Grecs s'effectua en bon ordre sur Tyrnavos.

Le 24, le prince royal se décida à abandonner Tyrnavos et Larissa, et replia son armée sur la seconde position défensive de la Grèce, à Pharsale.

Il est probable que la coopération de bandes de volontaires incapables de se soumettre à aucune direction d'ensemble a précipité le désordre dans les troupes régulières. Malheureusement la retraite, dans la nuit du 23 au 24, dégénéra en épouvantable panique : la cavalerie grecque arrivée en retard au galop sur les fourgons de l'arrière garde, à la sortie de Tyrnavos, par une nuit sans lune, paraît l'avoir provoquée.

La Thessalie est donc entièrement abandonnée à l'armée turque.

En Épire, les Grecs ont été plus heureux.

Leur flotte a bombardé Preveza et les forts turcs du golfe d'Arta, pendant que 20.000 hommes passaient la frontière à Arta, se dirigeant sur Preveza et sur Janina.

A l'heure actuelle, il semble que Preveza tient toujours, mais que l'armée grecque a progressé dans l'intérieur de l'Épire, en occupant Philippiadès et Koumtsadès, entre Preveza et Janina.

Sur mer, la flotte turque, manifestement inférieure, a l'air de se cacher, et les vaisseaux grecs en profitent pour bombarder les ports turcs, Platamona, Katerina, etc... ; mais ces opérations ont peu d'influence sur le déroulement de l'action principale.

Les Turcs organisent en ce moment l'occupation de la Thessalie. Continueront-ils leur marche sur Athènes? Il est probable qu'ils attendront, pour jouer cette grosse partie, de disposer de forces plus considérables. D'autre part, il se peut que la paix soit rétablie à bref délai, si l'Europe veut profiter, pour imposer sa médiation, de l'accalmie qui suivra sans doute cette première phase de la guerre.

Capitaine Jean DE MONTCLOUX.

---

(1) Se reporter à la carte parue dans le nº 2 de la *Revue*, page 93.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

L'objet des préoccupations de la diplomatie se transforme au cours rapide des événements ; au lieu de diriger les événements, les ministres des affaires étrangères s'ingénient seulement à connaître la source des informations qui leur parviennent : il vaut certainement mieux pour la réputation de MM. Hanotaux, Salisbury, Baron Marschall, Mouraview et Visconti Venosta que nous ignorions leurs pensées.

Incapable de prévenir les massacres d'Arménie, la diplomatie n'a pris aucune mesure pour en éviter le retour; le feu a gagné la Crète et l'Europe a proclamé là une autonomie incomplète.

Larissa est à peine occupé par les Turcs, sous la direction (d'après les journeaux autrichiens) du général allemand Grumbkow-Pacha, que l'agitation la plus vive règne à Athènes. Le désordre est tel dans les esprits que le Conseil des ministres se réunit le 26 en plein air; M. Ralli, chef de l'opposition, y assiste ; on décide la convocation immédiate de la chambre ; le 27 des armuriers sont pillés, le portrait du roi Georges lacéré. La chute du cabinet Delyannis, le rappel du prince royal, préviendront difficilement une révolution dynastique. Et les hommes d'État qui gouvernent l'Europe attendent tranquillement que la Grèce soit écrasée par la Turquie ou ait chassé le roi Georges. Il leur paraît que c'est là une solution. Elle est déplorable.

Quant à la proclamation de la République, certes, nous la considérons comme légitime lorsqu'elle est la manifestation réfléchie d'une nation, mais devant l'ennemi, peut-être à l'instigation de l'ennemi, la désorganisation du pouvoir engendre une terrible responsabilité. La faute en sera moins aux Hellènes qu'aux empereurs qui auraient pu prévenir la guerre et ne l'ont pas voulu,puisqu'ils ont rompu le triple lien de la chrétienté, du trône et de la parenté qui les rattachaient à la famille du roi Georges.

Gardons-nous des grands mots; mais enfin où est la civilisation et où est la barbarie? Du côté de ces hamidiés sauvages dont les escadrons, appelés en toute hâte d'Anatolie, vont ravager la plaine

de Pharsale après avoir massacré, il y a quelques mois, les populations arméniennes, ou du côté des Grecs que l'Europe, autrement prévoyante, autrement conduite, avait émancipés en 1829 du joug turc?

Il est compréhensible sans doute que les deux nouveaux rivaux, l'Allemagne et l'Angleterre, dont les ambitions vont se rencontrer désormais sur plus d'un point du monde, en Afrique et en Asie surtout, aient poussé l'un contre l'autre leurs clients : les troupes turques éduquées par des officiers allemands d'une part,et de l'autre les Grecs confiants dans de vaines promesses d'appui moral de la part de l'Angleterre.

M. de Vogüé le remarque très justement dans le *Figaro* du 24 août :

> Tandis que les naïfs courent aux pompes et les malins à la curée sur le théâtre de l'incendie levantin, l'Angleterre hâte la réalisation de ses deux grands desseins en Afrique : l'affermissement de son pouvoir sur le Nil, l'unification de l'Afrique du Sud dans une fédération impériale. Comme tout est bon à prendre, elle fait des sondages discrets dans la mer Egée. On calomnie peut-être ses bons offices, quand on la dit prête à assumer la garde provisoire de tous les séquestres, en Crète ou ailleurs; mais elle a donné tant de prise à la calomnie qu'on en vient à redouter, comme une nouvelle et plus grave difficulté en Crète, le zèle d'un custode qui ne jugera jamais la baie de la Sude assez pacifiée, jamais les deux plaideurs assez sages pour qu'on puisse leur abandonner l'huître.
>
> Il était bon, pour ceux qui aiment à voir clair et apprécient peu les assoupissements silencieux, de bien marquer les pôles qui surgissent et vont attirer fatalement tous les intérêts dans l'Europe de demain. Ces derniers mois ont amené sur le devant de la scène deux protagonistes, l'Angleterre et l'Allemagne. L'une a pour elle l'orgueil du passé, l'habitude d'emplir et d'exploiter l'univers; l'autre, une sève qui bourgeonne sur toutes ses branches, une force neuve, incoercible, de croissance et d'expansion au dehors. Tout présage dans l'avenir prochain un conflit universel entre ces deux voraces, conflit économique, maritime, politique, conflit latent encore et qu'un accident peut rendre aigu. Les positions à prendre entre ces deux premiers rôles — car ils le sont, vous le voyez bien, cela crève les yeux — vont faire, désormais, l'étude des hommes d'État dans les autres nations.

Mais que notre pays conserve cette attitude expectante et attende tranquillement que la Grèce soit écrasée, c'est pour notre diplomatie non pas humiliant, c'est ridicule. M. J. Valfrey exprime sur ce point l'opinion de tous les esprits avisés :

> Trouvez-moi dans l'histoire des cabinets européens, depuis cent ans, deux cents ans au moins, quelque chose de plus sot, de plus ridicule, de

plus funambulesque (j'en demande pardon à tous ceux qui ont cru y jouer un rôle brillant) que ce concert européen, qui laisse les Grecs s'établir en Crète, à sa barbe, et que ce blocus crétois, autour duquel les navires européens ont plus de peine à se ravitailler maintenant que les troupes du colonel Vassos!

Deux puissances seules, la vérité m'oblige à le proclamer, savent où elles vont à travers ce chaos : c'est l'Allemagne, qui a créé et jeté en avant l'armée turque contre la Grèce ; ensuite, c'est l'Angleterre, qui profite du trouble oriental pour s'établir définitivement en Égypte.

Qu'importe, au demeurant, notre effacement au milieu de difficultés qui ne nous touchent pas directement! Ce qui est grave, c'est la trace que laissera dans nos relations extérieures notre diplomatie présente.

Qu'a-t-elle fait ? Rien. Qu'a-t-elle voulu faire ? A cette question on a répondu : marcher avec le concert des Puissances. La faute a été de feindre d'y croire, à ce concert, et de répandre chaque jour de tous côtés cette affirmation trompeuse. C'était traiter une Chambre en parlement croupion que de lui parler sérieusement de « réformes en Turquie » à propos des massacres arméniens, et c'est affirmer une impossibilité que d'avoir prétendu résoudre la question crétoise par l'accord des six Puissances.

La vérité est que notre Gouvernement n'a pas osé prendre parti entre l'Allemagne et l'Angleterre, dans cette question d'Orient où nous aurions dû affirmer, d'accord avec la Russie, une politique précise ; par crainte de quelques journaux socialistes, sans doute, nous n'avons pas voulu nous avancer d'un côté, et par crainte de l'opinion publique le Gouvernement, avant d'incliner vers l'Angleterre, a conseillé à lord Salisbury de favoriser un mouvement francophile en Angleterre et en France, quitte à en noter scrupuleusement les progrès. Les efforts pour créer une *entente cordiale*, par des manifestations à Paris ; l'éclat que le gouvernement vient de donner à la remise à Brest de médailles décernées par le gouvernement britannique à des marins français à la suite du naufrage du *Drummond-Castle* ont une même cause, qu'il est intéressant d'observer.

De quel côté devions-nous aller? Là où nos intérêts précis et immédiats, notre alliance russe et notre situation de puissance musulmane nous poussaient. Que comprendra le pays auquel on dira — les ministres oublient qu'un moment vient toujours où il faut justifier leurs actes ou leur abstention — que nous avons bénévolement froissé deux grandes Puissances et perdu la clientèle des petites.

Il semble qu'une entente entre les puissances continentales va

s'affirmer; la presse russe, allemande, austro-hongroise, italienne, dénonce trop clairement la politique de l'Angleterre en Orient pour qu'en France même on ne s'en soucie point.

L'Angleterre veut la guerre, et aussi générale que possible, en Orient; il lui reste quelques questions à régler, en Egypte, au Transvaal, au Maroc, au Siam,et lord Salisbury préfère être seul à y pourvoir, tandis que le monde regardera du côté des Balkans.

Mais l'Angleterre se méprend sur la naïveté de l'Europe continentale.

L'union étroite que les trois États slaves des Balkans : la Bulgarie, la Serbie et le Monténégro, ont contractée sous le patronage de la Russie, fortifie de ce côté l'action de notre alliée en écartant toute éventualité de guerre; les trois bérats accordés à la Bulgarie par la Porte à Mennuck, Kankutch et Stroumni, ainsi que quatre agents commerciaux bulgares accrédités en Macédoine; la faculté donnée aux Serbes d'ouvrir des écoles serbes dans toute l'étendue des vilayets de Monastir et de Salonique et le rappel de l'évêque grec Mgr Ambrosius d'Uskub, sont des satisfactions capitales données à ces petits États; c'est d'avantage; la pénétration pacifique de territoires turcs auxquels l'Autriche-Hongrie ne pourra plus désormais penser.

Que fait la France au milieu de pareils événements?

« Nous ne sommes pas fiers, mais nous sommes pratiques » : c'est ce que disent les partisans de la politique d'abstention du ministère. M. Edouard Hervé leur répond, dans le *Soleil* du 26 avril :

> Pas tant que vous le croyez. Quelle satisfaction, quel avantage trouvez-vous à voir écraser un brave petit peuple qui avait encore des sympathies pour nous? La France avait autrefois la clientèle des petits États. Elle y trouvait honneur en même temps que profit. Croyez-vous qu'elle ait fait un calcul habile en laisant écraser le Danemark à Düppel? Ce fut le début de nos malheurs et la préface de la guerre de 1870. On commence par le Danemark ou la Grèce. C'est par la France qu'on finit.

Et il y a lieu d'appeler l'attention sur une des conséquences indirectes de cette guerre qui n'a pas été remarquée jusqu'ici : le monde islamique forme un tout des Indes jusqu'au Maroc, jusqu'à l'Ouganda et au Tchad, les croyants vont exalter les victoires du Commandeur de Constantinople. Oui ou non, la France est-elle une puissance islamique? Nos ministres qui voyagent y ont-ils pensé.

Le souci des hommes d'État de notre temps, c'est de préparer soigneusement un discours pour le Parlement; c'est, après, de le répandre

et de lui assurer au loin, au Caire par exemple, comme en Europe, une reproduction intégrale et une bonne presse. Le malheur, c'est qu'ils n'ont aucun souci d'agir, à moins qu'ils n'aient la conviction qu'ils agissent parce qu'ils parlent. La France devient un peuple de bavards et d'impuissants : aucune initiative, aucune hardiesse de vues, aucune netteté dans les desseins, et il est douloureux de le dire, nos gouvernants sont parmi les meilleurs que la majorité puisse fournir.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La question d'Orient. La guerre turco-grecque.

Les événements se sont précipités depuis quinze jours. La guerre a été déclarée entre la Grèce et la Turquie, et dès le premier jour, il faut le reconnaître, l'issue n'en a pas été douteuse. Partout en Europe, dès le début des hostilités, l'opinion a été générale que la Grèce serait battue et aussi que la diplomatie européenne, si maladroite tant qu'il s'est agi d'empêcher un conflit armé, devait prendre sa revanche en corrigeant la fortune des armes par une sage intervention. Ce qui est intéressant à relever dans la presse étrangère de cette quinzaine, c'est l'entente avec laquelle les principaux organes européens s'attachent à rejeter sur l'Angleterre les responsabilités de la guerre.

En *Russie*, par exemple, la *Novoïé Vrémia*, tout en préférant ne pas rechercher à qui il faut attribuer la faute de ce que le concert européen s'est jusqu'ici montré impuissant, estime qu'il faut suivre attentivement les agissements de l'Angleterre, que l'on commence à soupçonner fortement dans l'Europe entière d'avoir secrètement encouragé les Grecs. De leur côté, les *Novosti*, qui représentent l'opinion philhelléniste, déclarent que :

Ni la Grèce ni la Turquie ne voulaient la guerre, et il se peut que, si l'Europe les avait laissées tranquilles, elles fussent arrivées depuis longtemps à un accord. La Turquie craignait des complications en Macédoine et ailleurs, et pour la Grèce, la guerre contre un adversaire plus fort est certainement un grand malheur. On se demande dès lors, ajoutent les *Novosti*, qui les a poussées l'une contre l'autre. L'opinion publique en Europe désigne deux puissances qui auraient encouragé l'une la Turquie,

l'autre la Grèce. Les *Novosti* ne veulent pas désigner ces puissances ; mais ils déclarent que l'on ne peut accuser ni la Russie, ni la France, ni l'Autriche, ni l'Italie.

En *Autriche* les journaux ne sont pas moins affirmatifs. C'est ainsi que le *Pester Lloyd* écrit :

On aurait *dû* empêcher cette guerre impie qui n'a été provoquée que par l'ambition de la Grèce ; et on aurait *pu* l'empêcher, si au bon moment, au lieu de s'amuser à bloquer la Crète, on avait pris des mesures énergiques contre la Grèce. Certes, il semble que l'action ait été constamment paralysée par la résistance de l'Angleterre, qui — ce serait folie de le nier — s'est montrée d'un commerce très peu sûr. Nous n'irons pas jusqu'à imputer à l'Angleterre des menées secrètes pour entretenir la crise, mais nous ne voyons pas que les soupçons exprimés à cet égard de divers côtés aient été atténués : la solution pacifique de la crise tenait beaucoup moins à cœur à l'Angleterre qu'à n'importe quelle autre puissance.

La *Volkszeitung* constate que, comme toujours, lord Salisbury cherche surtout à créer des difficultés au concert européen, et l'*Osldeutsche Rundschau* affirme que c'est l'Angleterre qui a soulevé la question grecque dans le seul but d'avoir les mains libres contre les Boers. Quant à l'officieux *Reichswehr*, il dit, à la date du 24 avril :

Que depuis longtemps, la politique de l'Angleterre vise uniquement à profiter de la division des autres puissances pour faire ses affaires. Le séjour actuel de lord Salisbury à la Riviera n'a pour but que de permettre que les circonstances amènent un conflit entre les autres puissances, sans qu'il paraisse s'y être mêlé, ce qui permettrait à l'Angleterre de jouer le rôle de médiateur. Toutefois, comme l'Europe ne semble pas disposée à être la dupe de l'Angleterre, celle-ci pense maintenant à agir en Afrique. Le *Reichswehr* espère cependant que les Boers lui donneront du fil à retordre.

En *Allemagne* les journaux, depuis le commencement de la crise, n'ont cessé de reprocher vertement à l'Angleterre son attitude équivoque ; ils continuent donc de plus belle leurs attaques, et parmi tant d'articles identiques quant au fond, il en est un qui mérite d'être particulièrement signalé. Nous le trouvons dans les *Hamburger Nachrichten*, qui écrivent à la date du 23 avril :

En vue du maintien de l'intégrité de la Turquie, les puissances doivent, selon nous, se garder d'intervenir d'une façon prématurée dans la guerre turco-grecque. Si le monde oriental reconnait que la Turquie, même victorieuse, ne peut pas faire ce qu'elle doit, dans l'intérêt de sa propre conservation, les conséquences de cette constatation seront inévitables, et l'Angleterre obtiendra aux dépens de la paix européenne ce qu'elle désire, c'est-à-dire la désunion des puissances, qui débarrassera les Anglais de

t oute gêne en Égypte et dans l'Inde et les mettra en état de réaliser leurs projets en Afrique, et peut-être aussi d'avoir tous les profits politiques et commerciaux dans le cas d'une lutte entre les puissances.

Nous ne croyons pas que le devoir des puissances européennes consiste à faciliter la réalisation des projets de l'Angleterre en exerçant une pression sur la Turquie en faveur de la Grèce.

Il n'est pas jusqu'en Espagne où nous ne retrouvions le même écho. Voici, par exemple, ce qu'écrit la *Correspondancia de España* à la date du 21 avril : « La torpeur de la diplomatie, et plus encore la mauvaise volonté, sinon la mauvaise foi de certains diplomates, ont fait éclater la guerre. C'est l'Angleterre qui a fomenté, par-dessous main, l'insurrection crétoise et l'invasion du territoire turc par les Hellènes, afin de créer en Orient une puissance vigoureuse et entreprenante, hostile à la race slave. »

Il serait aisé de multiplier à l'infini ces citations ; mais telles qu'elles sont, elles donnent un aperçu suffisamment curieux du mouvement sympathique que l'Angleterre a su provoquer en sa faveur parmi les nations d'Europe.

*
* *

Le Sud-Africain. — La situation dans le Sud-Africain prend chaque jour une plus grave importance, et si, au quai d'Orsay, on semble ignorer l'existence d'une semblable question, il n'est pas possible cependant de ne pas prêter une sérieuse attention à ce qui se passe sur ce point du globe.

Le 22 avril, un télégramme de l'agence Reuter annonçait que l'escadre britannique du Cap, commandée par le contre-amiral Rawson, venait d'arriver dans la baie de Delagoa. Six des huit navires la composant étaient entrés dans la rivière; deux restaient à l'ancre en dehors. Questionnée sur les circonstances qui motivaient la présence de l'escadre anglaise à Delagoa, l'amirauté anglaise se contenta de répondre que les navires placés sous les ordres de l'amiral Rawson se bornaient à faire le service ordinaire de la station. L'amirauté ajouta que la destination prochaine de l'escadre était laissée au libre arbitre de l'amiral Rawson, et qu'elle-même n'en savait absolument rien.

Mais si l'amirauté se tenait sur une réserve aussi prudente, les journaux anglais, du moins certains d'entre eux, se montraient plus explicites. Le *Globe* du 25 avril, dans un article fort remarqué, se

chargeait, avec la délicatesse qui lui est coutumière, de rassurer les justes préoccupations de l'Allemagne.

Les journaux berlinois, écrivait le *Globe*, prétendent que l'apparition de l'escadre anglaise dans la baie de Delagoa a momentanément détourné l'attention de la presse allemande de la guerre gréco-turque. Cela ne nous surprend en aucune façon. La *Gazette Nationale* va jusqu'à insinuer que l'Angleterre, escomptant les préoccupations actuelles des puissances, pourrait bien songer à faire quelque coup d'Etat dans le Sud-Est africain. Heureusement, nous pouvons donner à ce sujet aux Allemands des explications qui les rassureront peut-être ou peut-être ne les rassureront pas, à leur choix. Tout d'abord, ils peuvent être convaincus que le gouvernement du Portugal ne vendra, ni en tout ni en partie, la province du Mozambique. Le gouvernement portugais n'ignore pas que proposer un marché de ce genre, ce serait aller au-devant d'une révolution. Cela, il est vrai, n'empêchera peut-être pas Delagoa Bay et Beira de tomber quand même sous l'influence britannique. Le gouvernement portugais, dans l'affaire du chemin de fer de Delagoa Bay, est condamné par les arbitres à payer une forte somme en guise de compensation. Il ne pourra repousser la sentence arbitrale; mais il est certain que, sans une assistance quelconque, il lui sera impossible de payer. L'Angleterre peut avancer l'argent nécessaire, que ce soit un million ou bien trois. Mais, dans ce cas, il nous faudrait une sécurité tangible, et le Portugal pourrait nous la fournir facilement en nous permettant d'occuper la province du Mozambique et de l'administrer au nom du roi, à peu près dans le même sens que nous occupons et que nous administrons au nom du Khédive l'Egypte, placée sous la suzeraineté du Sultan.

Cette solution sauverait *l'amour-propre* (sic) portugais et opposerait un obstacle effectif aux intrigues des Boers et des Allemands dans le Sud-Africain.

Un tel arrangement paraît, en vérité, si naturel, que sa réalisation ne causerait pas la moindre surprise, et sa conclusion est tellement de la compétence de l'Angleterre et du Portugal que nulle puissance étrangère ne pourrait y trouver à redire le moins du monde.

Cet arrangement est en effet très naturel. Serait-il du goût du Portugal? Cela est une autre question. En tous cas on le verrait sûrement d'un mauvais œil en Allemagne, où l'on ne cesse de prodiguer des encouragements aux Boers; les encouragements prennent même parfois une forme très pratique, à en croire la *Gazette de Voss*, par exemple, qui rapporte que le vapeur *Kaiser* de la Compagnie allemande est-africaine, a débarqué à Lourenço-Marquès 1,650 caisses de matériel de guerre pour le Transvaal, et notamment une batterie d'artillerie pour les forts de Pretoria.

Des deux côtés, en effet, on s'arme sérieusement. Le 24 avril est parti de Southampton pour le Cap un transport anglais avec

180 tonnes de munitions et d'équipements, 20 officiers, 600 hommes complétant l'effectif des 3e et 4e régiments de fusiliers irlandais déjà stationnés en Afrique. Et à la même date on mande de Pretoria que le ministre de la guerre transvaalien a décidé la construction de deux nouveaux forts pour la défense de cette capitale.

Les journaux allemands se montrent très préoccupés de cet état de choses; ils soutiennent avec la plus grande ardeur la cause des Boers et ne ménagent pas leurs attaques, parfois même leurs menaces au gouvernement anglais. Cette opinion s'affirme même depuis quelques jours dans la presse germanique, que l'Allemagne devrait se mettre d'accord avec la Russie et la France pour s'opposer à toute action de l'Angleterre contre le Transvaal.

Nous ne devons pas oublier de signaler la publication à la date du 25 avril d'un Livre bleu sur les affaires de la République sud-africaine. Il contient la correspondance échangée entre le gouvernement britannique ou ses agents dans l'Afrique du Sud avec les hauts commissaires qui ont été en fonctions à Capetown, du 17 février 1895 au 17 avril 1897. De ces documents, il résulte à première vue :

Que le gouvernement du Transvaal a donné infiniment peu de prises aux critiques du gouvernement anglais et que l'attitude de M. Chamberlain paraît beaucoup plus injustifiée encore que l'on ne se le figurait.

D'ailleurs, M. Chamberlain, qui est forcé par la convention de 1884 de ne pas s'occuper des affaires intérieures du Transvaal, s'arroge pourtant le droit de critiquer trois lois adoptées par le Volksraad : celle qui fixe les conditions de l'immigration des étrangers, celle qui concerne le droit d'expulsion et enfin la loi sur la presse.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

Nouveaux principes de droit international

Au moment où la guerre poursuit son cours entre la Turquie et la Grèce, il est utile de rappeler les principes supérieurs de droit international adoptés par le VIIe congrès universel de la Paix à Budapest, du 17 au 22 septembre 1896.

Ces principes, dont la rédaction avait été préparée par MM. Emile

Arnaud (français), publiciste, Marcusen (Suisse), professeur de droit international, et H. La Fontaine (belge), sénateur, professeur de droit international, ont été votés par une assemblée comprenant de nombreuses personnalités politiques et universitaires, françaises, allemandes, italiennes, autrichiennes, russes et anglaises. Le jour où les Puissances accepteront l'application de ces principes, l'Europe, formée en véritables États unis suivant les aspirations légitimes de ses peuples, pourra désarmer ou plutôt consacrer seulement ses forces à la conquête et à la civilisation des autres parties du monde.

TITRE PRÉLIMINAIRE

Art. 1. — Les rapports entre les nations sont régis par les mêmes principes de droit et de morale que ceux qui règlent les rapports entre les individus.

Art. 2. — Nul n'ayant le droit de se faire justice lui-même, aucune nation ne peut déclarer la guerre à une autre.

Art. 3. — Tout différend entre les nations sera réglé par la voie juridique.

Art. 4. — L'autonomie de toute nation est inviolable.

Art. 5. — Il n'existe pas de droit de conquête.

Art. 6. — Les nations ont le droit de légitime défense.

Art. 7. — Les nations ont le droit inaliénable et imprescriptible de disposer librement d'elles-mêmes.

Art. 8. — Les nations sont solidaires les unes des autres.

TITRE PREMIER. — DES PERSONNES INTERNATIONALES.

Chapitre premier. — Définition des personnes internationales.

Art. 9. — Les nations sont les seules personnes internationales.

Art. 10. — Une nation est un ensemble d'individus occupant d'une manière permanente un territoire déterminé et participant à la formation d'un gouvernement commun, chargé de l'administration de la justice et du maintien de l'ordre.

Art. 11. — L'existence de toute nouvelle nation sera portée à la connaissance des autres nations par la notification qu'elle leur fera de sa constitution, des limites du territoire sur lequel elle s'est constituée et de la composition de son gouvernement.

Art. 12. — Toute annexion d'une nation à une autre sera notifiée aux autres nations par chacune des deux nations intéressées.

Chapitre second. — Nature des personnes internationales.

Art. 13. — Les nations sont souveraines et égales.

Art. 14. — Une nation ne peut adopter un nom, un drapeau, un

sceau ou tout autre signe susceptible de créer une confusion entre elle et une autre nation, si elle n'a obtenu, au préalable, le consentement de celle-ci.

Art. 15. — Les nations peuvent protester contre les actes contraires à la morale ou au droit accomplis par l'une d'entre elles, et refuser éventuellement de continuer avec elle des relations régulières.

Art. 16. — Les nations ont le droit d'accréditer auprès d'un Etat qui cause préjudice à autrui par le gaspillage de ses ressources, ou qui organise ou permet le massacre d'une partie de ses sujets, un conseil de gérance, dont les pouvoirs et les immunités seront déterminés par un traité international.

Art. 17. — La population d'une colonie formée d'individus appartenant à une nation policée a le droit de réclamer son autonomie et de se constituer en nation indépendante.

Art. 18. — Les colonies établies sur des territoires occupés par des races non policées ou barbares sont présumées avoir été constituées avec l'assentiment des nations. Il sera loisible aux nations de présenter leurs observations sur la manière dont ces colonies sont administrées et de se constituer en conférence pour statuer d'un commun accord sur les mesures à prendre, dans le cas où la nation intéressée ne tiendrait pas compte de ces observations.

*
* *

Manifeste du bureau international de la Paix

Le Bureau international permanent de la Paix vient d'adresser de Berne le mémoire suivant aux gouvernements de tous les États de l'Europe; jusqu'ici les chancelleries ne paraissent pas y avoir apporté une attention suffisante; il vaudrait cependant un examen attentif et une réponse.

EXCELLENCE,

Anxieux, les peuples de l'Europe tournent leurs regards vers l'Orient, d'où peut surgir pour eux d'un jour à l'autre la guerre, c'est-à-dire la dévastation et la ruine.

La lenteur apportée à la réalisation de réformes promises, l'angoisse de l'avenir au sein de populations aigries, ont provoqué dans l'île de Crète un état anarchique contre lequel la Grèce d'un côté, les six grandes Puissances de l'Europe de l'autre, ont cru devoir opposer deux interventions armées.

Cet état de choses, gros de menaces pour la paix de l'Europe, s'aggrave de jour en jour et le sang coule, l'incendie détruit les villages et la haine poursuit son œuvre maudite.

Nous ne songeons point à prononcer un jugement sur les actes auxquels sont dues les difficultés redoutables de la situation présente. Ces difficultés proviennent avant tout de l'absence de règles reconnues du droit international tenant compte des aspirations des peuples vers la justice dans les rapports entre eux. Les nations ont solidarisé leurs intérêts et plus que jamais elles ressentent les angoisses de l'insécurité du présent et de l'avenir.

Préoccupés des périls qui sont la conséquence de cette insécurité, les amis de la paix ont affirmé dans leurs Congrès annuels les principes du futur droit des peuples pouvant et devant être appliqués à toutes les difficultés internationales pour les résoudre par des voies pacifiques.

Deux de ces principes, savoir *la condamnation des guerres de conquête* et *la reconnaissance du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes*, ont une application directe aux graves complications actuelles.

Ce droit inaliénable, imprescriptible, nous le réclamons, au nom de l'opinion publique dans l'Europe entière, en faveur des Crétois, qui doivent pouvoir disposer librement de leurs destinées, en présence surtout de l'impossibilité où s'est trouvé le Gouvernement ottoman de maintenir l'ordre au sein de ses populations.

Nous sommes absolument convaincus que le seul moyen de conjurer les dangers de la situation présente est d'appeler le peuple de la Crète à se prononcer sur ses destinées futures par un plébiscite accompli dans des conditions d'indépendance absolue.

Nous conjurons Votre Excellence de mettre sa haute influence au service de cette œuvre de justice et de pacification. Accomplie par son concours, cette solution pacifique servira de phare lumineux pour éloigner à tout jamais, par l'application loyale d'un grand principe du droit futur des peuples, le terrible danger du naufrage de la civilisation européenne.

Nous saisissons, monsieur le Ministre, cette occasion de présenter à Votre Excellence l'assurance de notre haute et respectueuse considération.

Ont pris part à la rédaction et voté ce mémoire pour :

Le Danemarck, Fr. Bajer, ancien député danois.

L'Allemagne, Dr Richter.

Franz Wirth.

L'Angleterre, Hodgson Pratt.
Green.
L'Autriche, Baronne de Suttner.
La Belgique, H. La Fontaine, avocat, sénateur, professeur de droit international
La France, Fréd. Passy.
Gaston Moch.
La Suisse, Elie Ducommun, secrétaire général de la Compagnie Jura-Simplon.
Gobat, conseiller national, ministre de l'instruction publique du canton de Berne, président de la Cf. interparlementaire.
Marcusen, professeur de droit international.
L'Italie, Th. Moneta, ancien directeur du *Secolo*.
Le Portugal, Magalhaes, Linan.
La Roumanie, Nicolas Fleva, ancien ministre de l'instruction publique, sénateur.

*
* *

Un Congrès colonial à Bruxelles.

Le groupe colonial de la XIVe section de l'Exposition de Bruxelles organise, avec le patronage officiel et pécuniaire des gouvernements Belge et Congolais, un Congrès qui se tiendra à Bruxelles les 16, 17, 18 et 19 août, au Palais des Académies.

Trois mille invitations ont été lancées. C'est une bonne réponse aux adversaires du Congo, qui n'avaient pas hésité à crier à la faillite de leur œuvre en Afrique.

Dans son dernier bulletin, la société de géographie de Toulouse disait :

L'immense territoire de l'État indépendant, cinq fois plus grand que celui de la France, est reconnu et soumis jusqu'à ses extrémités les plus reculées, et l'avenir s'annonce prospère pour le petit peuple actif et entreprenant qui conduit son œuvre de colonisation *avec un esprit de suite, un courage et une décision exemplaires et qui ne peuvent que lui être enviés*. Quelque vives que soient actuellement en Angleterre les attaques contre l'État indépendant du Congo, nul doute que les coloniaux de tous pays ne répondent à l'appel des Belges et ne viennent développer, dans un large esprit d'intérêt général, le programme suivant dont on appréciera tout l'intérêt.

Programme du Congrès colonial de Bruxelles 1897

I. — Colonisation.

Idées et faits primordiaux. — Migrations humaines. — Évolution des théories sur la colonisation. – Théories modernes.

II. — Colonies.

Définitions et classifications à ce jour. — Propositions éventuelles de définitions et classifications nouvelles.

III. — Méthodologie coloniale.

Historique. — Phénomènes généraux de l'époque actuelle : moyens de transport, de débarquement, de pénétration. — Câbles sous-marins. – Main-d'œuvre indigène (aptitudes — éducation). — Transportation. — Immigration (libre — par contrat). — Hygiène.

IV. — Organologie coloniale.

Rapports politiques entre la métropole et les colonies. — Gouvernement central. Représentation des colonies. — Gouvernement local. — Organisation administrative, territoriale, judiciaire, financière, douanière domaniale, terrienne militaire, sanitaire, monétaire, scolaire, religieuse, commerciale, industrielle, organisation de l'élevage, des services et des travaux publics. — Recrutement des fonctionnaires. — Écoles coloniales. — Jardins botaniques et jardins d'essai (étude d'ensemble).

V. — Étude des colonies particulières a chaque pays.

VI. — Introduction en Afrique des noirs d'Amérique.

VII. — Philosophie de la colonisation.

Peuples à qui elle s'impose. — Développement et maintien de la civilisation. — Nécessité de l'éducation coloniale des nations; moyens d'y arriver. — Influence sociale des denrées coloniales; utilisation d'un plus grand nombre et de plus grandes quantités de produits coloniaux. — Avantages économiques et politiques de l'expansion des peuples les plus avancés.

VIII. — Questions diverses.

*
* *

L'Alliance du Transvaal et de l'État libre d'Orange

M. Krüger, Président de la république Sud-Africaine du Transvaal a signé, le 17 mars dernier, à Bloemfontein, avec M. Steyn, Président de l'État libre d'Orange un traité d'alliance politique tendant à une union fédérative dont voici les deux articles :

1° Il existera une paix et une amitié perpétuelles entre la République Sud-Africaine et l'État libre d'Orange.

2° La République Sud-Africaine et l'État libre d'Orange s'engagent à se soutenir mutuellement de toute leur force disponible et par tous les moyens possibles, dans le cas où l'indépendance de l'un d'eux serait menacée ou attaquée, à moins que l'État qui doit fournir le soutien ne démontre le mal fondé de la cause de l'autre État.

Il est entendu entre les gouvernements des deux États qu'il est désirable qu'ils se tiennent aussi promptement que possible mutuellement au courant des affaires qui pourraient compromettre la paix et l'indépendance de l'un ou des deux pays.

***

Le régime international de la Corée.

La Corée se trouve placée sous un condominium russo-japonais depuis une convention signée à Moscou, le 28 mai/9 juin 1896, entre le prince Lobanoff et le marquis Yamagata.

Cette convention a été portée à la connaissance de la Chambre japonaise par le Ministre des Affaires Étrangères, comte Okouma, le 26 février 1897.

Ce n'est pas un contrôle régulier sur les finances de la Corée qui est établi ; c'est l'échange de l'affirmation réciproque des deux Puissances qu'elles conseilleront au gouvernement coréen de s'abstenir de toute dépense superflue et qu'elles prêteront leur crédit, de concert, si la Corée devait émettre un emprunt étranger.

Le Japon garde le contrôle des télégraphes en sa possession, mais la Russie pourra établir des lignes télégraphiques entre Séoul et sa propre frontière.

Un memorandum signé par les représentants de la Russie et du Japon à Séoul, le 14 mai 1896, maintient la protection des lignes télégraphiques japonaises entre Fonsari et Séoul par des gendarmes, dont le nombre ne devra pas dépasser 200. Les concessions japonaises seront également protégées par deux compagnies de soldats, dont le nombre ne dépassera pas 200 hommes chaque, l'une à Séoul, l'autre à Ghensan. Le gouvernement russe, pour protéger sa légation et ses consulats, pourra également entretenir dans les villes susnommées des gardes dont la force numérique n'excédera pas celle des troupes japonaises.

On voit que la balance est, dans le texte, tenue égale entre les deux Puissances rivales en Corée ; en fait la Russie l'emporte dès

maintenant; le roi de Corée, s'étant réfugié pendant de nombreux mois à la légation russe, a chargé des officiers russes de réorganiser son armée. Le Ministre des Affaires Étrangères du Japon, le comte Okouma, n'en a pas pris ombrage : dans un très remarquable discours sur la politique générale, prononcé le 15 février, il avait affirmé la ferme intention du gouvernement non seulement d'ouvrir largement le Japon pour le faire prospérer, mais de régler désormais ses rapports avec les autres puissances en agissant toujours conformément aux principes du droit international.

*
* *

La mission Hourst.

Les membres de la mission Hourst viennent de recevoir les distinctions qu'ils avaient si justement méritées : M. le lieutenant de vaisseau Hourst a été nommé officier de la Légion d'honneur; MM. Bluzet, Baudry, Taburet et le Père Hacquard ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur. En leur adressant nos cordiales félicitations nous souhaitons que le gouvernement ne néglige pas de maintenir les droits incontestables que leurs efforts nous ont acquis dans le bas Niger.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — GÉNÉRALITÉS

La production du sucre dans le monde. — M. Dehérain a fourni, dans une récente étude publiée par la *Revue des Deux Mondes* (1), des chiffres fort intéressants qui montrent dans quelles énormes proportions s'est développée dans le monde entier la production du sucre depuis une trentaine d'années. Cette production avait atteint 2 millions de tonnes en 1869; elle se développa de manière considérable les années suivantes, mais elle ne dépassait pas encore, il y a une dizaine d'années, le chiffre total de 5 millions de tonnes, extraites en quantité à peu près égale de la canne et de la betterave. En 1891, elle s'éleva à 5.500.000 tonnes, et ne dépassa que faiblement ce chiffre en 1893; mais elle a atteint en 1894-1895 un total de 7.800.000 tonnes, pour retomber à la somme encore extrêmement considérable de 6.700.000 tonnes en 1895-1896.

(1) *La Science et l'Agriculture. La betterave à sucre* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1897, p. 342-344).

L'Amérique, l'Afrique et les archipels de l'Insulinde, voilà les pays qui fournissent le sucre de canne ; c'est en Europe que se trouvent les quatre gros producteurs du sucre de betteraves : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie et la France. A eux seuls, pendant la campagne de 1895-1896, ils ont fourni le chiffre énorme de 3.700,000 tonnes de sucre de betteraves.

II. — EUROPE

France. — *Eclipse de la marine marchande dans les mers de l'Extrême-Orient.* — La France, dont la marine marchande voit son tonnage diminuer d'année en année, est restée en dehors du mouvement qui s'est manifesté entre l'Europe, la Chine et le Japon depuis un certain temps. En dehors des paquebots postes de la Cie des Messageries maritimes, qui desservent Hong-Kong, Shanghaï, Kobé et Yokohama, c'est à peine si le pavillon français est arboré par quelques rares vapeurs, même dans le port si important de Hong-Kong; ni à Shanghaï ni au Japon, un seul navire français n'a été vu en 1894, et c'est par les lignes anglaises ou allemandes que nos produits sont transportés sur les côtes orientales de l'Asie. Il serait cependant possible — M. Henri Fromageot le démontrait récemment (1) — de créer une ligne de vapeurs cargo-boats entre le Japon-Shanghaï et nos ports du Nord-Ouest, car il existe dans les mers de la Chine et du Japon un trafic maritime et un fret dont le pavillon français pourrait profiter plus qu'il ne le fait, et dont savent tirer parti les marines marchandes rivales de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Italie. — *Le commerce extérieur en* 1896. — Le commerce de l'Italie a été, en 1896, un peu moins considérable que l'année précédente ; tandis, en effet, que le mouvement général représentait en 1895 une somme de 2.225.126.680 lires, il ne s'est élevé en 1896 qu'au total de 2.224.943.318 lires, soit une diminution de 183.362 lires sur le chiffre de 1895. Les deux totaux se décomposent ainsi :

Importations :	1.173.066.712 lires en 1896 contre		1.187.375.691 lires en 1895.
Exportations :	1.051.876.606 —	—	1.037.750.989 —

Un examen du détail montre que l'Italie tend de plus en plus à utiliser par elle-même ceux des produits de son sol dont la valeur est susceptible d'être augmentée par un traitement industriel. Elle cherche aussi à donner un nouvel élément d'activité à sa population ouvrière en traitant chez elle les matières d'origine étrangère qu'elle

(1) Cf. Georges Michel : *Notre marine marchande dans les mers de l'Extrême Orient et du Pacifique* (*Econom. Fr.*, 27 mars 1897, p. 395-398).

importait, il y a peu d'années encore, seulement sous la forme d'objets fabriqués 1).

Grèce. — *Ses ressources financières actuelles.* — A en croire un correspondant du *Temps* (2), le gouvernement grec n'aurait à penser qu'à la nourriture des troupes et au charbon de la flotte. La mobilisation de 35 navires et de 90.000 hommes a occasionné seulement la dépense des transports et celle de l'entretien des troupes; et comme la Grèce a constitué depuis quelques années une réserve pécuniaire pour les *besoins imprévus*, indépendamment de la réserve qui est à la Banque nationale, — qu'elle possède d'après le même correspondant l'or nécessaire pour payer l'échéance du mois de juin à ses créanciers, — que le pays pourrait faire au besoin l'avance de l'impôt d'un an, les Grecs semblent pouvoir lutter pendant assez longtemps, surtout si (comme on l'assure) les dépenses accessoires de l'armée sont couvertes par les dons des particuliers.

III. — AFRIQUE

Tunisie. — *Le commerce du Sud avec le Sahara.* — Au cours d'une excellente étude sur *les relations commerciales de la Tunisie avec le Soudan* (3), M. le lieutenant-colonel Rebillet a montré, il y a quelques mois, ce qu'est à l'heure actuelle le commerce transsaharien et combien il importe de n'en pas exagérer l'importance. Si faible soit-il, la Tunisie a intérêt à l'attirer à elle et à le développer, s'il est possible; aussi y travaille-t-elle avec persévérance. C'est en 1890 qu'ont repris des relations suspendues depuis bien des années (depuis 1840 environ) entre Rhadamès et la Tunisie par Tataouïn et Gabès; elles ne sont devenues un peu sérieuses qu'à partir de 1893, et, en 1895, le chiffre des affaires commerciales s'est élevé à 300.000 fr. Il a malheureusement beaucoup diminué en 1896, comme le montre le relevé suivant du mouvement des caravanes dans le sud de la Régence :

		Importations	Exportations
Caravanes arrivées	Nombre	300	112
	Hommes.....	632	2.029
	Animaux.....	3.278	1.166

Importations : 141.925 fr. 59 Exportations : 54.607 fr. 95 (4).

---

(1) Guerlet : *Le commerce de l'Italie en* 1895. (*Moniteur officiel du commerce*, 8 avril 1897, p. 269-270).

(2) *Lettres de Grèce* (*Temps*, 12 avril 1897).

(3) *Revue générale des Sciences*, 15 décembre 1896, p. 1151-1164.

(4) *J. Off. Tunisien*, 6 mars 1897 (Communication d'un correspondant particulier de la Revue).

Le chiffre total des transactions du Sud tunisien n'a donc été, en 1896, que de 196.500 francs. L'année avait cependant bien commencé, et il était permis, à en croire le colonel Rebillet (1), d'espérer un progrès notable dans les affaires commerciales entre la Tunisie et le Soudan quand est survenu le massacre de la mission Morès. De là, dans le Sud tunisien, un trouble qui s'est fait sentir dans les relations commerciales et les a réduites au chiffre peu élevé qui a été rapporté plus haut. Ces relations tendent actuellement à reprendre, et le ralentissement que constatent les chiffres publiés par le *Journal Officiel tunisien* ne sera probablement que passager.

Soudan français. — *Le Niger n'est pas une voie navigable.* — Lorsque le commandant Toutée revint, à la fin de 1895, de son voyage d'exploration sur les bords du Niger, il proclama, dans ses conférences à la Société de Géographie et à la Société de Géographie commerciale, que le moyen Niger était navigable (2); il vient encore de le répéter dans le livre qu'il a récemment publié sur les pays visités par lui au cours de son expédition (3). Tout autre est l'avis du lieutenant Hourst, dont on sait le dernier voyage sur le *Jules-Davoust*, entre Tombouctou et le golfe de Guinée; la navigation à vapeur est impossible sur le fleuve entre Ansongo et Géba (4), et le tour de force exécuté par la flottille du Niger au cours de sa récente exploration hydrographique n'est nullement renouvelable. C'est aussi l'opinion du second de M. Hourst, le lieutenant Baudry; il l'a formulée, avec autant de netteté que son chef, dans un rapport dont la *Revue coloniale* vient de publier d'intéressants extraits (5). La compétence toute spéciale de ces deux explorateurs, les études qu'ils ont faites, de concert avec M. Bluzet, sur l'hydrographie du Niger, donne le plus grand poids à leur opinion et amène les géographes et les économistes à considérer, après eux et avec eux, le Niger comme n'étant pas une voie plus navigable que les autres grands fleuves de l'Afrique.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 1159.

(2) *Soc. Géog., C. R. des Séances*, 1895, nos 14, 15, 16, p. 363 : « Le fleuve était du côté de l'amont [de Boussa] complètement libre de roches et de rapides. » — *Bull. Soc. Géog. Comm. de Paris*, 1896, fasc. 1, p. 15 : « A 2 ou 3 kilomètres au-dessus de Boussa, la navigation redevient entièrement libre, et le capitaine put poursuivre son chemin pendant six semaines, sans rencontrer d'obstacles sérieux, jusqu'à Say. »

(3) *Dahomé, Niger, Touareg*. Paris, Colin, 1897, in-18.

(4) *Soc. Géog., C. R. des Séances*, 1897, nos 1, 2, 3, p. 35 : « Au-dessus d'Ansongo, le fleuve est navigable, même pendant la saison sèche...; au-dessous il n'on est pas de même, tout au moins pour des bâtiments pouvant porter charge. »

(5) Nos des 11, 18 et 25 février 1897. Cf. p. 31 : « Ansongo est le point aval de notre grand bief du Niger (1700 kilom. depuis Koulikoro). C'est là que s'arrêtera pratiquement jusqu'à Géba la navigation à vapeur. »

Les principaux points commerciaux sur le Niger. — Le même rapport fournit sur les principaux centres commerciaux des bords du Niger de très précieux renseignements (1). Si les points situés entre Sansanding et Tombouctou (Djenné, Mopti, Yovarou, Korienzé, Sariféré) étaient déjà connus, si le livre de M. Félix Dubois avait, il y a quelques mois à peine, ajouté des informations très précises à celles qui ont déjà été recueillies sur Tombouctou (2), on était, par contre, moins bien renseigné sur le pays situé en aval, qu'aucun Européen n'avait depuis Barth (1853) visité jusqu'à Tibi Farca. Ainsi s'explique l'intérêt des indications fournies par M. Baudry sur Bamba, sur Gao, « le point indiqué de nos transactions futures avec les Touareg », sur Ansongo, — et même plus en aval encore, sur Zinder, qui est « un grand marché de mil », sur Sansan Haoussa, « actuellement le point commercial le plus important de toute la région avoisinante d'Ansongo à Kiptachi », sur Ilo et Gomba, qui « sont notre route pour aller au Tchad par le Djilbi Sokoto ».

IV. — ASIE

Aden. — *Le mouvement commercial en* 1895-1896. — Le mouvement général du commerce intérieur et extérieur du port d'Aden en 1895-1896 a été de 94.675.303 roupies (142.012.954 fr.), en accroissement notable (8 1/4 0/0) sur celui de l'année précédente. En 1894-1895, en effet, le chiffre atteint avait été de 91.869.633 roupies (130.223.321 fr.). L'augmentation considérable constatée au cours de la dernière année est due surtout au commerce du café.

Les chiffres qui viennent d'être cités se décomposent de la manière suivante :

Importations : en 1894-95 : 71.282.418 fr.; en 1895-96 : 76.092.551 fr.
Exportations : — 58.924.903 » — 65.920.402 »

		En 1894-95	En 1895-96
2° Trafic avec les ports	étrangers	97.004.148 fr.	112.341.256 fr.
	de l'Inde	24.199.862 »	20.289.570 »
	de l'intérieur de l'Arabie.	9.019.311 »	9.382.128 »
		130.223.321 »	142.012.954 »

Les importations françaises à Aden sont fort peu importantes, au rapport de notre consul à Aden, M. Griès (3), et sont demeurées en 1895-96 à peu près ce qu'elles étaient les années précédentes.

Empire Chinois. — *La mission lyonnaise.* — Le retour des membres

(1) *Revue coloniale*, 25 février 1897, p. 30, 31.
(2) *Tombouctou la Mystérieuse*. Paris, 1897, in-8°.
(3) *Commerce et navigation du port d'Aden en* 1895-1896. (*Moniteur Off. du Commerce*, p. 270-271.)

de la mission lyonnaise de Chine se trouve ajourné pendant deux mois, son chef, M. Brenier, et l'un de ses compagnons qui se rendaient par le Si-Kiang à Laï-Chau ayant rencontré sur leur route des populations révoltées qui leur ont interdit l'accès de leur région; les distingués explorateurs ont dû rebrousser chemin. Quant à leurs compagnons de route déjà revenus à Hanoï, M. Ulysse Pila, l'organisateur de la mission lyonnaise, ne manquera pas certainement de les utiliser sur quelque point mal étudié de l'Indo-Chine.

Japon. — *La colonisation de l'île de Yézo.* — M. Klobukowski, consul général de France, a publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris* (1) une excellente étude sur le Japon septentrional, et en particulier sur cette île de Yézo dont, depuis une trentaine d'années, le gouvernement mikadonal, comprenant l'importance au point de vue politique et économique, a commencé la colonisation. Le Japonais, homme du Sud avant tout, que le Nord déconcerte et qu'attirent les pays du soleil, a longtemps hésité et tâtonné avant de se mettre à coloniser le pays qu'il appelle le *Hokkaïdo ;* il aurait même complètement échoué dans cette entreprise, à en croire M. Klobukowski. Des renseignements récemment insérés dans l'*Économiste français* (2) semblent contredire cette affirmation ; mieux connue des habitants de l'intérieur du Japon, dit le correspondant japonais de ce journal, l'île de Yézo ne les effraie plus ; ni la rigueur du climat, ni l'immensité des forêts, ni la solitude des vastes espaces incultes n'empêche de se rendre dans le Hokkaïdo des colons qu'y attirent les richesses du sol et les privilèges exceptionnels concédés aux immigrants par le gouvernement. Quelques chiffres en fournissent la preuve ; on comptait seulement, en 1880, 3.604 émigrants dans l'île de Yézo, et 13,118 en 1890 ; leur chiffre s'est élevé à 42.708 en 1892, à 53.259 en 1894, de telle sorte que la population japonaise du Hokkaïdo est actuellement de 348.000 âmes pour 3.061 lieues carrées, soit 6 habitants par lieue carrée. En l'année 1893 seulement, plusieurs groupes de 100 à 200 émigrants, la plupart mariés, s'y sont transportés et y ont commencé le défrichement de terrains nouveaux.

Aussi de petites villes ont-elles été fondées sur plusieurs points de l'île de Yézo, aux endroits les plus avantageusement situés, et un chemin de fer a-t-il été créé entre les ports de Muroran et d'Otarou, avec embranchement sur les mines de charbon de Poronaï (en tout

(1) Année 1897, nos 1-2, p. 10-33, carte.
(2) N° 12, 20 mars 1897, p. 367.

250 kilom.). Un service de bateaux à vapeur a d'autre part été établi entre l'île du Nord et les îles plus méridionales; ce ne sont pas tant les produits de l'agriculture et de l'industrie, encore à l'état rudimentaire dans le Hokkaïdo, que les produits maritimes et fluviaux maritimes surtout, qui constituent la grande richesse actuelle du pays et en alimentent le mouvement commercial.

Bornéo. — *Les ressources du sultanat de Sambas.* — Un article, publié dans la *Revue de Géographie* (1) par M. Meyners d'Estrey, appelle l'attention sur les richesses du sultanat malais de Sambas. Situé à l'ouest de l'île de Bornéo, confinant au nord au Sarawak, ce territoire n'a guère été exploité jusqu'à présent par les Européens; les Chinois s'y occupent presque seuls des mines d'or et de la culture des terres. Quelque imparfaite que soit leur exploitation aurifère ils se bornent à laver les terres et n'attaquent jamais les roches), ils récoltent pour près de 500.000 francs d'or par an. C'est une preuve que les couches sont souvent très riches; on parlerait même, paraît-il, de quartz contenant jusqu'à 0,018 % d'or. — Le sol est fertile et a tous les éléments nécessaires pour les principales cultures (sucre, tabac, coton, riz, poivre, etc.); il produit aussi des essences variées. Le jour où la main-d'œuvre y sera plus abondante, le Sambas semble destiné à un très grand avenir. Il importe seulement que l'Européen se substitue au Chinois et introduise dans le pays des capitaux, des procédés industriels perfectionnés et de la main-d'œuvre.

V. — OCÉANIE

Nouvelle-Guinée britannique. — *Développement du commerce.* — La Nouvelle-Guinée britannique, une dépendance politique du Queensland, est une des rares colonies anglaises où la colonisation ne progresse guère et reste exclusivement sur la côte. Aussi le commerce y est-il faible, exclusivement anglais (aucun navire étranger n'a visité les ports de cette colonie en 1894-1895) et progresse-t-il avec lenteur; il se développe cependant d'une manière constante. Les importations n'atteignaient en 1889-1890 que la somme de 277.700 francs; elles se sont élevées à 709.175 francs en 1894-1895, ce qui constitue une augmentation de 431.475 francs en sept ans. Les exportations, plus faibles, croissent cependant, elles aussi; ont passé de 148.575 fr. (chiffre de 1889-1890) à 405.375 francs en 1894-1895. Le bois de santal, le cophra, voilà les principaux objets du commerce d'exportation; il faut y joindre le caoutchouc, les éponges et les perles fines.

(1) *R. de Géog.*, février 1897, p. 117-123.

Quant à l'or, sa production semble diminuer à l'heure actuelle dans la Nouvelle-Guinée britannique (1).

Tasmanie. — *Le commerce extérieur en* 1895. — Les chiffres du commerce extérieur de la Tasmanie pour l'année 1895 marquent un léger progrès sur ceux de l'année précédente. Les exportations ont atteint une valeur de 31.100.000 francs (1.294.000 liv. st.), et les importations celle de 26.650.000 francs (1.066.000 liv. st.) en 1895, contre 1.489.041 liv. st. aux exportations et 979.676 liv. st. aux importations en 1894.

La laine, les minerais et les fruits (les pommes surtout), voilà les principaux articles d'exportation de ce pays vers l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il faut y joindre aussi des pièces de bois d'eucalyptus en planches qui commencent à être dirigées vers l'Angleterre et vers la France. C'est d'ailleurs par des navires étrangers que ce produit arrive dans notre pays, car, en règle générale, les bâtiments français ne visitent pas les mers de l'Australie (2).

La Belgique manque également de relations commerciales directes avec la Tasmanie, et cependant de nombreux articles de fabrication belge (tissus de laine, verres à vitres, ciment, bougies, spiritueux, clous, poutrelles, fers et aciers en barres et en baguettes, tôles en fer et en acier) sont importés dans l'île satellite de l'Australie. Mais ce sont des maisons de Londres ou des firmes australiennes de Sidney et de Melbourne qui servent d'intermédiaires, comme elles servent d'intermédiaires pour les articles que la Tasmanie exporte ensuite en Europe (à Londres, à Anvers ou à Gênes), c'est-à-dire pour les laines, les peaux, le suif et les minéraux, parmi lesquels il convient de citer en première ligne les minerais de plomb argentifère (3).

VI. — AMÉRIQUE

Puerto-Rico. — *Commerce avec l'Espagne.* — L'île de Puerto-Rico, la plus occidentale des grandes Antilles, constitue pour les Espagnols une colonie relativement petite (9.620 kilomètres carrés avec ses dépendances), mais très fertile. La colonisation espagnole a produit sur cette terre, peuplée de 813.937 habitants, d'excellents résultats pour Puerto-Rico même, pour la métropole et pour un certain nombre de pays étrangers. Son commerce extérieur s'accroît d'année en année; il n'était en 1887 que 110.039.425 francs; il a atteint en 1893

(1) Paul Dreyfus : *Nouvelle-Guinée britannique* (*Economiste français*, 20 février 1897, p. 243-244).

(2) G. Michel : *Notre marine marchande dans les mers de l'Extrême-Orient et du Pacifique* (*Économiste français*, 27 mars 1897, p. 397).

(3) *Bull. Soc. Géog. Lille*, 1897, n° 2, p. 157-158.

le chiffre de 170.329.200 francs (1). Des documents statistiques récemment publiés en Espagne montrent que cette île envoie à la métropole une bonne partie de ses sucres (pour une valeur de 6.661.500 fr. en 1894, de 5.501.221 francs en 1895); elle y écoule également la majeure partie de ses cafés. Sur une exportation totale évaluée à 14.188.562 francs en 1894, à 15.287.322 francs en 1895, Puerto-Rico a envoyé en Espagne des cafés pour la somme de 12.509.360 francs la première année, de 13.629.624 la seconde année (2).

Chili. — *Le commerce spécial en* 1895. — Les statistiques publiées par les *Annales du commerce extérieur* (3) montrent que les importations de tous pays ont atteint en 1895, au Chili, le chiffre de 69.207.000 pesos fuertes, et les exportations de cette contrée pour tous pays celui de 72.920.000 pesos fuertes. Au premier rang des pays commerçant avec le Chili se place le Royaume-Uni, avec :

32.087 000 pesos fuertes pour les importations
53.833.000 — — exportations;

l'Allemagne mérite aussi d'être citée avec les chiffres de 17.299.000 pesos fuertes aux importations, et 8.036.000 aux exportations. Quant à la France, elle se place au troisième rang à l'exportation (2.827.000 pesos fuertes) après le Royaume-Uni et l'Allemagne; mais elle ne vient à l'importation qu'au sixième rang (avec 1.644.000 pesos fuertes) après le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Confédération Argentine, les Etats-Unis et le Pérou.

Là comme sur beaucoup d'autres points, « les négociants français disparaissent et font place principalement aux négociants allemands, venus principalement de Hambourg; les marchandises françaises sont remplacées par des marchandises allemandes (4) ». Le pavillon français devient aussi plus rare sur les côtes occidentales de l'Amérique du Sud, où la ligne de vapeurs que, jusqu'à l'an dernier, la compagnie maritime du Pacifique faisait desservir les côtes du Chili, du Pérou et de l'Équateur jusqu'à Guyaquil, a été supprimée. Seuls, à l'heure actuelle, un certain nombre de voiliers affectés au transport des nitrates du littoral chilien continuent à montrer le pavillon français dans ces parages, où des lignes de navigation allemandes et anglaises ont hérité de l'ancien trafic de la compagnie française (5).

Henri FROIDEVAUX
Agrégé de Géographie et d'Histoire.

---

(1) Paul Dreyfus : *Porto-Rico* (*Economiste français*, 16 janvier 1897, p. 78). — (2) A. Houghton : *Lettres d'Espagne* (*Ibid.*, 6 mars 1897, p. 300-302). — (3) 1897, n° 2. — (4) Dépêche du Consul de France à Valparaiso (18 jnin 1896), citée par M. G. Michel. — (5) G. MICHEL : *Notre marine marchande dans les mers de l'Extrême Orient et du Pacifique* (*Economiste Français*, 27 mars 1897, p. 398)

BIBLIOGRAPHIE

Désormais la Chronologie des Événements politiques *sera établie mensuellement et paraîtra dans le n° du 15 de chaque mois, afin d'être aussi complète que possible même pour les derniers jours du mois. Une* Bibliographie *de tous les ouvrages et brochures importants concernant la diplomatie, l'état politique et économique des pays étrangers et des colonies, paraîtra dans le n° du 1er.*

Cette bibliographie sera dressée d'après les conseils de notre éminent collaborateur M. Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne.

Histoire diplomatique de l'Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles. Tome I. **Le dix-septième siècle**, par ALBERT MALET. Paris, Dentu, in-18 de 470 p.

Cette *Histoire diplomatique de l'Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles* a été professée à l'origine devant le roi de Serbie Alexandre Ier par un de nos plus brillants agrégés d'histoire. Il ne faut pas chercher dans ce livre l'histoire des traités de paix et des négociations qui les ont précédés; M. Malet s'est attaché à saisir le mécanisme et l'enchaînement des faits et à bien faire connaître l'activité interne des différents États dont il parle. Il est ainsi arrivé à composer un ouvrage fort intéressant, très vivant, très clair malgré la grande complexité des faits exposés. De rares négligences de style ou erreurs typographiques, faciles à faire disparaître, déparent seules quelques pages de ce volume, très agréable à lire, qui compte nombre d'excellents chapitres (le chapitre consacré aux diplomates, entre autres) et que complète une bibliographie sommaire, mais cependant assez précise. —H. F.

Études de Morale Sociale, par RENÉ LAVOLLÉE, Paris, Guillaumin, 1897, in-18.

Nous ne saurions donner ici un compte rendu développé des attachantes études publiées par M. René Lavollée. Mentionnons cependant plus particulièrement l'enquête sur la classe ouvrière dans la Cisleithanie. Nulle part en Europe les ouvriers ne gagnent moins et travaillent plus longtemps qu'en Autriche. Jamais moins *de* 10 heures, une moyenne variant *de* 12 *à* 15 heures et souvent des journées de 18 heures. Quant à la paye pour les hommes, 2 francs par jour en moyenne, 0 fr. 75 au minimum, et 10 francs comme maximum *extrêmement rare*. Ces deux conditions : surmenage et mauvais paiement, ont permis à l'Autriche, comme d'ailleurs à l'Allemagne, à l'Italie et à la Russie, de faire une concurrence heureuse aux pays comme la France et l'Angleterre, où les ouvriers sont bien payés et ne font pas de si longues journées de travail. Mais l'Autriche épuise sa force vitale en faisant travailler si durement les femmes et les enfants comme les hommes et ruine sa race. C'est là le danger. Il est à souhaiter, pour cette classe laborieuse, que sans crise trop violente l'Autriche soit amenée à augmenter ses salaires et obligée ainsi d'élever son prix de vente.

M. RUEDEL.

L'Émigration française aux colonies, par EUGÈNE POIRÉ. Paris, Plon et Nourrit, 1897, in-18.

L'expansion coloniale de la France étant l'un des articles principaux de notre programme, nous devions lire

avec le plus vif intérêt l'étude que vient de faire paraître M. Eugène Poiré sur l'*émigration française aux colonies*. Cet ouvrage, écrit dans une langue claire, est fortement appuyé sur la statistique sans pourtant fatiguer le lecteur par l'abus des chiffres.

Après de sérieuses considérations sur le problème social de l'émigration, M. Poiré étudie les causes de l'insuffisance de l'émigration française aux colonies. C'est d'abord l'instinct casanier du Français qui ne peut consentir à s'exiler quand il trouve tant de bien-être chez lui; puis la faiblesse numérique de la population, le service militaire, l'abus du fonctionnarisme, le climat de nos colonies, enfin le manque de suite dans les idées de l'administration coloniale.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, M. Poiré étudie le côté pratique de son sujet. Il établit que l'expansion coloniale est pour la France une nécessité fatale. Il montre l'avantage de l'émigration des hommes et des capitaux dans nos colonies, indiquant aux pouvoirs publics quelles mesures seraient à prendre pour faciliter cette émigration. Enfin il fait connaître à l'émigrant quelles conditions il doit remplir pour réussir dans nos diverses possessions.

On comprendra, par ce court exposé, l'attrait que présente la lecture de l'ouvrage de M. Poiré pour toute personne s'intéressant à l'avenir colonial de la France. — G. G.

La France et la question d'Orient, par M. de CHAUDORDY. Paris, Plon et Nourrit, 1897, in-16 de 34 p.

M. de Chaudordy publie depuis quelque temps des brochures instructives sur notre politique intérieure et extérieure. Celle d'aujourd'hui expose justement la situation européenne. Sans nous associer aux critiques formulées contre le Ministère, nous n'en blâmons pas moins énergiquement la politique *turcophile* de M. Hanotaux, qui a ruiné notre crédit en Orient. — M. R.

Le point faible de l'Angleterre, par E. DUBOC, lieutenant de vaisseau. Boulogne-sur-Seine, chez l'auteur, 4, rue Legrand, 2e édit., in-8 de 36 pages.

Cette brochure a fait impression en Angleterre plus qu'un gros ouvrage; elle mérite de fixer l'attention en France, surtout alors que la Chambre va examiner les projets maritimes du gouvernement.

Quelle sera la tactique navale de la France, si jamais la guerre éclate avec l'Angleterre? Au lieu du principe : il faut avant tout rechercher et détruire l'armée principale de l'ennemi, et par conséquent l'attaquer avec des forces supérieures, — principe inapplicable du reste de notre part, — M. Duboc établit que la guerre de course pourra seule arrêter la vie matérielle commerciale et industrielle de la Grande-Bretagne, réduite inévitablement à la paix ou à la révolution. L'*Alabama* qui, dans sa croisière de 20 mois, détruisit la canonnière fédérale *Hatteras*, et brûla ou relâcha sous caution 62 navires de commerce dont les coques atteignaient la valeur de 25 millions, justifie cette parole de lord Clarendon : La course a été terrible du temps de la voile; avec la vapeur elle sera désastreuse.

La Chambre des Communes, dans sa séance du 13 avril 1897, a discuté une motion de M. Seton-Karr ainsi conçue : « Dans l'opinion de cette Chambre, la dépendance du Royaume-Uni à l'égard des importateurs étrangers, en ce qui touche les produits nécessaires à l'alimentation, et les conséquences qui pourraient en résulter en temps de guerre, méritent d'appeler la sérieuse attention du gouvernement de Sa Majesté. »

Ce député a rappelé que la superficie ensemencée en blé était tombée en Angleterre de 42 millions d'acres à 17 millions pendant que la population avait augmenté de 14 millions d'habitants. Le remède, selon M. Balfour, est une augmentation de la marine anglaise.

Comment revenir sur la suppression de la course acceptée en 1856? c'est une seconde question qu'il dépend des juristes ou des politiques de résoudre au mieux des intérêts supérieurs de notre patrie.

Made in Germany. par E. WILLIAMS. William Heineman, 1897 (5e édit.), in-12, de 175 pages.

Le *Merchandise marks act* de 1887 prescrivit que les marchandises venant de l'étranger en Angleterre seraient à l'avenir marquées d'une estampille indiquant leur provenance : *Made in France*, *Made in Germany*. Loin d'écarter la concurrence étrangère, cette réclame profita aux produits allemands. M. Williams a fait un cri de guerre de cette formule légale; *Made in Germany* en six mois a eu cinq éditions. L'Allemagne enlève successivement à l'Angleterre ses débouchés et l'inonde de ses produits. Un tableau du « home » tout imprégné de germanisme est peut-être un peu chargé, mais à côté de cette peinture se trouvent des chiffres nombreux qui, à juste titre, ont effrayé les jingos. L'auteur a étudié les produits industriels en général, mais spécialement le fer, l'acier, les matières textiles, les produits chimiques. Les deux derniers chapitres montrent comment les Allemands ont pu triompher des Anglais et ce que ceux-ci doivent faire pour reconquérir le terrain perdu. L'invasion a été préparée de longue main; elle repose sur une éducation technique approfondie, la connaissance minutieuse des débouchés, l'adaptation systématique du milieu à conquérir, le groupement des intérêts similaires. M. Williams propose une tactique analogue et l'application de mesures protectionnistes. M. George Medley dans *the German bogey, a reply to Made in Germany*, et après lui, M. Yves Guyot, ont discuté les chiffres de M. Williams. Ces critiques n'atténuent qu'en partie la portée d'une étude qui signale à la Grande-Bretagne le commencement de sa décadence économique.

A. CHÉRADAME.

Geschæftsbericht des Reichs-Versicherungsamts für das Jahr 1896, par le docteur BŒDIKER, président de l'office impérial allemand des assurances ouvrières.

M. le docteur Bœdiker, président du *Deutsches Reichs Versicherungsamt*, vient de publier, dans le numéro des *Amtliche Nachrichten des Reichsversicherungsamts*, du 1er mars de l'année courante, son rapport sur les opérations de l'Office impérial placé sous sa haute direction et sur les résultats des lois d'assurances contre les accidents du travail, l'invalidité, la maladie et la vieillesse pour l'année 1896.

On sait le but que se proposaient l'empereur allemand Guillaume Ier et son chancelier le prince de Bismarck en instituant les caisses d'assurance ouvrière par le message au Reichstag du 17 novembre 1881. Il s'agissait de modérer, par l'application graduée de réformes sociales, l'élan des revendications ouvrières, d'arrêter, en en prenant la direction, la marche en avant des idées socialistes, de lutter en un mot contre le socialisme de la rue devenu turbulent, par le socialisme d'État plus facilement maniable.

L'œuvre, commencée en 1883 par la loi du 15 juin sur l'assurance contre la maladie, a été successivement étendue aux accidents, puis à la vieillesse. Elle embrasse aujour-

d'hui toutes les personnes sans distinction de nationalité qui travaillent contre salaire. Le nombre total des personnes assurées est de plus de 18 millions, en presque totalité réparties dans les 64 corporations industrielles et les 48 corporations agricoles et commerciales.

En 1896, il y a eu dans tout l'Empire allemand 350.428 accidents industriels, dont 86.520 seulement ont donné lieu à indemnité. Les rentes et indemnités, payées actuellement du fait de la loi d'assurance contre les accidents du travail, s'élèvent à la somme respectable de 57.347.673 marks ou 71,5 millions de francs. On voit par là de quel poids vont peser sur le budget de l'Empire les lois sociales du prince de Bismarck. La progression est rapide et constante. En chiffres ronds, elle a passé depuis 1886 par les termes suivants (en millions de marks) : 2, 6, 10, 14, 20, 26, 32, 38, 44, 50 et enfin 57. Or il est de toute évidence que la gradation continuera ascendante pendant quelques années encore, l'époque du nivellement des extinctions et des créations de rentes n'étant pas actuellement survenue. Les 71,5 millions de francs distribués en 1896 ont été répartis entre 432.953 personnes, savoir 329.380 blessés, 32.707 veuves, 60.190 orphelins, 2.173 ascendants d'assurés décédés, auxquels il faut ajouter 9.050 femmes, 19.248 enfants et 205 ascendants d'assurés hospitalisés.

Le rapport de M. le docteur Bodiker est suivi d'un résumé des résultats de l'assurance-accidents depuis 1885. Présentés sous la forme de tableaux fort clairs, les renseignements que nous donne l'éminent président de l'Office impérial allemand sont des plus intéressants.

MAURICE HARBULOT.

Folketœllingen i Kongeriget Norge, 1 Januar 1891, par le Dr A.-N. KIAER. Kristiania, H. Aschehoug et Cie, 1897.

Le dernier dénombrement de la Norwège date du 1er janvier 1891. Les résultats en ont été coordonnés par le bureau central de statistique du royaume, et, l'année dernière, notre éminent confrère M. Kiaer, qui dirige avec la plus grande distinction les travaux de cette administration, nous avait déjà fait connaître tous les renseignements ayant trait au classement de la population par professions.

Dans ce premier volume, il est vrai, il n'y avait aucune distinction d'âge ou d'état civil, mais on y trouvait des spécifications très détaillées, d'après la nomenclature des professions et leur répartition géographique. Le tome II complète ces renseignements de la façon la plus utile.

Ce volume comprend quatre tableaux principaux, savoir :

1° Répartition par groupe d'âge et par profession des individus âgés de 15 ans et au-dessus appartenant à la population de fait ;

2° Répartition par professions, par groupes d'âge et par état civil des individus âgés de 15 ans et au-dessus, appartenant à la population de fait ;

3° Répartition des femmes mariées par âge et classement d'après la profession du mari ;

4° Chiffres proportionnels montrant pour les différents groupes d'âge la répartition des professions et le nombre proportionnel des mariés, des veufs, des veuves et des divorcés dans différentes classes de professions et d'âge. Le royaume de Norwège comptait, au 1er janvier 1891, une population de fait de 588.185 hommes et 688.075 femmes, d'un âge égal ou supérieur à 15 ans. Ces habitants étaient ainsi répartis par professions :

	Hommes	Femmes
Administration publique et professions libérales.....	19.465	7.486
Agriculture, élevage du bétail, sylviculture, pêche.....	297.306	87.120
Mines, usine, industrie	127.356	50.155
Commerce, transports.....	76.076	15.181
Travaux domestiques.	15.747	459.149
Rentiers, pensionnés viagers.....	26.397	30.930
Sans profession ou revenu	23.699	37.795
Professions inconnues	169	259

Il y avait, à la même époque, 2.461 fonctionnaires de l'Etat nommés par le Roi, dont 653 faisant partie des tribunaux, 695 de l'armée, 91 de la marine, 162 de l'hygiène publique, 210 de l'enseignement et 650 des cultes. Aucun de ces fonctionnaires n'a moins de 20 ans et un seul a plus de 85 ans. Il appartient à l'administration de l'armée.

Kristiania, la capitale du royaume, possède une population de fait d'individus âgés de 15 ans et au-dessus, de 42.881 hommes et 57.077 femmes, au total 99.958 habitants adultes. Les trois quarts de cette population sont occupés dans l'industrie et le commerce.

A Bergen, la population de même nature n'atteint que 14.778 hommes et 20.182 femmes ; à Trondhjem, elle est de 8.287 hommes et 11.431 femmes ; dans ces deux villes, comme à Kristiania, ce sont les professions industrielles et commerciales qui comptent le plus de membres.

M. Kiaer nous annonce comme prochaine l'apparition du dernier volume des renseignements statistiques sur les résultats du recensement du 1er janvier 1891. L'ouvrage actuellement sous presse comprendra des données sur les nationalités, les confessions, etc., des habitants. Nous en rendrons compte ultérieurement. — MAURICE HARBULOT.

Finlands Handel och Sjœfart ar 1895. Rapport de M. le Dr MAX MOLANDER. Helsingfors, 1896.

Ce volume, édité par les soins de l'Office central de statistique de la Finlande placé à Helsingfors sous la haute et savante direction de M. le Dr Böxtrom, contient le rapport officiel sur le commerce extérieur, la navigation et les droits de douane du grand-duché pour l'exercice 1895. Il est accompagné de nombreux tableaux et le texte du rapport n'est lui-même que le commentaire des chiffres présentés dans les annexes.

La statistique commerciale de la Finlande n'est pas établie sur le même modèle que la statistique française.

En ce qui concerne l'importation, on considère comme pays originaire des marchandises, l'État dont dépend le dernier port d'embarquement des colis, sans tenir compte de la provenance réelle. Il en est de même pour l'exportation ; c'est dans ce cas le premier port de déchargement qui fixe la nationalité des marchandises exportées. C'est ainsi que beaucoup de marchandises françaises, originaires de nos départements du Nord qui transitent *vid* Anvers sont considérées à leur arrivée dans les ports de la mer Blanche comme marchandises d'origine belge. Il devient ainsi impossible de rapprocher les chiffres de nos statistiques douanières et ceux de la statistique finnoise.

La valeur des marchandises est, pour beaucoup d'entre elles, fixée d'après la déclaration en douane.

La législation douanière de la Finlande exige en effet des importateurs et des exportateurs une déclaration de valeur sur les titres douaniers pour les marchandises suivantes : produits pharmaceutiques, la plupart des produits manufacturés (bien qu'ils soient exempts de droits de douane), produits artistiques et littéraires, livres,

objets d'histoire naturelle, plantes vivantes, fleurs et oignons, bois de construction importés, pierres de toute espèce, brutes ou travaillées, glaises et terres à cuire, jouets, articles de luxe, ouvrages en métaux précieux, machines motrices, appareils mécaniques, matériel de laiterie et d'agriculture, navires de toute sorte, instruments à cordes et à vent et instruments mathématiques, fourrures et pelleteries, cadres, objets de poche en soie, tels qu'agendas, portefeuilles, étuis, objets en bois en tous genres, plumes et plumages, articles d'horlogerie, voitures, wagons et objets mobiliers.

A cette valeur déclarée, on ajoute tous les frais qu'a pu occasionner l'expédition avant son arrivée à la douane, frais de transport, d'assurance, etc., moins les frais de douane. Lorsque la valeur n'est pas mentionnée sur la déclaration en douane, on l'établit d'après le prix moyen d'achat où la vente a lieu ou bien à l'exportation d'après le prix de vente sur le marché où elle doit être vendue.

Voici la moyenne, par année, des importations et des exportations de Finlande en millions de marks, de 1886 à 1895 :

De 1886 à 1890, l'importation de Russie a été de 48 millions ; des pays étrangers de 70, et de 1891 à 1895, l'importance a été respectivement de 51 et 87.

L'exportation annuelle a été pendant la première période de 34, pour la Russie et 53 pour les pays étrangers ; et pendant la deuxième période de 39 pour la Russie et 78, pour les autres pays.

Met-on à part la Russie, qui fait, avec la Finlande qu'elle entoure entièrement par terre, un commerce annuel de près de 100 millions de marks, — il convient de faire remarquer d'ailleurs que seules les marchandises non russes achetées en Russie payent un droit de douane à l'entrée en Finlande, — on constate que la France ne vient qu'au cinquième rang des nations pour l'importance de ses relations commerciales avec le grand-duché de Finlande. Notre commerce n'est en effet que de 14 369 000 marks avec ce pays, tandis que celui de l'Allemagne est de 62 584 000 marks, celui de l'Angleterre de 55 282 000 marks, celui du Danemark de 20 925 000 marks, celui de la Suède et Norwège de 15 785 000 marks.

Maurice HARBULOT.

La France et l'Angleterre en Égypte, par A. BOURGUET. Paris, Plon, 1897, in-18.

Le titre de cet ouvrage serait plutôt le suivant : « COMMENTAIRE DES « LIVRES JAUNES de 1878 à 1883 », car il n'est pas autre chose qu'un commentaire des événements qui permirent à l'Angleterre de s'emparer de l'Égypte.

M. Bourguet ne s'occupe pas de l'accaparement des actions d'Ismaïl et ne commence son livre que plus tard. S'il avait approfondi la question égyptienne, il n'eût pas tardé à reconnaître que l'intervention de l'Angleterre fut loin d'être *spontanée* et *désintéressée*.

L'auteur a cru pouvoir retracer l'histoire si complexe des troubles de l'Egypte en ne se servant que d'une seule série de sources. Il a malheureusement été prouvé tout récemment, à la tribune du Parlement et par M. Lavisse, dans *la Revue de Paris*, que les documents publiés dans les « Livres Jaunes » sont méthodiquement tronqués.

A. TOLLAIRE.

L'Administrateur-gérant : Auguste TOLLAIRE.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

Les événements d'Orient ne doivent pas détourner l'opinion de faits qui, au point de vue politique et colonial, sont pour la France d'un très haut intérêt. Les deux études que nous publions sur le Maroc sont destinées à mettre en évidence à la fois la complexité et l'importance d'une question sur laquelle nous voulons appeler particulièrement l'attention du Gouvernement.

Notre prochain numéro contiendra la conclusion des études de notre éminent collaborateur M. Deluns-Montaud sur La guerre et la paix.

LA FRONTIÈRE MAROCAINE ET FIGUIG

« Si les gouvernants faisaient preuve d'autant de force de carac-
« tère en temps de paix qu'en temps de guerre, les affaires humaines
« connaîtraient la stabilité et la durée. » — Faut-il croire Salluste, et les années de paix que traverse l'Algérie, même sur sa frontière occidentale, doivent-elles nous faire bien augurer des succès que donnerait en temps de guerre le caractère de ceux qui la gouvernent? Nous ne le croyons pas. Pour le temps de paix, en tous cas le progrès est peu apparent, et sans le mettre en doute on reste dans l'incertitude.

De cette appréhension l'esprit peut découvrir les causes. La paix et son organisation n'ont pas toujours coutume de réunir au même lieu la tête qui conçoit avec le bras qui exécute, et la distance qui sépare la pensée de l'acte n'est pas favorable au succès.

Et puis les effets d'une politique pacifique mais active ne se montrent guère, et tout porte à croire qu'il y a là plus qu'une apparence. Il semble aussi que les tiraillements visibles qui existent entre les différents rouages de l'action gouvernementale ne sont pas pour produire des résultats féconds. Les efforts contraires s'annihilent; c'est une explication qui en vaut une autre.

Bref, l'action de la France sur la frontière marocaine n'est pas évidente; le gouvernement est trop loin. Les desseins de la politique s'y découvrent malaisément, et l'esprit de suite n'y apparaît point. Périodiquement, sur le théâtre des guerres passées, on entend le

« marchons » des figurants, mais à l'examen on peut affirmer que personne ne bouge. Et s'il est vrai qu'en temps de paix, comme en temps de guerre, ne pas avancer c'est reculer, les affaires de la France en Algérie doivent rendre à la valeur des gouvernants un témoignage peu digne de leur mérite.

D'autres explications du fait sont données où plusieurs s'accordent. L'entente n'est pas facile entre les intérêts parlementaires et le besoin pour l'Algérie d'une expansion vers l'Ouest. Pour beaucoup, la question est inopportune. Pour tous, l'heureuse Algérie n'a pas d'histoire. Que sera le réveil? L'adversaire, ou, ce qui revient au même, le voisin, est-il inactif, indifférent? Quel sera le résultat de notre politique algérienne sur les deux points, sans plus, où son action s'exerce, vers ses limites occidentales et vers ses limites méridionales? Ne perdons-nous rien à ne rien vouloir gagner? La question mérite d'être posée. Le parlement a soumis à l'autorisation préalable toute action politique et diplomatique du gouvernement local. Nous attendons le succès.

Pendant que d'autres préoccupations surgissent du côté de l'Orient, les questions algériennes (qui ont le temps d'attendre) demeurent: questions du Touat et de la frontière tunisienne que nous essaierons d'exposer dans un prochain article; question de la frontière Marocaine et de Figuig dont nous voulons dire quelques mots aujourd'hui. Ces deux questions sont en effet toujours distinctes et souvent opposées.

I

Nos limites occidentales vers l'Empire de l'Ouest ou du Rharb datent du traité de 1845.

Elles créaient un état de fait qui a été peu à peu modifié depuis par l'initiative des gouverneurs de l'Algérie, sans que l'opinion publique ou ses représentants aient été tenus au courant de cette politique.

Plusieurs causes avaient forcé le Maréchal Bugeaud et le général de La Rue à accepter les limites que leur offraient le Caïd d'Oudjda Si Hamida, et Si Selaoui, ministre plénipotentiaire du Maroc. Ces limites n'étaient pourtant que les limites récentes qui bornaient l'occupation turque du côté du Maghreb el Aksa. Elles n'avaient aucun point commun avec les limites historiques traditionnelles, et, jusqu'à un certain point, géographiques qui distinguaient le royaume de Fez de celui de Tlemcen, le royaume de Bocchus et celui

de Jugurtha, qui divisaient les Maures et les Massésyliens, séparaient les Maurétanies Tingitane et Césarienne. Ces limites, plus occidentales, étaient à quelque quinze kilomètres plus loin sur la côte, à l'embouchure de la Moulouia.

Mais l'intervention de considérations étrangères pesa sur l'entrevue où les plénipotentiaires Marocains souscrivaient d'avance à toutes nos conditions, et arracha de nos mains les fruits de notre victoire de l'Isly. Les mêmes chambres Françaises qui devaient plus tard, avec des fortunes diverses, discuter sous la République l'abandon de l'Égypte et l'évacuation du Tonkin, réclamaient sous la Monarchie l'évacuation de l'Algérie.

Tant il y a loin des traditions, des intérêts permanents et de l'avenir d'un pays aux préoccupations éphémères et individuelles de la plupart des assemblées politiques; tant la nature humaine reste égale à elle-même et tristement inférieure, lorsque les intérêts particuliers prévalent sur l'intérêt général!

Il fallait à tout prix la paix.

Il fallait aussi séparer Abd El Kader du Maroc. A ces deux résultats le reste fut sacrifié; et pourtant ce traité boiteux n'était pas de tous points mauvais. Il réservait l'avenir. Il réservait surtout la possibilité d'une action ultérieure.

La frontière était déterminée sur une étendue d'à peine cent kilomètres, de la côte au Teniet Sassi (la moitié de la distance qui sépare Paris de Reims), et encore elle ne devait pas être marquée par des pierres. Pour tout le reste, c'est-à-dire sur une étendue de plus d'un millier de kilomètres, l'article IV du traité stipulait expressément qu'il n'y avait pas de limites à établir parce que « la terre ne s'y laboure pas », qu'elle sert exclusivement de pacages, et qu'il était d'un égal intérêt pour les deux gouvernements « d'exercer toute la plénitude de leurs droits » sur les Arabes pasteurs des deux empires, quelle que fût la distance et quelle que fût leur situation sur le sol des deux pays.

Une rédaction aussi large, aussi volontairement imprécise, conclue entre deux pouvoirs de ressources inégales, par conséquent exclusivement avantageuse au plus fort des deux peuples, devait, dans la pensée des négociateurs Français, permettre à l'action de la France de progresser sans cesse et pallier les inconvénients d'un traité hâtif qui nous retirait les fruits légitimes d'une si glorieuse victoire.

Et de fait ce traité provisoire, devenu presque définitif, n'eut pendant longtemps pas d'autre interprétation.

D'une manière constante, nos troupes, pour punir les assassinats et les déprédations incessantes des tribus insoumises restées en lutte ou soulevées contre notre autorité, ont pénétré pendant longtemps fort avant dans l'Empire Marocain ou, pour mieux dire, dans le pays indépendant qui nous sépare du Maroc.

Les combats de l'oued Charef, à cent kilomètres ouest du Teniet Sassi ; l'échauffourée du Biscuit-ville d'Aïn Chaïr, à plus de cent kilomètres ouest de Figuig, enfin l'expédition de Wimpfen à l'oued Guir et aux Baharlat, deux cents kilomètres sud-ouest de Figuig, le démontrent avec évidence.

Il est superflu d'insister sur les avantages que donnaient une méthode et une manière d'agir qui se conformaient scrupuleusement à la lettre et à l'esprit du traité, et qui nous permettaient d'aller porter notre influence et notre prestige comme aussi de protéger nos intérêts commerciaux jusqu'au cœur de l'Empire Marocain.

Le Maroc en était l'observateur fidèle et constant. Il y trouvait même certains avantages, puisque la plupart des tribus soumises alors à notre influence, et dont l'esprit remuant et agressif le préoccupait, n'avaient jamais reconnu son autorité.

Il manifesta son adhésion par toute une série d'actes successifs, et vers 1882, le Gouvernement Français donnait, selon les termes mêmes dont se servit le Gouverneur Général de l'Algérie, « un certain retentissement à l'acte de S. M. Chérifienne renouvelant l'autorisation de poursuivre *sur son territoire*, en dehors des Ksours et à quelque distance que ce fût, nos rebelles dissidents ».

Quelle meilleure condition pouvait-on souhaiter pour une politique agissante qui pouvait ainsi, directement ou indirectement, étendre notre influence sur une grande partie de ce Maroc, plus riche que l'Algérie et la Tunisie réunies, qui ouvrait des débouchés magnifiques à ce commerce français que la création de ports francs sur cette frontière essaye de galvaniser !

Aujourd'hui ces avantages sont perdus, sans que l'on sache vraiment à qui remonte la responsabilité d'une politique différente. Cette liberté n'existe plus ; peut-être le manque seul d'entente entre les différents pouvoirs qui se disputent l'action sur cette frontière a-t-il produit la situation présente ? Le point est à établir.

Quoi qu'il en soit, des arrangements successifs ont reculé fort en arrière l'action militaire ou commerciale de notre pays ; des traités partiels ont créé entre l'Algérie et le Maroc une véritable frontière.

II

L'histoire de cette frontière est curieuse : ce fut d'abord un ralentissement progressif des punitions infligées à nos dissidents ou aux tribus pillardes et insoumises du Maroc. Puis, on prit l'habitude de demander à la cour de Fez le règlement et la solution de questions qui lui étaient étrangères, demandes qu'elle accueillit avec empressement : car elles constituaient pour elle la reconnaissance de prétentions qu'elle n'eût pas élevées sur des tribus non seulement étrangères, mais hostiles à son autorité.

On créa des Marocains avec les Berbères ou les Arabes indépendants des plateaux, comme on a fait des musulmans en bloc des populations non musulmanes de la Kabylie ou de l'Aurès.

Il semble que le mobile fût de se débarrasser des difficultés de la justice, en rendant le Sultan du Maroc responsable des écarts de ceux qui ne reconnaissaient pas son autorité. Et l'on fit bon marché des avantages de notre puissance pour obtenir la tranquillité et le repos. Ces demandes furent accueillies d'abord avec empressement par le Maroc. qui cherchait à installer son autorité sur le Bled Essifa, c'est-à-dire sur ce pays indépendant qui forme, sauf deux enclaves, un véritable État tampon entre le Maroc et nous. Et dans ce but, dès 1877, M. de Vernouillet fut saisi à Fez par le Sultan d'une demande ayant pour but la détermination d'une frontière.

De notre côté, l'autorité militaire, chargée de l'administration des territoires voisins de notre frontière, et désireuse, il faut malheureusement l'avouer, de déterminer exactement l'étendue de ses responsabilités plutôt que d'avoir de ce côté une politique active et à vues larges, réclamait elle-même une frontière.

Dès 1849, le général Pélissier demande au général Charon, gouverneur général, que la frontière soit prolongée vers le sud. (Il est juste d'ajouter qu'il réclamait en même temps l'accès du Touat pour nos colonnes.)

En 1879, le général Cérez réclamait instamment qu'on déterminât enfin le territoire où il était responsable.

En 1880, M. Albert Grévy, gouverneur général, acquiesçait à ses demandes et lui répondait « qu'il était de notre intérêt bien entendu d'amener le Maroc à prolonger au-dessous du Teniet-Sassi la ligne de démarcation *officieuse* des deux États ».

L'année suivante, M. Grévy fixe la frontière du Teniet-Sassi jus-

qu'au point qui se trouve à mi-chemin entre Ich et Sfissifa, et il ajoute que « toute agression venant de la région ouest sera repoussée par les armes, mais que toute poursuite s'arrêtera à la limite des deux États, » innovation directement contraire à l'esprit et à la lettre du traité de 1845.

Il faut reconnaître que le gouvernement de l'Algérie s'engageait dans cette voie néfaste en opposition formelle avec les tendances et les traditions de notre diplomatie.

A la demande du général Pélissier, M. Bourée, ministre de France à Tanger, opposait toute son influence et demandait « si nous avions intérêt à établir quelque chose de précis qui engagerait notre respect de la légalité, mais n'engagerait jamais aussi sérieusement nos voisins ».

Plus tard, M. Waddington maintenait les mêmes traditions appuyées sur cette vérité évidente que : « l'absence de limites officielles entre deux États est toujours au détriment du plus faible ».

Mais notre diplomatie soutenait une lutte difficile dans une affaire où étaient d'accord le gouvernement marocain et le gouvernement algérien ; heureusement, il ne dépendait ni du Chérif ni des généraux commandant la division d'Oran que le pays indépendant qui nous sépare du Maroc n'existât pas, ou qu'il voulût reconnaître l'autorité du Sultan, qu'il n'a jamais admise. Aussi, ce dernier se trouvant à plusieurs reprises dans l'impossibilité de répondre à nos réclamations concernant des pillages commis par des tribus indépendantes ou dissidentes et réfugiées dans le Bled Essifa, le Sultan se mit à l'abri des termes du traité qui nous laissent le soin de châtier nos ressortissants, et il écrivit au gouvernement de l'Algérie la lettre dont nous avons parlé plus haut, qui renouvelait l'autorisation de poursuivre sur son territoire, c'est-à-dire même sur le Bled-El-Maghzen, nos rebelles dissidents.

A M. Grévy avait succédé M. Tirman : répondant à la lettre du Chérif et malgré les observations du général Thomassin, le 3 août 1882, M. Tirman constatait ce droit, qu'il appelait notre droit aux représailles, pour en diminuer systématiquement l'ampleur et la portée, « représailles, avouait-il, que la lettre chérifienne nous permet de porter aussi loin que le jugera nécessaire l'autorité militaire ».

Mais il ajoutait aussitôt, dans les mêmes instructions, qu'il était « inadmissible qu'au sud du Teniet Sassi, il n'y eût pas une division de territoire en algérien et marocain ».

C'est le second acte qui fixe cette limite par « la ligne hypothétique

qui, partant du Teniet Sassi, irait passer à égale distance à peu près entre Ich, ksar marocain, et Sfissifa, ksar français. Tout ce qui est à l'est de cette ligne, disait-il, est algérien. Tout ce qui est à l'ouest dans les mêmes conditions doit être considéré comme marocain et laissé tranquille ».

Le gros mot est lâché. Pour obtenir la même tranquillité, nous verrons cette ligne hypothétique se transformer petit à petit en muraille chinoise que le commerce ne pourra franchir et qui arrêtera un transit que les ports francs ne parviendront pas de sitôt à rouvrir.

Il était aussi difficile de s'arrêter à Ich pour tracer la frontière que de s'arrêter au Teniet Sassi.

En 1884 le général Marmet et un frère du Sultan se rencontraient à Ich; des conventions survinrent, entre autres le célèbre traité Marmet, et l'entrevue de novembre 1885 fixa nos limites à la « méridienne » passant au point milieu entre Ich et Sfissifa et tracée vers le Sud.

Un peu étonné de ces conventions faites en dehors de tout assentiment et de toute politique déterminée au préalable, le ministre de l'Intérieur, poussé par les Affaires Étrangères, envoie en 1886 quelques observations au Gouverneur de l'Algérie et lui « demande si l'établissement conventionnel d'une frontière précise n'aurait pas pour effet de multiplier les incidents que les deux gouvernements cherchent à prévenir ».

Mais sous l'influence de l'incurie locale, M. Tirman répond, par un artifice

Vue de Figuig.

de discussion sur lequel nous n'insisterons pas : « Qu'il n'est pas question de revision, n de remaniements de frontières, mais bien du tracé d'une limite géographique qui nous donne une ligne à l'est de laquelle nous soyons chez nous...!! »

En 1891, délivré pour un instant de nos réclamations et encouragé par des circonstances aussi peu vraisemblables, désireux d'ailleurs de faire reconnaître ses droits sur le Touat et de répondre aux paroles qui avaient été prononcées à la tribune de la Chambre à son sujet, le gouvernement chérifien demande la réunion d'une commission qui régulariserait ses conventions isolées et déterminerait une frontière entre les deux États.

Cette fois, quel que fût le sentiment personnel du gouvernement général, la question mettait en mouvement le ministère des Affaires Étrangères, et le nouveau gouverneur général, M. Cambon dut reculer et décliner une proposition si souvent réclamée par l'administration algérienne. Depuis, cependant, son administration semble aussi soucieuse de son repos que l'administration précédente et marqua par de nouvelles conventions isolées et locales de nouveaux reculs.

Nous ne savons quelle approbation précise ont donné le Gouvernement et les Chambres à cette politique. Et si, comme de mauvais esprits l'assurent, elles n'ont été tenues au courant de rien de tout cela, un livre jaune serait fort désirable, qui nous renseignât sur notre politique marocaine et la définît. Qu'on juge préférable de ne pas nous faire connaître cette politique, encore faudrait-il au moins que les conseils du Gouvernement portent l'attention de ce côté et en précisent les données. Nous n'avons pas besoin de lui en tout cas pour savoir les résultats de notre politique algérienne vis-à-vis du Maroc.

III

Ces résultats sont multiples. Ils ont transformé notre politique active en une attitude passive. Ils ont marqué l'arrêt et en même temps le recul de notre influence. Ils ont modifié les rapports des tribus en présence ; en voulant appliquer l'idée européenne de frontière dans un pays de pasteurs africains qui n'en comporte pas, on a fait surgir des difficultés nouvelles, sans nous donner en échange les moyens de les résoudre et de faire respecter nos limites. Ils ont changé la nature de nos opérations militaires, frappées d'inertie, multiplié des établissements et des postes onéreux, enfin contribué à

rendre plus nombreux et plus féconds les efforts faits par la propagande musulmane antifrançaise sur nos confins communs.

Certes, on a bien évité la présence sur le sol algérien de quelques Marocains en armes, qui pourtant n'osaient guère s'y aventurer et qu'il était facile de maintenir chez eux. Mais nous avons payé ce mince avantage de l'interdiction d'agir sur les territoires où se réfugient les rebelles des deux empires, où chaque jour germeront des complications nouvelles, tant que nous ne pourrons pas, comme autrefois, y poursuivre les bandes de nos sujets dissidents, et y châtier les incursions des Beni Guil, des Oulad Djerir sur notre territoire.

Car l'autorité marocaine n'est pas assise sur ces différentes peuplades; les bornes de sa puissance sont restées ce qu'elles étaient autrefois; beaucoup de tribus ne sont soumises au Sultan qu'en apparence, et sauf Oudjda et Figuig, rien n'est réellement Marocain dans ces tentes batailleuses et indisciplinées.

Leur audace est telle que, l'année dernière, elles ont à plusieurs reprises franchi plus de cent kilomètres de notre territoire, dépassé la ligne de nos postes et traversé la voie ferrée d'Aïn Sefra pour venir razzier les troupeaux des Hamyans de Méchéria.

Autrefois, une leçon exemplaire eût été infligée chez eux à ces pillards; aujourd'hui on se contente de compensations pécuniaires obtenues à grand'peine par la voie diplomatique, si bien que l'état de choses actuel constitue une véritable prime au brigandage. Pillent-ils nos tribus? L'indemnité payée par le Maroc est prélevée sur les fonds de recette générale de l'Empire, impuissant à se faire rembourser par les coupables; le châtiment ne les atteint donc pas. Que nos tribus se vengent au contraire; elles connaissent toute l'énergie de notre police. Si encore elles recevaient les indemnités auxquelles elles ont droit pour les dommages qu'elles ont subis; mais, le plus souvent, des réclamations faites par les deux pays il résulte une cote mal taillée dont la balance n'est guère avantageuse. Toute cette procédure, d'ailleurs, est longue et incertaine, et le père meurt souvent ne laissant à ses enfants pillés par les incursions que l'hypothèse lointaine d'un remboursement problématique.

La part n'est pas également faite aux tribus arabes de chaque côté de la frontière; il y a trop d'avantages à être contre nous. En de pareilles circonstances, les mécontentements deviennent compréhensibles et, jusqu'à un certain point, excusables

Notre situation morale s'en ressent; une autorité très forte, un prestige sans atteinte seraient nécessaires pour atténuer ces incon-

vénients. Nous sommes loin de compte ; et sur ce coin de notre territoire, des avanies sans nombre nous sont prodiguées à un point qu'ignore l'opinion publique.

En 1896, par exemple, le caïd de Figuig, simple préfet marocain, placé sous les ordres de l'amel d'Oudjda, le même que le gouvernement marocain a récemment envoyé au Touat pour y représenter le Sultan, était convoqué par le gouvernement français pour reconnaître le bien-fondé de réclamations récentes ; il déclina simplement la convocation. Sur de nouvelles instances, il répondit qu'il pouvait venir plus tard, mais pas à l'endroit qu'on lui avait proposé. Et quand, pour en finir, on eut accepté son rendez-vous et la date de son arrivée, il ne se présenta à Rosfet-Bel-Hared qu'après trois jours de retard, pendant lesquels il fut attendu par les officiers français et les chefs de tribus qui leur faisaient escorte.

Cela fit impression sur eux.

La politique n'est pas plus ferme : peu de temps après, le Gouverneur parcourut les postes du Sud et les garnisons, annonçant, dans chaque gare et dans chaque cercle, la campagne prochaine et montrant l'armée nouvelle rouvrant le livre fermé de la gloire et des sacrifices. A l'appui de ces harangues enflammées, des préparatifs militaires importants se firent. Le Maroc ne s'y trompa point : c'était, disaient les dissidents, depuis dix ans la même chose, et de fait les contre-ordres survinrent.

Ils aboutirent à une colonne de deux mille hommes poussés entre Djenien et Figuig pour utiliser les dépenses et les approvisionnements déjà faits. Devant cette dernière ville, le chef de nos révoltés, Bou Amama, nous attendait avec quelques centaines de cavaliers et de fantassins auxquels il promettait (bien informé) que les Français ne franchiraient pas la limite qu'il leur avait assignée, et que, devant lui, ils s'arrêteraient pour faire demi-tour et rentrer dans leurs postes fortifiés.

L'événement, arrêté d'avance, justifia ses dires. L'enthousiasme devint tel que le lendemain des bandes s'organisaient, traversaient toute l'Algérie de l'est à l'ouest, assassinaient en passant le lieutenant Collot, allaient razzier jusque dans le sud de la province de Constantine nos tribus fidèles sans défense, comme elles avaient déjà razzié les chameaux de nos spahis sahariens peu de temps auparavant, déjouaient au retour l'embuscade qui leur était tendue par les chefs de la province d'Alger et rentraient couvertes de butin, lorsqu'un chef de bataillon de la province d'Oran, avec une décision et

une habileté qui lui font le plus grand honneur, partit à leur poursuite, traversa des espaces réputés infranchissables, put tomber sur quelques-uns d'entre eux et sauva, pour un instant, un lambeau de notre prestige.

Et cependant qui dira si la récompense qui lui fut accordée n'eut pas sa contre-partie dans des déplacements récents?

En 1897, les faits sont moins plaisants mais peut-être plus graves. Dans le courant de l'année précédente une mission extraordinaire, composée d'un commandant de cercle et d'un Arabe, était allée porter jusqu'à Tanger et à Fez une réclamation pécuniaire se montant à 300.000 fr. pour des dommages causés à nos tribus par des pillards indépendants voisins de Figuig. Le gouvernement marocain ne fit aucune difficulté d'admettre notre droit à être indemnisés par une tribu qui, du reste, ne reconnait pas son autorité. L'ambassade revint donc avec la promesse du payement des 300.000 fr., somme peu importante pour la France, et que l'esprit pratique anglais aurait probablement changée contre une compensation territoriale importante.

Mais ce n'est pas tout : le Sultan envoya, par les postes françaises, car il lui est souvent impossible de correspondre directement, l'ordre au gouverneur d'Oudjda, responsable des relations de voisinage avec l'Algérie, de récupérer ces 300.000 fr., et de nous les faire parvenir.

Cet ordre était plus facile à donner qu'à exécuter ; il aurait fallu une expédition marocaine dans le Bled Essifa pour frapper les coupables, expédition onéreuse et dont le résultat n'eût pas été certain : l'amel d'Oudjda dut sourire en le recevant, mais, peu habitué à s'étonner dans un pays où le pouvoir de l'homme jeune qui gouverne le Bled el Maghzen est partout instable, il fit simplement porter le poids de cette contribution comme de différents arriérés qui lui étaient personnels sur les tribus les plus voisines, chez lesquelles il essaie vainement, depuis quelques années, avec plus d'habileté que de bonheur, d'installer l'autorité marocaine.

Naturellement, un soulèvement lui répondit. Pour la dixième fois les tribus indépendantes du Bled Essifa, lasses de procédés aussi primitifs comme des guerres intestines qui les divisent, vinrent réclamer à notre gouvernement l'intervention française et nous offrirent leur soumission.

Et comme, au hasard de leurs luttes, elles avaient tué par mégarde des Arabes de nos tribus sur notre territoire, elles offrirent toute espèce de satisfactions.

Voici ce que fit le gouverneur général.

Il fit réapprovisionner à plusieurs reprises et soutenir de notre l'influence l'amel d'Oudjda chez lequel, chaque jour, un ou deux de nos envoyés portaient soit les correspondances du Maroc, soit des ressources, exactement comme si nous avions eu le plus pressant intérêt à voir le Maroc tout-puissant à nos portes. Les instructions données aux troupes de la région mobilisées à la frontière, sans être précises, indiquaient nettement que l'amel devait être considéré comme un ami, et que les tribus qui ne voulaient pas reconnaître son autorité et réclamaient celle de la France devaient être considérées comme hostiles.

Il fit plus, il vint lui-même; chacun crut qu'il apportait l'ordre d'occuper provisoirement un pays aussi troublé.

Cinquante hommes auraient suffi pour cette tâche et fussent revenus dès que les circonstances l'auraient permis.

Les populations qui les réclamaient leur eussent fait un accueil enthousiaste, et si des complications avaient surgi, l'expédition que nous avons faite autrefois chez les Beni Snassen lorsque nous avions une politique active, pouvait nous donner une notion précise des difficultés à surmonter.

L'espérance fut vaine : le Gouverneur vint à la frontière, il envoya une escorte au-devant de l'amel pour le protéger, le fit venir et lui fit demander s'il pouvait toujours compter sur les 300,000 francs ; naturellement l'amel lui donna cette assurance et, après avoir communiqué à la presse ce succès, le gouverneur repartit, non toutefois sans avoir fait de nouveau accompagner l'Amel par les escadrons de spahis et de chasseurs pour assurer son retour.

On dit même que le Gouverneur a songé un moment à faire en personne la conduite à l'Amel jusqu'à Oudjda avec un brillant état-major, comprenant les généraux commandant la région, comme s'il eût voulu rehausser encore aux yeux des tribus indépendantes le prestige du représentant de l'autorité marocaine sur notre frontière. Une objection imprévue empêcha de donner suite à cette pensée.

Tel est l'état actuel des choses.

Dernièrement, un article de documents parut dans la *Revue des Deux Mondes* et, certainement officieux, souligna l'incertitude de notre action vis-à-vis du Maroc.

Quoi qu'il en soit, il résulte de cette revue sommaire des résultats que donne l'absence de toute politique, que l'arrêt et même le recul qui s'ensuivirent ont porté le coup le plus funeste aux tentatives faites pour le développement de notre empire africain.

IV

Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage pour se rendre compte des inconvénients et des périls de la situation actuelle. Les maux qu'elle engendre seraient moins graves s'ils étaient dus à une politique quelconque, car l'on pourrait espérer de la voir condamner par ses résultats. Il est plus inquiétant de constater qu'ils sont dus plutôt à un manque de politique, à la volonté arrêtée de résoudre à tout prix les incidents qui surgissent.

L'article IV du décret du 1er janvier 1897 spécifie que le Gouverneur ne peut engager d'action politique ou diplomatique en dehors de l'autorisation du gouvernement ; il serait temps qu'on l'obligeât à avoir une action politique et diplomatique conforme aux vues du gouvernement.

On a parlé longtemps des dissensions qui existent entre les trois provinces militaires et des difficultés qu'elles ont fait naître. On a moins parlé, mais les effets en ont été tout aussi néfastes, du désaccord qui existait entre les visées algériennes et les vues du gouvernement français. Presque constamment la politique suivie à Alger n'était pas d'accord avec la politique suivie à Tanger et à Fez. Comment d'ailleurs notre diplomatie eût-elle pu se montrer agissante au Maroc, quand l'inertie de notre voisinage algérien paralysait ses efforts?

La nouvelle situation faite en apparence au Gouverneur de l'Algérie ne saurait modifier profondément ce vice de la condition présente.

Il semble nécessaire que notre politique marocaine prenne corps et s'affirme avant que les progrès de nos rivaux dans ce pays ne soient définitifs.

Les bases de cette politique ne sauraient s'écarter des clauses du traité de la Tafna, mais du traité de la Tafna avec toutes ses conséquences.

Il nous donnera dans le Tell une frontière suffisamment définie pour préserver les centres de colonisation qu'attendent encore les magnifiques plaines de la Tafna. Il nous ouvrira sur les plateaux la porte nécessaire pour faire pénétrer notre influence et protéger nos intérêts commerciaux, si considérables en ces régions qui approvisionneront bientôt de leurs moutons le marché de la Villette.

Il mettra fin aux empiétements du Maroc vers le sud.

Sans doute les droits du Maroc sur Figuig et Ich seront de nouveau

consacrés. Mais il ne peut être question pour le moment de modifier la situation de ces *enclaves*. Il importe avant tout de réparer les fautes des années passées.

Il n'est que temps de reprendre le plan du général de Mac Mahon et du capitaine Chanzy tracé par eux à Tlemcen, et de revenir sur cet ensemble de conventions dépourvues de toute autorité, de toute sanction, dont l'influence néfaste s'est fait sentir jusqu'au cœur de notre colonie ; il n'est que temps de reprendre sur tous les points une politique active, dans les limites du traité. Nous pourrons alors songer à compléter notre expansion soudanaise et algérienne par l'annexion des territoires qui les séparent et qui nous donneront de nouveau le libre accès des contrées marocaines.

Nous essaierons d'étudier l'état de cette question de la frontière méridionale algérienne dans un prochain article. Mais notre action sur ces points ne peut être fructueuse si nous avons les mains liées à la frontière occidentale.

En tout cas, une politique est nécessaire ; quelle qu'elle soit, elle modifiera l'état de choses actuel, né de l'inertie, peut-être de la désaffection. N'a-t-on pas entendu dernièrement un de nos gouvernants prétendre que les colonies filles de la République doivent passer avant les conquêtes de la Royauté ? MANDEVILLE.

CINQUANTE ANS DE POLITIQUE ANGLAISE AU MAROC

La question Marocaine, que les événements dont l'Orient est actuellement le théâtre repoussent en apparence à l'arrière-plan des problèmes internationaux (car il y a une question Marocaine) s'est trouvée posée du jour où il est devenu évident pour tout le monde que l'Angleterre avait jeté les yeux sur une portion du domaine Moghrebin.

Il fut un temps où le Royaume-Uni paraissait se contenter de la position exceptionnelle qu'il occupe à Gibraltar, à la porte de la Méditerranée. La possession de la rive africaine du détroit constituait à ses yeux un but des plus enviables à atteindre, mais s'il rentrait dans le plan général des accroissements territoriaux dont l'Angleterre poursuit sans cesse la réalisation, il ne s'imposait pas comme une nécessité absolue.

L'essentiel, pour les Anglais, était que Tanger ne tombât pas aux mains d'une puissance étrangère, qui aurait pu en faire une rivale de Gibraltar.

A vrai dire la transformation que devrait subir la position pour en arriver là, ne s'opérerait pas sans des efforts immenses et coûteux. Pour rendre Tanger place de guerre, tout est en effet à faire, et l'œuvre par sa nature doit provoquer des hésitations. Il serait plus exact de dire que tout est à refaire, car sous la domination portugaise les ouvrages maritimes s'élevaient puissants et nombreux. Si aujourd'hui des ruines les remplacent, si la jetée qui mettait le port à l'abri des vents du large, souvent désastreux dans ces parages, a disparu, c'est aux Anglais qu'il convient de faire remonter la responsabilité de cette destruction. Et en pensant à ces choses, on se prend à admirer la suite que ce peuple montre dans ses idées, la façon dont il sait prévoir de loin. Lorsque, après avoir occupé plusieurs années Tanger, qu'ils reçurent du Portugal comme dot d'une infante, les Anglais durent l'évacuer, en 1684, pour aller s'installer à Gibraltar, leur premier soin fut d'anéantir tout ce que les nécessités de la défense ou les commodités de la navigation y avaient fait édifier jadis. Possédant une flotte nombreuse, ils devaient cependant se trouver des premiers à subir les fâcheuses conséquences de leur vandalisme. Ils s'en consolaient à la pensée qu'une place ainsi démantelée serait désormais peu de nature à tenter les convoitises étrangères. Car, dès cette époque, c'était chez nos voisins une maxime passée à l'état de Credo politique, que du moment que Tanger n'appartenait pas à l'Angleterre, il ne pouvait tomber en d'autres mains.

Les conditions particulièrement défavorables dans lesquelles se présentait désormais Tanger ne devaient cependant pas être considérées comme suffisantes pour écarter de la cité Moghrebine tout péril d'annexion. Il fallait encore fournir au gouvernement local l'appui nécessaire pour lui permettre de résister aux tentatives qui pourraient se produire de l'extérieur. Les Anglais l'ont compris ainsi, et, pendant une longue suite d'années, principalement depuis cinquante ans, leur politique a visé à leur donner la prépondérance au Maroc, moins en inspirant la crainte qu'en s'efforçant de faire naître la confiance et de rendre désirable leur puissante amitié. Ce programme fut rempli avec succès, et on sait quel poids eurent souvent à la cour de Fez, les avis du représentant de la reine, sir John Drumond Hay. La fixité de la ligne de conduite observée fit une partie de son succès: cette fixité fut particulièrement remarquable,

sir John ayant occupé la légation d'Angleterre jusqu'à sa mise à la retraite en 1885, et ayant lui-même succédé à son père, lequel était déjà en fonction en 1845, au moment du bombardement de Tanger par l'escadre du prince de Joinville.

Au cours de cette longue période, invariablement, l'Angleterre se met du côté du Sultan chaque fois que celui-ci se trouve aux prises avec une nation étrangère. C'est qu'il s'agit, avant tout, de maintenir l'intégrité d'un empire auquel nul ne doit toucher sans la permission de la Grande-Bretagne. Voilà le sentiment qui pousse les Anglais à mettre tout en œuvre pour contrecarrer notre action lors de la manifestation navale à laquelle nous dûmes nous résoudre, en 1845, à la suite des difficultés survenues à la frontière algérienne entre la France et le Maroc. C'est inspirée par le même mobile qu'à une époque plus rapprochée de nous, en 1860, la politique anglaise fait agir les mille ressources de sa diplomatie, pour après la victoire de Tétuan, arrêter les Espagnols sur la route de Tanger et les amener à signer une paix laissant le territoire africain du détroit dans le *statu quo ante bellum*. Il va sans dire que, si la politique observée par l'Angleterre à l'égard du Moghreb était destinée à sauvegarder l'avenir, nos voisins ne devaient pas se priver d'en retirer pour le présent le plus d'avantages possibles. C'était, d'une part, les facilités que, dans ce pays ami, les sujets britanniques rencontraient pour leurs opérations commerciales ; c'était aussi un régime de faveur concédé par le Sultan à la place de Gibraltar, laquelle, réduisant ses rapports avec l'Espagne à la limite minima, se ravitaille au Maroc des denrées nécessaires à l'entretien de sa garnison.

A mesure que les événements marchaient, la nécessité de l'intangibilité du port marocain apparaissait chaque jour avec une force plus impérieuse. Le percement du canal de Suez, en ouvrant la route des Indes par la Méditerranée, donnait à cette mer une importance spéciale aux yeux des Anglais. L'obligation de maintenir la voie libre à leurs bâtiments devenait leur constante préoccupation, laquelle se traduisait successivement par la prise de possession de Chypre et par la mainmise sur la terre des Pharaons, sans parler des intrigues dont s'enchevêtre l'actuelle question d'Orient. Plus que jamais, il devenait utile de veiller à ce que Tanger ne passât pas au pouvoir d'une puissance, car celle-ci tenant alors une des portes du détroit compromettrait, du même coup, cette sécurité de communication que l'on avait mis tant de soin à assurer. Et le danger se

montrait de plus en plus grand, à mesure qu'augmentait l'ardeur des nations d'Europe à se jeter sur le continent africain.

Mais voici que de nosjours les données du problème se modifient.

Il est incontestable que les progrès qui s'accomplissent dans la navigation à vapeur enlèvent à Gibraltar de son importance stratégique. Avec la vitesse que l'on est arrivé maintenant à donner aux navires (vitesse qui n'a pas dit son dernier mot), les batteries de la pointe d'Europe ne sauraient plus guère se flatter de l'espoir d'arrêter en tout temps une flotte ennemie. Pour atteindre ce but, il est indispensable que l'Angleterre puisse faire croiser dans le détroit une escadre de défense; or la possession de Tanger, comme de toute

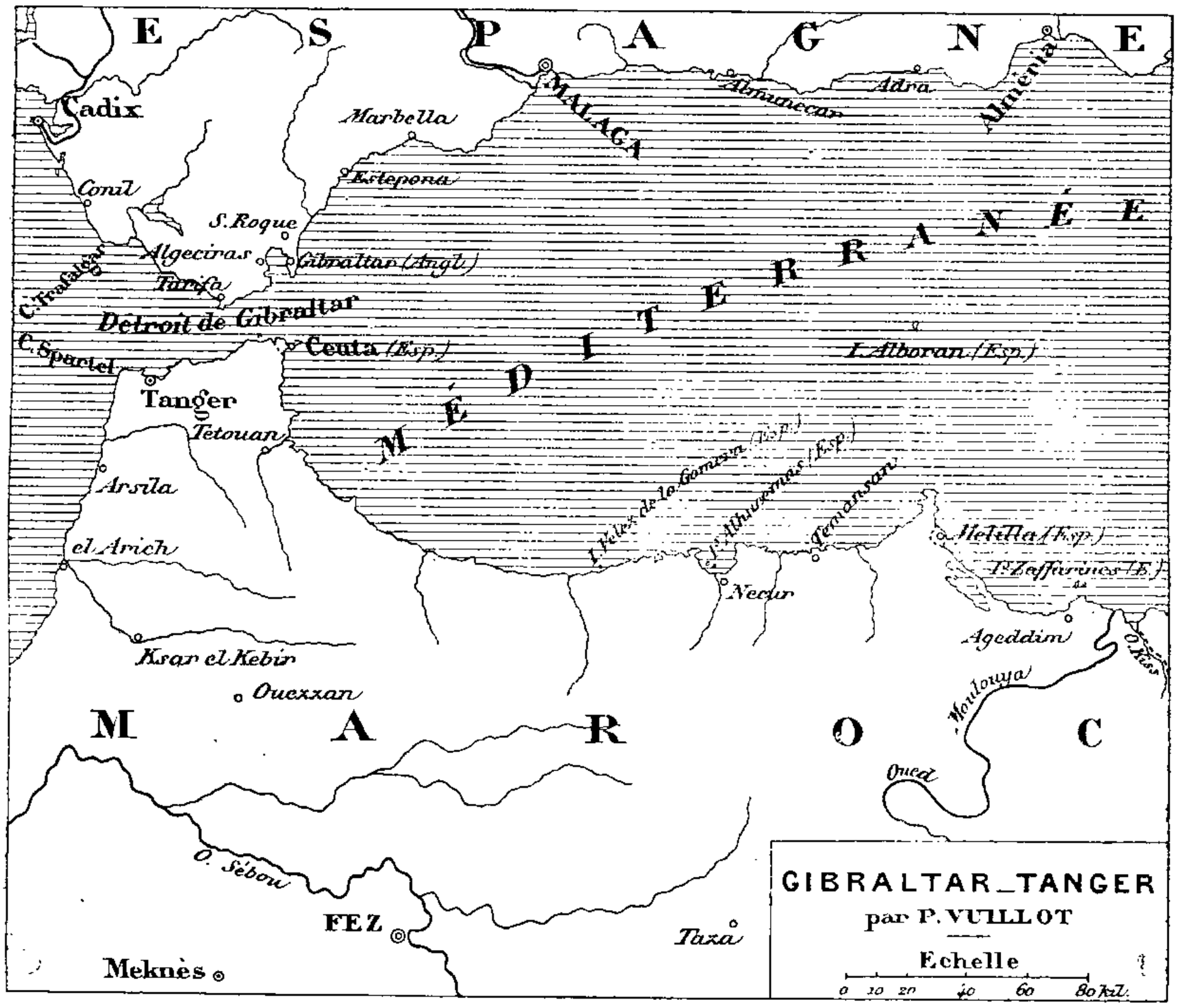

la rive africaine de ce détroit, lui donnerait pour cela toutes les facilités désirables. Aussi, désormais, l'objectif des Anglais ne se limitera plus à empêcher une puissance étrangère de s'installer à Tanger; il tendra à amener le pavillon britannique à flotter sur les murs de la Casbah.

Est-il nécessaire d'insister beaucoup pour faire comprendre que cette solution est précisément une de celles que nous ne saurions accepter à aucun prix? Elle aurait pour conséquence de nous fermer complètement, le cas échéant, cette Méditerranée qu'il commence à

être quelque peu dérisoire d'appeler un lac français. Pouvant faire de Tanger une place forte de premier ordre comme Gibraltar, ayant la faculté, en abritant la rade par des travaux qui ne seraient que coûteux, d'y masser une force navale imposante; libres enfin d'échelonner tout le long de la côte marocaine de puissantes batteries, les Anglais deviendraient les maîtres de la mer, du cap Spartel à la pointe de Gibraltar, et nul ne passerait sans leur assentiment. Certes, le rêve a de quoi tenter; il explique que, pour le réaliser, les Anglais aient modifié du tout au tout leur attitude vis à-vis du Makhzen. En 1892, plusieurs essais furent faits pour prendre pied effectivement sur la terre des chérifs. On n'a pas oublié qu'à cette époque, lors de l'insurrection de l'Andjera, des vaisseaux anglais étant venus à Tanger pour protéger les nationaux (qui ne couraient au surplus aucun péril), le commandant fit signifier aux autorités locales qu'au cas où un seul protégé de la reine serait le moins du monde molesté, il débarquerait ses marins. Du moment qu'il ne s'agissait que de trouver un prétexte, on pouvait considérer la chose comme faite. Heureusement, presque au même moment, des cuirassés français arrivaient de leur côté sur rade, ayant pour instructions de mettre à terre leurs compagnies de fusiliers, si les matelots anglais quittaient leur bord. Il ne fallut rien moins que cette perspective d'une action commune pour modérer l'ardeur de nos voisins, au point de leur faire abandonner leur projet.

Entre temps, d'autres tentatives se produisaient, plus dangereuses encore, parce que plus machiavéliques. Nous voulons parler du traité de commerce, devenu légendaire, que le ministre anglais, sir Charles Evan Smith, s'efforça de faire signer au Sultan du Maroc. Il faut reconnaître que le terrain était admirablement choisi. L'action de l'Angleterre devait, semble-t-il, être encouragée et appuyée par toutes les puissances puisque, en théorie, elle devait profiter à toutes, chacune se trouvant, au Moghreb, sur le pied de la nation la plus favorisée. En réalité, ledit traité n'était qu'un trompe-l'œil, car les concessions demandées avaient été choisies de telle sorte que les Anglais seuls devaient être appelés à en tirer parti.

C'est à un échec retentissant qu'aboutirent les négociations. La France n'y fut pas étrangère en éclairant le Sultan sur ses véritables intérêts, et les occasions de féliciter notre diplomatie de son habileté sont trop rares pour que nous ne saisissions pas celle-ci avec un joyeux empressement.

L'aventure parut d'autant plus pénible aux Anglais que, non seulement tous leurs projets se trouvaient remis en question, mais qu'en même temps, grâce à l'attitude comminatoire observée au cours de la discussion, ils s'étaient aliéné les sympathies du gouvernement marocain que leur politique antérieure avait visé à conquérir et à garder.

Une volte-face apparente s'imposait dès lors ; le Foreign Office l'accomplit avec une aisance remarquable, désavouant et rappelant, sans le moindre scrupule, sir Charles, dont le crime était de ne pas avoir réussi. Ses successeurs (sir West Ridgeway et M. Satow) eurent pour instruction de dissiper, dans l'esprit du souverain, le mauvais effet produit par ces incidents. Ils s'en acquittèrent à merveille, ne se faisant pas faute de dégager le gouvernement anglais de toute solidarité avec un agent trop zélé et qui, à les entendre, avait outrepassé ses instructions. Puis pour mettre les faits en harmonie avec les paroles, on eut soin de s'abstenir de soulever aucune de ces mille questions litigieuses dont les tentatives de règlement constituent le plus clair des relations du Makhzen avec les représentants des puissances. Ne rien demander au Sultan, c'est le plus sûr moyen d'aller à son cœur ; la tactique devait donc réussir, et cela d'autant plus que, pendant ce temps-là, les autres gouvernements ne montraient pas une égale discrétion.

Au bout de quelques années passées de la sorte à protester auprès la cour de Fez de la pureté de ses intentions, l'Angleterre put estimer qu'elle avait reconquis au Maroc la situation morale de jadis. C'est alors qu'elle accrédita auprès de S. M. Chérifienne Sir Arthur Nicholson, qui passe pour un de ses plus habiles diplomates. Et nous la voyons, à l'heure actuelle, chercher à obtenir par la persuasion les concessions qu'elle avait été impuissante à arracher de force.

Déjà les Anglais sont chargés de la reconstruction de la jetée de Tanger. D'autres licences ne tarderont pas à être accordées (on en cite dès maintenant plusieurs importantes), dont le résultat sera de fortifier la situation de la Grande-Bretagne au Maroc. Étant donné que cette puissance ne prend même plus la peine de dissimuler ses vues sur la portion côtière de la Maurétanie Tingitane, on est autorisé à craindre que chaque pas qu'elle fait pour améliorer sa position ne soit un acheminement vers une occupation définitive des territoires convoités. Le danger est assez réel pour motiver de notre part une vigilance de tous les instants. Jamais celle-ci n'aura eu plus de raison d'être en éveil qu'à l'époque actuelle, alors que les

Anglais pourraient être tentés de profiter de ce que l'attention de l'Europe se porte vers l'Orient pour réaliser à l'Ouest leurs ambitieuses visées.

J. BERNARD D'ATTANOUX.

LA MARINE FRANÇAISE ET LA GUERRE DE DEMAIN

I

Le 24 juillet 1870, une escadre française composée de quatre frégates, de deux corvettes cuirassées et d'un aviso, sous le commandement de l'amiral Bouët, quittait Cherbourg, accompagnée jusqu'au large de la digue par l'impératrice Eugénie, emportant avec elle les vœux et les espérances du pays. En quoi consistèrent ses opérations? A surveiller la Jahde, puis à entrer dans la Baltique, pour y faire le blocus des ports de commerce allemands ! L'escadre prussienne refusant le combat, tel était le rôle humiliant auquel se trouvaient réduits nos cuirassés. L'amiral Bouët, après avoir réuni ses capitaines en conseil de guerre, en arriva en effet à cette conclusion lamentable, que nulle part les eaux n'étaient assez profondes pour permettre à un bâtiment de l'escadre de s'approcher suffisamment, et que le tir de l'artillerie serait incertain ou inutile. A Kiel, le succès de l'artillerie était douteux et, en supposant même que les forts extérieurs fussent détruits, l'escadre ne pouvait pénétrer dans le fond de la baie, à portée de canon de la ville. A Dantzig, on ne pouvait s'approcher en dedans de 4000 mètres, et les gros canons renfermés dans les batteries avaient des sabords trop petits pour pouvoir tirer à cette distance ! L'amiral Bouët dut donc se résigner à faire le blocus des côtes, *au large*, blocus inefficace, car les bâtiments marchands lui échappaient tous les jours en naviguant le long des côtes, et il n'avait qu'un seul bâtiment léger pour les poursuivre : le *Jérôme-Napoléon*, yacht impérial assez rapide, mais qui avait le défaut grave de n'avoir aucune artillerie. L'escadre de la Méditerranée, avec l'amiral Fourichon, bloquait la Jahde. De ce côté, pour les mêmes raisons, même impuissance. Le 15 septembre, après avoir reçu un coup de vent terrible, mettant quelques-uns de ses navires en danger, apprenant d'ailleurs que l'escadre de l'amiral Fourichon avait levé le blocus de la Jahde, l'amiral Bouët se vit forcé de passer le Belt, et reçut l'ordre de rallier Cherbourg !

Je n'écrirais pas ici cette page douloureuse de notre histoire maritime, si elle ne comportait pas un enseignement que les lignes suivantes mettront en évidence. Notre flotte s'est trouvée impuissante, en 1870, parce que nous n'avions pas la flotte de notre politique. On construisait des cuirassés pour avoir une escadre, et on armait celle-ci pour faire des évolutions. Comme on avait la supériorité du nombre sur l'ennemi éventuel, on se disait : « Nous aurons sans conteste *l'empire de la mer* ; que nous faut-il de plus ? Là se bornaient nos idées et nos prévisions, en matière de stratégie navale. On avait oublié que pour attaquer des places maritimes protégées par une zone étendue de bas-fonds, il fallait d'autres engins que des cuirassés à grand tirant d'eau.

Depuis 26 ans que nous jouissons de la paix, avons-nous mis à profit les leçons du passé ? La marine de la troisième république, à la veille peut-être de redoutables éventualités, est-elle à même d'y faire face? A en juger par l'attitude forcément passive de notre diplomatie, on en pourrait douter. Car il ne faut pas s'y tromper : la diplomatie, à notre époque, ne peut parler haut et fort que si la Marine est prête à lui venir en aide. Les questions d'expansion coloniale ont pris, depuis quelques années, une très grande importance. L'activité et les convoitises de l'Europe sont déchaînées vers la conquête du continent africain, dans lequel l'Angleterre s'est déjà taillé un empire qui va d'Alexandrie au cap de Bonne-Espérance. Les agissements actuels de cette puissance dans la vallée du Niger tendent à nous chasser du Soudan français. L'Italie, l'Allemagne elle-même se sont mises à coloniser. La France enfin, diminuée sur le continent, a planté son drapeau en Tunisie, au Tonkin et à Madagascar. L'empire ottoman, en Arménie, puis en Crète, a été mis à feu et à sang. La guerre est déchaînée entre lui et la Grèce. Le concert des puissances est-il aussi solide qu'il veut bien le paraître? Les six pavillons des grandes puissances qui flottent sur les remparts de La Canée, les uns auprès des autres, sont de couleurs bien disparates. Les ennemis d'hier et les ennemis de demain s'y coudoient dans un dangereux voisinage. Le Croissant laisse la fatalité faire son œuvre. De tout cela qu'adviendra-t-il? C'est le secret de l'avenir; mais la Méditerranée pourrait bien, à brève échéance, devenir le théâtre de luttes acharnées, dont l'écho, par répercussion, se ferait entendre peut-être sur tous les océans.

Après nos désastres de 1870, la France, ne songeant qu'à ses provinces perdues, a reconstitué son armée, et s'est détournée de la

mer. En même temps grandissaient la marine allemande et la marine italienne. De plus, la marine anglaise, dans ces dernières années, doublait sa puissance.

Chez nous, les ministres ont succédé aux ministres, sans qu'aucune idée dirigeante vienne présider aux destinées de la marine, hormis une seule : l'amitié de l'Angleterre à tout prix, et à perpétuité. N'était-ce pas commode de dire : « l'Angleterre ! Il ne faut même pas parler d'un conflit possible avec l'Angleterre ! Elle est trop forte. »

Restait la Triple Alliance. On s'est dit : la puissance britannique est au-dessus de nos forces, n'en parlons plus ; mais nous allons opposer à la Triple Alliance cuirassé pour cuirassé, et l'on s'est bercé de l'espoir que, la guerre survenant, nous aurions, comme en 1870, l'*empire de la mer*. Nous verrons tout à l'heure que cette expression surannée est loin d'avoir aujourd'hui la même importance que du temps de la vieille marine à voiles. On a oublié que notre éternelle rivale, pour faire valoir ses intérêts et satisfaire ses appétits, possède une flotte formidable, entretenue à grands frais ; et, qu'elle est prête à mettre ses canons dans la balance, pour la faire pencher du côté de nos ennemis, et mettre ainsi un terme à nos incessantes et stériles revendications.

Telle est l'impasse dans laquelle nous a jetés la politique de l'amitié anglaise. Du moins, sommes-nous prêts à lutter en bataille rangée contre les flottes de la Triplice, en supposant qu'on nous laisse les combattre en champ clos? C'est malheureusement plus que douteux, comme nous allons le démontrer bientôt. Il en coûte, certes, à notre amour-propre de marin d'exprimer un doute aussi inquiétant ; mais il est de notre devoir de dire la vérité, et de signaler le danger tel qu'il nous apparaît, sans le grossir, mais aussi sans l'atténuer. Que si l'on nous prouve que nous sommes dans l'erreur, nul ne s'en réjouira plus que nous ; mais en attendant, nous croyons faire œuvre de patriote en suppliant les bons Français qui accusent notre diplomatie de mollesse, d'examiner froidement les forces en présence. Ils se rendront compte que le terrain perdu par 65 ans d'une orientation néfaste ne se peut regagner en un jour. Cette politique inaugurée par M. Guizot en 1831, renouvelée par Napoléon, scellée de notre sang sous les murs de Sébastopol ; cette politique de dupes, puisque l'Angleterre, en retour de tant de sacrifices, nous a laissé écraser en 1870, ne manifestant sa sympathie pour notre pays mutilé, que par l'envoi de quelques jambons aux Parisiens, à la fin du siège ; cette politique qui nous menace aujourd'hui de nou-

veaux malheurs, pourquoi la troisième république a-t-elle commis, en la faisant sienne, la même faute que les deux gouvernements qui l'ont précédée ? C'est ce que l'histoire ne s'expliquera que difficilement. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en Marine on n'improvise pas. Il a suffi de frapper le sol du pied, pour en faire sortir des légions. Pour construire une flotte appropriée aux besoins d'un pays, et l'organiser, il faut des années. Nous n'avons donc pas un moment à perdre pour nous mettre à la tâche.

II

Nous arrivons à la partie démonstrative de notre étude, dans laquelle vont apparaître des chiffres. Les listes officielles des bâtiments de guerre à flot ou en achèvement nous serviront à dresser un tableau comparatif des flottes qui nous intéressent. Mais, en acceptant ces listes telles quelles, nous nous exposerions à des erreurs et à des illusions que nous avons cherché à éviter de la manière suivante. Nous avons éliminé tous les bâtiments auxquels les marins de toutes les nations s'accordent à refuser une valeur militaire sérieuse.

Tels sont, par exemple, les bâtiments en bois, ou en fer et bois. Sous l'effet des projectiles modernes, ces navires prendront feu dès les premières minutes du combat, puis ne tarderont pas à couler, faute de cloisons étanches, en admettant que l'incendie ne fasse pas sauter préalablement leurs soutes à poudre. Ces navires sont tous vieux, et par suite, sans vitesse. Nous sommes donc autorisés à les supprimer des listes, bien que l'*Éclaireur*, appartenant à cette catégorie, vienne d'être envoyé en Extrême-Orient rejoindre le *Bayard*, bâtiment amiral également en bois, le même qui, il y a 12 ans, porta le pavillon de l'amiral Courbet, et, non loin de Shei-poo, vit lui échapper trois croiseurs chinois en acier plus rapides que les nôtres.

Nous éliminerons encore de notre tableau les bâtiments dont le lancement est antérieur à 1876, et, en outre, les torpilleurs lancés avant 1886. Les marins savent que les machines et les coques de ces petits bâtiments sont trop délicates pour qu'on puisse compter sur elles, en vue d'un service de guerre, après une période de 10 ans. Cela est tellement vrai que l'Italie entreprend aujourd'hui la réfection totale de sa flottille de torpilleurs, à raison de 20 par an. Pour ce qui est du déchet auquel il faudrait s'attendre, si l'on mobilisait nos torpilleurs anciens ou modernes, nous ne pouvons le préciser ici ; mais il serait à coup sûr considérable. Nous avons admis comme

croiseurs protégés ceux qui ont un pont cuirassé de 25 millimètres et au-dessus. Enfin, nous n'avons pas tenu compte des canonnières cuirassées, unités de défense généralement médiocres, existant en nombre à peu près équivalent dans toutes les marines. Ces explications étaient nécessaires pour que le lecteur ne se méprît pas sur la pensée qui nous a guidé en dressant le tableau ci-après. Nous avons cherché, nous le répétons, à n'y faire figurer que des bâtiments d'une valeur militaire incontestable. Cela posé, on voudra bien nous accorder créance pour les chiffres qui suivent, d'autant plus que si on trouve trop rigoureuses nos règles d'élimination, nous répondrons que nous les avons appliquées indistinctement à toutes les nations considérées.

Nous devons faire remarquer qu'en outre des navires russes figurant sur ce tableau, il convient de ne pas oublier l'existence des flottes volontaires de croiseurs auxiliaires qui joueraient un rôle important en temps de guerre. Dix de ces bâtiments ont des déplace-

Bâtiments à flot, sur chantiers ou en projet (1)

		CUIRASSÉS	GARDE-CÔTES CUIRASSÉS	CROISEURS CUIRASSÉS	CROISEURS PROTÉGÉS	CROISEURS NON PROTÉGÉS	DESTROYERS ET AVISOS-TORPILLEURS	TORPILLEURS	SOUS-MARINS
Angleterre.	à flot....	37	4	11	71	13	85	35	0
	chantiers	5	1	1	38	0	48	20	0
France....	à flot....	19	15	6	30	4	13	154	2
	chantiers	3	0	3	11	6	5	42	1
Allemagne.	à flot....	10	8	0	19	9	10	83	4
	chantiers	4	3	2	13	»	21	31	0
Italie.....	à flot....	10	0	4	27	4	12	84	4
	chantiers	6	0	3	7	0	2	27	1
Autriche...	à flot....	4	3	1	8	2	9	33	0
	chantiers	0	1	1	4	0	4	0	0
Russie.....	à flot....	15	3	6	2	17	6	61	1
	chantiers	3	1	3	22	7	0	49	1

(1) Ne figurent dans ce tableau que les navires en fer et en acier d'une valeur militaire sérieuse.

ments de 10.000 tonneaux avec des vitesses de 18 à 22 nœuds ; et on en compte 16 sur chantiers ou en projet.

Revenons maintenant à l'éventualité d'une guerre maritime entre la France et la Triplice, et examinons de près les forces en présence. Nous avons 19 cuirassés d'escadre, et du côté adverse nous en comptons 24. Nous en avons trois sur chantiers, et la Triple Alliance en a 10. Est-ce donc que nous rachetons cette infériorité numérique par la supériorité de nos unités de combat? Je réponds sans hésiter : non. Les flottes adverses ont des défauts, la nôtre a les siens que nous tairons ici. Il vaut mieux laisser ce point de côté, de crainte qu'en cherchant la paille dans l'œil du voisin, on ne nous avertisse charitablement de la poutre qui est dans le nôtre. Est-ce donc que notre personnel soit à ce point supérieur à celui des Marines opposées, que les qualités éminentes qui distinguent nos marins de tout grade et de toute condition soient suffisantes pour rétablir la balance en notre faveur?

Il nous souvient à ce sujet d'un ministre de la Marine interpellé à la Chambre des députés, au sujet de la faible vitesse de nos navires de guerre, dont un trop grand nombre étaient construits en bois. Sa réponse, dont j'ai oublié les termes, se résumait à ceci : « Oui, nos navires sont moins rapides que ceux de l'étranger,et ils sont exposés à prendre feu comme des allumettes ; mais notre personnel est tellement brillant que sa valeur suppléera à tout. Que la guerre vienne, nous saurons rejoindre les navires ennemis, les forcer au combat et les vaincre. » Cette tirade patriotique produisit son effet ordinaire. Elle fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Tout récemment encore, M. Delcassé, lors de la discussion du budget de la Marine, a prononcé un discours extrêmement remarquable dans lequel nous regrettons de trouver la phrase suivante : « Considérez l'ensemble des deux flottes, je ne crois pas que nos bateaux soient inférieurs à ceux de la Triplice, *et je sais ceux qui sont le mieux montés et conduits*. » (Applaudissements.)

Je le regrette d'autant plus que M. Delcassé est le seul orateur qui ait plaidé la cause de nos officiers de Marine, dont l'avancement est brisé, qui vont rester bientôt vingt ans dans le grade de lieutenant de vaisseau, et qui arrivent capitaines de frégate et capitaines de vaisseau, blanchis sous le harnais, usés, et à un âge où, dans les autres Marines, on est mis à la retraite. Il est bon, et ce n'est que justice, de faire l'éloge de nos officiers de marine; mais qu'on prenne des mesures pour améliorer leur avancement, rajeunir les

cadres et enrayer le découragement qui sévit parmi eux, ce sera mieux encore, et ce sera à notre tour d'applaudir.

« Quant au personnel des chauffeurs et mécaniciens italiens, naturellement moins résistant que le nôtre, au dire de M. Delcassé, il resterait à examiner s'il serait longtemps capable des efforts extraordinaires que nécessiterait l'alimentation du foyer des chaudières dans une lutte où les grandes allures devraient être soutenues. »

Pour nous, cela ne fait pas de doute. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les forces en présence depuis un an dans le bassin oriental de la Méditerranée, pour se convaincre que les cuirassés italiens s'y trouvent en plus grand nombre que les nôtres. On en compte deux en ce moment dans les eaux de l'île de Crète, et on en attend deux autres, tandis que la France ne s'y trouve représentée que par des croiseurs.

Que fait donc donc notre escadre de la Méditerranée et du Levant, composée sur le papier de 9 bâtiments de combat et réduite à appareiller dernièrement de Toulon pour se rendre à Villefranche, avec quatre cuirassés, trois croiseurs de 3e classe, un contre-torpilleur, un aviso-torpilleur et 3 torpilleurs ?

Encore, pour arriver au chiffre dérisoire de quatre cuirassés, a-t-on été obligé d'en faire figurer deux sur lesquels on eût pu faire des réserves. Parmi ces derniers, il est certain que le *Redoutable*, lancé en 1876, ne peut passer pour un bâtiment de première ligne.

Des lettres navrantes nous sont parvenues à ce sujet ; mais tout ce qu'on vient de lire est de notoriété publique, et nous n'avons pas à en faire mystère. Notre avis, quand un danger se présente, est qu'il faut le regarder en face et ne pas craindre de le faire connaître. De cette façon on s'évertue à y porter remède et à éviter qu'il se reproduise dans l'avenir.

Donc, sur neuf cuirassés, nous en avions cinq en réparation, soit du fait des machines, soit du fait des chaudières. Si, à force de naviguer, nos chauffeurs sont devenus habiles et ont acquis de l'endurance, nous n'en sommes pas plus avancés.

Nous en sommes au même point qu'un escadron de cavalerie qui serait admirablement entraîné grâce à des marches et à des contremarches incessantes et qui en serait arrivé, au moment où, la guerre éclatant, on ferait appel à ses services, à n'avoir plus que des cavaliers hors ligne, montant des chevaux fourbus. Il faut prendre garde que la lame n'use le fourreau, car, dans la Marine, le remplacement de nos chevaux-vapeur, lorsqu'ils sont fourbus, autrement dit le

remplacement des chaudières exige plusieurs mois, quelquefois 6 mois, quelquefois davantage, pendant lesquels le bâtiment qui les porte est indisponible.

Jetons maintenant les yeux sur l'escadre de réserve de la Méditerranée, et voyons ce qu'en dit le major A. Court dans une récente étude parue dans le *Nineteenth Century*. « Cette escadre de réserve est composée de l'*Amiral Duperré*, un 14 nœuds construit en 1879 ; du *Friedland*, un 13 nœuds construit en 1893 ; de deux garde-côtes le *Caïman* et le *Terrible*, ayant tous deux de vieilles chaudières qui ne peuvent plus servir, et de quelques croiseurs dont le *Latouche-Tréville* est le seul ayant quelque valeur. L'auteur conclut en résumé *qu'il ne faut pas faire fond sur la flotte française, telle que la liste en est établie sur le papier, et qu'il convient d'en déduire* 25 %. »

Je me borne ici à citer les conclusions du major A. Court. Sont-elles exagérées? Sont-elles au-dessous de la vérité ? Je préfère ne pas formuler mon avis sur ce point. Du moins, objectera-t-on, nous avons dans la Manche une escadre du Nord prête à toute éventualité ! Celle-là n'a pas à souffrir du surmenage, car pendant la moitié de l'année elle est maintenue en effectifs réduits, et, pour ainsi dire, ne se déplace jamais; tandis que l'Allemagne, que n'arrêtent pas les nécessités budgétaires, maintient d'une façon permanente, en effectif complet, l'escadre qu'elle peut diriger à son gré, grâce au canal de Kiel, soit sur la Baltique, soit sur la mer du Nord, en même temps qu'elle possède des positions défensives inexpugnables, et dont le blocus ne serait plus possible aujourd'hui.

Les considérations qui précèdent, si pénibles qu'elles puissent être à formuler, étaient nécessaires pour faire toucher du doigt que les qualités de notre matériel, et la valeur reconnue de notre personnel ne sauraient nous dispenser du nombre, si nous voulons lutter à chances égales. Or nous n'avons que 19 cuirassés d'escadre à opposer aux 24 cuirassés de la Triple Alliance, et nous en construisons trois alors qu'elle en a 10 sur chantiers. Que faut-il en conclure, sinon que pour le présent, et *surtout pour l'avenir*, la lutte en bataille rangée nous est interdite contre les flottes combinées de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche.

Ainsi donc, d'une part, nous avons négligé de nous armer contre l'Angleterre, supposée devoir être notre amie à perpétuité, et, d'autre part, nous avons échoué dans nos projets de lutte en bataille rangée contre la Triplice. Telle est la situation.

Qu'on le remarque bien, nous n'avons pas fait entrer en ligne de

compte la flotte russe, et c'est à dessein que nous avons fait cette omission. En voici les raisons : La flotte cuirassée russe la plus puissante est renfermée dans la mer Noire de par des traités. Ceux-ci, je le veux bien, sont quelque peu tombés en désuétude et, si rien ne s'y opposait, les bâtiments russes auraient tôt fait de franchir les Dardanelles et le Bosphore. Mais c'est ici qu'intervient la puissance britannique : qui nous dit que l'Angleterre ne jugera pas utile d'appuyer de ses canons la signature qu'elle a apposée au traité de 1856?

La formidable escadre de la Méditerranée n'est-elle pas toujours prête, en temps de paix comme en temps de guerre, à surveiller les détroits et à en interdire le passage, quand elle le voudra? Quant à l'escadre russe de la Baltique, elle est bloquée par les glaces une bonne partie de l'année. Si, en outre, la guerre se généralisait, elle aurait à compter avec Kiel, le Pas de Calais et Gibraltar, avant de faire sa jonction avec notre escadre. Nous ne pouvons donc compter que sur les bâtiments russes, réunis aux nôtres, préalablement à la déclaration de guerre. C'est un appoint qui nous serait précieux ; mais de quelle importance sera-t-il? Sera-t-il suffisant pour nous donner seulement l'égalité du nombre? Il serait téméraire d'y compter.

Supposons néanmoins, et c'est ce que nous pouvons espérer de mieux, que nos bâtiments se rencontrent sur tous les points en nombre égal avec ceux de la Triplice. La voilà enfin, cette grande bataille rêvée par ceux qui ont dirigé jusqu'à ce jour notre politique navale. Les canons de 100 tonnes, l'artillerie à tir rapide, la mélinite, les torpilles, l'éperon vont entrer en action. De véritables citadelles flottantes, armées de plusieurs étages de feux, qui sûrement vont s'effondrer tout à l'heure les uns sur les autres, vomissent la mort et le carnage. Que les communications avec les machines ou avec le gouvernail viennent à être brisées, voilà un cuirassé qui sort de la ligne, et qui erre à l'aventure. Le voilà coupé de son escadre, sa petite artillerie à tir rapide a été emportée comme un fétu de paille par la trombe d'acier qui vient de l'assaillir. C'était son unique moyen de défense contre les torpilleurs. Ceux-ci fondent sur leur proie et l'envoient aux abîmes. Que de millions et que de braves engloutis ! A la fin du combat, ceux qui seront restés à flot se traîneront péniblement jusqu'au port, et leurs réparations dureront très certainement autant que la guerre elle-même.

Voilà où nous conduira la recherche de l'empire de la mer. Celui

qui ne comptera que 6 cuirassés mis au fond, tandis que l'autre en aura 8 s'attribuera la victoire ; mais tous ceux qui auront pris part au combat, *tous sans exception*, *seront hors de service pour plusieurs mois*. On pourra s'y prendre en plusieurs fois, en fractionnant les flottes, ou opérer d'un seul coup en réunissant tous les vaisseaux dans la ligne de bataille, le résultat obtenu sera le même.

Était-ce bien la peine, pour en arriver là, c'est-à-dire à une œuvre de destruction générale, dont souffriront à peu près au même degré vainqueurs et vaincus, de dépenser tant de millions en cuirassés?

Contre l'Angleterre, la lutte en bataille rangée, théoriquement, nous permettrait d'annihiler un nombre de cuirassés égal au nôtre, soit 19; mais il lui en resterait 18 disponibles. Tout le monde s'accorde à dire qu'une telle lutte de notre part serait insensée. Que dire d'autre part de deux lutteurs de force égale, qui, dans un combat singulier, se casseraient mutuellement bras et jambes, et le reste? Ce serait non moins insensé, et c'est cependant le but qu'on a poursuivi : car, avec les engins de guerre modernes, un combat naval, *à force égale*, c'est l'extermination mutuelle, le duel à l'américaine, avec les deux pistolets chargés. La bataille du Yalu, où il n'y avait ni explosifs violents ni poudre sans fumée, et, il faut bien le dire, ni pointeurs exercés, n'a été qu'un jeu d'enfants auprès de l'image qu'on peut se faire des combats navals modernes, entre nations civilisées de longue date, c'est-à-dire de nations qui n'ont rien négligé pour être bien prêtes à se faire le plus de mal possible, en un temps minimum. Peut-on du moins espérer que le progrès des engins de destruction rendra un jour ceux-ci tellement redoutables que l'on finira par renoncer à la guerre? N'y comptons pas. Il faut au contraire s'y préparer, si l'on veut conserver les bienfaits de la paix; mais il faut nous y préparer en abandonnant franchement la voie sans issue suivie jusqu'à ce jour, et changer l'orientation de notre politique navale.

Émile Duboc
lieutenant de vaisseau, en retraite.

(*A suivre*).

LES INSURRECTIONS DE CRÈTE

(Suite et fin).

La Turquie accepta cet arrêt avec reconnaissance le 12/24 janvier 1869; mais le Gouvernement hellénique, présidé par D. Bulgaris, interprète de l'opinion publique, ne voulait pas y acquiescer. Une crise ministérielle éclata donc, et un nouveau ministère, présidé par Th. Zaïmis (1), accéda le 25 janvier 1869 aux décisions du congrès parisien. Les Crétois, privés de tout secours venu de Grèce, furent obligés de mettre bas les armes sans autre profit que la loi organique en vertu de laquelle des règlements sur les conseils administratifs mixtes (2) et sur l'assemblée générale (en date du 8 janvier 1868) étaient approuvés. Plus tard, pour compléter ces privilèges, une ordonnance impériale (3) a été publiée en date du 28 février 1868.

Mais la mauvaise foi apportée par les Turcs dans l'application de ces règlements ne tarda pas à faire renaître une situation identique à celle du passé. A la première occasion, — ce fut lors de la guerre entre la Russie et la Turquie en 1878, — les Crétois prirent encore une fois les armes pour revendiquer leurs droits. Mais la conférence de Berlin commit la faute de ne pas régler définitivement le sort de la Crète, qui a toujours souffert des atrocités turques plus que toute autre contrée hellénique. Le seul profit tiré par les insulaires des débats des diplomates à Berlin fut l'art. 23 du traité en date du 13 juillet 1878 dont le texte est le suivant : « La Sublime Porte « s'engage à appliquer *scrupuleusement* dans l'île de Crète le règle- « ment organique de 1868, en y apportant les modifications qui « seraient jugées équitables. » En vertu de cette disposition du traité berlinois, la Porte envoya dans l'île Ghazi-Achmed-Mouchtar pacha qui, par une proclamation en date du 23 août 1878, appela les Crétois à élire les délégués de l'Assemblée révolutionnaire avec lesquels la convention du 3 octobre 1878 a été négociée et signée à

---

(1) Le ministre des affaires étrangères qui a signé l'accession au protocole de la Conférence parisienne était M Théod. P. Delyanni, qui est actuellement le président des ministres.

(2) *Code Crétois* I, p. 20.

(3) *Ibidem*, p. 28.

Chalepa en présence du consul de la Grande-Bretagne (1). Pour la première fois la Porte a été engagée *directement vis-à-vis des insurgés* par le pacte de Chalepa, qui confirmait et étendait les privilèges précédemment obtenus. La constitution avait les bases d'une demi-autonomie ; le gouverneur devait être nommé pour cinq années (art. 1); la langue officielle était le grec pour les débats devant les tribunaux, mais les écrits officiels devaient être faits en grec et en turc (art. 9); une nouvelle organisation devait régler les tribunaux (art. 7), les chrétiens pourraient faire partie de la gendarmerie (art. 12), etc.

Si cette convention avait toujours été exécutée de bonne foi, on aurait pu en attendre de bons résultats, comme le prouve la comparaison des actes des divers gouverneurs. Le premier— Photiades Pacha — l'appliqua avec bonne foi et libéralement entre 1878 et 1885 ; cette époque est assurément la meilleure de Candie sous la domination turque. Mais ses successeurs, — Savras, Anthopoulos et Sartinski pachas, — firent ressortir les imperfections du nouveau pacte; l'ordre public fut ébranlé, les meurtres se multiplièrent et l'état général empira de jour en jour. Enfin la Porte publia le firman du 26 novembre 1889 (2) par lequel presque tous les privilèges accordés par la convention de Chalepa, *étaient audacieusement abrogés*.

Ainsi les droits *basés sur le traité* de Berlin et contractés directement entre les Candiotes et la Porte par le pacte de Chalepa en présence d'un membre du corps consulaire, se trouvèrent violés. Les insulaires voulurent prendre les armes pour protester contre l'injustice des Ottomans ; mais le Gouvernement hellénique, présidé par Ch. Ericeupis, trompé par la diplomatie turque (comme il le déclara lui-même plus tard à la Chambre), empêcha les Crétois de se jeter dans les dangers d'une nouvelle insurrection à une époque où la flotte hellénique n'était pas encore en état de lutter avec celle de la Turquie. Le ministère qui lui succéda, présidé par M. Th. Delyanni, suivit la même politique; mais déjà, dans les montagnes, des Crétois, comme Joseph Liapi, protestaient les armes à la main contre un état de choses insupportable et contre la mauvaise foi de la Porte. Il en fut ainsi jusqu'en 1895, les chrétiens envoyant de temps à autre des protestations ou des mémoires aux consuls,

(1) *Ibidem*, page 36.
(2) *Ibidem*, page 42.

qui ne faisaient rien pour rétablir les droits émanés d'un traité international et si arbitrairement violés. Les Crétois chrétiens ont enfin compris que cet état des choses ne pouvait pas durer : au mois de septembre 1895, il ont tenu une assemblée à Klima et à Krapi, où ils ont fait, signé et adressé leur dernier mémoire aux consuls des six puissances avec un projet de *nouvelle constitution*. Mais personne ne prêtait encore attention à leurs maux ! Le gouvernement hellénique lui-même paraissait sourd à des cris continuels d'indignation que des membres de l'opposition avaient cependant fait parvenir jusqu'au parlement. Ainsi, par la force des choses et même contre les conseils du consul de Grèce, les Crétois ont été obligés de s'insurger *pour la huitième fois* contre les Turcs, afin de revendiquer les droits garantis par la conférence de Berlin, mais violés sous les yeux des Puissances qui avaient signé le traité.

Le Gouvernement hellénique, étant mal disposé pour ce mouvement insurrectionnel, a tenté dès le premier jour, mais sans succès, d'éteindre le feu de toutes les manières. Les insurgés, aidés secrètement par le comité national (Ethnikè Ethairia), avaient déjà bloqué les armées turques à Vamos. Les musulmans crétois s'effrayèrent alors et, d'un commun accord avec les soldats, commencèrent les massacres à La Canée, puis plus tard dans les autres villes crétoises. L'opinion publique, en Grèce et partout où des Grecs se trouvaient, fut vivement remuée ; enfin l'hellénisme protège autant que possible une cause juste, combattue non seulement de Ghildiz, mais même par le ministère d'Athènes, qui obéissait aux conseils des Puissances. Le feu augmente ; les massacres des vieillards, des femmes et des enfants se multiplient pour arroser du sang des innocents et des martyrs la terre crétoise. Le peuple Grec demande instamment l'envoi de cuirassés à Candie, mais le gouvernement continue à en rester éloigné, ne voulant pas encourager l'insurrection. Les raisons d'une telle politique ont été, plus tard, officiellement exposées à la Chambre : le ministère craignait que le fait d'encourager des insurgés n'entraînât le royaume à une guerre contre la Turquie, à une époque où les Puissances voulaient maintenir la paix européenne, mais promettaient de donner satisfaction aux Crétois dans une certaine mesure. Il a pourtant protégé les femmes et les enfants qui s'étaient réfugiés en Grèce ; puis oublieux des demandes des insurgés dans leur mémoire de septembre 1895 et sans s'être préalablement entendu avec leurs délégués à Candie, il entreprit de faire rendre diplomatiquement aux Crétois la convention

de Chalepa. Aussi lorsque les diplomates, commençant à craindre que le feu ne s'étendît, consentirent à obliger la Porte à promettre de l'accorder de nouveau, les insurgés estimèrent ne pouvoir pas après tant de nouveaux sacrifices, accepter le *statu quo ante*, qui ne leur donnait aucune garantie de stabilité. L'insurrection continua donc, mais de nouvelles négociations entre les ambassadeurs à Constantinople et les délégués de Candie recommencèrent. Les représentants chrétiens du peuple crétois furent convoqués par les consuls en Crète et demandèrent des améliorations à la convention de Chalepa. Pour éviter la déclaration officielle de l'union de la Crète avec la Grèce, déjà toute préparée, les diplomates approuvèrent les demandes des insurgés, et c'est sur ces bases que les ambassadeurs des Grandes Puissances à Constantinople ont élaboré le projet d'une nouvelle constitution, qu'ils menacèrent d'imposer par la force, si les Crétois la refusaient. Cependant l'opinion publique désirait toujours l'union, et le peuple hellénique était prêt partout à aider à la continuation de la lutte. Mais le cabinet d'Athènes ne cessait de peser sur les Crétois pour les décider à ne pas repousser ce qui avait été *gagné;* il les menaçait, en cas contraire, de les abandonner. Aussi les insurgés acceptèrent-ils que leurs représentants à la Canée, après une entente avec le comité révolutionnaire, siégeant à Campous, adhérassent à la nouvelle constitution, dont voici les principales conditions :

Le gouverneur général doit être chrétien; sa nomination, faite par le Sultan avec l'assentiment des Puissances, sera valable pendant cinq ans. Le gouverneur aura le droit de *veto* sur les lois votées par l'assemblée générale; pour les lois fondamentales de l'île, il faudra l'approbation du Sultan. En temps de paix, l'armée turque restera dans les citadelles; en cas de désordres, le gouverneur pourra s'en servir pour rétablir l'ordre. Le gouverneur nomme les fonctionnaires, mais les plus considérables d'entre eux sont désignés par le Sultan. Pour l'Assemblée générale, les élections auront lieu tous les deux ans; la durée de la session variera entre 40 et 80 jours. Une gendarmerie sera organisée sous la direction des officiers européens. Un comité de jurisconsultes étrangers préparera les réformes judiciaires. Dans le délai de six mois l'élection des membres de l'assemblée sera ordonnée. Les *Puissances assureront l'exécution exacte* de toutes ces dispositions.

Avec ces concessions, qu'elle estimait donner aux Crétois *une quasi-autonomie*, la diplomatie espérait assurer la paix complète de l'île.

Aussi le Gouvernement hellénique obligea-t-il les Crétois réfugiés en Grèce à rentrer dans leur patrie vers le mois d'octobre 1896.

Mais la mauvaise volonté de la Sublime Porte suscita bientôt des obstacles à l'application de la nouvelle constitution, que le nouveau gouverneur général, Berowitz pacha, voulait loyalement exécuter. Elle fit tout son possible pour retarder les travaux des Comités destinés aux réformes et, en général, l'application de la nouvelle charte, et cela au moment même où les ambassadeurs des six Puissances à Constantinople élaboraient en secret des *réformes pour toute la Turquie*. Le Sultan, très gêné par de tels plans, estima que le seul moyen de les détruire était de fomenter une insurrection des Candiotes Turcs contre l'application de la nouvelle constitution pour démontrer *aux diplomates de Constantinople qu'ils se fatiguaient en vain* et que les réformes ne réussissant pas même en Crète, où la grande majorité de la population est chrétienne, ils ne devaient pas espérer les faire accepter par les autres provinces de l'Empire Ottoman.

Le gouverneur militaire Ibrahim pacha entra parfaitement dans les vues de son souverain ; il conseilla aux Turcs de ne pas poser de candidatures aux élections de l'assemblée générale, qui auraient lieu vers le mois de février 1897, pour ne pas paraître approuver la nouvelle constitution. Puis, un aide de camp, parti subitement de Ghildiz, se rendit à la Canée, et, d'accord avec Ibrahim pacha, arrêta le plan du massacre des chrétiens. C'est le 23 janvier 1897 que recommencèrent les massacres avec l'aide de l'*armée turque ;* les Candiotes turcs incendièrent des quartiers entiers dans plusieurs villes, et surtout à la Canée! La Grèce ne pouvait plus demeurer impassible ; sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement hellénique donna au colonel Vassos l'ordre d'occuper Candie *au nom du roi des Hellènes*. Ce n'est point le moment de raconter les derniers événements qui se sont passés en Crète ; du moins faut-il remarquer que certains journalistes se trompent en parlant d'une *nouvelle insurrection des Crétois chrétiens*. La vérité, la voici : *le Sultan est en insurrection contre la diplomatie européenne ;* et c'est pour faire avorter l'extension projetée des réformes à toute la Turquie qu'il a envoyé son armée en Crète aider les Candiotes turcs à faire les massacres et les incendies ! Les Turcs, et non les chrétiens ni, beaucoup moins encore, le royaume de Grèce, voilà les perturbateurs de la paix européenne ; les chrétiens sont, au contraire, les victimes et les opprimés.

Invité en 1866 à entrer dans un Comité parisien en faveur de la

Crète, Guizot ajouta très justement à sa lettre d'adhésion les mots suivants : « Je n'en suis pas à demander pour eux le succès. Que la lutte continue, et le succès viendra. » Pendant la dernière insurrection, la Turquie dut proposer l'autonomie, mais les insurgés répondirent héroïquement ne pouvoir accepter que l'union avec la Grèce. Peut-on supposer que les diplomates prétendent sérieusement que les Candiotes chrétiens doivent, *après tant de nouveaux torrents de sang, qui ont coulé depuis trente ans*, accepter une constitution qui sera repoussée par tout le monde, même par les Turcs?

Une seule solution répond au vœu de tout le monde, aux désirs des peuples civilisés et à la justice humaine; pour mettre fin à cet état déplorable, pour maintenir la paix européenne menacée, et extirper le mal à jamais, un seul remède est possible : l'*union de l'île à la Grèce*. Ainsi les Turcs candiotes *vivront en paix* comme vivent, depuis l'annexion, les Turcs thessaliens, qui sont représentés même au Parlement hellénique.

Athènes, le 7/19 mars 1897.

Georges N. PHILARÉTOS
Député de Volo.

EN TUNISIE : LE PORT DE SFAX

La ville de Sfax, dont le port vient d'être inauguré solennellement, est, après Tunis et Sousse, la plus importante de la Régence de Tunis. Placée à la limite des régions sahariennes, déjà presque oasis, elle commande le trafic des *terres sialines*, c'est-à-dire de cette zone méridionale du Sahel qui est privilégiée pour la culture de l'olivier.

Depuis longtemps, Sfax est une ville riche; elle a de belles maisons indigènes, ornées de fines arabesques et de faïences peintes; des souks très actifs, où l'on travaille la laine, le cuivre, le fer. Les Sfaxistes passent pour les négociants les plus entreprenants de la Régence; ils allaient, jadis, avec une ou deux mules, de village en village, de *douar* en *douar*, débitant une pacotille de cotonnades bleues et de bimbeloterie. Comme jadis le petit commis devenu patron après son tour de France, ils revenaient chez eux pour construire une jolie maison et vivre bourgeoisement; et les fils imitaient

les pères, et Sfax prenait ainsi de grands développements. Des jardins ont été constitués tout autour de la ville, gagnant peu à peu sur la banlieue; des citernes, quelques puits donnaient l'eau nécessaire, et chaque propriétaire urbain possédait ainsi quelques ares de potager, avec des légumes, une dizaine d'oliviers ou de figuiers, et souvent une cabane où il pouvait passer la nuit.

Il y a deux siècles environ, un bey concéda un domaine immense, plus de 120,000 hectares, dit-on, à une famille nommée *Siala :* ce sont les terres sialines dont les premiers concessionnaires ne comprirent pas ou ne voulurent pas accroître la valeur; leurs descendants furent, voici quelques dizaines d'années, déclarés déchus de leurs droits, et le gouvernement du Protectorat s'occupe maintenant d'allotir et de vendre les terres sialines. Dans les environs immédiats de Sfax, autour des premiers jardins, que ferment des murs en pierres sèches, blanchis à la chaux, les plantations d'oliviers sont très serrées, et l'aménagement, d'après les spécialistes d'aujourd'hui, en est médiocre; mais, de plus en plus, la science s'impose à l'oléiculture; on espace les oliviers, au point de n'en plus laisser que vingt ou même seize à l'hectare, et quand l'arbre est en pleine production, au bout de huit à dix ans, il faut qu'on lui abandonne toute la terre; on renonce aux cultures intermédiaires, d'orge par exemple, qui sont pratiquées dans les premières années. La banlieue de Sfax, à près de vingt kilomètres à la ronde, offre déjà le spectacle d'allées d'arbres largement espacées, entre lesquelles courent des pistes que l'on empierre une à une; on compte qu'un petit réseau de tramways facilitera, d'ici peu d'années, l'exploitation de ce riche domaine.

Des tribus encore insuffisamment fixées, les Métellits, avaient pris l'habitude de laisser vaguer leurs troupeaux sur les terres sialines: il a fallu les parquer dans des *réserves*, où leurs troupeaux trouveraient la pâture nécessaire, et, tout ensemble, ne pas provoquer de leur part de trop vives réclamations; le service des domaines de Tunis et les autorités locales de Sfax, françaises et indigènes, se sont employées à ce travail avec une patience digne du succès qu'elle a obtenu; beaucoup de propriétaires européens ont maintenant acheté, autour de Sfax, des lots de terres sialines que l'État offre à d'excellentes conditions (10 francs l'hectare). La culture en est faite au moyen d'un contrat particulier de métayage, et les capitalistes assez fortunés pour attendre quelques années les revenus de leur argent trouvent là un placement des plus rémunérateurs; on cite, parmi les

propriétaires d'olivettes des environs de Sfax, plusieurs notables personnages de Tunis et même de France, un ministre entre autres, dit-on.

Les mauvaises conditions du mouillage de Sfax avaient, jusqu'à ces derniers temps, empêché la ville de prendre l'essor que l'on eût souhaité; il n'y avait pourtant qu'à aider la nature : car au large de Sfax les îles Kerkenah forment une digue contre le vent du nord-ouest, qui domine en ces parages, et laissent entre elles et la côte une zone d'eaux presque toujours calmes; mais le rivage s'enfonçant lentement dans la mer, les profondeurs permettant le mouillage des grands navires étaient fort éloignées de la côte, et des allèges, portant passagers et marchandises, perdaient souvent deux heures entre le bord et la terre; la Compagnie des ports de Tunis, Sousse et Sfax a vaincu cet obstacle : un long chenal (deux kilomètres) a été creusé à 6m.50, et donne accès à de vastes bassins, munis de quais et de docks; deux chenaux plus petits ont été pratiqués pour les barques, très nombreuses, car ces eaux de Sfax sont très poissonneuses et attirent des pêcheurs des îles Kerkenah, de la Sicile et même de l'Archipel.

Le port de Sfax est donc ouvert aujourd'hui à la grande navigation; dans les projets à l'étude pour les services de la Méditerranée, il est assuré de relations fréquentes avec la métropole; et la mise en exploitation de richesses nouvelles apportera un fret abondant aux chargeurs qui le fréquenteront : nous voulons parler des phosphates de chaux, dont les gisements sont considérables dans la région frontière entre la Tunisie et la province de Constantine, près de Gafsa notamment. Une société française, après une année entière d'études, s'est chargée de l'exploitation de ces gisements; son contrat porte qu'elle doit construire à ses frais un chemin de fer (environ 240 kilomètres) de Sfax à Gafsa, et qu'elle recevra en échange, le long de sa voie, une notable quantité de terres sialines; c'est en pays divers, et toutes différences notées, l'application du système qui fait des compagnies américaines de chemins de fer des agents de colonisation foncière. La pose du premier rail de cette voie ferrée, coïncidant avec l'inauguration du port de Sfax, montre combien, dans l'esprit des directeurs de ces travaux, l'un et l'autre se complètent mutuellement.

On aurait pu craindre, en se rappelant l'opiniâtre résistance de Sfax, en 1881, que notre Protectorat ne s'établît pas sans peine en cette ville; les Métellits, nomades encore, n'appréciant pas, comme

les Berbères de la côte, les bénéfices d'une vie agricole et sédentaire. Rien n'est venu confirmer ces craintes : l'insurrection de 1881 a été le fait de quelques vagabonds, chassés de l'intérieur du pays et réfugiés à l'abri des remparts de Sfax, dont ils fanatisaient la population laborieuse et pacifique ; le calme s'est vite rétabli, et nous devons beaucoup attendre, au contraire, de l'esprit judicieux, de la prudence et de la sagesse de corporations locales, comme celles des pêcheurs de Kerkenah. Nos compatriotes pourraient, en ce point privilégié de la côte tunisienne, établir avec profit des fabriques de conserves alimentaires ; et, disposant avec ses poissons, ses huiles, ses phosphates, d'un fret de retour certain, Sfax peut, dès maintenant, à ce qu'il semble, se promettre de brillantes destinées. L'achèvement, dans deux ans, du port de Sousse, — à bref délai, des derniers quais du port de Tunis, complètera l'œuvre d'une société française dont les travaux, encouragés par le gouvernement du Protectorat, marqueront une date dans la rénovation de ce pays.

Henri LORAIN
Agrégé d'histoire et de géographie,
docteur ès lettres.

LA GUERRE GRÉCO-TURQUE

10 mai 1897.

La quinzaine qui vient de s'écouler marque dans l'historique de la guerre Gréco-Turque une période bien définie. Elle commence à l'enlèvement par les Turcs de la première ligne de résistance des Grecs et se termine par la chute du rempart que ceux-ci avaient constitué en second lieu à hauteur de Pharsale. En Épire cette période est caractérisée par la fin des succès des Hellènes et par leur retraite.

A la suite des faits relatés dans notre dernier article, les Turcs ont occupé Larissa pendant que leur cavalerie poursuivait l'ennemi. Fidèle à sa tactique prudente, Edhem Pacha, avant de pousser plus loin ses succès, a voulu occuper les points importants de Trikala et de Kalampaka, terminus du chemin de fer de Volo.

Pendant ce temps, il a assuré le bon fonctionnement des services de l'arrière et prolongé ses lignes de communication en Thessalie.

On a beaucoup reproché au généralissime turc sa lenteur et le peu

et le sacrifice réfléchi ; combien de pareilles constatations sont faites pour accroître l'humilité des protagonistes de l'éducation et de ses vertus ! Les obscurs, les ignorants, ceux qui ne connaissent ni les écoles ni les églises ou les fréquentent peu, ceux pour lesquels le nom de M. Desjardins et de sa ligue pour l'action morale est parfaitement inconnu ont été admirables d'initiative, de présence d'esprit, d'audace et de solidarité humaine ; quant aux autres, quant aux raffinés, mieux vaut ne pas parler d'eux.

La cérémonie de Notre-Dame avait pour objet d'honorer ces victimes de la charité, sacrifiées si cruellement par une mort injuste ; c'était une forme donnée aux sentiments unanimes de la population parisienne, de tout le pays, mieux encore, des souverains étrangers qui s'étaient associés à notre véritable deuil national. Aussi y a-t-il lieu de regretter le manque de tact du prédicateur, le P. Ollivier, qui craignit la banalité d'une oraison funèbre où il eût simplement glorifié la charité ; ce prédicateur qui eût pu incliner à la Foi consolatrice tant d'âmes brisées de douleur voulut voir dans cette catastrophe un acte de la justice de Dieu. C'était la thèse de certains jansénistes de l'entourage de Behanzin, qui tentaient chaque année, pour calmer la colère de leur dieu, d'accroître le nombre des victimes à lui sacrifier : elle a révolté légitimement l'opinion. Mgr Richard s'est du reste excusé près du Président de la République d'un pareil sermon ; il aurait dû le prévenir.

La fin tragique de la duchesse d'Alençon a peut-être déterminé la mort du duc d'Aumale, son oncle, qui vient de s'éteindre dans son domaine de Zucco en Sicile. C'est un grand seigneur qui disparaît, soldat que rendit célèbre la prise de la smala d'Abd el Kader le 16 mai 1843 à Taguin, au sud de Boghar, ami des lettres et des arts, dont l'*Histoire des Princes de Condé* et l'aménagement de Chantilly, admirable par le style, le goût, les riches collections et la bibliothèque, conserveront la mémoire : on sait que ce palais, véritable objet d'art, a été légué à l'Institut.

* * *

Pendant que le prince de Bismarck, toujours plein de vigueur, se fait ériger sur ses terres de Friedrichsruhe son mausolée, l'Allemagne vient de remporter en Orient, avec les Turcs, les plus incontestables succès ; aux flancs de la Russie qui ne paraît pas avoir voulu y prendre garde, elle a réveillé dans l'empire ottoman, dont les membres épars étaient proches de se décomposer, l'esprit militaire qu'ont ravivé légitimement les victoires les plus décisives; encore quelques semaines

et il ne resterait rien de la Grèce. La Turquie, fortifiée par de pareils succès, pourra désormais répondre à ce fameux concert des puissances européennes qu'elle veillera seule à ses propres affaires : il sera intéressant d'apprendre de la bouche de M. Hanotaux quand sera repris le grand projet de réformes de l'Empire Ottoman sur lequel se sont mis d'accord les ambassadeurs à Constantinople, la veille de l'ouverture des hostilités. Que pense-t-on d'autre part en Russie de cette reconstitution par la guerre d'un empire la veille en pleine décadence, propre maintenant à rejeter toutes les demandes diplomatiques et à faire avancer 400.000 hommes, au besoin, du côté du Danube ?

Dans ces affaires d'Orient, l'imprévoyance de MM. Hanotaux et Mouravief n'a d'égale que la politique égoïste, mais utilitaire de l'Allemagne ; et, au bilan de cette guerre, la France aura également froissé les deux belligérants, perdu la situation propre que les efforts de M. Cambon lui conservaient si difficilement ; la Russie aura vu diminuer très notablement la sécurité que lui donnait le voisinage d'un empire en pleine décadence ; seule l'Allemagne se sera créé une alliée dont les territoires vont sans doute être plus facilement accessibles à l'armée pacifique de ses ingénieurs et de ses commerçants.

L'Angleterre poursuit son œuvre : elle a allumé la guerre en Thessalie, comme en Crète ; nous en avons l'assurance de publicistes qui reviennent de La Canée, d'Athènes et de Volo ; des volontaires grecs cypriotes étaient armés, équipés et expédiés en Crète aux frais et par les soins des agents consulaires anglais. Les encouragements et quelques subventions arrivèrent, au début, de la Société anglaise de Lord Byron, puis le feu allumé, tranquillement les incendiaires s'occupèrent ailleurs de leurs affaires : ils ne s'occupent que de cela, et tout doit être prétexte à l' « effet » qui, dans leur esprit, doit servir leurs intérêts. Alors que l'émotion, dans Paris, gagnait tous les cœurs dans un même sentiment de pitié pour les victimes, l'ambassadeur d'Angleterre écrit au Lord-maire de Londres que sa présence à la cérémonie funèbre de Notre-Dame serait agréable au gouvernement français, à la nation française et au président de la République (!). La présence du Lord-maire au rang discret qui lui convenait eût été correcte ; le déploiement de tout un attirail de théâtre ou de musée et la mise en scène d'un porte-épée, d'un massier, d'un sergent d'armes a rappelé les voitures-réclames qui suivirent les funérailles de Victor Hugo.

Les événements présents, espérons-le, rendront l'opinion en France

de mobilité de ses troupes ; il ne faut cependant pas oublier que les opérations de cette guerre ont lieu dans un pays presque entièrement dépourvu de routes carrossables, habité par une population généralement hostile et privé de toutes ressources par le long séjour que l'armée grecque vient d'y faire. Une armée importante comme l'armée ottomane ne peut s'engager à la légère dans une pareille région sans risquer de compromettre son ravitaillement et aussi de perdre, dans une guerre de surprises et d'embuscades, une partie du bénéfice acquis sur les grands champs de bataille.

Une poursuite acharnée de l'ennemi battu, qui est une règle absolue sur les théâtres de guerre ordinaires, eût sans doute été une faute dans ce pays difficile et peu praticable.

Après avoir concentré ses forces à Larissa et fait occuper Trikala, Edhem Pacha s'est décidé à porter son armée contre la deuxième position des Grecs, position jalonnée par Pharsale et Volo.

Dès le 28 avril il avait fait tâter l'ennemi à Velestino. La brigade Smolenitz, qui a été jusqu'à présent à tous les postes difficiles, à Reveni, à Damasi, repoussa victorieusement à plusieurs reprises les tentatives des Turcs contre Velestino.

Le mercredi 5 mai, Edhem Pacha, laissant un corps d'observation devant Velestino, attaqua Pharsale de trois côtés à la fois. Pharsale fut enlevée sans que la résistance des Grecs paraisse y avoir été très opiniâtre. Ces derniers se sont retirés sur Domokos, à 26 kilomètres au sud de Pharsale.

La brigade Smolenitz, coupée du gros de l'armée, dut évacuer Velestino, et — ce qui prouve la difficulté des communications dans ce pays, — renoncer à emmener ses canons qu'elle fit embarquer à Volo. Ce port, évacué totalement par les Grecs, est au pouvoir des Turcs depuis le 7 mai.

En Épire le colonel Manos a dû se retirer sur la frontière qu'il est réduit à défendre.

La guerre gréco-turque paraît être terminée ; si elle traîne encore en longueur, elle n'offrira que peu d'intérêt au point de vue militaire, car la Grèce, consciente probablement enfin de son infériorité numérique considérable, semble renoncer à une lutte disproportionnée et se décider à invoquer la médiation des grandes puissances.

Capitaine JEAN de MONTCLOUX.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

La catastrophe de la rue Jean-Goujon n'a laissé place à aucune préoccupation d'ordre politique dans les esprits, pendant cette quinzaine. Ce sinistre est le plus terrifiant qui se soit produit en France au cours de ce siècle ; il fait oublier l'incendie de l'Opéra-Comique, la collision de Saint-Mandé. Déjà on compte 127 malheureuses victimes, oubliant sans doute quelques-unes de ces gracieuses jeunes filles, de ces nobles dames réunies dans une intention charitable, pour recueillir des ressources à dispenser entre différentes œuvres de bien, et dont il reste seulement le nom et la mention « disparu », pas même ces lugubres débris calcinés, dépourvus de toute forme humaine, que les familles désolées ont à peine reconnus.

En quelques minutes, dix au plus, le Bazar de la Charité, où se pressait une foule de 1.500 personnes, a été détruit par le feu. L'incendie, déterminé par la lampe d'un cinématographe, embrasa si rapidement les tentures, les cloisons légères, le velum et le carton bitumé qui servait de toiture, qu'il fut impossible à toutes les personnes présentes d'échapper aux flammes. Ce qu'il y eut de terreur et de désespérance chez les pauvres êtres enfermés dans cette enceinte en feu ; l'abnégation admirable de certaines comme la duchesse d'Alençon, dame vendeuse, qui, pressée de fuir par une jeune fille, lui répondit : « Laissons d'abord aux visiteurs le temps de sortir, » puis resta, à deux pas de son comptoir, immobile, les yeux au ciel ; aussi le sang-froid et le courage civique témoignés par de braves gens, témoins du malheur : la presse quotidienne l'a raconté.

Réconfortante constatation : c'est dans le peuple, parmi les gens de condition modeste, que se sont trouvés les sauveteurs, et il est douloureux de le dire, c'est là seulement : on a vu une malheureuse mère retourner dans les flammes y chercher son enfant, et périr ; on a vu des cuisiniers, des palefreniers sauver de nombreuses victimes ; nulle part les organisateurs, ni ces jeunes élégants qui ne manquent aucune de ces fêtes.

Aux hommes qui l'ont remarqué, quelqu'un a dit : le dévouement est spontané. C'est plutôt l'absence de dévouement qui est spontanée

plus réfléchie ; notre esprit, notre caractère ont quelques traits que nous n'avons pas à envier aux Grecs : les Grecs sont victimes des politiciens, des patriotes de place publique, des phraseurs éloquents ; sans doute aussi de l'hétairie nationale grecque, dont un des chefs écrivait, dans la *Revue des Revues*, que la guerre avait été exclusivement provoquée par les intellectuels, professeurs, savants, hommes de sciences ou de lettres.

L'armée grecque a été deux fois vaincue par la panique provoquée sans doute par la coopération de volontaires indisciplinés, et quant à la marine, quant à ces barques légères qui, dix ans durant, ruinèrent pendant la Guerre d'Indépendance les flottes turques, elles ne se sont nulle part montrées, elles n'ont rien tenté, ni pour changer le sort des armes ni même pour la gloire : Mioulis, Canaris sont bien morts. Puissions-nous ne jamais connaître de pareils désastres ! Puissions-nous garder ces vertus de courage, de sacrifice et d'obéissance qui font les arméesvictorieuses ! Que la Chambre qui va rentrer donne au moins au pays cette impression qu'elle compte une majorité d'hommes laborieux et réfléchis. Elle consolidera ainsi la vie d'un ministère surpris lui-même d'avoir duré 370 jours et qui pourrait trouver dans la politique extérieure, au moment du règlement du conflit gréco-turc, l'occasion d'occuper dignement la place qu'il eût dû depuis plusieurs mois tenir dans les Conseils de l'Europe.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Les efforts de la diplomatie européenne ayant abouti à un échec complet par suite surtout des agissements de l'Angleterre, les Puissances n'avaient plus qu'à laisser se dérouler les péripéties d'une guerre qu'elles n'avaient pu empêcher. La presse s'est bornée à enregistrer les coups jusqu'au moment où put se produire efficacement une intervention internationale. Les dissertations de la presse européenne n'ont apporté aucun élément intéressant à l'obsédante question d'Orient. On se contentait de faire des vœux pour le triomphe final de l'un ou l'autre adversaire et de maintenir, avec une unanimité absolue, la nécessité pour l'Europe de s'interposer finale-

ment entre les belligérants, de manière à empêcher le conflit gréco-turc d'avoir une répercussion dangereuse sur l'équilibre européen.

Mais, à côté de la guerre, un événement s'est produit qui empruntait à la situation actuelle une importance toute particulière et pour cela même a été très commenté, la visite de l'empereur d'Autriche à l'empereur de Russie. En *Angleterre* on s'est fort inquiété de cette entrevue des deux empereurs.

Ce qui s'est passé entre les deux souverains, écrivait le *Globe* le 1er mai, reste sans doute un profond secret; mais on a de bonnes raisons de croire qu'ils sont arrivés à s'entendre sur le sort qui est réservé à la Turquie sur la destinée des Etats balkaniques.

Le plus grand danger pour la paix européenne a toujours résidé dans la rivalité de la Russie et de l'Autriche dans les Balkans; si les deux souverains sont parvenus à s'entendre sur ce point, la question d'Orient aura perdu un de ses plus terribles côtés. A Berlin et à Saint-Pétersbourg, on a l'air de croire que l'avenir de l'Europe orientale a été réglé entièrement entre les deux empereurs. L'Autriche et la Russie, d'après les hommes politiques qui sont de cet avis, régleront la question d'Orient à elles deux et refusent de reconnaître à une tierce puissance le droit d'avoir, dans cette question, un intérêt qui puisse le moins du monde être comparé aux leurs.

Nous doutons que les choses soient allées aussi loin que cela, et nous sommes moins convaincus encore que les puissances continentales soient entrées en coalition contre l'Angleterre, ce qui serait la conséquence naturelle de l'entente de la Russie et de l'Autriche dont il est question ci-dessus.

L'Allemagne s'en frotte les mains. Mais ni le tsar ni l'empereur d'Autriche ne perdront probablement de vue que l'Angleterre a dans l'Europe orientale des intérêts qu'elle ne veut pas abandonner et qu'elle a le moyen de sauvegarder.

En *Allemagne*, on envisage avec une vive satisfaction la démarche de l'empereur d'Autriche, préparée par la visite de l'empereur Guillaume à Vienne, et l'on voit dans l'entente des trois empereurs une véritable coalition d'intérêts contre la politique de l'Angleterre.

En *Autriche*, les journaux donnent une note analogue. Ils insistent sur ce point qu'il faut interpréter cette entrevue des souverains sur lesquels repose l'équilibre oriental dans le sens de la continuation de l'action en faveur du maintien de la paix ; mais ils saisissent aussi l'occasion de donner un avertissement à l'Angleterre.

Ainsi le *Reichswehr* espère que :

L'entente entre l'Autriche-Hongrie et la Russie empêchera l'Angleterre d'exploiter l'Europe et le monde entier sur le terrain politico-commercial.

Le *Volkszeitung* relève aussi l'antagonisme de la Russie et de l'An-

gleterre et exprime l'espoir que l'accord de l'Autriche et de la Russie sera fécond en heureux résultats. De même la *Nouvelle presse libre* est convaincue que

L'entrevue de Saint-Pétersbourg portera sur des choses encore bien plus importantes que sur la simple question de l'attitude à prendre dans la guerre gréco-turque, ce à quoi suffirait un échange de vues diplomatiques. On reconnaît sans difficulté, dit ce journal, que ce ne peut être que tout l'ensemble des questions orientales qui a déterminé les trois empires à agir en commun et à prendre des arrangements amicaux. Or, c'est là une évolution qui imprime un nouvel aspect à la situation internationale tout entière, car ce sera la fin des oscillations et des entraves au sein du concert européen.

* * *

Le *Berliner Tageblatt* a publié à la date du 27 avril un intéressant article intitulé « Un nouveau courant d'opinion en France », et provoqué par la lecture des articles de M. Deluns-Montaud dans les *Questions diplomatiques et coloniales*.

Si la politique française, écrit le journal berlinois, veut être autre chose qu'un moyen de se glisser entre des obstacles de toutes sortes, elle se trouve manifestement prise entre deux alternatives. L'alliance que la France a nouée avec la Russie place sans cesse la République en face des brûlantes questions de la politique universelle. Si la France ne vise qu'à s'assurer un allié dans une guerre contre l'Allemagne, guerre actuellement bien lointaine, elle se prive par là même, dans ses rapports avec la Russie, de toute initiative et se condamne à jouer le rôle du serviteur dans les combinaisons que la Russie prépare avec les autres puissances. La France veut-elle tirer de l'Alliance russe quelques avantages pour ses intérêts actuels, il lui faut alors s'attacher sans arrière-pensée à la politique de paix européenne suivie par le Tsar et renvoyer à un avenir indéfini son explication avec l'Allemagne, qu'elle maintiendra toujours d'ailleurs.

Il y a un grand courage moral, après les expériences armées, à tirer en France cette conséquence de la situation, surtout quand l'Alliance russe a conquis là-bas sa popularité sensationnelle par cette idée qu'elle était une préparation à une guerre de revanche. C'est ce qui rend plus précieuses les voix qui s'élèvent en France pour une orientation nouvelle de la politique actuelle. A ce point de vue il convient de nommer en première ligne les *Questions diplomatiques et coloniales*.

Les premiers numéros de cette *Revue*, que nous avons sous les yeux, contiennent un certain nombre d'articles qui, sous une forme plus ou moins nette, parlent en faveur d'une pareille orientation nouvelle de la politique française. En tout cas, c'est un fait remarquable que, justement au milieu des difficultés diplomatiques qui s'accroissent en ce moment, un groupe de personnalités éminentes : politiques, professeurs de Sorbonne, publicistes, se soit uni pour éditer une revue de ce genre. Le groupe se désigne lui-même comme *indépendant*, ce qui, dans les circonstances présentes, signifie qu'il veut s'émanciper des passions du jour. Parmi ces

hommes politiques, on remarque notamment M. Deluns-Montaud, député, ancien ministre, et l'ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, M. de Lanessan.

Après avoir cité divers passages des articles de M. Deluns-Montagne sur « la Guerre et la Paix », le *Berliner Tageblatt* constate que cette revue française poursuit un but diamétralement opposé à l'Angleterre, qui a réussi à se faire des ennemis dans le monde entier et il ajoute :

L'Angleterre s'est incontestablement acquis le mérite d'avoir frayé une direction à la politique française. L'Angleterre se figure être assez puissante pour multiplier chaque jour le nombre de ses adversaires ; mais ses hommes d'État devront pourtant se laisser dire qu'il ne suffit pas de toujours mettre la main sur de nouvelles masses de terre et d'utiliser, pour le faire, le moment favorable. L'avenir, au contraire, réserve à leur pays la tâche difficile de défendre le bien si facilement acquis. En provoquant l'Europe à la fois en Turquie, en Egypte et au Transvaal, l'Angleterre montre bien à quelles audaces en est venue sa politique. Si la politique française devait réellement suivre la ligne indiquée par la nouvelle revue, la première hypothèse du succès de cette politique anglaise — la spéculation sur l'incurable division de l'Europe — serait plus que manquée.

*
* *

L'article de M. Fort, député au Reichsrath de Vienne, sur le compromis Austro-Hongrois (1) a soulevé une vive polémique en Autriche et en Hongrie. Les journaux, dans les deux pays, et notamment la *Nouvelle Presse Libre* de Vienne, l'ont passionnément commenté. Voici ce qu'en écrit le *Narodni Listy* du 7 mai :

M. Fort a commis le grand crime de répondre, dans les *Questions diplomatiques et coloniales*, à un article sur le compromis Austro-Hongrois que messieurs les Magyars ont fait publier dans la *Revue politique et parlementaire*. Sur l'ordre du grand chef qui dirige la petite guerre de la Quote-Part, M. le docteur Falk, toute la presse magyare a ouvert le feu contre M. Fort, qui a osé répondre à un article magyar par un article tchèque. Cela semble intolérable à la faction magyare, qui paraît s'imaginer que, sans sa permission, personne n'a le droit d'élever la voix de ce côté de la Leitha, et que l'étranger ne doit être renseigné que par des plumes vendues au gouvernement hongrois. Ce beau tapage prouve seulement que M. Fort a touché juste. Nous, qui voyons depuis des années la presse étrangère inondée de faux renseignements de source magyare, nous ne pouvons que nous féliciter de ce résultat. Ces chevaliers du royaume du Czardache devront à la fin se résigner à voir leurs fantaisies légendaires repoussées dédaigneusement par l'opinion publique. Nous autres Tchèques, nous deviendrons plus pratiques et nous nous départirons de cette indifférence pour la publicité étrangère qui nous a été si préjudiciable, et nous

(1) *Questions diplomatiques et coloniales*, nº du 1er mai.

profiterons maintenant de chaque occasion pour relever, dans la presse européenne, toutes les fausses informations de provenance magyare. Le premier pas est fait et le succès nous dit de continuer.

Il est intéressant de constater que ce n'est pas seulement la presse magyare qui attaque M. Fort, mais aussi la presse viennoise, du moins celle qui est encore entre les mains des Allemands libéraux. La *Neuë Freie Press* et la *Pester Lloyd* s'accordent étrangement dans leur jugement. Il est permis de supposer que les patrons de ces deux organes à Pesth et à Vienne se sont préalablement entendus dans la coulisse, afin d'exploiter la question de Compromis hongrois à l'avantage du parti allemand libéral, ce piteux banqueroutier.

Si les grands hommes magyars ont du courage, leurs adversaires en ont aussi et sont décidés à secouer un joug qui les opprime. M. Fort a très bien exposé les intérêts menacés de la moitié non hongroise de la monarchie, et le feu nourri de la presse magyare ne saurait l'effrayer. Ces projectiles inoffensifs n'auront pas la moindre influence sur l'opinion du peuple tchèque, qui ne se laissera guider que par son propre intérêt, sans s'occuper si cela plaît ou profite aux Magyars. Nous reviendrons d'ailleurs encore sur l'article si intéressant de M. Fort dans les *Questions diplomatiques et coloniales*.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

La mission monétaire américaine en Europe.

On annonce de Washington que la commission monétaire nommée par le Président Mac Kinley, a dû s'embarquer le samedi 8 mai pour l'Europe.

Cette commission doit tâcher d'obtenir, par des moyens diplomatiques, la conclusion, entre les États-Unis et les nations européennes, d'un accord pour assurer le rétablissement du bimétallisme international.

A Saint-Louis (peut-être s'en souvient-on), le parti républicain, qui a triomphé avec Mac Kinley, s'était engagé à se faire le promoteur du bimétallisme par un arrangement international.

Grâce à cette promesse solennelle seulement, il put retenir dans ses rangs et faire prendre patience à ceux de ses adhérents qui, sans cela, fussent passés sous le drapeau de Bryan, lequel demandait la réhabilitation du métal blanc par les Etats-Unis seuls, sans attendre une entente avec l'Europe.

Aussi l'un des premiers actes du nouveau président a-t-il été d'envoyer en Europe le sénateur Wolcott, avec mission de faire une enquête chez les principales nations commerçantes de l'ancien

monde, et de rendre compte de la possibilité de réaliser la promesse faite à Saint-Louis.

Les conclusions du rapport présenté par M. Wolcott au Président Mac Kinley ont sans doute été favorables. Aussi M. Mac Kinley qui, du reste, ne dissimulait pas que la nécessité de son entreprise était une question de vie ou de mort pour le parti républicain aux États-Unis, a-t-il nommé ensuite une commission composée du sénateur Wolcott lui-même, du général Payne (de Boston) et de M. Aldai E. Stevenson, ancien vice-président des États-Unis sous l'administration Cleveland et, à ce titre, président du Sénat.

Cette mission a dû attendre, pour se mettre en route, que les trois nouveaux représentants officiels des États-Unis auprès de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne eussent rejoint leurs postes pour pouvoir leur donner leur appui.

Le rétablissement du bimétallisme doit se faire, suivant les déclarations du général Payne, d'après le plan général de l'Union latine, mais avec des bases plus larges.

Quelles en seront les conditions? Voilà ce qui doit être discuté. Mais on peut compter d'ores et déjà sur la bienveillance du gouvernement anglais. Sir Michael Hicks Beach, chancelier de l'Échiquier, bien que le seul monométalliste du cabinet anglais, a prononcé dernièrement les paroles suivantes dans un grand discours :

« Nous (le gouvernement anglais) désirons, en présence des maux que causent actuellement la dépréciation de l'argent et les fluctuations dans le rapport des deux métaux, faire partie d'une conférence monétaire ou, ce qui nous paraît de beaucoup préférable étant donné l'état de choses actuel, entrer en négociations avec les principaux pays à ce sujet. »

L'initiative de l'Amérique va donc faire entrer la question dans la phase diplomatique; mais il y a tout lieu de croire que les Américains ne permettront pas que tout soit fini par un protocole maintenant le *statu quo*.

La question du bimétallisme est ardue, et ceux qui ont intérêt à l'embrouiller ne contribuent pas à la rendre claire; aussi faudrait-il plus de place pour en expliquer toute l'importance, et les causes pour lesquelles le peuple travailleur et pratique des États-Unis l'a placée au premier rang de ses préoccupations et en a fait la base du programme électoral des deux candidats à la présidence de la République, aucun des deux n'osant du reste se montrer hostile au principe lui-même.

G. DE CONTENSON.

La guerre occasionne des troubles en Danemark (1).

On signale, dans le Jutland, une effervescence incroyable parmi la population. Les prêtres protestants de la « Mission intérieure danoise » sont tout-puissants dans cette contrée et, maintes fois déjà, l'influence néfaste qu'ils exercent a donné lieu à des articles indignés dans la presse scandinave et à des procès retentissants. Ce sont eux aussi qui sont la cause de troubles sérieux qui ont eu lieu ces derniers temps. Ils ont persuadé à la population que la guerre actuelle est un présage de la fin prochaine du monde et prédit l'apparition de l'Antéchrist pour la Pentecôte. Les malheureux pêcheurs du Jutland, terrifiés, abandonnent tout et ne pensent plus qu'au salut de leur âme, organisent des réunions religieuses, des assemblées expiatoires et négligent le nécessaire. Et dire que nous sommes au seuil du xxe siècle !

*
* *

Russie. Dons de l'Empereur.

Au commencement d'avril a paru une circulaire du Ministre de la cour impériale qui ne manquera pas d'avoir une influence assez grande sur les progrès de la civilisation des contrées éloignées de l'Empire. Selon un ancien usage, les villes, les villages et même souvent des particuliers offrent à l'Empereur des images saintes à l'occasion de fêtes de famille, de dates remarquables, etc. Ces images, dont le nombre monte annuellement à plusieurs centaines, ont souvent une valeur de plusieurs milliers de roubles. Or, par la circulaire en question, le Ministre de la cour fait savoir que les seuls dons qui fassent réellement plaisir à l'Empereur sont des dons destinés à la création d'écoles et d'hôpitaux dans les provinces éloignées.

*
* *

Mesures contre la peste et complications diplomatiques.

Les mesures prises par le gouvernement russe pour empêcher l'introduction de la peste dans l'empire par la frontière persane sont très énergiques ; on a établi le long de la frontière en question de grandes stations médicales amplement fournies de tous les objets nécessaires. La frontière elle-même est gardée par 108 postes militaires qui ne laissent ouverts au trafic que les 8 endroits où se trouvent les stations médicales. Dès l'apparition de la peste en Afghanistan ou en Perse, le cordon sanitaire sera renforcé et le nombre des

(1) D'après les journaux suédois.

postes porté à 700. Actuellement ce service occupe 14 compagnies d'infanterie et 10 escadrons de cavalerie. Enfin le gouvernement russe a organisé, en Perse même, 10 stations médicales chargées spécialement de surveiller les ports du golfe Persique et la frontière perso-afghane le long de laquelle le gouvernement persan, sur l'invitation du gouvernement russe, a organisé un cordon sanitaire à l'établissement duquel la Russie a contribué par l'envoi de médecins et d'un escadron de cosaques. Ce dernier fait a même donné lieu à des complications diplomatiques, l'Angleterre ayant menacé le Shah d'occuper les ports du golfe Persique si un seul soldat russe pénétrait en Perse. Heureusement on est arrivé à s'entendre, et les cosaques ont été envoyés à la frontière perso-afghane il y a un mois. Cet incident montre avec quel œil jaloux l'Angleterre surveille les moindres faits et gestes des Russes en Asie centrale et de quelle manière elle interprète une action destinée à sauvegarder l'Europe entière du terrible fléau dont le gouvernement anglais s'obstine encore, à l'heure actuelle, à cacher l'étendue réelle.

*
* *

Les Russes en Corée.

Les progrès des Russes en Corée sont très grands; on peut en juger par le fait que la colonie russe à Séoul compte déjà plus de 150 membres et vient d'ouvrir une école russe et une bibliothèque publique.

*
* *

L'abornement de la frontière sino-annamite

Les opérations de l'abornement de la frontière sino-annamite de la rivière Noire au Mékong, qui avaient été interrompues au mois d'avril 1896, par suite de la non-évacuation de Muong-Sing par les Anglais, ont recommencé au début de cette année.

La commission française est composée de MM. Sandré, commissaire du gouvernement, capitaine d'artillerie de marine; Sévenier, commissaire du gouvernement à Muong-Sing; et Gérard, commis du Laos, membres.

MM. Chang, Sse-Mao ting (préfet de Sse-Mao), et Tao, cheopeï, commandant le corps d'irréguliers préposés à la garde de la frontière, sont les délégués chinois.

Il reste à aborner la portion frontière comprise entre le Poulo-

Kham et le Mékong, à placer une borne à Pak-Ha (route de Sse-Mao à Muong-Hou) et une autre au confluent de la rivière Noire et du Nam-Map. En raison du mauvais état des routes et du manque de coolies, les opérations ne seront pas terminées avant les premiers jours du mois de mai.

* * *

La Croix rouge russe en Abyssinie.

Un des médecins qui faisaient partie de l'expédition de la Croix rouge russe en Abyssinie vient de faire à Moscou une conférence concernant l'expédition et ses résultats. Il a parlé entre autres, en termes indignés, du refus du gouvernement italien de laisser passer l'expédition sur le territoire italien et du mauvais vouloir montré en général par tous les Européens envers la mission. A Alexandrie, c'est à grand'peine que l'expédition a trouvé, au bout de plusieurs semaines de démarches, un capitaine français qui a consenti à la transporter à Djibouti, et cela pour le prix exorbitant de 10.000 roubles. En Abyssinie même, l'expédition fut reçue avec défiance, et ce n'est qu'après un long espace de temps que Ménélik se laissa convaincre du but réellement pacifique et humanitaire des médecins russes.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — EUROPE.

Angleterre. — *Le commerce dans le district de Newcastle en* 1895 (1). — Dans le vaste district industriel dont Newcastle est le centre, les transactions ont été notablement inférieures en 1895 à ce qu'elles avaient été l'année précédente. S'il y a eu sur certains articles (bières, sucres, grains, fontes, minerais de fer, beurre) augmentation dans les importations, sur d'autres articles la diminution a été assez sensible. Aux exportations, la plupart des produits sont en baisse considérable : ce sont les houilles qui subissent le déficit le plus marqué; seuls les cuivres, les fontes, les plombs en lingots, les briques réfractaires, la céruse, le minium, les cokes sont en dehors de cette tendance fâcheuse.

(1) Nicault : *Le commerce, l'industrie et la navigation dans les ports de la Tyne* (*Moniteur off. du commerce*, 8 avril 1897, p. 255-268).

Progrès du commerce français dans les ports de la Tyne. — Bien que le pavillon français se soit beaucoup moins fréquemment montré dans les ports de la Tyne en 1895 qu'en 1894 (1), le commerce français n'y a pas moins réalisé de sérieux progrès, dus en partie à l'établissement d'une ligne directe pour le transport des marchandises entre Rouen et Newcastle. Si cette ligne, organisée par une compagnie maritime rouennaise, faisait le trajet en 48 heures au lieu de le faire en 60, et si les errements habituels du commerce français étaient abandonnés, non seulement les produits alimentaires français, mais d'autres articles encore (tissus, nouveautés, articles de Paris, porcelaine de luxe de Limoges, etc.), se vendraient beaucoup mieux qu'ils ne font aujourd'hui à Newcastle et dans toute la partie nord-orientale de l'Angleterre.

Suède. — *État de l'industrie en* 1895 (2). — Le rapport officiel sur l'état des fabriques en Suède pendant l'année 1895 vient de paraître : ce rapport démontre que la période de prospérité, commencée en 1895, continue. Voici quelques chiffres concernant l'état des fabriques pendant la période 1893-1895 :

ANNÉES	NOMBRE DES FABRIQUES	NOMBRE DES OUVRIERS	VALEUR DE LA PRODUCTION EN KRONOR
1893	4.764	122.031	250.437.800
1894	4.886	130.206	379.745.000
1895	5.083	140.766	412.632.000 (1)

(1) Un krona = 1 fr. 45.

Ce tableau montre que, durant l'année 1895, le nombre des fabriques a augmenté de 197, celui des ouvriers de 10.560, et enfin la valeur de production de 38.000.000 de kr. Ajoutons que la statistique officielle ne concerne ni les scieries, ni les moulins à vapeur, ni les laiteries, c'est-à-dire néglige trois des plus importantes

---

(1) Le pavillon français a été arboré dans les ports de la Tyne :
En 1894 :
Par 155 navires jaugeant 92,044 tonnes, dont 59 voiliers avec 53,110 tonneaux.
En 1895 :
Par 123 navires jaugeant 76,292 tonnes, dont 64 voiliers avec 23,282 tonneaux.
(2) Communication d'un correspondant particulier de la *Revue.*

branches de l'industrie du pays. Enfin, si nous classons les fabriques par ordre de valeur de production, nous obtenons le tableau suivant :

BRANCHES D'INDUSTRIE DONNANT UN PRODUIT DÉPASSANT 10^{m}	VALEUR DE LA PRODUCTION EN MILLIONS DE KRONOR		
	1893	1894	1895
Fer et acier	49.6	53.2	58.2
Sucreries	47.4	56.2	63.5
Filatures (coton)	38.3	42.0	46.4
Eau-de-vie	20.7	22.7	23.3
Laines	18 4	20.3	20.4
Bière	16.1	16.3	18.0
Papier (masse)	12.4	14 9	15.6
Meubles	11.5	12.2	13.3
Papier et cartons	11.2	12.7	13.3
Tabac, cigares	11.9	12.0	12.6
Produits chimiques	9.2	10.2	10.6
Total	227.1	273.8	296.1

Turquie — *La dette ottomane en* 1896. — A en croire le Rapport de Sir Edgard Vincent sur la situation financière de l'Empire Ottoman au mois de décembre dernier (1), la dette de cet Etat se serait alors élevée à la somme de 161,120,118 livres turques. Elle était un peu plus considérable en 1890 (165,091,003 livres turques).

Grèce. — *La population en* 1896. — Il résulte du dernier recensement exécuté en Grèce que la population de ce royaume était, en 1896, de 2.430.807 habitants. Il en avait été compté 2.187.808 lors du recensement précédent, en 1889; le bénéfice constaté au cours de la dernière période est donc de 243.599 individus (2). — Athènes, la capitale, comptait à la même date 128.000 habitants.

Crète. — *La population musulmane en* 1897. — D'après les renseignements fournis par les *Petermanns geographische Mitteilungen* de l'année dernière, la Crète compterait une population de 294.192 habitants, sur lesquels il y aurait 205.059 chrétiens, 88.487 mahométans et 646 israélites (3). Ces chiffres sont contredits par ceux que vient

(1) Ce rapport a été publié dans l'*Economiste Français* du 9 janvier 1897. En reproduisant ce document, la rédaction de l'*Economiste* a énoncé ses réserves et déclaré trop optimistes encore les vues qui s'y trouvaient énoncées.

(2) *Economiste d'Orient*, 4 mars 1897.

(3) Selenoy et von Seidlitz : *Die Verbreitung der Armenien in der Asiatischen Turkei und in Transkaukasien* (*Pet. Mitt.*, 1896, n° 1, p. 8; chiffres empruntés à Vital Cuinet.)

de donner un recensement rapidement exécuté en Crète ces derniers temps, et dont les journaux quotidiens ont récemment publié les résultats (1). Ce recensement fournit les chiffres suivants pour la population musulmane du pays : Candie, 47.000 individus ; la Canée, 27.500 ; Retimo, 20.800 ; Hierapetra, Sitia et Spinalonga, 1.150 habitants, ce qui fournit un total de 96.450 âmes. Les évaluations antérieures étaient bien moins considérables ; elles donnaient en 1888, 37.769 musulmans dans le district de Candie, 21.598 dans celui de la Canée (2).

II. — AFRIQUE

Algérie. — *Progrès de la colonisation.* — Résumant, au début de l'année 1897, l'œuvre de colonisation exécutée en Algérie en 1896, le gouverneur général de la colonie, M. Cambon, a constaté que la superficie totale des territoires nouveaux gagnés par la colonisation allait s'augmenter de 45.657 hectares, occupés par 1.026 nouveaux feux. En effet, 7 villages ou hameaux nouveaux, couvrant une superficie de 8.912 hectares, ont été peuplés au cours de l'année dernière, 3 anciens centres ont été agrandis et peuplés, enfin la création de 17 nouveaux centres (auxquels a été affectée une superficie de 36.745 hectares et l'agrandissement de 6 centres anciens ont été préparés (3).

Cette œuvre de colonisation, si intéressante, se poursuit activement ; récemment encore, le *Temps* (4) annonçait que le territoire de Tarfaïa, d'une superficie de 1.400 hectares, aux environs de Philippeville, venait d'être ouvert à la colonisation. Les Algériens voudraient, avec raison, la voir se développer plus encore ; la *Petite Revue agricole* de Bône (5), par exemple, regrettait il y a peu de temps que l'*Union Coloniale Française* n'eût pas envoyé des colons pourvus de capitaux en Algérie, comme elle l'a fait en Tunisie ; elle reconnaissait d'ailleurs que la chose n'était guère possible, par suite de la petite quantité disponible de bonnes terres, et aussi de lenteurs et de formalités administratives faites pour rebuter les meilleures bonnes volontés.

La colonisation maritime. — Bien plus difficile encore que la colonisation agricole de l'Algérie est sa colonisation maritime, à laquelle M. Augustin Bernard, professeur de géographie à l'École supérieure

(1) *Temps*, 2 mai 1897.
(2) D'après le *Supplément au Dictionnaire de Géographie Universelle* de Vivien de Saint-Martin, 6e fascicule.
(3) *Bull. Comité Afr. Fr.*, février 1897, p. 39-40.
(4) N° du 7 avril 1897.
(5) Citée par l'*Algérie Nouvelle*, 21 février 1897, p. 127.

des lettres d'Alger, a récemment consacré une excellente étude (1). Après avoir montré que les richesses maritimes de l'Algérie, pas plus que ses richesses continentales, ne sont encore mises en valeur comme elles pourraient l'être, et que la population de pêcheurs de l'Algérie se ressent encore de son origine étrangère et est extrêmement faible (4.160 pêcheurs d'après la dernière statistique), l'auteur explique qu'il y a place en Algérie pour une nombreuse population venue des côtes méridionales de la France, mais aussi combien il est difficile, en l'état actuel des choses, d'établir des pêcheurs dans les régions et sur les points qui en sont dépourvus. La chose à été tentée pour la première fois en 1845 ; mais l'essai le plus sérieux et le plus important de beaucoup est celui qui est actuellement en cours aux abords du cap Matifou, dans les trois villages de colonisation maritime de Jean-Bart, Surcouf et La Pérouse, qui, lorsque leur peuplement sera terminé, compteront 66 feux. Il semble dès maintenant permis de dire que l'échec de cette tentative n'est pas aussi complet qu'on le prétend parfois en Algérie, qu'il était difficile de mieux faire avec le système de la colonisation officielle, mais qu'en perfectionnant certains détails, en tenant compte de l'expérience acquise, en faisant appel à l'initiative privée, on parviendra à attirer des familles françaises du Midi qui augmenteront la population de la colonie et fourniront des éléments faisant encore défaut actuellement pour la défense des côtes de l'Algérie.

Colonies portugaises. — *Développement de l'industrie agricole à San Thomé.* — Les îles situées au fond du golfe de Guinée ont pris depuis quelques années un merveilleux essor agricole, sur lequel le Dr Esser a récemment appelé l'attention de la Société coloniale de Berlin. L'île de San Thomé, une des deux possessions portugaises de cette partie de l'Afrique, est de beaucoup la plus belle et la plus fertile ; la fécondité de son sol est merveilleuse, comme le prouvent la richesse de la végétation forestière et le développement pris par les cultures depuis 1870. Actuellement, San Thomé ressemble à une immense plantation ; une population de plus de 60.000 habitants (dont à peu près 5.000 blancs et 1.000 Chinois) s'y adonne à l'industrie agricole, y recueille l'écorce du quinquina et, plus encore, y cultive le café et le cacao. La juxtaposition de quelques chiffres permettra de comprendre l'essor pris par ces cultures à San Thomé ; en 1869, il en avait été exporté 2.081.712 kilogrammes de café, et 50.867 kilogrammes de

(1) *La colonisation maritime en Algérie.* (Extrait de l'*Algérie nouvelle.*)

cacao représentant une valeur de 2 millions de francs; en 1895, les exportations ont été de 2.960.654 kilogrammes pour le café, de 5.670.000 kilogrammes pour le cacao, dont la valeur fut de 19.190.000 francs. — Le progrès des importations a été très sensible, lui aussi; en 1869, les marchandises importées à San Thomé représentaient une somme de 725.000 francs seulement; elles ont représenté en 1895 une somme de 6.312.000 francs.

Le progrès est donc très considérable: pour n'avoir pas atteint encore le même niveau, l'île espagnole de Fernando-Po et l'île du Prince, portugaise comme San Thomé, jouissent aussi d'une réelle prospérité, qu'explique dans une certaine mesure leur situation géographique au fond du golfe de Guinée (1).

III. — ASIE

Indo-Chine française. — *Transactions commerciales entre le Tonkin et la Chine.* — Les transactions commerciales entre le Tonkin et la Chine par la douane de Langtchéou ne se sont élevées (d'après les statistiques des douanes chinoises) qu'au chiffre de 395.000 fr. pendant l'année 1895. C'est une diminution considérable sur les transactions de l'année précédente (1.200.000 fr.). Il semble bien d'ailleurs qu'aucun courant commercial sérieux ne puisse s'établir entre le Tonkin et le Quang-Si, tant que n'auront pas disparu les difficultés présentées régulièrement chaque année, pendant de longs mois, par la navigation de la rivière de Lang-tchéou, ou plutôt tant que le chemin de fer de Langson n'aura pas été prolongé jusqu'à la ville de Lang-tchéou, tant que, d'autre part, n'auront pas été modifiées les pratiques douanières auxquelles se heurtent les Chinois désireux d'entrer en relations avec le Tonkin français (2).

Les charbons de l'Indo-Chine à Canton. — Les charbons de l'Indo-Chine française s'importent chaque année à Canton en quantité plus considérable; au lieu de 28.779 tonnes, valant 97.447 taëls, importées en 1894, il a été envoyé à Canton 47.475 tonnes, valant 190.593 taëls, en 1895. Ce sont surtout les charbons du Tonkin qui font l'objet de cette importation; en 1894, 24.710 tonnes, soit plus des sept huitièmes du total, provenaient des mines de ce pays, qui en 1895 ont fourni 33.652 tonnes, valant 118.118 taëls ou 491.370 fr. Les seules mines de Hongay ont produit les deux tiers de cet ensemble, soit 22.455 tonnes exactement.

---

(1) *Mouvement géographique*, 28 février 1897, col. 89-91.
(2) *Quinzaine coloniale*, 25 mars 1897, p. 176.

Les charbons indo-chinois sont de plus en plus appréciés sur le marché de Canton, où ils sont surtout employés pour les chaloupes à vapeur, les verreries, les fours à chaux ; ils contribuent pour une large part, avec le riz, à l'énorme plus-value constatée en 1895 dans les importations de l'Indo-Chine française à Canton. De 69.978 taëls en 1894, ces importations ont passé au chiffre de 908.986 taëls en 1895 (1).

Sibérie. — *L'émigration russe en* 1896. — Le mouvement de colonisation que le gouvernement russe a créé du côté de la Sibérie va en augmentant d'année en année. L'émigration des paysans russes dans ce pays est telle que l'allotissement des terres disponibles est insuffisant et que 12 % des paysans qui ont franchi l'Oural en 1896 (ils ont été au nombre de 200.000) ont dû revenir en Russie faute de terres. Aussi les gouverneurs des provinces ont-ils reçu l'ordre de ralentir provisoirement ce mouvement de colonisation, bien qu'il assure la russification progressive des solitudes sibériennes (2).

IV. — OCÉANIE

Nouvelles-Hébrides. — *Un nouveau service de navigation.* — La Société française des Nouvelles-Hébrides, après avoir assuré le service postal entre la Nouvelle-Calédonie et cet archipel, vient de permettre aux colons néo-hébridais de se soustraire aux exigences de la Compagnie australienne qui, seule jusqu'alors, mettait leurs terres en relations avec Sydney. Elle a organisé de Port Vila (île Vaté), sur Nouméa et sur Sydney, un service qui aura lieu tous les 28 jours, en même temps qu'elle a mis en permanence dans l'archipel un autre vapeur, qui visitera toutes les îles de l'archipel au moins une fois par mois (3).

Progrès de l'exploitation agricole. — En même temps, la Société française des Nouvelles-Hébrides, dirigée par le M. le Dr E. Davillé, qui connaît fort bien le pays (4), s'occupe activement de l'exploitation agricole de l'archipel ; elle y a remis en état des caféeries qui ont donné en 1896 une récolte de 90 tonnes ; elle y a créé des bananeries d'une importance considérable, entrepris la culture de la vanille, du tabac, du cacao, expérimenté le caoutchouc (5). Les Nouvelles-

---

(1) *Revue coloniale*, 15 avril 1897, p 59.

(2) *Mouvement géog.*, 7 mars 1897, col. 117.

(3) D'après une lettre du 20 février 1897 publiée dans la *Quinzaine coloniale*, 25 avril 1897, p. 247–248.

(4) M. Davillé a publié en 1895 une excellente étude sur *La colonisation française aux Nouvelles-Hébrides* (Paris, Joseph André, in-8 de 176 p.)

(5) *Quinzaine coloniale, loc. cit.*

Hébrides prennent ainsi un essor qui se développera en même temps que la population. Celle-ci, en grande partie française, ne cesse d'appeler de ses vœux une union avec la France qu'il a été jusqu'à présent impossible de réaliser 1).

V. — AMÉRIQUE.

République Argentine. — *Développement de l'agriculture.* — Voici plusieurs années que la République Argentine réalise de très sérieux progrès au point de vue agricole (2). La production du maïs, celle des graines de lin ont été vraiment considérables en 1896; quant au blé, sa production s'accroît avec une grande rapidité (de 30 à 40 0/0 depuis la récolte de l'année 1893). Un très sérieux fléchissement s'est toutefois produit de ce côté en 1896; tandis, en effet, que les sorties de blé s'étaient élevées en 1894 à 1.008.000 tonnes, et en 1895 à 1.010.000 tonnes, elles n'ont atteint en 1896 que le chiffre de 600.000 tonnes. Le sucre produit dans la République Argentine pendant la campagne 1895-1896 représente, suivant les évaluations les plus autorisées, une valeur de 100.000 tonnes (3); enfin la production vinicole s'est élevée à 1.300.000 hectolitres en 1896 (4).

L'exportation du bétail. — L'exportation du bétail argentin au Brésil et en Europe prend aussi de grandes proportions, comme le montrent les chiffres suivants. Il est sorti de la République Argentine :

En 1894,	220.490 bêtes à cornes	et	122.218 moutons
— 1895,	408.126 —	—	429.946 —
Dans les six premiers mois de 1896,	256.790 —	—	300.966 —

Les mêmes progrès se constatent dans la production et dans l'exportation des viandes gelées, des conserves, etc.

Henri FROIDEVAUX
Agrégé de Géographie et d'Histoire.

---

(1) Ces vœux ont été communiqués au Congrès des Sociétés savantes (section de géographie historique et descriptive), le 20 avril 1897.

(2) Paul Dreyfus : *République Argentine* (*Econom. Fr.*, 27 février 1897, p. 272-273).

(3) C'est le chiffre donné par M. Dehérain dans son article sur *La Science de l'agriculture. La betterave à sucre* (*R. D. Mondes*, 15 mars 1897, p. 342). M. Paul Dreyfus (*loc. cit.*) indique une production de 125 à 127.000 tonnes de sucre pour l'année 1895.

(4) *Econom. Fr.*, 20 mars 1897, p. 371.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Allemagne. 2 *avril.* — Le Reichstag adopte la proposition du parti des socialistes réformistes demandant pour les serments prêtés devant la justice le rétablissement de la formule confessionnelle.

3. — Le Reichstag adopte la proposition du centre tendant à abolir la loi contre les Jésuites.

7. — Le Reichstag adopte le projet du code de commerce.

10. — Le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin meurt à Cannes.

14. — Lancement du croiseur K à Bredow-sur-l'Oder.

20. — Le prince de Bulgarie, de passage à Berlin, déjeune avec l'Empereur et l'Impératrice.

20. — Départ de l'Empereur pour Vienne.

24. — Le commissaire impérial Peters est condamné par la Chambre de discipline à la destitution.

25. — Dans un télégramme à son frère Henri, l'Empereur déplore que, par suite de l'hostilité de certains membres du Reichstag, l'Allemagne ne puisse être représentée par un bâtiment moderne aux fêtes du Jubilé de la reine Victoria.

27. — Répondant à une question de Bebel, le secrétaire d'État de Bœtticher déclare au Reichstag que l'enquête disciplinaire ouverte sur le cas du commissaire Peters n'est pas encore terminée, et que toutes les responsabilités seront poursuivies.

28. — Le baron de Marschall et le consul général de l'État d'Orange signent un traité de commerce et d'amitié entre l'Empire Allemand et l'État libre d'Orange.

Angleterre. 2 *avril.* — En réponse à une question de Sir Ch. Dilke, M. Curzon présente à la Chambre des Communes la défense de l'administration du territoire de Niger.

3. — Les journaux publient une lettre de M. Gladstone, qui espère que tous les membres du Parlement s'opposeront à la prétention des Puissances de choisir un gouverneur pour la Crète.

Cecil Rhodes part pour le Cap aux applaudissements de la foule.

5. — M. Curzon déclare à la Chambre des Communes que l'Angleterre est décidée à participer au blocus de la Grèce, si cela est nécessaire pour le maintien de la paix.

9. — Chambre des Communes. Question de sir Ch. Dilke sur l'attitude du gouvernement français envers les étrangers à Madagascar. M. Curzon répond qu'il attend des explications du gouvernement français.

10. — Les journaux démentent que les Portugais aient cédé à bail à l'Angleterre la baie de Delagoa.

12. — Meeting du Comité crétois à Hyde Park.

La Chambre des Communes s'occupe de la question d'Orient et de l'Égypte. M. Curzon déclare qu'il n'a pas été avisé que le gouvernement italien ait l'intention de rendre Kassala à l'Égypte.

14. — Une note officieuse dit que l'Escadre du Sud de l'Afrique, qui vient d'arriver à Delagoa bay, n'a reçu aucune instruction spéciale et accomplit seulement son programme d'exercice.

15. — Les journaux annoncent que le gouvernement anglais se propose d'acheter la propriété des îles Scilly pour les transformer en dépôts de charbon.

21. — L'amirauté a ordonné la construction de huit steamers pour la prochaine campagne du Nil.

M. Curzon fait au ministre du Portugal des déclarations rassurantes concernant les intentions de l'Angleterre sur la baie de Delagoa.

24. — Publication d'un Livre Bleu sur le Transvaal.

25. — Départ de 600 hommes de troupes et envoi de munitions à destination du Sud de l'Afrique.

28. — L'amirauté affrète un vapeur pour le transport de troupes au Sud de l'Afrique.

29. — Retour à Londres de Lord Salisbury.

30. — Le gouvernement anglais propose de réunir une conférence à Paris pour voir quelles mesures il conviendrait de prendre en présence de la guerre gréco-turque.

Autriche-Hongrie. — 2 *avril.* — Démission du cabinet Badeni. La cause principale de cette démission est la question de réglementation de la langue Tchèque.

5. — L'Empereur refuse la démission du cabinet Badeni, qui est retirée.

6. — La Chambre des députés de Budapesth vote un crédit de 3 millions pour l'Exposition de Paris.

8. — M. Lueger est élu bourgmestre de Vienne.

21. — Arrivée à Vienne de l'Empereur Guillaume II, qui fait au comte Goluchowski une visite de plus d'une heure.

Les journaux officieux présentent la visite de l'Empereur Guillaume comme une garantie nouvelle pour la tranquillité des pays balkaniques et pour la paix européenne.

22. — L'Empereur Guillaume part pour Dresde.

23. — Arrivée du Roi et de la Reine de Roumanie à Abbazia.

25. — L'Empereur d'Autriche part pour Saint-Pétersbourg.

29. — Les journaux se félicitent des toasts échangés par le Tzar et l'Empereur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, toasts dans lesquels ils voient une nouvelle garantie pour le maintien de la Paix.

30. — Les comtes Mouravieff et Goluchowski adressent une note identique aux représentants Russes et Austro-Hongrois à Belgrade, Sofia, Bucarest et Cettigné, disant que l'échange de vues des souverains russes et autrichiens leur a fourni l'occasion de constater l'attitude correcte des pays balkaniques dans la crise d'Orient. La note ajoute que les deux souverains sont fermement décidés à maintenir l'ordre, la paix et le *statu quo*.

Belgique. — 27 *avril.* — Signature d'une convention entre la Bel-

gique et les Pays-Bas, au sujet du rachat par l'État Belge du Grand Central Belge.

Espagne. — 2 *avril.* — Des manifestations enthousiastes ont lieu dans toute l'Espagne pour fêter les victoires de l'armée aux Philippines.

17. — M. Canovas et le ministre des Colonies se sont mis d'accord pour l'opération de crédit à effectuer en vue de subvenir aux dépenses de la campagne des Philippines.

22. — La Régente signe le décret convoquant les Cortès pour le 20 mai.

29. — La Régente signe le décret relatif à l'application des réformes à Cuba à la suite de la réception d'une dépêche du général Weyler annonçant la pacification du département occidental.

30. — Le ministère des Affaires étrangères publie une note rappelant la neutralité de l'Espagne dans la guerre gréco-turque.

États-Unis. — 2 *avril.* — Une crue terrible du Mississipi submerge une cinquantaine de villes et villages.

9. — Le flibustier Bermuda part pour Cuba avec de nombreuses munitions de toutes sortes. Un remorqueur qui lui avait apporté des munitions a été saisi par les autorités.

14. — Un message de M. Mac Kinley au Congrès accompagne le rapport de M. Sherman relatif à la participation des États-Unis à l'Exposition de 1900. Le message rappelle les traditions d'amitié des deux pays et signale les avantages réciproques du développement de leurs relations commerciales.

27. — Inauguration solennelle du monument du général Grant. La France est représentée par l'aviso *le Sultan*.

Italie. — 4 *avril.* — Meeting philhellénique au théâtre San Carlo de Rome.

5. — Ouverture du Parlement. Le Discours du trône constate l'accord des puissances pour la question d'Orient, accord tendant à préserver la tranquillité de l'Europe et à empêcher les massacres. M. Zanardelli est élu président de la Chambre.

8. — Commencement de la discussion à la Chambre des interpellations sur la question d'Orient.

9. — Discours de M. Visconti Venosta sur la Question d'Orient en réponse aux interpellations.

12. — La Chambre, comme sanction des interpellations, adopte, par 278 voix contre 132, l'ordre du jour Capelli prenant acte des déclarations du gouvernement.

19. — Le Pape, dans un consistoire, crée cardinaux les archevêques de Compostelle, Lyon, Rennes et Rouen.

22. — Un ouvrier sans travail, Pietro Acciarito, essaie de poignarder le roi Humbert, qui se rendait en voiture au champ de courses de Capanella.

29. — Lancement du cuirassé *Saint-Bon*.

Portugal. — 3 *avril*. — Une note officielle dément les bruits relatifs à l'aliénation ou à la cession de Delagoa bay à l'Angleterre.

Russie. — 2 *avril*. — Ouverture de la navigation dans le port de Réval bloqué par les glaces à l'aide du navire bélier ; 2 vapeurs entrent et un sort.

3. — Les derniers membres de l'expédition russe de la Croix rouge en Abyssinie reviennent à Odessa accompagnés de cinq jeunes Abyssins, envoyés par Ménélik pour recevoir en Russie une instruction complète.

4. — Départ d'Odessa à bord du « Kherson », de la flotte volontaire, du 2e bataillon du 56e régiment (Schitomir) d'infanterie et d'un détachement d'artillerie de montagne à destination de la Crète.

Le général Rehbinder est nommé commandant du 8e corps d'armée (Charkoff).

Le général prince Obolenski est nommé commandant de la Garde impériale, en remplacement du général Chaasey.

15. — Tous les officiers turcs séjournant en Russie reçoivent l'ordre de rentrer en Turquie immédiatement.

22. — Publication d'un ukase Impérial abolissant l'impôt supplémentaire imposé aux propriétaires fonciers polonais en 1863, à la suite de la dernière révolution. L'abolition de cet impôt, qui pesait très lourdement sur les propriétaires polonais, fait une excellente impression en Pologne.

23. — Un ukase impérial autorise la construction immédiate du chemin de fer Derbent-Bakou. Tous les travaux préliminaires étant terminés, la construction sera commencée aussitôt, et bientôt les chemins de fer du Caucase seront ainsi réunis aux lignes de la Russie proprement dite. Derbent est, on le sait, le point terminus des lignes russes au Nord du Caucase.)

24. — Plusieurs Allemands, inscrits dans certaines classes de la réserve de l'armée allemande et séjournant actuellement en Russie, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à rentrer sous les drapeaux au premier appel.

25. — Les journaux démentent les bruits de mobilisation partielle de l'armée.

26. — Départ pour la Grèce des étudiants grecs séjournant à Pétersbourg et Moscou. Passage à Varsovie de l'empereur d'Autriche se rendant à Saint-Pétersbourg.

27. — Arrivée de l'empereur d'Autriche à Pétersbourg.

28. — Départ pour le théâtre de la guerre de la 1re section de la Croix rouge russe, composée de 3 médecins, 20 sœurs de charité et 5 aides, et emmenant avec eux tout le matériel nécessaire à l'établissement d'un hôpital de 40 lits. La Croix rouge russe organisera, en outre, plusieurs autres détachements qui seront envoyés aussitôt les préparatifs terminés ; enfin, des expéditions énormes de remèdes et de matériel de pansement ont été effectuées.

L'archiduc Otton est nommé chef honoraire du 24e régiment (Loubno) de dragons de l'armée russe.

Grande revue militaire à Pétersbourg, en l'honneur de l'empereur d'Autriche. A la revue participent 54 bataillons, 37 escadrons, 15 sotnias de cosaques et 140 canons, en tout environ 50.000 hommes. Les troupes défilent premièrement devant l'empereur d'Autriche, sous les ordres personnels du Tsar ; puis l'empereur d'Autriche, à son tour, se met en tête de son régiment de Kexholm et défile devant le Tsar. La revue se termine par une brillante attaque de cavalerie.

29. — Départ de l'empereur d'Autriche.

Suède et Norvège. — 3 *avril.* — Le Riksdag vote un crédit de 4.371.000 kronor (dont 1.300.000 pour l'année 1898) pour la construction du chemin de fer stratégique Boden-Hasafors-Ytter-morjarf.

Grèce et Turquie. — 1er *avril.* — Le cuirassé anglais *Camperdown* tire sur les insurgés pour les tenir en respect. Le colonel Vassos proteste par dépêche au roi Georges contre l'attitude des amiraux.

3. — Les insurgés d'Akrotiri obtiennent des amiraux la permission de quitter la péninsule et de traverser la Canée. Les bachi-bouzouks voulant les arrêter, un conflit armé a lieu ; les bachi-bouzouks se retirent en laissant 50 morts.

4. — Les soldats européens désarment les bachi-bouzouks après quelque résistance.

5. — Combat d'Akipapolo. Les insurgés repoussent les Turcs avec perte.

6. — Les amiraux réclament la remise des douze principaux meneurs de l'affaire d'Akrotiri. Le colonel Vassos déclare que les insurgés surpris combattant les Européens seront fusillés.

7. — Des manifestations bruyantes en faveur de la guerre ont lieu dans toute la Grèce, à Athènes principalement, où quelques coups de feu sont tirés.

8. — Les insurgés attaquent Kissamo et Héraklèion.

L'évêché de Candie est détruit par un incendie.

La Turquie continue ses armements et les envois de troupes à la frontière de Thessalie.

Les puissances remettent leur ultimatum à la Grèce.

9. — Des bandes grecques pénètrent sur le territoire turc à Krania et ouvrent le feu. Edhem-Pacha les repousse. Ces bandes sont armées par la Ligue nationale.

11. — La Porte adresse un ultimatum à la Grèce qu'elle rend responsable des incidents de frontière.

Les insurgés crétois assiègent les Turcs à Baltino.

13. — L'agent diplomatique turc à Athènes appelle l'attention du ministre des affaires étrangères grec sur les provocations des bandes hellènes à la frontière de Thessalie.

14. — A la Chambre grecque, M. Delyannis présente un projet de

crédit de 23 millions; il déclare que l'attitude de la Porte oblige la Grèce à tenir son armée prête à agir en Thessalie.

La princesse Sophie part pour Volo.

15. — De nouvelles bandes d'irréguliers grecs passent la frontière.

La Chambre grecque vote les crédits militaires demandés par M. Delyannis.

17. — Un conflit a lieu à Nezero entre Grecs et Turcs et dégénère en combat violent. Les réguliers grecs franchissent la frontière de Thessalie sur sept points. Les Turcs attaquent Melouna et Menexé.

18. — Le conseil des Ministres à Athènes décide que Assim-bey, l'agent diplomatique turc, recevra ses passeports.

La Porte adresse aux Puissances une note pour protester que la responsabilité de la guerre appartient aux Grecs. Mavrocordato, le ministre de Grèce à Constantinople, reçoit ses passeports.

La guerre est engagée en Thessalie et en Epire. Les Grecs bombardent Preveza et s'emparent de Menexé et de plusieurs postes turcs au-dessus de Larissa.

19. — Les Turcs attaquent la passe de Melouna. Un combat acharné est livré ; les Grecs sont repoussés.

20. — Combat de Reveni. Les Turcs, en forces supérieures, finissent par avoir l'avantage et s'emparent de Tournavos.

En Epire le bombardement de Preveza continue. Les Grecs envahissent la province et prennent Philippiadès.

22. — L'escadre grecque bombarde Leptokaria. Les Grecs font sauter la poudrière de Platamona. Osman Pacha el Ghazi est nommé commandant en chef des forces turques.

23. — Les Grecs évacuent Nezero. Un combat acharné a lieu à Mati. Après six heures de lutte, l'armée grecque abandonne Mati et Larissa et se replie en déroute sur Pharsale.

24. — Les Turcs occupent Larissa. L'escadre grecque bombarde Dedeagatch.

25. — Les Grecs s'emparent de Pente Pighadia et marchent sur Janina.

26. — Les Turcs reprennent Pente Pighadia.

27. — L'état-major grec est remplacé. Le général Smolenski est nommé au commandement de l'armée de Thessalie et l'amiral Stormatelos est mis à la tête de l'escadre.

Des manifestations contre le roi ont lieu à Athènes. La Chambre est convoquée, mais ne peut réunir le quorum.

28. — Les Turcs attaquent Velestino. Les Grecs sont battus à Losfakia.

29. — M. Delyannis refuse de démissionner, mais le roi charge M. Ralli de former un nouveau cabinet.

30. — Les Grecs tiennent vigoureusement tête aux Turcs à Pharsale et à Velestino.

L'Administrateur-gérant : Auguste TOLLAIRE.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

LA GUERRE ET LA PAIX

CONCLUSIONS

Historiquement, la Guerre a eu sa raison d'être. Elle a été pour les nations qui lui ont dû leur grandeur un moyen puissant de diffusion de la civilisation. Elle les a gardées des corruptions de l'oisiveté. On a essayé d'établir que si, en effet, il convient de rendre hommage à cette vertu sanctificatrice de la guerre dans le passé et pour les grandes nations Européennes, celles-ci, maintenant, ont de suffisants motifs d'activité pour qu'il n'y ait plus à redouter le délétère poison de la paresse.

Au surplus, par cette transformation du caractère des guerres qui, de querelles privées et de duels réglés entre princes, sont devenues « nationales » et ont obligé les peuples de mettre sous les armes tous leurs hommes valides, ou encore, par le fait de ces inventions meurtrières qui promettent aux combats futurs d'effroyables hécatombes, il est visible que l'urgente solution de l'arbitrage international, du concert européen, ou de toute autre forme d'entente commune s'impose aux consciences avec une impérieuse insistance.

La procédure à instituer importe peu. Il s'agit de tomber d'accord sur les motifs. Nous allons tenter de les résumer.

Les charges que la paix armée fait peser sur toutes les nations continentales de l'Europe deviennent lourdes à ce point que l'on se demande s'il ne vaudrait pas mieux en finir une bonne fois, et faire décider par le sort des batailles à qui appartiendra désormais l'hégémonie et l'empire.

L'Angleterre, en Europe, semble échapper à la loi commune. Et de fait, jusqu'ici, il paraît bien que son industrie et son commerce ont bénéficié de ce relatif allégement du poids des contributions.

Mais le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté s'est mis tant d'affaires sur les bras, il a poussé si loin et en tant de points divers du globe l'âpreté de ses ambitions, qu'on le voit, bon gré mal gré,

entrer dans la voie des formidables armements et des dépenses correspondantes. Qu'il veuille bien se souvenir de l'effroyable dette où l'engagea la politique de Pitt...

On n'a pas été historiquement injuste en faisant peser sur la mémoire de Bonaparte ce changement si funeste du caractère de la guerre. En réveillant l'esprit des nationalités, ce contempteur du droit a fatalement poussé l'Allemagne à s'armer pour la défense de son sol et de son génie. C'est d'Iéna, c'est des humiliations infligées par un vainqueur à courte vue, qu'est né cet admirable mouvement de régénération patriotique dont les « Discours à la nation allemande » de l'illustre Fichte ont été comme le bréviaire.

Quand les hommes de mon âge se souviennent de tout ce que nous inspiraient, dans notre première jeunesse, d'admiration et de sympathie, et la philosophie de l'Allemagne, et sa poésie, et sa science; quand ils pensent que la génération qui les a précédés, celle des Cousin, des Vacherot, des Jules Simon, des Renan, a vécu de la pensée allemande, l'a fait connaître, l'a vulgarisée, et que, durant cinquante années, au bas mot, nous nous sommes flattés de l'avoir pénétrée..... il semble que l'on sorte d'un mauvais rêve.

Nous avions obstinément fermé les yeux sur le danger. Les discours furieux, les chants patriotiques enflammés d'un Arndt ou d'un Kœrner, les commémorations pleines de haine comme celle de la fusillade du libraire Palm et jusqu'au souci de conserver comme un exemple, comme l'immuable commandement d'un impérieux devoir, les ruines de l'incendie du Palatinat, celles d'Heidelberg en particulier, — tout nous avait échappé.

Les avertissements de Henri Heine, si bienveillant pour la France, si dur pour ses compatriotes, nous apparaissaient comme la boutade sans conséquence d'un fantaisiste exaspéré.

Nous nous efforcions de comprendre la pensée allemande et de la faire comprendre. Les Français passaient au filtre de leur clair génie les nébuleuses imaginations de ces cerveaux en travail. Les Quinet, les Michelet, les Barni — tout imprégnés de l'histoire et de la philosophie germaniques — ne nous avaient laissé voir que la nation idéaliste rêveuse, amoureuse de systèmes, avec une pointe de chimère, même alors qu'elle se réclamait des méthodes les plus rigoureuses des sciences d'observation.

M. de Bismarck et le feld-maréchal de Moltke se sont chargés de nous faire connaître « l'autre Allemagne ».

Nous avons senti là quelle puissance de destruction surgissait

parfois de ce qui ne devrait apparaître que comme un gage de paix entre les hommes.

On ne parle pas seulement des moyens perfectionnés de jeter la terreur et la mort dans les rangs ennemis, de ces engins formidables ou des explosifs — combien multipliés en puissance depuis ! — qui s'essayaient dans les sièges de cette guerre impie. On parle aussi de cette psychologie pénétrante et qui sait mettre en œuvre les alternatives de succès et de revers, les espérances que l'on fait naître et qui soudain sont déçues; on parle surtout de cette accumulation de thèses pédantes et fausses dans leurs impudentes et sommaires affirmations sur les races, sur les langues, sur la formation des nationalités ou sur le droit historique, etc., etc., qui s'essayaient à rehausser d'une couleur scientifique l'ambition et la haine.

Les barbacoles Germains s'en sont-ils assez donné avant, durant et après la guerre, de démontrer par raisons démonstratives que les Français étaient une race finie et vouée à l'irrémédiable décadence, et que la conduite de l'humanité était dévolue à la race élue, à la race germaine !

On invoquait Darwin et le *Struggle for life*. La race supérieure, n'est-ce pas la race qui a vaincu? A ce titre, au lendemain d'Iéna ou d'Austerlitz, de quel côté étaient les anthropopithèques, et de quel autre côté les hommes? Est-ce vraiment à soixante ans de distance que, du fait des hasards de la victoire, va se décider une question de prééminence de race ? Puis ! qu'est-ce que la race?

Le temps, heureusement, a mis une sourdine à cet insolent pédantisme.

La France a su montrer à son vainqueur que ses hommes n'avaient pas précisément perdu leur virilité. Non seulement elle a reconstitué ses armées, sa marine ; mais elle a établi, dans l'ordre des sciences, de la philosophie et des arts, que la défaite était loin d'avoir tari en elle la veine féconde.

Aujourd'hui, à n'en pas douter, il n'y a dans cette catégorie des découvertes, du travail intellectuel, de la probité dans la recherche, de la fécondité dans les résultats, — et au premier rang, — que l'Allemagne et que la France.

Un parallèle serait superflu. Puis, qui pourrait se flatter de faire une énumération complète ?

Quand, à vingt-six ans de distance, on constate le bien-fondé de telles conclusions, on est en droit de se demander ce qu'ont pu gagner à la guerre les deux nations en présence.

Et, tout bien compté, quand on pense aux obligations qui leur sont imposées du fait de cette guerre, ces deux nations n'auraient-elles pas des raisons décisives de la considérer comme un cataclysme qui leur est commun et où le vainqueur a perdu pour le moins autant que le vaincu? Car enfin, le bien inappréciable, l'unité allemande, — il était conquis dès Sadowa...

L'Alsace-Lorraine, les dépouilles, fruit de la victoire, se sont transformées en charges écrasantes pour l'Allemagne; en sujet de deuil permanent pour la France.

Cette conquête, suprême conclusion de la guerre, n'est plus qu'un objet d'inquiétudes et de troubles pour les deux nations, et autant pour la victorieuse que pour la vaincue.

Comme il fallait à la première conserver sa conquête, il lui a fallu aussi armer; et, de part et d'autre, les armements ont appelé les armements. Ç'a été une fièvre qui a gagné toute l'Europe; ç'a été depuis, pour tous les peuples du vieux continent civilisé, un état de permanente terreur et de ruine. A ce point que l'on en est arrivé à considérer comme la garantie la plus certaine de la paix, l'exagération même des armements. La perfection des engins, la terreur dont chaque peuple doit être possédé à la pensée du choc d'armées aussi formidables et des effets destructeurs de tous ces explosifs qui vont chaque jour recélant de plus en plus dans leurs agrégations moléculaires des forces dont on ne peut plus calculer l'expansion, voilà quels sont désormais les génies de la future concorde.

Les personnes averties ont pu tenir en main une brochure de 33 pages in-8°, une mince brochure, où quelque « bon compagnon », chimiste émérite, donne, avec une abondance de détails, une clarté, une précision que n'atteignent assurément pas les gros livres des maîtres, le manuel opératoire de tous les explosifs, des procédés les plus perfectionnés de destruction par le feu, par le poison, par le déchaînement de toutes les forces hostiles.

On frémit à la pensée qu'il suffit d'une brute — médiocrement habile et nullement initiée aux théories les plus hautes de la science — pour mettre en œuvre ces « recettes » de ravage et de mort.

Au lendemain de nos désastres, ce fut un rêve qui hanta l'imagination de notre doux penseur, de ce souriant sceptique qui fut E. Renan: qu'un jour viendrait où un corps de savants, détenteur de secrets formidables et disposant des forces les plus destructrices, dominé, du reste, par l'esprit du vrai et du bien, pourrait, sous peine

de mort universelle, de totale subversion du globe, obliger l'humanité à rester dans les voies de la justice et de l'amour.

Hélas! il y a beau temps que les sciences — la connaissance — ne sont plus détenues par un corps unique et privilégié, auquel on n'accéderait que par de lentes initiations où pourrait, en chaque récipiendaire, se vérifier le juste équilibre de la moralité et du savoir.

Le développement des crimes anarchistes auxquels nous venons d'assister démontre que l'intelligence, le courage, la résolution de ceux qui les ont conçus ou qui ont tenté de les exécuter ne sont pas toujours à la hauteur des forces redoutables qu'ils manient.

Mais est-ce une raison pour les collectivités, pour les nations, de se montrer aujourd'hui aussi scélérates qu'eux?

Cette conception de déchaîner sur des foules innocentes, tout entières à la joie de vivre, ou même au dur et sain combat du travail pour la vie, les forces élémentaires, et de reproduire en une place publique ou dans un champ de bataille, dans une ville, dans une province, les phénomènes destructeurs des explosions volcaniques, ou encore la diffusion des poisons organiques, des microbes générateurs du choléra ou de la peste; cette conception resterait-elle l'apanage légitime des peuples, par cela seul qu'elle serait collective et deviendrait-elle maintenant la pensée maîtresse de la guerre?

On a beau dire qu'il y a un code de la guerre et que le droit des gens interdit l'usage de certains engins explosifs ou de l'empoisonnement des sources, etc., etc., etc.!

Quand la guerre prend le caractère d'atrocité qu'elle a pris durant la campagne franco-allemande, comment se flatterait-on de modérer ou de restreindre à son gré les moyens de destruction et de maintenir dans les règles d'un duel courtois ce qui n'est plus que de la force déchaînée?

Les collectivités policées, les nations munies de tous les organes de leur sécurité intérieure pourront toujours venir à bout de la scélératesse des rêveurs de l'universelle destruction Mais que deviendrait le monde lui-même si ce rêve venait à s'emparer de l'intellect des collectivités nationales?

On sent bien, à divers indices, que cette crainte que nous exprimons est partagée.

Le perfectionnement exagéré des engins destructeurs, autant que les dépenses ruineuses auxquelles donne lieu la préparation de la guerre, nous apparaissent comme le gage le plus assuré de la paix prochaine. Le conflit qui se poursuit entre la Grèce et la

Turquie, n'est pas pour donner un démenti trop péremptoire à cette prévision. — Le concert européen, acculé enfin aux réalités et devant l'imminence d'en rencontrer d'autrement redoutables, se dispose enfin à mettre un terme à cette aventure qui n'a que trop duré.

Les Grecs auront reçu une correction qui, il faut le leur souhaiter du moins, portera ses fruits. Et toutefois, il est permis de l'espérer, leur territoire, cette nationalité reconstituée par une sorte de piété littéraire de l'Europe, ne sera pas entamé. La Turquie va être modérée, assure-t-on, dans sa victoire ; on l'espère du moins. Et toutefois ne fera-t-on pas entendre aux Grecs combien ils ont été imprudents? Ont-ils paru un instant comprendre qu'en offrant au Turc assagi et « malade », la facile ivresse d'une victoire rapide, ils ont exposé l'Europe à un retour offensif de l'Islam ? On sait quel lien, du Maroc à l'Inde anglaise, dans toute l'Asie occidentale et dans les deux tiers de l'Afrique, unit tant de peuples divers,cent quatre-vingts millions, au bas mot, de croyants animés d'une même foi, d'un même fanatisme, et dont les yeux se tournent d'autant plus volontiers vers Stamboul que le « commandeur des croyants » est victorieux. Il serait singulier que les ambitions de l'Islam ainsi réveillées obligeassent l'Occident européen à quelque nouvelle croisade. Pour quiconque sait la facilité avec laquelle circule la flamme en ces milieux toujours disposés à l'incendie, pour les nations européennes qui, comme la France, comptent par millions leurs sujets musulmans, il n'est que temps d'en finir. Mais si, le conflit gréco-turc étant réglé, le problème de la paix européenne reste entier, il sera plus facile à résoudre par le fait des réflexions qu'ont dû suggérer l'imminence du danger et le machiavélisme hellénique. Et c'est une preuve de plus de cette solidarité entre toutes les branches de la famille humaine liées par ce caractère de *mondialité* qu'affectera désormais de plus en plus la politique.

Il reste donc bien établi pour les Français, pour les Anglais, pour les Allemands, pour tous les autres peuples civilisés de l'Europe, que cet état de paix armée pèse d'un poids trop lourd sur l'activité agricole, industrielle ou commerciale du vieux continent.

Il apparaît à tous dès à présent que, dans la lutte économique, l'avenir est réservé aux peuples neufs, et qui, de race européenne — anglo-saxonne ou latine — n'ont pas, en des continents où les terres vierges inépuisées offrent à l'entreprise humaine des espaces indéfinis, à supporter les charges qui nous écrasent.

Sans doute, ce serait un suffisant objet à offrir à l'esprit d'aven-

ture, un assez séduisant et décisif appât à l'excès de la virilité des nations européennes que de leur montrer le reste du monde, l'Afrique, l'Océanie, l'Asie, à coloniser, à organiser, à exploiter.

Il y a là ou bien des terres immenses et d'une incomparable richesse, ou bien des masses humaines, les unes à fertiliser, les autres à conduire ou à policer. Allons-nous nous laisser devancer dans cette appropriation de la planète aux besoins de l'homme et aux fins de la civilisation sous la direction légitime de la plus haute culture?

On a abusé des « PÉRILS ». On a évoqué des spectres imaginaires; et le Fantôme Jaune n'est plus, dit-on, pour nous émouvoir. Soit. Mais j'admire la sérénité de ceux qui traitent un bon tiers, au bas mot, de l'humanité de quantité négligeable, quand ceux-là même dont nous sommes, et qui constituent cette civilisation que nous croyons intangible, représentent à peine le sixième du genre humain.

C'est pourquoi on s'est efforcé ici de bien marquer la fondamentale mutation des éléments de la politique dans le monde, et à fixer, comme but aux efforts communs, sa direction par l'OCCIDENTALITÉ.

Sans vouloir peupler de chimères l'esprit de nos concitoyens, il est permis de leur faire observer que, de plus en plus, l'espace et le temps se rétrécissent. Le globe, tout entier, est aujourd'hui plus ouvert aux investigations des explorateurs, aux entreprises des industriels et des commerçants que ne l'était l'Europe il y a soixante ans. Tout se rapproche et tout se précipite comme dans la loi du carré des masses et des distances. Tel peuple chez lequel, à grand'peine, un voyageur, conteur de merveilles, pouvait pénétrer vers la moitié du présent siècle, est aujourd'hui organisé à l'européenne, possède des armées permanentes, munies d'une artillerie supérieure, des vaisseaux cuirassés, des torpilleurs : tout un ensemble de formidables engins dont, en une récente guerre, il a paru faire un si judicieux emploi que nos guerriers eux-mêmes pourraient en tirer des leçons.

Le Japon grandit. Ivre de sa victoire, il ne dissimule plus ses ambitions. Sur les champs de bataille, sur terre et sur mer, il a fait ses preuves. Il s'essaye, maintenant, aux combats économiques. Déjà il peut opposer ses filatures et ses tissages aux tissages et aux filatures de l'Anglais naguère invincible, et, comme courrier des mers, dans cette industrie où l'orgueilleux armateur de Londres ou de Liverpool se croyait sans rival, le Japonais transporte de Bombay à Londres même, à 50 % meilleur marché que son concurrent.

Vous dites : Ce n'est rien... Il n'y a pas lieu de s'inquiéter d'un

phénomène transitoire. Et, toutefois, on sait d'autre part que, par la faveur du climat, du sol, de la présence sur les lieux de la matière première et du débouché à offrir en des populations pullulantes à la marchandise manufacturée, du fait seul que l'on peut en ces races hindoues ou chinoises sobres, épargneuses, exemptes de besoins impérieux, avoir des ouvriers dont la plus haute paye n'atteint pas le septième du salaire d'un ouvrier européen ; on sait que les manufactures de Liverpool ou de Manchester ou d'ailleurs se transportent dès à présent à Bombay, à Calcutta, à Canton... Ce n'est pas tout encore. Vous croyez que ce Japon victorieux va limiter ses ambitions au théâtre où il a porté la guerre, ou encore au crédit commercial que lui confèrent ses récents triomphes.

Lisez les discours de ses hommes d'État, de son ministre des Affaires étrangères. Suivez surtout son action dans l'insurrection des Philippines, et vous verrez ce qu'il y a au fond de l'âme de ces Japonais que vous ne connaissez que par leurs bibelots et leurs potiches.

La vérité est que cette nation qui, il y a à peine un tiers de siècle, refusait l'entrée de ses ports à tout étranger, a l'intelligence et l'œil ouverts sur les problèmes de la politique universelle, de la politique MONDIALE, plus ouverts même que bien des nations européennes qui se croient très intelligentes. Elle a des ambitions dont on ne se doute guère. Et bientôt partira d'elle quelque doctrine de Monroë qu'elle prétendra à son tour faire respecter dans l'extrême Orient.

La Chine nous était mieux connue que le Japon. Ici, en l'espace de deux siècles, l'abondance des renseignements a été telle, depuis les « Lettres édifiantes », les correspondances et mémoires de nos missionnaires Jésuites ou Franciscains jusqu'aux plus récents travaux, que l'on s'étonne de l'indifférence des Français, des Européens, devant de telles masses humaines. Les Chinois sont immobiles, dit-on ; leur placidité n'est qu'apparente. Elle n'est pas du tout, comme on serait tenté de le croire, un trait de race définitif. Les annales de ce pays, le plus « historique » qui fût jamais, témoignent au contraire des révolutions les plus formidables. Isolés du reste de l'humanité, les Chinois avaient cru constituer une humanité à part et exempte désormais de toute cause de trouble et de changement, puisqu'il semble bien qu'ils les aient toutes épuisées et qu'ils en aient gardé la leçon. Mais voici qu'on les trouble dans leur quiétude. N'allez pas de gaieté de cœur éveiller le chat qui dort. Ou, si vous vous y risquez, prenez du moins vos précautions. Il n'y a pas à

cette heure problème plus troublant et qui impose avec plus de force la nécessité de l'union entre les peuples de civilisation occidentale. Mais ce sont là sans doute divagations de prophète de malheur.

L'Anglais dans son égoïsme ne s'en inquiète guère. Tout entier hypnotisé par ses intérêts les plus immédiats, il s'imagine que toujours la politique consiste à affaiblir des voisins, à leur susciter des embarras, à les entraver dans le légitime développement auquel ils peuvent prétendre. Il n'est pas un point du globe sur lequel nos rivaux d'outre-Manche ne se croient en droit d'opérer leur mainmise. Ne sont-ils pas, en vertu d'on ne sait quelle institution divine, le peuple colonisateur par excellence, l'intermédiaire obligé, le courrier, le convoyeur du monde? La police des océans leur appartient puisqu'ils ont, disent-ils, le plus grand nombre de navires et par là le plus puissant intérêt à la sécurité des routes maritimes. De là à légitimer leurs entreprises sur les voies et les passages, sur Gibraltar et Tanger, sur Malte et Chypre, sur Suez, Port-Saïd, la mer Rouge et Aden, sur tous les points en un mot où ils peuvent commander le chemin de l'Europe au Pacifique, il n'y a qu'un pas, et ils l'ont de longue date franchi.

Leurs ambitions sur l'Afrique australe complètent leurs vues sur l'Afrique orientale. Nous les rencontrons sur le continent hier si mystérieux et sur lequel, par nos armes, par nos explorateurs, nous avons, avant eux, plus solidement qu'eux, planté l'étendard de la civilisation. Et partout ils se présentent en concurrents, en ennemis de notre propre influence. L'équitable partage n'est pas du tout leur fait. Ils veulent toujours avoir tout; et pour la satisfaction de leurs ambitions, de leurs appétits, il n'est manquement à la parole donnée, violation de toutes les règles de l'équité, de la courtoisie internationale ou du droit étroit résultant des engagements les plus formels qu'ils ne commettent.

Il appartiendrait aux hommes éclairés de cette grande nation de faire sentir à leurs concitoyens, à leurs gouvernants combien peut être funeste une telle méconnaissance de ce qui est dû à la France; assurés qu'ils seraient, du reste, qu'en France nul ne leur dénie leurs droits et leurs qualités, et l'apport qui leur revient dans la civilisation générale.

On reproche aux Français de s'enfermer dans une admiration exclusive de leur propre génie. Le reproche contraire pourrait, à bon droit, leur être adressé. Les Parisiens ont élevé une statue à

W.Shakespeare. Je doute que les Anglais élèvent jamais une statue à Descartes ou à Pascal.

Les Allemands, de l'avis des esprits les plus libres, ont moins de préventions irréductibles. Mais ils savent bien quelle est entre nous la difficulté, irréductible aussi, à moins de part et d'autre de « véritablement héroïques » concessions.

M. de Bismarck peut se flatter d'avoir enfoncé là un clou dont, pendant des années et des années, souffriront les deux peuples dans leurs os, dans leurs chairs, sans que l'on puisse l'en arracher.

Quel affreux malheur! Et comme on sent que, le jour où cette blessure fut faite à la France, il y eut dans la marche de l'humanité comme un arrêt, quelque chose qui ressemblait à un cataclysme de la nature provoqué par on ne sait quelle puissance obscure et cruelle!

Nous étions si bien faits pour nous entendre! Nous sommes si bien les deux peuples sérieux au point de vue de la science et du progrès! Idéalistes, à la fois, et les seuls qui pratiquent en esprit et en vérité la probité intellectuelle dans la recherche expérimentale!

On ne saurait dénier à l'Angleterre et même à l'Italie leurs récents apports, leurs contributions précieuses à l'œuvre sainte de la civilisation ; mais que l'on prenne la culture française et la culture allemande dans leur ensemble, que l'on compare le degré de diffusion du savoir dans les couches profondes des deux nations, que l'on discute seulement la valeur des diplômes conférés dans leurs grandes écoles et qu'on la rapproche de celle des diplômes des autres pays, on sera édifié. Tout cela éclate aux yeux. Et maintenant supposez la question d'Alsace-Lorraine réglée et l'Allemagne et la France unies pour cet objet supérieur de la civilisation. Supposez réalisée entre l'Angleterre et la France « l'entente cordiale » dont on nous parle si souvent de l'autre côté de la Manche. Supposez de part et d'autre l'oubli des injures et plus d'équité, une intelligence plus nette des intérêts de cette direction supérieure de l'humanité,et dites si cette perpétuelle paix si universellement désirée, cette institution que nous appelons de tous nos vœux de la « justice organisée entre les nations », sont si impraticables et si lointaines...

Naguère encore un épouvantable incendie mettait Paris en deuil. Des hommes, des femmes, tout ce que la civilisation la plus exquise, la beauté, la bonté, la charité, peuvent avoir de représentants les plus qualifiés périssait au milieu des flammes.

Le deuil de la capitale de la France est devenu le deuil du monde

entier. Les gouvernements de l'Europe ont envoyé au gouvernement français l'expression de la douleur commune.

On peut sans témérité transporter la scène d'inoubliable horreur à un mois en arrière et, sur le territoire même de la République, dans la ville de Nice par exemple, rendez-vous de toutes les élégances de l'Europe. Il eût pu absolument, et sans écart grossier d'imagination, se produire ce phénomène que pour une œuvre de charité, la souveraine d'une grande nation, l'empereur et l'impératrice d'un vaste empire, des princes, des archiducs,des ducs appartenant aux principales familles régnantes se fussent trouvés réunis et tombassent victimes d'une même force incoercible de la nature, d'un incendie soudain déchaîné.

Serait-il donc nécessaire qu'un tel holocauste fût offert de nouveau à l'on ne sait quel Moloch effroyable pour faire comprendre aux conducteurs de peuples que les hommes sont tous égaux devant le malheur, et qu'il n'y a pour eux qu'un adversaire, un ennemi avec ses forces indomptées?

C'est à la lumière de cet idéal qu'il faudrait marcher désormais. L'homme ne doit plus être un loup pour l'homme. Il devient de plus en plus absurde et misérable qu'il se confine en des combats sanglants dans les ténèbres de son ignorance, et où l'homme est offert en holocauste à l'homme. Le véritable but,c'est la science. Comprendre la nature, dompter ses forces, les tourner à notre profit, voilà le véritable objet proposé à notre activité. Que les puissants de la terre se pénètrent bien de cette vérité, et ils verront combien il est indispensable d'introduire, dans les relations internationales, plus de bonne foi et plus de justice. Il y a sur la terre place pour tout le monde. La Russie peut poursuivre l'accomplissement de ses desseins dans l'extrême Orient. Pourquoi l'Angleterre en prendrait-elle un tel ombrage ? Et ne conçoit-on pas l'amiable délimitation entre sa concurrente et elle des légitimes zones de leur réciproque influence ?

Il en est de même partout où la France se trouve en conflit avec l'Angleterre, et sous la réserve des points du globe qui devraient appartenir à tout le monde et que l'Angleterre a la prétention de détenir à elle seule.

Quant à l'Allemagne, nul ne se refuse de lui faire sa part. Mais, d'autre part, elle voudra bien convenir que les intérêts européens, les droits de la civilisation occidentale ne pourront devenir harmoniques entre eux en même temps que dominateurs pour le reste du

monde et pour le plus grand profit de la communion humaine, qu'à la condition d'un règlement de la question d'Alsace-Lorraine équitable et qui soit de nature à calmer les justes susceptibilités dès Français ; car tout est là ! Cette question sera-t-elle donc toujours le mur d'airain où viendront se briser les fronts les plus généreux? — Et maintenant, quel est le cerveau pensant qui ne se dise que le jour où le douloureux problème sera résolu, — et seulement alors, — on verra ce que peut le génie humain illuminé par les vérités supérieures, conscient de sa grandeur, muni des principes de la science la plus exacte et discipliné par l'esprit de justice contre les forces aveugles de la nature et la ténébreuse alliance des appétits, des préjugés de ceux de l'espèce attardés encore aux barbaries du passé ?

DELUNS-MONTAUD.

LA MARINE FRANÇAISE ET LA GUERRE DE DEMAIN

(Suite et fin).

III

La composition de la flotte d'un pays ne doit pas être la copie de la flotte du pays voisin. En voici une preuve saisissante. Quand Fulton, venant de découvrir la torpille, offrit son invention au Gouvernement anglais, celui-ci fit des expériences qui prouvèrent la puissance du nouvel engin ; puis, comprenant le danger qui en résultait pour la marine et la puissance anglaises, il ordonna brusquement de les cesser. « Pitt est le plus grand sot qui ait jamais existé, disait alors le comte de Saint-Vincent, d'encourager un genre de guerre inutile à ceux qui sont les maîtres de la mer, et qui, s'il réussit, les privera de cette suprématie. »

Pendant 60 ans, la torpille resta dans l'oubli, dont la fit sortir la guerre de Sécession. Puis vint le torpilleur : la conspiration du silence d'abord, puis une savante campagne de dénigrement, n'ont pas empêché que toutes les nations considèrent ce nouvel engin de guerre comme très redoutable.

Pourtant l'Angleterre n'en possède que 35, alors que l'Autriche, puissance maritime de cinquième ordre, en a 33 ! Longtemps, elle a

affecté de mépriser les torpilleurs ; mais quand elle a vu que toutes les nations en étaient pourvues, elle a créé un nouveau type destiné à les détruire, et elle y a consacré la somme énorme de cent millions. Elle a aujourd'hui 54 destroyers à flot, et 48 sur chantiers, sans compter 31 contre-torpilleurs ancien modèle. Depuis quelques années, le sous-marin a fait son apparition. Même conspiration du silence, et même campagne de dénigrement. Toutes les nations, *sauf l'Angleterre*, bien entendu, y attachent de l'importance et s'en occupent plus ou moins activement. Les expériences faites ne laissent aucun doute sur la possibilité de réaliser un sous-marin ; mais on s'en tient là, du moins de ce côté-ci de l'Atlantique, car les États-Unis, comme sur la questions des torpilleurs, sont en train de devancer l'Europe. On dirait qu'une force occulte et retardatrice s'oppose à ce que la question fasse un pas en avant. D'où vient le mot d'ordre ? Mystère.

En suivant l'échelle des bâtiments de combat, nous arrivons aux croiseurs. Ici interviennent des écrivains habiles, qui, l'histoire en main, nous prouvent par A + B que la guerre de course n'est qu'une *utopie stupide* (sic), qu'elle n'a jamais servi qu'à *augmenter* la puissance du commerce de la nation contre laquelle on l'a exercée et qu'en tous cas elle ne saurait avoir une influence heureuse sur l'issue d'une guerre navale.

Mais, par une coïncidence singulière, ces écrivains sont des compatriotes du comte de Saint-Vincent. Nous avons donc le droit de considérer leurs allégations comme peu désintéressées, de les tenir pour suspectes, et nous sommes tentés, de prime abord, d'en prendre le contre-pied. A vrai dire, je dois le confesser, ces écrivains ont fait école en France ; et, procédant par élimination, on en arrive avec eux à regarder les sous-marins, les torpilleurs et les croiseurs comme une espèce de poussière navale sans importance, et finalement à proclamer ce dogme pompeux de stratégie navale : « Le cuirassé reste l'arme la plus sûre pour conquérir le sceptre des mers. » La conclusion qui en découle est très simple : Faites des cuirassés, et encore des cuirassés ; mais surtout faites-les très grands et de haut bord. Il y a quelques années, on se contentait d'un déplacement de 10.000 tonnes ; aujourd'hui, il est question, paraît-il, de proposer à la Chambre de voter des crédits extraordinaires pour la construction de quatre cuirassés de 12.500 tonnes ! C'est vouloir recommencer la lutte des millions contre les millions, dans laquelle nous nous épuiserions en vain,

avec la certitude d'être battus, non seulement par l'Angleterre, mais par la Triple Alliance elle-même. Supposons que, dans six ans au plus tôt, nous possédions quatre beaux cuirassés de plus. La politique extérieure de l'Angleterre en serait-elle modifiée, de si peu que ce soit? Pense-t-on que, du coup, elle évacuerait l'Égypte, qu'elle nous donnerait satisfaction sur le Niger, dans la presqu'île indochinoise, à Terre-Neuve, en un mot sur tous les points du globe où nos intérêts sont en contact ou en conflit avec les siens? Poser la question, c'est la résoudre.

Ne cherchons donc plus à prendre sur mer une revanche impossible d'Aboukir et de Trafalgar; mais dirigeons nos efforts sur le point où notre puissante rivale est essentiellement vulnérable, c'est-à-dire sur son commerce maritime. D'autant plus, comme l'a fort bien dit M. de Kerjégu, dans son remarquable rapport sur le budget de la Marine, en décembre dernier: « Que là où l'Angleterre est particulièrement vulnérable, notre voisine de l'Est le devient à son tour, et chacun de ses progrès l'expose davantage à la même tactique. » M. de Kerjégu, par ces mots, fait allusion au développement progressif du commerce maritime de l'Allemagne.

Pour en revenir à l'Angleterre, elle ne s'enrichit qu'en transformant des matières premières et en exportant des produits manufacturés. Elle importe en quantités immenses, non seulement du coton et de la laine, mais encore des articles d'alimentation : car l'agriculture a été chez elle complètement sacrifiée à l'industrie textile. C'est à ce point qu'au moment de la guerre de Crimée, elle comptait encore 1.600.000 hectares plantés en froment, tandis qu'aujourd'hui elle n'en compte plus que 560.000, soit 3 0/0 de ce qui lui est nécessaire. Aussi est-ce avec raison qu'on a pu dire que l'Angleterre, privée de son commerce d'importation, *est un estomac sans membres*. Cette considération a d'autant plus d'importance que de 1800 à 1894, la population du Royaume-Uni est passée de 16 millions à 39 millions; et l'Angleterre, en temps de guerre, se trouvant à peu près dans la situation d'une place forte assiégée, il est évident qu'à un accroissement de population correspond un danger plus grand pour la place.

L'ensemble des intérêts britanniques engagés annuellement par la voie de mer est de 27 millliards 700 millions, et emploie une flotte commerciale de 36.000 navires, comprenant 24.000 voiliers et 12.000 vapeurs. Cet immense commerce pour la plus grande partie se fait par des cargo-boats ne dépassant pas 12 nœuds, et représente les 58 centièmes du commerce du monde. Toutes les fois qu'on aper-

çoit un navire en pleine mer, on peut donc parier qu'il est anglais, avec la certitude d'avoir gain de cause 7 fois sur 12. Au major A. Court, qui nous affirme que la guerre de course a eu jadis pour effet d'augmenter la prospérité du commerce anglais, nous opposerons la citation suivante de Macpherson qui établit que, dès 1776, avant que la France, l'Espagne et la Hollande se fussent jointes aux Américains, l'assurance entre l'Inde et l'Angleterre s'éleva de 23 0/0.

« Les corsaires américains, écrivait-il, couvrent l'océan, et infestent même les mers du royaume. Des navires ont été capturés en vue de terre. La communication entre l'Angleterre et l'Irlande s'est trouvée interrompue; et un convoi fut chargé d'escorter des bâtiments apportant de la toile d'Irlande..... Autre spectacle aussi mélancolique que nouveau, on *voit la Tamise couverte de bâtiments étrangers* et, en particulier, de Français chargeant pour divers pays des cargaisons britanniques, que les propriétaires n'osent plus confier au pavillon anglais. »

Et, qu'on le remarque bien, ces faits se passaient au moment où l'Angleterre était, sans conteste, maîtresse de la mer avec 126 vaisseaux, 124 frégates et 500 bâtiments plus légers.

Nous-mêmes, nous étions maîtres de la mer en 1870, quand l'*Augusta* vint s'emparer au large de Rochefort d'un bâtiment de servitude, et, dans la Gironde, de deux bâtiments de commerce.

La Turquie, en 1878, était maîtrèsse de la mer, ce qui n'a pas empêché les Russes de lui couler plusieurs cuirassés, avec de simples chaloupes porte-torpilles.

On a coutume de dire que la guerre de course n'a jamais eu d'influence heureuse sur l'issue de la guerre; nous répondons à cela que, dans les deux exemples que nous venons de citer, l'empire de la mer n'a pas empêché la défaite des nations qui le possédaient.

A ceux qui prétendent que les circonstances ne sont plus aussi favorables de nos jours, pour faire la guerre de course, que du temps de la marine à voiles, nous répondrons par la campagne de l'*Alabama*.

Ce petit bâtiment, d'un millier de tonnes seulement, avait 120 hommes d'équipage et filait 13 nœuds. Sa tactique consistait à *toujours tenir la mer*, *et à se ravitailler sur les prises*, ce qui lui permit d'échapper pendant 20 mois à la flotte fédérale lancée à sa poursuite, et, cela va sans dire, maîtresse de la mer. Il brûla ou relâcha sur caution 62 navires de commerce, dont les coques atteignaient la valeur de 25 millions de francs, abstraction faite des cargaisons.

Quant aux pertes indirectes infligées au commerce américain, du fait de l'augmentation des primes d'assurances, du fret et des salaires, elles furent incalculables, à la grande joie des armateurs anglais qui surent en profiter largement, et au désespoir de leurs confrères américains. Ceux-ci firent opérer des transferts sur 715 navires jaugeant 490.000 tonnes ; si bien que, dès 1863, les trois quarts du commerce américain se faisaient sous pavillon anglais, alors qu'avant la guerre les deux tiers se faisaient sous pavillon national.

Quand l'*Alabama* fut coulé enfin, au large de Cherbourg, par le *Kearsage*, les Américains commencèrent à respirer et à reprendre courage, mais il était trop tard. Le commerce avait pris une autre route ; et, depuis lors, *ils n'ont jamais pu reconquérir la prospérité dont ils jouissaient en* 1860.

Telle est succinctement l'histoire de la croisière de l'*Alabama*. Nul doute que, s'il avait eu à s'attaquer au commerce anglais, dont les navires pullulent sur toutes les mers, les ravages exercés par ce seul petit navire eussent été 20 fois plus grands.

Conclusion.

Il nous faut construire des croiseurs. Envisageons en effet la guerre contre l'Angleterre, parce que qui peut le plus peut le moins. Que se passera t il ?

L'Angleterre, dès le début de la guerre, sera maîtresse de la mer, et viendra bloquer nos ports. Or les blocus n'ont pas empêché le *Sumter* de prendre la mer en plein jour; nous connaissons personnellement un ancien capitaine au long cours qui a forcé le blocus de la Nouvelle-Orléans *avec un navire à voiles !*

L'empire de la mer n'a pas empêché l'*Augusta* de venir insulter nos côtes; ni le *Grand-Duc Constantin*, avec ses chaloupes porte-torpilles, de semer la terreur dans la mer Noire.

Nos cuirassés, repliés dans les ports, à l'abri des défenses fixes et des forts modernes qui n'ont rien à craindre d'un bombardement maritime, se tiendront prêts à prendre l'offensive, dès que l'ennemi ne sera plus en nombre. D'ailleurs, le développement des torpilleurs, le succès prochain des sous-marins, ont rendu les blocus extrêmement dangereux, et nous ne pouvons désirer qu'une chose, c'est d'être bloqués le plus étroitement possible, surtout la nuit. La surveillance des bordées de quart n'y fera rien : au bout d'une semaine,

équipages et officiers succomberont à la fatigue, et nos torpilleurs auront beau jeu.

Mais fatalement, avant la nuit, les bâtiments faisant le blocus prendront le large, et laisseront le passage ouvert à l'entrée et à la sortie de nos croiseurs.

Quand le cercle d'investissement se resserrera, le jour venu, si les bâtiments ennemis commettent l'imprudence de rester près de la côte, et que nous possédions des sous-marins, ils pourront le payer cher. La situation des bâtiments bloqués, qui auront tout sous la main : vivres, charbon, munitions, ateliers de réparation, etc., et qui pourront choisir le moment qui leur conviendra pour prendre l'offensive, sera infiniment préférable à celle des bâtiments bloqueurs, qui seront nuit et jour dans des transes perpétuelles, épuiseront leur charbon et leurs munitions sans résultats appréciables, et, il ne faut pas l'oublier, verront peu à peu leurs rangs s'éclaircir, du fait des torpilleurs. Les *destroyers* sont des bâtiments capables d'accomplir avec succès un raid; mais ils sont trop petits pour prendre part à un blocus, même de faible durée. Leurs équipages, leurs machines et leurs chaudières seront incapables de résister aux fatigues de toute sorte que leur réserverait un blocus, même par beau temps. Qu'en adviendra-t-il quand la tempête et la grosse mer se mettront de la partie, si nous savons fortifier nos îles du littoral et les mettre à l'abri de toute attaque? Le commerce maritime français, cela est vrai, sera en quelque sorte annihilé ; mais, quelle que soit la tactique que nous adoptions, c'est le sort qui l'attend. Quant aux pertes du commerce anglais, elles seront vingt fois, cent fois plus fortes que les nôtres, et auront un retentissement sur la vie économique du pays, au point de paralyser son industrie, d'amener la disette, et peut-être des complications politiques qui pourront hâter la fin de la guerre. De notre côté, nous serons à même d'utiliser nos paquebots les plus rapides comme croiseurs auxiliaires, soit pour faire la course, soit pour ravitailler nos croiseurs au large ou sur une côte déserte. Nos frontières terrestres suffiront amplement aux importations qui nous seront nécessaires.

Nous croyons superflu de nous étendre davantage sur ce sujet.

Qu'il nous suffise d'ajouter que, pour répondre aux destroyers anglais, nous pourrions leur opposer des avisos-mortiers, pouvant lancer des projectiles de moyen calibre chargés d'explosifs. Les récentes expériences de *la Dragonne* ont permis de reconnaître qu'on pouvait attendre de ces bâtiments une précision de tir suffisante

pour les rendre redoutables pour tous leurs adversaires, y compris les cuirassés eux-mêmes la nuit. Leur grande vitesse leur permettrait d'exécuter avec succès des raids offensifs contre une côte ennemie. Mais les grandes lignes de la politique navale que nous souhaiterions de voir se réaliser sont en résumé les suivantes :

1° Préparation de la guerre de course;

2° Organisation d'une *défensive active* de nos ports de guerre et de nos principaux ports de commerce, avec une défense fixe constituée par des forts bétonnés, et des torpilles fixes; et une défense mobile composée de garde-côtes cuirassés, de torpilleurs, d'avisos-mortiers, et, ne l'oublions pas, de sous-marins.

3° Attribution de la défense des côtes à la Marine.

Nul doute que, le jour où cette organisation existera sur des bases solides, notre diplomatie ne soit à même de parler comme il convient à la dignité du pays; et nul doute aussi qu'elle ne soit écoutée.

Émile Duboc
lieutenant de vaisseau, en retraite.

L'AVENIR DE NOTRE MARINE MARCHANDE

La loi du 30 janvier 1872 (art. 6) avait fixé les droits de quai dans les ports français de la manière suivante : 50 centimes par tonneau de jauge brute pour les navires venant des pays d'Europe ou du bassin de la Méditerranée, 1 franc pour les navires venant de tout autre pays.

Seule la navigation entre les ports français était exemptée, et les colonies françaises mêmes étaient assimilées à l'étranger pour la perception de ce droit.

Cet article de la loi de 1872 avait été interprété dans ce sens que tout navire étranger, venant dans un de nos ports, était soumis au droit non seulement pour les marchandises débarquées et embarquées, c'est-à-dire pour les opérations faites dans ce port, mais encore sur la capacité légale du navire, en tenant compte du nombre total des tonneaux de jauge. De telle sorte que, si un bâtiment étranger, jaugeant par exemple 3.000 tonnes, débarquait sur notre littoral 500 tonnes de marchandises, il avait à payer les droits de quai

non seulement sur 500 tonnes, mais sur les 3.000 tonnes qui représentaient sa jauge légale.

De nombreuses réclamations s'étant produites à ce sujet, la loi du 29 juillet 1891 (art. 71) admit certains tempéraments au moins en ce qui concerne les voyageurs, et, par dérogation aux dispositions de la loi de 1872, les paquebots affectés à leur transport ne sont soumis aux droits de quai qu'à raison du nombre de passagers, chevaux et voitures.

Mais, pour l'Algérie, on avait dû, à différentes reprises, modifier les bases d'application de cette loi, pour établir un régime spécial en sa faveur : d'abord par la loi du 20 mars 1875, ensuite par celle du 12 mars 1877 et enfin par la loi de finances du 28 décembre 1895. De par l'ensemble de cette législation modifiée, les navires qui visitent les ports algériens ne sont passibles des droits de quai que pour le nombre de tonnes de marchandises réellement embarquées ou débarquées, sans cependant qu'il puisse en résulter une aggravation des dispositions de la loi de 1872. De plus, les droits de statistique et les droits de quai sont supprimés en ce qui touche la navigation entre la France et l'Algérie ; les navires français qui ont seuls le droit de faire cette intercourse trouvent donc en Algérie la législation de la métropole.

Les ports d'escale de l'Océan souffraient plus particulièrement du régime de la loi de 1872, et, pour leur donner satisfaction, la commission du budget de 1897 de la Chambre des députés avait décidé de modifier l'assiette des droits de quai. Elle avait généralisé simplement les bases appliquées dans les ports algériens pour la perception de cette taxe : elle avait décidé que le droit de quai ne serait plus prélevé sur le tonnage de jauge légale du navire, mais uniquement sur le nombre de tonneaux débarqués dans les ports, de telle sorte que, si un navire étranger, de Hambourg ou de Rotterdam par exemple, jaugeant 3.000 tonneaux, vient débarquer en France 500 tonnes, il paierait les droits non plus sur les 3.000 tonnes de sa jauge légale, mais sur les 500 tonnes effectivement débarquées.

Ces dispositions nouvelles, adoptées presque sans discussion à la Chambre des députés, ont été arrêtées au Sénat, d'abord par la Commission des finances, ensuite par la haute assemblée elle-même, après un discours très étudié de M. Raynal, et malgré l'intervention de M. Barbedette, représentant les intérêts du port de La Rochelle, et de MM. Treille et Gérente, représentants de l'Algérie.

Reprise par la Chambre, puis de nouveau ajournée après le vote

du budget, sur l'insistance du Sénat, la réforme a été enfin votée par la Chambre des députés, à la demande même du gouvernement, aussitôt après le budget et à titre de loi isolée, — non sous forme d'articles de la loi de finances, — dans la séance du 1er avril. Il y a lieu de croire qu'elle sera votée par le Sénat dès la rentrée.

Cette réforme des droits de quai soulève de tels conflits, touche à des intérêts si divers qu'elle mérite un examen attentif, ainsi que l'a fort justement fait remarquer M. Raynal dans son magistral discours du 20 mars dernier.

Tout d'abord, sans perdre de vue que les droits de quai rapportent au Trésor 7 millions et demi, il est important de dégager la préoccupation dominante dans la discussion actuelle, qui est, non pas le revenu annuel, affecté plus ou moins fictivement à l'entretien de nos ports de commerce, mais la prospérité et le salut même de la marine marchande française en présence de la concurrence des marines étrangères. En effet, suivant que l'on fixera de telle ou telle façon les droits de quai, qu'on les mettra d'un taux élevé ou, au contraire, qu'on les atténuera, notre marine nationale peut en éprouver gravement la répercussion, ainsi qu'il arrive si souvent en matière économique.

Déjà la loi de 1866 et celle de 1872, qui ont réglé antérieurement le sort de notre marine nationale. lui ont été défavorables; la loi de 1880, qui a créé les primes à la navigation en même temps que les primes à la construction, est loin d'avoir donné les résultats qu'on en attendait, la nouvelle loi de 1893 ne donne encore que des espérances. Il ne faut pas créer de nouvelles entraves par un régime mal conçu de péages locaux.

Par sa situation au bout de l'Europe, la France peut être un pays d'escales pour les lignes de navigation étrangères ; Dunkerque, Boulogne, le Havre, Cherbourg, Brest, la Rochelle, se trouvent sur le passage des paquebots anglais, belges, hollandais, allemands. Nos ports de la Méditerranée ne sont au contraire que des terminus pour le continent ; mais en Algérie et en Tunisie, Oran, Alger, Bizerte, sont des ports d'escales désignés pour la navigation qui fréquente le Levant ou passe par le canal de Suez. En tout cas, jamais nos propres navires ne trouvent avantage à aller visiter en escales les ports allemands, hollandais, belges, italiens, ou bien ce n'est qu'exceptionnellement, de telle sorte qu'il ne faut pas se préoccuper dans cette question du régime auquel, par réciprocité, notre marine sera soumise dans les ports étrangers, ou du moins est-ce là une préoccupation

d'ordre secondaire. Nos transatlantiques qui vont en Amérique n'ont pas intérêt à remonter la Manche en quittant le Havre, Saint-Nazaire ou Bordeaux, pas plus que nos courriers d'Extrême-Orient, d'Australie ou de l'Afrique n'ont intérêt à visiter beaucoup de ports étrangers avant de franchir le canal de Suez ou le détroit de Gibraltar.

D'ailleurs, il existe à peu près partout dans les ports étrangers, anglais, hollandais ou allemands, des taxes locales qui, sous des noms divers, compensent nos droits de quai.

Il est à craindre, ainsi que le dit la chambre de commerce de Marseille, que les pavillons étrangers se substituent de plus en plus au pavillon français dans nos ports en venant drainer notre fret de sortie, si l'on exempte de toute taxe les bâtiments qui, ne débarquant rien dans nos ports, viennent y compléter leur chargement. Nos armateurs ne pouvant user de réciprocité à l'étranger par raison géographique, notre fret de sortie étant d'ailleurs très limité en raison même de la nature spéciale de nos exportations, qui ne comprennent pas de matières encombrantes, ni houille, ni fer, ni produits agricoles, ils se trouveront en mauvaise posture pour soutenir la concurrence, et notre marine sera de plus en plus délaissée.

Par contre, nous disposons aujourd'hui de ports superbes, construits à grand renfort de millions, que nous avons magnifiquement outillés ; nous n'avons pas intérêt à les voir déserter par toutes les marines etrangères. Nous retirons même des avantages réels du passage des lignes de navigation de l'étranger dans notre pays ; par leur intermédiaire, nous entretenons des relations commerciales directes que nous n'aurions pas sans les escales, le trafic français avec les régions desservies étant le plus souvent insuffisant pour alimenter une ligne de navigation sous pavillon national.

Ces considérations, ces intérêts d'ordre si divers paraissent difficilement conciliables. Alger était devenu un grand port d'escale dans la Méditerranée. La Rochelle, Cherbourg, commençaient à être moins ignorés des marines étrangères que de la marine française. L'Algérie demande le retour au régime de la loi du 20 mars 1873 ; faute de mieux, nos petits ports de l'Océan et de la Manche voient également le salut dans un régime très libéral; les grands ports où sont nos principaux armateurs, nos grandes compagnies nationales de navigation, la chambre de commerce de Marseille menant le mouvement, demandent l'éloignement des navires étrangers de nos ports, ce que M. Raynal a demandé indirectement lui-même au Sénat, tout en se déclarant libre-échangiste.

Si les chambres de commerce étaient absolument libres de réglementer ces droits, une large décentralisation assurerait la meilleure solution de la question posée ; en l'état, il ne faut toucher au régime existant qu'avec la plus grande circonspection. Notre marine se développe fort peu, nos armateurs manquent d'initiative; le Parlement ne peut se résoudre à adopter une ligne de conduite définitive, même en ce qui concerne nos lignes postales subventionnées; nos chantiers de construction maritime seraient vite insuffisants eux-mêmes pour assurer un rapide développement de notre flotte marchande si, enfin, on se décidait à faire un grand effort. On ne peut donc rien improviser; il y a, avant tout, à coordonner un ensemble de mesures diverses tendant à relever notre marine nationale, et la question des droits de quai n'est que l'une de ces mesures, non la moindre. Il faut avoir une opinion arrêtée, vouloir quelque chose et ne pas oublier que le recrutement de notre marine militaire ainsi que la bonne exploitation de notre domaine colonial sont liés au sort de notre marine marchande.

François Bernard
professeur d'Économie politique à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier.

CE QUE L'ON PEUT FAIRE AU TONKIN

« *Ce que l'on peut faire au Tonkin.* » Sous ce titre, l'Union coloniale française vient de publier une plaquette qui résume une des dernières conférences données par cette vaillante Société. Le conférencier, M. Ulysse Pila, un *colonial* de la première heure, a vécu au Tonkin; il a rapporté de ses séjours dans ce pays une foi indestructible dans l'avenir de notre colonie, et des idées parfois très originales.

Ces idées, qui touchent à l'Administration, à l'Agriculture, au Commerce, à l'Industrie, à l'éducation coloniale, M. Pila les a développées dans sa conférence, avec une telle chaleur que, seules, les réalités concrètes sont susceptibles d'encourager le scepticisme du plus grand nombre, ce scepticisme qui est resté dans notre pays la seule religion d'État!

C'est d'abord à l'Administration que s'attaque M. Pila; son orga-

nisation même est défectueuse ; son principe néfaste. La centralisation à outrance qui congestionne Paris aux dépens de la province, qui concentre tous les détails, si menus soient-ils, entre les mains d'un fonctionnaire unique, qui condamne un gouverneur à l'ubiquité incessante et perpétuelle, est une des conceptions les plus nuisibles qu'on puisse appliquer à l'Indo-Chine.

« Gouverner, diriger, administrer sous ce climat du Tonkin quatre « grands pays constitue, dit M. Pila, une tâche surhumaine. Les cir- « constances qui militaient il y a quelques années en faveur de « l'unité Indo-Chinoise n'existent plus aujourd'hui. La Cochinchine, « le Cambodge, l'Annam et le Tonkin forment une vaste agglomé- « ration de dix-huit millions d'habitants environ, sur lesquels « s'étendent les pouvoirs absolus d'un gouvernement unique. Celui- « ci, en dehors de la responsabilité énorme qui l'écrase, se trouve « interpellé à chaque instant par la métropole, qui multiplie comme « à plaisir ses demandes de renseignements ou ses observations ! A « chaque instant, le moindre incident oblige le gouverneur à se « déplacer ou à prendre la mer, souvent mauvaise dans ces parages. « Il doit être partout en même temps, satisfaire le colon et l'opinion, « s'inquiéter de ce qui peut bien se passer au Laos, au Siam et « même en Chine, correspondre avec les pouvoirs publics, les dif- « férents services coloniaux et les particuliers. N'est-ce point là un « surmenage constant et n'y a-t-il pas lieu de mieux répartir la « besogne qui incombe à l'administration ? »

On ne saurait dire plus justement des choses plus justes. Mais, si tout le monde est d'accord sur la nécessité de réformer le régime que subit l'Indo-Chine, les avis sont très partagés sur les solutions à adopter.

Il est inutile de rappeler ici les circonstances dans lesquelles fut créée l'unité indo-chinoise, ni les pouvoirs quasi-royaux qui furent confiés au premier titulaire du gouvernement général. Cet excès de puissance, cette extension de pouvoirs qui plaçaient sous une direction unique la Cochinchine, le Tonkin, l'Annam, le Cambodge et le Laos se justifiaient, dans une certaine mesure, par la recrudescence de piraterie qui marqua les années 1888 et 1889, et par l'anarchie administrative que des incidents multiples avaient dévoilée.

Aujourd'hui la situation est toute différente. La pacification du Tonkin est un fait accompli ; si quelques bandes battent encore la campagne, la création de territoires militaires si bien commencée

par les colonels Servière et Galliéni en restreint de jour en jour le champ d'action. L'Annam et le Cambodge sont tout à fait tranquilles; quant au Laos, il est en bonne voie d'organisation.

Les raisons d'ordre politique qui justifiaient l'unité indo-chinoise ont donc disparu. Et comme celles-là seules étaient de quelque poids, on ne s'explique point pourquoi la chose dure encore. Mais quelle solution propose de lui substituer M. Pila ? L'autonomie la plus large au point de vue financier et administratif, accordée à la Cochinchine, au Cambodge, au Tonkin et à l'Annam.

Il est, en effet, absurde de penser que le gouverneur général de l'Indo-Chine doive s'occuper à la fois de ce qui se passe à Saïgon, à Hanoï, à Hué, à Pnomh-Penh et à Luang-Prabang ; qu'il doive signer ou approuver les nominations des agents subalternes, examiner les dossiers, les affaires secondaires, en un mot perdre son temps dans les minuties et les détails. A quoi servent en ce cas les résidents de toute classe et les inspecteurs de tout rang qui pullulent en Indo-Chine? Et puis est-il vraiment rationnel d'appliquer les mêmes principes et les mêmes règles d'administration à des pays aussi dissemblables que la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin?

Cette séparation de pouvoirs est du reste sollicitée par les intéressés eux-mêmes. Et M. Pila y voit de très grands avantages :

« Lorsque le gouverneur du Tonkin sera moins absorbé par d'autres « préoccupations, qu'il pourra se consacrer entièrement à *sa* colonie, « il ne tardera pas à reconnaître combien elle est riche, combien « elle peut être fécondée, et il trouvera bien vite les moyens de la « mettre en valeur. Car ce pays, qui compte seulement douze millions « d'habitants, peut en nourrir vingt-cinq ou trente! *Il* est placé aux « confins de la Chine, l'un des marchés les plus trafiquants du monde. « Il suffit de lui rendre son ancienne fertilité par l'agriculture « d'abord, puis par l'industrie et le commerce. Voilà donc ce qu'on « peut faire au Tonkin : l'agriculture, l'industrie et le commerce. »

On ne saurait mieux dire. Eh oui! C'est par l'agriculture qu'il faut commencer, pour tirer parti des richesses du Tonkin. Depuis que le monde est monde, on a reconnu que le moyen le plus simple de coloniser un pays, était d'y envoyer des colons ; et que les seuls colons demeurant attachés à ce pays sont précisément ceux qui y possèdent le sol.

Il est incontestable que la colonisation agricole est la base de la prospérité d'une colonie, car elle est créatrice de richesses. Avec l'aide des fonds importés de la mère-patrie, elle tire d'un sol où

rien n'existait, les matières premières qui alimentent les industries, le commerce et les transports. D'un autre côté, par les salaires servis, elle augmente la faculté d'achat des populations autochtones, par suite leur capacité de consommation et leur faculté d'achat. Eh bien, au Tonkin, les premiers efforts de l'Administration et des colons se sont égarés sur des recherches minières aléatoires ou sur des exploitations industrielles qui ont dévoré sans profit de gros capitaux!

Quelle erreur, mais aussi quelles déceptions! L'agriculture doit donc être au premier rang parmi les préoccupations de ceux qui dirigent ou administrent nos colonies. Mais comment leur faut-il entendre la colonisation agricole? M. Pila va l'expliquer :

« C'est ici, dit-il, que l'Administration supérieure doit faire preuve « d'initiative en réalisant en quelque sorte l'*inventaire foncier* de la « colonie. C'est à elle qu'il appartient d'organiser l'agriculture, en « indiquant et facilitant les meilleures cultures suivant la nature du « sol, en constituant des chambres techniques spéciales, en nommant « des inspecteurs et des professeurs qui vulgarisent — comme dans « la Métropole les professeurs départementaux — les meilleurs pro- « cédés d'assolement, d'élevage et d'appropriation ou d'ameublis- « sement. »

La méthode préconisée dans ces quelques lignes est pratiquée avec succès par les Anglais et les Hollandais dans leurs possessions d'outre-mer.

Tout le monde connaît les admirables ressources que les Hollandais ont tirées de Java, en y introduisant il y a soixante ans le système des cultures riches encouragé et subventionné par le gouvernement. Le riz, qui était la seule culture indigène, fut généralisé, en même temps qu'étaient introduits le tabac, l'indigo, le poivre, la cannelle, le sucre, le thé, le café, tous articles d'une grande valeur et d'une consommation courante en Europe. Dès lors le commerce fut créé *ipso facto*, et Java est devenue une des premières colonies du monde.

La production du café — pour ne citer que cette denrée — qui était de 36 millions de kilogrammes en 1840, atteignait 75 millions de kilogrammes en 1893 et les budgets de l'île se chiffraient par des excédents de recettes de 30 millions de francs en moyenne, utilisés aux travaux publics.

Quant aux Anglais, ils emploient le système des primes et des encouragements sous toutes les formes. Leurs administrateurs prennent eux-mêmes la direction de la colonisation. Ils entretiennent à Londres au *Colonial Office* un bureau de renseignements, auprès

duquel les émigrants et négociants puisent gratuitement toutes les indications, tandis que chez nous les neuf dixièmes des négociants s'expatrient sans plan, sans but défini, et presque toujours sans capitaux !

Il faut s'inspirer, sans les copier servilement, de l'une et de l'autre méthode.

« Le jour, conclut M. Pila, où le Tonkin possédera un département « de l'agriculture comme il en existe dans toutes les colonies anglaises, « avec des professeurs, des conférenciers, des *experts* qui iront, de « village en village, propager les meilleurs procédés de culture, et « enseigner — comme cela se fait en France — l'emploi pratique « des fumures, des engrais, la taille, en un mot la science agrono- « mique pratique ; le jour où le cadastre sera complètement relevé, le « terrain analysé, les voies de communication répandues partout, les « populations se porteront d'elles-mêmes au travail des champs. »

Parfait! Mais quel trésor mystérieux fournira les sommes nécessaires pour réaliser ce beau programme?... Nos budgets métropolitains ne sont pas brillants! Et ceux des colonies, sauf de rares exceptions, sont atteints d'anémie chronique. Pourquoi ne pas laisser l'initiative la plus grande aux autorités locales en matière de concessions de terrains? Surtout qu'on assure aux concessionnaires la stabilité de leurs droits, la certitude de la chose acquise! Qu'il ne soit plus donné d'assister au spectacle de concessions accordées, puis retirées, et finalement ajournées de Caïphe à Pilate devant toutes les juridictions.

Les pouvoirs publics se sont déjà inquiétés de cette question des concessions, — que l'orateur de l'Union coloniale a passée sous silence. Divers projets de loi ont été préparés et même présentés au Parlement, mais, comme il arrive trop souvent, ces projets ont eu les honneurs d'un enterrement de première classe, sous les auspices de quelque Commission, dont l'oraison funèbre — nous voulons dire le rapport — paraîtra peut-être au siècle prochain!

Il n'y a donc pas lieu d'espérer — selon toute vraisemblance — que les idées si pratiques et si... optimistes de M. Ulysse Pila soient appliquées de sitôt.

Est-ce à dire que rien n'ait été fait, ni tenté? Non certes, et nous sommes vraiment satisfaits, avec M. Pila, d'enregistrer un succès à l'actif d'un Lyonnais entreprenant qui, en 1892, a créé de toutes pièces par son énergie et sa volonté, avec de bien maigres ressources, une exploitation agricole aujourd'hui en plein rapport.

Le domaine, situé dans la partie la moins favorisée du Delta, sur les confins du premier territoire militaire et à proximité de la petite ville de Lam, comprend 6,000 hectares, dont le tiers est complètement et merveilleusement cultivé. A l'origine, la main-d'œuvre militaire, obligeamment prêtée par le colonel Galliéni, a tracé des routes, construit des logements et délimité le domaine ; et peu à peu autour de ce Français et des cinq ou six compatriotes qui s'étaient associés à sa fortune, s'est groupée une population d'indigènes qui s'élève maintenant à 2,800 âmes, réparties en une trentaine de hameaux.

La récolte de 1896 a été très bonne et le concessionnaire a reçu pour sa part 500,000 kilogs de riz paddy.

L'exploitation est sous le régime du métayage. L'indigène reçoit le terrain, les buffles pour le labour, les instruments aratoires, les semences, et il donne la moitié du produit de son travail. L'Administration délègue des mandarins pour remplir les fonctions de police judiciaire ; là se borne son concours.

Il ne tiendrait en apparence qu'à généraliser une expérience qui a donné de si bons résultats.

Malheureusement ce n'est là qu'une expérience. Encore n'est-elle pas probante, car elle a été entourée de circonstances spéciales qu'il serait difficile de retrouver aujourd'hui.

L'exemple du général Galliéni, ce colon hors pair, cet ami du colon, est trop rare. Cependant le véritable rôle de l'armée aux colonies serait de coopérer effectivement à la colonisation. Ainsi l'Etat pourra diminuer de jour en jour le corps d'occupation et alléger d'autant son budget.

L'agriculture est donc destinée à prendre un essor considérable au Tonkin.

Le mouvement industriel suit nécessairement le mouvement agricole. Dès que la matière première sera suffisante, il y aura des usines et des fabriques au Tonkin, comme il s'en construit dans l'Inde. Le Tonkin possède des richesses en essences forestières qui restent inexploitées, et qui sont susceptibles d'une grande industrie : le benjoin, la gomme, la laque, le cardamome, la badiane (anis étoilé), l'arachide, la noix d'arec, la canne à sucre, la ramie, le jute, le mûrier, le thé, le coton, le riz, produit national en quelque sorte, constituent également des éléments d'exploitation industrielle très appréciables.

Mais si l'on veut que l'industrie se développe au Tonkin, il faut la débarrasser de ces entraves fiscales et douanières qui pèsent si

lourdement sur elle, et dont M. Pila cite deux exemples suggestifs, relatifs l'un à la badiane et l'autre au mûrier.

« Si tout ce que nous faisons et avons à faire dans nos colonies, « ajoute en manière de conclusion le conférencier, doit être considéré « comme portant atteinte aux intérêts légitimes de la Métropole, si « l'on signale comme un danger le bas prix de la main-d'œuvre, et « jusqu'à la situation privilégiée que crée un climat plus chaud que « celui de la France, il est inutile d'acquérir de nouvelles colonies. « Autant rester chez nous et nous entourer de droits protecteurs « insurmontables, comme d'une muraille de Chine inaccessible, « pendant que des rivaux plus avisés, plus aventureux, plus res- « pectueux de la liberté économique, feront pacifiquement et victo- « rieusement la conquête du monde ! »

Là où il y a une industrie active — comme nous la souhaitons au Tonkin — il y a aussi un commerce; et celui qui se pratique actuellement avec la Chine — cet immense marché ouvert à nos portes — est loin d'avoir l'importance qu'il devrait avoir.

Pour profiter des débouchés que le traité de Shimonosaki a créés après la guerre sino-japonaise, il faut prendre contact avec nos futurs clients. Or nous sommes allés au Tonkin parce qu'il offrait des voies de pénétration en Chine; et aucune tentative n'a été faite jusqu'à ce jour pour déterminer ces voies de pénétration !

Nous nous trompons, car la chambre de commerce de Lyon, d'accord avec les chambres de Bordeaux, Lille, Marseille, Roubaix et Roanne, a envoyé dans le Céleste Empire une importante mission d'études. Celle-ci, depuis octobre 1895, a parcouru le Tonkin, le Yun-Nam, le Koueï-Tcheou, les deux Kouangs. Elle va revenir en France après avoir visité le Siam et une partie de la Birmanie, et accompli un vrai voyage de « prospection » à la manière anglaise, qui ne peut pas ne pas porter un jour ses fruits et en faire bénéficier le Tonkin, surtout si l'on a soin d'entretenir par des visites incessantes les relations déjà nouées avec les mandarins.

Derrière les missions arriveront les commissionnaires marchands, au recrutement desquels aiderait puissamment une école *coloniale* où l'on formerait, non plus des administrateurs, mais des missionnaires commerciaux selon le mode des Anglais et des Allemands.

Nous applaudissons à cette conception originale. C'est la première fois, croyons-nous, qu'il est question en France d'une école coloniale pratique, qui ne *nourrira* pas des fonctionnaires, mais qui formera des colons, c'est-à-dire des *producteurs*. Il y a longtemps qu'une

semblable institution s'impose. Elle présente un caractère d'urgence immédiat, si l'on veut mettre en valeur notre empire colonial. Toutefois l'Etat voudra-t-il jamais la réaliser? Et les écoles de commerce qui existent à l'heure actuelle, établies par décret, jouissant en fait d'un monopole, consentiraient-elles à la création projetée d'une école coloniale commerciale?...

Acceptons cependant l'augure que nous apporte M. Pila.

Sa conférence se termine par un éloquent appel à la jeunesse des classes dirigeantes.

Dans les temps troublés où nous vivons, les exigences de la lutte pour la vie doivent pousser vers les entreprises coloniales les jeunes gens que n'a pas efféminés le farniente familial et qui tiennent en main les destinées de la patrie. Si nous ne voulons pas laisser prendre par d'autres une place qui est la nôtre, formons des colons! La France a plus besoin de colons que de soldats!

Peut-être serait-il plus exact de dire qu'elle en a tout autant besoin.

F. G.

LES EXPLORATIONS ITALIENNES

DANS

LA PÉNINSULE DES SOMALIS

Le massacre de l'expédition Cecchi, à quelques kilomètres de Magadoxo, au mois de septembre dernier, et les bruits qui circulent concernant le sort tragique de la mission du capitaine Bottego, appellent l'attention sur la péninsule des Somalis dans laquelle les Italiens ont porté leurs efforts dans ces dernières années.

La partie côtière de la Somalie fut connue des Egyptiens et, plus tard, des Arabes; l'historien Ibn-Batoutah a même laissé une bonne description de Magadoxo, dont il signale l'importance commerciale.

Les Portugais, au moment où leur puissance coloniale était à son apogée, établirent leur domination sur la côte des Somalis. Ils en furent délogés en 1648 par les troupes de l'imam de Mascate, et Mouqdicha ou Magadoxo fit partie, par la suite, du sultanat de Zanzibar.

Mais, si la côte était connue, il n'en était pas de même de l'intérieur

de la péninsule. Von der Decken, qui entreprit le premier, en 1865, de percer ce mystère, paya sa tentative de sa vie ; il fut massacré à Bardera.

Après lui, James, Brenner, Menges, Revoil, Miles, Guillain, Hunter, Langemak, s'épuisèrent en efforts inutiles sans pouvoir vaincre l'hostilité des habitants.

Un grand pas fut fait, en 1874, dans la connaissance de la géographie de ce pays par l'occupation, de courte durée il est vrai, des villes de Zeila, Berbera et Harrar par les Egyptiens.

Il fut possible au Dr Paulitschke de visiter la ville de Harrar, où seul Burton, déguisé en Arabe, avait pénétré avant lui ; l'on eut ainsi une première description de cette importante cité (1).

Bientôt les Italiens, entrant dans cette politique d'expansion coloniale qui devait leur réserver tant de mécomptes, tournèrent leurs efforts vers l'Abyssinie.

Ils résolurent d'y pénétrer à la fois par le Nord en prenant l'Erythrée pour base d'opérations, et, par le Sud, en recherchant l'amitié des peuples de la péninsule des Somalis.

Le combat d'Adoua a marqué la fin de leur politique guerrière en Erythrée.

Ils ont été plus heureux dans la Somalie, et il est indéniable que leurs explorateurs ont fait preuve tout à la fois de prudence et d'énergie et de beaucoup de suite dans les idées.

Les *Bulletins des Sociétés de géographie d'Italie* (2) ont donné le compte rendu *in extenso* des beaux voyages accomplis par les Robecchi, les Bottego, les Grixoni, les Ruspoli, etc., et le Dr Bonola bey a même résumé en partie l'œuvre de ses compatriotes dans une conférence faite à la Société de géographie du Caire (3).

Le capitaine Baudi de Vesme et l'ingénieur Robecchi ouvrirent, en 1890, la série des grandes explorations : le premier, en poussant une pointe au sud-est de Berbera jusqu'à Bur-Dap ; le second, en faisant la reconnaissance de la côte entre Obbia et Aloula.

Au commencement de l'année 1891, MM. Baudi et Candeo partirent de Berbera, gagnèrent Imi dans la haute vallée de l'Uemi, pour revenir par Harrar et Zeila, en rapportant des renseignements inédits sur la riche province de l'Ogaden, où l'on trouvait en abondance la gomme, la myrrhe et l'encens.

---

(1) *Bulletin de la Société de géographie khédiviale*, 1re série : nos 6 et 10.
(2) *Bulletin de la Société de géographie de Naples*, collection de 1890 à 1897. — *Bulletin de la Société de géographie de Rome*, collection de 1890 à 1897.
(3) *Bulletin de la Société de géographie khédiviale.*

Plus au sud, Robecchi accomplissait la première traversée de la péninsule des Somalis de Magadoxo à Berbera, par Warandoub.

Ce voyage fut refait, en partie, mais en sens inverse, la même année, par le commandant prince Ruspoli et M. Keller. Partis de Berbera, ils avaient gagné Warandoub et Bari; mais, abandonnés par leurs porteurs, ils durent revenir sur leurs pas et rentrer à Berbera.

La convention anglo-italienne du 10 mars 1891, en délimitant les sphères d'influence des possessions des Anglais et des Italiens en Afrique orientale, fut un nouveau stimulant pour l'activité de ces derniers.

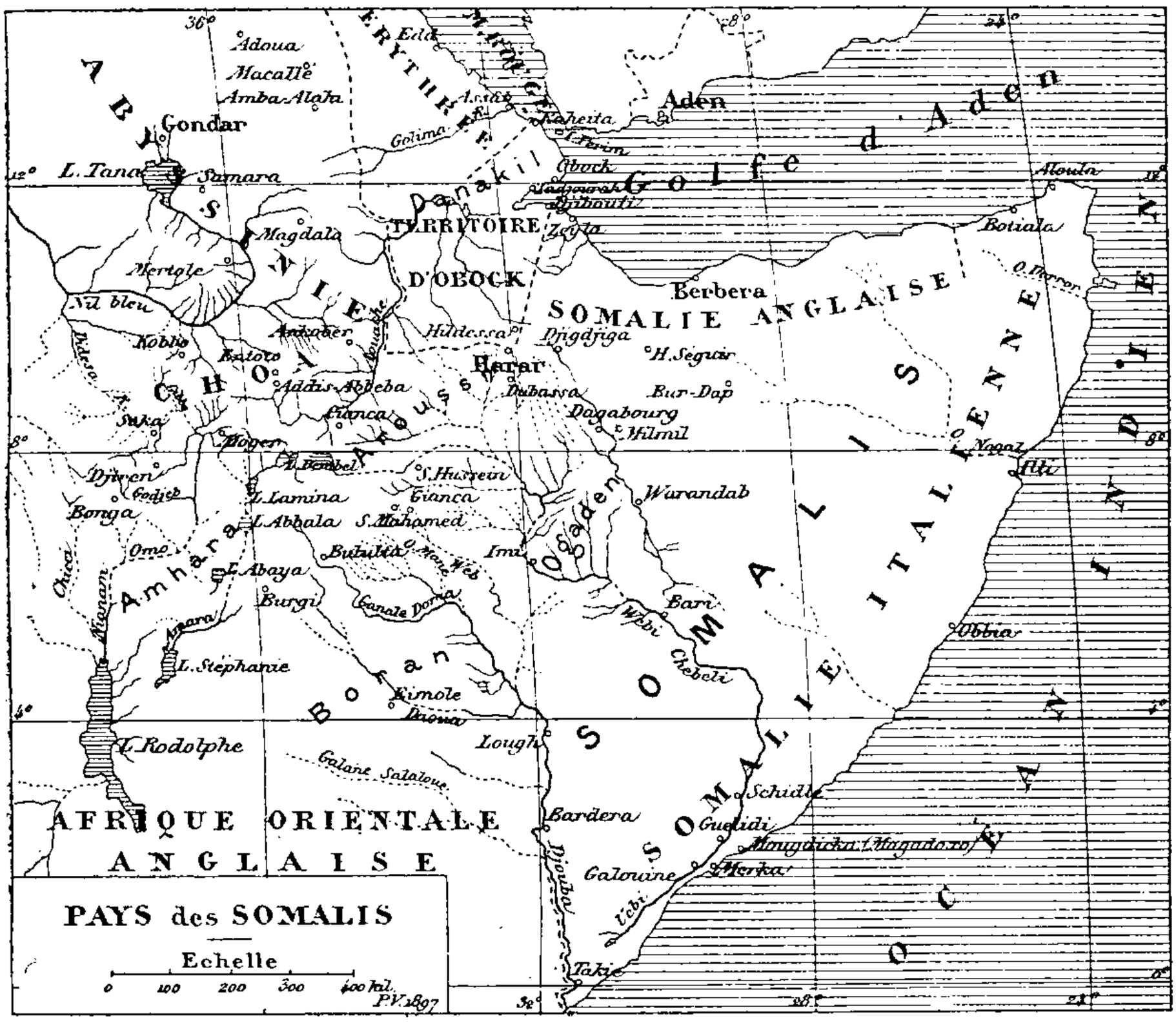

Les capitaines Bottego et Grixoni furent chargés de faire la reconnaissance de la rivière Djouba, et ils quittèrent Berbera le 30 septembre 1892.

Ils réussirent, au prix de difficultés sans nombre, à gagner Imi par Harrar-Seguir et Milmil. Traversant en ce point la rivière Uemi, ils pénétrèrent ensuite dans la haute vallée de la Djouba. Là, les deux officiers se séparèrent; Bottego, continuant à remonter vers le Nord pendant que Grixoni descendait vers le Sud, pour arriver à Brava

sur la côte le 26 mars 1893, après avoir traversé successivement Lough et Bardera.

Le capitaine Bottego ne put découvrir les sources de la Djouba, l'hostilité des Gallas l'ayant empêché de dépasser Bululta.

Il dut songer au retour et, descendant la Djouba, il arrivait à Lough, où il rencontrait la mission Ruspoli ; puis il rentrait s'embarquer à Brava. Les résultats de l'expédition Bottego étaient considérables, puisqu'ils permettaient d'avoir les premiers documents exacts sur le cours de la Djouba et sur les peuples qui habitaient cette vallée : aussi reçut-il, à son arrivée en Italie, le plus chaleureux accueil.

Le prince Ruspoli, que le capitaine Bottego avait croisé à son passage à Lough, était parti de Berbera le 6 décembre 1892, et il était descendu franchement vers le Sud, en passant par Milmil, Ibi et Lough.

Au mois d'avril 1893, il reprit le cours de son voyage en remontant la vallée de la Daoua, affluent de droite de la Djouba, pour atteindre à la fin d'octobre le lac Abbaja.

Après en avoir fait la reconnaissance, le prince Ruspoli se mit en marche dans la direction des lacs Rodolphe et Stéphanie, dont l'existence avait été révélée par MM. de Téléki et de Höhnel en 1887.

Une mort tragique marqua subitement la fin d'une exploration si bien commencée. L'infortuné prince fut tué dans une chasse à l'éléphant et il repose sur cette terre d'Afrique, si souvent arrosée d'un sang généreux.

Les idées du prince Ruspoli, concernant la reconnaissance des lacs Stéphanie et Rodolphe, furent reprises par un Américain, le Dr Donaldson Smith.

L'explorateur quitta Berbera le 10 juillet 1894 ; coupant transversalement le haut bassin de l'Uebi, il s'enfonça vers le Sud-Ouest et atteignit Scheik-Hussein, tombeau d'un pieux marabout, mort deux siècles auparavant dans le pays.

Il reçut à ce moment un message de Wade-Gubra, lieutenant de Ménélik, lui intimant l'ordre de venir le voir à Ginea (Gianea). Le Dr Donaldson Smith y reçut une réception fastueuse, mais la continuation de son voyage vers le sud-ouest fut subordonnée à l'autorisation de Ménélik. Celle-ci n'ayant pas été accordée, l'explorateur feignit de se diriger sur Bari, et, aussitôt arrivé à Lough, il fit un changement de direction et remonta vers le nord-ouest, jusqu'au lac Abbaja, où il visita la tombe du prince Ruspoli. Le 31 mai 1895, il

atteignait le lac Stéphanie, et, quinze jours après, le lac Rodolphe, dont il rectifia les positions antérieurement données par le comte Teleki.

Le retour se fit en descendant la Tana, et Donaldson Smith arrivait le 27 octobre à *Luum*, sur la côte orientale, après avoir relevé un itinéraire nouveau de 6.500 kilomètres (1).

En Angleterre et en Allemagne, on donna une grande publicité aux travaux de cette mission (2), qui firent faire un grand pas à la cartographie de régions peu connues jusqu'alors.

Le succès de cette exploration fut un nouveau stimulant pour les Italiens, que les événements dont l'Érythrée était le théâtre avaient détournés momentanément de la péninsule des Somalis. Le traité franco-italien de 1894, qui avait d'ailleurs délimité les sphères d'influence des deux royaumes dans l'Afrique orientale, a donné en apparence aux Italiens un fort beau domaine. Le capitaine Bottego fut donc chargé, à la fin de 1895, de diriger une nouvelle expédition aux lacs Stéphanie et Rodolphe.

Pendant que cette expédition faisait ses préparatifs de départ, le prince Ghika explorait, du mois d'octobre 1895 au mois d'avril 1896, les hautes vallées de l'Uemi et de la Djouba, complétant ainsi l'œuvre de ses prédécesseurs (3).

Le capitaine Bottego eut à surmonter des difficultés plus considérables que n'en avaient supportées ceux qui l'avaient précédé jusqu'alors, par suite de l'hostilité non dissimulée de l'importante tribu des Amhara.

Les correspondances de ce voyageur, publiées en Italie, s'étendent longuement sur la situation troublée des pays qu'il traversait (4). Dans une lettre adressée de Lough, le 4 décembre 1895, au marquis G. Doria, le capitaine Bottego rend compte qu'il a dû se servir de ses armes, pour repousser les attaques des habitants, qui se servaient de flèches empoisonnées. La désertion se mit parmi les Ascaris de son escorte, qui emportèrent leurs armes ainsi qu'une épée à poignée ciselée destinée au Sultan de Lough. Ce prince fit bon accueil à l'expédition, mais lui-même craignait une nouvelle attaque des Amhara et des Choans, qui lui avaient déjà causé des dommages incalculables.

---

(1) *Geographical Journal*, London, 1896 (août).
(2) *Mitteilungen* de JUSTUS PERTHES, 1897.
(3) *Mitteilungen* de JUSTUS PERTHES, 1896 (n° 11).
(4) *Bulletin de la Société de Géographie de Rome*, 1896 (2e partie).

Un poste fut créé à Lough et confié au capitaine Ferrandi, puis l'expédition continua sa marche.

Elle comprenait à ce moment 4 officiers européens, 180 indigènes armés, 100 chameaux, 30 mulets, 10 ânes, un troupeau de 500 têtes de petit bétail et de 50 bœufs, des vivres pour un mois, et d'importants objets d'échange.

Le capitaine Bottego remonta le cours de la Djuba et de son affluent le Ueb, poussant ainsi une pointe chez les Aroussi, à la demande des chefs des Di-Gadia (gens du pays de Lough), qui avaient été pillés par eux un peu auparavant.

Cette expédition n'obtint d'ailleurs que peu de succès, comme l'expose le capitaine dans une lettre datée du 1er juin 1895; aussi reprit-il sa marche vers l'est en remontant la vallée de la Daoua.

D'autres lettres du capitaine Bottego ont permis de suivre sa marche jusqu'au lac Abbaja.

La marche se faisait du reste avec beaucoup de lenteur, le capitaine Bottego et ses collaborateurs étudiant avec grand soin le pays qu'ils traversaient, recueillant des échantillons zoologiques et géologiques qui ont fait l'objet de communications intéressantes aux sociétés savantes.

Mais, depuis ce moment, les nouvelles devinrent rares ; on sait seulement que l'explorateur atteignit les lacs Rodolphe et Stéphanie, au prix de difficultés fort considérables.

Cependant le capitaine Ferrandi, laissé à Lough, avait eu beaucoup de peine à inspirer confiance aux tribus qui habitaient le pays, et à rasssurer les commerçants qui n'osaient plus envoyer de caravanes à la côte et dans l'intérieur de crainte qu'elles ne fussent attaquées par les Amhara.

Il nomma un cadi qui devait rendre la justice en présence du résident italien et du chef de Lough, pour bien indiquer que cette ville était sous la suzeraineté de l'Italie.

Enfin il commença à faire exécuter quelques travaux de défense pour être en état de résister aux attaques venues de l'extérieur.

Toutes ces mesures manquèrent cependant d'efficacité, comme l'a exposé dans ses lettres le capitaine Ferrandi.

La situation ne fit qu'empirer par la suite, le prestige des Italiens ayant reçu une grande atteinte en Afrique depuis leur désastre d'Adoua.

Une lettre du lieutenant Mammini parti de Brava pour aller ravitai-

tailler le capitaine Ferrandi à Lough est très explicite sous ce rapport (1).

Le lieutenant Mammini ne mit que vingt jours pour aller de Brava à Lough, marchant douze heures par jour, sous des pluies torrentielles.

En arrivant à Lough il trouva la ville abandonnée par ses habitants, le capitaine Ferrandi s'y était fortement retranché et attendait, à la tête d'une poignée d'hommes, que les Amhara eussent la hardiesse de l'attaquer.

L'expédition anglaise Cavendish, comprenant deux Européens, quatre-vingt-dix Ascaris, cent trente chameaux, traversa Lough à la même époque se dirigeant vers le lac Rodolphe.

L'expédition était en route vers la côte se dirigeant vers Mombasa, lorsque, tout dernièrement, on apprit qu'elle avait été massacrée.

Cette nouvelle demande une confirmation; mais elle s'explique cependant par suite de l'état troublé des régions naguère parcourues.

Quant au lieutenant Mammini, sa mission achevée, il revint vers la côte sans avoir pu obtenir de nouvelles précises concernant la mission Bottego.

Depuis cette époque, les communications entre Brava et Lough sont complètement coupées, on ne peut savoir exactement ce qui se passe dans cette partie de l'Afrique.

Il y a tout lieu de croire que Lough a été évacuée et que Bardera subira le même sort.

En ce qui concerne l'expédition Bottego, une dépêche Zula a confirmé les bruits qui circulaient sur son issue fatale.

Le major Nerazzini écrit de Balacca entre Gildessa et Harrar, à la date du 23 avril, qu'il a reçu une lettre de Ménélick annonçant que quelques Italiens, avec une escorte nombreuse, ont voulu entrer sur le territoire éthiopien, du côté du pays des Galla vers le Baro.

Les chefs s'y opposèrent, un conflit armé en résulta, et les Italiens furent vaincus, le capitaine Bottego est resté parmi les morts.

La péninsule Somalie est donc abandonnée par l'Italie, et de graves événements ne tarderont pas à se passer de ce côté.

Ned Noll.

---

(1) *Bullelin de la Société de géographie italienne*, 1897, n° 3.

LA SITUATION POLITIQUE A LA FRONTIÈRE MAROCAINE DE L'ALGÉRIE

La situation politique de la frontière marocaine est toujours grave. L'amel d'Oudjda représentant du Sultan a perdu toute autorité sur les tribus les plus importantes de la région et les *Questions diplomatiques* ont fait connaître la véritable raison de cette rébellion générale : ce gouverneur qui dispose de 200 cavaliers, réduits actuellement à 110 ou 120, a voulu exiger des tribus soumises l'impôt nécessaire au règlement des indemnités demandées par la France pour réparer les déprédations des tribus insoumises, de sorte que les premières se sont elles-mêmes révoltées contre lui.

L'amel a obtenu de M. Cambon notre protection contre l'assurance qu'il paierait les 300.000 francs demandés; mais le ministère a désavoué M. Cambon sur l'insistance d'un ministre, assure-t-on, et au moins dans l'Oranais, on a taxé de faiblesse l'attitude du Gouvernement qui aurait dû non pas parler mais agir, non pas demander une indemnité mais réclamer le paiement séance tenante de ce qui est dû à nos tribus pillées. Ici on a fait en sorte *qu'à tout prix* nous ne bougions point; il semble bien plus intéressant de recevoir une ambassade marocaine, comme en vit autrefois la cour de Louis XIV; on se chargera du reste à Londres, où cette ambassade doit se rendre, d'effacer l'impression passagère que lui aura causée son séjour à Paris.

On ne saurait imaginer combien pareille inertie est coupable : la faute commise par le Gouvernement français en n'arrivant pas à empêcher la guerre gréco-turque commence à se faire sentir en Algérie : les Musulmans sont admirablement au courant de la politique générale, une échauffourée très sérieuse a eu lieu à Mostaganem où toutes les maisons juives ont été pillées, deux exceptées. Sans doute certains Israélites criminels, à Mostaganem et à Oran, ont réveillé par des tentatives récentes de meurtre, une agitation antisémite qui a gagné toute la province. Quelque anciennes que puissent être les raisons de ce mouvement, on doit reconnaître que piller les juifs, c'est piller les commerçants; et les Arabes voient

là une occasion excellente de profiter du désordre et de se venger. Les colons isolés seront-ils suffisamment protégés ?

On sait parfaitement que M. Yves Guyot s'efforce de rejeter toute la responsabilité de ces événements sur le Gouverneur Général ; les causes qui pourront être ultérieurement dégagées sont autrement anciennes, de l'avis unanime des colons français, et, par certains côtés, du moins, justifiées.

Cette agitation, qui s'est déjà manifestée en Tunisie comme dans le Tell Oranais, incombe principalement à notre diplomatie incapable de prévenir le conflit gréco-turc; elle s'accroîtra sans doute du mécontentement de toutes les tribus voisines du Maroc, dans une zone de 50 kilomètres. Pourquoi? Parce que ces tribus sont volées, chaque nuit, par des pillards marocains que personne ne met à la raison : une fois la frontière passée, ils nous échappent; ils ne reconnaissent aucune autorité à l'amel d'Oudjda qui lui-même vient de razzier les commerçants d'Oudjda pour s'assurer quelques approvisionnements.

Ajoutez que le commerce marocain est à cette époque-ci considérable sur les marchés de Tlemcen, d'El Arischa et de Lalla Marnia : c'est le moment où les Marocains apportent leurs laines, vendent leurs moutons, achètent des grains, du sucre et du café. Les caravanes marocaines voyant des troupes à la frontière font demi-tour; le locataire du marché de Marnia a bien écrit à tous les caïds marocains pour les rassurer, leur affirmer que les troupes protégeraient leurs caravanes; au Maroc le Maghzen pille toujours tout ce qu'il rencontre : c'est le seul service d'intendance qu'il ait ; les caravanes marocaines ne viennent donc plus. Ne croyez pas qu'il y ait exagération. A Marnia le locataire du marché qui paie une redevance de 20.000 francs à la commune, vient d'obtenir une détaxe de 15.000 fr. en raison de la situation commerciale.

Toutes les tribus algériennes qui vendent leurs grains aux Marocains, tous les Arabes qui fréquentent ces marchés sont mécontents de l'insécurité, des mauvaises affaires, et disent qu'on leur promet des indemnités qu'ils ne toucheront jamais.

J'ai consulté un des chefs les plus importants et les plus estimés de la région, officier de la Légion d'honneur; il m'a répondu : « Si, à Paris, on écoutait les conseils du gouverneur, depuis longtemps la France aurait rétabli l'ordre à Oudjda; trois grandes tribus demandent votre intervention, vous n'auriez qu'à la leur accorder et, en même temps, à leur donner l'exemption d'une partie des impôts

comme fit le général Desmichels quand il signa en 1835 le traité du Figuier. Mais, à Paris, on ne suit pas l'avis éclairé du gouverneur. »

Une solution définitive s'impose tandis qu'on vit au jour le jour, sans ordres. Les officiers supérieurs n'ont pas d'instructions : ils attendent. Le Gouvernement suit une politique déplorable en croyant gagner du temps; certainement il table sur l'indifférence née de l'ignorance de l'opinion; si cet état se prolonge, la misère se développera dans toute la région frontière et la misère est mauvaise conseillère. Il est vrai que les Affaires Étrangères ne sont pas chargées d'assurer l'ordre en Algérie.

La vraie cause de notre inertie c'est la rivalité des Affaires Étrangères et du Gouvernement Général de l'Algérie ; c'est en Algérie même,les divergences d'opinion entre les autorités militaire et civile; depuis des années on le sait. Et pendant que l'amiral anglais et le consul anglais adressent aux Crétois deux proclamations en dehors de leurs collègues, manquant à toutes les traditions diplomatiques, pour complaire à l'Angleterre, nous négligeons nos intérêts en Algérie, nous risquons de compromettre l'avenir et nous ruinons notre prestige en Afrique.

Henri PENSA.

L'EXPOSITION PAVIE AU MUSÉUM

Depuis un certain nombre d'années, il est d'usage au Muséum d'Histoire naturelle d'organiser des expositions dans lesquelles sont présentés au public désireux de s'instruire les principaux résultats obtenus au cours de leurs explorations par des voyageurs scientifiques ou par des missionnaires du Ministère de l'Instruction publique. Personne n'a encore oublié quelles admirables collections des grandes profondeurs océaniques, dues aux dragages du *Travailleur* et du *Talisman*, on put voir naguère au Muséum, — quel ensemble d'objets y fit connaître, en 1886, l'histoire naturelle, l'anthropologie et l'ethnographie de l'Ouest Africain, — combien curieuses furent les séries ethnographiques du centre africain, exposées par M. Dybowski en 1893, — enfin, tout récemment, ces superbes collections natu-

relles qui permirent au public français de mieux connaître et de mieux apprécier notre nouvelle possession de l'océan Indien : Madagascar.

D'un tout autre genre est l'exposition actuelle, ouverte depuis plusieurs mois déjà; elle est surtout photographique, et rappelle par là une curieuse et instructive exposition organisée en 1893 par M. Marcel Monnier à l'École des Beaux-Arts, au retour de son voyage à la côte d'Ivoire et au Soudan, en compagnie du capitaine Binger. Celle du Muséum a trait, pour sa part, à l'Indo-Chine, et fait connaître les résultats obtenus par la mission Pavie, dont les travaux géographiques portèrent sur une superficie de 700,000 kilomètres carrés, et qui n'a cessé de lever patiemment des itinéraires dont le développement, de 1879 à 1895, atteint 36,000 kilomètres.

Quelques cartes (malheureusement placées trop haut pour pouvoir être examinées avec fruit) résument le labeur géographique de la mission. C'est, en premier lieu, la belle carte de l'Indo-Chine, due aux capitaines Cupet, Friquegnon et de Malglaive (1), qui montre les immenses progrès réalisés, grâce à M. Pavie et à ses collaborateurs, depuis l'année 1881 — (date à laquelle le regretté Dutreuil de Rhins publia son travail cartographique sur le même pays (2) — jusqu'en l'année 1892. Il est malheureusement impossible d'y trouver les résultats géographiques détaillés des derniers voyages de MM. Pavie et Lefèvre-Pontalis, très féconds en nouvelles reconnaissances (celle du Nam-Ta, par exemple); cette lacune est d'autant plus regrettable que là réside, à l'heure actuelle, le grand intérêt géographique nouveau de la mission Pavie.

Aucune collection pétrographique, aucun herbier, aucune série de plantes ne fait connaître la géologie ni la flore des pays explorés par M. Pavie et par ses compagnons; il faut, pour se rendre compte de la végétation, recourir aux photographies exposées. Il n'en est pas de même pour la faune; des singes, des ibis, des perroquets, d'autres oiseaux encore, des serpents, quelques tortues du Siam, de beaux coléoptères, de superbes papillons (l'*Attacus Atlas*, par exemple), voilà en quoi consistent les collections d'histoire naturelle que montre M. Pavie.

Si les membres de la mission ne semblent guère avoir fait de

---

(1) Paris, Challamel, 4 feuilles. Echelle 1/1.000.000.

(2) *L'Indo-Chine Orientale;* cartes en 4 feuilles (Echelle 1/900.000) et en 1 feuille (Echelle de 1/1.800.000) dressées et publiées au Dépôt des cartes et plans de la Marine en 1881.

l'anthropologie qu'en photographiant des indigènes (1), ils n'ont du moins eu garde de négliger l'ethnographie. Une série d'objets préhistoriques en pierre et en bronze provenant du bassin du Mékong (Laos, Luang-Prabang (2), des idoles anciennes provenant de Vien-Chan, d'anciennes monnaies de Luang-Prabang, des collections de costumes (3), d'armes, d'orfèvrerie, voilà ce qu'il convient de signaler comme le plus intéressant à cet égard. Il faut y ajouter l'estampage d'une inscription (4), une série de dessins cambodgiens représentant des personnages du *Ramayana*, et la photographie d'un beau bas-relief khmer de Battambang.

Les collections commerciales sont maigres : de l'or en poudre de Luang-Prabang, des ivoires de Bangkok, des galettes de thé d'Ipang (Sip Song Panas), si renommé par ses jardins à thé et pour la qualité du thé dit *impérial*, des soies de l'Annam et du Tonkin, une série de poids birmans usités dans le haut Laos, et c'est tout.

Mais les photographies très nombreuses, prises dans les différents pays étudiés par la mission, sont là pour combler les lacunes de ces différentes séries, pour les compléter et pour faire bien comprendre l'aspect des pays de l'Indo-Chine orientale. Grâce à elles, il est possible de se rendre un compte exact de la nature de la contrée ; les rapides si dangereux parfois du Mékong, les admirables gorges et les rapides de la rivière Noire, les Sip Song Panas, seront connus sous leurs aspects les plus caractéristiques de toute personne ayant soigneusement étudié les photographies — trop peu groupées malheureusement — qui s'y rapportent. Les types indigènes ne sont pas moins exactement représentés ; qu'il s'agisse de Siamois ou de Tonkinois, des Khapailles du Nam-Hou, des Lues, des Sedangs, des Moïs (Bahnars et autres), ou encore des Khas de Muong-Sing, il est toujours possible, avec les photographies exposées, d'en saisir les caractères distinctifs. De ces indigènes d'autres épreuves montrent la vie, font connaître les habitations, la manière de labourer, de naviguer, les danses, les fêtes, les sépultures (5). Il serait possible,

---

(1) Aucun crâne ne figure dans l'exposition Pavie, ni aucun squelette.

(2) Voir dans les publications de la Mission Pavie, le chapitre intitulé : *L'Indo-Chine à l'époque préhistorique* (*Archéologie et Histoire*), 1er fascicule.

(3) Citons, parmi eux, des costumes de prince et de femme Lue (rapportés de Muong-Sing dans le haut Laos), d'Amazone lue, de femme Poutaï (rivière Noire), etc.

(4) Les inscriptions en pali, en khmer et en thaï — en thaï surtout, — recueillies au Siam et au Laos par M Pavie sont publiées en 70 planches avec transcription et traduction par le R. P. Schmitt, dans le premier fascicule du premier volume intitulé : *Archéologie et Histoire.*

(5) V. les photographies représentant une charrue du Cambodge, une habitation, une pirogue, une sépulture Moïs, etc.

avec une classification systématique qui fait trop souvent défaut, de reconstituer partiellement les principaux actes de la vie active des sauvages du Laos étudiés par la mission. On peut, d'autre part, connaître ainsi les grandes villes de l'Indo-Chine orientale : Bangkok, la capitale du Siam, avec son merveilleux jardin de lotus, — Chantaboun, — Luang Prabang, « où, pendant les belles nuits lourdes mais étoilées du Laos, dans les rues ombragées par les palmiers à sucre et les cocotiers, le long des jardins palissadés, remplis d'oranges et de pommes cannelle, circulent en chantant les groupes amoureux de jeunes gens et de jeunes filles (1) », etc.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre le grand intérêt que présente l'exposition des collections recueillies par les membres de la mission Pavie. Cet intérêt eût été plus considérable encore si le groupement des photographies avait été fait d'une façon plus rigoureuse, et si l'on avait joint à l'exposition les volumes dont le ministère de l'Instruction publique a commencé la publication, et où sont consignés les résultats philologiques, linguistiques, etc., de la mission (2). On se serait ainsi beacoup mieux rendu compte de l'importance de l'œuvre accomplie par M. Pavie et par ses compagnons.

Henri FROIDEVAUX
Agrégé d'histoire et de géographie.
Dr ès lettres.

(1) Pierre Lefèvre-Pontalis : *Chansons et fêtes du Laos* (Paris, Leroux, 1896, in-18), p. 1.

(2) Ces volumes, publiés par les membres de la mission sous la direction de MM. Pavie et Pierre Lefèvre-Pontalis, sont le premier fascicule de la partie intitulée *Archéologie et Histoire* (Paris, Leroux, 1894, in-4) et les deux premiers fascicules du tome II : *Littérature et Linguistique* (Paris, Leroux, 1894). Le second fascicule de cette série est le très utile *Dictionnaire Laotien* de M. Massie.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

Quand l'émotion générale causée par la catastrophe de la rue Jean-Goujon a paru se calmer et permettre à chacun de reprendre le cours interrompu de ses préoccupations antérieures, la guerre gréco-turque touchait à sa fin. La résistance faiblissante des Grecs transformait, chaque jour, en victoires éclatantes la marche lente et sûre des troupes turques. Mais, par un revirement qui honore notre tempérament national, on a pu voir que la défaite des Grecs était considérée en France comme un malheur et que les succès militaires des Turcs n'avaient pas réussi à faire oublier les massacres d'Arménie.

Comment apprécier autrement les événements dont l'Orient est le théâtre, le Turc sur la route d'Athènes, un parti militaire tout-puissant à Constantinople, parti d'autant plus dangereux qu'il est dans la main de l'Allemagne et que les victoires turques apparaissent comme des victoires allemandes, avec toutes les conséquences matérielles et morales d'un tel état de choses?

Que l'on compare la situation en Orient avant et après la guerre, et surtout la situation qui appartenait à la France avec celle qui lui appartient aujourd'hui, et l'on pourra juger la politique de M. Hanotaux, non sur des hypothèses si vraisemblables qu'elles fussent il y a quelques mois, mais sur ses résultats.

C'est, d'ailleurs, le sentiment dominant aujourd'hui dans tous les milieux où l'intérêt et le devoir professionnel ne commandent pas l'admiration quand même de notre diplomatie. Ce sentiment d'inquiétude se fait jour même chez certains publicistes qui passaient pour avoir été longtemps inféodés à la politique du quai d'Orsay. M. de Pressensé n'écrit-il pas dans la *Revue politique et parlementaire* :

Croit-on qu'il n'y ait pas les plus graves périls à cette rentrée en scène victorieuse de la Turquie, à cette reprise de l'offensive par l'Islam, à cette constatation de la force irrésistible de l'armée ottomane? Il va falloir, bon gré mal gré, reprendre l'œuvre des réformes, recommencer ces sommations, ces menaces, tout ce travail de Pénélope de la diplomatie.

Pense-t-on que l'on trouvera le Grand Seigneur plus traitable ou le fanatisme musulman plus accommodant, alors que, d'une part, la faiblesse de l'un des ennemis héréditaires de l'Osmanli vient d'être mise en lumière et

que, d'autre part, la fiction nécessaire de l'unanimité des puissances vient de recevoir un accroc, pour ne pas dire un démenti tel, de l'attitude respective des divers gouvernements occidentaux au cours de cette crise?

Plus loin, M. de Pressensé est encore plus net quand il gourmande la diplomatie européenne, et par suite celle des puissances qui n'ont eu d'espoir et n'ont vu de salut que dans le concert européen. « On peut dire, déclare-t-il avec une certaine vigueur d'expression, que, si la déroute de la Grèce est la banqueroute de l'humanité, la déclaration de guerre avait été la *banqueroute de la diplomatie.* »

Tel n'est pas assurément l'avis de M. Hanotaux. Le 22 mai, devant la Chambre, il trouvait surprenant qu'on songeât à parler de l'avortement de la diplomatie et, avec l'assurance qui caractérise sinon sa conduite du moins son langage, il faisait le silence sur tout ce que les victoires turques contiennent de douloureux et d'inquiétant, ne craignait pas de féliciter le concert européen des résultats de son action en Orient.

Et pour porter la conviction dans l'esprit des parlementaires qui l'écoutaient, hésitant entre les affirmations optimistes du ministre et les impressions défavorables qu'ils avaient éprouvées eux-mêmes pendant les péripéties de la guerre, M. Hanotaux eut recours à la suprême tactique oratoire des hommes politiques au pouvoir. « Oui, que fallait-il faire? Qu'aurait-on fait à notre place? » Voilà une question à laquelle nous voudrions obtenir « une réponse ».

Une formule de ce genre, dans la bouche d'un ministre, soulèvera toujours les applaudissements sur les bancs ministériels. Et cependant l'exposé de la politique à opposer à celle du gouvernement a été fait maintes fois à la tribune de la Chambre et du Sénat, comme dans les organes de l'opinion publique. Et en particulier quelques jours avant le discours de M. Hanotaux, M. Lavisse, dans la *Revue de Paris*, se chargeait de répondre d'une manière éclatante et précise à la question du Ministre touchant la direction qu'aurait dû avoir notre politique orientale.

Devions-nous faire, se demande-t-il, « une politique sentimentale? » — Non, mais notre politique traditionnelle, qui est d'empêher, ou tout au moins de retarder le plus possible un démembrement où plusieurs puissances trouveraient leur part et dans lequel nous ne voyons pas la nôtre. Nous savons très bien que le gouvernement des Turcs est brutal, vicieux, et que leur domination prendra fin un jour, s'émiettant peu à peu; mais nous voulons que cette dissolution soit lente et qu'elle profite, non pas aux grands Etats dont l'agrandissement nous diminuerait, mais aux populations chrétiennes : en l'ajournant, nous donnons à la population le

temps de s'élever, de s'organiser, de se concerter peut-être. Comme a dit M. Guizot, chaque fois qu'une nationalité nouvelle apparaît en Orient, avec des chances de vie, l'Europe doit guider ses premiers pas. D'abord des « privilèges », comme on dit en Turquie pour obsigner des droits à peine égaux à ceux des serfs d'autrefois; puis l'autonomie, puis l'indépendance : voilà bien la marche de l'évolution. Nous devons donc, toutes les fois que des réformes légitimes sont demandées par une des nations de l'Empire ottoman, appuyer cette demande. En rendant l'empire habitable aux populations chrétiennes, grâce aux réformes nécessaires, nous l'aidons à prolonger son existence. Et voilà toute notre politique française, politique très pratique, politiqued'intérêt et conforme à nos traditions d'humanité.

Quoi qu'en pense et qu'en dise le syndicat formé dans une certaine presse pour soutenir à la fois la politique du Sultan et la hausse des fonds ottomans, le sentiment public en France a vu clair dans les événements qui se sont déroulés là-bas, et où nous avons délibérément refusé, on ignore encore pour quelles véritables raisons, de jouer le rôle qui nous appartenait.

Et ce sentiment s'est fait jour avec une éloquente unanimité lorsqu'on a connu dans notre pays les extraordinaires conditions de paix proposées par le Sultan.

Plusieurs mois durant, l'opinion en Occident avait pu se laisser égarer et croire, avec quelques gouvernements mentant à leurs origines, que la Turquie représentait l'ordre et la paix dans sa lutte contre la Grèce. Mais, devant les folles prétentions du Sultan, la France et plus encore l'Europe s'est retrouvée et a dit son fait au Grand Seigneur tout surpris de ce retour offensif de la conscience européenne, qu'il avait de bonnes raisons de croire bien et dûment endormie.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La Question d'Orient est entrée définitivement dans la voie diplomatique. Les puissances rentrent en scène et reprennent un rôle effectif. En général la presse européenne se montre satisfaite de voir se terminer le conflit et espère que la diplomatie aura cette fois plus de succès qu'au début de la crise.

En *Allemagne*, on attribue la conclusion de l'armistice à l'intervention commune du Tzar et de l'empereur Guillaume II auprès du

Sultan. C'est du moins l'opinion du *Berliner Tagblatt*. C'est aussi l'avis de la *Gazette de Voss*, qui écrit le 21 mai :

Il serait prématuré de vouloir considérer dès maintenant la facilité avec laquelle la Porte a accepté l'armistice comme présageant que les négociations de paix marcheront sans encombre. Mais, dans tous les cas, il faut y voir l'indice heureux que l'influence de l'Allemagne et de la Russie à la Corne d'Or a été assez puissante pour rompre les hésitations et les velléités de résistance de la Porte.

Quant aux conditions de la paix, les journaux allemands sont unanimes à déclarer les exigences de la Turquie très exagérées; mais ils en rejettent la responsabilité sur la Grèce « qui a provoqué les justes représailles de la Porte en rouvrant les hostilités en Epire ». Tous d'ailleurs sont convaincus que la Turquie ne persistera pas dans ses prétentions excessives et se contentera d'une indemnité de guerre raisonnable, sans s'obstiner à réclamer l'occupation de la Thessalie, occupation que l'Allemagne ne saurait accepter.

En *Autriche* la presse est pleine de confiance dans l'intervention finale du concert européen et présente le maintien de la paix et la solution de la question d'Orient comme le résultat de l'entente étroite du tzar et de l'empereur François-Joseph. La *Nouvelle Presse libre*, notamment, dans son numéro du 13 mai, se livre à un commentaire intéressant de l'entrevue des deux Empereurs. Selon la *Nouvelle Presse libre*, « cette entrevue aura eu deux grands résultats :

Le premier est que les deux monarques se sont posés en défenseurs chaleureux de la paix européenne, et que, par conséquent, le maintien de la paix et du *statu quo* est assuré pour des années. Ce *statu quo* ne concernerait pas seulement la sphère d'influence des différents Etats, mais la continuation du groupement des dernières années. L'Autriche-Hongrie et la Russie se sont unies sans éveiller la méfiance de l'Allemagne; au contraire ce succès est dû en partie à l'intervention chaleureuse de l'Empereur d'Allemagne, sans ébranler, toutefois les relations que la Russie et la France entiennent depuis des années dans leur intérêt réciproque.

Personne ne croit d'ailleurs que la Russie ait l'intention de se séparer de la France, et l'on est convaincu que l'Alliance restera aussi populaire en France qu'elle l'est en Russie. Le deuxième résultat principal de l'entrevue des deux monarques, c'est que la solution de la question orientale est remise à plus tard, et que ceux qui voulaient en finir avec la Turquie devront prendre patience au moins pour le moment. La Turquie, dit la *Nouvelle Presse libre*, se garantit elle-même son avenir et les deux puissances qui sont ses voisines et qui ne veulent pas de politique subversive, ne feront que la favoriser dans ses principes vitaux, et cela dans l'intérêt de la paix. Cette action pacifique, va se manifester aussi lors de la solution du conflit gréco-turc. Le journal termine par ces mots : « Par

suite de la nouvelle situation diplomatique créée à Vienne et à Saint-Pétersbourg, on est aujourd'hui, mieux qu'auparavant, en état de faire respecter la volonté de l'Europe et de veiller aux intérêts généraux de la paix.

En somme, les journaux autrichiens croient que l'action diplomatique des puissances sera couronnée de succès, que les négociations de paix ne seront pas trop difficiles et que la Porte cédera sans peine devant la volonté fermement exprimée du concert européen, véritable fondé de pouvoirs de la Grèce. Cependant ils déclarent que les Puissances doivent aussi prendre en légitime considération les intérêts de la Turquie, pour ne pas provoquer un mécontentement qui pourrait entraver la marche progressive des réformes dans l'Empire Ottoman.

Enfin une note assez curieuse est donnée par certains journaux de Vienne, qui mettent en garde l'opinion contre les agissements ténébreux de l'Angleterre. Le *Reichswehr* prétend que le plan secret du gouvernement de la Reine consisterait à prêter aux Grecs l'indemnité de guerre qu'ils auront sans doute à payer au Sultan, et à se faire livrer comme gage l'île de Crète ou au moins la baie de la Sude. « Mais l'Angleterre, ajoute d'ailleurs le *Reichswehr*, calcule fort mal cette fois, car l'Europe ne se laisserait pas rouler. Et, si l'unité européenne venait à cesser, la solidarité des puissances orientales entrerait en scène. » Le *Wiener Tagblatt* exprime aussi la même idée, quand, reprochant à l'Angleterre de toujours entraver l'action des puissances, il se demande si le cabinet de Saint-James ne veut pas profiter de l'occasion pour s'approprier sous une forme quelconque une station navale dans la baie de la Sude.

En *Russie*, la volonté formellement exprimée du souverain dicte leur opinion aux journaux, et tous ils ne font guère que paraphraser la note de l'officieux *Novoïé Vrémia* qui déclare, à la date du 21 mai, ne voir aucun motif de douter que le but visé par les puissances ne puisse être atteint. « Il est probable, ajoute le *Novoïé Vrémia*, que certaines complications se produiront, et que les négociations seront lentes; mais l'issue en sera certainement conforme aux désirs magnanimes du souverain russe qui a pris en mains les intérêts de la Grèce. » Les *Novosti* insistent seulement sur la nature de ces complications de la façon suivante.

La Porte s'évertuera sans doute à traîner les choses en longueur afin de retirer de l'intervention des puissances plus d'avantages encore que n'eût pu lui donner une victoire sur la Grèce. La Turquie s'arrangera pour faire des concessions en ayant l'air d'obéir à des sentiments de magnani-

mité, de noblesse, etc., et dans des conditions telles qu'une immixtion ultérieure des puissances dans ses affaires deviendra impossible. Or la question des réformes en Turquie, qui a servi de thème aux pourparlers entre les représentants des puissances pendant toute l'année dernière, s'impose de plus en plus.

Et dans un second article les *Novosti* font ressortir que toutes les puissances paraissent unanimes à repousser les demandes de la Turquie relatives à l'abolition des capitulations. Bien que le congrès de Paris de 1856 ait déclaré que la Turquie faisait partie désormais de la famille des États européens, ce fait n'a pu transformer un Etat asiatique en un Etat européen et civilisé. Ainsi donc, les capitulations sont restées en vigueur, en dépit des efforts faits par la Porte depuis nombre d'années en vue d'obtenir leur abolition. Les puissances qui, tout récemment encore, avaient élaboré un projet de réforme pour la Turquie ne sauraient certainement consentir à ce que les populations helléniques soient soumises de nouveau aux autorités turques. Jusqu'au jour où des réformes y seront établies, la Turquie restera un pays non civilisé, à l'égard duquel on ne saurait même admettre les concessions consenties au Japon.

Deux articles du *Novoïe Vrémia*, traitant d'ailleurs deux questions toutes différentes, sont encore à signaler dans cette dernière quinzaine.

Dans son article de fond du 7 mai, le journal officieux commente les témoignages de sympathie de l'empereur Guillaume à propos de la catastrophe du bazar de la Charité. Il dit que ces manifestations du souverain allemand ne seront pas accueillies avec une égale satisfaction par tous les Français et qu'elles serviront même de prétexte à de nouvelles attaques contre le cabinet Méline, et il continue en ces termes :

Il y aura peut-être à cette occasion même, de la part de la presse socialiste et intransigeante française, des attaques contre les souverains européens en général, et l'empereur d'Allemagne en particulier. » Si quelque chose de pareil venait, en effet, à se produire, on ne pourrait que le regretter.

La situation politique devient telle que la France aurait un grand avantage, dans son intérêt propre, à maintenir les meilleures relations possibles avec le cabinet de Berlin, qui a définitivement reconnu que le lien amical existant entre la République française et la Russie a rendu impossible la réalisation des arrière-pensées qui ont présidé autrefois à la constitution de la Triple-Alliance par le prince de Bismarck.

L'empereur Guillaume II a donné, depuis l'automne dernier, beaucoup de preuves qu'il professe justement des opinions de ce genre.

Un grand nombre de symptômes permettent de reconnaître que l'idée d'un rapprochement avec la Russie et la France lui sourit beaucoup, rapprochement qui aurait pour but de régler les conflits qui se produisent dans l'Orient chrétien, et surtout de résister de concert aux projets de l'Angleterre, tels que les indiquent les agissements du gouvernement britannique dans la question d'Orient et son attitude provocatrice à l'égard

des républiques sud-africaines. Nous comprenons pleinement combien il est difficile aux Français de s'habituer à un programme de politique étrangère fondé sur l'action collective de la France, de la Russie et de l'Allemagne; mais nous pensons néanmoins qu'il serait plus utile que le public français, dans l'intérêt propre du pays, ne fût pas indifférent à des manifestations telles que la dépêche de Guillaume II à M. Félix Faure.

Dans l'autre article que nous croyons utile d'indiquer, le *Novoïe Vrémia*, commentant les débats qui ont eu lieu récemment à la Chambre italienne au sujet des affaires de l'Erythrée, dit :

Que la solution à laquelle est arrivé le cabinet Rudini constitue une nouvelle et sensible défaite pour l'Angleterre. En recouvrant sa liberté d'action vis-à-vis de la Grande-Bretagne, et en renonçant en même temps à compter que la flotte anglaise protégerait les côtes italiennes en cas de guerre, l'Italie gagnera beaucoup. Elle aura notamment la possibilité de maintenir de bonnes relations avec la Russie et la France, sans même sortir de la Triple Alliance. En outre, dans le cas très probable où les intrigues continuelles de l'Angleterre amèneraient les autres puissances à reconnaître la nécessité d'un « accord continental » dirigé contre la Grande-Bretagne, l'Italie pourrait jouer dans cette nouvelle combinaison politique un rôle très important et extrêmement flatteur, et pourrait obtenir des résultats qui suffiraient, et bien au delà, à la récompenser de la perte du plateau abyssin.

En Angleterre, les journaux sont de méchante humeur; ils ne peuvent se dissimuler que la diplomatie britannique a joué un rôle assez piteux dans cette affaire, et n'a point connu de succès. Aussi n'ont-ils rien trouvé de mieux pour se dégager que de rejeter les responsabilités sur autrui.

Le correspondant berlinois du *Times* adresse à son journal, à la date du 18 mai, des remarques assez aigres sur le rôle joué par l'Allemagne dans le conflit gréco-turc. Suivant lui, la diplomatie allemande, tout en évitant de faire courir aucun risque matériel à l'Allemagne, a tout le temps été guidée par la mesquine ambition de se saisir d'une occasion favorable pour servir les intérêts de l'Allemagne plutôt que ceux de l'Europe. Cette diplomatie cherche à tirer profit d'une situation difficile et délicate, soit en déterminant les groupements des puissances d'une façon avantageuse pour l'Allemagne, soit en faisant appel aux intérêts des créanciers de la Grèce pour obtenir des stipulations qui pourraient contenir les germes de futurs conflits entre les puissances intéressées dans la question.

Le même jour, le *Globe* écrit :

Si le concert européen tient toujours, il ne lui sera pas difficile de persuader à la Turquie de faire à la Grèce des conditions plus favorables. Le danger principal de la situation réside dans le fait que la Russie et l'Allemagne encourageront peut-être Abdul-Hamid à maintenir ses conditions actuelles. Si la Russie, avec une armée toute mobilisée, a déclaré à

la Porte qu'elle pouvait écraser la Grèce, la situation devient très grave.

Pour ce qui est de l'Allemagne, elle joue depuis le commencement un jeu absolument inexplicable. Il est vrai qu'à la longue, elle ne gagnera rien à s'opposer à la volonté de l'Europe ; car la Russie, bien qu'elle puisse voir d'un œil favorable le concours que l'Allemagne lui prête dans sa politique turcophile, tire trop d'avantages financiers de l'alliance française pour qu'elle lâche de gaieté de cœur Paris pour Berlin.

Dans un pays où règne le despotisme militaire, comme cela est le cas en Allemagne, la volonté du souverain compte sans doute pour beaucoup ; mais il est fort possible que la vanité et l'arrogance du Kaiser mettent son pays dans une position fausse et certainement peu enviable.

De son côté, la *Pall Mall Gazette* déclare ironiquement qu'elle se refuse à croire que l'Allemagne ou n'importe quelle autre puissance puisse en ce moment commettre l'acte de trahison qui consisterait à prêter un appui secret aux Turcs.

Enfin le *Times* se fait écrire de Constantinople ces lignes destinées à troubler profondément les esprits anglais :

Depuis le début de la crise orientale, la politique allemande a toujours cherché à inspirer au Sultan la plus grande confiance dans l'Allemagne et à l'inviter à s'appuyer sur elle. En adoptant cette ligne de conduite, l'Allemagne a en vue l'acquisition d'avantages commerciaux aussi bien que d'avantages politiques ; le Sultan est d'autant plus disposé à concéder les premiers que l'extension de faveurs commerciales accordées à l'Allemagne équivaut à faire échec à l'Angleterre. Dans ces derniers temps, chaque fois que la chose a été possible, c'est en Allemagne que la Turquie a fait ses commandes d'armes, de torpilleurs et de matériel de guerre en général.

Tout récemment, un syndicat de financiers allemands a offert au Sultan un prêt de 25 millions de francs qui fut du reste refusé, « la Turquie n'ayant, pour le moment, nul besoin d'argent ». Le Sultan peut vouloir, plus tard, prendre des engagements financiers avec l'Allemagne, mais il désire plutôt obliger l'Allemagne à lui avoir des obligations commerciales. Aussi a-t-on encouragé la « Deutsche Bank » à demander une concession pour l'établissement d'une banque industrielle en Turquie, avec l'espoir d'obtenir d'autres concessions commerciales, financières et industrielles et pour lesquelles la Turquie offre de superbes occasions de profit.

Un correspondant de la *Stampa* de Turin a interviévé M. Nicolas Levidis, ancien ministre de la marine et « président présomptif du « prochain conseil des ministres. »

Les déclarations de cet homme d'État sont catégoriques : il se détachera résolument du groupe Delyannis, sans toutefois se rattacher à celui de M. Ralli. Il a exposé son futur programme, qu'il développera à la Chambre et pour l'exécution duquel il désire être rappelé au pouvoir.

« Il faut, dit-il, penser tout de suite à la revanche. Nous ne pouvons rester sous le poids de cette honte, après laquelle nous n'avons pour ainsi dire

plus le droit d'exister. Pendant deux ou trois ans, tous nos efforts doivent tendre à organiser sérieusement nos préparatifs militaires, à asseoir un budget que j'appellerai le budget de la revanche, qui exclue absolument toutes les dépenses superflues et réduise les indispensables. Il faudra rappeler le roi à la Constitution et l'empêcher presque absolument de conduire les affaires de l'État. Les princes auront leur place, mais ce ne sera pas la première; ils ne l'obtiendront que s'ils en sont dignes. Aussitôt l'armée réorganisée, il faudra vraiment commencer la guerre contre la Turquie, cette guerre qui est celle de la civilisation contre la barbarie. »

Le ministre parla ensuite des dernières phases de la guerre actuelle, et s'échauffant : « Vous ne devez pas et vous ne pouvez pas comprendre. Vous ignorez pourquoi Prevesa n'est pas encore grecque, et vous m'irritez en me rappelant qu'un corps d'opération qui aurait secondé sur terre l'action de la flotte aurait pu facilement faire capituler la ville. Ce corps, je l'ai demandé plusieurs fois au roi et au Conseil.

« On me l'a toujours refusé, parce qu'on avait décidé de ne pas agir. On voulait seulement, ou plutôt le roi et Delyannis, voulaient épouvanter les puissances par une démonstration à la frontière, mais non engager une lutte sérieuse avec la Turquie. Et cette lutte, on l'évita jusqu'au dernier moment, retenant les soldats, ne voulant pas la chute de Prevesa, qui nous aurait poussés tout de suite jusqu'à Janina.

« De même on n'a pas voulu prendre Salonique. Je possède les rapports d'un officier danois que j'avais envoyé là-bas avant la guerre, et il en résulte qu'un corps de 1,500 hommes aurait suffi à garder la ville dont la prise était très facile, parce que les Turcs y avaient peu de fortifications et juste 5 vieux bateaux en bois.

« De Salonique, un détachement de 300 soldats aurait détruit le chemin de fer qui relie la frontière thessalienne à Constantinople et qui, à cet endroit, longe précisément la mer. C'eût été un très grand avantage car, au commencement de la guerre, nos forces en Thessalie étaient presque supérieures.

« Mais on a eu peur de susciter une question méditerranéenne. J'ai alors demandé qu'on prit au moins Samos ou une grande île quelconque pour faire une imposante démonstration de forces, ce qui aurait pu inquiéter et peut-être arrêter l'ennemi. On ne l'a pas voulu non plus.

« Et alors on a vu cette chose très triste : une nation essentiellement navale qui n'agissait que sur terre contre un colosse considérablement plus fort.

Je pourrais vous dire encore bien d'autres choses pour vous démontrer que le roi et Delyannis étaient réfractaires à la guerre. Il me suffira de vous rappeler que, lorsqu'on s'aperçut que nous manquions de fusils, je conseillai de télégraphier en Amérique parce que nous avions de l'argent pour les payer tout de suite ; on temporisa et on n'y pourvut que tard, trop tard. »

La *Stampa* fait suivre cette interview de ces brèves réflexions :

On voit clairement qu'on ne voulait pas agir sérieusement, et qu'on entendait se limiter à la question crétoise et imposer aux puissances une solution favorable aux intérêts grecs, après les avoir intimidées par une

— dits avancés — dans cette affaire de Grèce ont, autant du moins qu'il était en eux, poussé à la guerre à l'égal des catholiques, des royalistes, de ceux pour qui la France est toujours le soldat de Dieu.

Tandis que tout l'effort de notre diplomatie tendait à la constitution d'une sorte d'Aréopage européen et qui allait, du consentement de toutes les nations civilisées, régler les conditions de vie de l'Empire ottoman et, dans cet État où sous un même sceptre coexistent réunis des peuples de races, de mœurs, de religions si diverses, stipuler des garanties contre le retour des explosions de fanatisme sanguinaire dont le récit nous a si profondément troublés, tandis en un mot qu'allait se réaliser ce vœu des humanitaires de tous les temps d'un arbitrage international : radicaux et socialistes ont reproché à la politique française son attitude effacée et fait entendre de véritables appels aux armes.

Si profondes que soient nos sympathies pour la Grèce, il ne nous paraît pas que notre diplomatie — non plus, en cette affaire de Crète, qu'en cette autre bien autrement tragique des massacres d'Arménie — ait pu, ait dû faire autre chose que ce qu'elle a fait. De grâce, ne perdons jamais de vue les conditions spéciales dans lesquelles nous sommes placés en 1897. Les vaines déclamations sur un passé glorieux, l'évocation des souvenirs de Navarin ne font pas qu'il n'y ait entre notre situation actuelle et celle où nous étions en 1825, des différences fondamentales.

Je sais bien que je touche ici à un point douloureux ; mais nous serions indignes du nom d'hommes, du titre de citoyens, si nous reculions devant la vérité, *l'âpre vérité*, comme disait Danton.

L'Europe de nos jours n'est pas celle du lendemain des traités de 1815.

Les directions que nous pouvions imprimer alors à notre politique étrangère ont dû, par la force des choses, changer d'orientation.

Il faut donc constamment voir les choses du point de vue *statique* et du point de vue *dynamique*.

Quelles sont les forces en présence ? Les mouvements de la population, l'étonnant accroissement de celle-ci en certain pays, son affligeante décroissance en certains autres, et particulière-

ment en France, hélas! devraient faire réfléchir les plus échauffés.

Puis, au lendemain de 1815, est-ce que l'Allemagne unitaire, formidable et comme enivrée de ses victoires existait? Est-ce que l'Italie était autre chose qu'une expression géographique?

Et l'Angleterre !.. tandis que la France au lendemain de ses défaites, après les terribles saignées des grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, comptait encore de 26 à 28 millions d'habitants, l'Angleterre n'en comptait que 14. Elle en compte 40 aujourd'hui et nous sommes restés au chiffre de 38 millions.

La Russie n'avait pas atteint le développement formidable où elle est parvenue. Les Etats-Unis d'Amérique, aujourd'hui forts de 60 millions et plus d'êtres humains, comptaient à peine 3 millions d'habitants quand ils proclamèrent leur indépendance.

C'est affaire aux statisticiens de nous fournir les éléments de cette comparaison à travers les siècles. C'est à coup sûr dans ces mouvements de population que se trouvera la clef de bien des problèmes historiques.

Ils nous apprendront peut-être le secret de nos grandeurs passées et des prudences présentes imposées à notre modestie.

L'empire ottoman porte en soi des principes visibles de mort. Et toutefois, comme il est l'objet de convoitises ardentes — implacables — et que celles-ci s'annihilent par leur acuité même, l'empire ottoman présente encore des chances de survivance.

C'a été notre politique constante de ne pas livrer les lambeaux de cet empire au déchaînement des appétits qu'il excite.

La Grèce par son initiative a risqué de les déchaîner. Il faut considérer comme un bienfait pour la paix du monde que toutes les nations de l'Europe se soient entendues pour éviter un pareil malheur.

Les plaintes, les protestations indignées contre la barbarie des Turcs n'ont en rien arrêté les massacres. Est-il bien sûr qu'une action militaire rapide, aussi énergique que l'on puisse la supposer, ait sauvé les Arméniens du fer des assassins?

Pour qui connaît les populations musulmanes de l'Asie Mineure au milieu desquelles vivent les Arméniens en grand nombre, pour qui connaît surtout la canaille de Stamboul, il n'est pas douteux, au contraire, qu'à toute agression de l'Europe, à toute tentative de répression eût répondu un redouble-

démonstration à la frontière et la menace d'une guerre. Ce plan ayant avorté, l'incendie éclata, surprenant les Grecs sans préparatifs.

C'est un peu la justification de ceux qui sont allés jusqu'à prononcer le mot de trahison.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

La mission du prince Henri d'Orléans.

Nous recevons du prince Henri d'Orléans une très intéressante lettre datée d'Addis-Ababa, 17 avril. Il ne paraît pas opportun de publier les renseignements dignes du plus vif intérêt qui s'y trouvent contenus; le gouvernement français, qui, après avoir promis son appui à cette mission, n'a pas manqué d'accumuler sur ses pas toute espèce de difficultés une fois en cours de route, n'en tirerait malheureusement aucun parti; et il n'y a pas lieu d'éclairer l'étranger sur le rôle éminemment français du prince.

Le prince, qui attendait à Addis-Ababa ses bagages venus plus lentement que lui, a du reste trouvé en Ethiopie des Français au zèle et au dévouement desquels il se plaît à rendre hommage.

Il convient d'appeler l'attention des colonies sur la défectuosité du service postal de Djibouti; ce service est si mal — ou si bien fait, qu'en Ethiopie on reçoit à peine des nouvelles. Si des ordres précis ne portaient remède à de pareils vices, ce ne serait pas seulement de négligence et de mauvaise administration qu'il pourrait être accusé.

La mission du prince Henri d'Orléans n'est pas, comme ses précédentes missions en Chine, à Madagascar, une mission d'exploration : nous avons la conviction que, grâce aux souvenirs gardés en Abyssinie de la mission de Rochet d'Héricourt, que Louis-Philippe avait envoyée, elle obtiendra des résultats politiques précieux pour notre pays.

Le prince Henri d'Orléans reprend dignement la tradition qui lui est laissée par le duc d'Aumale, en se consacrant loyalement et exclusivement à servir la grandeur de notre pays.

***

Dahomey

Le baron de Marschall, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a décidé que M. de Müller, premier secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris, sera chargé de diriger les négociations au sujet du territoire contesté de Gourma, dans le hinterland de la colonie de Togo. On sait que la France et l'Allemagne se sont mises d'accord pour nommer une commission chargée de vérifier les droits de chacun des deux pays à la possession de ce territoire et arriver à une entente possible. M. de Müller sera, dans ces négociations, secondé par deux fonctionnaires de la section coloniale de Berlin.

***

Les collectes pour les Arméniens en Danemark

Jusqu'au 7 avril, le produit des collectes en faveur des Arméniens a atteint la somme de 45.881 kronor 80 öre (1 krona : 1,45fr.). Le comité chargé de la collecte a décidé d'envoyer 5.000 kr. à Beyrouth pour les orphelins arméniens refugiés dans cette ville, 12.000 kr. aux Arméniens réfugiés au Caucase, et 4.000 kr. aux Arméniens réfugiés en Égypte. Le comité avait déjà envoyé plus de 22.000 kr. aux malheureux fugitifs.

***

La politique extérieure des États-Unis

Le nouveau président, M. Mac-Kinley, a pris possession de ses fonctions. De son message du 4 mars, il faut retenir ce passage relatif à la politique extérieure des États-Unis :

« La politique des États-Unis a toujours été de cultiver et la paix et l'amitié avec toutes les nations.

« Washington a inauguré une politique de non-intervention en restant libre d'engagement à l'extérieur. Les États-Unis poursuivront une politique étraugère ferme, digne, juste, impartiale, attentive à sauvegarder l'honneur national et exigeant partout le respect des droits des citoyens américains.

« Les États-Unis ne veulent aucune guerre de conquêtes. La paix est préférable à la guerre, dans presque tous les cas. L'arbitrage est la vraie méthode de régler les différends internationaux. L'honneur de l'initiative du principe de l'arbitrage appartient aux États-Unis.

Le traité d'arbitrage signé avec l'Angleterre est dû à l'initiative des États-Unis. »

M. Mac-Kinley demande donc au Sénat de le ratifier. Ce traité est un glorieux exemple de raison qui sera suivi par les autres pays pour le bien de la civilisation.

Au point de vue de la colonisation, le nouveau président rassure les Américains : « Les lois de naturalisation et d'immigration seront rendues plus sévères. »

Il sera intéressant de suivre le courant que l'émigration allemande et que l'émigration canadienne devront prendre en présence d'une législation prohibitive et aussi prochaine.

***

Nouvelles de Cayenne

L'imbroglio du Contesté continue à produire de temps à autre des incidents nouveaux. Ainsi Trajane, l'ex-chef semi-indépendant, mais reconnu par les autorités françaises du district de Counani, s'est évadé de Mapa et est arrivé à Cayenne. On se souvient que l'enlèvement de ce chef par les affidés du Brésilien Cabral a occasionné en mai 1895 l'expédition de Mapa, où fut tué le capitaine Lunier, de l'infanterie de marine. Trajane a donné des détails circonstanciés sur les mauvais traitements qu'il a subis pendant ces deux années de captivité. Il demande sa naturalisation définitive et ne veut à aucun prix retourner dans des parages où il serait exposé à un nouvel enlèvement.

C'est une réponse passablement topique aux assertions brésiliennes, qui le représentaient comme rallié au Brésil et restant de bonne volonté dans le district de Mapa.

D'après les renseignements les plus dignes de foi, la tranquillité serait à peu près rétablie à Mapa, d'où les partisans de Cabral ont été expulsés par la population. Par contre, la situation devient de plus en plus inquiétante dans le district de Counani, où un certain docteur Pirès, agent plus ou moins occulte du gouvernement provincial du Para, exerce une sorte de dictature et menace de tenter un coup de main contre nos mineurs du Carsewène. C'est ce docteur Pirès qui serait l'auteur ou l'instigateur de l'arrestation du mineur Guyanais Tilbert et du meurtre d'un des compagnons de celui-ci.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — GÉNÉRALITÉS

La production de l'or dans le monde. — Dans un récent article de la *Revue scientifique* (1), MM. Th. Sabachnikoff et D. Levat ont fourni quelques chiffres intéressants sur la production annuelle de l'or dans le monde. Cette production n'était en 1888 que de 550 millions; elle a presque doublé en 8 ans, et a passé en 1895 à près de 1 milliard de francs, à 972.218.000 francs. Quatre pays sont grands producteurs d'or : les États-Unis, le Transvaal, l'Australasie et la Russie; tandis, en effet, que tous les autres pays réunis ont donné

		184.670.000	francs en 1895;
la production des États-Unis a été de		234.160.000	— —
celle du Transvaal	—	214.469.000	— —
— de l'Australasie	—	213.469.000	— —
— de la Russie	—	125.450.000	— —

Ce dernier chiffre, fourni par la monnaie de Saint-Pétersbourg, ne donne nullement la somme exacte extraite des gisements aurifères de la Russie et de la Sibérie en 1895. Il faut, en effet, tenir compte de l'or que dissimulent les travailleurs, l'or clandestin ; aussi estime-t-on aux États-Unis que la production aurifère de l'Empire Russe a été en 1895 de 169.950.000 francs. Dans ce cas le monde aurait fourni cette année une valeur de 1 milliard 16.718.000 francs d'or.

II. — EUROPE

Autriche. — *Mouvement de la navigation en* 1896. — Le mouvement de la navigation progresse, dans les ports autrichiens, d'une manière lente, mais absolument continue; les statistiques de l'année dernière montrent qu'il s'est élevé, en 1896, au chiffre de 10,692,058 tonneaux. Il n'avait été que de 9,337,037 tonnes en 1891, ce qui donne, pour la dernière période quinquennale, une augmentation de 1, 355,021 tonnes (2).

Danemark. — *Etablissement de relations directes avec l'Extrême-Orient.* — Une société s'est constituée à Copenhague, au mois de février dernier, en vue d'établir une ligne permanente de bateaux à

(1) *Les placers aurifères de la Sibérie* (*R. Scient.*, 24 avril 1897, p. 513-514.)
(2) Reynaud : *Marine marchande, chantiers et ports de l'Autriche en* 1896. (*Moniteur Officiel du commerce*, 8 avril 1897, p. 268-269.)

vapeur entre la capitale du Danemark et l'Extrême Orient. Un port anglais et un port méditerranéen, puis Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Penang-Sinang, Singapour (peut-être Bangkok), Hong-Kong, Shanghaï, voilà quelles seraient les escales des bâtiments danois (1).

En établissant cette ligne de steamers, les Danois voudraient affranchir le trafic national du monopole que détiennent actuellement les lignes de navigation anglaises, allemandes et hollandaises; ils se proposent aussi de diminuer les frais de transport à l'importation et à l'exportation, et de faire revivre, s'il est possible, l'activité commerciale que le Danemark, aux XVIIe et XVIIIe siècles, a déployée aux Indes Orientales, et dont, malheureusement, il ne reste plus guère de traces à l'heure actuelle.

Russie. — *La population de l'Empire.* — La commission chargée du recensement de la population de l'Empire vient de publier les résultats approximatifs du dernier recensement, dont le résultat exact ne pourra être connu que vers la fin de l'année. Voici ces chiffres : la population totale de l'Empire est de 133 millions d'habitants. En laissant de côté la Finlande, où le recensement n'a pas eu lieu, ainsi que les districts les plus éloignés de l'Asie russe, d'où les résultats n'ont pu être reçus encore, la population du reste de l'Empire est de 130 millions (129.211.000), dont 65 millions d'hommes et 65 millions de femmes (exactement 64.616.280 et 64.594.833). En 1837, l'Empire comptait 67 380.645 habitants; en 1858, 74.556.450; et, en 1885, 108.819.332

Le nombre des villes dont la population dépasse 100.000 habitants est de 19; en outre 35 villes ont une population de 50.000 à 100.000 habitants. Voici les villes de plus de 100.000 habitants :

Saint-Pétersbourg, 1.267.023; Moscou, 988.610; Varsovie, 614.752; Odessa, 404.651; Lodz, 314.780; Riga, 282.943; Kieff, 248.750; Charkoff, 170.682; Tiflis, 159.862; Vilna, 159.568; Taschkent, 156.506; Saratoff, 133.116; Kasan, 131.508; Ekaterinoslaff, 121.216; Rostoff (Don), 119 889; Astrakhan, 113.075; Bakou, 112.253; Toula, 111.048; Kischineff, 108.506 (2).

III. — AFRIQUE

Congo français. — *Les exportations en 1896.* — Le total général des exportations a atteint, en 1896, le chiffre de 5.307.072 francs. Il ressort du tableau des exportations publié par le *Journal officiel du Congo*

(1) *Moniteur officiel du commerce*, 1er avril 1897, p. 297.
(2) Communication d'un correspondant de la *Revue*.

français (1), que les bois ont été les produits ayant atteint les chiffres les plus élevés, et qu'une bonne partie du commerce de ces produits se fait avec les pays étrangers. La colonie du Congo français a en effet exporté en 1896 :

de l'ébène pour une valeur de..... 1.875.323 fr.
(1.063.623 fr. en France, 811.700 fr. à l'étranger).
du bois d'okoumé pour une valeur de..... 991.516 fr.
(126.591 fr. en France, 864.925 fr. à l'étranger).
du bois rouge pour une valeur de..... 812.206 fr.
(733.707 fr. en France, 78.499 fr. à l'étranger).

Le caoutchouc brut est aussi d'une exportation considérable ; il en est sorti du Congo français, en 1896, pour une valeur de 546.355 francs (dont 54.322 francs ont été payés par la France et 492.033 par l'étranger). C'est aussi l'étranger qui achète le plus de noix de palme (769.684 francs), d'huile de palme (164.205 francs) et d'ivoire (85.897 francs, à la colonie ; l'importation de ces différents produits en France est vraiment insignifiante.

Relations commerciales avec l'État indépendant du Congo. — Les chiffres précis fournis par M. V. Pourbaix, dans une excellente étude sur *le commerce de l'État indépendant du Congo* (2), montrent combien peu considérables sont les relations commerciales du Congo français avec le grand pays voisin en 1895 ; elles ont été seulement aux importations de :

2.253 fr. 21 avec le Haut Congo.
330 fr. 00 avec la côte maritime.

2.583 fr. 21

A l'exportation, le chiffre atteint par le transit est de 251.000 francs.

Madagascar. — *Le mouvement commercial en* 1896. — Des importations ont été effectuées en 1896 dans les trois ports de Tamatave, Mananjary et Fort-Dauphin pour une valeur totale de 6.899.984 francs qui se décomposent ainsi :

Tamatave.....	6.732.760 fr.
Mananjary.....	81.251
Fort-Dauphin.....	85.973

En ce qui concerne les exportations, la *Revue Coloniale* (devenue depuis le début de l'année une simple annexe du *Moniteur officiel du Commerce*) les indique pour les deux derniers de ces ports, et pour

(1) Reproduit dans le *Temps*, 19 avril 1897.
(2) *Bull. de la Société d'Études Coloniales*, septembre-octobre 1896.

les trois derniers mois de l'année 1896 seulement (1). Entre octobre et décembre, elles ont été de 137.538 francs,

soit de 108.919 francs pour Mananjary,
et de 28.619 — — Fort-Dauphin.

A côté de ces chiffres officiels, il convient de placer ici, à titre de renseignements, ceux que fournit la *Quinzaine Coloniale*, qui doit ses informations au *Comité de Madagascar*. D'après ce journal (2), le mouvement commercial s'est élevé à Fort-Dauphin, pendant le quatrième trimestre de 1896,

à 98.061 francs aux importations,
60.684 — exportations.

Côte de l'Or. — *L'exploitation du caoutchouc.* — Les progrès réalisés dans l'exportation du caoutchouc en Angleterre par la colonie de la Côte de l'Or, sont extrêmement rapides. En 1882, l'exportation de ce produit était nulle; elle a atteint, en 1893, une somme de 5 millions de francs.

Lagos. — *L'exploitation du caoutchouc.* — Mais bien plus brusques, et véritablement extraordinaires ont été les modifications subies par l'exportation du même produit à Lagos, par suite surtout de la découverte et de l'exploitation du *Kickxia africana*. En 1894, à en croire le *Mouvement géographique* (3), il n'était exporté de Lagos que pour 8.100 francs de caoutchouc; il serait sorti du même pays, en 1895, une quantité de caoutchouc représentant la somme de 6.747.825 fr. Ce développement prodigieux est dû à l'initiative intelligente du gouverneur de Lagos, sir Gilbert Carter, qui a fait venir de la Côte de l'Or des indigènes habitués à l'extraction du caoutchouc et constituant autant d'instructeurs pour les noirs de Lagos.

IV. — ASIE.

Indo-Chine française. — *Opportunité de l'envoi d'une mission industrielle.* — Nous avons eu occasion de signaler le départ de la mission agronomique que dirige M. E. Raoul (4); M. A. Davoine, qui a passé entre 1878 et 1893 six années en Indo-Chine et qui a parcouru le pays du cap Saint-Jacques jusque sur le haut Fleuve-Rouge, de-

(1) N° du 1er avril 1897, p. 49.
(2) 25 avril 1897, p. 239.
(3) *Mouvement géographique*, 31 janvier 1897, col. 59-60. — Notons ici que ces chiffres diffèrent beaucoup de ceux qu'a fournis M. Henri Lecomte dans sa note sur *Une plante nouvelle à caoutchouc* (*R. colon.*, 7 janv. 1897, p. 4).
(4) N° du 15 mars, p. 120-121.

mande maintenant l'envoi dans les mêmes colonies françaises d'une mission industrielle (1). Convaincu avec raison que le marché métallurgique de l'Asie orientale est appelé à devenir très important et craignant de le voir devenir bientôt exclusivement le monopole du Japon, il propose que des personnes compétentes aillent étudier sur les lieux mêmes l'opportunité de la production directe et sur place des objets manufacturés, et dirigent ensuite les industriels désireux de tenter une lutte économique contre un pays qui est en train, sans bruit, d'éliminer de l'Extrême-Orient tout le commerce européen. Il y a là une idée fort juste, et un péril sur lequel M. A. Davoine a raison d'appeler l'attention ; s'il convient de s'occuper surtout d'agriculculture dans nos colonies d'Indo-Chine, il faut aussi y surveiller avec soin le développement de l'industrie, et ne pas s'en occuper seulement quand le mal sera fait et irréparable.

Ouverture de la douane de Muong-I-Hou. — C'est le 1er mars dernier qu'a eu lieu l'ouverture officielle de la douane de Muong-I-Hou, en présence de MM. Bons d'Anty, consul de France à Sse-Mao, et Chang-ta-Irn, préfet de Sse-Mao.

I-Hou est un grand centre de production du thé, signalé comme tel dès 1892 par M. Pierre Lefèvre-Pontalis dans son excellente *Note sur l'exploitation et le commerce du thé au Tonkin* (2), et la dernière ville des Sip-Song Panas habitée par des Chinois, en se dirigeant vers le sud.

Le Télégraphe au Tonkin. — La ligne télégraphique reliant Muong-Sing au Tonkin, viâ Dien-Bien-Phu, est maintenant achevée. Celle de Lai-Chau à Muong-Hou, qui doit se raccorder à Pak-Ha avec le réseau chinois, est poussée activement.

Indes néerlandaises. — *Diminution des importations à Java.* — Il ressort d'un rapport anglais que la plupart des importations des pays européens à Java sont en décroissance marquée. On constate une diminution sensible sur les étoffes de toute nature (laine, coton) surtout fournies par la Hollande et l'Angleterre, et sur presque toutes les autres marchandises qui sont l'objet d'importations notables ; les vins de Champagne et la farine sont cependant en augmentation. Cette décroissance tient à ce que la colonie néerlandaise tend de plus en plus à produire elle-même les marchandises dont elle a besoin.

---

(1) *Considérations sur l'opportunité pour l'Industrie française de créer des établissements métallurgiques dans nos possessions d'Extrême-Orient* (Lille, 1897, in-8 de 21 p.).

(2) *Bulletin de Géog. Hist. et descr.*, année 1892, n° 1, p. 37-53, carte.

Augmentation des exportations de Java. — En même temps, elle augmente d'une manière considérable ses exportations en sucre, en cacao, en thé, etc., comme il ressort des chiffres suivants. Java, en effet, a exporté :

en 1895	609.780 tonnes de sucre contre	474.545 tonnes en	1893.
2.	170.288 livres de cacao contre	1. 150.152 livres en	1893.
10.	146.000 livres de thé contre	8. 791.960 livres en	1893.

Par contre, les exportations de poivre sont maintenant en décroissance (1).

Empire chinois. — *La population en* 1894. — A en croire M. P. C. Popof, d'après lequel le *Scottish Geographical Journal* (2) reproduit cette information, la population de l'Empire Chinois aurait été, en 1894, de 428.088.286 habitants.

Le commerce sur le Si-Kiang. — Il n'est pas sans intérêt de noter ici que le Si-Kiang ou fleuve de l'Ouest, sur lequel M. C. Imbault-Huart a publié dernièrement une excellente étude géographique et économique (3), a été, d'après le *Journal des Débats* (4), rendu plus accessible aux importations étrangères venues de Canton. C'est là un premier pas vers l'ouverture complète du Si-Kiang, dont il a déjà été à tort plusieurs fois question, et que le *Hong-Kong Telegraph* (5) annonce comme chose faite depuis le 4 février. A cette date aurait été signé à Pékin un traité (applicable à partir du 4 juin) d'après lequel Ou-tchéou, Chanchin, Hong-Kong, seraient considérés comme des ports à traité et pourraient recevoir des agents consulaires, d'après lequel aussi la navigation par vapeurs étrangers serait autorisée entre Ou-Tchéou, Canton et Hong-Kong. Ainsi le Si-Kiang serait véritablement ouvert à la navigation européenne.

V. — OCÉANIE

Nouvelle-Calédonie. — *Echec de la colonisation pénale.* — Avant son départ pour la Nouvelle-Calédonie, M. Feillet, l'intelligent gouverneur de cette colonie, a entretenu la Société générale des prisons de la colonisation pénale dans le pays qu'il administre. De son exposé sobre et vigoureux, comme de la très intéressante discussion qui l'a suivi (6), il ressort que cette colonisation a fait une faillite complète;

---

(1) *R. Colon.* (*Moniteur Officiel du Commerce*), 21 janvier 1897, p. 12.
(2) Février 1897, p. 91.
(3) *Le Si-Kiang ou fleuve de l'Ouest* (*Bull. Soc. Géog. Comm. de Paris*, nos 1-2, p. 34-61; no 3, p. 177-199, carte).
(4) *Débats*, 9 mars 1897.
(5) Cité par le *Journal des Débats*, 4 mai 1897.
(6) *R. pénitentiaire*, avril 1897, p. 646-685.

la colonisation pénale a échoué par elle-même, et beaucoup d'argent a été dépensé par l'Etat pour arriver à créer un très petit nombre d'exploitations (1). Quant aux routes que la main-d'œuvre pénale devrait exécuter gratuitement, mais dont l'État fait payer très cher la construction, elles existent à peine; 66 kilomètres de routes (2), et 600 kilomètres de sentiers muletiers, voilà ce qu'avait fait la main-d'œuvre pénale en décembre 1895. Ainsi l'œuvre de la colonisation par les condamnés semble absolument avortée.

VI. — AMÉRIQUE

Antilles anglaises. — *Le commerce de la Jamaïque.* — Les progrès réalisés depuis quelques années par le commerce d'importation semblent définitivement acquis. Avant l'année financière se terminant le 31 mars 1894, la valeur de ce commerce s'était toujours trouvée inférieure au chiffre de 50 millions (sauf en 1890-1891, où elle s'était élevée à 54,723,425 fr.). En 1893-1894, le commerce d'exportation a atteint la somme de 53,944,850 fr., en 1894-1895 celle de 54,793,625 fr., enfin, en 1895-1896 celle de 57,223,650 fr. Quant aux exportations, elles diminuent d'année en année;

elles sont tombées de 51,892,225 fr. en 1893-1894,
à 48,035,525 fr. en 1894-1895,
et à 46,827,625 fr. en 1895-1896.

Ce sont les pays anglo-saxons, surtout les États-Unis et la Grande-Bretagne, avec lesquels commerce la Jamaïque. Elle est pour eux un débouché dont ils gardent le monopole avec un soin jaloux, bien que l'importation des eaux-de-vie charentaises y gagne du terrain. Elle leur envoie, quant à elle, du sucre de canne, du tafia, du café, du piment, des bois tinctoriaux, du gingembre, de l'arrow-root et des fruits frais (3).

Henri FROIDEVAUX
Agrégé de Géographie et d'Histoire.

(1) Un seul centre, celui de Farino, au-dessus de la Foa, dans les montagnes, a donné des résultats au point de vue économique.

(2) Ce chiffre officiel a été contesté par M. Noël Pardon, qui estime exister dans la colonie autrefois administrée par lui plus de 130 kilomètres de routes exécutées par la main-d'œuvre pénale (p. 678).

(3) Paul Dreyfus : *La Jamaïque* (*Econ. Fr.*, 20 mars 1897, p. 371).

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans la Bibliographie *de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires au Bureau de la Revue; tout ouvrage dont il aura été adressé un exemplaire sera mentionné.*

Money and Prices in Foreign countries. Série de rapports sur les systèmes de circulation monétaire dans les différents pays, et leur influence sur les prix, les marchandises et les salaires, publiés par le bureau de statistique du ministère d'État des États-Unis. — Washington, imprimerie du gouvernement.

La question monétaire occupe une grande place aux États-Unis : elle a servi de tremplin au président actuel de la grande République pour son élection, et le gouvernement de Washington, obéissant à l'opinion publique, a entrepris des démarches auprès des puissances pour arriver sur ce point à un accord international. Pour servir de base à ces négociations, le bureau de la statistique a invité les représentants des Etats-Unis dans quarante-quatre pays du globe, à lui adresser un rapport sur les sept questions suivantes, en ce qui concerne le pays où ils sont accrédités.

1. Nature de l'étalon : est-ce une unité d'or ou d'argent ou ce qu'on appelle double étalon? Si l'unité monétaire est de métal blanc, établir de combien de grammes d'argent fin elle se compose et sa valeur à la date du rapport, au cours du change sur Londres. Dire également si l'unité monétaire est déterminée par une loi et existe réellement en pratique, ou si elle est purement nominale.

2. Quantité du numéraire existant en or, en argent, en papier, en distinguant, si possible, pour ce dernier, entre le papier émis par les États ou les gouvernements et celui émis par les banques ou les particuliers. Le papier d'Etat est-il émis directement par le gouvernement ou par l'intermédiaire d'une banque? Quelle provision existe-t-il pour le remboursement en numéraire de ce papier?

3. Quantité de monnaie en circulation par tête d'habitant.

4. S'il y a eu un changement dans le système monétaire du pays, dans l'abandon ou la diminution de l'emploi de l'argent ou de la circulation fiduciaire, donner la date de ce changement, en préciser la nature, ainsi que les raisons de cette introduction.

5. Effets pratiques de la circulation existante sur les industries et le taux des salaires ; l'industrie a-t-elle été stimulée ou non ? les salaires des ouvriers de métiers ou des simples manœuvres ont-ils augmenté ou diminué?

6. Prix, au moment du rapport, en monnaies du pays, et en monnaies des États-Unis, pour les articles suivants :

(*a*) Produits exportés de l'agriculture ou l'élevage.

(*b*) Produits consommés dans le pays ou exportés, spécialement articles d'alimentation.

(*c*) Produits consommés dans le pays non exportés.

(*d*) Produits importés, spécialement ceux nécessaires à la vie ou à l'industrie, établir si les prix ont été affectés ou non d'une façon

sensible par les changements de tarifs. Comme comparaison, donner les prix des mêmes produits il y a dix ans, en 1886.

7. Les hôtels de monnaie des différents pays sont-ils ouverts à la frappe libre de l'un ou des deux métaux précieux? Etablir le prix de la frappe pour l'or et l'argent par once de fin, et dire si le prix de la frappe a varié depuis 1886.

Le but du département d'Etat est d'établir les conditions actuelles dans lesquelles se trouve chaque pays, afin que le peuple des Etats-Unis puisse savoir exactement quelle influence exercent, sur l'activité industrielle, le prix des marchandises et le taux des salaires, les différents systèmes de circulation monétaire en vigueur.

La partie de cette publication consacrée à chacun des quarante-quatre États est très variable.

Les différents pays de l'Amérique centrale et du Sud (Mexique, Chili, République Argentine, etc.) sont l'objet de nombreux détails, statistiques et d'histoire monétaire.

Les pays de race anglo-saxonne, comme l'Australie, le Cap, occupent également une place importante.

En ce qui concerne l'Allemagne, on reproduit notamment *in extenso* les exposés des motifs présentés au Reichstag en 1871 et 1873, par M. de Bismarck, pour faire voter les lois monétaires actuelles.

La France n'a que très peu de pages.

On ne peut analyser cette série de rapports sur le même sujet dans 44 pays divers.

Un travail analogue les complète, consacré aux États-Unis eux-mêmes. Il n'occupe pas moins de 59 pages sur les 423 de l'ensemble et renferme des tableaux statistiques intéressants (dont quelques-uns remontent à 1836), concernant les prix des salaires et des différentes denrées.

DE CONTENSON.

La Crète et l'Hellénisme, par H. CASTONNET DES FOSSES. — Paris, P. Téqui, 1897, in-18.

Ce petit ouvrage contient en détail la géographique physique, économique et politique de la Crète. M. Castonnet des Fosses a rappelé à grands traits l'historique de la question d'Orient dans un résumé succinct et précis. Sans partager la manière par trop simpliste dont il envisage la crise actuelle, nous jugeons son livre intéressant par les statistiques qu'il contient et digne d'être lu; mais les épreuves auraient dû être mieux corrigées.

M. R.

L'Arménie, son histoire, sa littérature, son rôle en Orient, par M. ARCHAG TCHOBANIAN. — Paris, Société du Mercure de France, 1897, in-8°.

M. Archag Tchobanian, le savant publiciste arménien qui partage avec le Père Charmetant l'honneur d'avoir dénoncé aux pays civilisés les massacres d'Arménie, a fait, au courant du mois de mars, une conférence sur la race arménienne, que la *Société du Mercure de France* vient de publier.

L'orateur reprend à ses origines l'histoire de sa patrie. Il montre qu'elle eut le malheur de se trouver sur la route de toutes les invasions des races conquérantes de l'Asie. Bien qu'ayant subi successivement la domination des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Séleucides, des Parthes, des Sassanides, des Arabes et des Turcs ottomans, le peuple arménien a toujours montré un grand esprit de résistance et une force de conservation indestructible. Sous la domination turque, qui dispersa la race arménienne, ce malheureux peuple se rattacha à son Église, l'âme de la patrie.

Passant aux temps modernes, M. Tchobanian montre les services rendus à la race arménienne par

l'institution des couvents mékhitaristes de Venise et de Vienne. C'est en effet, des collèges mékhitaristes qu'est sorti le mouvement d'indépendance politique et littéraire que les Turcs ont voulu supprimer par les récents massacres.

L'orateur termine son étude par un éloquent appel à la justice éclairée de l'Europe en faveur de sa malheureuse patrie.

G. G.

Afrique Centrale et Australe, par le colonel Niox. Echelle du 1 : 8.000.000 (Paris), Delagrave, s. d.; 1 feuille de 1m06 sur 0m76.

Voici une carte très intéressante, très claire et très lisible, susceptible de rendre des services multiples à tous ceux qui s'occupent des nombreuses questions politiques concernant l'Afrique centrale et l'Afrique australe. Donnant, au point de vue physique, l'état exact des connaissances jusqu'au moment de sa publication, cette carte a été depuis tenue à jour, en ce qui concerne les frontières politiques, jusqu'au début de l'année 1895, et contient l'indication précise de la date des principales conventions diplomatiques y relatives jusqu'à cette époque. Malheureusement certains faits d'une importance capitale (la prise de Tombouctou, par exemple) y font défaut. Que de semblables mentions soient portées sur le travail dont nous rendons compte, que les résultats géographiques des dernières missions y soient consignés, et l'œuvre du colonel, depuis général Niox, avec ses multiples et précieux cartouches, redeviendra ce qu'elle fut au moment où elle parut, la meilleure carte et la plus commode pour l'homme du monde désireux de préciser ses souvenirs et de localiser les événements dont il entend parler chaque jour.

H. F.

Le Transvaal et la Chartered, par Mermeix, Paris. — Ollendorff, 1897, in-18.

Cet ouvrage vient à l'encontre de tout ce que nous pensions de bien sur les Boërs. Certes, sa thèse est originale, hardie même — quand il avance par exemple que l'union des États de l'Afrique du Sud serait un grand bienfait pour les Boërs, submergés cependant par le flot anglo-saxon. Néanmoins ce livre n'est pas dénué de toute valeur. Le récit de la conspiration de Johannesburg est clair et neuf, le portrait de M. Cecil Rhodes finement tracé, l'expédition de Jameson vivement exposée et fidèlement rapportée. Dans la seconde partie, les *Mines d'Or*, à noter un chapitre intéressant : *Les Français au Transvaal.* On en trouve à Johannesburg 400 seulement, parmi lesquels les sœurs de Charité de l'hôpital, contre 16,000 Anglais et 2,200 Allemands. Parmi eux, douze à peine occupent des places considérables. C'est peu quand on pense qu'un milliard français est engagé dans les mines d'Or. De plus, sur 250 millions de marchandises reçues par le Transvaal l'année dernière, la France ne figure que pour 2 millions. — L'auteur termine son volume par l'historique de la Chartered.

Les détails justes et intéressants de ce livre ne justifient du reste en rien les critiques très vives de l'auteur contre les Boërs.

M. R.

Les Italiens en Erythrée, par le capitaine C. de la Jonquière. — Paris, Lavauzelle, 1897, in-8°.

Cet ouvrage est très précieux pour ceux qui veulent se rendre compte des opérations militaires qui se sont passées en Erythrée. On y trouve tous les renseignements sur la lutte entre les Italiens et les Abyssins d'une part, entre les Italiens et les

Derviches de Kassala d'autre part. Cette œuvre, d'ordre essentiellement militaire, aurait été heureusement complétée par une étude diplomatique des relations de l'Italie et de l'empereur Ménélik, ainsi que de l'Italie et de toutes les grandes puissances qui, comme la France et l'Angleterre, ont des intérêts directs dans la région du Nil.

Au pays Malgache, de Paris à Tananarive, par EMILE BLAVET. — Paris, Ollendorf, 1897, in-18.

M. Blavet n'est pas le premier habitué des boulevards et des salles de rédaction qui visite Madagascar; mais son livre n'en mérite pas moins d'être signalé ici. L'auteur, en effet, n'a rien perdu de ses qualités d'observation fine à parcourir notre nouvelle colonie ; à côté d'ouvrages méthodiques et documentés, il en faut pleins de vie et de gaieté : ils servent, autant que ceux-là, à répandre la connaissance des pays coloniaux.

Rien ne peut, autant que de pareils écrits d'impressions de voyage, contribuer à satisfaire notre goût pour les aventures, qui se développera incontestablement de plus en plus parmi la nouvelle génération.

La déposition nécessaire de Ranavalo démontre la justesse des prévisions de M. E. Blavet, quand il s'écriait: « *Beware of Howas ; Beware of Englishmen* ». — A. T.

Africaines. *Contribution à l'histoire de la femme en Afrique* par le lieutenant LEMAIRE (Charles), du 5e Régiment d'artillerie, ancien commissaire du district de l'Equateur; illustrations du Dr DREIPONDT, ancien chef du service médical de Léopoldville; photographies du Major Fivé, ancien Inspecteur d'Etat de l'Etat indépendant du Congo. — Bruxelles, Ch. Bulens, éditeur, in-4° de 256 pages.

C'est un ouvrage séduisant par de très curieuses illustrations dont la vue nous initie rapidement aux distinctions des types ethnographiques infinis répandus en Afrique ; c'est plus encore une étude bien faite sur le vif des mœurs, du caractère propre à chaque population, à chaque groupement ethnique. Ecrit d'une plume alerte, avec une pointe de gaieté, cet ouvrage a le grand mérite non seulement d'initier à la vie privée de populations qualifiées trop facilement de barbares ou de sauvages, mais de pénétrer jusqu'à ces sentiments obscurs qui s'agitent au cœur de la femme la moins civilisée.

Du reste le plan général de l'ouvrage est excellent ; toutes les parties de l'Afrique septentrionale et centrale (l'auteur ne dit pas un mot en effet de l'Afrique australe) y occupent la place correspondante à leur importance, et le lecteur étonné de certaines agitations politiques pour lui incompréhensibles trouvera dans ce très intéressant ouvrage l'explication désirée. Lisez le chapitre relatif à la femme juive au Maroc et vous comprendrez ce qu'était, il y a vingt ans encore, la famille juive en Algerie : la plus grande influence qui existe sur terre est cachée dans la main d'une femme.

H. P.

L'Administrateur-gérant : Auguste TOLLAIRE.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

NÉCESSITÉ DE L'EXPANSION FRANCAISE EN CHINE
LE MARCHÉ CHINOIS

Au bout de l'Orient est un Empire qui n'a pas son pareil au monde sous le rapport de la population. A lui seul il renferme 400 millions d'habitants, 100 millions en sus de l'Europe.

Policé longtemps avant l'Europe, il est encore pour elle une terre inconnue en partie. Jusqu'à présent il lui a été hermétiquement fermé. Jusqu'à ce jour nos relations avec lui sont demeurées limitées.

D'aucuns ont disserté sur les mérites comparatifs des populations chinoises et de celles de l'Europe. Naturellement, avec cette modestie qui nous distingue, nous nous sommes adjugé l'avantage. Nous ne prétendons point que ce soit à tort. Cependant la cause n'est pas sans appel.

Les Chinois sont de beaucoup en retard sur nous dans le domaine des sciences et des beaux-arts, et non moins dans celui des arts utiles. Ils avaient devancé l'Europe pour toutes les inventions les plus précieuses, telles que l'imprimerie, la poudre à canon, la boussole, et, dans un ordre moins élevé, l'hydraulique et la métallurgie. Mais ils n'en ont tiré parti qu'à moitié, parce qu'ils paraissent dépourvus de cet esprit infatigable de perfectionnement qui caractérise l'Européen.

Il a fallu que leurs découvertes fussent transplantées chez nous, pour porter tous leurs fruits. Leur industrie est particulièrement arriérée, en ce qu'ils n'ont pas su se créer, aussi bien que nous, dans le monde matériel, des organes nécessaires. Leur machinisme est rudimentaire. Chez eux, les muscles de l'homme doivent subvenir à tout labeur. Ils manquent de cette faculté dominatrice qui nous a permis d'utiliser les éléments et les animaux.

Sous le point de vue religieux, on ne peut guère signaler comme une preuve de l'infériorité de la Chine le fétichisme grossier qu elle

affiche. L'Europe catholique en offre le pendant par les superstitions et les pratiques des basses classes, par la dévotion aux reliques et par la foi aux miracles. A l'égard des rapports de l'homme avec la Divinité le déisme vague des Célestes se rapproche singulièrement de cette religion universelle que Renan pressentait comme la croyance de l'avenir.

En ce qui concerne les rapports de l'homme avec l'homme, les Chinois sont plus avancés que nous, grâce à leur merveilleux esprit d'association. Moralement cependant, la Chine présente une imperfection grave. La polygamie y subsiste, le concubinage y fleurit, surtout chez les riches; et la femme y subit encore trop souvent l'asservissement brutal des premiers âges.

Malgré ces erreurs et ces faiblesses, la Chine peut encore invoquer de beaux titres à la supériorité. Les Chinois ont résolu ce problème difficile : faire vivre sous une même loi, pendant une suite indéfinie de siècles, des millions et des millions d'hommes. Chez nous on a vu échouer l'une après l'autre toutes les tentatives ayant pour but le gouvernement et la direction des collectivités. Le groupement de ces collectivités a été soumis à d'incessantes révolutions.

Les Chinois ont érigé un empire qui dure sans interruption depuis l'origine des temps historiques, qui durerait peut-être éternellement, si la vapeur et l'électricité ne le mettaient à portée de nos appétits et de nos besoins. Les conditions de l'équilibre y sont si admirablement remplies que rien n'a pu le renverser, et que les invasions et les guerres civiles qui, à plusieurs reprises, dans notre Occident ont tout balayé, l'ont consolidé, étendu, raffermi.

C'est que l'organisation politique et sociale de la Chine est fondée sur une notion plus exacte et plus complète de la nature humaine.

L'égalité (nous voulons dire l'égalité véritable et non le nivellement, que trop de gens confondent avec elle, quoique ce soit l'inégalité la plus monstrueuse et la plus tyrannique), l'égalité règne sans réserve chez les Chinois. Leur constitution ne reconnaît d'autre titre que le mérite personnel ; et elle met tout en œuvre pour que le mérite surgisse et prenne son rang dans l'État.

On peut dire que c'est la seule organisation politique dont la valeur ait été parfaitement constatée et sanctionnée par l'expérience; car les anciennes démocraties n'ont été en réalité que des oligarchies ou des aristocraties. Les opinions qui se propagent aujourd'hui chez nous sont des idées non d'égalité, mais de nivellement odieux et de promiscuité populacière. Et la démocratie américaine elle-même

vient à peine de parcourir son premier siècle, et déjà elle a cessé d'offrir, dans le jeu de son mécanisme, cette régularité sereine et parfaite qui faisait l'admiration du monde. Elle a été atteinte, elle aussi, par les bouleversements et par les révolutions.

La *famille* est le pivot de la société chinoise. Chez nous, c'est l'*individu*. Si nous ajoutons que le culte de la famille est en quelque sorte la religion nationale, qui n'admet ni dissidents ni réfractaires, nous comprendrons la valeur d'un tel peuple. Ce sentiment de la famille est tel, qu'aux yeux du Chinois l'État est une famille, et dans les mots comme dans l'idée le prince est le *père*.

Nous pouvons rire de ces conceptions étranges dont ne saurait s'accommoder notre *snobisme*. Mais demandons-nous en toute sincérité si nos systèmes politiques ne sont point par ailleurs aussi étranges, et si nos frères jaunes comprendraient les abstractions métaphysiques que nous révérons comme des dogmes. Demandons-nous ce qu'ils penseraient du char de l'Etat, de ce char classique que deux vigoureux attelages tirent en sens inverse sans le faire bouger de place ! Pour des gens de progrès, nous paraîtrions bien stationnaires...

Telle est donc en quelques traits cette mystérieuse Chine qui jusqu'ici a été si fort négligée !

Dans les temps d'instabilité extrême où nous vivons, les hommes qui ont la lourde et écrasante responsabilité du pouvoir ne prennent guère souci de ce qui se passe en cet Orient reculé. Ils ne s'inquiètent pas — ou ils s'inquiètent peu de la convenance qu'il y a à préparer des relations avec lui ; et l'on serait mal venu probablement à signaler ce sujet à leur attention. Cela ne prouve point que le sujet doive être relégué parmi ceux dont se bercent les visionnaires. Cela pourrait bien témoigner seulement que les intérêts de l'avenir n'ont plus de place dans la pensée des gouvernants.

Ministres dirigeants, agents subalternes, tous sont absorbés par les nécessités de leur existence éphémère. Comment auraient-ils le loisir et la faculté de plonger dans l'avenir ? Et les gouvernants ont-ils un avenir ? L'avenir, c'est la séance de demain ou de ce soir. C'est une témérité que de regarder jusqu'à la session prochaine.

Les ministres savent qu'aucun orateur incommode ne les interpellera sur le Céleste Empire, qu'aucun journal de mauvaise humeur ne les sommera de s'expliquer sur les entreprises étrangères en Chine. Dès lors ces bons Célestes sont délaissés, n'étant pas suffisamment d'*actualité*. Nés de petites causes, entourés d'intrigues et de

rivalités, destinés à mourir d'un incident gros ou ridicule, à l'improviste, entre deux votes, nos ministres ne sauraient se livrer à de grandes pensées, quelque talent qu'ils aient ; et certes, nous avons eu, et nous avons encore aux affaires des hommes qui en sont richement pourvus. Mais que voulez-vous ? Obligés de veiller sur les obstacles de la route, ils ne peuvent en conscience braquer leur lunette sur ce qui se passe au loin. *Primum vivere*. Ainsi s'explique l'indifférence plus ou moins dédaigneuse que rencontre sur le terrain de la politique pure la question des relations entre la Chine et la France.

Il ne faut point en conclure que cette question soit inopportune ou oiseuse. Il n'y a de conclusion à tirer que contre la fausse direction depuis longtemps imprimée aux choses de la politique. Il n'en est pas moins vrai que l'établissement de rapports réguliers entre la France et la Chine serait un événement d'une portée incalculable. Si l'on en doute, qu'on jette un regard sur la carte. Les Anglais prennent les devants en ce moment même, et, suivant la tradition, ils se taillent la meilleure place sur le Si-Kiang, l'un des fleuves les plus importants du Céleste Empire.

Si aujourd'hui la politique fait fi de la question et la laisse au coin de la borne, il convient qu'elle soit relevée par d'autres mains.

Remarquez cependant que la politique contemporaine elle-même, qui semble désordonnée, vacillante, à courte vue, rend un éclatant hommage à cet Orient mystérieux.

C'est un legs des âges passés qui, bon gré, mal gré, s'impose à elle, une irrésistible tradition, un courant qu'elle n'est pas la maîtresse de ne pas suivre, parce que c'est le courant des siècles. Le grand débat des cabinets, de ceux qui durent comme de ceux qui passent, n'est-ce pas l'éternelle question d'Orient ? Et ce qui donne tant de prix à cette question, ce qui fait plus que jamais l'importance du Bosphore et de l'Égypte, ce qui allume la convoitise, disons mieux, l'ambition avouée de l'Angleterre comme de la Russie, ce qui explique les sacrifices des Russes pour arriver aux Indes, ce qui a poussé les Anglais à semer leurs agents, leur or et leurs intrigues de la mer Rouge à la mer Jaune, c'est que l'isthme de Suez et les Indes sont les chemins d'accès d'Europe en Asie, et que l'Égypte et la Turquie peuvent être considérées en quelque sorte comme le *vestibule* de la Chine.

L'histoire nous enseigne que, de tout temps, des forces mystérieuses ont poussé les peuples de l'Europe vers l'Extrême-Orient. De là, sans

remonter à l'antiquité, les comptoirs des Lombards, des Génois, des Vénitiens; de là, les entreprises des Albuquerque et des Vasco de Gama, les tentatives heureuses des Français sous Louis XIV, la Compagnie des Indes et le colossal empire des Anglais en Asie.

De tout temps les peuples de l'Europe ont été persuadés que l'Orient le plus reculé renfermait des richesses inouïes. Toujours l'homme a supposé que ces régions lointaines recélaient des merveilles et des trésors. Les légendes des poètes et des philosophes célèbrent à l'envi les régions hyperboréennes.

C'est au désir d'atteindre l'Orient, ainsi que l'a remarqué de Humboldt, que nous sommes redevables de la découverte de l'Amérique. Le but de Colomb était d'atteindre, en cherchant le levant par le couchant (*el levante por el poniente*), les régions de l'Asie fertiles en épices, riches en diamants et métaux précieux.

Au XVe siècle les intelligences étaient travaillées du besoin de se rapprocher de l'Asie. La religion conspirait avec la politique et le commerce pour nouer des rapports entre l'Occident et l'Orient. Les appétits grandissaient, une vie nouvelle entrait par tous les pores avec son surcroît d'exigences et de sensations. L'Europe se sentait attirée vers l'extrême Asie, les rois espérant y trouver des trésors, les prêtres des âmes, les commerçants des fortunes.

C'était une situation pareille à celle qui se déroule sous nos yeux.

Si l'on compare l'Europe de cette fin de siècle à celle d'il y a quatre cents ans, on reconnaîtra sans peine que l'état de crise est aujourd'hui plus caractérisé, que nous sommes, plus que les contemporains de Colomb, en pleine rénovation ; que le travail de transformation auquel la Société est en proie est encore plus actif, plus général, pour tout dire plus universel. L'Europe entière y participe et l'Amérique en est tourmentée d'une extrémité à l'autre. Il n'est pas de molécule sociale qui ne soit en mouvement. Si, pour satisfaire les peuples, il a fallu alors un nouveau monde, où il n'y avait rien à vaincre qu'une nature inanimée, rien à transformer que le monde physique, sera-ce trop, sera-ce assez pour nos fils, qu'un champ où leur activité pourra s'exercer sur des agglomérations aussi considérables que celles de la Chine? N'oublions pas que ces agglomérations constituent une humanité autre, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus délicat à manier.

Utopie et rêve, dira-t-on. Rêve, soit. Mais ce rêve n'est pas bâti en l'air dans les nuages. Il repose sur les traditions de l'humaine nature, sur ses tendances révélées par l'histoire.

Certes les donneurs d'avis parfaitement intentionnés ne manqueront pas d'insinuer que nous avons une carrière suffisante entre nos frontières, et que hors de là tout est fumée et déception. Il y a sur ce thème de beaux discours.

Mais une politique d'intérêts positifs ne saurait atténuer une crise qui ébranle le monde dans ses fondements. Si l'on réussissait à emprisonner les peuples civilisés dans le cercle étroit des intérêts immédiats, leur suprématie ne durerait pas.

Le besoin d'action extérieure qui anime chacun des peuples de l'Europe s'est affirmé au cours de ce siècle par les conquêtes coloniales et les explorations géographiques les plus osées.

Notre civilisation est tenue de s'épandre et d'agir, sous peine de déchéance. Notre mot d'ordre n'est pas *Halte!* mais bien : *En Avant!*

Ce qui peut arriver en Europe, ce qui arrivera fatalement aux dépens de la Turquie, peut aussi bien se produire en Asie aux dépens de la Chine considérée comme l'objet d'une conquête ou d'une *tutelle* intéressée et un champ de négoce immense. La moitié de la Chine vaut infiniment mieux que tous les domaines des Osmanlis ensemble. Conçoit-on l'incomparable clientèle que formeraient pour les manufactures de Lyon, Roubaix, Roanne, Vienne, Saint-Chamond, Lille, Rouen, les Vosges, 400 millions d'habitants, amateurs de bien-être, et plus tard de luxe? Ces considérations ont déjà frappé les Anglais qui en sont à chercher pour leurs manufactures des débouchés jusqu'aux sources du Niger, jusque dans les sables brûlants du Continent noir, et qui peu à peu s'installent en Chine.

Dans le drame qui s'accomplira plus ou moins tard, plus ou moins tôt, y aura-t-il une place pour la France?...

Les pessimistes répètent volontiers que notre étoile a pâli et qu'une autre s'est levée! Mais le rôle de la France n'est pas supprimé pour cela!! Bien au contraire, il ne fait que grandir.

Pendant que les chancelleries font de la politique, les hommes qui ont le sens des conditions nouvelles de la vie des peuples appliquent leur esprit à la recherche de tout ce qui peut favoriser les intérêts matériels de la France et à leur pénétration sur les marchés chinois de l'intérieur.

Il y aura bientôt deux ans qu'une mission spéciale a été organisée à cet effet par la Chambre de commerce de Lyon, avec le concours de plusieurs autres : Marseille, Bordeaux, Lille, Roanne, Roubaix, etc. Les *Questions diplomatiques et coloniales* ont exposé récemment, dans ses grandes lignes, cette œuvre d'expansion française qui touche à son

couronnement. Nous aurons l'occasion d'y revenir au moment du retour de la mission en France.

Qu'il nous soit permis, pour l'instant, de placer quelques réflexions.

Les Anglais nous ont précédés dans cette voie féconde des explorations commerciales. Dans tous les pays du monde, dès que l'action politique du *Foreign Office* vient à s'exercer, le marchand se dresse aussitôt. Il marche sur les talons du diplomate, du plénipotentiaire, du représentant à un titre quelconque de Sa Très Gracieuse Majesté.

profite de sa protection, il interroge les besoins des populations et sème le chemin de ballots de marchandises.

C'est bien pour les Anglais que semble avoir été inventé le mot fameux : « La politique, c'est les affaires. » Jamais nation ne s'inspira plus efficacement des principes de la morale utilitaire, et ne pratiqua avec plus d'esprit de suite la politique de l'intérêt. Un fond d'idéalisme commun à toutes les races latines empêchera toujours la France d'aller dans cette voie aussi loin que les compatriotes de Jérémie Bentham.

Mais du moins nos efforts sont-ils dignes d'être encouragés. L'avenir en Chine est à ceux qui auront su le préparer. L'initiative de la Chambre de commerce de Lyon le préparera sûrement pour nous, si son exemple est suivi.

Comment pourrait-on douter des résultats qu'elle peut entraîner au point de vue de nos échanges? Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour s'en convaincre. Au fur et à mesure que notre situation s'affermira au Tonkin, que les voies de communication s'y multiplieront, nos rapports avec les provinces méridionales de la Chine deviendront plus importants.

Nous lisions ici même, il y a quelque temps, des articles élogieux sur le Tonkin, dont les ressources sont inépuisables.

La Chine est à ses portes par ses provinces du Yun-Nan, du Kouang-Tcheou, du Kouang-Si, du Kouang-Tung. C'est une centaine de millions de consommateurs qui se trouvent sous notre main.

Il suffit de vouloir, pour conquérir presque exclusivement cet important marché. Avec le chemin de fer de Langson-Longtcheou, celui plus utile encore de Hanoï à Lao-Kaï, qui tôt ou tard doublera le fleuve Rouge, nous devons, avant peu, devenir les pourvoyeurs de ces régions. Sans compter que ce sont des territoires très riches en métaux, en opium, en thé, et qu'ils offrent de grands moyens à la sériciculture.

C'est donc un commerce d'échanges qui peut s'établir entre la Chine et le Tonkin, et devenir une source de très beaux profits pour la métropole.

Il s'agit maintenant de continuer l'œuvre que la Chambre de commerce de Lyon est sur le point de mener à bonne fin, avec le bienveillant appui des pouvoirs publics.

Le grain est jeté, qui fera la récolte?

Ne l'oublions pas. Si nous ne prenons pas pied en Chine, si nous n'y créons pas des intérêts par l'établissement de comptoirs, de maisons de commerce, d'usines et d'exploitations industrielles, nous perdrons d'abord le marché chinois, puis celui des mers de Chine. Les Chinois, qui sont des imitateurs parfaits et qui possèdent à un suprême degré le don d'assimilation, créeront eux-mêmes des usines, comme ils commencent à le faire à Canton, à Shanghaï, à Hankéou, à Tientsin, et, dans cinquante ans, peut-être plus tôt, ils exporteront en Europe...

Les Japonais nous ont donné à ce point de vue de cruelles leçons. Et que n'a-t-on pas épilogué sur le prodigieux développement du Japon après les événements de 1895? La France avait été une bien bonne fille, disait-on. Elle avait fourni ou prêté des officiers, des marins, des professeurs, des légistes, des administrateurs, des ingénieurs, que sais-je encore? Et elle avait abouti à faire du Japon le concurrent le plus redoutable de la vieille Europe dans l'Extrême-Orient.

Mais, avant de se lamenter, il serait bon de rechercher par suite de quelles circonstances la France a laissé décliner l'influence légitime qu'elle possédait à la cour du Mikado, il y a seulement vingt-cinq ans. Il faudrait voir quel parti notre diplomatie a tiré d'une situation prépondérante, et comment nos compatriotes ont été peu à peu supplantés par les Anglais, les Américains, les Allemands.

N'avons-nous pas quelque responsabilité?

Comme toujours, nous avons été des initiateurs, des créateurs, si l'on veut. Mais nous avons manqué de persévérance et de confiance, sans nous rendre compte que le temps et l'intérêt étaient plus forts que nos hésitations.

Que l'expérience du passé nous soit profitable. Appliquons nous, dès maintenant, à déchiffrer cette « énigme » qui s'appelle la Chine, ainsi que nous le conseillait naguère M. le député Aynard, en recevant Li Hung-Tchang. Créons des intérêts en Chine: étudions les besoins, les goûts de la population, prenons contact avec les Cé-

lestes. Nous les comprendrons mieux ; et nous pourrons coopérer avec eux à des entreprises commerciales et industrielles.

C'est là le but que la Chambre de commerce de Lyon a essayé de poursuivre en envoyant dans l'empire du Milieu la mission d'études dont nous avons parlé plus haut. Il s'agit maintenant de continuer son œuvre, en utilisant sans retard le terrain qu'elle aura préparé, car c'est surtout en matière de concurrence économique que se vérifie l'adage trop souvent cité : *Tarde venientibus ossa.*

Tâchons de ne pas le justifier une fois de plus.

ULYSSE PILA.

DU DAHOMEY AU NIGER

L'OCCUPATION DE BOUSSA

La mission Hourst, qui vient de descendre le cours du Niger, de Bammako jusqu'à son embouchure, a établi ce fait que tout le cours du moyen Niger, depuis les rapides de Sotuba (près Bammâko), jusqu'à la région des rapides d'Ansongo et de Boussa, constitue un immense bief navigable de 1.700 kilomètres. Le Niger est donc, dans la plus grande partie de son cours moyen, un fleuve utilisable, appelé à devenir la grande voie commerciale de communication et de pénétration du commerce et de l'influence civilisatrice de la France.

L'extrémité occidentale de cette partie navigable du Niger possède une ligne d'accès excellente ; c'est celle que l'illustre Faidherbe, dans une merveilleuse intuition de l'avenir, avait indiquée dès les débuts, la ligne qui va de Saint-Louis à Kayes par le Sénégal, de Kayes à Bammako, c'est-à-dire au Niger, par une voie ferrée actuellement en construction, et dont l'achèvement n'est plus qu'une question, sinon de mois, du moins de peu d'années.

La France possédant cette extrémité du bief navigable du moyen Niger, elle avait le plus grand intérêt à être également maîtresse de l'autre extrémité ; or, le cours du Niger, depuis Ansongo jusqu'à Boussa est semé de rochers et coupé de rapides qui en rendent la navigation pratiquement impossible ; cette longue série de rapides

s'arrête précisément à la limite actuelle de l'occupation anglaise sur le bas Niger; les rapides de Boussa, de Kagodji, de Garafiri et de Kpatachi se trouvent en effet situés au-dessus du dernier poste anglais, le poste de Léba. La ligne des postes anglais sur le bas Niger aboutit donc à une impasse, à un cul-de-sac, et son importance commerciale s'en trouve par ce fait considérablement diminuée. Aussi le poste français, fort d'Arenberg, que M. le commandant Toutée avait, lors de son voyage sur le bas Niger, établi entre les deux postes anglais de Géba et de Léba, ne présentait-il aucun intérêt; M. Chautemps, alors ministre des Colonies, donna équitablement l'ordre de l'évacuer, malgré l'opposition de quelques coloniaux intransigeants. La conception très nette qu'avait M. Chautemps du rôle que la France était appelée à jouer sur le moyen Niger ne fut pas perdue; M. Lebon comprit également toute l'importance qu'il y avait à empêcher l'Angleterre de s'établir, non au-dessous, mais au-dessus de la région des rapides, et à lui interdire ainsi tout accès de la côte de Bénin et de Lagos jusqu'à la partie navigable du Niger, par le Yorouba, le Noupé, le Borgou et le Dendi. A peine la mission Hourst était-elle de retour, confirmant l'innavigabilité complète du Niger dans la région amont de Boussa, que du ministère des Colonies partait l'ordre de relier le Dahomey au Niger, et d'occuper Boussa d'une manière effective.

M. le lieutenant de vaisseau Bretonnet fut chargé par M. Ballot, gouverneur du Dahomey, d'accomplir cette tâche délicate. Parti de Parakou, notre dernier poste au nord de Carnotville le 1er janvier 1897, M. Bretonnet atteignit Ilo, sur le Niger, le 20 janvier, en fondant, pour assurer nos droits d'une façon indiscutable, une ligne de cinq postes : Parakou (1er janvier), Bori (4 janvier), Saoré (6 janvier), Bouay (8 janvier), et Kandi (15 janvier). Tous ces postes, établis d'accord avec les chefs du pays, forment les premiers jalons d'une voie commerciale très importante au point de vue de l'avenir de la pénétration par le Dahomey.

Ainsi donc, arrivé à Ilo, et y ayant également fondé un poste, M. Bretonnet se trouvait avoir rempli le premier but de sa mission. Il descendit alors le cours du Niger jusqu'à Boussa, qu'il occupa d'une façon effective; la France est donc actuellement seule maîtresse de tout le moyen Niger, c'est-à-dire de toute la partie particulièrement utilisable du grand fleuve soudanais.

Cette nouvelle de l'occupation de Boussa a violemment ému les milieux coloniaux d'Outre-Manche, et le *Times* s'est donné la tâche

Du DAHOMEY à BOUSSA

par P. VUILLOT

Echelle

0 5 10 20 30 kil.

Postes français

Postes anglais

de démontrer que nous n'avions et ne pouvions avoir aucuns droits sur Boussa, qui rentrerait dans la zone d'influence anglaise.

Pour toute argumentation, le *Times*, qui se garde bien de citer les textes exacts, affirme que la convention anglo-française de 1890, établissant comme limite de sphères d'influence à l'est du Niger la ligne Say-Barroua, reconnaît implicitement que cette limite doit se prolonger, à l'ouest du Niger, par une ligne qui irait de Say à la frontière nord-est du Dahomey.

Pour juger de la valeur des arguments anglais, il nous suffira de rappeler le texte même de cette convention, sur laquelle s'appuie le journal de la Cité.

CONVENTION ANGLO-FRANÇAISE DE 1890

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le soussigné, dûment autorisé par le gouvernement de la République française, fait la déclaration suivante :

Conformément à la demande qui lui a été faite par le gouvernement de Sa Majesté Britannique, le gouvernement de la République française consent à modifier l'arrangement du 10 mars 1862, en ce qui touche le Sultan de Zanzibar. En conséquence, il s'engage à reconnaître le protectorat britannique sur les îles de Zanzibar et de Pemba, aussitôt qu'il lui aura été notifié.

Dans les territoires dont il s'agit, les missionnaires des deux pays jouiront d'une complète protection. La tolérance religieuse, la liberté pour tous les cultes et pour l'enseignement religieux sont garanties.

Il est bien entendu que l'établissement de ce protectorat ne peut pas porter atteinte aux droits et immunités dont jouissent les citoyens français dans les territoires dont il s'agit.

Signé : WADDINGTON.

Londres, le 5 août 1890.

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT ANGLAIS

Le soussigné, dûment autorisé par le gouvernement de Sa Majesté Britannique, fait la déclaration suivante :

1° Le gouvernement de Sa Majesté Britannique reconnait le protectorat de la France sur l'île de Madagascar, avec ses conséquences, notamment en ce qui touche les exequatur des consuls et agents britanniques, qui devront être demandés par l'intermédiaire du résident général français.

Dans l'île de Madagascar, les missionnaires des deux pays jouiront d'une complète protection. La tolérance religieuse, la liberté pour tous les cultes et pour l'enseignement religieux sont garanties.

Il est bien entendu que l'établissement de ce protectorat ne peut atteindre aux droits et immunités dontjouissent les nationaux anglais dans cette île.

2° Le gouvernement de Sa Majesté Britannique reconnaît la zone d'influence de la France au sud de ses possessions méditerranéennes, jusqu'à une ligne de Say sur le Niger à Barroua sur le lac Tchad, tracée de façon à comprendre dans la zone d'action de la Compagnie du Niger tout ce qui appartient équitablement au royaume de Sokoto, la ligne restant à déterminer par des commisssaires à désigner.

Le gouvernement de Sa Majesté Britannique s'engage à nommer immédiatement deux commissaires, qui se réuniront à Paris avec deux commissaires nommés par le gouvernement de la République française dans le but de fixer les détails de la ligne ci-dessus indiquée. Mais il est expressément entendu que, quand même les travaux des commissaires n'aboutiraient pas à une entente complète sur tous les détails de la ligne, l'accord n'en subsisterait pas moins entre les deux gouvernements sur le tracé général ci-dessus indiqué.

Les commissaires auront également pour mission de déterminer les zones d'influence respectives des deux pays dans la région qui s'étend à l'ouest et au sud du moyen et du haut Niger (1).

SALISBURY.

Londres, le 5 août 1890.

Les dernières lignes de la déclaration du gouvernement anglais signifient d'une manière évidente, quoi qu'en puisse dire le *Times*, que la question des zones d'influence respectives des deux pays, à l'ouest et au sud du moyen et du haut Niger, reste entièrement réservée.

La situation étant telle et étant restée telle jusqu'à ce jour, la place doit appartenir au premier occupant, à la condition que cette occupation soit effective.

Or, que faut-il pour que, diplomatiquement, l'occupation d'une région soit réputée EFFECTIVE? Relisons l'aticle VI de l'Acte général de la Conférence de Berlin (2) :

CHAPITRE VI

Déclaration relative aux conditions essentielles à remplir pour que des occupations nouvelles sur les côtes du continent africain soient considérées comme effectives.

Art. 34. — La puissance qui, dorénavant, prendra possession d'un terri-

(1) Cette convention de 1890 est l'un des actes lés plus déplorables, au point de vue de l'expansion française en Afrique, qui aient été signés par le Gouvernement de la République ; non seulement nous renoncions, pour le plus grand bien de l'Angleterre, à faire désormais valoir tous les droits que les missionnaires catholiques avaient conquis à la France dans le sultanat de Zanzibar et la région de l'Ouganda mais nous nous contentions de territoires sahariens que lord Salisbury qualifia peu de temps après de terres extrêmement légères, mais dont l'étendue très vaste était de nature à satisfaire un peuple à imagination comme la France. Cette convention de 1890 fut préparée par M. Hanotaux, directeur, et conclue par M. Ribot, ministre des Affaires étrangères, président du Conseil.

(2) Conférence africaine de Berlin, 26 février 1885.

toire sur les côtes du Continent africain situé en dehors de ses possessions actuelles ou qui, n'en ayant pas eu jusque-là, viendrait à en acquérir, et de même la puissance qui y assumera un protectorat, accompagnera l'acte respectif d'une notification adressée aux autres puissances signataires du présent acte, afin de les mettre à même de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations.

Art. 35. — Les puissances signataires du présent acte reconnaissent l'obligation d'assurer, dans les territoires occupés par elles, sur les côtes du Continent africain, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit, dans les conditions où elle serait stipulée.

C'est de cette déclaration même que s'est réclamé le Gouvernement anglais pour protester contre l'établissement du fort d'Arenberg à Badjibo, en aval du poste anglais de Léba (1), et le Gouvernement français a reconnu et admis la justesse de cette théorie, puisque le 23 octobre 1895, la France évacuait le fort d'Arenberg qui devenait le fort Taubmann Goldie.

C'est en vertu de la même thèse que toute la région à l'ouest du Niger, en amont de Léba, était jusqu'à ce jour RES NULLIUS. La mission Hourst n'a rencontré aucun poste anglais au nord de Léba, et M. Hourst rapporte une déclaration formelle du capitaine Carrol commandant le poste anglais de Géba, qui affirme que son autorité ne s'étend pas au-dessus de Léba, que Boussa est absolument en dehors de son influence, et que, si les gens de Boussa ont refusé des pilotes à la mission française, il ne pouvait aucunement en être rendu responsable ; semblables et non moins formelles ont été les affirmations du capitaine Festing, commandant les troupes de la Compagnie royale du Niger.

Il est donc bien prouvé, de l'aveu même des officiers anglais, que l'Angleterre n'a aucun droit à faire valoir sur Boussa, n'y ayant point « l'autorité suffisante pour assurer la liberté du commerce et du transit », condition exigée par le chapitre VI de l'acte de Berlin.

Par sa présence à Boussa, par la ligne de postes qui le relie au Dahomey, M. Bretonnet assure à la France, d'une manière indiscutable, la possession de toute cette région Il nous a paru utile de le démontrer ,textes à l'appui, au moment même où une commission anglo-française, dont les membres sont déjà désignés, est sur le point de se réunir à Paris pour tenter de mettre enfin un terme à certaines incertitudes internationales et pour attribuer à chacun ce qui lui revient équitablement. P. VUILLOT.

(1) Léba, Léaba ou Liaba, suivant les cartes.

TOMBOUCTOU ET LA POLITIQUE FRANÇAISE

DANS L'AFRIQUE DU NORD-OUEST

Après s'être installée dans la plus grande partie du Soudan occidental, à la suite des longues guerres soutenues contre Samory et Tiéba, et de voyages comme ceux du capitaine Binger (1887-89) et du colonel Monteil (1890-92), la France, poussant peu à peu ses flottilles et ses colonnes le long du Niger, s'est emparée, en 1895, de Tombouctou, d'où le lieutenant de vaisseau Hourst a pu, l'année dernière, descendre le fleuve jusqu'à son delta, inaugurant la prise de possession de tout le cours moyen, en donnant la main à la principale des missions parties du Dahomey vers le Nord, celle du commandant Toutée. Ainsi, notre vieille colonie de Sénégambie s'est arrondie vers l'Est, de manière à toucher les territoires revendiqués par la « Compagnie royale du Niger » qui sont sous le protectorat anglais, et elle enserre, non plus seulement comme autrefois la Gambie anglaise et la Guinée portugaise, mais les établissements de Sierra Leone, de Liberia, du pays Achanti et du Togoland (1). Elle ne peut plus s'agrandir qu'au Nord, du côté du désert, et le moment est venu de se demander quelle est au juste l'importance de nos dernières annexions. La prise de Tombouctou et du Moyen Niger vient-elle seulement de nous donner pied dans une ville à jamais morte de cet immense et inutilisable Sahara, dont la convention franco-anglaise du 5 août 1890 a réservé la portion occidentale à notre influence, et où tant de sang versé n'a pu encore nous faire pénétrer par le Sud de l'Algérie-Tunisie (2)? Ou bien cette conquête nouvelle est-elle de nature, tout en nous livrant des territoires colonisables, à préciser et à seconder notre politique générale dans l'Afrique du Nord-Ouest, où sont nos plus vastes possessions?

La situation politique et commerciale actuelle de la région de Tombouctou est le terme d'une décadence de plusieurs siècles, à laquelle la ville et ses environs étaient fatalement condamnés. Tombouctou

(1) Les délimitations du côté de la Gambie, de la Guinée portugaise, de Sierra-Leone et de Liberia ont seules eu lieu, en 1889, 1887, 1890.

(2) La convention du 5 août 1890 a stipulé l'abandon par la France à l'Angleterre des pays situés au sud de Say (sur le Niger) et de Barroua (sur le lac Tchad), qui relèvent « équitablement » des royaumes de Sokoto et de Bornou.

est, en effet, placée au point de rencontre de la race sémitique et des tribus nègres converties à l'islamisme, et son histoire, faite presque toute d'invasions violentes, rappelle par plus d'un trait celle des pays du haut Nil. Elle fut d'abord un camp de Touareg, dont les Mandingues s'emparèrent au XIVe siècle, et où ils établirent, entre le désert et le pays de steppes et de savanes du Soudan septentrional, une sorte d'entrepôt que fréquentaient les caravanes venues du Nord. Les Mandingues en furent chassés au XVe siècle par les Sonrhaï, qui, plus belliqueux, réussirent à mieux faire respecter leur conquête des voisins, et ayant fondé à Kabara une station sur le Niger, triomphèrent de la concurrence commerciale des villes du moyen fleuve, comme Gogo. En 1591, le sultan du Maroc, en détruisant l'empire des Sonrhaï et en prenant Tombouctou, inaugura pour cette contrée la déchéance qui dure encore, car son autorité trop lointaine ne put désormais empêcher les brutales et incessantes incursions des Arabes, des Maures, des Touareg, des Mandingues et des Foulbé du Mossi. Au commencement de ce siècle, après que les Touareg furent parvenus à reprendre les bords du Niger, et les Foulbé à s'établir dans le Massina, la lutte pour la possession de la région de Tombouctou se restreignit entre ces deux races, les autres ne jouant plus qu'un rôle secondaire; mais cette lutte ne cessa pas d'être terrible et ruineuse. D'abord, les Foulbé ont eu le dessus : en 1826, ils détruisirent le mur de Tombouctou, et les habitants de la ville leur payaient encore le tribut en 1854. Tous ces faits nous sont surtout connus grâce au voyageur allemand Barth qui a séjourné à Tombouctou plusieurs mois en 1853-54, et qui a pu y recueillir des traditions et y lire des manuscrits inconnus aux historiens arabes (1). Barth, observateur des plus sagaces et des plus impartiaux, a décrit l'état de Tombouctou en 1854, qui était déjà en germe de celui de maintenant. Vers 1854, il y avait à Tombouctou comme autorités, un émir, tantôt Maure, tantôt Sonrhaï, vague substitut du sultan de Maroc, sans autres pouvoirs que ceux d'un maire mal obéi, et un cheikh, espèce de juge et de chef religieux, pris par tradition dans la famille arabe des El-Bakkay; ce cheikh fut le protecteur de Barth et lui permit, quoique chrétien, de rester dans la ville, où l'on n'avait

(1) Voir : *Reisen und Entdeckungen im Nord und Central Africa* ; Gotha, 1858, 2 vol. Barth est le seul Européen qui ait vraiment séjourné à Tombouctou avant l'occupation française. Ceux qui l'y avaient précédé, Imbert (amené captif au XVIIIe siècle), Adams (id., 1813), Gordon-Laing (1826), René Caillié (1828) avaient été tués ou n'avaient pas pu s'y arrêter ; ceux qui l'y suivirent ne furent pas libres de leurs mouvements.

jamais admis que des musulmans et des païens (1); mais quoiqu'il s'appuyât sur les Arabes, les Maures, les Sonrhaï et les Touareg de Tombouctou et des environs, il n'était pas le maître, et était forcé de laisser les Foulbé venir faire des razzias et lever le tribut. En 1862, El-Hadji-Omar ayant détruit le royaume de Massina, et ayant à son tour été battu par les Touareg, la domination des Foulbé sur Tombouctou cessa, pour faire place d'abord à un état de désordre absolu, que l'on apprit par les récits d'un juif marocain, le rabbin Mardochée, qui y fit du commerce en 1861-63, et vint en France en 1874, et par la relation du voyageur allemand Chavanne (2). Mais on sut bientôt en Europe que les Touareg avaient pris, pour la garder jusqu'aujourd'hui, la place des Foulbé. Oscar Lenz, qui put s'arrêter à Tombouctou en 1880, dans un état de demi-captivité, raconta qu'il y avait toujours un émir représentant du sultan de Maroc, mais que le cheikh El-Bakkay était soutenu maintenant par les Foulbé et les races secondaires, et que les Touareg pillaient et levaient le tribut. Les lieutenants de vaisseau français Caron et Jaime, qui ont descendu le Niger dans des canonnières en 1887 et 1889, et sont arrivés jusqu'à Koriumé, près de Kabara, sans pouvoir débarquer, les officiers de la colonne Joffre et de la flottille Hourst, tous ont confirmé les renseignements de Lenz (3).

Les voyageurs s'accordent à reconnaître que ces incursions et ces razzias séculaires dans la région de Tombouctou l'ont ruinée. En 1854 déjà, Barth, qui coucha sous la tente des Touareg, vit que les environs, naturellement peu riches, étaient dévastés par le passage continuel des bandes ennemies qui venaient y chercher leur vie par la force. La ville, sans murs, sans kasbah, sans garnison, était entourée de maisons en ruine, et le commerce bien diminué ; Tombouctou, après avoir eu 80 ou 100.000 âmes au temps des Sonrhaï, n'en contenait plus que 18 à 23.000, en comptant la population flottante qu'y menaient les caravanes et les pirogues du haut Niger. Les rues, dit-il, « sont peu animées et n'offrent pas la vive agitation d'une ville de commerce ». Le lieutenant Caron affirme qu'en 1887 la contrée continuait à être « dans la plus grande anarchie ». D'a-

(1) Caillié avait dû, pour entrer dans le pays, se déguiser en Maure, et, son déguisement ayant été découvert, n'avait pu rester que quatorze jours.

(2) Dr Josef Chavanne, *Der Sahara, oder von Oase nach Oase*. Leipzig, 1879.

(3) Voir Oscar Lenz : *Timbuktu. Reise durch Marokko, Sahara, und Soudan* Leipzig, 1884, 2 vol. — Caron : *De Saint-Louis au port de Tombouctou*, Paris, 1892. — Jaime : *De Koulikoro à Timbouctou à bord du* « Mage » Paris, 1892. — Bluzet (de la colonne Joffre) : *La région de Tombouctou* (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1895, p. 374).

près le lieutenant Jaime, la population sédentaire n'y dépasserait pas 3500 habitants : aujourd'hui, écrit-il, « Tombouctou est complètement ruinée, et le port de Korioumé mort, après avoir eu à l'escale jusqu'à plus de 100 pirogues à la fois ».

Cette situation est-elle sans remède? L'établissement de la puissance française la fera-t-il cesser, ou bien, les excès du nomadisme dont est remplie cette histoire disparaissant seuls, le nomadisme lui-même, voulu par les conditions physiques de la lisière désertique, subsistera-t-il, et la contrée deviendra-t-elle simplement plus tranquille, mais non plus fortunée que maintenant? Les adversaires de l'expansion coloniale répondent que nous sommes impuissants à faire cesser la lutte pour l'existence entre les races besogneuses qui se touchent sur ce sol ; et la majorité du public croit que le pays de Tombouctou est condamné par la nature à ne jamais être qu'un assez misérable lieu de passage pour des convois plus ou moins riches et garantis. Il est de fait que les descriptions que nous avaient laissées de la ville mystérieuse Barth, Chavanne et Lenz, et dont, malgré leurs couleurs si vivantes et si finement nuancées chez Barth, on n'avait retenu que les points saillants, ont contribué à faire de Tombouctou comme la ville type de l'avant-désert, tout au plus de la steppe déshéritée qui sépare le désert de la savane. Les pluies amenées au Soudan occidental par la mousson du golfe de Guinée atteignent à peine Tombouctou et les environs, et n'y viennent que de façon très irrégulière, par les tornades de la fin de l'été; Barth estimait leur durée de 20 ou 30 jours, espacés quelquefois à d'assez longs intervalles, et leur hauteur annuelle n'excède guère 20 centimètres. Pendant les autres saisons, souffle presque toujours le vent de nord ou d'est, tantôt chaud (moyenne d'avril et mai : 35° C.), tantôt froid, mais toujours sec et desséchant. Grâce à ce manque d'humidité et aux écarts de température considérables souvent dans la même journée, les roches qui forment le sol se sont délitées, effritées, réduites en fines particules d'un sable blanc et jaune, que le vent roule silencieusement, jusqu'à ce qu'il garnisse les creux de la vaste plaine, ou qu'arrêté par quelque obstacle, il s'amoncelle en dunes régulières et mouvantes. Point d'autre végétation sur ce terrain sans consistance que les arbustes épineux ou les plantes grasses du désert ; à peine, dit Barth, quelques menus bouquets de palmiers près de Kabara, et, dans Tombouctou même, « quatre ou cinq arbres ». Lenz y a trouvé sa maison habitée par les reptiles du Sahara, et il écrit qu'il n'y a ni irrigations ni cultures. Ainsi endormie dans le sable, les

ruines et la solitude, sous ce ciel d'une sérénité implacable, à côté d'un fleuve appauvri qui ne la touche pas, avec ses rues étroites, ses basses maisons d'argile sans fenêtres, et ses familles cloîtrées, qui ne pratiquent que les petites industries de la forge, de la préparation des peaux et de la broderie des cotonnades, la ville ferait à peine penser à une oasis.

Peut-être Barth et Lenz ont-ils mis sur le compte du climat bien des pauvretés qui sont le fait de l'homme. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs n'avaient vu, à beaucoup près, toute la région de Tombouctou : Barth n'y était pas venu du Soudan central par le fleuve, mais en traversant sans s'arrêter les steppes de la boucle du Niger, revues depuis par le colonel Monteil, et il avait dû s'éloigner par le nord ; Lenz, arrivé par cette dernière voie, était peu de temps après reparti à travers le désert de l'ouest, et, de plus, convoyé, gardé à vue par ses compagnons de caravane, comme si l'on eût voulu lui interdire la vue ou seulement l'approche des bords du Niger au sud-ouest. Tous deux furent désillusionnés, et purent donner à croire que le fleuve quittait la steppe à la hauteur de Tombouctou, pour s'enfoncer un moment dans le désert même. Pourtant, ils ont soigneusement distingué le pur désert des environs de Tombouctou : l'un et l'autre ont été frappés ici par le retour régulier de la saison pluvieuse et par la présence de la fièvre, très rare au Sahara, qu'elle amène. Barth put y noter les effets des crues du Niger qui, dit-il, montant à Kabara de décembre à février seulement parce que les hautes eaux d'amont sont retenues et se perdent en partie dans la région plate du lac Déboé, laisse arriver quelquefois ses débordements jusqu'à la ville par des mares et marigots, et même a noyé en 1640 un quartier de Tombouctou. Lenz, après la longue traversée du Sahara, raconte qu'il éprouva une joyeuse surprise en voyant des dayas à demi desséchées, où vivait une faune nombreuse d'oiseaux qui s'aventuraient jusque dans les rues ; on lui dit qu'à Kabara étaient cultivés des légumes, le coton et même le riz. Depuis eux, les officiers qui ont descendu le Niger, ont trouvé sur les bords en amont de la ville une région lacustre, longée par Lenz à quelques kilomètres, et en aval une série d'oasis analogues à celles de la vallée du Nil, qui font du pays pris dans son ensemble un territoire sinon riche, du moins plus fortuné qu'une maigre steppe, et analogue par beaucoup de traits aux rives du Tchad décrites par Barth et Nachtigal.

La colonne Joffre, en descendant le Niger sur sa rive gauche, a pénétré, en aval du lac Déboé, dans une vaste contrée fertile qui

s'étend par endroits jusqu'à 100 kilomètres du fleuve, et dont on ne soupçonnait pas le caractère. C'est un ensemble de dépressions, séparées par des plateaux d'une terre rouge, qui communiquent entre elles et avec les marécages des bords du Niger par des canaux naturels. Au moment des crues, les eaux envahissent périodiquement ces bas-fonds, et s'y étalent, quelquefois durant plusieurs mois, de manière à former des lacs peu profonds, mais dont l'un, le lac Faguibine, serait aussi long que le Tchad. Les plateaux qui sont entre les lacs, que l'inondation ne baigne pas, et où le sol est d'ailleurs assez maigre, appartiennent à la savane; des mimosées, de grands euphorbes, des bosquets d'acacias gommiers y constituent le fond de la végétation, et il y a même par places des sables avec des dunes: tel peut-être le voisinage de Tombouctou, quand l'homme ne l'avait pas encore dévasté. Mais les rives des lacs présentent souvent un aspect luxuriant: derrière une plate-bande de gigantesques roseaux, il y a des pâturages, à la fois terrain de chasse et d'élevage pour les indigènes; et ceux-ci les ont en partie remplacés par des cultures, que favorise le limon déposé par la crue sur le sol, blé, sorgho, mil, riz, coton et arachides. Les produits de cette véritable « Égypte » sont en quantité suffisante pour nourrir bien des nomades, et beaucoup des denrées alimentaires que l'on croyait autrefois apportées à Tombouctou du haut fleuve, devaient venir de là. De gros villages y existent, comme Goundam, dont la physionomie rappellerait bien plutôt celle de Djenné ou de Ségou que celle de Tombouctou: ce sont, sinon des marchés, au moins des magasins, que les indigènes semblent avoir eu à cœur de défendre le plus longtemps possible de l'entrée des Européens (1 .

(A suivre.)

J. MACHAT
Agrégé d'histoire et de géographie.

(1) La dernière description de Tombouctou est celle donnée par M. Félix Dubois dans son livre *Tombouctou la Mystérieuse*. Paris. 1896.

LE ROI DE SIAM PEINT PAR L'UN DE SES SUJETS

Nous tenons ce document d'un ancien gouverneur général de la Cochinchine. Il jette un jour curieux sur les mœurs de la Cour du Siam et sur le caractère du prince qui va prochainement rendre visite à M. le Président de la République.

Le roi Chulalonkorn est non seulement le plus bel homme de son royaume, mais aussi le plus intelligent. Fils d'un père qui s'adonnait à la science et à la littérature, il est un des plus lettrés parmi les Siamois, et parle sa langue avec une pureté et une mélodie tout à fait remarquables. Doué, comme la plupart de ses frères, d'une vivacité de perception très exceptionnelle, il ajoute à cette qualité ce qui manque à ceux-ci : la faculté de tirer de ses perceptions une conclusion logique. Lui, plus que tout autre Siamois, prévoit les conséquences inévitables d'un acte ou d'une parole ; et s'il a provoqué ou souffert des malheurs qui auraient pu être évités, ce n'est pas parce qu'il a mal raisonné, mais bien par suite de causes dont je donnerai une explication plus tard.

Le feu Régent du royaume, qui gouverna pendant la minorité du roi Chulalonkorn, lui a fourni le modèle d'un caractère ferme et tranquille à la fois. Il est hors de doute que l'exemple de ce prince, aussi bien que celui de son grand'oncle, le feu Ministre du Nord, a corrigé pendant de longues années cette vivacité de tempérament qui a éclaté plus souvent depuis la mort de ce ministre. Du reste le roi de Siam est assez pur oriental pour posséder au plus haut degré ce flegme apparent qui cache à tout le monde ses secrètes pensées et ne laisse percer la colère que quand une manifestation semblable est nécessaire ou utile au point de vue politique. Cependant, cette colère, une fois provoquée, est presque toujours implacable. Les familles dont un membre a eu le malheur de l'encourir restent de père en fils sous le coup de la disgrâce. La haine des Siamois ne se couvre pas par la prescription, et la vengeance d'un offensé ne peut être épuisée que par la ruine absolue de l'ennemi. C'est ce qui explique l'exclusion de toutes les fonctions publiques au Siam de certains personnages dont les capacités semblaient propres à les conduire à un avenir brillant et profitable.

Dans les assemblées publiques comme dans les réunions plus privées, le Roi se comporte avec une aisance mêlée de dignité qu'on ne peut qu'admirer. Sa démarche est noble sans morgue ; son air est franc sans être commun. On remarque dans toutes ses actions une désinvolture qui lui sied parfaitement, comme au chef héréditaire d'un peuple qui s'appelle « Thaï », le libre. Très exigeant en tout ce qui concerne les cérémonies et les coutumes, il en subit lui-même les inconvénients avec une grâce qui cache complètement son dédain et sa répulsion. Ainsi, cet air de commandement qui le distingue toujours est surtout remarquable quand il préside aux fêtes innombrables qui occupent une si grande partie de son temps. Il est peut-être le seul au monde qui puisse mâcher le bétel sans donner à sa physionomie une apparence de laid animalisme ; et il le fait assez souvent, même au moment des cérémonies publiques, ayant à ses côtés un page muni du crachoir d'or indispensable à cette mastication. A cette occasion, son œil se promène sur les visages des personnes rangées devant lui, pareil au berger inspectant son troupeau. Y a-t-il parmi les assistants, bruns ou blancs, une figure qu'il ne reconnaît pas, il ne manque jamais de l'observer, ni de se renseigner sur l'identité de l'individu. Jamais il n'a oublié la figure d'une personne qui lui a été présentée ; et il est rare qu'aucune individualité de quelque importance passe quelque temps à Bangkok, sans que le Roi ne sache d'où il vient et ce qu'il vient faire au Siam.

La table du Roi est éminemment hospitalière ; de grands dîners se donnent assez souvent au palais, et on peut dire que presque tous les étrangers de distinction venus à Bangkok ont été invités à la table royale. En ces occasions, le repas est servi à l'européenne. Le menu est bon, mais les plats sont assez souvent trop froids. Les vins, à peu d'exceptions près, sont excellents ; et les domestiques, en faisant le tour de la table, versent toujours dans les verres placés devant le monarque. Il n'y touche pourtant presque pas, si ce n'est pour boire à la santé de quelqu'un qui lui plaît spécialement.

Quoiqu'il parle très bien l'anglais et comprenne le français, la conversation se passe entre lui et ses convives étrangers, au moyen d'un interprète qui est assez souvent le prince Ministre des Affaires étrangères, ou le grand chambellan, ou un autre des frères du sang royal. Quelquefois, cependant, le Roi se dispense de cet intermédiaire et poursuit la conversation déjà engagée dans la langue étrangère dont s'est servi son interlocuteur.

Chulalonkorn, très habile politique, a parfaitement compris qu'il

ne conserverait l'indépendance de ses États, convoités par la France et l'Angleterre, qu'à la condition d'opposer ces deux puissances l'une à l'autre, s'appuyant sur celle des deux qui, momentanément, lui inspire le moins d'inquiétude. Mais il s'est bien gardé de prendre leurs sujets à son service. Quand Chulalonkorn a besoin du concours d'Européens, il s'adresse de préférence à des Danois ou à des Belges, tels que l'amiral Duplessis, ou M. Rolyn-Jacquemyns. Français, Anglais, Allemands sont soigneusement écartés des fonctions publiques. Un moment, les Italiens furent en faveur, mais le gouvernement siamois les licencia dès que l'Italie prit rang parmi les nations maritimes.

Cette politique de bascule n'est pas sans péril, et il faut toute la souplesse asiatique pour éviter des conflits qui menaceraient l'existence même du royaume, comme celui de 1893.

Le Roi administre pendant sa vie les fortunes de toutes les dames du sérail. Cependant, selon les coutumes du pays, il en a plutôt la jouissance que la propriété absolue, c'est-à-dire que chaque dame a le droit de disposer du capital de sa fortune après sa mort.

Parmi ces dames, qui sont assez nombreuses, il n'y en a que deux qui portent le titre honorifique de Reine. Celles-ci sont toutes les deux demi-sœurs de leur auguste mari, comme l'était également l'ancienne Reine, morte il y a dix ou douze ans dans les conditions les plus épouvantables et les plus bizarres. Elle accompagnait le Roi dans une excursion de plaisir sur le Meïnam, lorsque, par une faute de manœuvre, son bateau chavira. La Reine, précipitée dans le fleuve, flottait tout près des bateliers qui auraient pu la retirer de l'eau sans aucune difficulté. Mais les lois du royaume considèrent comme coupable de haute trahison tout homme qui porterait la main sur la personne de la Reine; et ces pauvres gens, toute réflexion faite, n'osèrent pas violer le texte d'une ordonnance si claire et si parfaitement connue. Le Roi a vivement regretté son épouse, et l'on suppose que ce regret a été pour quelque chose dans l'influence qu'ont obtenue sur lui les sœurs germaines de la défunte.

En tout cas, la première Reine actuelle, mère du prince royal, et la seconde Reine, comme on l'appelle avec une justesse très douteuse, ont su garder pendant toutes ces années, et en dépit des charmes de toute une armée de rivales, sans cesse renouvelées, une influence à peu près suprême au palais. Faisant cause commune avec leurs frères germains le prince Dewawongsee (Ministre des Affaires étrangères) et le prince Savasti (Ministre de la Justice), elles dis-

posent d'une force politique ou dynastique contre laquelle se sont heurtées en vain toutes les combinaisons des factions adverses. La première Reine, à ce que l'on prétend, a fait des « économies », et est à la tête d'une très grande fortune, dont le Roi lui laisse toute l'administration. Très forte en finance, elle représente assez fidèlement en son auguste personne un des principaux mérites des femmes siamoises, qui, comme économistes, valent dix fois plus que les représentants du sexe fort au Siam.

Quant aux autres dames du palais, elles constituent une véritable armée, dirigée non par des eunuques, comme en Turquie, mais par des matrones qui font la classification de la brigade et dressent d'une manière équitable la liste des jeunes nymphes qui, à tour de rôle, ont le privilège de se présenter devant le Roi. Tout père de famille souhaite vivement pour une de ses filles l'honneur d'être reçue dans le palais; mais le sort des malheureuses auxquelles cet honneur est acquis est assez pitoyable. Enfermées pour leur vie dans cette prison dorée, privées de tout commerce avec le sexe mâle et de toutes les occupations pratiques de la vie, leur plus grande distraction est d'aller voir une procession en dehors des murailles qui les enferment, ou de trafiquer avec les marchandes de nouveautés qui ont l'entrée du quartier des dames royales. Heureuse et fière celle qui se trouve la mère d'un fils du maître royal. La maternité donne rarement au monde autant de joie et de privilèges que dans le sérail d'un roi de Siam.

Cependant les évasions sont assez rares et paraissent même presque impossibles; les infidélités sont encore moins communes. Un malheur de ce genre est arrivé il y a quelques années, et les deux coupables ont disparu aussitôt, le pêcheur au moyen d'une exécution en règle, et la pêcheresse par un procédé moins simple, mais tout aussi efficace : elle fut condamnée à se laisser mourir de faim.

NOTES SUR LE MAROC

Le Maroc ne présente pas plus que Madagascar une véritable unité; son Sultan règne sur le vaste territoire ainsi dénommé comme naguère la reine Ranavalo sur l'île de Madagascar dont elle se disait la souveraine.

Quand l'émir (c'est le nom que le peuple donne à son souverain) veut aller de l'une à l'autre de ses capitales, de Fez ou Mekinez à Maroc par exemple, il lui faut une armée. Quand les forces dont il peut disposer sont insuffisantes, c'est la résidence forcée qu'il doit subir.

Ses possessions sont comme des oasis, ou plutôt comme des îlots non moins perdus au milieu des terres que s'ils émergeaient de l'océan. Ainsi, bien qu'une des parties les plus importantes de ses territoires soit du côté de Tanger, où résident les représentants des puissances étrangères, il était d'usage de s'abstenir de passer un ruisseau situé à environ 2 kilomètres à l'ouest de la ville, parce que là était une contrée indépendante, avant-garde du Rif.

Pour faire acte de souveraineté, et aussi pour se créer des ressources, le Kalife de l'Occident, chérif des chérifs, descendant de Mahomet, — qualité essentielle pour régner sur le Maroc, — lance quelquefois de ce côté de petites bandes, expéditions anodines composées de quelques hommes précédés d'un tambour primitif, et dont l'armement n'est pas moins sommaire que varié.

Il nous a été donné d'assister à Larache à une revue commandée par des officiers portant comme insignes des livrées européennes aux couleurs et aux rapiècements plus ou moins criards. Leurs hommes, parmi lesquels il était facile de reconnaître deux renégats européens, n'avaient guère un meilleur armement que leurs camarades envoyés sur les confins du Rif; et c'est avec un fusil de bois qu'un ancien turco nous rendit les honneurs militaires.

En visitant les villes de la côte de l'océan Atlantique jadis occupées par les Portugais, comme Arzille et Larache, on est frappé de la grandeur de cette nation avant la perte momentanée de son indépendance, et de l'importance des monuments qu'elle a laissés. Si les fortifications d'Arzille tombent en ruine, celles de Larache, où il se fait, comme sur toute la côte, un très important commerce de laines, présentent encore un aspect imposant.

Ce sont des laines communes dont nous avons vu faire le commerce sur le littoral, mais leur quantité leur donnait une valeur considérable, alors surtout que les importations de l'Australie étaient moins abondantes. C'est pourquoi la France y comptait des représentants sérieux de grandes filatures, surtout du Midi, faisant des achats considérables pour la confection d'étoffes grossières destinées surtout à la troupe.

Au reste, le commerce du Maroc est très sommaire; après la laine, il y a des oranges et les cuirs appelés maroquins, exportés surtout en babouches. Il y a aussi les bibelots, qui se composent de quelques

faïences, facilement reconnaissables aux points rouges que des enfants sont chargés d'y mettre au hasard, et de quelques étagères en bois bariolés dont la peinture s'attache aux doigts pour peu qu'on les touche.

A ce propos, je me rappelle avoir remarqué, dans une petite boutique tenue, paraît-il, par un parent d'Ab-el-Kader, des glaces dont l'aspect me parut empreint de la couleur locale la mieux caractérisée. Quand j'en demandai le prix, il me fut répondu qu'il valait mieux attendre quelques jours, le bateau de Marseille devant en apporter un meilleur choix avec d'autres curiosités mauresques.

Notre grand port méditerranéen partageait alors avec celui de Gibraltar presque tout le commerce de cette partie des États barbaresques. Il avait, notamment, un monopole, disparu aujourd'hui : celui des allumettes, qu'on trouvait partout répandues au Maroc.

Pour les objets divers permettant de vivre à Tanger à peu près à l'européenne, ils arrivaient par Gibraltar, d'importation anglaise, le bateau de Marseille faisant attendre les commandes au moins une quinzaine de jours. Ce qui n'empêche pas qu'en s'avançant dans l'intérieur, certains objets de l'usage le plus vulgaire, comme un rince-bouche, étaient mis en honneur peut-être avec autant de raison que chez nous bien des bibelots arrivés de l'extrême Orient.

Quant à l'Espagne, dont nous pouvions voir les côtes et même la ville de Tarifa, ce qu'on pouvait en tirer était insignifiant.

En dépit du peu de variété de son commerce, le Maroc semble un pays riche en produits naturels; mais le gouvernement de l'Emir s'efforce de les cacher le plus qu'il peut, arguant de son incapacité à protéger l'Européen dans l'intérieur, avec non moins d'énergie qu'il proteste quand on semble douter de sa souveraineté sur le vaste territoire compris sous le nom de Maroc.

Aux environs de Tanger et dans toutes les parties que nous avons parcourues à deux journées de marche, le sol est fertile sans que rien annonce au delà un changement défavorable. A Tétouan, nous avons rencontré des Européens éprouvant les plus grandes difficultés pour pénétrer un peu dans l'intérieur afin d'y acheter des buis. On disait même qu'on trouvait mieux, et on nous a montré un petit diamant dont l'origine marocaine nous était certifiée. Sans ajouter une grande foi aux mines d'or et de charbon signalées pour ainsi dire au hasard, nous rappellerons, au point de vue agricole, notre étonnement au mois de mai, en trouvant en Andalousie la campagne brûlée tandis que le Maroc était encore vert.

Au point de vue politique, le Maroc ne semble pas avoir d'unité même féodale. C'est un assemblage de petits territoires qui feraient le désespoir des géographes, s'ils voulaient en déterminer la configuration. Sauf sur les enclaves dont nous avons parlé, l'autorité du Sultan n'est qu'intermittente, s'exerçant brutalement et se traduisant par des contributions allant jusqu'aux razzias, puis devenant nulle quand il n'y a plus rien à prendre, ou qu'il serait dangereux de tenter de prendre.

Au reste, quel prétexte peuvent avoir les impôts dans un pays qui n'a ni routes, ni fonctionnaires, ni armée organisée ? Les routes sont des sentiers et les fonctionnaires se réduisent, pour les affaires étrangères, à un agent aidé d'un taleb ou secrétaire ; l'administration se fait par des pachas ou gouverneurs répartis dans les centres de population les plus importants du territoire soumis au Sultan.

L'armée se réduit à quelques gendarmes connus sous le nom de Mockaznis, destinés à maintenir l'ordre. Le reste se compose de bandes plus ou moins régulières comme discipline et comme armement.

Quant à la marine, elle ne comprend plus que quelques barques, pour faire le service des ports. Dieu, qui est grand, abandonne, suivant la croyance populaire, la mer aux infidèles (où ils doivent passer leur vie sur des bateaux), tandis qu'il réserve à ses fidèles la terre avec ses produits.

Le Maroc n'existe donc que par la jalousie des puissances, quoique sa population soit généralement brave et rappelle nos Kabyles d'Algérie, avec qui elle semble avoir la communauté d'origine berbère. Comme en Kabylie, le christianisme y a laissé des vestiges que rappellent les croix employées comme tatouage jusque chez les sujets du Sultan au bord de l'Océan. Saint Ferdinand d'Espagne, qui avait fait élever une église au Maroc, aurait pu encore espérer quelques sympathies chrétiennes, ou du moins dissidentes du mahométisme officiel, pour l'expédition qu'il méditait presque simultanément avec celle que saint Louis, son parent, allait conduire en Tunisie.

Dans les villes, on retrouve encore les descendants des Maures d'Espagne et des Juifs qui ont partagé leur expulsion. Les premiers, généralement appauvris, et ayant perdu les goûts artistiques de leurs ancêtres ; les seconds ayant gardé, avec leur fanatisme qui les empêche de manger avec un chrétien, le caractère de leur race, qui en fait les plus grands propriétaires des villes où ils sont établis.

Leur langue est encore l'espagnol qu'ils ont imposé comme la leur en Afrique, avec des modifications qui paraissent en faire l'origine du sabir, si usité dans notre grande colonie africaine.

L'activité commerciale des Juifs leur a permis de pénétrer dans l'intérieur du Maroc et d'en rapporter des renseignements que la jalousie du gouvernement de l'Émir ne permettait pas aux Européens d'aller chercher. Les renseignements ainsi recueillis, joints à la certitude que le pays renferme de nombreuses et puissantes tribus indépendantes, auprès desquelles la recommandation du Sultan serait plutôt nuisible qu'utile, nous avait donné l'idée d'une exploration pour ouvrir une route par terre de l'Algérie à l'Océan.

Cette idée, dont l'exécution pouvait avoir pour l'influence française les résultats les plus décisifs, nous semblait d'autant moins irréalisable que nous savions notre alliance recherchée par des tribus sédentaires espérant y trouver de nombreux avantages, comme la protection contre les razzias possibles du Sultan et des débouchés pour la vente de leurs produits.

L'Angleterre, dont l'influence contrebalançait déjà la nôtre avant nos malheurs, loin de restreindre le nombre de ses protégés comme nous l'avions fait, l'augmentait sans cesse, y englobant même des villages entiers. L'Espagne recommençait à en imposer aux Barbaresques par les victoires qui avaient augmenté le territoire de Ceuta.

L'idée que nous avions émise en 1866, et dont les événements qui préparèrent alors la grandeur de la Prusse contribuèrent à faire rejeter l'exécution, serait-elle encore réalisable? Nous sommes trop loin, et depuis trop longtemps hors du mouvement des affaires internationales pour oser formuler une opinion; mais nous croyons que, si le prestige de la France pouvait s'être maintenu tel qu'au temps où ce projet a été conçu, ce serait pour elle un intérêt de premier ordre d'ouvrir un débouché de l'Algérie à l'Océan, à travers les territoires sans maître réel connus sous le nom d'Empire du Maroc.

Comte DE COURONNEL
Ancien secrétaire d'ambassade.

LES GRANDES ÉPIDÉMIES DE PESTE

Au moment où la peste fait son apparition à Djeddah, et menace par conséquent l'Égypte et l'Europe, il faut en reparler.

L'Asie est le camp retranché de la peste. Elle est apparue à maintes reprises et encore l'an dernier en *Assyr*, région montagneuse de l'Arabie, dont les plateaux situés à 200 mètres d'altitude sont calcinés par le soleil du désert. Sa population nomade et turbulente ne reconnaît guère le joug de la Turquie, ce qui évite les relations avec la Mecque située seulement à douze jours de marche, — et leurs risques à l'époque du pèlerinage. L'*Irak-Arabi* revoit chaque année la maladie : la Mésopotamie des Grecs, Al-Djezireh des Arabes, ces plaines basses, chaudes, humides, baignées par le Tigre et l'Euphrate, si glorieuses jadis avec Ninive et Babylone, sont devenues, de Badgad à Bassorah et aux rives du Golfe Persique, la partie la plus malsaine du globe. Nulle part, le paludisme n'est plus violent, nulle part le choléra et la peste ne se trouvent mieux à l'aise pour attendre chaque année la saison favorable à leur développement. Et c'est ce point qui reste soumis à la prévoyance sanitaire des Turcs et à la merci des Anglais ! Une secte religieuse, celle des Chiites, séparée du mahométanisme orthodoxe, a la coutume dangereuse d'y amener ses morts à dos de chameaux, afin qu'ils reposent près des tombeaux des prophètes, Ali, Hussein, à Nedjef. Une autre ville sainte voisine, Kerbela, est l'objet du même culte. Chaque année, de funèbres caravanes y transportent 4 à 5.000 cadavres de tous les points de la Perse. En 1874, par suite d'une famine, le nombre s'éleva à 12.000.

Aux *Indes*, l'Afghanistan et l'Hindoustan sont chaque année, après la saison des pluies, maltraités par le fléau, sous le nom de *mahamurree*, et cela de temps immémorial. Vers le sud, à Pali, dans la présidence de Bombay ; au nord, au pied des contreforts de l'Himalaya, au Gurwal, dans la province de Kumaon, des explosions redoutables eurent lieu. Ces deux pays sont séparés par une région large d'au moins 800 milles, restée à peu près indemne. En ce moment, la peste est sous forme épidémique à Bombay, à Goa, à Kurrachee, à Calcutta, par importation de la Chine en 1896.

En *Perse*, on signale de fréquentes visites de la peste dans la région située au Sud du Caucase et à l'Est de la mer Caspienne, l'Azerbeidjan, puis dans le Kurdistan et le Khorassan. Enfin, au com-

mencement de 1877, le Ghilan, province qui borde le sud-est de la mer Caspienne, est ravagé. La ville de Recht, la plus éprouvée, est justement la grande halte sur la route de la Perse au Caucase et le but des caravanes qui, avant le chemin de fer transcaspien, contournaient au sud la mer Caspienne pour gagner la Russie.

Recht était la dernière étape du retour de la peste en Europe. A la fin de cette année 1877, Astrakhan, qui est en rapport incessant avec Recht, eut 250 cas d'une maladie inaccoutumée, d'une sorte d'adénite fébrile, dont on ne reconnut pas la nature véritable et dont on ne se préoccupa guère, car la maladie se terminait généralement par la suppuration des ganglions, et par la guérison.

L'année suivante (1878) à 195 kilomètres de là, en remontant le Volga, la même affection reparut en plein hiver à Vetlianka, village Cosaque, — mais singulièrement aggravée. Les premiers cas furent mortels; néanmoins on ne s'émut qu'en voyant l'épidémie gagner les villages voisins, Prishib, Staritza, Selinetroe, Oudastchnaia, Michailowska, situés à droite et à gauche du fleuve. Les mesures prises sous la direction du délégué officiel, le comte Louis Mélikoff, jugulèrent le fléau. Un triple cordon sanitaire fut établi. Chaque village était entouré d'un cordon; l'ensemble des cercles et le Volga eux-mêmes enfermés par une deuxième ligne militaire, et le gouvernement d'Astrakhan séparé du reste de la Russie à l'aide d'un troisième garde. Les habitations suspectes et les vêtements furent brûlés, les cimetières et les villages assainis. Il mourut 372 personnes, 30 environ guérirent. Parmi les victimes, 3 docteurs sur 4, 6 officiers de santé, ainsi que les sœurs de charité. On a cherché à expliquer cette incursion de la peste en Europe par l'intermédiaire d'un régiment de Cosaques venant du siège d'Erzeroum, où il aurait rencontré un régiment de cavalerie turque parti de la Mésopotamie; mais la maladie qui régna à Erzeroum était le typhus.

Il est inutile d'invoquer un mode de contamination compliqué à ces diverses manifestations de la peste. Un fait sur lequel on n'a pas assez insisté, est la forme bénigne que peut prendre la maladie. Cette allure modeste est cependant une banalité de toutes les infections. La peste s'entretient à l'état endémique en Asie et récupère de temps à autre une virulence qui se traduit par une épidémie. Les cas de peste atténuée, comme celles de Mourzouk, de Zagazig, de Beyrouth, de Géorgie, de Caucasie, des pays de l'Himalaya, d'Astrakhan, forment les maillons d'une chaîne ininterrompue, dont on n'a pas toujours saisi l'importance.

Il me souvient qu'au cours de mes voyages, un lettré de Bagdad m'avait montré le rapport de ces pestilences, leur marche passée et leur présence sous forme sporadique méconnue.

Le mal que nous craignons actuellement vient de la *Chine*, où J. Rochard avait raison de dire qu'il est endémique, — opinion qui ne prévalut point.

Des montagnes du Yunnan, par le 25° lat., il s'infiltra lentement au Sud, vers la côte. Tous les ans des Chinois mouraient, et Lioutcheou et Pakhoi, ports situés au nord du Tonkin, virent en 1894 augmenter les cas de peste. Cette même année, Canton fut envahi et 60,000 victimes périrent en quelques semaines. Les familles riches de Canton se réfugièrent à l'île de Hong-Kong. Bientôt, sa capitale Victoria était contaminée. En 1896, l'épidémie s'étend à l'île d'Hainan, à Amoi, à l'île de Formose, remontant le littoral de la mer de Chine.

Du côté de l'Indo-Chine, la peste du Yunnan esquisse pour ainsi dire une frontière à notre colonie du Tonkin.

En résumé, la peste est en Chine et aux Indes, elle menace l'Europe par terre et par mer.

La rapidité des épidémies croît avec le progrès des moyens de transport. Par terre, elles suivaient jadis les caravanes de l'Inde en Perse et en Russie. Aujourd'hui, elles arriveraient plus vite par le chemin de fer de Samarkand, traversant la Caspienne en steamer, débarquant à Bakou et par la Transcaucasie gagnant Batoum. Mais la peste est encore loin du nord de l'Inde.

Par mer, deux voies permettent l'invasion, la mer Rouge et le golfe Persique. Qu'un navire amène la peste de l'Inde en Egypte, ou qu'elle pénètre en Méditerranée, nous la verrons diffuser dans toutes les directions. Le chemin le plus à craindre est le golfe Persique; c'est l'envahissement de la Perse, de la Turquie, de l'Arménie et de la frontière russe, par la voie terrestre et par la voie maritime.

* * *

Ainsi se présentait la question au moment où la conférence de Venise se réunit, en mars 1897. L'entente internationale qui vient d'avoir lieu donne une première garantie par le caractère d'ensemble qui préside aux mesures d'ordre général ratifiées diplomatiquement.

Les diverses nations d'Europe, même l'Angleterre et les pays

musulmans, ont prononcé l'interdiction du pèlerinage de la Mecque à leurs sujets, qui était pour nous le plus gros danger à courir.

L'examen plus sérieux des passagers au départ des ports infectés, et de Bombay en particulier, a été demandé, ainsi qu'un meilleur fonctionnement des lazarets de la mer Rouge et du lazaret d'Ormuz situé au fond du golfe Persique. Des mesures de prophylaxie nombreuses inspirées des découvertes de Yersin sur le microbe de la peste, confirmées par Kitasato, ont été adoptées d'un commun accord.

L'arrivée du fléau par voie de terre nous laisserait plus de temps pour la mobilisation et l'application des agents et moyens de défense, car la France séparée de l'Asie par plusieurs Etats-tampons est peu exposée.

Aujourd'hui l'hygiène publique de notre pays ordonne, après un affolement passager, le retour au règlement de police sanitaire maritime du 4 janvier 1896, avec des améliorations relatives à la désinfection et à la reconnaissance des navires, décidées en Comité consultatif d'hygiène, d'après le rapport et les conclusions du Dr A.-J. Martin.

Mais la peste viendrait-elle chez nous, qu'il ne faudrait point croire au retour possible d'épidémies comme celles qui sévirent jadis ou celle qui ravage actuellement les Indes. A Paris, et dans plusieurs autres villes, on l'arrêterait net et sur place, à l'aide du service municipal de désinfection.

En dehors de ces grandes villes, à la campagne, elle ne serait pas enrayée aussi vite ; car, si la loi sur la déclaration obligatoire des maladies transmissibles fonctionne, c'est bien inutilement, rien n'ayant été fait pour la sanctionner en pratique, c'est-à-dire pour arrêter la contagion. La désinfection est inconnue, aucun outillage, tant simple soit-il, n'existe, l'hygiène publique est désarmée, et le Sénat, en rejetant il y a quelques mois la loi sur l'assainissement, a refusé de comprendre l'intérêt de ces questions.

Aussi, en cas d'épidémie, faudrait-il instituer d'emblée et réaliser les moyens nécessaires pour limiter le fléau. Il en résulte que les dépenses occasionnées dans de telles conditions sont considérables et qu'elles dépassent de beaucoup celles qui auraient suffi à l'organisation des mesures préventives. A ce point de vue, la plupart des pays étrangers nous laissent loin en arrière.

L'hygiène privée bénéficierait heureusement du sérum antipesteux dû au Dr Yersin, de l'Institut Pasteur. Employé dès le début de la

maladie, il donne des résultats curatifs encourageants, et en temps d'épidémie, il permettrait la vaccination préventive. Cette découverte qui, à elle seule, nous rendrait la sécurité, place Yersin à côté de Pasteur, de Roux, et lui donne presque l'immortalité.

Dr Henry THIERRY.

LA NAVIGATION ET LES GLACES DANS LES MERS DU NORD

On parle beaucoup en Russie d'une conférence faite il y a quelques semaines à la Société impériale de géographie de Pétersbourg, par l'amiral Makaroff, et concernant la navigation d'hiver dans la Baltique et la navigation d'été dans l'océan Arctique. On sait que, de tous les ports de l'empire russe, seuls quelques ports de la mer Noire et de la Caspienne ne gèlent jamais. Tous les autres sont fermés par les glaces pendant un temps plus ou moins long et, entre autres, tous ceux qui sont reliés aux gouvernements du centre de l'empire par des voies ferrées directes : ainsi Odessa, Nikolaieff, Kertch sur la mer Noire gèlent chaque année. Il va sans dire que cet état de choses a une influence des plus néfastes sur le commerce russe, spécialement sur celui des ports de la Baltique. Ainsi, à Pétersbourg, il s'amasse annuellement d'immenses dépôts de blés destinés à l'étranger. L'espace de temps entre l'arrivée des blés et la fermeture du port par les glaces est si court qu'il est impossible d'expédier ces énormes amas. Le port se trouve trop petit, et plusieurs navires doivent attendre des semaines entières pour trouver place et charger. La main-d'œuvre atteint des prix exorbitants, et quelques navires ont même été forcés l'an passé par suite de l'approche de l'hiver, de partir vides, faute de place et d'ouvriers pour effectuer leur chargement. On comprend dès lors quelle importance énorme l'ouverture d'une navigation ininterrompue aurait pour le pays entier. Or jusqu'à présent les rêves les plus hardis des ingénieurs et des marins étaient de maintenir ouverts les ports les plus proches de la mer libre, tels que Hangö, Revel, Libau, Odessa, Nikolaieft, Kertch, Wladiwostok, au moyen de navires-béliers. Les premiers essais furent faits en Finlande il y a une dizaine d'années, et le succès fut complet. Grâce au navire-bélier finlandais le « Murtaja », le port de

Hangö est actuellement ouvert l'année entière, et cette petite ville, dont le commerce en été est absolument nul, se transforme chaque hiver en une ville commerçante de premier ordre, d'où rayonnent des services de bateau réguliers reliant Hangö à Stockholm, Copenhague, Hull, etc. Encouragés par les résultats obtenus à Hangö, d'autres ports suivirent son exemple. Nikolaieff sur la mer Noire eut, dès 1891, son navire-bélier; Wladiwostok, le point d'appui de la puissance russe dans l'Extrême-Orient, autrefois fermé par les glaces durant 4 ou 5 mois, possède depuis 1893 un navire-bélier, qui maintient ouvert ce grand port de guerre tout l'hiver. Rével, Baltisch Port, Libau, Odessa, Kertch sont actuellement ouverts au commerce maritime pendant l'année entière. Enfin, durant l'hiver 1896-1897, un navire-bélier a journellement, sans interruption, servi au transport des trains de chemin de fer de la ligne d'Ouralsk d'un bord à l'autre de la Volga, à Saratoff, par des froids de 40° C. Les essais faits cet hiver sur le Baïkal pour le transport des trains du Transsibérien d'un bord du lac à l'autre ont également été couronnés du succès le plus complet.

Il semblait donc qu'on avait réalisé les rêves les plus hardis et qu'on avait atteint les limites du possible ; aussi a-t-on entendu avec stupeur l'amiral Makaroff déclarer qu'il était possible, non seulement de maintenir ouverts les ports extérieurs, mais aussi celui de Saint-Pétersbourg, séparé en hiver de la mer libre par plus de 600 kilomètres de glaces. Et cela n'est encore rien : l'amiral Makaroff propose d'organiser un service de navires-béliers destinés à desservir pendant l'été au moins l'océan Arctique et à réunir à la mer ouverte les grands fleuves de la Sibérie.

L'amiral Makaroff n'est pas un visionnaire ; c'est un spécialiste distingué, et sa théorie se base sur des études approfondies et sur une suite d'expériences menées avec une énergie admirable pendant une longue suite d'années. Ces études et ces expériences ont démontré que : 1° si l'on arrivait à construire un navire-bélier d'une force de 52.000 chevaux, ce navire pourrait *en plein hiver* forcer les glaces entourant le pôle nord ; 2° à défaut d'*un* navire-bélier de 52.000 chevaux, on arriverait au même résultat en employant *deux* navires-béliers de 26.000 chevaux chacun, l'un poussant l'autre et formant ainsi en réalité une unité de force de 52.000 chevaux. Or, actuellement, un navire de 26.000 chevaux n'est plus une nouveauté (témoin le « Lucania » et le « Campania »). Mais, en admettant qu'on ne vise pas si haut et qu'on se contente de résoudre les deux problèmes suivants suffisant amplement aux besoins pra-

tiques, à savoir : 1° maintenir ouvert pendant toute l'année le port de Saint-Pétersbourg, et 2° entretenir une ligne de navigation permanente jusqu'à l'embouchure du Yénisseï, il suffirait, selon l'amiral Makaroff, d'un seul navire-bélier de 20.000 chevaux ou, ce qui revient au même, de deux navires de 10.000 chevaux chacun et jaugeant 6.000 tonnes.

Le service de ces deux navires serait le suivant : en hiver ils maintiendraient la communication maritime de Pétersbourg avec la mer ouverte ; au printemps et en automne, ils desserviraient le trade Arkhangelsk-Yénisséï. Enfin au gros de l'été ils serviraient à des expéditions scientifiques dans les mers polaires.

On se figure aisément l'enthousiasme avec lequel a été accueilli en Russie ce grand projet, dont la réalisation semble si facile et si simple et dont les résultats seraient d'une importance si considérable tant pour le commerce que pour le développement de la marine marchande ou militaire de la Russie. Aussi est-ce avec un intérêt extrême qu'on a suivi les expériences faites tout récemment entre Pétersbourg, Cronstadt et Oranienbaum, par deux navires-béliers accouplés selon les indications de l'amiral Makaroff. Ces deux navires ont forcé avec une rapidité de 10 nœuds la glace couvrant le golfe de Finlande, aux applaudissements d'un public énorme réuni pour se convaincre de la vérité des théories de l'amiral Makaroff. Le bateau-bélier d'avant était, à l'arrière, muni d'une construction permettant au second bateau de pousser le premier.

L'avenir montrera si le beau plan de l'amiral Makaroff est réalisable. Espérons-le.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

Si on devait seulement répéter ici l'écho des conversations des chancelleries, évidemment le projet du voyage de M. Félix Faure en Russie serait seul à examiner ; il ne semble pas pourtant que le salut de la République en dépende le moins du monde. Autant les manifestations de la nation française au moment de la visite du Tsar à Cherbourg, Paris et Châlons étaient pleines de gravité, battements de cœurs libres, vivats spontanés en faveur de l'Empereur ami de notre Patrie, autant l'accueil cordial qui pourra être fait à notre Président sera réglé de tous points, le peuple russe se confondant dans la seule personnalité auguste de l'Empereur Nicolas II. Ce ne saurait être un voyage officiel, assurent même quelques légistes, la constitution n'ayant pas prévu le cas d'un président voyageant à l'étranger ; cependant la presse officieuse dévoilant l'origine de ce projet, il est à peu près certain qu'il aura lieu ; on ignore encore quel caractère il conservera et si ce ne sera pas un déplacement de famille plutôt qu'un voyage officiel.

On ne parlera pas aujourd'hui des négociations en cours à Constantinople et à Athènes ; les nouvelles qui nous parviennent sont contradictoires : remarquons dès maintenant qu'en ce qui concerne la Crète, les Puissances en sont arrivées tardivement à la seule solution rationnelle, « la consultation de la nation crétoise par un referendum » que notre *Revue* déclarait nécessaire dans son numéro du 15 mars.

Le jubilé de la Reine d'Angleterre qui affole littéralement l'opinion à Londres, où des maisons sont démolies pour être remplacées par des estrades d'un jour, n'a pas donné lieu à de nombreux commentaires jusqu'ici dans la presse française : on attend que l'explosion du jingoïsme anglais ait retenti. Un cortège de rajahs et de princes venus de tous les points du globe sillonne le monde : à chaque carrefour, dans chaque caravansérail, des voyageurs. C'est ainsi que Paris a reçu ces jours-ci une ambassade marocaine que le Président de la République a accueillie par ricochet avec des paroles dont la courtoisie diplomatique faisait bon marché des griefs légi-

times que causent à notre influence au Touat et à la tranquillité de notre frontière les agissements de la cour de Fez et l'insubordination de nombreuses tribus marocaines.

Le roi de Siam, dont les *Questions Diplomatiques et Coloniales* donnent ci-dessus l'intéressant portrait, va, lui aussi, traverser Paris ; nous ne croyons pas possible qu'il manque aux devoirs que lui impose son passage sur notre territoire : il rendra donc visite au Président de la République ; il expliquera à notre Gouvernement que sa politique consiste à détruire en fait, dans l'application, tous les articles des traités qui le lient à notre égard et que, grâce au bon vouloir du Ministère des affaires étrangères français, il se trouve fort bien de pareilles pratiques. Le Ministre compétent n'aura sans doute pas entendu parler des bastonnades infligées aux malheureux Laotiens résidant au Siam chaque fois qu'ils ont la mauvaise idée de revendiquer la nationalité française, de sorte que toute conversation désagréable sur ce point sera, espérons-le, évitée. Le brusque décès de M. Ranchot, chargé d'affaires à Bang-Kok, ancien délégué à la résidence à Tananarive, l'un de nos diplomates du plus grand avenir, est de nature à porter un grave préjudice à nos intérêts au Siam ; on sait, en effet, que la tradition veut que, pour ajourner toute solution, on envoie dans un poste difficile d'Orient un diplomate ayant fait carrière en Europe ou en Amérique (comme on envoie en Afrique des diplomates qui se sont distingués en Chine ou au Japon) ; et, pendant plusieurs mois, plusieurs années souvent, le représentant de la France étudie patiemment les dossiers : pour le Ministre du quai d'Orsay c'est toujours autant de temps gagné.

Le marquis Ito, ancien président du conseil des ministres de l'empereur du Japon, traverse également Paris, se rendant à Londres : à un rédacteur du *Gaulois*, cet homme d'État d'un haut mérite a répondu que le rapprochement de la France, de l'Allemagne et de la Russie, au moment du traité de Simonosaki, n'avait pas éloigné de la France l'opinion publique au Japon ; la politique du Japon tend au rapprochement avec toutes les grandes puissances européennes et à l'accroissement de ses relations commerciales avec tous les points du monde. Ceci est absolument exact ; le Japon n'est pas un petit État ; c'est la Grande-Bretagne de l'Extrême-Orient, avec son initiative, son esprit d'entreprise et parfois sa témérité. Nous ne pouvons préjuger ce que deviendront les réclamations formulées par ce pays contre le gouvernement des îles Hawaï qui a entravé l'immigration japonaise ; mais nous n'ignorons pas que le

traité franco-japonais du mois de juin 1896 marque une étape importante dans nos relations avec le Japon. M. Ito s'en réjouit et le considère comme définitif, parce qu'il porte la signature du gouvernement; de fait, on se demande s'il sera facile de modifier pareil traité alors que des dispositions similaires ont été acceptées par les autres grandes puissances. Non seulement ce traité, vieux d'un an, n'est pas ratifié par les Chambres, mais vraisemblablement il ne le sera pas, la commission de la Chambre des députés combattant plusieurs de ses dispositions contraires à nos intérêts commerciaux. C'est une de ces questions qui — à notre avis — mériteraient non seulement l'attention la plus soutenue des ministères compétents, mais exigeraient une solution : nos intérêts économiques en Extrême-Orient ne sont pas en l'air; ils sont concrets, précis; pourtant les Affaires Étrangères ont préparé et signé *seules* un traité plus commercial que politique,et il en est résulté que plusieurs chambres de commerce françaises s'élèvent contre sa ratification. Comment en sortira-t-on? C'est fort simple : on n'en sortira pas. Le traité signé sera renvoyé au ministre qui l'enterrera sans bruit et, tandis que des relations commerciales nouvelles relieront le Japon à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne, à la Russie, aux États-Unis, nous attendrons que la ruine de notre exportation au Japon ait appelé à nouveau l'attention sur le régime commercial en vigueur entre ce pays et nous.

Il est intéressant de remarquer que, au commencement du mois de juin, le Japon a émis, sur le marché de Londres, un emprunt de 43 millions de yen ou de 4,389,000 liv. st. (109,725,000 fr.).

Cet emprunt fait partie d'un vaste programme financier destiné à couvrir les dépenses d'expansion maritime et militaire.

Rappelons que l'indemnité de guerre due par la Chine au Japon est de 345 millions de yen.

Quant à la dette du Japon, elle s'élève à l'heure actuelle à 444,300,070 yen, chiffre dans lequel la dette extérieure n'entre que pour 233,753 yen.

Le 23 mai, la Chambre italienne a voté un ordre du jour approuvant la politique africaine du Cabinet di Rudini : cette politique n'est pas celle de l'abandon immédiat de l'Erythrée, c'est celle de son abandon progressif; ce qui embarrasse M. di Rudini, comme le remarque très justement l'*Indépendance Belge*, c'est précisément qu'il ne sait à qui faire cadeau de l'Erythrée sans éveiller des susceptibilités et des jalousies dont l'Italie aurait à souffrir. Au négus? l'opinion italienne serait froissée d'un tel acte de générosité vis-à-vis du vain-

queur d'Adoua; à la France ? que dirait l'Angleterre que l'Italie croit avoir des raisons de ménager; à l'Angleterre? mais ce serait fortifier brusquement sa situation en Afrique et indisposer à juste titre la France.

Au travers de pareils embarras, M. di Rudini s'est contenté d'une demi-mesure : un point était important dans l'Erythrée, une ville qui domine les seules routes allant de la mer Rouge au Nil, Kassala ; il l'abandonne, et faisant revivre une de ces fictions qui satisfont l'imagination des diplomates, il rendra Kassala à l'Egypte, en remettant cette place à des officiers anglais.

Etant donné le respect de l'Angleterre pour ses engagements en Egypte, et au moment où le consul général anglais a remplacé dans les ministères égyptiens de hauts fonctionnaires de nationalité française par des fonctionnaires anglais, il serait surprenant que la presse française n'ait pas témoigné quelque étonnement de cette cession prochaine de Kassala à l'Angleterre, si on ne savait que c'est par le silence que sont traitées devant l'opinion certaines des questions de nature à endommager l'*entente cordiale*.

On a très peu parlé ces temps-ci de cette *entente cordiale;* retenons ce qu'en a dit son président-fondateur Stanhope. « Les deux peuples s'aiment ; seuls les journaux entretiennent l'hostilité, et la France y gagnerait que l'Angleterre ne lui susciterait plus de difficultés directes ou indirectes à Madagascar. »

De quelles difficultés ce fondateur d'association nous préservera-t-il donc? Madagascar n'en craint pas d'autres qui ne puissent frapper la Gironde ou le Cantal, puisque Madagascar est territoire français. M. Stanhope glisse légèrement sur la question de l'Egypte : il n'y a pas lieu de garder la même prudente réserve. Voici, au dire du *Matin* du 27 mai, comment l'Angleterre protectrice de l'ordre va bouleverser les tribunaux indigènes en Egypte :

Dans les tribunaux de première instance indigènes, les juges indigènes seront assistés d'un juge anglais ; le juge sera toujours anglais, à l'exclusion de ceux pris parmi les nationaux des autres grandes puissances. Les frères Piétri, l'un chef du contentieux de la justice au Caire, l'autre délégué du même contentieux à Alexandrie, voient leur place supprimée par raison d'économie budgétaire.

Le *Matin* fait justement remarquer que les Anglais allèguent toujours cette raison quand il s'agit d'enlever un Français du poste qu'il occupe : le poste est supprimé d'abord, et rétabli quelques mois après au bénéfice d'un Anglais.

La Chambre italienne s'est préoccupée des conséquences très sérieuses que pourraient avoir pour les produits agricoles italiens les nouveaux tarifs prohibitifs douaniers américains; le Ministre des affaires étrangères a répondu que l'Italie saurait trouver des mesures de légitime défense. Plusieurs journaux italiens ont, à ce propos, parlé d'une réconciliation commerciale avec la France. Nous n'y sommes pas opposés : nous croyons cependant que l'Italie y trouvera un avantage beaucoup plus considérable que la France; mais puisque l'Italie liquide l'Érythrée, que ne fait-elle pas à notre pays une donation de pure forme, en nous donnant les territoires désertiques de Massaouah à Raheita, qui nous feraient oublier la cession de Kassala à l'Égypte? Notons, du reste, que la presse anglaise juge l'Égypte si mal restaurée, sur les conseils de Lord Cromer, qu'elle serait incapable d'occuper elle-même Kassala, de sorte que c'est l'Angleterre elle-même qui va s'en charger pour son compte.

Il n'est pas sûr que la mission anglaise, envoyée avec éclat auprès de Ménélick, puisse se flatter d'avoir eu le succès qu'elle escomptait auprès du monarque africain.

D'après les dépêches d'Aden, à toutes les demandes des envoyés, Ménélick aurait répondu en invoquant en sa faveur les traités du 20 octobre 1896 avec l'Italie, du 3 juin 1884 avec l'Égypte et ses récentes conventions avec la France.

L'empereur aurait exprimé le vœu de conclure des accords non moins sérieux réglant toutes les difficultés avec l'Angleterre, mais à la condition expresse que, pour consolider à tout jamais la paix sur les frontières de son empire, ces traités fussent acceptés et ratifiés tout au moins par les puissances voisines de l'Éthiopie : l'Italie, la France et la Turquie suzeraine. En résumé, pour arriver à une solution pacifique des questions actuelles du côté du Nil et du Soudan, Ménélick serait prêt à demander que les six grandes puissances garantes de l'intégrité de l'empire ottoman en Afrique intervinssent à la délimitation de son empire, et que d'accord avec l'Egypte, représentée par des agents vraiment indépendants, elles lui garantissent ainsi des frontières définitives à l'abri desquelles il puisse développer la civilisation de son grand empire.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La guerre Gréco-Turque

De la question d'Orient, on ne saurait maintenant dire grand'chose. Le sentiment général est très marqué en faveur de la paix. Les conférences se poursuivent entre les ambassadeurs et Tewfik Pacha, et l'on ne sait rien de source autorisée sur ce qui se passe exactement. Le drogman d'une ambassade étrangère a cru pouvoir affirmer à un journaliste que ces séances (auxquelles d'ailleurs il n'assiste pas) ressemblent davantage à un conclave qu'à des conférences islamo-chrétiennes. Sir Philip Currie aurait dit, d'un ton tranchant, au ministre turc des affaires étrangères que « l'Angleterre ne permettra jamais à un État mahométan de s'agrandir aux dépens d'un État chrétien », et cette déclaration de principe de l'ambassadeur britannique aurait quelque peu surpris certains de ses collègues par la forme, sinon par le fonds. Un effendi remarquait, à ce propos, que, si l'Angleterre avait adopté à l'égard de la Grèce une attitude aussi énergique que celle qu'elle assume par rapport à la Turquie, il n'y aurait pas eu de guerre turco-grecque, ce qui eût mieux valu pour tout le monde, excepté peut-être pour la Turquie.

Cette attitude de Sir Philip a généralement paru quelque peu inopportune. Il semble bien qu'aucune faute plus grave ne pouvait être commise à ce moment, où il importe de désarmer le fanatisme musulman (1).

La *Nouvelle Presse Libre* de Vienne écrit à ce sujet :

Depuis que sir Philip Currie a manqué de tact et de diplomatie en portant la question de la Thessalie sur le terrain religieux et en tenant à Tewfik pacha le langage qu'il crut devoir employer, les plus déterminés des anglophiles, à la Porte ottomane, n'osent plus defendre leur opinion. Ce que sir Philip a perdu pour son pays, la Russie l'a gagné en influence.

Il faut signaler, dans le même sens, qu'une lettre de Constantinople publiée par le *Standard* sous le pseudonyme « Spectator » et attribuée par la *Nouvelle Presse libre* de Vienne à sir Edgar Vincent, de la Banque otto-

(1) Le massacre d'une colonne anglaise à Maza dans un défilé conduisant à l'Afghanistan pourrait bien être une de ces manifestations du fanatisme islamique dont la diplomatie européenne n'a pas voulu prévoir le réveil au lendemain des victoires de Thessalie.

mane, impute la responsabilité de toutes les difficultés survenues dans le cours des négociations à sir Philipp Currie, qu'elle prend à partie pour ses brusqueries, « qui minent l'influence anglaise ».

D'ailleurs il y a sans doute quelque vérité dans ces critiques, puisque le *Times* publie un article de fond pour excuser l'ambassade britannique.

La plupart des journaux anglais sont cependant très optimistes et déclarent la paix prochaine.

Le *Daily Chronicle* prévoit qu'elle sera conclue aux conditions suivantes : indemnité de 75 millions de francs, rectification de frontière sur deux points considérés jusqu'ici comme neutres. De Vienne et de Berlin on mande au *Daily Telegraph* que la Turquie évacuera la Thessalie dès que l'entente sur les autres conditions aura été établie : le sultan aurait donné aux ambassadeurs des assurances dans ce sens. Voici comment le *Standard* explique l'attitude du souverain ottoman :

Sur les conseils de son ancien favori, Izzet bey (qui paraît rentré en grâce), le sultan a laissé à ses ministres le soin de déterminer les conditions de la paix. Il échappe ainsi à toutes les responsabilités et pourra sacrifier tel ou tel membre de son gouvernement, soit dans l'éventualité d'un mouvement d'indignation populaire, soit dans le cas où les propositions des puissances ne seraient pas acceptées. Le ministre de la guerre est particulièrement visé, car il est l'ennemi personnel d'Izzet.

Le *Daily News* se réjouit de l'harmonie qui semble exister, à l'heure actuelle, entre l'Angleterre et la Russie, en ce qui concerne les affaires d'Orient. La feuille libérale déclare que ce n'est qu'avec la coopération de la Russie que la Grande-Bretagne peut espérer d'arriver, par des voies pacifiques, à une amélioration de l'état de choses qui existe en Orient.

Le *Daily News*, après avoir constaté que le Tsar, par son intervention en faveur de l'armistice, a rendu de grands services à la cause de l'humanité et de la paix, exprime l'espoir que le gouvernement russe soutiendra lord Salisbury dans sa résistance contre la demande de la Porte tendant à ce que les troupes turques restent en Thessalie jusqu'au paiement complet de l'indemnité de guerre. Le Sultan, cela va sans dire, use de tous les moyens dilatoires possibles. Mais il ne saurait atteindre son but qu'à la condition de détruire l'accord entre les puissances. Si les puissances restent parfaitement unies, elles réussiront certainement à imposer leurs vues en ce qui concerne les conditions de paix.

De son côté, l'officieuse *Correspondance politique*, de Vienne, reçoit une note ainsi libellée :

Sur l'ordre de son souverain, l'ambassadeur de Turquie à Londres, Kostaki Anthopoulo pacha, a donné à lord Salisbury l'assurance que le sultan est animé du désir sincère de conclure aussi vite que possible la paix avec la Grèce, et que la Porte a reçu des ordres dans ce sens.

Dans les cercles diplomatiques anglais, on espère, par conséquent, que

les négociations entre les ambassadeurs à Constantinople et la Porte prendront un cours rapide et que le vœu exprimé par la reine Victoria de célébrer avec une joie plus grande le jubilé de son avènement au trône sera réalisé.

Enfin voici, d'une source bien informée, les vues de la diplomatie russe sur cette question d'Orient si controversée.

Le succès de l'intervention personnelle du tzar auprès du sultan, nous écrit-on de Saint-Pétersbourg, a produit dans l'opinion publique russe une impression généralement et profondément agréable, car il faut bien se dire que jamais la nation russe n'a été animée de sentiments hostiles à la Grèce; elle a même suivi avec sympathie les différentes phases de sa lutte inégale contre le puissant empire ottoman. Si le cabinet de Saint-Pétersbourg a, il est vrai, favorisé en partie les succès de ce dernier en paralysant l'action hellénique dans l'île de Crète et en contraignant à rester neutres les gouvernements bulgare et serbe, il n'a agi de la sorte que dans l'intérêt de toute l'Europe, afin de préserver celle-ci et la Russie elle-même d'une guerre générale.

La Grèce a donc été, en somme, une sorte de victime expiatoire de la conservation européenne; mais elle est elle-même fautive de ce triste sort, car les avertissements, les conseils, les exhortations à la prudence, à la sagesse ne lui avaient pas été ménagés. Les puissances ont fait tout leur possible pour l'empêcher de courir, tête baissée, à sa ruine. Et maintenant encore, malgré le peu de cas qu'elle a fait de leurs conseils, ces mêmes puissances s'emploient avec un zèle charitable à la sauver du naufrage définitif, au moyen de leur médiation, offerte et acceptée dans un moment où rien ne pouvait plus empêcher, sans cela, l'armée turque, victorieuse, de marcher sur Athènes et d'anéantir son adversaire. L'intervention européenne constitue donc ni plus ni moins que le salut pour ce petit Etat coreligionnaire, et l'on s'en réjouit en Russie.

En ce qui concerne particulièrement le cabinet de Saint-Pétersbourg, je sais de très bonne source qu'il admet la nécessité pour la Turquie d'une rectification de frontières assez considérable pour la mettre à même d'opposer dorénavant une barrière infranchissable à toutes tentatives d'incursion de bandes révolutionnaires grecques sur son territoire. Il trouve, par contre, trop élevé le chiffre de la contribution de guerre exigée par la Turquie. Il se montrera, en outre, inflexible sur le chapitre de l'abolition des capitulations en faveur des Grecs dans l'empire ottoman, car cette abolition serait contraire aux intérêts les plus essentiels de l'Europe en Orient, à la sécurité même là-bas des Européens et, en général, à la cause de la civilisation, au nom de laquelle on ne saurait tolérer que le régime judiciaire à demi barbare des Turcs s'exerce sur des sujets étrangers séjournant en Turquie. Reste encore la question de l'avenir réservé à la Thessalie. En vertu de la déclaration solennelle et formelle faite aux belligérants par la diplomatie européenne avant l'explosion de la guerre et acceptée alors par le Sultan et la Porte, le vainqueur devait, quel qu'il fût, s'attendre à ne recevoir aucune compensation territoriale, et le retour pur

et simple au *statu quo ante bellum* se trouvait ainsi garanti pour les deux parties. La Turquie ne saurait donc prétendre à présent à l'acquisition de la Thessalie, d'autant plus que c'est uniquement en acceptant alors la déclaration des grandes puissances, formulée dans la note du comte Mouravieff, qu'elle s'est assuré leur neutralité, sans laquelle le résultat de ses opérations militaires aurait été beaucoup plus laborieusement atteint et peut-être même beaucoup moins brillant.

Mais, tout en refusant à la Turquie la rétrocession de cette province et en la décidant à se contenter d'une bonne rectification de frontière, — chose qui constitue déjà un écart à la résolution préalable des cabinets européens, — les puissances n'auront guère d'argument solide à faire valoir contre l'occupation provisoire de la Thessalie jusqu'au complet payement par la Grèce de son indemnité de guerre. Il y a lieu de prévoir que le principal intérêt du règlement final va se concentrer sur la question financière. Il est difficile de préjuger le résultat des négociations à ce sujet, car il dépend surtout du plus ou moins de résignation que montrera le gouvernement grec à accepter les conditions des puissances.

***

La situation politique en Autriche.

La session du Reichsrath qui vient de se terminer a été fertile en incidents violents. Il est intéressant de donner un aperçu de l'opinion de la Presse autrichienne à ce sujet :

Le *Fremdenblatt* est d'avis que la clôture de la session du Reichsrath a refroidi les passions qui, dans leur aveuglement, menaçaient d'ébranler les fondements de l'État autrichien. Je crois pouvoir conclure du caractère aigu offert par les querelles nationales dans ces derniers temps qu'une solution est imminente. La clôture du Reichsrath, qui a eu pour effet de séparer les partis adverses, et la liberté d'action que le gouvernement n'a cessé de se réserver à l'égard de la nouvelle majorité, permettent, dit le *Fremdenblatt*, de tenter un règlement volontaire et efficace du conflit des langues en Bohême, règlement qu'on a d'autant plus lieu d'espérer que tous les partis et le parlementarisme tout entier se trouvent acculés à une impasse. Les partis devraient se convaincre que, sans parlementarisme, il ne peut y avoir en Autriche une protection suffisante des nationalités, et que, sans cette protection, il ne peut y avoir non plus de parlementarisme.

Le *Reichswehr* dit que la prétendue victoire des partis obstructionnistes est accompagnée d'un malaise étrange, car cette victoire n'est ni effective ni morale, attendu que le gouvernement n'a pas été ébranlé, et que la majorité n'a pas été rompue.

La *Nouvelle Presse Libre* voit, dans la lutte pour la question des langues, une lutte pour l'avenir de la Constitution et de l'Empire : car, si la minorité allemande était enchaînée, le mur qui protège l'unité politique et économique de la monarchie s'écroulerait. La question de savoir ce qu'il faut faire maintenant pourrait être résolue facilement si tous les partis s'accor-

daient à reconnaître qu'aucun État ne saurait se passer de l'unité organique et du progrès intellectuel.

Le *Tagblatt* insiste sur la solidarité qui existe entre l'influence de l'élément allemand et l'orientation de la politique extérieure.

La *Politik* de Prague dit qu'il ne faut pas s'attendre à une action politique immédiate. Il y aura probablement une période de repos de deux ou trois semaines, à l'expiration de laquelle le gouvernement entrera en contact avec les hommes de confiance tchèques et allemands pour faire une tentative de conciliation. En cas de réussite, les pourparlers préliminaire auront lieu dans la seconde moitié de ce mois. Quant aux diètes de Bohème et de Moravie, elles ne seront pas convoquées avant la fin de l'été.

*
* *

L'Angleterre et l'Abyssinie.

Les détails que l'on reçoit au sujet de la mission anglaise en Abyssinie ne laissent pas de doute sur la déconvenue considérable éprouvée par les Anglais.

Les Anglais ne pouvaient s'imaginer Ménélick tel qu'ils l'ont trouvé : souverain éclairé, au courant des traités et de la diplomatie européenne.

A toutes leurs demandes, Ménélick ou ses ministres ont répondu en invoquant en leur faveur les traités du 20 octobre 1896 avec l'Italie, du 3 juin 1884 avec l'Égypte et leurs récentes conventions avec la France.

L'empereur a exprimé le vœu de conclure des accords non moins sérieux, réglant toutes ses difficultés avec l'Angleterre, mais à la condition expresse que pour consolider, à tout jamais, la paix sur les frontières de son empire, ces traités fussent acceptés et ratifiés tout au moins par les autres puissances voisines de l'Ethiopie, c'est-à-dire l'Italie, la France et la Turquie, suzeraine de l'Égypte.

Ménélick a rappelé que les complications contre lesquelles il avait eu à lutter provenaient justement des traités que l'Angleterre avait signés avec des tiers en 1890, 1891, 1894, partageant son empire sans le consulter lui-même et sans consulter ni la France ni l'Égypte.

L'empereur se refuse donc à recommencer avec l'Angleterre seule un jeu aussi dangereux ; il veut autre chose que des traités n'ayant, suivant son expression, que la valeur du papier, et, pour arriver à une solution pacifique des questions actuelles, notamment du côté du Nil et du Soudan, il est prêt à accepter et même à demander que les six grandes puissances de l'Europe, garantes de l'intégrité des territoires ottomans en Afrique, interviennent à la délimitation de

son empire et que, d'accord avec l'Égypte représentée par des agents vraiment indépendants, elles lui garantissent ainsi des frontières définitives à l'abri desquelles il pourra développer en paix et tranquillité la civilisation chrétienne de ses millions de sujets.

Les journaux anglais s'efforcent naturellement de donner le change à l'opinion à ce sujet. C'est ainsi que le *Globe* écrit à la date du 7 juin :

Il est clair qu'à Paris l'on est désireux à l'extrême de vouloir faire croire que l'empereur Ménélick a fait une réception plus cordiale à la mission française qu'à la nôtre. Non seulement on a fait circuler en Europe cette nouvelle fabriquée, mais on l'a lancée au Caire sous une forme encore plus nette, en se basant sur des informations imaginaires fabriquées de toutes pièces à Aden. Aussi ne mériterait-elle pas qu'on y attache de l'importance, n'était donnée la forme sérieuse qu'elle revêt. On cherche évidemment à brouiller la France et l'Angleterre dans l'Afrique du Nord, en faisant jouer au Négus le rôle d'un conspirateur anti-britannique.

Il n'est pas probable, dit le *Globe*, que Ménélick, qui est assez versé dans la science de la politique, veuille offenser ceux qui pourraient le renverser s'il les provoquait. Et ni la France, ni la Russie ne pourraient lui venir en aide en semblable occurrence ; la marine britannique serait là pour l'empêcher.

D'autre part, si l'Angleterre entreprenait une deuxième campagne abyssine, l'Italie ne laisserait sans doute point échapper l'occasion de recouvrer un peu de son prestige militaire qu'elle a perdu à Adoua.

Le Négus, en faisant la cour à la France et en blessant le sentiment britannique, ne gagnerait rien et pourrait perdre beaucoup.

Le *Globe* dit ensuite que la mission Rodd a rencontré l'accueil le plus sympathique dans toute l'Abyssinie et que, bien qu'on n'en souffle pas mot à Paris, Ménélick s'est exprimé, au sujet de la différence de stature des membres des deux missions, en termes qui ne sont pas précisément flatteurs pour la mission française.

Que doit faire le Négus avant tout ? s'écrie le *Globe*. Son intérêt est de vivre en bons termes avec toutes les puissances européennes ses voisines, l'Angleterre surtout qui est la protectrice de l'Egypte. La reconquête de Dongola a été très utile à Ménélick. Elle lui a permis de tourner toutes ses forces contre les Italiens. La politique anglaise et celle de l'Abyssinie se rencontrent au Soudan. Les deux pays ont un ennemi commun à combattre : les Derviches. Ménélick n'a rien à craindre de l'extension d'un pays aussi faible que l'Egypte ; mais la puissance militaire du Khalife est une dangereuse épine dans son flanc. Plus nous lui enlèverons de sa pointe, plus cela fera plaisir au Négus. Ensuite le roi des rois d'Ethiopie désire un port dans la mer Rouge.

Il ne peut pas espérer obtenir cela par la Russie ou la France. Au contraire, l'Angleterre, l'Egypte et l'Italie peuvent satisfaire à son désir, si elles sont convaincues que cela ne tournera pas contre elles-mêmes.

Le *Globe* termine en disant que la nouvelle imaginaire, lancée de Paris

contre la mission de M. Rodd, est en grande partie le résultat de l'envie qu'y fait naître l'immense supériorité de la position qu'occupe l'Angleterre, en ce qui concerne l'amitié de l'Abyssinie.

*
* *

Le chemin de fer chinois.

La concession de chemins de fer accordée par la Chine à un syndicat belge inquiète vivement l'opinion. En Angleterre, le *Times* du 3 juin consacre à cette question son premier article de fond :

La ligne Han-Kan, dit-il, n'a que 700 milles de long, mais on croit que, par sa concession, le syndicat a obtenu le droit exclusif de construire d'autres lignes dont l'ensemble formerait un total de 2.000 milles.

Le journal londonien critique la base financière sur laquelle s'appuie cette concessioon accordée par Shang-Ta-Jen, directeur des chemins de fer en Chine; celui-ci se fait fort de trouver pour cette entreprise 50 millions de francs en Chine; mais, fait remarquer le *Times*, les négociants de Hong-Kong et de Canton n'ont plus, depuis quelque temps, confiance en Shamg-Ta-Jen, et il lui sera bien difficile de réunir cette somme. D'autre part, il est peu probable que les capitalistes européens veuillent placer leur argent dans une entreprise dirigée par des Chinois.

Néanmoins, ce chemin de fer sera peut-être construit. Shamg en désire ardemment l'exécution; quant au syndicat, affirme le *Times*, il n'est guère belge que de nom ; la France et la Russie sont derrière lui et, au point de vue politique, la non-observation par la Chine de ses engagements, ou une dépense de capitaux qui ne pourrait être rémunérée que par d'autres concessions, serait tout aussi profitable que le plus grand succès commercial. On peut donc compter qu'à tout le moins ce chemin de fer sera commencé; et lorsqu'un tronçon en aura été construit, on pourra trouver là l'occasion d'une ingérence diplomatique.

Les ministres d'Angleterre, des Etats-Unis et d'Allemagne, fait remarquer le journal anglais, ont protesté contre les articles de la convention contraires à « la clause de la nation la plus favorisée », et cette protestation a très probablement fait modifier dans leur forme les articles en question. Mais cela ne suffit pas. La Russie et la France sont protectionnistes, elles profitent de la politique libre-échangiste de l'Angleterre sans rien accorder à celle-ci en échange. Ce n'est donc pas par un sentiment de jalousie que l'Angleterre doit surveiller de près les opérations du syndicat en question, mais bien pour empêcher, si possible, qu'il ne fasse en maintes occasions tort grave au commerce anglais, par suite des droits exclusifs qu'il se serait fait conférer.

De son côté le *Globe* écrit à la même date :

Si l'Angleterre ne veut se voir définitivement exclue de la lutte engagée pour l'obtention de concessions de chemin de fer en Chine, le *Foreign Office* n'a pas une minute à perdre. Le syndicat « soi-disant » belge qui se

charge de l'emprunt chinois de 158.500.000 francs n'aura pas de mal à le faire réussir, vu les puissants financiers français qui sont au fond de l'affaire. Le bruit court même que dès à présent la somme est souscrite. Mais il est temps encore de rappeler à la Chine que, dans toutes choses de ce genre, l'Angleterre a le droit de réclamer les mêmes avantages que la nation la plus favorisée. Il n'existe pas de pays au monde qui puisse, comme la Grande-Bretagne, doter le Céleste-Empire d'un réseau convenable de chemins de fer. Notre outillage et notre habileté sans rivale, notre matière combustible et notre fer, notre abondance de capital et notre esprit d'entreprise qui n'a jamais été égalé nulle part, nous donnent une telle supériorité qu'il n'est pas douteux que la Chine a plus d'avantage à s'adresser à nous plutôt qu'à la Belgique ou à la France, pour ses voies ferrées. Il ne faut pas se dissimuler non plus que nos classes ouvrières, nos capitalistes, nos fonderies et nos aciéries ont beaucoup à gagner d'une participation au travail gigantesque qui va s'entreprendre en Chine.

Or, si le syndicat actuel reste debout, l'Angleterre est absolument exclue de toute l'affaire, ainsi que de l'influence politique qui en sera la conséquence certaine. La clause qui place le syndicat sous le contrôle chinois, a été introduite dans le contrat probablement pour désarmer les soupçons britanniques.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

Congrès bimétallique à Manchester

A l'instar de la ligue bimétallique française, dont l'assemblée générale a eu lieu le 28 mai dernier, la ligue analogue anglaise a tenu son Congrès annuel le 2 juin à Manchester.

Ce congrès a présenté un intérêt tout particulier par suite de la présence des trois délégués américains, MM. le sénateur Wolcott, Stevenson, ex-président des États-Unis, et général Payne, venus pour travailler à une entente sur le terrain bimétallique entre l'Europe et l'Amérique ; par suite aussi du lieu où il se réunissait et de la présence de M. Jamieson, consul général d'Angleterre à Sanghaï.

La question monétaire (chacun le sait) est surtout une lutte entre les prêteurs et les producteurs ; les premiers voulant donner aux sommes qu'ils ont prêtées la plus grande valeur possible, cherchent à diminuer la circulation monétaire, base de la circulation fiduciaire ; ils ne demanderaient qu'à revenir à l'époque où, les mines du Nouveau Monde n'étant pas encore exploitées, un bœuf gras valait 20 francs, où saint Louis donnait en dot à sa fille 114.000 francs et Édouard III, roi d'Angleterre, assurait à la sienne, en semblable circonstance, une

rente de 2.700 francs, — pourvu, bien entendu, que les rentes qui leur sont payées ne diminuassent pas en proportion.

Ils veulent bien que la quantité de dollars, francs, livres, lires, marcs ou pesetas et piastres qui gagent la monnaie fiduciaire et constituent avec elle les instruments d'échange du monde, soit diminuée de moitié, c'est-à-dire qu'au lieu d'en faire indifféremment en or ou en argent, on n'en fasse plus qu'en or et que, par conséquent, la quantité qui s'en donne pour acheter chaque chose diminue d'autant ; mais ils tiennent à recevoir la même quantité de ces pièces dont le pouvoir payant, c'est-à-dire la valeur relative aux autres marchandises, aura augmenté considérablement par suite de leur diminution en nombre provenant de la suppression de la possibilité de transformer comme avant, à la volonté de son possesseur, le métal blanc en numéraire.

Le producteur a l'intérêt contraire; il doit souhaiter que la quantité de numéraire métallique ou fiduciaire (ce dernier étant du reste toujours proportionnel au premier) aille en augmentant pour en obtenir toujours une plus grande quantité, en échange des produits de son travail ou de son outillage industriel.

Les Américains des États-Unis ont pris la question à ce point de vue. L'Ouest, récemment mis en valeur grâce à l'apport des capitaux fournis par l'Est plus anciennement peuplé, veut bien payer les intérêts de ces capitaux au prix qu'ils avaient quand on les leur a prêtés ; il se refuse à donner le double de marchandises pour obtenir la même quantité de numéraire, et veut qu'on en revienne à l'ancien système monétaire.

De là lutte, aux États-Unis, entre l'Ouest producteur et l'Est consommateur et capitaliste prêteur.

Il en est de même en Angleterre, entre Londres, la ville des banquiers, et Manchester, le centre manufacturier du Lancashire : Londres tenant pour le numéraire rare, Manchester et toute l'industrie du coton pour le numéraire abondant.

Aussi s'explique-t-on la sympathie qu'y ont trouvé les congressistes bimétallistes du 2 juin.

M. Georges Jamieson, dont on y a entendu les lumineuses explications, a fait paraître dernièrement dans le *Journal of Finance* un remarquable rapport sur la matière.

« Nous voulons, y a-t-il dit très justement, attirer l'attention sur « l'influence des prix-argent des pays à monnaies d'argent, sur les prix- « or des pays à monnaies d'or (ou d'équivalents d'or comme la France).

« Dans les discussions qui ont eu lieu à ce sujet en Angleterre, on « a toujours été fort enclin à admettre *à priori* que l'or domine « tout, qu'il est la seule chose constante, qu'il est (pour employer « une comparaison facile) l'astre central autour duquel gravite tout « le reste, toutes les marchandises, l'argent compris. Pour changer « d'opinion à ce sujet, il suffit d'avoir vécu dans un pays qui fait « usage de l'agent : c'est dès lors l'argent qui vous apparaît comme « la seule chose qui ne varie jamais, tandis que les marchandises, « l'or compris, varient constamment de prix.

« La vérité est, si l'on voulait bien y prendre garde, que ce sont « les marchandises dans leur ensemble qui restent constantes : un « sac de farine a constamment la même valeur nutritive, ni plus « ni moins, qu'il coûte un shilling ou qu'il en coûte deux ; un vête- « ment donne toujours la même somme de chaleur et rend les « mêmes services, quel qu'en soit le prix d'achat. »

Le travail de M. Jamieson est très condensé, et échappe à l'analyse ; il suffira donc de l'avoir signalé ici. Du moins, devons-nous regretter que nos agents à l'étranger ne soient pas autorisés à publier des études de ce genre dans les journaux français. Ils contribueraient ainsi à renseigner le public sur les questions étrangères qui sont encore si inconnues en France.

G. DE CONTENSON.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — GÉNÉRALITÉS.

La production du cuivre dans le monde pendant les dix dernières années (1). — Dans la dernière période décennale, la production du cuivre a réalisé des progrès extrêmement rapides et pris un développement très considérable. Elle n'était encore, en effet, que de

	223.798	tonnes en	1887 ;
elle s'est successivement élevée à	258.026	—	1888 ;
	310.472	—	1892 ;
	324.505	—	1894 ;
	334.285	—	1895 ;
	373.208	—	1896.

(1) *Économiste Français*, 3 avril 1897, p. 438.

Les États-Unis sont le pays qui fournit le plus de cuivre à la consommation industrielle (203.893 tonnes en 1896); viennent ensuite l'Espagne et le Portugal (53.325 t.), le Chili (23.500), le Japon (21.500), l'Allemagne (20.065), le Mexique (11.150), l'Australie (11.000), enfin la colonie anglaise du Cap (7.450 t.) Les autres pays ne fournissent du cuivre qu'en quantités infinitésimales (21.824 t. ensemble).

II. — EUROPE.

France. — *La crise de la marine marchande à vapeur* (1). — La flotte commerciale à vapeur de la France, en dépit de la prime accordée par la loi de 1893, subit une crise extrêmement sérieuse. Elle venait, en 1887, au second rang avec 722.252 tonneaux, bien loin après l'Angleterre, qui possédait 6.992.496 tonnes ; bien qu'en 1895 elle comptât 864.688 tonneaux, c'est-à-dire qu'elle eût gagné 142.346 t. depuis 1887, elle se trouve de plus en plus menacée de perdre son rang. Tandis, en effet, que notre marine à vapeur gagne 19.71 p. 100,

celle de l'Angleterre a progressé de 51.44 p. 100,
celle de l'Allemagne — 108 —
celle de la Norvège — 208.27 — (2).

A l'heure actuelle, pour les vapeurs de plus de 1.000 tonneaux de jauge, l'Allemagne occupe le second rang à notre détriment, et le nombre des bâtiments en construction ne semble pas devoir nous permettre de regagner le rang que nous avons perdu (3).

Belgique. — *Population au* 31 *décembre* 1894. — La population de la Belgique s'élevait au 31 décembre 1894 à 6.341.958 âmes, alors qu'elle n'était en 1880 que de 5.520.009 personnes. L'augmentation de la population belge est donc en 14 ans de 821.949 unités. Grâce à cet accroissement, la Belgique posséderait actuellement (si cette masse totale était également répartie) sur les 29.456 kilomètres carrés de son territoire, 215 habitants par kilomètre carré ; c'est la densité la plus forte de toute l'Europe.

Malgré cette augmentation de la population, la natalité subit en Belgique, depuis 1840, une très forte décroissance; alors en effet

---

(1) Eug. Flornoy : *Les primes à la marine marchande* (*R. de Paris*, 1er février 1897).

(2) Entre 1887 et 1895, l'Angleterre a gagné 3.391.784 tonnes,
l'Allemagne — 678.475 —
la Norvège — 304.628 —

(3) On comptait sur les chantiers français, à la fin de 1896, 14.000 tonneaux pour navires à vapeur, sur une construction totale de 35.825 tonnes, soit moins de 45 p. 100.

qu'on calculait, en 1840, 34,20 naissances pour 1.000 habitants, on n'en compte en 1894 que 29 pour 1.000 habitants. Notons enfin qu'en 1890 on a enregistré en Belgique le départ de 18.302 émigrants par tous les pays et l'immigration dans le royaume de 24.635 individus venus de tous pays (1).

Le marché d'ivoire d'Anvers. — La consommation annuelle de l'ivoire peut être évaluée, pour le monde entier, à environ 467.000 kilogrammes. Les trois marchés où se concentrent les envois de ce produit sont Liverpool, Londres et Anvers (2); mais le premier de ces marchés est en décroissance, et de beaucoup inférieur aux deux autres. Londres et Anvers (qui ne cesse de croître en importance depuis 1888, et où la quantité vendue a presque toujours été égale à la quantité importée), se disputent actuellement la première place, comme on peut s'en rendre compte par les chiffres suivants :

VILLES	1893	1894	1895	1896
	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.
Liverpool.....	69.000	60.000	57.000	56.000
Londres.....	359.000	376.000	344.000	284.000
Anvers.....	221.000	264.500	362.000	296.000

Il en ressort qu'Anvers est devenu en 1895 le premier marché du monde pour l'ivoire, par suite d'envois importants du Congo(3); en 1896, il a gardé l'avance qu'il avait acquise l'année précédente au détriment de Londres qui voit comme Liverpool, mais beaucoup moins, son commerce d'ivoire décroître d'année en année.

Autriche. — *Progression des constructions navales.* — Un récent rapport de M. Raynaud (4) a mis en lumière la progression constante (au moins comme qualité) des consructions navales en Autriche, et les sérieux progrès réalisés par la flotte commerciale de ce pays.

---

(1) A. Fougerousse : *La statistique en Belgique* (*Économ. Fr.*, 1er mai 1897, p. 590-592.)

(2) Ad. Buyl: *Le commerce de l'ivoire* (*Mouvement Géog.*, 17 janvier 1897, col. 29-31).

(3) D'après M. Pourbaix, 2.000 kilogrammes seulement y ont été importés des pays riverains du Niger (*Le Commerce de l'État indépendant du Congo. Bull. Soc. d'Etudes Colon.*, septembre-octobre 1896, p. 247).

(4) *Marine marchande, chantiers et ports de l'Autriche en* 1896 (*Moniteur officiel du commerce*, 8 avril 1897, p. 268-269).

Elle comptait,en 1887,58 vapeurs au long cours jaugeant 71.356 tonneaux; elle en a, en 1896, 87 avec 112.847 tonneaux (1). Tandis que l'Autriche possédait, tout ensemble pour le cabotage et le long cours, en 1887, 131 navires à vapeur avec 85.952 tonnes et 24.163 chevaux, elle compte, en 1896, 162 navires à vapeur avec 121.846 tonnes et 314.771 chevaux. Ainsi le nombre des bâtiments a peu augmenté, mais les progrès réalisés pour la force motrice sont vraiment énormes.

Par contre le nombre des voiliers diminue; il existait en Autriche, en 1887,161 bâtiments au long cours avec 91.636 tonneaux de jauge; on n'en trouve plus, en 1896, que 60 jaugeant 31.666 tonnes. Pour le cabotage et le long cours, l'ensemble était, en 1887, de 1.740 voiliers avec 119.786 tonneaux; il est actuellement de 1.546 voiliers avec 53.747 tonneaux.

Il convient enfin de noter que l'augmentation des barques de pêche et des autres petites embarcations est très forte; on compte, en effet, aujourd'hui sur les côtes de l'Autriche 3.220 barques, alors qu'il n'y en avait que 2.493 en l'année 1887.

III. — AFRIQUE

Algérie. — *Répartition des nationalités en* 1896. — M. Paul Leroy-Beaulieu, dans un article récent sur *la situation et l'administration de l'Algérie* (2), fournit un intéressant tableau de la répartition des nationalités dans notre colonie d'après le dernier recensement (3). Voici la reproduction de ce tableau :

	1891	1896
Français	271.101	345.337
Israélites indigènes	47.564	53.116
Musulmans sujets français	3.554.067	3.757.917
Tunisiens et Marocains	13.617	17.832
Espagnols	151.859	158.071
Italiens	39.161	35.539
Anglo-Maltais	14.677	12.815
Allemands	3.189	3.319
Autres étrangers	9.415	10.183
	4.109.650	4.394.129 (4)

(1) Le Lloyd possède, à lui seul, 59 de ces 87 vapeurs.

(2) *Economiste français*, 10 avril 1897, p. 465-468.

(3) Armée comprise.

(4) Il importe de remarquer ici que ce total ne concorde pas avec celui que donne le *Dénombrement de la population* publié récemment par le Ministère de l'intérieur (Paris, Imp. Nat., 1897, in-8°); le chiffre fourni par cette publication (p. 849) est de 4.429.421 individus.

L'accroissement de la population, tout en étant moindre que dans les quatre périodes antérieures, est cependant encore satisfaisant; il est, armée déduite, de 234.000 personnes environ pour la période 1891-1896, alors qu'il avait été de 255.000 environ entre 1886 et 1891.

Soudan français. — *Le commerce des plumes d'autruche.* — Sur la frontière du Sahel, dans la région de Goundam et de Tombouctou ainsi que dans la boucle du Niger, les plumes d'autruche ont constitué, pendant un certain nombre d'années, l'objet d'un commerce appréciable, qui est depuis une dizaine d'années en décadence. Autrefois, les commerçants de Tombouctou opéraient de grands échanges au moyen de plumes d'autruche qu'ils faisaient surtout venir du Dori et du Houmbori (pays d'élevage assidu de l'autruche jusqu'en 1887) et qu'ils exportaient ensuite vers le Nord; ils y ont aujourd'hui renoncé, de telle sorte que ce commerce peut être actuellement considéré comme nul, car il n'a pas été exporté de Tombouctou plus de quinze à vingt dépouilles d'autruche en 1895-1896. Une notice publiée par le colonel de Trentinian, il y a quelques mois (1), fournit de précieux renseignements sur ce sujet et insiste sur l'intérêt que présenterait la création d'autrucheries par les populations du Soudan français.

Etat indépendant du Congo. — *Développement commercial.* — Le *Bulletin de la Société* belge *d'Etudes Coloniales* a publié à la fin de l'année 1896 un travail considérable de M. V. Pourbaix sur *le Commerce de l'Etat indépendant du Congo* (1). Il en ressort que le développement commercial de cette colonie a été extrêmement rapide; depuis l'année 1886 (époque à laquelle l'ensemble des importations représentait à peine 1.800.000 francs), la marche ascendante des entrées a été s'accentuant sans cesse, de telle sorte qu'en 1895 le chiffre total des importations atteignait 11.836.033 francs au commerce général (10.685.847 francs au commerce spécial). Ainsi le mouvement commercial à l'entrée a à peu près sextuplé pendant la période de dix ans s'étendant de 1886 à 1895. — Quant aux exportations de l'État indépendant, elles se chiffraient par une somme de 3.456.050 francs (commerce général) pendant le second semestre de 1886; elles ont atteint en 1895 le chiffre de 12.135.656 francs au com-

(1) Elle est reproduite partiellement dans le *Bull. Comité Afr. Fr., Renseignements coloniaux*, 1897 (n° 1, p. 11-14).

(1) Septembre-octobre 1896, n° 5, p. 187-250.

merce général (10.943.019 au commerce spécial). Pour être moins considérable qu'aux importations, la progression des exportations n'en est pas moins, depuis la fondation de l'État, rapide et constante.

L'importance du commerce belge dans le mouvement général des importations de l'État Indépendant ne cesse de croître ; elle était de 25 0/0 en 1892 (1.973.539 francs au commerce spécial), elle est de 57 0/0 en 1895 (6.003.465 francs au commerce général, 6.099.958 francs au commerce général). Chaque mois, un steamer quitte Anvers emportant vers la colonie une cargaison considérable de produits belges; parfois la quantité des marchandises est telle qu'un second navire doit être affrêté. Quant aux exportations de l'État, la Belgique en reçoit la majeure partie, soit 82.24 0/0 (8.999.660 francs en 1895, sur un chiffre de 10.943.019 francs au commerce spécial).

IV. — ASIE

Sibérie. — *Évolution de l'industrie aurifère*. — Les placers aurifères de la Sibérie sont en train de subir une évolution que MM. Sabachnikoff et Levat ont pleinement mise en lumière dans une récente étude (1). La petite industrie y décline rapidement, et l'accroissement de la production y est dû uniquement au développement de la grande industrie, pourvue de capitaux considérables. C'est ce que montrent les chiffres comparatifs suivants, ayant trait, les uns aux mines de l'Oural, les autres aux provinces amouriennes :

	ANNÉES	NOMBRE TOTAL		PRODUCTION TOTALE	
		des exploitations	des petites exploitations	des exploitations	des petites exploitations
				pouds	pouds
Oural.....	1884	726	618	486	205
	1891	964	726	705	146
Provinces amouriennes..	1884	24	3	344	1
	1891	53	19	444	8

Malaisie. — *La canne à sucre*. — En Extrême-Orient, c'est dans les archipels de la Malaisie que l'extraction de la canne à sucre est de beaucoup la plus active. Pendant la campagne de 1895-1896, la seule terre

(1) *Les placers aurifères de la Sibérie* (*R. Scient.*, 24 avril 1897, p. 528).

de Java a fourni 620.000 tonnes de sucre; les Philippines, qui constituent aussi un archipel grand producteur de sucre, en ont donné une valeur de 250.000 tonnes (1).

Japon. — *La production de la soie en* 1895. — Le Japon, qui réalise sur tant de points des progrès extraordinaires, est devenu depuis quelques années un centre important de fabrication de la soie. En 1895, ce pays a exporté

Pour l'Europe	2.456.135	livres japonaises	de soie écrue
Pour l'Amérique	3.447.841	—	—

Quant à l'exportation des tissus en soie, qui, en 1883, ne s'élevait guère qu'à une valeur de 700.589 yen (2) par an, elle a pris depuis une dizaine d'années une extension très rapide en Europe et en Amérique; en 1895, en effet, elle a atteint pour le seul port d'Yokohama le chiffre d'un million de yen (= 2.700.000 francs) (3).

Adoption de l'étalon d'or. — Après l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, le Japon vient de renoncer à l'étalon d'argent et d'adopter l'étalon d'or, reconnaissant à son tour que l'or est actuellement « le seul métal suffisamment précieux pour servir d'instrument monétaire aux peuples civilisés (4). » Cette réforme, très intéressante à plus d'un point de vue, ne pourra pas toutefois être rapidement accomplie; le Japon a très peu d'or, en effet, beaucoup moins que l'Autriche-Hongrie et la Russie, or ces puissances ont mis huit à dix ans à installer chez elles l'étalon unique d'or. Démonétisera-t-on les pièces d'argent, ou les réduira-t-on simplement au rôle de monnaie d'appoint? Rien ne permet de prévoir ce que fera le Japon à cet égard; c'est, dans tous les cas, un nouveau client monétaire perdu pour l'argent, qui ne sert plus d'étalon maintenant qu'en Chine et au Mexique.

V. — OCÉANIE

Nouvelle-Calédonie. — *Découverte d'un gisement d'huîtres perlières.* — La *Quinzaine coloniale* annonce (5) la découverte d'un gisement d'huîtres perlières sur la côte occidentale de l'île, entre Muéo et Pouembout; la nacre y serait inférieure de qualité, mais susceptible d'at-

(1) Dehérain. *La science et l'agriculture. La betterave à sucre.* (*R. Deux Mondes*, 15 mars 1897.)

(2) Soit 2.431.590 fr. 30, le yen d'argent valant 2.70.

(3) *Lettres du Japon* (*Economiste français*, 20 mars 1897, p. 366-368).

(4) P. Leroy-Beaulieu : *L'adoption de l'étalon d'or au Japon* (*Economiste fr.*, 3 avril 1897, p. 425).

(5) N° du 10 avril 1897, p. 218.

teindre d'assez belles dimensions, et les perles seraient abondantes, mais très petites. On ne peut, malgré ces réserves, que se féliciter de cette découverte, dont l'administration locale semble devoir tirer le meilleur parti possible pour le développement de notre belle colonie océanienne.

Le commerce de la Nouvelle-Calédonie avec la Nouvelle-Galles-du-Sud (1). — Avec notre belle colonie du Pacifique, la Nouvelle-Galles-du-Sud est loin d'avoir des relations commerciales considérables. Ses exportations en Nouvelle-Calédonie décroissent d'année en année depuis la mise en valeur du tarif douanier de 1892 ; quant aux importations de la Nouvelle-Calédonie dans la Nouvelle-Galles-du-Sud, elles sont loin de s'élever, comme en 1891, à la somme de 48.378 l. st. (1.209.450 francs.) Tombées en 1892 à 18.242 l. st. (456.050 francs), elles n'arrivent encore en 1895 qu'au chiffre de 28.345 l. st. (soit de 768.625 francs).

Australie. — *Progrès de la colonisation dans l'Australie occidentale.* — De nouveaux gisements aurifères ont été, on le sait, découverts dans la région désertique de l'Australie occidentale qui s'étend à l'est de la partie habitée du littoral. Ces gisements attirent de nombreux émigrants ; aussi la colonie de Coolgardie, fondée en 1888 en plein désert, a-t-elle vu, malgré son insalubrité et malgré l'absence d'eau potable (on avait pu l'appeler Typhoïdville à l'origine), sa population s'accroître avec rapidité. Un chemin de fer met maintenant (depuis le 23 mars 1896) Coolgardie en communication avec Perth, la capitale de l'Australie occidentale, et, le 13 septembre suivant, a été inauguré le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Malgoorlie. Ainsi se développe, malgré des conditions physiques absolument défavorables, la colonisation des déserts de l'Australie occidentale (2).

VI. — AMÉRIQUE

République Argentine. — *Progrès du commerce allemand.* — Sur le marché de la République Argentine, l'Angleterre tient encore le premier rang, mais l'Allemagne la suit de fort près (3). Elle a déjà supplanté l'Angleterre pour les fils de fer, les fers en barres

(1) Rigoreau : *Mouvement commercial de la Nouvelle-Galles-du-Sud pendant l'année* 1895 (*Moniteur officiel du Commerce*, 8 avril 1897, p. 416).

(2) G. Regelsperger : *Mouvement géographique* (*R. de Géog.*, avril 1897, p. 286-287).

(3) Le fait a été constaté par plus d'une personne, en particulier par une délégation de l'*Association of Manufacturers* des États-Unis sur le rapport de laquelle nous nous proposons de revenir.

et les laminés; elle gagne du terrain pour les quincailleries, les couteaux, les ciseaux, les outils, les articles de serrurerie, — et cela surtout à cause du bon marché de ses produits.

D'autres causes expliquent encore le succès de l'Allemagne, les mêmes qui ont déjà été signalées sur d'autres points Comme l'écrivait récemment M. le consul E. Cor (1), l'Allemagne doit ses progrès à ses prétentions modestes en matière de profit, à une étude minutieuse des habitudes et des goûts de sa clientèle à ce qu'elle accepte les plus petites commandes, à ce que ses commerçants savent enfin se montrer vraiment faciles pour les questions d'échéance et de crédit.

Henri FROIDEVAUX
Agrégé d'histoire et de géographie.
Dr ès lettres.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Allemagne. — 3 *mai*. — Reichstag. Discussion de l'interpellation de M. de Kanitz sur le tarif douanier américain.

4. — Lancement du *Kaiser Wilhelm der Grosse*, le bâtiment le plus grand et le plus rapide du monde; il fera le service entre l'Allemagne et New-York.

6. — Le prince Radziwill part pour la France, représenter l'Empereur d'Allemagne aux obsèques des victimes du Bazar de la Charité.

7. — L'Empereur envoie à la Bibliothèque du Reichstag un tableau portant comparaison entre la flotte allemande de 1866 et celle de 1896.

9. — L'Empereur et l'Impératrice arrivent en Lorraine.

13. — Le gouvernement saisit la Chambre des Députés de Prusse, du projet complétant la législation relative aux associations.

15. — L'Empereur et l'Impératrice visitent Strasbourg.

17. — La Chambre des Députés de Prusse commence la discussion du projet de loi sur les associations.

18. — Reichstag. M. Richter prononce un grand discours; il accuse le gouvernement de manquer à ses promesses en présentant une loi particulière à la Prusse, au lieu d'une loi générale.

(1) *Moniteur Officiel du commerce*, 11 mars 1897, p. 185.

20. — La Chambre des Députés de Prusse adopte le projet de loi sur les associations.

Le Reichstag adopte la proposition Rickert, destinée à détruire l'effet du projet de loi sur les associations, en autorisant les Associations indigènes de toute nature à entrer en relation les unes avec les autres.

24. Le conseil colonial décide de soumettre à un impôt les indigènes de l'Est africain Allemand.

Commencement du procès Tausch-Luetzow.

31. — La Chambre des Députés adopte en 3e lecture le projet de loi sur les associations, avec certaines modifications qui en atténuent le sens révolutionnaire.

Angleterre. — 3 *mai.* — Le gouvernement anglais demande l'annulation du traité d'alliance conclu entre le Transvaal et l'État d'Orange.

6. — Meeting de la Primrose League à Albert Hall. Salisbury prononce un important discours. Il déclare que le gouvernement ne veut au Transvaal que l'observation rigoureuse des traités, et il se montre très optimiste quant au résultat éventuel du conflit gréco-turc qui ne saurait jamais troubler la paix de l Europe.

7. — La Chambre des Communes rejette par 169 voix contre 63 une motion Robson demandant une réduction de 500 liv. st. dans le traitement de Lord Salisbury, comme blâme à sa conduite dans les affaires d'Orient.

8. — Meeting sur la question turque. Discours de M. Morley qui, répondant à Lord Salisbury, déclare que la guerre d'Orient est un désastre pour l'Europe et la civilisation.

10. — Chambre des Lords. Discussion sur les affaires de Crète : discours de Lord Salisbury.

15. — 29e dîner annuel de l'hôpital français à Londres. Nombreux toasts et discours.

19. — Libération d'Oscar Wilde.

20. — Grand meeting des amis de l'Arménie. Discours du Père Charmettant en faveur de l'unité des Églises d'Orient.

24. — 78e anniversaire de naissance de la reine Victoria.

Chambre des Lords. Répondant à Lord Stainsmore, lord Salisbury déclare que le gouvernement n'augmentera pas la portée du Contrôle sur l'administration de la Compagnie du Niger, bien que l'extension de ce contrôle soit cependant chose désirable. Le gouvernement prête toute son attention à cette question du Niger.

27. — Meeting de la Fédération Nationale Libérale à Derby ; adoption d'une motion protestant contre les exigences du Sultan et faisant appel à l'intervention de lord Salisbury en faveur de la Grèce.

28. — Une note communiquée aux Journaux annonce la prochaine reprise de la marche en avant au Soudan, et donne des explications sur la situation actuelle.

29. — Sir G. Hamilton, dans un discours à Stratford, dit que les membres du Parlement qui ont encouragé la Grèce dans sa folie

devraient être remis à la Turquie comme otages pour le paiement de l'indemnité de guerre.

31. — Lettre politique de Gladstone qui déclare que le concert des Puissances rappelle la Sainte-Alliance. L'Angleterre enregistre les décrets des trois Empereurs. Les électeurs anglais désirent-ils être les esclaves de la nouvelle Sainte-Alliance ?

Autriche. — 6 *mai.* — Le Reichsrath discute une proposition tendant à mettre les ministres en accusation pour avoir publié des ordonnances relatives à l'emploi des différentes langues. Des scènes tumultueuses se produisent. La séance doit être suspendue, puis levée.

8. — Après deux jours de discussion orageuse, le Reichsrath adopte par 203 voix contre 163 une motion invitant la Chambre à passer à l'ordre du jour sur la proposition de mise en accusation des ministres.

9. — Arrivée du roi de Serbie, qui repart le 11 pour Belgrade.

10. — Le Parlement adopte le traité de Commerce austro-bulgare.

12. — La Chambre de Pesth discute une série d'interpellations sur la politique extérieure. Le baron Banffy, dans un important discours, déclare que la Triple-Alliance reste la base invariable de la politique extérieure de l'Autriche.

16. — Inauguration du monument élevé à Marie-Thérèse.

18. — Chambre de Vienne. La discussion des propositions relatives à l'ordonnance de l'emploi des différentes langues donne lieu a des scènes de désordre. La séance doit être levée.

20. — A l'occasion des élections au Landtag, des troubles ont lieu à Pracno près d'Agram ; les soldats font feu ; il y plusieurs tués.

24. — Chambre de Vienne. La gauche fait une telle obstruction que l'on ne peut discuter la question des langues. Les séances sont très agitées. Le président doit souvent suspendre la séance.

28. — Après de longs désordres, la Chambre décide de renvoyer à une Commission les propositions de l'emploi des différentes langues.

Espagne. — 4 *mai.* — Les 5 anarchistes condamnés pour l'attentat de Barcelone sont fusillés et meurent en criant : Vive l'anarchie !

5. — Les Espagnols s'emparent de Indang, dernier fort des Philippines occupé par les rebelles.

10. — Les élections municipales ont lieu en Espagne et donnent la majorité au parti du gouvernement.

20. — Important discours de Sagasta sur la question de Cuba et des Philippines. Sagasta se plaint de la politique adoptée par le parti libéral.

21. — Sénat. Au cours d'une discussion sur la question de Cuba et de l'attitude des États-Unis, le Ministre des affaires étrangères, M. de Tétuan, soufflette le sénateur libéral Comas. La minorité décide de ne plus siéger jusqu'à ce qu'elle ait obtenu réparation. M. de Tétuan donne sa démission.

22. — Sur les instances de M. Canovas, M. de Tétuan retire sa démission par suite des complications de la situation extérieure.

L'opposition libérale fait tous ses efforts pour amener une crise qui est d'ailleurs inévitable.

Etats-Unis. — 5 *mai.* — Washington. Le Sénat repousse le traité d'arbitrage entre l'Angleterre et les États-Unis. La majorité n'étant pas des deux tiers, cette décision n'est pas définitive.

13. — Le président Mac-Kinley déclare qu'il ne fera rien pour les Cubains pouvant porter ombrage à l'Espagne.

21. — Le Sénat reconnaît aux Cubains le droit de belligérants.

28. — Washington. Le Président de la Chambre interdit la discussion de la résolution du Sénat concernant la reconnaissance des Cubains comme belligérants.

Grèce. — 1er *mai.* — Chambre. M. Rhallys déclare qu'il va reconstituer l'armée pour continuer la guerre et obtenir une paix honorable ; sur sa demande la Chambre s'ajourne *sine die.*

4. — Le colonel Vassos est rappelé et remplacé par le colonel Staikos. L'agitation révolutionnaire à Athènes est terminée. Le colonel Vassos va remplacer le colonel Manos en Epire.

8. — M. Skouloudis, Ministre des affaires étrangères, remet aux Ministres des Puissances une note annonçant le rappel prochain des troupes de Crète. Les puissances sont prêtes à offrir leur médiation, mais elles exigent que la Grèce leur confie ses intérêts sans réserve.

11. — M. Onon, Ministre de Russie, remet à Skouloudis la note des puissances relative à la médiation. La Grèce, en réponse à cette note, déclare adhérer à l'autonomie de la Crète et confier des intérêts aux Puissances.

15. — Une note officielle aux Puissances rejette sur la Turquie la responsabilité des hostilités en Epire.

26. — Le député italien de Felice, ayant insulté M. Rhallys, est embarqué sur un cuirassé italien avec défense de rentrer en Grèce.

Honduras. — 1er *mai.* — La Révolution est terminée. Les généraux insurgés ont fait leur soumission.

Italie. — 4 *mai.* — Chambre. M. di Rudini constate que l'attentat d'Acciarito a été l'occasion, pour la nation, de montrer son affection pour le Souverain. M. di Rudini dépose une demande de crédit pour améliorer le service de la sûreté.

7. — Le général Albertone et les derniers prisonniers Italiens retenus en Abyssinie arrivent à Zeilah et repartent par Massaouah.

14. — Le roi de Siam arrive à Brindisi.

15. — La Chambre commence la discussion des interpellations sur l'Afrique. Déclarations de di Rudini : le gouvernement italien ne cédera pas Massaouah, réduira son occupation au minimum et cédera le plus tôt possible à l'Égypte l'occupation provisoire de Kassala.

22. — La Chambre repousse la motion Cavalotti tendant à l'abandon de l'Erythrée par 229 voix contre 140.

27. — Vatican. Cérémonies de la canonisation des bienheureux Zaccharia et Pierre Fourrier. Le Pape est très acclamé.

29. — Acciarito est condamné aux galères à perpétuité.

30. — Incendie dans la cathédrale de Pise par suite de la chute d'un cierge : sept tués, 17 blessés.

Russie. — *4 mai (Nouveau style).* — La section finlandaise de la Croix rouge envoie en Grèce un détachement sanitaire.

Ouverture de la navigation dans le port de Saint-Pétersbourg.

6. — La Société impériale russe de géographie assigne une somme de 14.000 roubles à deux expéditions scientifiques en Asie centrale. Une de ces expéditions est destinée à continuer les travaux entrepris en 1896 en Mandchourie, l'autre explorera le Darvas.

Départ de Moscou pour la Thessalie d'un détachement de la Croix rouge. Ce détachement, organisé par les soins et aux frais du comité des dames de Moscou sous la présidence de la grande duchesse Elisabeth Feodorowna, emmène l'attirail complet d'un lazaret de 50 lits.

10. — Le gouvernement envoie en Perse une mission sanitaire pour surveiller et combattre la peste. La mission, qui part de Pétersbourg aujourd'hui, se compose de 12 médecins dont 4 femmes et de 12 gardes-malades. On espère que l'adjonction à la mission des médecins femmes permettra d'augmenter sa sphère d'action sans froisser les mœurs des musulmans.

13. — Catastrophe épouvantable sur la ligne de chemin de fer Valk-Dorpat. Un train militaire, transportant les 3e et 4e bataillons du 94e régiment (Krasnojarsk) d'infanterie, déraille près de la station de Bokenhof. On compte 48 tués, 99 blessés dont 48 grièvement. Les chiffres exacts ne pourront être connus que plus tard. La catastrophe a été occasionnée par des pluies torrentielles qui ont inondé et miné la voie.

16. — Mort de l'ambassadeur d'Italie à Pétersbourg : le comte Charles-Albert Maffeï di Boglio.

L'émigration en Sibérie prend des proportions énormes. Le nombre des émigrants qui, durant les mois de mai et juin, seront transportés au delà de l'Oural, s'élève à 200.000.

17. — Arrivée à Saint-Pétersbourg d'une mission coréenne composée de l'ambassadeur plénipotentiaire Min-Yun-Huang, un conseiller d'ambassade, 2 secrétaires d'ambassade, 3 drogmans et 6 employés inférieurs. Min-Yun-Hang est accrédité auprès des gouvernements russe, allemand, français, anglais, mais résidera à Saint-Pétersbourg. Il est cousin du roi assassiné lors de la dernière émeute et a été auparavant ministre de la guerre et ambassadeur extraordinaire au couronnement du Tsar.

18. — A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Empereur, plusieurs régiments reçoivent des drapeaux.

Le Tsar accorde au ministre de la cour impériale, le comte Vorontzoff-Dachkoff, sa retraite en le nommant membre du conseil de l'Empire.

Le général baron Fredericks est nommé ministre de la cour.

20. — Un ukase impérial ordonne de démanteler les forteresses de Bender et de Bobruisk.

S. A. I. le grand-duc héritier rentre en Russie après un séjour de six mois en Algérie et sur les bords de la Méditerranée.

26. — L'ambassade extraordinaire envoyée en Chine sous la conduite du prince Ouch Tomski est reçue par l'empereur de Chine avec grande pompe.

27. — Un ukase impérial ordonne la clôture des séances de la diète de Finlande pour le 1er juin.

On découvre, près du village de Terdoffka (près de Tiraspol), les corps de 25 vieux-croyants (secte des bespopofftsi), qui se sont fait enterrer vivants dans un accès de fanatisme religieux.

30. — L'enquête concernant la catastrophe de Bokenhof démontre que la catastrophe n'est due ni à l'imprudence ni à la négligence du personnel, mais uniquement à des circonstances impossibles à prévoir. Le nombre des tués et morts par suite de blessures est de 47 (43 soldats, un conducteur du chemin de fer, une femme et 2 enfants). Le nombre des blessés est de 115 (10 officiers, 102 soldats, 2 employés du chemin de fer et un enfant).

Ouverture de la banque russe-chinoise.

Transvaal. — *4 mai.* — Ouverture du Parlement. Le message du président Krüger est très pacifique et se déclare pour le maintien des relations amicales avec les puissances, sous la garantie des traités.

Turquie. — 3 *mai.* — La Turquie convoque toute la landsturm du 3e corps à Salonique.

4. — La Porte décide d'élever l'effectif de ses troupes d'Europe à 300,000 hommes.

12. — Les ambassadeurs étrangers remettent à la Porte une note demandant un armistice pour négocier la paix.

16. — Une note de la Porte aux puissances fixe les conditions suivantes à l'armistice : Annexion de la Thessalie, Paiement d'une indemnité de 10 millions de livres.

17. — Les ambassadeurs, d'un accord unanime, protestent contre les conditions de paix formulées par la Turquie. Les puissances sont d'accord pour exiger de la Porte l'armistice sans condition.

25. — Les ambassadeurs remettent à la Porte un mémorandum collectif concernant les conditions de la paix. Ce mémorandum admet une nouvelle délimitation de la frontière de Thessalie, le paiement d'une indemnité à fixer et s'oppose à la suppression totale des capitulations.

29. — La Porte remet aux ambassadeurs la réponse du mémorandum. Cette réponse est conçue dans un sens très conciliant ; elle déclare qu'avant de négocier la paix, il faut établir un armistice régulier.

Guerre gréco-turque. — 1er *mai.* — L'armée grecque est concentrée à Arta que les Turcs se disposent à assiéger.

2. — Les Turcs s'emparent des fortins voisins de Velestino et avancent en Épire.

3. — 1,700 volontaires grecs partent d'Athènes pour l'Épire. Les Turcs reprennent Louros.

Une violente panique a lieu à Arta par suite du retour précipité de l'armée de Pighadia qui arrive en pleine déroute.

4. — Le général Smolenski repousse les Turcs à Velestino après une lutte acharnée.

5. — Les Turcs attaquent les positions de Pharsale et s'en emparent.

6. — Toutes les puissances ont adhéré à la motion de Mouraview déclarant que, si la Grèce le propose, le concert européen essaiera d'interposer sa médiation.

7. — La brigade Smolenski évacue Volo et se retire de Halmyro. Les Turcs entrent à Velestino et marchent sur Volo.

9. — Les Turcs occupent Volo et marchent sur Domokos. La Grèce demande la médiation des puissances par écrit. La Porte acceptera la médiation mais refuse tout armistice de crainte d'allonger les négociations de paix.

12. — Une canonnière et un torpilleur grecs s'emparent près des Sporades d'une steamer turc portant une centaine de soldats et de nombreuses munitions.

13. — La colonne Baïractari marche sur Philippiadès et occupe Ismaret et Vlacherna.

14. — En Epire, un combat acharné a lieu à Gribovo, sur la route de Philippiadès.

16. — L'armée d'Epire bat en retraite sur Arta. Le colonel Manos est rappelé et remplacé par Smolenitz.

17. — Combat de Domokos ; les Grecs sont complètement défaits et se retirent en bon ordre sur Othrys.

Le drapeau blanc est hissé entre les deux armées.

20. — Un armistice de 17 jours est conclu en Thessalie.

21. — Toutes les troupes grecques ont évacué la Crète.

L'Administrateur-gérant : Auguste TOLLAIRE.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

DE LA COLONISATION FRANÇAISE
RÉPONSE A M. STANLEY

4 Mai, Addis Ababa.

Cher Monsieur Pensa,

Je viens de recevoir le premier numéro des *Questions diplomatiques et coloniales*, à la fondation de laquelle vous vous êtes attaché et dont vous m'aviez parlé avant mon départ. Je ne saurais vous dire le plaisir avec lequel un voyageur, parti pour travailler une fois de plus à la grandeur de la France extérieure, accueille une de ces œuvres qui lui montrent des gens de cœur et de raison se consacrant en France à cette grande cause à laquelle il s'est attaché!

J'ai parcouru la revue, et ai été particulièrement frappé par deux articles : l'exposé du programme de M. Deluns-Montaud et la lettre de M. Stanley. Les conclusions de l'explorateur africain ne m'ont pas étonné; mais, au « bloc enfariné » qu'il présente au public français sous forme de bon conseil, beaucoup qui n'ont pas voyagé ou qui oublieraient les enseignements de notre histoire, pourraient se laisser prendre. Avec l'article de notre ancien ministre, il serait aisé de répondre à M. Stanley; je n'ai pas la prétention d'élaborer en cours de voyage, sans chiffres sous les yeux, un long article de réfutation, mais de présenter aux lecteurs quelques brèves considérations que M. Stanley semble avoir négligées assez légèrement.

Il ne déplaira pas à un voyageur qui essaie de défendre nos intérêts africains en s'appuyant sur des traités ou des engagements internationaux, de dater d'Afrique une réponse à l'explorateur qui s'est illustré sur ce continent plus souvent à l'aide de la force qu'à l'ombre du droit.

Nous sommes un peu trop voisins de l'ancienne Équatoria pour que le souvenir de la surprise qui fut faite à Émin Pacha ne soit pas

présent à notre esprit ; la distance diminuant, les faits se précisent, les contours se dessinent, les brumes tombent, et la vérité apparaît dans sa radieuse nudité.

Pour en revenir à l'article qui m'occupe, M. Stanley nous montre avec bonté d'un côté le péril de l'Est, de l'autre le trop lent accroissement de notre population, et il s'étonne de notre « appétit d'expansion » qui « paraît affecté et déraisonnable ». Il nous montre la Grande Bretagne et l'Allemagne ne commençant à coloniser que lorsque le mille carré ne contenait que 224 personnes. Nous n'avions peut-être pas atteint ce chiffre de densité, lorsque nous préparions la conquête des Indes, ou que nous fertilisions les « quelques arpents de neige » du Canada.

« La grande méprise des Français, ajoute le voyageur, est de « croire que l'acquisition de nouveaux territoires aide à résoudre les « questions sociales. »

Cette méprise a été celle d'un homme d'État qui n'est pourtant pas devenu impopulaire en prônant l'expansion coloniale. C'est M. Thiers qui écrivait que dans les colonies il faut chercher le remède à la crise sociale.

Il est évident que nous sommes moins bien placés pour coloniser que des gens chez qui l'absence de conscription militaire laisse libre développement à l'activité ou aux forces de la jeunesse, et qui doivent à leur loi de succession d'avoir dans les familles nombreuses des hommes obligés de se faire une vie, une carrière, une fortune au loin.

Un des arguments de M. Stanley pour nous éloigner de la colonisation ne doit-il pas être retourné contre son auteur? Ne peut-on pas voir, dans l'établissement de colonies arrivant, après une série d'expériences continuées, à être bien administrées, une cause d'arrêt à la diminution (un non-accroissement au milieu d'accroissements voisins est une diminution) de la population ? Les familles ne craindront-elles pas moins de voir s'augmenter le nombre de leurs membres, lorsqu'elles sauront que de vastes espaces libres offrent une carrière à leur activité, une source de revènus à leur travail, lorsque l'enfant pourra se dire : Je serai colon ? Et en temps de paix la race ne gagnera-t-elle pas à sortir de son nid, ne se fortifiera-t-elle pas loin du voisinage émollient des villes? Le sang ne se vivifiera-t-il pas, l'énergie latente n'éclatera-t-elle pas au grand air libre? Et la France pacifique ne pourra-t-elle pas trouver dans la race des voyageurs, des explorateurs, des colons, un élément sain, fort, régénérateur? J'ai l'air de prêcher pour mon saint. Mais, Monsieur Stanley, je vous

prends à témoin : ne vous êtes-vous pas senti plus fort, plus robuste, plus solide, quand vous avez eu traversé l'Afrique ?

Fournir de la place et du travail pour tous, permettre aux énergies de se développer et de produire, donner aux indépendances de l'air et de l'espace, voilà comment la colonisation peut et doit porter remède au péril social.

Mais, pour que le but puisse être atteint, même poursuivi, il faut deux conditions :

Premièrement : des colonies, des espaces bien placés, déjà productifs ou propres à la production ou au commerce. Il faut que ces espaces offrent une certaine sécurité au colon, et pour ce il est parfois nécessaire de mettre la main sur des espaces improductifs.

La grande caractéristique du XIXe siècle sera le mouvement d'expansion européenne, la conquête des barbares par les civilisés. Dans le partage du monde qui se fait maintenant, il faut qu'un gouvernement prévoyant, qu'un pays qui ne se considère pas comme déchu, exige sa part, maintienne ses droits et les défende. Ce serait pour un peuple ne pas faire preuve de force vitale, que regarder seulement le passé parce qu'il a éprouvé une saignée, si douloureuse fût-elle, et oublier l'avenir.

La vieille France, Monsieur Stanley, revit encore dans la jeune; la trouée des Vosges ne doit pas l'obséder au point de l'étouffer ; elle peut respirer librement; elle doit faire entendre sa voix dans le concert des grandes puissances en Afrique comme en Asie.

Pour que les colonies arrivent à profiter à la mère patrie, il faut qu'elles soient bien administrées. Et c'est là que j'arrive à la seconde condition à laquelle je faisais allusion plus haut.

Je crois, comme M. Stanley, que les vastes territoires sur lesquels l'Allemagne, la France, l'Italie ont mis des mains puissantes « vraisemblablement resteront inutiles et non exploités, pour encore bien « des générations, si on ne les rend pas accessibles aux émigrés et « si on ne délivre pas l'émigré de toute la peur qu'il a du *mortel* « *bureaucrate*. » J'ajouterai : de toute peur bien justifiée.

« Cependant, continue l'explorateur africain, dans une vingtaine « d'années on peut beaucoup apprendre, et il se peut que la France « et l'Allemagne finissent par comprendre que leurs grandes prédilections pour le gouvernement excessif est un ennui et une contra« riété pour les colons, que son énergie veut un champ libre et qu'il « veut, par-dessus tout, être à l'abri de ces gens officiels à idées « étroites. »

Je continue à suivre ici M. Stanley ; j'exprimerai même plus qu'une possibilité, un espoir, parce que c'est d'une question de vie ou de mort qu'il s'agit. J'ai confiance dans le fonds comme dans le bon sens de notre pays. Colonisons, marquons nos places dans la conquête de l'univers, et défions-nous des conseils trop sages des gens d'Outre-Manche, tels que ceux de M. Stanley qui nous recommande de « nous concentrer et de nous multiplier ». Si nous nous multiplions en nous concentrant, un jour viendra où nous serons trop serrés ; les générations qui nous succéderont voudront prendre leur essor, chercheront de l'air, demanderont des terres riches ; partout où elles frapperont elles seront repoussées, parce que tout ce qui était bon aura été pris, et alors elles insulteront la mémoire de ceux qui, par excès de prudence, seraient restés les témoins impassibles et muets du partage, et elles s'écrieront en parlant de nous : « Honte à « vous les court-bornés ; vous avez failli à la patrie, car vous n'avez « pas su préparer l'avenir. »

Et elles auront raison.

HENRI P. D'ORLÉANS.

HAI-NAN

LA COLONISATION CHINOISE

L'ILE AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE ET DIPLOMATIQUE

« Hai-Nan est un vaste désert infesté de pirates », me disait un Français qui, par deux fois, l'avait aperçue du mouillage ; cependant si je consulte l'Anglais Purefoy, l'île au contraire serait défoncée de rizières à perte de vue et peuplée de gens paisibles et heureux, « mieux vêtus même que ne le sont communément certaines classes d'individus en Angleterre. »

Qui croire, que penser devant deux avis aussi différents, deux voyageurs qui se prétendent l'un et l'autre bien informés ? Dans le doute, il faut se former une opinion en se rendant sur les lieux ; — c'est ce que je fis en 1896 à mon retour des régions tibétaines.

Sol et population sont, en effet, choses qui frappent l'esprit du nouvel arrivé ; c'est par ces deux éléments qu'un pays se transforme,

c'est également la nature du terrain qui change le caractère de l'indigène; de même l'intelligence de l'habitant qui modifie l'aspérité du terrain selon ses aptitudes et son goût.

Celui qui a voyagé a pu remarquer les efforts de certains peuples en matière de ce que nous appelons la colonisation ; chacun a sur ce chapitre ses avis et sa façon d'opérer, et les races noires et jaunes sont un contraste frappant sur la manière d'occuper un pays. Je ne veux pas faire ici un parallèle de l'Africain et du Chinois ; je les ai tous deux fréquentés dans leurs patries respectives, au Soudan et dans le Céleste-Empire ; chacun a ses qualités, mais le Fils du Ciel a aujourd'hui toutes mes sympathies quant au travail et à l'assimilation du moins, et Hai-Nan en est la preuve la plus flagrante.

Cette île n'est pas l'Eldorado cherché, et tous les auteurs et voyageurs n'ont pas manqué de rester étonnés devant l'aspect sauvage de certaines de ses régions et de ses roches escarpées et abruptes qui ont valu cette interpellation de Sou-Tong-Po.

« Voyageur, s'écrie-t-il, contemple ces rochers qui te barrent le chemin !

« Ils furent jetés ici, comme superflus, le jour de la création. »

A l'étonnement a succédé la période de recueillement et de travail qui a fortement changé l'aspect du pays ; et, dans sa persévérance lente et obstinée, le Chinois a su vaincre deux éléments qui tour à tour manquent d'ensevelir ou d'annihiler l'homme : c'est la nature et son semblable.

Le travail et la ténacité ont vaincu le premier, la lutte pour l'existence et l'intelligence supérieure ont maîtrisé et rejeté le second, et aujourd'hui, dans toute la périphérie de l'île, la colonisation chinoise, développée par les immigrations successives, a su transformer les sables en rizières, empêcher en partie le vagabondage des tribus aborigènes, et chinoiser bon nombre d'insulaires.

Vingt siècles n'ont pas été de trop pour faire de Hai-Nan un territoire semi-chinois, peuplé de plus de dix-sept cent mille Célestes ou individus portant la tresse et soumis aux représentants du Fils du Ciel.

Trois natures de terrains se présentaient aux envahisseurs : le premier est le centre de l'île, c'est la montagne et la forêt vierge où les Sai et les tribus autochtones ont trouvé leur salut devant l'invasion des Continentaux, et qui sont devenues le refuge sacré de peuples forts par leur union devant l'étranger, et duquel encore ils prohibent l'espèce chinoise.

Le second terrain est le plateau, anciennement recouvert de forêts, que le Céleste a dû éclaircir pour vaincre les indépendants, et occuper pour préparer et préserver la colonisation dans les vallées. C'est en effet dans les bas-fonds que réside toute la population chinoise, c'est à la culture du riz qu'elle a voué toute sa science, tous ses efforts, c'est là qu'elle s'est plu à montrer son génie et sa patience, en endiguant les rivières parfois trop expansives, en régularisant leur cours, en transformant les plus arides vallées en verdoyantes rizières, en un mot en modelant le terrain à ses besoins.

Enfin c'est la côte, avec ses dunes mornes et désolées, ses plaines sablonneuses s'étendant à l'infini, qui n'a pas moins valu au Céleste un travail surhumain pour la transformer en champs d'arachides ou de patates. La récolte ici ne lui est pas toujours assurée; mais le voisinage de la mer, dernier refuge, rend le Chinois plus vaillant dans l'adversité, car c'est là qu'il trouvera *in extremis* la nourriture qu'un cataclysme souterrain ou météorologique, malheureusement fréquent, lui aura refusée.

A Hai-Nan, l'homme, en effet, est spécial: c'est l'insulaire qui lutte contre l'envahisseur pour son indépendance, sa langue, la terre de ses ancêtres, ses biens personnels, et qui ne manque pas, le cas échéant, de rendre dent pour dent, œil pour œil, à l'ennemi qui vient de s'emparer de son champ, de sa femme. Mais comme ici la raison du plus fort est toujours la meilleure, l'arme, le nombre, l'immigration toujours active remettent à la raison le récalcitrant jusqu'à la prochaine incursion.

Tous les coins du Céleste-Empire ont concouru au peuplement de Hai-Nan ; fonctionnaires et pirates, soldats et cultivateurs, exilés et commerçants se sont amalgamés avec le temps aux coutumes du plus grand nombre, y important les uns le goût des lettres, les autres les mœurs de leur province, quelques-uns des procédés de culture, d'autres l'esprit du commerce ; ils ont fait de cette île comme le réceptacle de toutes les idées, de toutes les inventions et de toutes les connaissances de tout l'Empire. Cependant, si l'usage de porter la tresse s'est enfin établi parmi les plus rebelles, si la manière de se vêtir a gagné les plus récalcitrants, un seul et unique langage n'a pu vaincre les patois particuliers, dernier vestige de la famille, seul souvenir des ancêtres, et aujourd'hui une foule de parlers et de sous-dialectes ont envahi les vallées et les plateaux de Hai-Nan, principalement dans la région septentrionale.

Le voyageur ne manque pas d'être le premier incommodé par

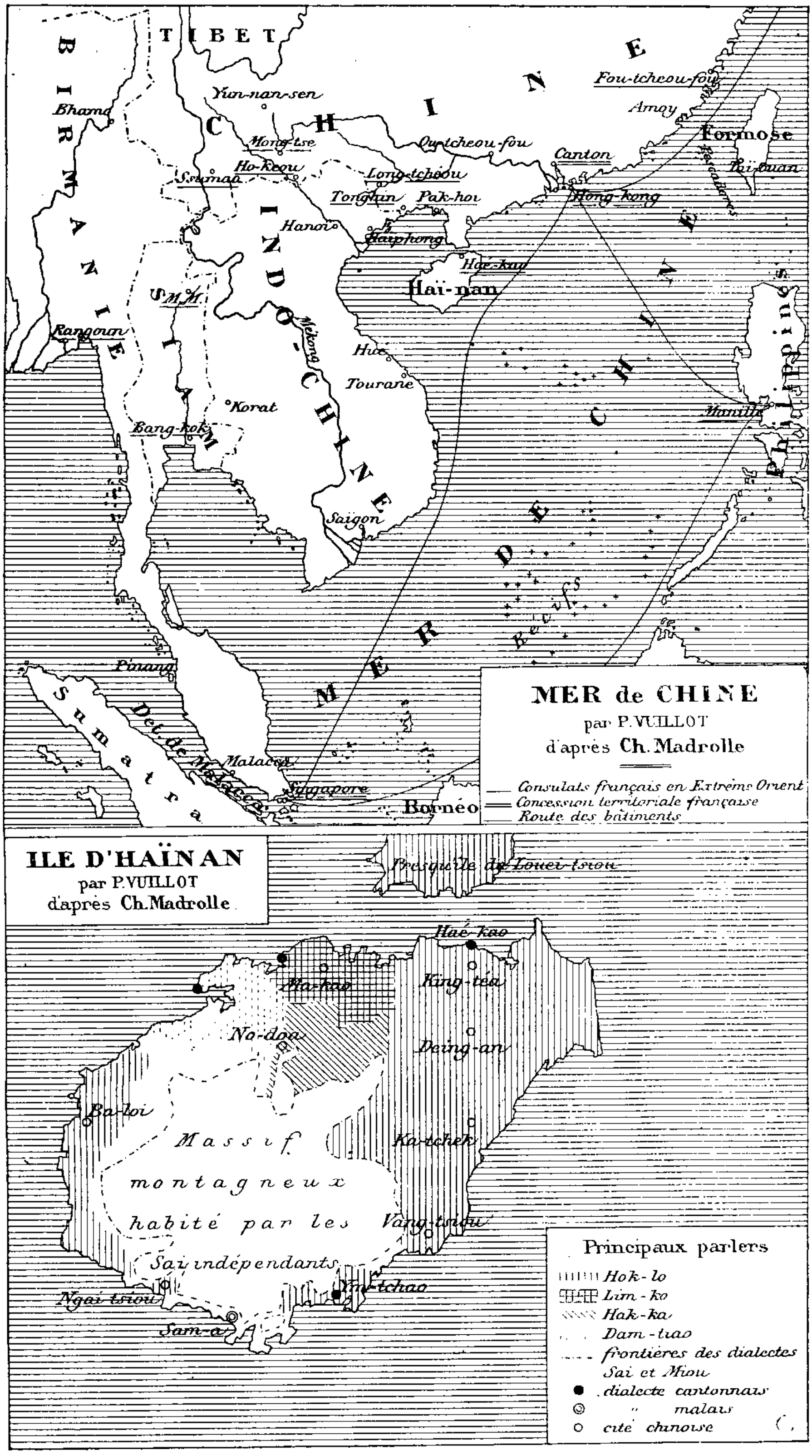
BIRMANIE
TIBET
CHINE
Yun-nan-sen
Bhamo
Mong-tse
Ho-Keou
Sounao
Long-tchéou
Tonghin
Pak-hoi
Hanoi
Haiphong
Hoé-kao
Haï-nan
S.M.M.
Rangoun
Mékong
Hué
Tourane
Korat
Bang-kok
Saigon
Fou-tcheou-fou
Amoy
Formose
Tai-ouan
Ou-tcheou-fou
Canton
Hong-kong
Manille
Philippines
MER DE CHINE
Pinang
Malacca
Singapore
Bornéo
Sumatra
Det. de Malacca
MER de CHINE
par P. VUILLOT
d'après Ch. Madrolle
Consulats français en Extrême Orient
Concession territoriale française
Route des bâtiments
ILE D'HAÏNAN
par P. VUILLOT
d'après Ch. Madrolle
Presqu'île de Louei-tchéou
Haé-kao
Ka-hao
Na-doa
King-téa
Deing-an
Ba-loi
Massif montagneux habité par les Sai indépendants
Ka-tcheh
Vang-tsiou
Ngai-tchao
Ngai-trou
Sam-a
Principaux parlers
Hok-lo
Lim-ko
Hak-ka
Dam-tiao
frontières des dialectes Sai et Miou
dialecte cantonnais
" malais
cité chinoise

toutes ces formes particulières de s'exprimer ; ici c'est l'Hok-Lo, un dérivé de la langue d'Amoy, là-bas l'Hak-Ka qui fut importé à Hai-Nan vers 1770, plus loin le Lim-Ko où se reconnaissent encore les nombreuses formes d'un parler indigène, sur quelques points de la côte un mélange de cantonnais et d'autres patois, tout à fait vers l'ouest le Dam-Tiao, dont les expressions tiennent de la langue de Pak-Hoi, et une multitude de manières de s'exprimer qui proviennent de races qui se sont mélangées, sans compter les nombreux dialectes des montagnards indépendants Sai, Miou, et autres.

La guerre n'est pas le fort du caractère chinois, et tout le monde a pu juger de la valeur militaire du Céleste dans ces dernières années ; les autorités elles-mêmes ignorent les principes élémentaires de la tactique et le rôle du soldat ou du marin. Lisez plutôt la proclamation du vice-roi de Canton en janvier 1884 au moment de la guerre sino-française : « ... Le caractère est ferme et énergique. Il faut leur enjoindre sans retard de former partout des compagnies de soldats de terre et de mer pour la défense et la garde du pays. Les pêcheurs et les aborigènes qui vivent sur les côtes de la mer, peuvent aisément se réunir au nombre de plusieurs centaines de mille. Ils sont habitués à s'assembler rapides comme le vent, nombreux comme les flots de la marée. Ils peuvent nager et rester cachés au milieu de l'eau plusieurs jours de suite. S'ils forment des compagnies, ils dresseront des embuscades avec un art merveilleux. Ils détruiront les navires ennemis, les uns en y mettant le feu avec des boulets rouges ou des fusées, les autres en cachant des torpilles dans l'eau et en les faisant éclater au moment voulu. Ils auront tous des exploits admirables à raconter.

« ... Pour ceux qui parviendront à brûler ou à capturer un navire de guerre, ou à détruire un navire des brigands au moyen d'une torpille, on affichera une liste de récompenses exceptionnelles ; et la promesse sera tenue.

« ... On élèvera des retranchements solides, on dénudera la campagne, afin que les brigands (lisez les Français) ne trouvent rien à prendre, et surtout n'aillent pas chercher un refuge et mettre le trouble dans les villages... »

Cette proclamation plutôt enfantine était en même temps une véritable ligne de conduite qui se terminait par cet ordre : « Que personne ne s'écarte de ces prescriptions ! »

Tant qu'aucun ennemi n'était en vue, le courage ne manquait pas à nos vaillants Hainanais ; mais, lorsqu'un matin de juillet de la même

année le transport « la Saône » apparut au mouillage de Haé-Kao, assisté de deux torpilleurs, il n'y eut plus un « brave » pour se rendre au rivage, un citoyen pour sauver son pays, un mandarin pour proposer un plan de défense.

Le caractère chinois se retrouve ainsi sous toutes les latitudes, beaucoup plus soucieux de vaincre la nature que de porter les armes contre son semblable.

L'habitant de Hai-Nan s'est donc voué à la terre, exclusivement à la culture et à l'élevage. C'est lui qui pourvoit le marché de Hong-Kong où il expédie annuellement 50.000 porcs pour la consommation des habitants ; le sucre, les cuirs, la noix d'arec, le chanvre, les volailles, les œufs, la colle, le suif, etc., s'exportent également sur cette colonie anglaise, délaissant même le Tonkin français pour Malacca, où le Chinois s'expatrie volontiers pour travailler dans les mines d'étain. Il revient de ce « Settlement » avec un pécule suffisant, ayant appris une langue nouvelle, rapportant des idées plus saines, et cherchant à répandre des procédés de culture plus récents, et que lui ont enseignés les Anglais.

C'est ainsi que nos voisins procèdent ; les nombreuses colonies, les exploitations, le commerce et l'argent leur attirent tous les peuples que peu à peu ils mettent dans leur zone d'influence jusqu'au jour où, s'apercevant, avant les autres, que le pays peut faire « figure honorable » dans le giron de la « Plus grande Angleterre », ils s'emparent sans bruit de la proie convoitée.

L'Angleterre n'est pas la seule à regarder avec envie ce dernier vestige de la colonisation Céleste d'outre-mer ; le Japon, cette nouvelle puissance orientale, avait un instant pensé à Hai-Nan, au moment où l'alliance franco-russo-allemande le contraignait à rétrocéder le Leao-tong au Fils du Ciel, mais il dut se contenter d'une indemnité pécuniaire en attendant un temps meilleur ; pour le moment Hai-Nan reste sur les cartes japonaises ce qu'est la Bourgogne sur les Atlas allemands, la première conquête du Mikado, la proie assurée du vainqueur.

L'Allemagne qui, comme prix de son alliance avec la Chine, cherchait un point stratégique dans les mers asiatiques n'avait rien trouvé mieux que de prétendre, elle aussi, à Hai-Nan ; cependant, les circonstances ne s'y prêtant pas, elle dut se contenter provisoirement de concessions territoriales à Tien-Tsin et à Han-Kéou.

Devant l'appétit débordant des puissances étrangères, le mouvement d'expansion des peuples occidentaux et des Japonais, des con-

cessions territoriales de ces derniers jusqu'à Amoy, de l'ouverture du Si-Kiang et tout récemment du Yun-Nan au commerce anglais, sans parler des récents avantages des Russes, la France assiste impassible au partage politique et économique du Céleste Empire sans même protéger ses frontières indo-chinoises !

Hai-Nan n'est-elle pas le Ceylan des Indes, la Malte de la Méditerranée, donc la satellite du Tonkin et la clef des mers de Chine ? Les étrangers en sont convaincus, mais la France paraît encore en douter.

Devant les conseils de la Presse et des explorateurs qui ont parcouru l'Asie, le Gouvernement français a cependant paru réfléchir, et, sans aller jusqu'à poursuivre la proposition émise par Maze, en 1885, lors de la guerre franco-chinoise, il a pensé qu'un consul pourrait peut-être contrebalancer l'action des représentants anglais et allemands établis dans le pays, et le Ministère des affaires étrangères y a enfin délégué un des siens (1).

Espérons que notre nouveau consulat créé en avril dernier à Haé-Kao (Hoi-hao ou Hoi-how) saura mieux faire comprendre les vrais intérêts de la France, qui sont par-dessus tout ceux de notre Empire Indo-Chinois, de notre commerce et de notre influence.

Claudius MADROLLE.

TOMBOUCTOU ET LA POLITIQUE FRANÇAISE

DANS L'AFRIQUE DU NORD-OUEST

(Suite et fin).

Ce n'est pas toutefois en ces ressources, par plus qu'en celles des oasis semées en aval, le long du Niger, jusqu'à Say, que consistent pour la France le principal intérêt et le mérite de la région de Tombouctou. La connaissance récente de tout ce pays et la manière dont s'est opérée sa prise de possession paraissent fournir à nos coloniaux des indications commerciales et politiques qui peuvent guider leur conduite dans tout le Nord-Ouest de l'Afrique. Nos ennemis sur le moyen Niger comme au Sud de l'Algérie sont, au moins autant que

(1) Se reporter à la *Revue générale des Sciences* du 15 janvier et à la *Politique coloniale* du 1er juin 1897.

le climat, le commerce musulman et les nomades qui en vivent ; et c'est à la destruction ou à l'alliance du premier, à la soumission des seconds, que nous devrons, des deux côtés, consacrer nos efforts les plus immédiats et les plus patients.

Ainsi que l'a établi M. Schirmer dans son beau livre sur le Sahara, le commerce musulman dans le Nord de l'Afrique est de deux espèces : c'est à la fois un trafic de ravitaillement qui s'opère entre les oasis du désert et les régions productives de son pourtour, et un transit ayant pour but l'échange des marchandises du Soudan avec celles venues d'Europe par les pays méditerranéens. Au premier point de vue, le Tell et les hauts-plateaux d'Algérie-Tunisie fournissent les oasis du Sud de cette colonie en céréales, étoffes et bétail, qui sont livrés par des caravanes de marchands arabes (principalement les Ouled-Hamian) contre des dattes ou autres denrées; et sur le moyen Niger, les matières d'alimentation, les cotonnades indigènes sont apportées à Tombouctou, en transit vers les oasis, par des pirogues qui repartent chargées du sel gemme rouge exploité à Taoudeni, et conduit dans la ville sur les chameaux des Arabes Berabich. Ce double mouvement a toujours existé, parce qu'il est indispensable à la vie de ces contrées voisines, mais si différentes; l'expansion coloniale européenne pourra altérer sa nature en y faisant participer les produits de notre continent transportés en Algérie ou au Soudan, mais elle sera impuissante à le détruire, et notre intérêt est même incontestablement de le développer. Mais les échanges transsahariens indigènes se présentent dans de tout autres conditions d'actualité et, semble-t-il, d'avenir.

Tout d'abord, leurs objets sont fort différents, puisqu'il s'agit dans ce cas de faire parvenir au Magreb, en retour des produits manufacturés, des armes, de la poudre, du tabac et du blé cédés par les Européens, l'or, la kola, les gommes, les plumes, l'ivoire et, détail capital, les esclaves noirs du Soudan. Ce commerce, de tout temps fort difficile, à cause de la façon dont sont formées et dont circulent les grosses caravanes, a déjà été singulièrement contrarié et réduit par l'établissement des Européens au nord et au sud du Sahara. De Tombouctou il s'est toujours opéré par deux voies principales, que jalonnent les oasis et les puits, celle qui aboutit au Maroc par Taoudeni et Tendouf, celle qui atteint le Touat, pour bifurquer là vers Tafilelt, l'Algérie et les oasis tripolitaines. Or, pour qu'une caravane puisse être mise en chemin, il faut en premier lieu une entente des plus compliquées entre les marchands, les sédentaires des oasis

chez qui elle passe, ceux des régions où elle arrive et les convoyeurs. Ceux-ci sont les nomades, arabes ou berbères, et jamais ils ne louent un chameau, ne prêtent une escorte de méharistes et ne tolèrent la circulation sans avoir touché un droit élevé en nature ou en argent, qui constitue, sous le nom de « gefâra » (pardon), un impôt de protection ; sur chaque voie sont ainsi des protecteurs nomades attitrés, qui exercent à l'amiable le monopole du chantage ; de Tombouctou à Tendouf, ce sont des Arabes, et de Tombouctou au Magreb, les Touareg Ahaggar et Taïtoq, ainsi que les Arabes Chaamba. Point de protecteurs, point de caravanes régulières possibles, et ni les Touareg Aouellimiden, ni les Maures ou Toucouleurs du moyen Niger n'ayant voulu accepter de *gefâra*, il n'y a jamais eu de voie fréquentée de Tombouctou vers l'Aïr ou le Sénégal. Puis, ce sont encore d'innombrables difficultés : que des nomades ennemis des protecteurs soient en razzia, que la saison se trouve trop avancée, que les mouches aient fait leur apparition, la caravane même formée ne part pas ; et, une fois en route elle présente si peu de cohésion, elle s'enfonce dans le désert avec une lenteur telle, qu'on a vu le grand convoi annuel de Tendouf (kafla-el-kébir) enlevé en entier par les Touareg. De pareilles conditions expliquent que beaucoup de peuples noirs du Soudan aient déjà trouvé avantage à s'approvisionner par les colonies européennes de Sénégambie et du golfe de Guinée ; mais le coup le plus sensible a été porté au commerce musulman à travers le Sahara occidental, du fait que son aliment le plus précieux était les esclaves, et que la France en a, dès son établissement en Algérie, empêché le trafic. Par là se sont restreints à la fois son importance générale, ses chemins comme ses points de sortie vers le Nord. Le transit transsaharien par l'Algérie est maintenant à peu près nul : presque toutes les marchandises venues du Soudan par la région de Tombouctou passent par Tendouf et le Maroc, et les caravanes qui arrivent au Touat se détournent de notre colonie, pour aller soit vers Tafilelt, soit vers Rhadamès ou Rhât ; les esclaves sont écoulés dans le Maroc et la Tripolitaine, et le reste des denrées s'échange à Mogador, Tripoli ou Benghazi contre les produits européens et asiatiques, fournis spécialement par l'Angleterre et l'Allemagne. La valeur totale de ce commerce n'excède guère 4 millions de francs par an, dont 500 esclaves environ représentent la meilleure part (1).

Jusqu'aux derniers voyages sur le moyen Niger, l'opinion presque générale a été que la décadence du transit transsaharien n'était que

(1) Schirmer, *Le Sahara*, Paris, 1893.

passagère, et les Européens ont cru pouvoir le relever à leur profit. Barth, témoin du marasme des affaires à Tombouctou, avait écrit que, la ville étant « dans une excellente situation pour le commerce, elle se relèverait dès qu'un pouvoir prévoyant et fort » règle-

rait la destinée des pays du haut et moyen Niger, comme celle de l'Algérie. Selon Lenz, Tombouctou redeviendrait « le centre important de civilisation indiqué par sa situation ». Chavanne seul avait exprimé assez timidement l'idée que c'est un entrepôt de transit artificiel, qui a besoin d'être alimenté en tout par les contrées voi-

sines; mais on avait totalement oublié, en somme, que sa prospérité fut courte, et que le commerce musulman dans le Sahara occidental ne fleurit vraiment qu'à l'époque du grand royaume sonrhaï. Sans parler des tentatives infructueuses d'établissement faites par la Prusse, la Hollande et la France à Arguin (1685-1709), ni des missions transsahariennes de voyageurs qui ont précédé Barth, comme Denham, l'installation des Anglais au cap Juby, en 1882, des Espagnols entre les caps Blanc et Bojador (1884), mais surtout les projets français pour relier par une voie ferrée l'Algérie au Niger ou au Tchad, portent la marque d'une même illusion: celle qui consiste à penser que la sortie des marchandises soudanaises est au nord, et que leur mouvement dans ce sens, comme le trajet inverse des produits européens à travers le désert, n'étaient pas des phénomènes factices, résultant à la fois de la rareté de communications avec la côte atlantique des peuples nègres peu civilisés de l'intérieur du Soudan, et des conditions de commerce créées par les nomades musulmans du désert ou de sa lisière, pour qui l'indépendance et la protection de la traite sont des nécessités vitales. C'est pour relever à notre profit le trafic musulman à travers le Sahara que M. Duponchel, hanté par les travaux publics des Anglais et des Russes dans leurs colonies, proposa, en 1879, de réunir à l'Algérie par un chemin de fer nos futures « Indes africaines » du Soudan, et fit envoyer les missions Choisy et Flatters dans le Sahara algérien, déjà avec la préoccupation de procéder à des levés comparatifs. Le massacre de la seconde mission Flatters au Bîr-el-Gharama par les Touareg, en 1881, refroidit l'enthousiasme du public pour ces projets; mais ils ont été repris depuis, quoiqu'avec moins de lyrisme, par M. Philebert et Roland, et c'est en partie pour leur donner satisfaction que, après l'achèvement de la voie d'Oran à Aïn-Sefra, le vote du tronçon Biskra-Ouargla, et la convention franco-anglaise du 5 août 1890, le voyage du colonel Monteil fut combiné de façon à comporter la traversée du désert du Tchad à Tripoli; encore maintenant, beaucoup de Français rêvent d'aligner dans les sables, malgré toutes les difficultés du climat, de la main-d'œuvre et de la surveillance militaire, des longueurs de rails qui ne sont pas inférieures à 2,200 ou 2,500 kilomètres (1).

---

(1) Les principaux ouvrages écrits en faveur du Transsaharien sont les suivants : Duponchel, l'*Afrique centrale et le Transsaharien* (Paris, 1888); Philebert et Roland, *la France en Afrique et le Transsaharien* (Paris, 1890); Roland, *le Transsaharien un an après* (Paris, 1891).

La réalisation de ce plan aurait pour premier résultat, non pas de relever à notre profit, mais de tuer à jamais le grand commerce musulman. Sur une voie de communication organisée et exploitée par des Européens, où ni le transport des esclaves, ni la protection des convois telle que l'entendent les nomades ne seraient praticables, les Berbères et les Arabes n'interviendraient plus, et, quand une fois nous nous serions substitués à eux, en admettant qu'ils le tolérassent, ce serait pour des bénéfices aléatoires, puisque l'or, la kola, les plumes, l'ivoire ne sont, pas plus que les quelques marchandises de notre continent dont ont besoin ces peuples, un fret suffisant pour de nombreux trains. En 1862, les commerçants de Rhadamès et de Rhât, se sentant menacés déjà dans la source même de leurs revenus, ont demandé la réoccupation de leurs oasis par la Turquie. Peut-être avons-nous donc plus d'intérêt, au lieu de détruire ainsi le transit musulman à travers le Sahara, à nous en faire un allié, en détournant l'organisation commerciale de ces pays vers un double but de ravitaillement des oasis par le nord et par le sud : le trafic des esclaves doit être supprimé, mais on peut employer les nomades à assurer les communications de l'Algérie et du Soudan avec les sédentaires du Sahara, qui enverraient leurs produits, selon leur situation, à l'une ou à l'autre de ces colonies, et en formeraient peu à peu deux groupes économiques et politiques annexes. Pour la région de Tombouctou, en particulier, ne semble-t-il pas qu'elle doit participer bien plutôt à la vie du Soudan que servir d'intermédiaire entre celui-ci et le Magreb? et la contrée lacustre exploitable située au sud-ouest de la ville, comme les oasis du moyen Niger, ou les mines de sel de Taoudeni, ne paraissent-ils pas devoir leurs denrées aux marchés des pays plus méridionaux, qui les recevront et les expédieront aux ports de Sénégambie ou de Guinée, en échange d'objets locaux ou européens? M. Bluzet a constaté que les relations de Tombouctou avec le Sénégal et le haut Niger semblaient reprendre depuis l'occupation française; et rien n'est plus de nature à favoriser ces courants que l'achèvement du chemin de fer de Bamako à Kayes, l'exécution de celui du Niger à Mellacorée, et l'utilisation de la grande rivière navigable explorée par M. Binger, qui mène du marché intérieur de Kong à Grand-Bassam, la Comoé, sans parler des voies du Dahomey et du bas Niger. Ainsi, la décadence définitive de Tombouctou, comme entrepôt de grand commerce, est certaine, et la ville ne sera jamais qu'un organe d'autre nature que Goundam ou Bandiagara dans la colonie du moyen Niger : une étape

de ravitaillement des oasis du désert, dans le voisinage immédiat d'une région assez riche.

Or, la relation du voyageur Lenz déjà, mais surtout celles des officiers français qui ont suivi, à Tombouctou, les traces du lieutenant Caron, ont montré que le principal obstacle à la réalisation de ce plan est dans les nomades qui exploitaient le pays avant notre arrivée. Les efforts à faire pour obtenir leur soumission ou leur concours commercial sont le lien entre nos politiques sud-algérienne et nigérienne, et l'entrée des Français à Tombouctou, qui n'est pas plus une ville sainte qu'une station d'avenir pour le grand trafic, n'a pas eu d'autre signification que si nous eussions pris, à la place, Insalah, Rhadamès ou Rhât. D'un côté comme de l'autre du désert, notre colonisation se heurte à des peuples rendus pillards et paresseux par le climat; au nord ce sont les Arabes Chaamba et les Touareg Azdjer, au sud des Touareg encore, et non moins redoutables, bien que leurs tentatives pour nous interdire Tombouctou aient échoué. Eux seuls ont intérêt à nous empêcher d'organiser sur le Niger l'exploitation agricole et commerciale. Barth a presque fait leur éloge, parce qu'ils protégeaient le cheikh El-Bakkay, qui était son ami, et que, n'étant pas encore redevenus les maîtres à Tombouctou en 1854, ils ne traitaient pas en ennemis les Européens. S'étant substitués aux Foulbé avant l'arrivée de Lenz, ils commencèrent par lui leurs mauvais traitements, le retinrent prisonnier, l'empêchèrent de voir Kabara et de découvrir le lac Faguibine, dont les environs les faisaient vivre. Ni le lieutenant Caron, ni le lieutenant Jaime n'ont pu, à cause d'eux, débarquer, et M. Caron dit formellement qu'ils l'ont empêché de communiquer avec le cheikh El-Bakkay. D'autres Touareg n'agirent guère autrement, au nord, envers Soleillet et Duveyrier, malgré beaucoup de démonstrations amicales. Enfin, le massacre de la colonne Bonnier, le 15 janvier 1894, rappelle, trait pour trait, celui de la mission Flatters. Ces Touareg du moyen Niger nous sont depuis un an bien connus, et nous savons, malgré le chaud plaidoyer qu'a fait à la Sorbonne M. Hourst en leur faveur, ce qu'on en peut attendre. Iguadaren, Iregnaten, Tadémeket, telles étaient, lors du voyage de Caron déjà, les principales tribus maîtresses de la région de Tombouctou. Toutes obéissent à celle des Aouellimiden, dont le chef est Alimsar; et il ne faut avoir aucun scrupule à déclarer que le rôle de cette vaste confédération dans la région de Tombouctou est des plus malfaisants. Ces Touareg ressemblent à ceux que nous avaient décrits Duveyrier

et M. Bissuel, avec leur toba et leur braie bleues, leur voile noir, leur chapeau de paille pointu, et leur armement compliqué de lances, épées et poignards; ils sont aussi musulmans monogames, organisés en confédérations secondaires d'«ihaggaren » ou nobles, qui font travailler d'autres confédérations d'«imrad », espèces de tenanciers héréditaires. Mais les Touareg du moyen Niger paraissent, à la différence des vrais nomades du désert, s'être à moitié fixés dans la région de Tombouctou pour l'exploiter à perpétuité : leurs camps y sont devenus des villages; ils montent, non pas des méharis, comme les Ahaggar, mais des chevaux, et, installés ainsi, ils prélèvent à la fois des droits en nature sur le marché de la ville, sur les caravanes, sur les habitants noirs ou maures de la contrée fertile des lacs et des oasis, qu'ils ont réduits à la condition d' « imrad »; quelques marabouts guerriers, comme les Berabich, leur résistent seuls, et, quant aux Foulbé, Sonrhaï ou Arabes, ce sont pour eux des instruments d'existence. La prise de Tombouctou a donc montré clairement, en somme, qu'il faudrait s'assurer des Touareg, avant de mettre en valeur la région du moyen Niger, moins déshéritée qu'on ne croyait, et nécessaire pour compléter l'ensemble politique et commercial du Soudan français.

J. MACHAT
Agrégé d'histoire et de géographie.

LE DROIT D'ASSOCIATION ET DE RÉUNION

DEVANT LE REICHSTAG

ET LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DE PRUSSE

La présentation à la Chambre des députés de Prusse d'un projet réglementant le droit d'association et de réunion n'est qu'un simple épisode de la lutte entamée depuis longtemps par Guillaume II contre les libertés de l'Allemagne. L'empereur, qui a pris pour devise : « *Regis voluntas suprema lex* », caché derrière un ministère d'hommes de paille (Strohminister, pour employer l'expression du député Singer), s'efforce de conquérir l'omnipotence du pouvoir absolu.

Son mysticisme, qui le porte à se considérer comme un représentant de Dieu, investi directement pour commander aux sujets dont la garde lui a été confiée, donne à sa volonté une fixité et une énergie qui ne se démentent jamais. C'est dans ce mysticisme, source de sa volonté, que se trouve l'explication de ses actes apparemment les plus contradictoires. Un homme seul avait osé dresser sa volonté contre cette volonté de fer : le prince de Bismarck, son précepteur, son modèle. Il a dû quitter la place. Depuis, les chanceliers n'ont été que de simples marionnettes, dont l'Empereur tenait les ficelles. Derrière lui, l'applaudissant et l'excitant, une infime minorité de conservateurs dont le crédit baisse chaque jour, et la foule des hobereaux avides d'honneurs et de privilèges, regrettant le beau temps des corvées et mettant leurs espérances dans une vigoureuse réaction.

L'Allemagne libérale se dresse en face de cette Allemagne réactionnaire, avec l'entêtement et l'obstination qui la caractérisent, et tandis que la lutte se poursuit, le socialisme démocratique ne cesse de s'accroître et de s'étendre. La réaction veut ruser et masquer ses desseins. Elle feint de ne vouloir frapper que ceux qui menacent l'ordre de choses établi. Mais les partis libéraux qui se réuniraient volontiers contre les socialistes, s'il était possible de trouver une formule qui les frappât eux seuls, se défendent et reculent devant l'ampleur et l'élasticité des textes. Ils savent bien que les lois présentées contre les socialistes se retourneraient contre eux et que les armes qu'ils auraient forgées pour les autres, serviraient à les décimer eux-mêmes. Les divers partis en France pourraient puiser là l'exemple d'une sagesse qui leur a fait souvent défaut.

La politique réactionnaire impériale a été jusqu'à présent plutôt malheureuse. Après le rejet de l'Umsturzvorlage sur lequel on avait fondé tant d'espoirs, il semble que l'empereur Guillaume va subir un nouvel échec avec le projet voté à la Chambre des députés de Prusse sur les droits d'association et de réunion. Et cet échec qui sera au moins partiel, il le subira en Prusse, dans son propre fief, en attendant que le Reichstag impose une loi générale d'empire, plus large et plus libérale que les législations particularistes.

En novembre 1895, un décret dont la légalité fut contestée avait dissous en Prusse 11 associations socialistes qui avaient soi-disant contrevenu à l'ordonnance de 1850 réglant le droit d'association. Cette mesure avait soulevé une vive émotion parmi les libéraux et le centre catholique, qui avait encore présent à la mémoire les per-

sécutions du Kulturkampf. Le ministre de Kœller perdit de ce coup son siège de l'intérieur. Au commencement du mois de décembre suivant, les socialistes déposèrent au Reichstag, parmi une foule d'autres projets, une proposition qui instituait la liberté complète du droit de réunion et d'association. Point n'est besoin de dire que la discussion de cette proposition ne vint jamais au jour. Cependant, le 27 juin 1896 au cours de la discussion au Reichstag du projet de Code civil, M. Auer proposa d'insérer dans le code un article accordant à toutes les associations le droit de se fédérer. Le chancelier prince de Hohenlohe intervint pour écarter cette proposition, et donna la promesse qu'il serait préparé un projet général sur la matière, qui donnerait satisfaction aux aspirations libérales du Reichstag. Les *gouvernements confédérés*, disait-il, avaient l'intention de faire cesser le plus tôt possible la situation créée au point de vue du droit par l'interdiction de fédération. On passa outre, confiant dans la parole du chancelier. Lorsque, vers le 15 mai dernier, on apprit que le chancelier, au lieu d'une loi d'Empire large et tolérante, déposait à la Chambre des députés de Prusse un projet particulier étroit, mesquin, persécuteur, l'indignation et la stupeur furent grandes.

Sans perdre de temps, les partis irréconciliables sur la plupart des questions : les libéraux, le centre, les Polonais, les socialistes démocrates se réunirent et déposèrent sur le bureau du Reichstag un simple projet ainsi conçu : « Les associations indigènes de toutes sortes peuvent se fédérer. Les dispositions contraires des législations particulières sont abrogées. » Ce projet était signé de MM. Rickert, Ehni, Jazdzewski, Lieber, Richter, Singer et Werner. En face de la Prusse se dressait l'Allemagne, en face du roi de Prusse le Reichstag.

Quant au projet gouvernemental spécial à la Prusse et qui devait, dans la pensée du gouvernement, servir de modèle à tous les autres gouvernements confédérés, il abrogeait bien l'interdiction de fédération, mais il soumettait le droit de réunion et d'association à l'arbitraire de la police, qui pouvait à son gré entraver et dissoudre les réunions. De plus il interdisait aux mineurs l'accès des réunions et des associations.

La discussion fut entamée à un jour d'intervalle au Reichstag sur le projet Rickert, et à la Chambre prussienne sur le projet du gouvernement. Au Reichstag, ce ne fut point une bataille, disait le lendemain la *Gazette de Cologne*, ce fut une tuerie. Le ministre de Bœt-

ticher, le ministre de la parole, qui avait essayé de badiner au lieu de répondre aux objections de MM. Rickert et Singer, demeura littéralement écrasé sous l'attaque de M. Richter. Avec la finesse d'esprit, le mordant et quelquefois la brutalité qui le distinguent, le leader libéral s'acharna sur le malheureux ministre.

« M. de Bœtticher, disait-il, est devenu dans ces dernières années le ministre de la parole. Son air cordial, son allure sympathique, sa bonhomie, il nous a apporté tout cela bien souvent ; mais, aujourd'hui, rien n'est plus déplacé. » Le discours poursuit sur ce ton, d'une raillerie parfois sanglante. « Le chancelier est absent, le chancelier responsable (l'orateur insiste sur ce mot responsable). On vient nous dire que sa promesse a été mal comprise. Je ne puis reconnaître que le gouvernement ait agi de bonne foi. Il n'est point flatteur, pour MM. les ministres, de croire qu'ils n'avaient point su de quelle façon leur promesse avait été entendue : cela ne ferait vraiment pas honneur à leur intelligence. Et pourtant, je rends grâce à cette discussion; elle aura éclairci la situation et détruit la légende, colportée en tous lieux, d'une *âme noire et d'une âme blanche* dans le gouvernement. On allait jusqu'à dire qu'on provoquerait une tempête dans l'opinion publique pour amener la chute de collègues incommodes. Eh bien non, il est clair que tous ces ministres se valent. Notre ministère est homogène pour la réaction. Quelle confiance aura-t-on désormais dans la parole des ministres? M. de Bœtticher s'est contredit lui-même. Il a dit d'abord que le chancelier ne pouvait pas connaître les idées de ses collègues du ministère prussien sur la question. Et, plus loin, il a ajouté : c'est un désir tenant depuis ongtemps au cœur du gouvernement prussien, de transformer la loi sur les associations. On a parlé du baron de Stumm? M. de Stumm est-il un ministre responsable? Il doit y avoir, en Allemagne, des gens qui le considèrent comme une sorte de cogouvernant. C'est un homme perspicace, je le proclame. Il avait indiqué longtemps d'avance ce que le gouvernement veut faire. Quel triomphe pour lui de voir avec quelle ponctualité le gouvernement exécute son programme!

« Le chancelier a fait appel à son passé! Devrons-nous donc faire des études d'antiquaire? N'est-ce point le même chancelier qui présenta l'Umsturvorlage? Ce projet-là et celui-ci sont deux frères jumeaux. Quant aux ministres qui ont encore quelque chose à perdre dans l'opinion, j'estime que ce sont les plus dangereux pour conduire un gouvernement de réaction. Ils couvrent de leur nom les

projets louches que des Puttkamer et des Eulenburg appliqueront plus tard. On aurait pu tenir la promesse faite si on l'avait voulu. Jamais le prince de Bismarck n'a tenté de mettre en lutte la législation d'un État avec celle du Reichstag. Je ne crois pas que vous vouliez inaugurer une politique à poigne. J'ai foi dans votre parole sur ce point. Mais qui viendra après vous? N'êtes-vous point d'éphémères existences ? Vous ne savez même pas si vous vivrez encore ce soir.

« Je souhaite longue vie au chancelier, mais je vois déjà devant la porte les pieds de ceux qui l'emporteront dehors. Et M. de Bœtticher, si fermement collé qu'il se tienne, ne résistera pas à l'orage. A droite, vous avez brûlé toutes les étapes; à gauche, vous venez de perdre la dernière. Qui est-ce qui s'échauffera, lorsque vous partirez ? Vous n'avez plus à compter que sur les applaudissements des hobereaux qui flairent déjà l'air du matin, parce qu'ils n'ont plus rien à perdre, qu'ils ont fait à demi banqueroute et qu'ils jouent au hasard. Mais quelle importance ont-ils, ces hobereaux? juste celle que le gouvernement veut bien leur donner !... On a parlé de raison d'État. Est-ce pour raison d'État qu'on réclame d'innombrables vaisseaux et qu'on poursuit une fantastique politique universelle ? Où donc y a-t-il aujourd'hui une volonté une, consciente d'un but, étrangère aux caprices subits ? Où y a-t-il des ministres représentant leur opinion ? Je ne vois que des courtisans qui rampent, des bureaucrates avides d'avancer, des politiciens tranchants, à la hussarde, des manœuvres au sens littéral du mot.

« On a dit que la conscience monarchique s'était évanouie depuis la mort de l'empereur Frédéric. L'idée monarchique subsistera longtemps encore en Allemagne, parce que la croissance de l'État a été étroitement liée à la monarchie, et parce que les actions des ancêtres auront une influence sur les descendants. Mais on a entamé le capital monarchique, depuis dix ans, d'une façon extraordinaire. Il n'en faut pas chercher la cause dans l'agitation socialiste, mais dans une suite d'événements qui ne peuvent faire l'objet d'une discussion parlementaire et qui ont pénétré dans le peuple, parmi les fonctionnaires et même parmi les officiers. L'Allemagne est un pays de monarchie constitutionnelle. Avec le *sic volo*, *sic jubeo*, et le *regis voluntas suprema lex*, on gouvernera peut-être des Russes, on ne gouvernera jamais des Allemands. »

Par cette rapide analyse du discours de M. Richter, on voit quelles passions souleva le malencontreux projet du prince de Hohenlohe.

Derrière les ministres, M. Richter a atteint l'empereur lui-même. Le Reichstag, se rangeant à son avis, a adopté le projet Rickert par 207 voix contre 53.

A la Chambre des députés de Prusse, la discussion fut moins brillante et de moins haute portée.

Les partis formaient trois groupes.

Les libéraux et le centre étaient opposés au projet du gouvernement. Les nationaux-libéraux l'acceptaient en y introduisant des ménagements. Les conservateurs et les conservateurs libres (à l'exception du fougueux antisémite Stoecker) réclamaient un projet plus sévère et uniquement dirigé contre les socialistes. M. de Zedlitz, porte-parole des conservateurs, de ceux qui disent volontiers, avec le baron de Stumm, que l'existence du socialisme constitue à elle seule un crime de lèse-majesté, proposait le projet suivant : « Les réunions dans lesquelles des excitations anarchistes, sociales-démocratiques, socialistes ou communistes, pour renverser l'ordre de choses établi dans l'état ou la société, seront proférées, de manière à menacer la sûreté publique et surtout la sûreté de l'État, pourront être fermées par les représentants de la police. » Un article analogue s'appliquait aux associations.

Le gouvernement, dans son projet, donnait également à la police le droit de dissoudre les réunions ou associations qui menaçaient la sûreté publique, et surtout la sûreté de l'État ou la paix publique, mais son projet s'appliquait d'une façon générale.

Il contenait en outre l'abrogation de l'interdiction du droit de coalition et la défense pour les mineurs de prendre part à des réunions ou de faire partie d'associations politiques.

Le projet Zedlitz, qu'on appela la petite loi contre les socialistes, soutenu par les seuls partis conservateurs, fut rejeté. Quant au projet du gouvernement, il sortit singulièrement mutilé de la discussion. La disposition principale, qui faisait de la police l'arbitre du droit de réunion et d'association, avait disparu. Il ne restait plus que la suppression de l'interdiction de la coalition, et la défense pour les mineurs de fréquenter les réunions et associations politiques.

Avec les pleins pouvoirs donnés à la police, c'était l'abolition du droit de réunion. Le dernier des fonctionnaires de cette police, dont le procès Tausch vient de nous révéler l'ignominie, pouvait, sous un prétexte quelconque, fermer une réunion. N'avait-on pas vu, à Berlin même, une réunion dissoute parce qu'une fenêtre de la salle était ouverte. Comme on faisait remarquer à un gendarme que cette disso-

lution était contraire à la loi, il répondit simplement : La loi ! qu'est-ce que ça me f...?

Les conservateurs, qui avaient tout d'abord résolu de ne voter qu'un projet rigoureux, déclarèrent finalement, par l'organe du comte Limburg, qu'ils voteraient le projet tel qu'il se présentait, mais seulement pour donner à la Chambre des seigneurs l'occasion de se prononcer sur la question. Le centre, les Polonais et les libéraux votèrent contre. Le projet ne passa qu'avec les voix des conservateurs, des conservateurs libres et des nationaux-libéraux. Le gouvernement n'avait fait du reste qu'une défense assez molle : le discours du prince de Hohenlohe, président du conseil des ministres de Prusse, avant la première lecture, laissait percer le peu de confiance qu'il avait dans les mesures proposées. A la seconde lecture, le ministre de Recke se préparait lui-même un échec éclatant. Quant à la troisième lecture,ce fut un simple commissaire qui soutint la discussion, en présence du ministre de l'intérieur, immobile, muet à son banc.

Au second vote, qui eut lieu le 22 juin dans le délai exigé pour les lois modifiant la constitution, M. de Recke prit de nouveau la parole, mais seulement sous l'aiguillon de M. Richter, et non pour soutenir la primitive rédaction du gouvernement. L'escarmouche fut vive, mais le projet passa comme en première délibération.

La situation est donc celle-ci à l'heure actuelle : d'une part le Reichstag, à qui la Constitution impériale donne le droit de légiférer pour tout l'Empire sur la question du droit de réunion et d'association, a voté un projet partiel, visant simplement l'abolition de l'interdiction de coalition. Mais son projet ne peut devenir une loi qu'après le vote du conseil fédéral, la loi résultant de l'accord de ces deux organes. D'autre part, la Chambre des députés de Prusse a voté pour l'État prussien un projet spécial qui ne deviendra définitif et applicable qu'après le vote de la Chambre des seigneurs.

Des deux parts, il y aura opposition. Le Conseil fédéral se refusera à sanctionner le vote du Reichstag, et l'opposition désigne déjà des moyens de forcer cette volonté rebelle.

« Nos moyens d'action, disait le député Singer, ne sont pas si limités que nous ne puissions imposer la volonté de la majorité au gouvernement prussien. Le Reichstag n'a besoin que de laisser chômer les affaires parlementaires jusqu'à ce que le Conseil fédéral accepte notre loi d'urgence, et jusqu'à ce qu'elle ait été publiée au *Moniteur officiel de l'Empire*. Pourquoi le Reischstag ne dirait-il pas :

Nous ne voterons pas de crédits supplémentaires avant que cette loi soit acceptée. Il pourra y avoir un conflit, mais le peuple sera avec le Reichstag. »

En Prusse, l'opposition a la partie plus belle encore. Comme la loi en question modifie un point de la Constitution prussienne, elle exige une procédure spéciale et particulièrement longue.

D'abord il a fallu, 21 jours après le premier vote, un second vote qui s'est fait dans les formes de la troisième lecture. Ceci est acquis dès maintenant.

La loi peut venir maintenant devant la Chambre des seigneurs. Les deux discussions sont exigées à un intervalle de 21 jours. Si tout va bien, si les seigneurs acceptent la loi dans sa teneur, tout est terminé.

Mais les seigneurs peuvent la modifier et la loi ne saurait revenir devant la Chambre des députés avant le 20 juillet. Si les modifications introduites par les seigneurs touchent la Constitution, il faut recommencer toute la procédure.

Or les seigneurs, pour donner satisfaction aux conservateurs, modifieront certainement le projet voté par les députés et rétabliront pour le moins le texte primitif du gouvernement.

Mais les nationaux-libéraux ne les suivront pas sur ce terrain. Quant au Centre, il est inutile de compter sur lui. Il continuera de repousser le projet en bloc.

Quoi qu'il en soit, le conflit est ouvert. Si le projet échoue définitivement, le gouvernement aura attiré sur lui, selon l'expression de M. Richter, un formidable *patatra!* S'il passe avec les mutilations qui lui ont été imposées, il deviendra à peu près anodin.

L'exclusion des mineurs n'empêchera pas les socialistes de faire de nombreuses recrues parmi la jeunesse dans les ateliers et les usines. Elle ne fera que nuire aux associations libérales ou catholiques, qui ne pourront plus enrôler de jeunes gens pour combattre la propagande socialiste. Et si le projet, par un hasard inexplicable, venait à passer dans sa teneur primitive, il aurait pour le gouvernement de plus terribles conséquences politiques, puisqu'il indiquerait aux électeurs dans quel esprit le ministère entend désormais gouverner l'Allemagne.

Les élections pour le Reichstag et le Landtag ne sont point éloignées. La population murmure. Quel que soit le sort du nouveau projet, il faudra un long laps de temps à la Chambre prussienne pour le voter ou le rejeter définitivement. Cependant les frais marchent.

Chaque jour, dit la *Freisinnige Zeitung*, coûte en jetons de présence pour les membres de la Chambre 6.495 marcs. Cela fait par mois 195.850 marcs. Mais la note ne paraîtra pas trop coûteuse à M. Miquel dans de pareilles circonstances.

La résistance s'organise de part et d'autre. Le 9 juin, à Berlin, les socialistes firent trente-six réunions publiques pour protester contre la loi déposée à la Chambre de Prusse. Les orateurs invitèrent les compagnons à redoubler l'agitation dans les ateliers et les usines. Le 12 juin, la diète de Gotha votait à l'unanimité une résolution invitant le représentant de Gotha au Conseil fédéral à soutenir le projet adopté par le Reichstag sur les associations. Pendant ce temps le ministère allemand se disloquait. Le baron de Marschall partait pour un congé de trois mois qui ressemble fort à une retraite définitive. L'amiral Hollmann était remplacé à l'office de la marine par l'amiral Tirpitz, plus disposé à pratiquer la politique personnelle de l'empereur. Le bruit court maintenant que le prince de Hohenlohe quittera la chancellerie à l'automne et qu'on lui donnera jusqu'à cette époque un tuteur dans la personne de M. Miquel, qui lui-même, en attendant le poste de chancelier, tiendrait la place de M. de Bœtticher à l'intérieur, avec le titre de vice-chancelier.

En Prusse enfin, mais ceci est un peu moins sûr, le ministre de Recke aurait pour successeur M. de Puttkamer.

Il est certain qu'une lutte terrible se prépare. L'empereur ne perd point l'occasion d'exprimer ses sentiments. Le 18 juin, il disait encore au bourgmestre de Bielefeld, lors de sa visite aux établissements Bodelschwingh : C'est un devoir pour tous de combattre les tendances subversives : et par tendances subversives; il entend les tendances contraires à sa volonté.

Ses entrevues avec M. Miquel, les bruits contradictoires qu'il laisse courir sur les ministres au pouvoir, la prolongation de la crise, la nomination de l'amiral Tirpitz, à l'office de la marine : autant de faits qui marquent son intention de réagir contre les tendances du Reichstag.

Dans les multiples déconvenues que l'empereur a déjà éprouvées, la loi d'association aura été la goutte qui a fait déborder le vase.

H. PASQUIER.

DU RÉGIME MONÉTAIRE

DANS LES PRINCIPAUX PAYS DU MONDE

L'importance du régime monétaire de chaque pays grandit avec la facilité plus grande des communications et l'accroissement des transactions internationales ; la complexité des questions monétaires est presque infinie, puisque chaque pays a un régime qui, au moins par certaines réglementations, lui est propre ; les relations commerciales dans les colonies et d'une colonie avec les pays étrangers qui en sont proches peuvent être favorisées ou entravées par la législation monétaire.

On conçoit donc l'intérêt d'un exposé des régimes monétaires existant dans les principaux pays civilisés d'après des documents officiels inconnus du public (1).

I

En France

Avant 1880, la fabrication des monnaies se faisait à l'entreprise, sous la surveillance de l'État. Le système de la Régie administrative date du 1er janvier 1880.

Depuis le 23 décembre 1865, la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse sont liées par une association monétaire dans laquelle la Grèce est entrée en 1868. C'est l'Union latine.

La mise en régie des fabrications monétaires, il y a dix-sept ans, coïncidait presque avec la disparition de la dernière de nos monnaies provinciales, et depuis lors, la Monnaie de Paris est chargée de la totalité des opérations que se partageaient autrefois de nombreux

(1) 1° Special consular Reports. — Money and Prices in Foreign Countries being a series of reports upon the currency systems of various nations in their relation to price of commodities and wages of labor. Vol XIII, 2 parties. Washington, 1897.

2° Administration des monnaies et médailles — Rapport au ministre des finances. Première année, 1896. Paris, Imprimerie nationale. Ce rapport signé par M. de Foville est une traduction abrégée de la première partie de l'ouvrage précédent.

3° La Monnaie de Paris en 1897. — Monnaies et médailles, par M. Emile Chevallier, docteur en droit, député de l'Oise. Paris, Arthur Rousseau, mai 1897. 1 vol in-12 de 106 pages.

établissements dispersés sur les diverses parties du territoire. Les lettres patentes du 14 janvier 1539 fixant les *lettres* servant à différencier les pièces sortant des divers ateliers monétaires n'en énumèrent en effet pas moins de 24 : Paris — A ; Rouen — B; Saint-Lô — C ; Lyon — D ; Tours — E; Angers — F ; Poitiers — G ; la Rochelle — H ; Limoges — J ; Bordeaux — K ; Bayonne — L ; Toulouse — M ; Montpellier — N ; Saint-Poursin — O ; Dijon — P ; Châlons — Q ; Saint-André — R ; Troyes — S ; Sainte-Menehould — T ; Thurin — U ; Villefranche-en-Rouergue — V ; Bourges — Y ; Monnaie du Dauphiné — Z ; Monnaie de Bretagne — W.

Il y en avait encore 18 (y compris les 5 monnaies des pays annexés) sous le premier Empire. Il en restait 13 sous la Restauration, et voici dans quel ordre ont disparu nos douze dernières monnaies provinciales : en 1837 celles de Toulouse, Perpignan (Q), Nantes (T), Limoges, la Rochelle et Bayonne ; — en 1857, celle de Rouen, Marseille (M et A entrelacés), Lille (W) ; — en 1858 celle de Lyon ; — en 1871, celle de Strasbourg (BB) ; — en 1879 celle de Bordeaux.

Ainsi qu'on en peut juger par ces notions nécessairement trop sommaires et trop arides, la fabrication des Monnaies s'est depuis deux siècles et demi peu à peu concentrée. Cette concentration n'a pas dans les premiers temps produit de résultats appréciables ; c'est seulement depuis deux ans que la fabrication a subi une marche prodigieusement ascendante(1). L'activité imprimée au travail monétaire dans ces dernières années est due, d'après M. E. Chevallier, à trois ordres de facteurs : 1° la Banque a converti ses lingots d'or en pièces de vingt francs ; — 2° les Pays de Protectorat, ayant un système monétaire particulier, ont recours à la Monnaie de Paris (Cochinchine, Indo-Chine, Tunisie) ; — 3° la clientèle étrangère afflue de plus en

(1) En 1880, la monnaie produisait pour une valeur de 200.000 francs de pièces seulement ; en 1881, pour 13.800.000 francs. Voici les chiffres des trois dernières années.

ANNÉES	POIDS DES PIÈCES MILLIERS DE KILOGR.	NOMBRE DE PIÈCES MILLIONS DE PIÈCES	VALEUR EN MILLIONS DE FRANCS
1894.....	226.1	46.0	33.3
1895.....	351.3	54.3	158.0
1896.....	7.700	62.5	239.9

plus, séduite par la modération de nos frais de fabrication et l'excellence de l'exécution.

Comme on vient de le voir, notre fabrication monétaire pendant ces deux dernières années a été considérable. Sur le total de 1895 il y avait 21.107.000 pièces valant 116.116.000 francs pour la France, 7.422.000 pièces valant 31.587.000 francs pour les colonies et pays de Protectorat, 25.808.000 pièces valant 10.393.000 francs pour les pays étrangers. Cette production, loin de diminuer dans le 1er trimestre de 1897, n'a fait que s'accroître : du 1er janvier au 31 mars, il a été frappé 25.056.000 pièces valant 77.744.000 francs dont 9.571.000 pièces d'un demi-rouble valant près de 20 millions de francs à destination de la Russie.

Outre la clientèle de la Russie, la Monnaie de Paris a eu encore depuis 1880 celle du Maroc, de la Bolivie, d'Haïti, de Monaco, de la Grèce, de la République dominicaine, du Portugal, du Guatémala, du Vénézuela, du Chili et de la Suisse.

Comme on peut s'en rendre compte par ces renseignements généraux, la Monnaie de Paris a une importance internationale. Elle tend de plus en plus à monopoliser la fabrication des Monnaies pour les petits États. Là au moins la centralisation a produit des effets dignes d'être remarqués.

II

A L'ÉTRANGER

Nous allons maintenant passer en revue rapidement les principaux ateliers monétaires du monde.

A. — L'Allemagne a encore six monnaies en activité : Berlin, Munich, Muldener-Hütte, Stüttgart, Carlsruhe et Hambourg. La valeur totale des pièces fabriquées dans ces villes a été en 1895 de 115.000.000 marcs (143.750.000 francs).

B. — L'Angleterre continue lentement la réfection de ses monnaies d'or. En 1895, la valeur totale des pièces fabriquées a atteint le chiffre de 5.038.538 livres sterling (140.000.000 francs environ).

C. — La réfection des monnaies autrichiennes a imposé un labeur considérable aux ateliers de Vienne et de Kremnitz. A la fin de 1895 les pièces d'or du nouveau type, frappées depuis 1892, représentaient plus de 600 millions de francs. La fabrication des *thalers de Marie-Thérèse* a repris une certaine activité depuis 1892. Il est intéressant toutefois de noter que Ménélick, de son côté, a commandé à

la Monnaie de Paris des talaris à son effigie ; 27.000 étaient frappés au 31 mars dernier.

D. — L'ère des grandes fabrications monétaires s'ouvre à peine pour la Russie. Elle a fait de grandes commandes à la Monnaie de Paris qui les exécute avec beaucoup de rapidité. En 1895, il a été frappé pour 50 millions de roubles de monnaies d'or et pour près de 5 millions de roubles de monnaies d'argent.

E. — Aux États-Unis, les Monnaies sont au nombre de quatre : Philadelphie, la Nouvelle-Orléans, San Francisco et Carson City. En 1895, la frappe des monnaies d'or montait à près de 60 millions de dollars et celle des monnaies d'argent à 57 millions.

F. – Le Mexique produit depuis 1894 autant d'argent que les Etats-Unis (1.423.000 kilos contre 1.440.000 kilos pour les États-Unis). Un détail à noter : de 1537 à 1895 le nombre des piastres mexicaines mises en circulation dépasse trois milliards.

G. — Dans l'empire du Japon, les frappes d'argent ont pris, en ces derniers temps, une grande activité.

III

Richesse proportionnelle et stocks monétaires.

On a pu le remarquer, la Monnaie de Paris est actuellement une de celles qui débitent le plus grand nombre de pièces, valant la somme la plus considérable.

Mais il y a encore un autre point sur lequel nous voudrions fixer l'attention : c'est celui de la richesse proportionnelle et des stocks monétaires. A cet égard, la France apparaît comme la plus riche nation du monde avec un total de près de 4.500.000.000 francs d'or, dépassant de plus d'un milliard de francs l'Allemagne qui vient ensuite (*a*). Par

(*a*) **Stock monétaire.**

PAYS	OR (1)	ARGENT (1)	PAPIER NON COUVERT (1)
France	4.303	2.518	166.2
Allemagne	3.237	1.011	302.6
Angleterre (éval. amér.)	3.004	595	587.3
— (éval. angl.)	2.000	525	857.3
Russie	2.486	248	2792.0

(1) Les valeurs sont exprimées en milliers de francs.

I. — EUROPE

PAYS	MÉTAL	DÉNOMINATION DES PIÈCES	VALEUR NOMINALE	VALEUR LIBÉRATOIRE	RAPPORT AU PAIR FRANÇAIS
Allemagne	argent	mark de l'Empire	100 pfennigs	limitée à 20 marks	1 fr. 235
Angleterre	or	livre sterling	20 shillings	illimitée	25 fr. 221
	argent	shilling	12 pence	limitée à 40 shillings	1 fr. 251
Autriche-Hongrie	argent	couronne	100 hellers	illimitée pour l'Etat ; limitée à 50 cour. ent. part.	1 fr. 05
Russie	argent	rouble	100 copecs	illimitée	4 fr.
Suède et Norvège	argent	krona (couronne)	100 öre	—	1 fr. 389
Danemark	argent	krone (couronne)	100 öre	limitée à 20 couronnes	1 fr. 389
Pays-Bas	argent	florin	100 cents	illimitée	2 fr. 08
Finlande	argent	mark	—	—	1 fr.
Saxe	argent	thaler	1/6 de thaler	—	3 fr. 71
Espagne	argent	peseta	100 centimos	limitée à 50 pesetas	0 fr. 93 — 1 fr.
Portugal	or	milreis	1000 reis	—	4 fr. 50 — 5 fr. 60
Serbie	argent	dinar	100 paras	limitée à 50 dr. ent. part.	0 fr. 93
Roumanie	argent	lei	100 cents	—	1 fr.
Turquie	or	livre	100 piastres	illimitée	23 fr. 05
	argent	piastre turque	40 paras	illimitée	0 fr. 2278

II. — ASIE

Inde anglaise	or	mohur	4 pagodes	illimitée	36 fr. 82
	or	pagode	4 roupies	illimitée	9 fr. 20
	argent	roupie	16 annas	illimitée	2 fr. 38
Perse	argent	kran	20 chahis	—	0 fr. 50 — 0 fr. 92
Indo-Chine française	argent	piastre	1 100 de piastre	—	5 fr. 44
Chine	argent	piastre	7 maces 3 candarins	—	5 fr. 43
		similaire à la piastre mexicaine	10 maces 100 candarins	—	100 taels de Haikouan =
	argent	tael de Shang-hai		—	114 taels de Shang-hai
	argent	tael de Haikouan	id.	—	5 fr. 97
Japon	or	yen	100 sen	illimitée	5 fr. 39
	argent	yen	100 sen	n'a cours que dans les ports ouverts	5 fr. 56

III. — AFRIQUE

PAYS	MÉTAL	DÉNOMINATION DES PIÈCES	VALEUR NOMINALE	VALEUR LIBÉRATOIRE	RAPPORT AU PAIR FRANÇAIS
Maroc	argent	once	2 demi-onces	—	0 fr. 54
Erythrée	argent	thaler	1/100 de thaler	—	5 fr.
Ethiopie	argent	talari de Menelick	1/8 de talari	—	21 fr.
Zanzibar	argent	roupie	136 penas (?)	—	1 fr. 61
Egypte	or	livre égyptienne	100 piastres	illimitée	25 fr. 61 — 25 fr. 92
	argent	piastre	10 ochr el guerche	limitée à 200 piastres	0 fr. 256

IV. — AMÉRIQUE

Etats-Unis	or	dollar	100 cents	illimitée	5 fr. 183
	argent	dollar	100 cents	illimitée	5 fr. 344
Mexique	argent	peso d'argent ou piastre mexicaine	100 centavos	illimitée	5 fr. 43
Haïti	argent	gourde	1/100 de gourde	—	5 fr.
Guatemala	argent	peso	8 reales	—	5 fr.
Uruguay	or (en principe) argent (en fait)	peso ou piastre fabriq. à Paris, à Santiago, à Buenos-Ayres	100 centesimos	limitée à 2 % de chaque paiement	5 fr. 44
Equateur	argent	sucre d'argent	—	illimitée	5 fr.
Vénézuela	argent	bolivar	1/100 de bolivar	—	0 fr. 97
Chili	argent	peso	—	—	4 fr. 72 — 5 fr.
	or	condor	10 pesos	—	47 fr. 28
Bolivie	argent	boliviano	100 centavos	—	1 fr.
Pérou	argent	sol	—	—	2 fr. 50
Paraguay	or (en principe) papier en fait	peso	100 cents	—	0 fr. 81
Brésil	argent	milres	1000 reis	—	6 pes. en pap. — 1 pes. en or 2 fr. 59

V. — OCÉANIE

Philippines	or	peso	100 centavos	—	5 fr. 09

tête d'habitant la France suit de très près l'Australie pour l'or, est la première des nations pour l'argent, et n'a qu'une très faible quantité de papier-monnaie en circulation ; d'où sa force et son crédit.

TABLEAU

LES MONNAIES ÉTRANGÈRES ET LEUR ÉQUIVALENCE EN FRANCS

N. B. — Tous les abonnés et lecteurs des *Questions diplomatiques et coloniales* sont appelés à faire un jour ou l'autre des voyages à l'étranger. Nous croyons donc leur être utile en leur donnant dans le tableau ci-contre des renseignements aussi complets que possible sur les monnaies étrangères et leur équivalence en francs.

Nous avons indiqué la valeur libératoire toutes les fois que nous avons pu nous la procurer.

Outre les documents énoncés plus haut, nous nous sommes encore servi de l'almanach de Gotha pour 1897, — et du carnet de l'officier de marine.

ADDITION.

A — Dans les colonies anglaises non citées on emploie le même système monétaire que dans la métropole.

B. — La Grande Comore, la Tunisie, la République dominicaine et toutes les colonies françaises dont il n'est point fait mention, se servent du *franc* comme unité monétaire.

C — Aux îles Samoa on compte en marks d'argent.

D. — Quand nous avons cité deux valeurs par rapport au pair français, la première est la valeur minima et la seconde, la valeur maxima.

Marcel RUEDEL.

LA LUTTE DES NATIONALITÉS EN AUTRICHE

LES ORDONNANCES MINISTÉRIELLES

SUR L'EMPLOI DES LANGUES EN BOHÊME ET EN MORAVIE

Quand, au mois d'octobre 1895, le comte Badeni a pris en main la direction des affaires intérieures de l'Autriche, il s'est promis tout d'abord de travailler à la réconciliation des nationalités. Il fallait mettre un frein aux énervantes querelles et rendre possible l'étude

des grandes réformes destinées à rajeunir la monarchie des Habsbourgs. Belle et grande œuvre à laquelle le chef du cabinet s'attaqua de suite. Le principal foyer de discorde était la Bohême, c'est donc sur les rives de l'Elbe et de la Moldau qu'avant tout il fit entendre des paroles de paix.

Les Chambres ne s'étaient pas encore réunies que l'on apprenait déjà la suppression de l'état de siège qui, depuis trois ans, mettait Prague hors du droit commun. Quelques semaines après, le gouverneur de la Bohême, le comte Thun, incarnation vivante du régime de combat, cédait la place au comte Coudenhove, chargé de représenter l'évolution gouvernementale. Une ère nouvelle commença pour les pays de la couronne de Saint Wenceslas. Les Tchèques entrèrent en coquetterie réglée avec le gouvernement, des pourparlers s'engagèrent, et, dans la Chambre sortie des dernières élections, leurs représentants consentirent à grossir les rangs de la majorité.

C'est alors que, pour leur donner de nouveaux gages de ses bonnes intentions, le Ministère rendit les ordonnances sur l'emploi des langues tchèque et allemande dans le royaume de Bohême et le marquisat de Moravie (1).

Jusqu'au mois d'avril dernier, le tchèque, langue de la très grande majorité de la population dans ces deux pays, était placé, par rapport à l'allemand, dans une situation d'infériorité gênante pour le public. Langue officielle, le tchèque ne pouvait cependant être employé, au même titre que l'allemand, que devant les tribunaux et les autorités de l'ordre purement politique (2). Et là encore, n'était-ce que dans les rapports des autorités avec le public, tandis que l'expédition même des affaires avait lieu en allemand. Toutes les décisions devaient donc être traduites avant d'être communiquées aux intéressés. Il en résultait des lenteurs, des inexactitudes, dont souffraient les Allemands aussi bien que les Tchèques. L'amour-propre national, très irritable chez les uns et les autres, était par là exposé à de continuels froissements.

Les ordonnances du mois d'avril avaient pour but de couper court à cet état de choses. Mais, à peine publiées, elles révolutionnèrent les milieux politiques. Elles provoquèrent d'abord la démission du cabinet, puis firent agiter un moment la question de la mise en

---

(1) Constatons, en passant, que les ordonnances laissaient de côté la Silésie autrichienne, pomme de discorde entre les Tchèques et les Polonais.

(2) Il n'est pas question ici de l'enseignement scolaire, ce point ayant été réglé par la législation locale.

accusation des ministres pour abus de pouvoir. L'empereur François-Joseph força, il est vrai, les membres du cabinet à conserver leurs portefeuilles, la mise en accusation fut repoussée par la majorité de la Chambre, mais le trouble n'en persista pas moins. La Chambre fut le théâtre de scandales inouïs, invraisemblables, provoqués par les débris de l'ancien parti national-libéral qui ne trouva rien de mieux que de faire une obstruction systématique à tout travail parlementaire. Sans se laisser intimider par des polissonneries d'un goût douteux et des attaques furibondes contre sa personne, fort de la confiance impériale et de la justesse de ses vues, le comte Badeni prononça la dissolution de la Chambre.

Mais, du parlement, l'agitation n'avait pas tardé à gagner le pays où les députés de l'opposition encouragèrent les manifestations de leurs électeurs. La plupart des communes allemandes de la Cisleithanie ont cru devoir manifester contre les ordonnances ministérielles, et la série des protestations s'augmente de jour en jour.

Que contiennent donc ces ordonnances, et portent-elles atteinte à ces droits historiques des Allemands que, très justement, le comte Badeni a toujours déclaré vouloir respecter dans la mesure du possible et de l'équitable?

L'une de ces ordonnances règle l'emploi des langues, l'autre pose certaines conditions à l'admission aux fonctions publiques (1).

Voici la première dans ses grandes lignes :

Les autorités judiciaires, les autorités relevant des ministères de l'intérieur, des finances, du commerce et de l'agriculture devront, à partir du 6 avril 1897, répondre à toutes les déclarations ou requêtes, dans la langue où elles ont été faites; par conséquent, soit en allemand, soit en tchèque, suivant les cas. (ART. 1.)

Lesdites autorités doivent communiquer avec les communes et arrondissements, dans la langue de ces communes ou arrondissements. (ART. 14.)

Les actes officiels adressés à des particuliers doivent être rédigés dans celle des deux langues — allemand ou tchèque — que parle le destinataire.

---

(1) Il y a en réalité quatre ordonnances : deux pour la Bohème, deux pour la Moravie. Celles de Bohème portent la date du 6 avril 1897 et ont paru à ce jour, dans la *Wiener Zeitung* (Gazette officielle). Celles de Moravie, qui ne sont que la reproduction des premières, ont paru dans la *Wiener Zeitung* du 25 avril et sont datées du 22. Les unes et les autres sont contresignées par les ministres Badeni (présidence et intérieur), Bilinski (finances), Gleispach (justice), Glanz (commerce), Ledebur (agriculture).

Si cette langue est inconnue, on s'aidera des circonstances de fait pour présumer laquelle des deux langues officielles pourra être comprise. (ART. 4.)

Toutes les communications officielles, d'intérêt général, devront être publiées dans les deux langues. (ART. 8.)

Dans les affaires criminelles, pour l'acte d'accusation, pour tout ce qui, en général, concerne le prévenu, on doit se servir de la langue de celui-ci. Il en est de même pour les débats et la sentence. On ne pourra déroger à ces dispositions que si les circonstances en rendaient impossible la stricte application (1). (ART. 10.)

Les dépositions de témoins doivent être consignées dans la langue où elles ont été faites. (ART. 7.)

Dans les affaires civiles, on emploiera la langue des parties : celle du demandeur et, éventuellement, les deux langues, si les parties sont de nationalité différente. (ART. 11.)

Les inscriptions dans les registres et livres publics doivent être faites dans la langue de la requête orale ou écrite, et les extraits délivrés dans la langue de l'inscription. (ART. 12.)

Les communications avec le gouvernement central, les communications d'un pays à un autre, seront faites en allemand. L'allemand demeure exclusivement la langue du service intérieur, de l'administration du Trésor, des établissements industriels de l'État, de l'administration postale et télégraphique, des établissements chargés du maniement des fonds publics. L'allemand est encore, exclusivement, la langue des autorités militaires et de la gendarmerie. (ART. 7, 13, 15.)

Quant à l'ordonnance sur les conditions d'admission aux emplois elle décide que :

Tous les fonctionnaires qui, à partir du 1er juillet 1891, entreront dans les services judiciaires ou ceux relevant, en Bohême, des ministères de l'intérieur, des finances, du commerce, de l'agriculture, devront justifier de la connaissance de l'allemand et du Tchèque, ou passer un examen spécial, trois ans après leur admission. (ART. 1, 2, 3.)

Maintenant que les textes nous sont connus, voyons les objections qu'ils ont soulevées. Il y en a trois principales, savoir :

1° Les ordonnances sont inconstitutionnelles. Les questions de langue ne peuvent être résolues unilatéralement par le gouvernement, mais doivent être sanctionnées par le parlement. En d'autres termes, il faut une loi pour réglementer en cette matière.

---

(1) Par exemple si le jury était composé d'Allemands et de Tchèques.

2° Les ordonnances compromettent l'avenir de la langue allemande dans l'Empire en général, en Bohême et Moravie en particulier.

3° Elles compromettent, en outre, la situation des fonctionnaires déjà en place.

Ces objections n'ont pas, il faut le reconnaître, grande valeur, et il est aisé de les réfuter (1).

I. — Et d'abord, elles ne sont pas inconstitutionnelles, ces ordonnances du mois d'avril 1897. Depuis 1867, des ordonnances analogues ont déjà été rendues, et cela de l'autorité propre des ministres qui les ont publiées (2). Elles sont dues à des hommes comme Giskra, l'un des auteurs de la Constitution de 1867; comme Lasser, dont la compétence constitutionnelle était célèbre. Jamais personne n'a eu l'idée de mettre en accusation les auteurs des précédentes ordonnances. On considérait celles-ci comme rentrant dans la compétence stricte du ministère de l'intérieur. La Chambre actuelle ne s'est pas placée à un point de vue différent, puisque, à une très grosse majorité, elle a repoussé la demande de mise en accusation.

On peut souhaiter que les questions de langue soient, à l'avenir, réglées par voie législative ; mais, ce principe n'étant inscrit nulle part dans la constitution actuelle, les ordonnances ont donc été légalement rendues.

II. — La langue allemande est-elle compromise?

Bien évidemment les dispositions nouvelles ne sont pas faites pour satisfaire les partisans — peu nombreux d'ailleurs — de l'allemand comme *langue d'État*. Mais la composition même de la monarchie autrichienne, la voie suivie depuis trente ans par le gouvernement dans le développement des autonomies locales, tout cela ne doit-il pas avoir détruit pour toujours le rêve d'une langue d'État? En fait, des esprits chimériques peuvent seuls y penser encore. Si l'allemand ne peut être langue d'État, il peut rester la langue du gouvernement, celle de la couronne et de l'administration

---

(1) On lira avec intérêt et profit l'excellente brochure parue sous ce titre : *Die Böhmisch-Mährischen Sprachenverordnungen, von einem Alt-Oesterreicher*, Leipzig 1897. L'auteur, un Allemand, a jugé la question avec cette impartialité qui caractérise les véritables esprits scientifiques dès qu'ils savent se mettre au-dessus des passions politiques.

(2) Citons celles de Dalmatie et de Galicie. La dernière, qui est du 5 juin 1869, a une grande importance puisque, même dans le service intérieur, elle élimine l'allemand à l'avantage du polonais.

centrale; il peut être le fil qui relie entre eux tous les pays de l'Empire. C'est là un principe compatible avec les tendances fédéralistes et généralement admis en Cisleithanie. Or, à ce point de vue, et dans cette mesure, les ordonnances actuelles, comme les précédentes, ne constituent pas un danger pour l'allemand. Le domaine qui lui reste est suffisant et conforme à l'intérèt général.

En publiant les ordonnances, le comte Badeni n'a pas voulu attenter aux droits de la nationalité et de la langue allemandes.

Il a simplement voulu assurer à chacun le moyen de faire entendre sa voix et d'obtenir justice. Non seulement les ordonnnances n'ont pas fait du tchèque la langue intérieure officielle et unique du royaume de Bohême et du marquisat de Moravie, mais elles ne l'ont même pas placé sur le pied d'égalité avec l'allemand. Celui-ci reste la langue du service intérieur et continue à être employé par les administrations dans leurs rapports avec le public allemand.

Ce qui est nouveau, c'est qu'une affaire dans laquelle des particuliers sont mêlés doit être expédiée dans la langue des intéressés : par conséquent en tchèque, s'ils sont de cette nationalité. Autrefois, l'affaire eût été expédiée en allemand et les conclusions traduites en langue tchèque.

En matière criminelle, les ordonnances n'ont fait que régulariser une coutume que la force des choses, les besoins de la vie courante avaient depuis longtemps introduite.

Il est équitable que les autorités répondent au public dans la langue que celui-ci emploie. Ce n'est pas seulement équitable. C'est en outre avantageux, car, en expédiant toutes les affaires dans la langue même dont se servent les parties intéressées, les administrations évitent un énorme travail de traduction qui, outre les longueurs, présente le réel danger des incorrections : *tradultore traditore*.

Qui peut nier qu'il soit légitime, en matière criminelle, de mettre le prévenu à même de prendre connaissance dans sa langue de ce dont il est accusé par le ministère public, chargé par les témoins, de ce que la sentence prononce contre lui?

Toute autre manière de procéder ne ferait qu'empiéter sur les droits de la population tchèque, sans aucun profit pour les Allemands. En prenant une mesure conforme à la justice, le ministère n'a pas sensiblement réduit le domaine de l'allemand puisque les ordonnances, on l'a vu, ont réservé à cette langue tout ce qui touche proprement à l'armée et à la gendarmerie.

III. — J'arrive à la dernière objection : les ordonnances compromettent la situation des fonctionnaires en place.

D'où tire-t-on cette conclusion ? Les dispositions ministérielles ne visent nullement les fonctionnaires actuels. Elles ne s'occupent que de ceux qui brigueront des places, dans quatre ans, le 1er juillet 1901. Encore y stipule-t-on que les fonctionnaires admis à cette date, dans les services énumérés par l'ordonnance, pourront ne subir l'épreuve destinée à montrer leurs connaissances d'allemand et de tchèque que trois ans après leur admission. Les candidats ont donc, à partir d'aujourd'hui, un délai de sept ans pour apprendre celle des deux langues qu'ils ne parlent pas. D'ailleurs, les cas d'ignorance complète sont rares, même aujourd'hui. En fait, la classe moyenne de la population, en Bohême comme en Moravie, parle presque toujours les deux langues.

On pourrait encore alléguer — et l'argument ne serait pas des plus mauvais — qu'après tout l'État a bien le droit — qui appartient à l'industriel le plus modeste — de fixer lui-même les conditions d'admission aux emplois qu'il donne.

En résumé, l'effervescence qui s'est produite en Autriche, au lendemain de la publication des ordonnances, ne peut se justifier d'aucune façon. Tout le bruit que l'on fait et a fait autour d'elles ne s'explique que par la considération suivante : l'opposition a cherché un prétexte pour discréditer le ministère aux yeux de la population allemande, et celle-ci, *sans avoir* — le plus souvent — *pris connaissance du texte même des ordonnances*, s'est laissé monter la tête avec une crédulité inouïe.

Et pourtant, dans l'intention du gouvernement, ces mesures devaient contribuer à pacifier les esprits! Le Gouvernement ne s'était guidé que d'après l'équité : en Bohême et en Moravie, il a eu contre lui et les Allemands et les Tchèques. Les uns se sont prétendus lésés dans leurs droits, les autres, toujours pressés d'arriver à cette souveraineté intérieure, but de leurs efforts, ont considéré les ordonnances comme une concession insuffisante.

Il n'en faudrait pas plus, peut-être, pour prouver que le comte Badeni a fait œuvre de justice. N'ayant satisfait ni l'une ni l'autre des nationalités en présence, il y a grande chance pour qu'il ait tenu la balance égale.

W. Beaumont.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

Le journal de la marine le *Yacht* publie, de son rédacteur en chef, M. Emile Duboc, dont nos lecteurs ont pu apprécier la netteté de vues et le jugement rapide, qualités précieuses pour un publiciste comme pour un marin, un article à retenir sur la marine française et les flottes de la Triple Alliance. C'est à propos d'un important ouvrage du capitaine de vaisseau allemand Wiscilenus, qui nous attribue généreusement une supériorité sur les flottes de la Triple Alliance dans le rapport de 466 à 432.

D'où vient pareille erreur : de ce que le capitaine de vaisseau Wiscilenus accepte comme points de départ de ses calculs deux principes tout à fait discutables.

1° Dans le calcul de la valeur totale d'une flotte de combat, on ne doit s'occuper que des navires cuirassés ou croiseurs d'un tonnage supérieur ou égal à 2,000 tonnes.

2° Tout grand navire de combat qui réalise 30 années d'existence n'a plus aucune valeur militaire. Les grands navires devront être considérés comme diminuant d'autant plus de valeur qu'ils se rapprocheront davantage de cette limite.

Cette méthode de compter surfait la valeur des vieux bateaux dont la France possède un trop grand nombre et donne à notre flotte une apparence de force qui n'a jamais trompé aucun de nos rivaux : c'est l'opinion du reste d'un ancien ministre de la marine, M. Barbey.

Le commandant Wiscilenus arriverait aux conclusions de nos distingués collaborateurs, MM. Émile Roux et E. Duboc, s'il voulait bien, comme eux, admettre :

1° Qu'un navire de guerre qui dépasse 20 ans a une valeur négligeable ; 2° que tous les navires construits en bois doivent être éliminés ; 3° qu'il y a lieu de tenir compte des croiseurs légers rapides ayant un tonnage inférieur à 2,000 tonneaux.

Le *Gaulois* a donné à plusieurs reprises des renseignements très circonstanciés sur le voyage du Président de la République en Russie ; aucune note officieuse n'est venue en démentir la vraisemblance. Il y a donc lieu de penser que ce voyage s'accomplira.

Il aurait lieu après le retour de Saint-Pétersbourg en Allemagne de l'empereur Guillaume II, qui, accompagné de l'impératrice, du kronprinz et du prince Eitel Frederic, doit rendre visite cet été à l'empereur Nicolas.

M. Félix Faure serait accompagné de M. Hanotaux, du général Hagron et des autres officiers de sa maison militaire, de sa maison civile, du général Le Mouton de Boisdeffre, chef d'état-major de l'armée et du vice-amiral Gervais, chef d'état-major de la marine, du général Hervé, commandant le 6e corps qui accompagna Leurs Majestés jusqu'à la frontière lorraine et d'un grand nombre d'officiers de France et d'Algérie.

Ce serait par conséquent un voyage officiel dans tout l'éclat d'un appareil presque exclusivement militaire. Si on fait venir d'Algérie des officiers, l'attention particulière que l'empereur Nicolas a accordée à l'escorte d'honneur formée par les chefs indigènes arabes fait supposer qu'il lui serait agréable de les revoir ; cependant jusqu'ici le *Gaulois* n'a pas parlé d'eux. La musique de la garde républicaine accompagnerait le Président.

M. E. Ledrain, dans un article particulièrement digne d'attention de l'*Eclair*, se demande quel est, de tous nos chefs de gouvernement et ministres des affaires étrangères, le coupable d'avoir laissé la situation actuelle se créer en Égypte ; on reconnaît volontiers l'exactitude de ce jugement. L'occupation de l'Égypte par les Anglais, voilà le fait qui pèse depuis quelques années sur notre diplomatie et l'empêche peut-être de marcher par les chemins traditionnels de générosité et d'humanitarisme où beaucoup la voudraient entraîner. Quand ce distingué publiciste se demande si l'appui donné à Méhémet Ali par M. Thiers ne devait pas, en émancipant l'Égypte, travailler pour l'Angleterre plus que pour nous, il semble ne pas tenir compte de ce fait que, de 1840 à 1869, la France était vraiment maîtresse de la Méditerranée et qu'en préparant l'autonomie égyptienne, notre politique, si elle avait été suivie depuis l'ouverture du canal de Suez comme avant, eût abouti, en ce qui concerne l'Égypte, à la seule solution progressive de la question d'Orient : l'émancipation rationnelle des fragments de cet empire turc transformés en États secondaires dont la neutralité eût pu être prononcée.

M. Ledrain nous fait connaître un jugement qui vient d'être formulé par le duc de Broglie contre M. Waddington ; il paraît attribuer incontestablement à ce ministre une responsabilité qui lui incombe pour une bonne part. C'est M. Waddington qui réclama et fit

admettre au Congrès de Berlin l'idée d'un condominium français et anglais sur l'Égypte au lieu de l'intervention continuelle du concert de toutes les puissances : plus rationnelle, cette idée devait être néfaste pour nous. D'abord, parce que de deux co-gérants le plus audacieux, le moins scrupuleux arrive à chasser son rival, ensuite parce que, entre la politique flottante d'un gouvernement démocratique indifférent à la politique extérieure et les vues précises d'un gouvernement monarchique, soucieux de s'assurer la porte de l'Extrême-Orient, la rivalité devait tourner à notre désavantage.

Le duc de Broglie et M. Ledrain sont dans la vérité : les condominiums ont toujours tourné à notre désavantage. Il serait à désirer en France que les hommes de gouvernement l'apprissent des historiens.

Un tube en fer éclata, le jour du Grand Prix, au bois de Boulogne sans blesser personne; la voiture présidentielle, qui s'en aperçut à peine,poursuivit son chemin; la population parisienne, familière aux pétards, n'y prit garde, les irréconciliables de l'extrême gauche sourirent comme s'ils étaient du complot; cependant les chefs d'État étrangers, sous le coup d'une émotion télégraphique, adressèrent au Président de la République leurs félicitations. Cet attentat — ainsi que le souhaite dans l'*Éclair* M. Ajalbert — jettera le discrédit sur cette forme de revendication excessive qui devra être réservée pour les vaudevilles ou les revues : ajoutons qu'il ne saurait rendre inutile la vigilance de la police à l'égard des orateurs et surtout des isolés déséquilibrés du groupe anarchiste.

On a accusé la police d'avoir préparé, puis allumé cette bombe; ce serait bien surprenant qu'il en ait été ainsi dans un pays où tout arrive à être su, comme en France; il faut remarquer cependant qu'en plus d'une grande ville européenne les agissements de la police mis au jour ont étonné l'opinion. Après le procès Tausch à Berlin, nous aurons le procès qui se prépare à Rome à propos du meurtre de l'anarchiste Frezzi, trouvé mort dans sa cellule. En Italie, contrairement à ce qui se passe en France, une rivalité inouïe sépare la magistrature et la police; celle-ci usurpe continuellement sur celle-là, et l'*Italie* reconnaît que, si les procureurs du roi voulaient s'occuper sérieusement des citoyens en prison, quelques centaines de procès devraient être ouverts contre la police, tant l'abus est invétéré et toléré. A juste titre l'*Indépendance belge* s'en émeut.

Les Suisses ont organisé une Ligue agricole qui, évidemment, exercera une influence sur la vie politique de ce petit pays, sinon sur la situation économique, qu'elle tendra cependant à améliorer : ce sera

un relèvement du tarif douanier qui va sortir de l'agitation agrarienne qu'on prépare : nous aurons le temps d'en reparler, puisque les traités de commerce de la Suisse expirent en 1903.

D'après les nouvelles officieuses, les négociations diplomatiques sont en bonne voie à Constantinople. Ce langage chiffré signifie que les pourparlers continuent sans aboutir et que la Grèce comme la Turquie est obligée, à défaut d'un traité de paix, de maintenir son armée sur le pied de guerre : évidemment les Puissances ne voient pas avec peine ces deux armées à la fois immobilisées et coûteuses ; l'anémie financière préparera la résignation des belligérants, il n'est donc pas mauvais qu'elle se prolonge. La méthode suivie n'est pas nouvelle ; elle est en usage dans la diplomatie et aussi dans la haute administration, dans plus d'un ministère par exemple : on élude toute responsabilité en s'en remettant à une commission anonyme du soin d'étudier et de préparer la solution. En ce moment une commission étudie à Constantinople la question de la rectification des frontières, une autre la question de l'indemnité, une troisième la question des capitulations : quand aboutiront-elles et, si jamais elles aboutissent, les événements n'auront-ils pas marché par ailleurs et modifié les conditions du problème à résoudre? L'été, en éloignant de la Corne d'or tous les ambassadeurs, va ajourner toute solution.

Quant à la Crète, on s'aperçoit que, définitivement, il est nécessaire de trouver un gouverneur : les publicistes ont fait leur tour d'Europe à cet effet et lancé le nom d'un ancien président de la confédération helvétique ; à défaut de l'acceptation, douteuse de M. Numa Droz, il est un homme d'État français, plus philosophe que politicien, esprit synthétique et positiviste d'organisateur, auquel les hommes de Gouvernement qu'il a présidés ont pensé.

La Turquie et la Grèce également soucieuses de voir l'autonomie de la Crète sincèrement constituée en dehors de toutes perturbations nouvelles ont du reste émis le désir que le gouverneur choisi par les puissances fût un Français : l'acceptation par M. Deluns-Montaud de cette difficile mission hâterait la fin d'une anarchie qui a déjà trop duré.

Le jubilé de la reine d'Angleterre Victoria, née le 24 mai 1819, qui succéda à son oncle Guillaume IV le 20 juin 1837, a donné lieu à Londres aux manifestations patriotiques les plus chaudes, et a été l'occasion d'une revue navale extraordinaire à Spithead (1). Mais la

(1) Un de nos plus distingués collaborateurs, parti pour Spithead, nous communiquera, à son retour, ses intéressantes observations.

Reine Impératrice des Indes a recueilli des applaudissements que le peuple anglais s'adressait à lui-même : car, prototype de la reine constitutionnelle, elle a régné soixante ans et n'a jamais gouverné. L'Angleterre a du reste tous les droits de se féliciter d'avoir la sagesse de conserver deux tiers de siècle exactement le même organisme gouvernemental et, tout en réduisant méthodiquement sa dette publique, d'avoir étendu audacieusement son pouvoir partout où des ambitions rivales n'arrivaient pas à borner ses entreprises.

La Grande-Bretagne est une grande nation aristocratique et marchande, qui ne méprise ni la politique ni les affaires, et réussit également des deux côtés. Combien notre pays démocratique et ombrageux, soucieux d'égalité, tourmenté de jalousies et de querelles entre les personnes, est différent de la Grande-Bretagne, ce n'est pas à dire. Pourtant bon nombre de publicistes continuent à conseiller aux Français d'imiter les Anglais : nous ressemblons par le cœur, par l'enthousiasme, par le découragement, par le bavardage aussi, beaucoup plus aux Grecs ou aux nègres de Liberia qu'aux Anglais, froids, méthodiques, tenaces. Évidemment nous aurions tout avantage à nous transformer. C'est malheureusement impossible; c'est pourtant ce que M. Waldeck-Rousseau a conseillé à des hommes politiques réunis dans un banquet.

La longévité de la Reine Victoria n'est pas encore un fait extraordinaire : elle paraissait de nature cependant à expliquer une abdication en faveur de son fils le Prince de Galles, menacé de devenir septuagénaire sans avoir régné. Cette idée ne paraît pas avoir traversé l'esprit de la souveraine qui, en esprit vraiment anglais, ignore toute idée de renoncement et de sacrifice.

Les narrateurs britanniques affirment que, depuis les souvenirs bibliques de Salomon, le monde n'a pas vu un cortège semblable à celui qui défila dans Londres le 22 juin. Comme pour fédérer davantage à la mère-patrie les possessions lointaines dont l'autonomie s'accentue chaque année, toutes les colonies à Parlement qui se gouvernent elles-mêmes étaient représentées par leur premier ministre escorté d'une garde d'honneur.

Le bruit d'un pareil défilé, où la France était représentée par le général Davout, duc d'Auerstaedt, grand chancelier de la Légion d'honneur, ambassadeur extraordinaire, a étouffé quelques protestations isolées parties d'Irlande où John Daly s'est élevé contre l'inclémence de la souveraine envers les prisonniers politiques irlandais détenus depuis quatorze ans en prison, et du fond des Indes où,

après le massacre de Mapa, une protestation rappelant la famine, la peste, la violation des temples, a déterminé une certaine agitation.

Des bordées de sifflets et des huées très nourries ont éclaté durant la procession du 22 juin sur le passage des dragons prussiens de la Reine que l'empereur d'Allemagne, pour honorer le Jubilé de sa grand'mère, avait envoyés à Londres : c'est la preuve indéniable, non du mauvais goût de quelques individus, mais des rancunes et des dissentiments qui séparent de plus en plus l'Allemagne et l'Angleterre; la Grande-Bretagne aurait-elle un pressentiment que cette apothéose britannique précède la décadence commerciale en face de la progression constante de la marine marchande allemande? Quoi qu'il en soit, ces sifflets auront été entendus à Berlin; la querelle économique peut devenir un jour prochain une grande rivalité politique. Notre Gouvernement devra alors emprunter au Gouvernement anglais son caractère égoïste et pratique et froidement décider du côté où le porteront des intérêts tangibles.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'annexion de Hawaï.

La soudaine mise à l'ordre du jour de la question de l'annexion d'Hawaï a pris un peu au dépourvu l'opinion en Europe. On ne s'attendait guère à cette initiative passablement hellénique du président Mac Kinley. La première considération qui a frappé les esprits à cette nouvelle, c'est que cette annexion de Hawaï a tout l'air d'un prélude à l'annexion de Cuba.

En *Allemagne*, les journaux, trop préoccupés par les questions de politique intérieure, n'ont pas fait de longs commentaires à ce sujet. Ils n'en ont pas moins marqué un mécontentement sensible, avertissant l'Espagne d'avoir à se tenir sur ses gardes et déclarant aussi que l'empire allemand doit prendre, en ce qui concerne les îles Samoa où il a de grands intérêts, des mesures sérieuses pour que ce groupe d'îles ne succombe pas aux aspirations coloniales de M. Mac Kinley.

En *Autriche* les journaux se montrent assez indifférents. C'est ainsi que le *Waterland* est d'avis que :

L'annexion de Hawaï ne pourrait exercer de contre-coup sur les États européens, que si les États-Unis manifestaient ensuite des aspirations sur les îles Samoa.

Le *Waterland* ajoute même cette réflexion assez inattendue :

En ce qui concerne le Japon, l'annexion de Hawaï amènerait d'autant plus facilement l'apaisement du conflit qui existe entre cet État et le Japon, que les États-Unis ont toujours tenu à entretenir de bonnes relations avec l'empire mikadonal et que, de plus, le traité qui entrera en vigueur en 1899 entre les États-Unis et le Japon semble être favorable à cette dernière puissance.

Le *Reichswehr* est cependant un peu moins optimiste :

L'Europe commence à s'intéresser à l'affaire de l'annexion d'Hawaï par les États-Unis de l'Amérique du Nord et à en tirer les conséquences possibles. Or, tout le monde est d'accord pour constater que les États-Unis se sont écartés pour la première fois en pratique de la doctrine de Monroë. Sans doute, il y a eu, autrefois déjà, des tentatives de l'Union pour acquérir des territoires en dehors du continent américain; mais, ce qui a toujours manqué, c'est l'assentiment du congrès, dont M. Mac Kinley semblerait être assuré à l'heure actuelle. Le *Reichswehr* est d'avis que la politique intérieure des États-Unis ne manquera pas d'en ressentir le contre-coup, car, sans l'organisation d'une armée permanente et sans le renforcement de la marine de guerre, toute politique d'expansion serait impossible à l'Union. Reste à savoir si M. Mac Kinley continuera à marcher dans cette voie.

En *Russie*, la presse n'envisage pas sans défiance l'attitude des États-Unis. Le *Novoié Vrémia*, dans un article qui se fait l'écho des préoccupations générales, fait ressortir cette impression.

Les motifs mis en avant par le Président Mac Kinley s'appliquent également à l'île de Cuba. Tout cela est fort sérieux, plus sérieux que l'on ne pourrait juger à première vue. Les puissances européennes qui n'ont pas de raisons pour désirer l'accroissement de l'influence politique des États-Unis devront dorénavant surveiller avec attention la marche des événements et se préparer à prêter leur appui à l'Espagne menacée de perdre sa colonie la plus riche du nouveau monde.

En *Angleterre*, les journaux sont assez embarrassés pour apprécier une politique qu'ils ont eux-mêmes tant de fois prônée quand il s'agissait de l'Empire britannique. Le *Globe*, il est vrai, qui a toutes les audaces, écrit :

Le groupe des îles Hawaï possède une grande valeur stratégique. En effet, il commande notre route occidentale de l'Extrême-Orient. Aussi regrettons-nous que ces îles n'aient pas été depuis longtemps annexées à l'empire britannique. On eût pu le faire à un moment donné sans exciter le ressentiment des Etats-Unis, mais nous avons laissé échapper l'occasion par un respect exagéré des susceptibilités de l'Europe.

Nous avons le droit de présumer que, dans le cas qui nous occupe, nous n'aurons pas de ces faiblesses.

L'annexion des îles Hawaï constitue une violation flagrante de l'entente de 1843, qui laissait aux îles Hawaï le droit de faire elles-mêmes leur destinée.

Cette annexion arbitraire est en tout cas un manque de bonne foi, si ce n'est pas une violation des droits conférés par un traité. Nous ne demandons pas mieux que d'entretenir les meilleures relations avec nos frères transatlantiques; mais il ne faut pas qu'ils puissent s'imaginer qu'on peut nous traiter par-dessous la jambe.

Mais les autres journaux, tout en laissant percer leur mauvaise humeur, n'osent pas blâmer ouvertement les Etats-Unis. C'est ainsi que le *Daily Graphic* fait remarquer que

Cette annexion mettra fin à la situation anormale dans laquelle se trouvent ces îles et assurera leur tranquille développement. Le comité des planteurs américains qui les gouverne actuellement constitue un ordre peu régulier et peu capable de se défendre contre des ennemis intérieurs et extérieurs. Au contraire, devenant une dépendance des Etats-Unis, les îles recevront une administration forte et régulière; elles ne peuvent donc que gagner à l'annexion. Mais, ajoute le journal anglais, on ne voit pas bien ce que les Etats-Unis eux-mêmes y gagneront. Ils assument là des responsabilités nouvelles sans acquérir aucun profit matériel. D'un autre côté, cette annexion va accroître une classe de population américaine fort impopulaire aux Etats-Unis. De plus, le gouvernement américain devra prendre la suite d'une querelle embrouillée avec le Japon. Enfin, cette annexion donnera le goût de l'expansion coloniale, et ce goût peut conduire les chauvins américains dans des passes périlleuses.

Le *Daily News* écrit mélancoliquement :

Il faut bien convenir que, si on admet le droit des Américains de posséder quelque terre dans cet Océan, on ne peut guère leur concéder moins que l'Archipel sur lequel ils semblent avoir jeté leur dévolu. Leurs intérêts y sont prédominants, en ce sens qu'ils ne peuvent véritablement laisser Honolulu tomber aux mains d'une autre Puissance, car c'est la seule station de charbon sur la route des paquebots allant de San-Francisco à Auckland. C'est également, d'ailleurs, la seule station de charbon pour nous, sur la ligne directe de Vancouver à Fidji. L'importance de cette station serait encore énormément accrue, si le canal de Nicaragna se faisait.

S'il y avait dans le Pacifique deux Honolulu ou, pour faire ressortir l'intéret de la chose encore davantage, deux havres comme Pearl Harbours, nous serions enchantés de pouvoir posséder l'un deux. Mais il n'y en a qu'un, Pearl Harbours, et nous devons reconnaître que les Etats-Unis y ont plus de droits que nous.

Le *Standard* et le *Times* croient que la question n'est pas encore résolue et que le président Mac Kinley pourrait bien se heurter à des

difficultés intérieures pour un projet qui est en complète opposition avec la politique tout récemment exposée par lui.

Enfin, pour la *Pall-Mall Gazette*,

Cette annexion ne signifie pas que Cuba suivra, mais que les Etats-Unis vont faire de la politique maritime en grand. Il est certain que les Etats-Unis sont destinés à devenir une grande puissance maritime, leur commerce et leurs côtes le demandent.

Les îles Hawaï leur seront d'une grande utilité pour atteindre ce but.

C'est pourquoi, conclut la *Pall-Mall* l'Angleterre doit veiller.

***

Le Voyage du Président de la République en Russie.

On parle toujours beaucoup du voyage de M. Félix Faure à Saint-Pétersbourg. A ce propos, la *Gazette de Cologne* a publié le 23 juin l'article suivant qui doit être relevé :

Plusieurs feuilles allemandes annoncent que M. Félix Faure, dans son voyage à Saint-Pétersbourg, ne s'arrêtera pas à Copenhague. La cour danoise ne tiendrait pas à le recevoir par égard pour l'Allemagne : « La route de Paris à Saint-Pétersbourg ne conduit pas fatalement par Copenhague », aurait dit une personnalité haut placée.

Nous ne voudrions pas prendre cette information au sérieux, car d'une part, pour autant que nous connaissons la situation, elle fausse évidemment les dispositions de la cour danoise; d'autre part, nous tenons à faire observer que l'Allemagne n'a pas le moindre intérêt à contrecarrer en quoi que ce soit la visite du président Faure à Saint-Pétersbourg, visite que lui imposent la courtoisie et la convenance. L'Allemagne n'a pas de raison de faire la grimace, si le président est aussi brillamment reçu à Saint-Pétersbourg que le tsar et la tsarine l'ont été l'an passé à Paris; l'Allemagne n'a pas non plus un intérêt quelconque à voir d'un mauvais œil une réception éclatante faite au président Faure chez ses hôtes à Copenhague. Nous estimons au contraire qu'il va sans dire que le président français y soit reçu avec toute la pompe que comporte sa haute situation.

Parmi les nombreux articles que la presse anglaise a consacrés à cette question, nous en signalerons deux qui nous semblent plus spécialement intéressants. C'est d'abord le *Times* qui écrit le 12 juin :

La visite du président à Saint-Pétersbourg constituera un de ces actes de haute courtoisie internationale dont l'importance devient de jour en jour plus grande dans la politique moderne. Cette visite sera, pour le peuple russe, une preuve tangible de la bonne entente qui existe entre les deux pays.

Bien que l'alliance franco-russe ait pu, dans certaines directions, avoir l'air de devoir amener des résultats peu agréables pour l'Angleterre, nous pouvons arguer que, sans cette alliance, nous eussions pu nous trouver en

face de difficultés égales, sinon plus grandes. Notre bonne volonté, qui est acquise à nos voisins, malgré certaines apparences contraires, et plus encore une conception large et intelligente de nos intérêts nationaux, peuvent bien disposer à voir d'un œil favorable une combinaison qui, jusqu'à ce jour, n'a cessé de fortifier la politique européenne et de favoriser la paix générale qui est une des préoccupations principales de notre pays. L'alliance franco-russe a fait beaucoup pour satisfaire la France, pour guérir certaines blessures douloureuses du passé, pour lui faire sentir qu'elle a reconquis sa légitime influence dans le monde et pour l'assister dans la poursuite digne et calme de sa politique nationale.

Le second article est du *Globe* qui saisit cette occasion assez inattendue de dire des choses désagréables à l'Allemagne :

Le voyage du Président de la République Française en Russie, écrit le *Globe*, semble se confirmer officiellement.

Nos voisins peuvent recevoir nos félicitations pour cet événement heureux, sans y chercher des intentions perfides.

Aussi longtemps que l'amitié franco-russe ne menace ni la paix de la chrétienté ni nos intérêts impériaux ailleurs, l'Angleterre peut se permettre de lui souhaiter longue vie.

En ces derniers temps, deux puissances ont collaboré avec nous en Orient d'une façon bien plus sincère qu'un autre grand membre du concert européen, et bien qu'elles aient été guidées surtout par leurs intérêts propres, il n'en est pas moins heureux qu'elles aient eu le même but que nous : la préservation de la paix.

Nous n'oublions pas non plus que, bien que nos rapports avec la France fussent quelque peu tendus au temps du raid du docteur Jameson, ce n'est pas de Paris, mais de Berlin qu'est venue la provocation.

C'est dans la nature des choses que des froissements occasionnels se produisent entre la France et l'Angleterre, aujourd'hui que nos voisins ont sérieusement entrepris la création d'une plus grande France au delà des mers. Nous avons à veiller à nos intérêts ; à eux de veiller aux leurs. Chacune des deux nations sait que l'autre s'assurera des avantages chaque fois qu'elle le pourra. Mais c'est là plutôt une rivalité commerciale que politique.

* * *

Le jubilé de diamant.

Les fêtes du jubilé ont donné lieu à quelques commentaires intéressants. En *Allemagne*, les journaux étaient tenus à une certaine réserve, étant donnés les liens de parenté qui unissent l'empereur Guillaume à la reine Victoria; mais les feuilles allemandes qui se publient en Autriche, ont montré plus de franchise et ont consacré de longs articles à la rivalité croissante entre l'Angleterre et l'Allemagne.

C'est ainsi que la *Deutsche Zeitung*, organe du parti germanophile

extrême, qui vise la réunion à l'empire des Hohenzollern des territoires allemands de l'Autriche, déclare que les fêtes qu'on célèbre en Angleterre devraient servir d'enseignement au peuple allemand et démontrer à ce dernier la nécessité d'adopter les projets de l'empereur Guillaume visant l'accroissement de la marine de guerre.

De son côté, le *Vaterland*, l'organe des partis catholique et féodal, fait ressortir que les sentiments de jalousie réciproque se développent continuellement en Allemagne et en Angleterre, plus rapidement encore en Allemagne qu'en Angleterre. L'Allemagne a pris rapidement à l'égard de l'Angleterre la place que la France avait occupée autrefois à l'époque de sa plus grande puissance. Il existe une rivalité permanente entre les deux pays. Tout comme Richelieu ne cessait de travailler à l'accroissement de la puissance navale de la France, les Allemands d'aujourd'hui demandent une augmentation de leur flotte. Depuis dix ans, l'Allemagne a été le concurrent le plus puissant de l'Angleterre et celui que celle-ci craignait le plus. Pour le moment, la lutte a un caractère presque uniquement commercial. Mais il est clair qu'il n'en sera pas toujours ainsi.

En *Russie*, il faut noter l'article de fond du *Novoié Wrémia* du 22 juin, qui constate que :

Tout comme il y a cinquante ans, la politique étrangère de la Grande-Bretagne vise avant tout le triomphe des intérêts anglais sur ceux des autres nations civilisées. Aussi ces dernières sont donc forcées de se tenir constamment sur leurs gardes et de chercher les moyens pour se défendre contre les tendances de l'Angleterre visant une hégémonie dans toutes les parties du monde.

L'Angleterre, actuellement, est complètement isolée au point de vue politique, et c'est cet isolement qui constitue la cause principale des innombrables échecs diplomatiques du cabinet Salisbury. Tout le monde se méfie du cabinet de Saint-James et personne n'attend rien de lui. Ce fait se manifeste très clairement au moment de la célébration du jubilé. Il n'y a que l'Europe officielle qui ait pris part à cette fête.

Les nations continentales suivent cette solennité avec plus de curiosité que de sympathie, et cette situation s'explique par la manière d'agir du gouvernement britannique dans toutes les questions internationales dont dépend la paix de l'Europe. Personnellement, la vénérable souveraine de la Grande-Bretagne inspire, cela va sans dire, les plus profondes sympathies à tous les hommes honnêtes et sensés de l'Europe continentale ; mais on ne saurait en dire autant de ses « conseillers », qui sont, en réalité, les véritables gouvernants du pays.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

L'invasion de l'Angleterre.

Il a paru récemment dans un journal militaire de Berlin, le *Milatær Wochenblatt*, une série d'articles dus à la plume du baron de Luettwitz sous ce titre : « Tentatives d'invasion en Angleterre. » D'après

cet écrivain, il arrivera fatalement un moment où, par suite de leur expansion coloniale, la France, l'Allemagne et la Russie entreront en conflit avec l'Angleterre ; la question de savoir si une invasion de la Grande-Bretagne est possible a donc une importance capitale. M. de Luettwitz étudie alors les expéditions qui ont eu, dans le passé, l'invasion du sol anglais pour objectif. C'est d'abord celle de l'Armada, puis celle projetée par Louis XIV en 1690, et enfin, la plus importante de toutes, celle de Boulogne. L'écrivain berlinois estime que, sans les fautes commises qu'il énumère, Napoléon aurait pu entrer à Londres cinq jours après son débarquement, car les Anglais n'opposaient aux 150.000 Français commandés par l'Empereur, Davoust, Ney, Soult et Lannes, que 50.000 soldats et 350.000 volontaires, ces derniers sans aucune valeur militaire et commandés par des officiers ignorants.

En somme, M. de Luettwitz déclare que l'invasion de l'Angleterre est très probable, car, dit-il, la « suprématie nationale de cette puissance est en train de disparaître devant la coalition franco-russe, et la flotte anglaise, qui a à sauvegarder un empire énorme, ne pourrait pas, tout en protégeant les colonies, défendre la Manche contre une escadre composée de navires français et russes, appuyée par quelques navires allemands; or, la possibilité d'une jonction des escadres russe et française a été notablement facilitée par le percement du canal de Kiel. »

*
* *

Afrique australe.

Le second traité entre le Transvaal et l'Etat libre d'Orange, qui a été ratifié par le Volksraad de l'État libre, établit dans son préambule que les deux Etats désirent conclure une union fédérative ; mais comme la réalisation de cette union demandera plusieurs années, les clauses suivantes ont été adoptées en attendant :

1° Il y aura paix intérieure et amitié entre les deux États ;

2° Chaque Etat s'engage à assister l'autre avec toutes ses forces valides et par tous les moyens dont il dispose, si l'indépendance de l'un d'eux venait à être menacée ou attaquée, à moins qu'il ne soit démontré que l'État menacé est dans son tort ;

3° Chaque État s'oblige à informer l'autre de tous faits susceptibles de compromettre sa paix et son indépendance.

Un protocole annexé à ce traité pourvoit à la régularisation légale et à l'organisation de l'assistance militaire, et prépare les voies et

moyens pour faciliter aux citoyens des deux États leur naturalisation éventuelle dans l'un des deux Etats lorsqu'ils s'y établissent.

De plus, un projet de loi réglemente la composition et les pouvoirs du Conseil fédéral qu'on se propose d'instituer. Chaque État enverra cinq représentants, et le Conseil se réunira une fois par an pour discuter les questions d'intérêt commun et en référer ensuite aux deux gouvernements qui soumettront ces délibérations à l'approbation de leurs parlements respectifs.

*
* *

Ouverture du Si-Kiang au commerce étranger.

Le Si-Kiang ou rivière de l'Ouest doit, en vertu d'une convention conclue, le 4 février dernier, entre la Chine et l'Angleterre, être ouvert au commerce étranger à partir du 1er juillet prochain.

Les autorités provinciales du Kouang-Toung et du Kouang-Si viennent de publier des proclamations destinées à assurer la stricte observation des règlements concernant « les passes de transit ».

D'après ces proclamations et les instructions complémentaires données aux autorités compétentes, les marchandises envoyées à l'intérieur accompagnées de la passe du transit réglementaire doivent être exemptes de toute autre taxe lorsqu'elles ont payé le droit de transit qui représente 2 1/2 0/0 du droit d'importation. Il est stipulé, en outre, qu'à leur arrivée à destination les marchandises pour lesquelles il a été délivré une passe de transit peuvent pénétrer à l'intérieur et y être vendues sans avoir à payer à titre d'octroi (tso-kon) ou comme droit de destination (lo-ti) d'autres taxes que celles dont sont grevées les marchandises qui, n'étant pas munies d'une passe de transit, ont payé le lin-kin.

Tel est le régime des « passes de transit » qui vient d'être institué à l'occasion de l'ouverture du Si-Kiang au commerce étranger et qui doit être mis en vigueur à partir du 1er juillet prochain.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — GÉNÉRALITÉS.

La consommation annuelle du monde en diamants (1). — La consommation en diamants du monde entier, telle qu'elle est actuellement

(1) Labordère, *Kimberley. L'industrie du diamant* (*Economiste Fr.*, 3 avril 1897, p. 433-436.)

limitée par la grande Compagnie de l'Afrique australe, la Compagnie de Beers, qui est « la maîtresse et la reine paisible » de l'industrie et du marché des diamants sur toute la surface du globe, est annuellement d'environ 4 millions de livres sterling. La Compagnie de Beers, avec son outillage admirable et ses nombreuses mines (la de Beers mine, la Kimberley mine, etc.), est de beaucoup la plus importante productrice de diamants; elle en a mis en circulation pour 3.165.382 livres sterling en 1895-1896. Viennent ensuite :

la New Jagersfontein	(État d'Orange) qui en a fourni pour	377.521 £	en	1895-96
la New Bulfontein	(Kimberley) —	100.000	en	—
la Kolfyfontein	(État d'Orange) —	50.000 (1)	en	—

Il convient d'y ajouter différentes exploitations de rivières, qui ont fourni des diamants pour une valeur de 12.000 livres sterling environ en 1895-96.

II. — EUROPE.

Hongrie. — *Importance de la population industrielle.* — La Hongrie est restée, aujourd'hui encore, un pays plutôt agricole, dont la plus grande partie de la population (62, 45 p. 100) vit des produits du sol; 12, 43 p. 100 seulement s'y occupent de l'industrie. Cette population industrielle (913,010 individus pour l'industrie seule, 1.210.473 individus pour le commerce et l'industrie, sur 17.349.398 âmes que comptait la Hongrie au dernier recensement) habite surtout dans les villes. En effet, sur les 152 villes de la Hongrie, 61 comptent plus de 20 p. 100 de leur population occupé à l'industrie ou au commerce (2). A Budapest surtout, le chiffre des individus adonnés à l'industrie est très considérable; il est de 150.223 personnes, formant les 12.41 p. 100 de la population industrielle du pays tout entier (3).

Serbie. — *Les richesses minières.* — La *Revue d'Orient*, qui contient, dans chacun de ses numéros hebdomadaires, de très utiles renseignements économiques, a fait récemment ressortir la richesse de la Serbie en produits minéraux (4). Le cuivre existe un peu partout dans le pays, ainsi que le zinc; l'antimoine, qui est de bonne qualité, se rencontre surtout dans les provinces de Belgrade et de Valiévo.

---

(1) Ces deux dernières évaluations ne sont qu'approximatives.
(2) Sztérényi, *L'industrie hongroise* (*Revue d'Orient*, 9 mai 1897, p. 149-150).
(3) Notons pourtant que, dans 29 villes du pays, la population industrielle ne représente pas les dix centièmes de la population totale.
(4) N° du 16 mai 1897, p. 159.

Le charbon a été trouvé dans presque toutes les formations tertiaires de la Serbie; le meilleur qui soit connu jusqu'ici (à Verkachanka, entre le Pek et le Timok) est une houille d'excellente qualité, en veines de 4 à 16 mètres d'épaisseur. L'argent, le mercure sont amalgamés dans les différents districts miniers du pays, ainsi que, parfois, le nickel et le chrome. Il convient enfin de noter que l'or se trouve à l'état pur dans le lit de plusieurs cours d'eau (Pek, Timok, etc.).

Russie. — *Progrès de la population urbaine.* — Le recensement exécuté le 28 janvier 1897, et dont nous avons déjà donné les résultats (1), permet de constater dans certaines villes de l'Empire une augmentation très considérable et vraiment rapide de la population. Moscou, qui ne comptait en 1892 que 826.444 habitants, en possède 1.050.000 en 1897, ce qui donne un accroissement de 224.000 âmes, soit de 27 pour 100 pendant les cinq dernières années. Pour être un peu moindre, le progrès n'en est pas moins très sensible à Odessa, dont la population passe de 338.690 à 410.000 âmes (c'est une augmentation de 72.000 âmes, soit de 21 0/0); il est par contre très considérable à Riga, qui, au lieu de 181.935 habitants (recensement de 1892), en possède 257.000 (soit 75.000 individus d'augmentation, ou 42 0/0), — et surtout à Lodz; cette localité n'avait que 149.989 habitants en 1892, elle en compte 325.000 en 1897, et a donc accru en 5 ans sa population de 175.000 âmes, ce qui constitue une augmentation de 116 0/0. Plus encore que les villes d'Allemagne (2), par conséquent, celles de la Russie peuvent rivaliser, pour les progrès de leur population, avec celles des États-Unis (3).

III. — AFRIQUE

Tunisie. — *Répartition de la population française.* — C'est surtout dans les villes que sont groupés les Français en Tunisie; on sait qu'au recensement exécuté en avril 1896, il en a été compté 15.977 dans la Régence. Sur ce chiffre total, on en trouve 7.500 établis à Tunis même et 2.053 dans sa banlieue, soit près de 10.000 groupés sur ce seul point. Il existe encore 1.382 Français à Sousse,

1.023	—	Souk-el-Arba et Aïn-Draham,
930	—	Bizerte,
783	—	Sfax (4).

(1) Voir les *Questions Diplom. et Colon.* du 1er juin, p. 439.
(2) *Ibid.*, 1er avril 1897, p. 181-182.
(3) Venukoff, dans les *C. R. des séances de la Soc. de Géog.*, 1897, nos 9-10, p. 154-155.
(4) *L'Algérie nouvelle*, 21 février 1897, p. 127.

La culture de l'amandier et du figuier. — M. de Lespinasse-Langeac, président de la Chambre mixte de Sfax, a, dans une intéressante étude sur la culture du figuier et de l'amandier en Tunisie, appelé l'attention sur ces deux arbres, susceptibles, selon lui, de jouer un rôle dans le développement économique du pays. Trop souvent les Européens se contentent de cultiver les céréales, la vigne, l'olivier (1) et ses dérivés, ainsi que le palmier-dattier, ou encore de faire de l'élevage. L'amandier, à en croire M. de Lespinasse-Langeac, est une des cultures convenant le mieux au climat des environs de Sfax; il y est déjà cultivé d'une façon régulière et en assez grande quantité pour permettre l'exportation de 80 à 100.000 kilogrammes d'amandes par an. Rien n'empêcherait, à côté de l'olivier, de développer dans le pays de Sfax cette culture de l'amandier, susceptible d'être vraiment rémunératrice; elle pourrait y prendre une grande extension et contribuer à l'essor économique de la contrée. Quant au figuier, qui est très commun en Tunisie, et constitue même la principale ressource de certaines populations du sud de la Régence, il suffirait de bien peu pour en rendre la culture rémunératrice. Certaines figues du pays ont joui autrefois d'une véritable renommée; en introduisant en Tunisie de meilleures variétés de figuiers, surtout en améliorant les méthodes suivies par les indigènes pour le séchage des figues, on pourrait bientôt expédier à Marseille des fruits capables de rivaliser avec ceux de Cosenza et même de Smyrne (2).

Soudan. — *Communications entre Tombouctou et l'Algérie à travers le Sahara.* — Un courrier parti de Tombouctou est récemment parvenu à Aïn-Sefra (qui était naguère le point extrême vers le Sud du chemin de fer dont Arzew est le point de départ sur la Méditerranée) après avoir traversé le Sahara tout entier du sud au nord. Ainsi ont été remises pour la première fois à l'administration des postes d'Algérie des lettres provenant des Européens du Soudan et de Tombouctou, ayant parcouru en près de deux mois l'intervalle d'environ 2.000 kilomètres qui sépare Tombouctou d'Aïn-Sefra.

Il y a là un fait intéressant par lui-même et par ses conséquences. Aussi le ministre des Colonies a-t-il invité M. le gouverneur Chaudié et le colonel de Trentinian à poursuivre ces expériences susceptibles

---

(1) Cf. l'excellent *Rapport* de M. Bourde sur *les cultures fruitières et en particulier sur la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie* (Tunis, 1893, in-8.)

(2) *Quinzaine Coloniale*, 10 avril 1897, p. 205-206; 10 mai, p. 268.

d'assurer des communications plus ou moins régulières entre l'Algérie et le Soudan français (1).

Côte d'Or. — *Progrès du commerce.* — La colonie anglaise de la Côte d'Or a réalisé depuis 1890 des progrès très considérables qui constituent une augmentation de 55 p. 100 en six ans. Les sorties, qui atteignaient en 1890 une valeur de 16.558.700 francs se sont élevées en 1895 à 21.970.075 francs. Quant aux entrées, elles ont passé de 12.627.575 francs en 1890 à 23.288.425 francs en 1895.

C'est principalement par les ports d'Accra et de Cape Coast, moins par ceux d'Axim, de Saltpond, Winneba, Adda et Kwitta, que se fait le mouvement commercial de la colonie; par là s'en exportent l'huile de palme, les noix de coco et de Kola, le caoutchouc, les bois, la poudre d'or; par là y sont introduits les cotonnades, les lainages, les soieries, les produits alimentaires, etc., qui sont les principaux articles d'importation dans la Côte d'Or, et des articles anglais surtout. L'Angleterre est en effet le principal fournisseur, comme aussi le principal client de sa colonie (2).

Ethiopie. — *Le chemin de fer de Djibouti à Harrar.* — Le négus d'Ethiopie a concédé à deux de ses conseillers les plus écoutés, MM. Ilg et Mondon, la construction de deux grandes lignes de chemin de fer dans ses États. La première joindra Djibouti à Harrar par Lassarat, et sera longue de 300 kilom.; la seconde, plus considérable encore (400 kilom.), se détachera de la précédente et aboutira à Addis Ababa, la capitale même de Ménélik. Ce chemin de fer amènera, selon M. Alfred Pease (3), la ruine de Zeïla, en créant une nouvelle route au détriment de celle qui part de ce point pour aboutir à Harrar et qui « est actuellement la route commerciale préférée et naturelle ». Aussi le nouveau député du comté d'York à la Chambre des Communes préconise-t-il la construction d'un chemin de fer sur Harrar partant non de Zeïla, mais de Berbera, qui est de beaucoup le meilleur port de la côte du Somal.

Importance commerciale de Harrar. — Au reste l'importance de la ville de Harrar est indéniable. C'est le centre du commerce des peaux de toutes les parties de l'Abyssinie et du pays des Gallas; du district dont elle est la capitale, on exporte en réalité tout le café connu sous le nom de *moka*; par là passent des caravanes avec de

---

(1) *Matin*, 9 juin 1897.
(2) P. Dreyfus : *Côte d'Or* (*Econom. Fr.*, 3 avril 1897, p. 438-439.)
(3) Cité par le *Journal des Débats*, 4 mai 1897.

l'ivoire, des plumes, de la gomme et de l'or. Ce que disait dernièrement un Anglais bien au courant des choses de l'Ethiopie, M. Pease (1), le prince Henri d'Orléans vient de le confirmer en partie ; les trois quarts au moins du mouvement commercial de Harrar sont dus aux exportations de café (2).

IV. — ASIE

Inde. — *Progrès économiques réalisés depuis cinquante ans.* — Au cours du long règne de la reine Victoria, dont l'Angleterre célèbre actuellement le jubilé, des progrès extraordinaires ont été réalisés dans l'Inde. Au point de vue agricole, que de cultures ont été introduites, améliorées ou développées : celles du thé, du coton, du jute, de la graine de lin, du blé, etc. (3). Le développement industriel est comparable à celui de la production agricole (4), de telle sorte que la péninsule hindoue est aujourd'hui un des grands pays industriels du globe (5). Enfin le commerce extérieur s'est accru dans des proportions énormes : il ne s'élevait en 1837-38 qu'à environ 19 *crores* de roupies (6), importation et exportation réunies ; il a dépassé en 1894-95 le total de 200 *crores* (7).

Japon. — *Développement des relations avec l'Europe.* — Un rapide examen du tableau des bâtiments de commerce ayant fait escale au Japon de 1891 à 1895, permet de constater une augmentation considérable dans le nombre des navires européens qui touchent les ports ouverts actuellement au commerce de l'empire mikadonal : Kobé, Nagasaki. Malheureusement, tandis que l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Norvège et la Hollande doublent pendant cet intervalle de cinq ans, comme les États-Unis, leurs relations maritimes avec le Japon, la France demeure stationnaire, se bornant à y envoyer

---

(1) *Loc. cit.*, 4 mai 1897.

(2) *Figaro*, 1er juin 1879.

(3) La récolte du thé indien a atteint, en 1896, 150 millions de livres anglaises ; celle du coton s'élève annuellement à 11 millions de quintaux anglais environ ; celle du jute à près d'un million de tonnes ; et on exporte en moyenne 410.000 tonnes de graine de lin, 750.000 tonnes de blé.

(4) De nombreuses usines à vapeur, des filatures de coton, de laine et de jute, des fabriques de papier, des fonderies, des scieries, des brasseries, des exploitations houillères y ont été créées pendant les soixante dernières années.

(5) Cf. Brenier, *L'évolution industrielle de l'Inde* (*Ann. Ecole Sciences polit.*, 15 juillet 1894, p. 455-481 ; 15 septembre, p. 614-637 ; 15 janvier 1895, p. 77-94).

(6) Le *crore* est de 10 millions de roupies.

(7) D'après une étude de M. Playfair, président de la Chambre de commerce du Bengale (*Econom. Fr.*, 24 avril 1897, p. 552).

chaque quinzaine le paquebot des Messageries maritimes qui, seul, fait flotter son pavillon dans ces mers lointaines (1).

A lui seul, cet état stationnaire (qui a déjà été signalé ici même) constitue un recul ; la suppression de l'escale de Nagasaki — remplacée par celle de Bombay depuis le mois de janvier 1896 — en constitue une autre. Le pavillon français disparaît ainsi peu à peu de toutes les mers de l'Extrême-Orient (2).

V. — OCÉANIE

Nouvelle-Calédonie. — *Mouvement commercial en* 1896 (3). — Les chiffres du mouvement commercial de la Nouvelle-Calédonie accusent, en l'année 1896, une augmentation très sérieuse pour les importations. De 7.374.522 fr. (chiffre de 1895) elles se sont élevées à 9.192.606 fr., ce qui constitue une différence en plus de 1.818.084 fr. Les exportations, par contre, sont malheureusement en grande décroissance ; elles sont tombées de 7.779.441 fr. en 1895, à 5.748.588 fr. en 1896, par suite d'une diminution de 2.343.000 fr. sur les minéraux et les métaux, que n'ont pu compenser (sauf dans une très faible mesure) les augmentations constatées sur nombre d'autres articles d'exportation (4).

Aux importations, la part de la France est très considérable : 5.141.210 fr. sur les 9.192.606 fr. du chiffre total, en progrès de 1.332.572 fr. sur le chiffre de 1895 (3.808.638 fr.).

Australie. — *Le mouvement commercial de la Nouvelle-Galles du Sud en* 1895 (5). — Le commerce de cette colonie australienne est en augmentation de 1.547.586 livres sterling (38.689.650 fr.) en 1895 sur les chiffres de 1894 ; et cette augmentation porte simultanément sur les importations et les exportations, qui ont atteint, en 1895, les chiffres suivants :

Importations. . . .	15.992.415 l. st.	(399.810.375 fr.).
Exportations. . . .	21.934.785 l. st.	(548.369.625 fr.).

(1) Sept compagnies anglaises, deux allemandes, une américaine, une autrichienne relient actuellement les différents ports du Japon aux principales villes d'Europe ou d'Amérique.

(2) Legain, *La navigation au Japon en* 1895 (*Mouv. colonial,* 15 mars 1897, p. 109-111). Cf. *Questions dipl. et colon.*, 1er mai 1897, p. 307.

(3) *Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie*, 6 mars 1897 (tableau de statistique du commerce et de la navigation en 1896).

(4) La diminution est de 2.030.889 francs.

(5) Rigoreau, *Mouvement commercial de la Nouvelle-Galles du Sud pendant l'année* 1895 (*Moniteur off. du Commerce*, 8 avril 1897, p. 445-450).

Les importations françaises ont légèrement augmenté en 1895; mais le chiffre qu'elles atteignent est loin de représenter la valeur réelle des marchandises introduites de France en Australie; une grande quantité de produits arrivent, en effet, de notre pays dans la Nouvelle-Galles du Sud par des navires étrangers, des navires anglais de Londres surtout.

Quant aux exportations en France, elles vont en s'augmentant d'une façon constante; elles atteignaient, en 1891, 480.599 livres sterling (12.014.975 fr.). En cinq ans, ce chiffre a triplé : il atteint, en 1895, le total de 1.436.122 l. st. (35.903.050 fr.)

VI. — AMÉRIQUE

États-Unis. — *Les mines d'or du Colorado.* — Les différentes mines du Colorado ont donné en 1895 un rendement de 39.473.098 dollars (or, argent, cuivre et plomb compris). Dans cette valeur, les mines d'or, à elles seules, doivent entrer pour plus du tiers; elles sont, en effet, en pleine prospérité, et après avoir produit

Pour 5.300.000 dollars d'or en 1892
— 7.527.000 — — 1893
— 9.401.514 — — 1894, elles en ont fourni
— 15.013.434 — — 1895.

Ce que l'or a gagné, l'argent l'a perdu ; nombre de mines produisant à la fois de l'or et de l'argent, et qui étaient autrefois considérées comme des mines d'argent, sont maintenant portées comme mines d'or par suite de l'interversion qui s'est produite dans la quantité respective de leur production en or et en argent (1).

Cuba. — *Importance des intérêts de l'Union Américaine.* — Un message de M. Cleveland, le président sortant des États-Unis, a montré à la date du 7 décembre 1896 combien considérables étaient les intérêts des Américains de ce pays à Cuba. « Notre intérêt pécuniaire engagé dans l'île, a-t-il dit (2), occupe le second rang, vient immédiatement après celui du gouvernement et du peuple espagnols. On calcule sur des bases certaines que les capitalistes américains ont, pour le moins, de 30 à 50 millions de dollars employés en plantations, chemins de

(1) *Ressources, commerce et industrie des États du Colorado et du Wyoming, et du territoire du Nouveau-Mexique* (*Moniteur offic. du Commerce*, 20 mai 1897, p. 635-637; 27 mai, p. 667).

(2) Cité par Ch. Benoist, *Cuba, l'Espagne et les États-Unis* (*R. Deux-Mondes*, 1er mai 1897, p. 113).

fer, exploitations minières et autres entreprises à Cuba. Le mouvement commercial entre les États-Unis et Cuba, qui, en 1889, représentait environ 74 millions de dollars, s'éleva en 1893 à près de 163 millions, et en 1894, un an avant qu'éclatât l'insurrection actuelle, atteignait encore 95 millions de dollars. » Depuis lors, ce mouvement commercial a diminué, comme tout le commerce de Cuba d'ailleurs; la meilleure preuve en est que la production en sucre de cette riche colonie est tombée, pour l'année 1896, au chiffre de 200.000 tonnes, tandis qu'elle s'élevait auparavant à 1 million de tonnes (1).

Brésil. — *Les chemins de fer en* 1895. — A la fin de l'année 1895, l'immense empire du Brésil possédait :

En exploitation	13.000	kil.	de chemins de fer.
En construction.	9.000	—	—
A l'étude	20.000	—	—

Sur les 13.000 kilomètres actuellement exploités, 3.000 appartenaient à l'État fédéral; les dépenses y excédaient les recettes, et parfois d'une manière très notable. Quant au matériel roulant, il est en très mauvais état. Les conditions dans lesquelles se trouvent les chemins de fer brésiliens à l'heure actuelle sont donc très précaires; peut-être le régime de l'affermage, auquel ils vont se trouver soumis dès cette année 1897, modifiera-t-il la situation et permettra t-il aux voies ferrées de l'Union de donner des bénéfices (2).

Henri FROIDEVAUX
Agrégé d'histoire et de géographie.
Dr ès lettres.

(1) Dehérain : *La science et l'agriculture. La betterave à sucre* (*R. Deux-Mondes*, 15 mars 1897, p. 342).

(2) D'après Courau, (*Bull. Soc. géog. comm. de Paris*, 1897, n° 4, p. 324-326).

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans la Bibliographie *de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires au Bureau de la Revue; tout ouvrage dont il aura été adressé un exemplaire sera mentionné.*

Pierre le Grand, par M. K. Waliszewski. Paris, Plon, 1897, in-8.

M. K. Waliszewski, après avoir donné deux solides travaux sur Catherine II et sa cour, étudie aujourd'hui dans un nouveau volume l'histoire de Pierre le Grand. Cet ouvrage est rempli de faits et d'anecdotes dont l'authenticité est souvent suspecte. C'est à peu près le seul reproche que l'on puisse faire à l'auteur. Son livre, vivant et pittoresque, évoque et ressuscite la prodigieuse figure d'un des plus grands souverains que le monde ait vus, du plus grand assurément qui ait régné en Russie. Pierre le Grand reste tel dans cet ouvrage que M. Rambaud l'avait représenté : un barbare pour les mœurs et les coutumes, un homme civilisé pour la politique et la guerre.

M. R.

Le mécanisme de la vie moderne, par le vicomte G. d'Avenel, Paris, Arm. Colin, 1896-1897. 2 vol. in-18.

Le vicomte d'Avenel publie depuis bientôt trois ans dans la *Revue des Deux-Mondes* des études très remarquables sur la vie industrielle et commerciale de notre fin de siècle. Ecrites dans un style souple et agréable, elles feront plus de plaisir réunies en volumes qu'elles n'en ont causé lors de leur apparition. Parmi les plus intéressants chapitres, citons ceux qui ont trait aux magasins de nouveautés — où se trouvent retracées à grands traits les origines inconnues du Louvre et du Bon Marché, — aux magasins d'alimentation et aux compagnies de navigation. En parcourant ce livre, on sera une fois de plus convaincu de cette dure vérité que nous ne savons à peu près rien des choses qui nous touchent le plus près.

Marcel Ruedel.

Censo da populaçao do Reino de Portugal n° 1° de dezembro de 1890, par A. Eduardo Villaça, chef du bureau de la statistique générale du royaume. Lisbonne, Imprimerie nationale, 1896.

Le dernier dénombrement de la population du royaume de Portugal date du 1er décembre 1890. M. Éduardo Villaça en publie les résultats dans une annexe à son rapport au Ministre des travaux publics.

Ce rapport lui-même est fort intéressant. A le lire, on reconnaît aisément qu'il émane d'un statisticien des plus autorisés, d'un économiste bien documenté. Ce n'est pas, en effet, un commentaire aride de tableaux numériques que nous présente le rapport de M. Villaça; c'est presque un guide complet de l'art de recenser les populations. Non seulement les différents modes de recensement sont étudiés, comparés, pesés, mais aussi les phénomènes économiques que révèlent ces dénombrements.

Les résultats des recensements de la population du Portugal ont été

publiés à diverses reprises depuis 1835, mais jamais à intervalles réguliers. C'est ainsi que les recensements successifs portent les dates de 1835, 1838, 1841, 1854, 1858, 1861, 1864, 1870 et 1890.

La population du Portugal, îles et continent, qui était de 3.737.103 habitants en 1841, est aujourd'hui de 5.049.729 habitants dont 389.634 seulement pour les îles (Angra, Horta, Ponta, Delgada et Funchal).

Depuis le 1er janvier 1878, date de l'avant-dernier recensement, jusqu'au 1er décembre 1890, la population a augmenté de 499.030 habitants, soit de 38.634 habitants par an. On peut donc admettre qu'aujourd'hui, en 1897, la population du Portugal doit être très proche de 5.300.000 habitants. Bien que cet accroissement de population soit encore très appréciable et bien supérieur à celui de la France, il n'en est pas moins vrai que le rapport de la population du Portugal à la population de l'Europe entière a sensiblement diminué depuis le commencement du siècle. En effet, en 1801, par exemple, on estimait la population de l'Europe à 175 millions d'habitants et celle du Portugal à 2,9 millions. Le rapport des deux nombres entre eux était de 0,0166. Aujourd'hui, d'après les derniers calculs, on estime que l'Europe possède environ 350 millions d'habitants tandis que le Portugal continental n'en a que 4,5 millions. Le rapport des deux nombres n'est plus que de 0.0129. L'influence politique d'un pays étant, comme le fait justement remarquer M. Villaça, en raison directe du nombre de sa population, l'influence du Portugal a diminué en Europe.

L'ouvrage de M. Villaça contient tous les renseignements désirables sur la densité de la population, la division en population urbaine et rurale, l'Etat civil, la nationalité, l'instruction des personnes recensées. Nous y apprenons, entre autres choses, que nos compatriotes ne sont qu'au nombre de 2.559 en Portugal, dont 67 seulement dans les îles. Sur ces 2 559 Français, 2.031 savent au moins lire; ainsi — ce qui peut flatter notre amour-propre national — nous occupons, au point de vue de l'instruction, le premier rang parmi les étrangers.

MAURICE HARBULOT.

Sparbanks-Statistik. Ofversigt af Finlands sparbanker, deras utveckling och Stallning Helsingsors 1897. Finska Litteratursällokapets Tryckeri.

Les caisses d'épargne ne sont pas très anciennes en Finlande. La première qui fut créée dans le pays (à Abo) date de 1823. En 1826 une autre se fonda à Helsingfors, mais l'institution était encore trop nouvelle, elle ne prospéra que faiblement et on ne songea pas à établir de nouvelles caisses avant 1838. A cette époque on en vit une s'ouvrir à Tammerfors. Puis on eut l'idée de créer des caisses d'épargne dans les campagnes. Un premier essai tenté en 1847, un second en 1849, réussirent assez bien et on vit le système prospérer dans les campagnes. En 1890, sur 136 caisses, il y en avait 106 dans les campagnes et 30 seulement dans les villes. On compte en moyenne 17.500 habitants par caisse d'épargne.

En ce qui concerne l'actif des caisses, il convient de remarquer que, seules, les caisses établies dans les villes ont un actif un peu important. Ainsi plus de la moitié des caisses rurales n'ont pas 50,000 marks d'actif, tandis qu'au contraire la moitié des caisses urbaines possède un capital de plus de 500,000 marks et que 9 d'entre elles dépassent un million de marks à l'actif.

D'autre part, les caisses rurales ont beaucoup moins d'adhérents que les caisses urbaines. Ainsi, toujours en 1890, le nombre des livrets délivrés par les banques d'épargne urbaines est de 57,305, tandis que le nombre des livrets délivrés dans les campagnes n'est que de 19.679.

La classe ouvrière n'a pas seule recours aux caisses d'épargne. Elle n'entre guère que pour moitié dans le nombre des déposants. Dans les villes, ceux de cette classe qui figurent sur les registres des caisses sont au nombre de 30.913 soit 54 % du total, dans les campagnes ils ne sont que 9.576 ou 49 % du total. Quant au crédit des déposants, il se montait au 31 décembre 1890 à 41,331,929 marks dont 34,290,007 déposés dans les caisses d'épargne urbaines.

Le rapport de l'office central de statistique de la Finlande dont nous venons de résumer les indications, contient encore de nombreux renseignements sur le montant et la moyenne des dépôts, la dépense, la recette et les frais d'administration des caisses d'épargne; le placement de l'actif qui se fait indifféremment en immeubles et meubles, obligations de l'Etat ou des sociétés industrielles, prêts aux communes et aux établissements d'utilité publique, prêts aux particuliers contre hypothèque, nantissement, caution, dépôts dans les banques, etc. Mais, pour analyser tous ces renseignements, il faudrait plus qu'un compte rendu bibliographique. Ce sera l'objet d'un prochain article.

Maurice HARBULOT.

La Serbie chrétienne. — Etude historique par A. D'AVRIL, ministre plénipotentiaire. Paris, au bureau des œuvres d'Orient, 20, rue du Regard, 1897. In-8 de 134 pages.

C'est un ouvrage qui appartient à la politique tout autant qu'à l'histoire; il nous fait connaître la nation serbe non seulement dans le petit Etat qui porte ce nom, mais dans l'ancienne grande Serbie, en Bosnie-Herzégovine, au Montenegro, en Autriche. Aucun homme politique n'a été plus intimement mêlé à la préparation active des événements politiques d'Orient que l'auteur de cet important travail. Le baron A. d'Avril s'est du reste fait une spécialité de toutes les études qui touchent à l'Orient : ce bel ouvrage sur les négociations relatives au traité de Berlin et aux arrangements qui ont suivi (1875-1886) confirmera dans leur opinion antérieure ceux (et ils sont nombreux) qui ont déjà classé son auteur parmi nos historiens contemporains les plus remarqués.

H. P.

En Tunisie. Conférence faite à la Société de géographie de Toulouse le 8 décembre 1896, par le VICOMTE BÉGOUEN. Gr. in-8 de 15 p. (Extrait du *Bulletin de la Société*).

Conférence très agréable et très vivante, remplie de descriptions pittoresques, et illustrée de gravures empruntées aux numéros consacrés à la Tunisie par la *Revue générale des Sciences* en novembre-décembre 1896.

L'Expédition de Morès, par A. PAVY. Paris, Joseph André et Cie, 1897, in-12 de 150 pages, cartes et gravures.

Ce petit livre contient la relation *officieuse* de toutes les circonstances qui ont présidé au tragique événement d'El-Ouatia.

L'auteur rejette tout sur l'imprudence de Morès et la trahison des Touareg, et cela sur la foi d'un misérable domestique aux gages de M. de Quiberon. Du rôle de ce dernier il n'est pas fait mention.

Par contre, l'auteur se trahit lui-même quand, voulant incriminer les Touareg, il vient à parler du traité de Ghadamès. « Morès, dit-il, avait « foi dans ce traité, bien que cet « acte soit toujours demeuré lettre « morte; bien qu'on sache même « que ses signataires Touareg n'é- « taient que des personnages très « secondaires, etc... » Autant de mots, autant d'erreurs. Si cet acte est resté lettre morte, c'est parce que notre politique extérieure n'a pas su en faire sortir toutes les conséquences.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter toutes les assertions de l'auteur ni de soulever le voile qui recouvre la mort de Morès; cet homme rappelle un de ces preux antiques dont le souvenir nous est resté par d'immortelles légendes. Vaincu d'hier, il était déjà dans les lointaines épopées. L'Administration, en en consacrant officiellement la mémoire, vient de prouver, une fois de plus, que, si la légende n'est pas l'histoire, néanmoins l'histoire doit parfois céder sa place à la légende, et ce par égard pour les vivants.

A. T.

L'expansion française au Dahomey. Voie nouvelle de pénétration dans le Soudan central et la boucle du Niger, par J. HURÉ. Paris, A. Challamel, 1895, in-8° de 55 pages.

Le travail de M. Huré, ingénieur civil des Mines, se compose de deux parties distinctes : dans la première se trouvent les renseignements statistiques, commerciaux, etc., qui légitiment le projet de voie ferrée élaboré par l'auteur entre l'Ouémé (depuis Agony) et Kouandé. La seconde partie contient de précieuses indications sur la géologie, l'orographie, l'hydrographie, les produits végétaux utilisables et les populations du Dahomey. Deux cartes schématiques accompagnent cet intéressant travail, plein de faits, dont nous ne discuterons qu'un point. M. Huré, qui a publié sa brochure en 1896, parle (p. 23) de prolonger plus tard le chemin de fer de Kouandé à Ilo sur le moyen Niger; il convient bien plutôt (l'exploration Hourst en a fourni la preuve) de le prolonger jusqu'à Ansongo, point terminus méridional du grand bief navigable du Niger depuis Koulikoro.

H. F.

Au Sud de l'Afrique, par FRÉDÉRIC CHRISTOL, Paris, Berger-Levrault et Cie, 1897, in-12.

Ouvrage très sérieux et très documenté, illustré de 150 dessins et croquis de l'auteur, et que tout le monde, mais les Protestants surtout, liront avec un vif intérêt.

A. T.

Une ancienne relation sur Madagascar (1650), publiée d'après le manuscrit original, par JULES CHAVANON. Paris, H. Champion, 1897, in-8 de 48 pages.

La relation dont M. Chavanon vient de publier le texte original est intéressante et mérite d'être connue de tous ceux qui veulent étudier le passé de Madagascar. Était-elle aussi mal éditée que semble le dire M. Chavanon? Nous ne le pensons pas, pour notre part, et nous estimons que les premiers éditeurs ne méritent pas tous les reproches qui leur sont faits (p. 4). Nous croyons aussi que M. Chavanon, en consultant d'autres manuscrits de la même lettre du P. Nacquart, et en annotant son texte, aurait pu donner une édition vraiment critique de ce document. Il lui eût été facile, avec Flacourt, avec Cauche (dont il semble oublier la relation, publiée en 1651) de montrer toute la valeur de la longue épître du P. Nacquart, et il faut regretter qu'il ne l'ait pas mieux fait.

Henri FROIDEVAUX.

Madagascar et les Hova. Description, organisation, histoire, par J.-B. PIOLET, ancien missionnaire. Paris, Ch. Delagrave, 1895, in-8 de VIII-283 p.

Le travail du P. Piolet sur *Madagascar et les Hova* est le complément d'un autre ouvrage publié par lui un peu antérieurement sur l'île de Madagascar et ses habitants. Bien qu'il ait paru en 1895, et que, par conséquent, il ait été écrit avant l'expédition dirigée par le général Duchesne, ce livre admirablement informé, rédigé d'après des notes recueillies sur place par nombre d'observateurs consciencieux et par l'auteur lui-même, n'en conserve pas moins tout son intérêt, soit au point de vue historique, soit au point de vue actuel. Il mérite donc d'être placé dans la bibliothèque de tout homme désireux d'être renseigné sur notre nouvelle colonie ; il mérite d'être consulté souvent et avec confiance, car le P. Piolet a fait, on le sent, tous ses efforts pour être impartial envers l'œuvre protestante à Madagascar, et si, au dire des protestants, il n'y a pas toujours réussi, son livre n'en est pas moins au premier chef un livre de bonne foi.

Une excellente carte des *Environs d'Antananarivo*, à l'échelle du 1 : 100.000e, due au P. Roblet, accompagne l'intéressant ouvrage du P. Piolet.

H. F.

C. Vray. — Mes campagnes à Madagascar, par une femme. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1897, in-12.

Ce livre, dédié par l'auteur « A ses amis de l'infanterie de marine », qui furent à Madagascar ce qu'ils sont partout, les éternels sacrifiés, est un journal, une histoire au jour le jour d'une longue traversée et d'un séjour dans l'île au début des hostilités franco-malgaches.

On y sent la main et le cœur d'une femme, dans la délicatesse des sentiments exprimés. On y retrouve l'esprit d'une femme dans la vue exacte et colorée des détails, dans le pittoresque des portraits croqués à la volée.

Simple, sans artifice aucun, le style en est clair, gracieux et attachant. C'est un bel et bon ouvrage.

A. T.

Le Tonkin et l'Inde anglaise, par PAUL DEJOUX. Paris, A. Challamel, 1896, in-8 de 31 p.

Le travail de M. Paul Dejoux n'est pas qu'un simple travail de comparaison, comme le ferait supposer son titre. Il débute bien par une comparaison sommaire entre le Bengale et le Tonkin, mais pour se continuer par une série de développements relatifs au Tonkin exclusivement. Ces renseignements très précis, fournis par un homme qui a pu les recueillir aux meilleures sources, seront consultés avec profit par tous ceux qui s'intéressent au développement de notre belle colonie indo-chinoise.

H. F.

L'Administrateur-gérant : Auguste TOLLAIRE.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

LE PROJET DE TRAITÉ FRANCO-JAPONAIS

Le gouvernement français a récemment soumis à la ratification du Parlement un traité par lui conclu avec le Japon, le 4 août 1896. Ce traité est calqué, ou à peu près, sur ceux qu'ont successivement signés, d'accord avec le gouvernement mikadonal, tous les États de l'Europe, à l'exception de l'Autriche. Aussi pouvait-on penser que la ratification en serait votée immédiatement et sans débats. Il n'en a rien été.

De vives discussions se sont élevées dans la commission nommée par la Chambre des députés, discussions qui, d'ailleurs, ne font que traduire l'émotion soulevée, dans le monde industriel et commercial, par la divulgation des clauses du traité.

Cette émotion est-elle justifiée? Les intérêts français sont-ils menacés par la nouvelle convention? La France peut-elle se refuser à un arrangement et demeurer, vis-à-vis du Japon, dans le *statu quo?*

Tels sont les points que je voudrais examiner brièvement. Mais il n'est pas inutile de faire préalablement observer que cette convention sort de l'ordinaire. Les traités de 1858 et 1866, qu'il s'agit d'abroger, faisaient au Japon une situation anormale. Ils le classaient parmi les pays à capitulations, c'est-à-dire en somme parmi les pays barbares. Le Japon, fort des progrès par lui réalisés depuis cette époque, demande à être traité comme pays civilisé. Tel est le bénéfice que lui confère, vis-à-vis de la France, la convention du 4 août 1896. Il est donc indispensable, pour la bien apprécier, de jeter en arrière un coup d'œil rapide, et de voir si vraiment les prétentions des Japonais sont en rapport avec les changements survenus dans leur état social.

I

Je ne veux pas rechercher dans quelles conditions ont été signés les traités de 1858 (1); qu'il me suffise de rappeler que le Japon vivait

(1) Voici comment s'exprime, à ce sujet M. G. Bousquet, dans un ouvrage qu'on peut toujours, en dépit de sa date déjà ancienne, consulter avec fruit :

« Il n'est que trop certain que les étrangers ne sont entrés et ne se sont établis

alors en pleine féodalité. Les Européens, négociants pour la plupart, qui voulaient s'y fixer, ne trouvaient ni dans les lois, ni dans l'administration et dans les tribunaux indigènes, les garanties nécessaires aux transactions. La législation était en partie coutumière et fort mal connue des Japonais eux-mêmes; l'administration et les tribunaux pratiquaient le régime du bon plaisir. Ajoutez que le pays manifestait, à l'égard des étrangers, une hostilité de mauvaise augure. De là les traités de 1858 (1), dont les stipulations essentielles peuvent se ramener aux trois chefs qui suivent :

A) Cinq ports étaient ouverts au commerce (2). Dans chacun d'eux, un emplacement restreint était réservé aux étrangers. Ils pouvaient y résider et même y devenir propriétaires fonciers ou, plus exactement, y louer des terrains à bail emphytéotique.

Ils avaient en outre la permission de circuler sur un espace de dix ris (environ 40 kilomètres) autour des ports ouverts. Le reste du pays leur était fermé, sauf la faculté pour le gouvernement japonais d'accorder, quand il lui plairait, des passeports individuels, passeports toujours limités à un certain délai et à un certain trajet.

B) En matière civile, comme en matière criminelle, les étrangers étaient soustraits à la juridiction indigène et justiciables de leurs consuls respectifs (3). C'était le régime des capitulations.

C) Le pays était rendu accessible aux marchandises étrangères, sous réserve des tarifs douaniers, les classant en quatre catégories.

a) La première (or et argent, vêtements, ustensiles et livres d'usage) était exempte de tous droits.

b) La seconde, comprenant des objets jugés tout spécialement utiles, ou n'ayant pas de similaires dans le pays (matériaux pour navires, animaux vivants, charbon, riz, étoffes de laine et de coton, etc.), devait acquitter des droits de 5 %.

c) La troisième catégorie, composée des vins et liqueurs enivrantes, était tarifée à 35 %.

d) Tous les objets non désignés dans les trois premières catégories étaient taxés à 20 %.

---

au Japon que sous la menace du canon et par une violation du droit des gens. Doivent-ils s'étonner beaucoup que leur présence, tout en restant hors de contestation, ne soit pas très sympathique? » G. Bousquet, *le Japon de nos jours*, t. I. p. 316.

(1) Le traité avec la France fut signé le 9 octobre 1858.

(2) Traité du 9 octobre 1858, art. 3. Ces ports étaient ceux de Kanagawa, Hakodate, Nagasaki, Niigata et Hiogo. Les deux ports d'Yedo et d'Osaka devaient être ouverts à partir de 1863.

(3) Traité du 9 octobre 1858, art. 5, 7.

Les produits japonais devaient à la sortie payer un droit de 5 % (1).

Chacune des hautes parties contractantes se réservait la faculté de demander la revision du traité, en prévenant l'autre un an d'avance (2).

Je crois utile de rappeler que les Japonais n'avaient souscrit à ces conditions que contraints par la force, et que les puissances ne s'étaient crues autorisés à les exiger que par suite de l'état social du pays, et notamment de l'hostilité qu'il manifestait pour les étrangers. Dès lors, c'est-à-dire depuis quarante ans, ces conventions n'ont cessé d'être, pour la partie éclairée de la population japonaise, ce qu'est pour beaucoup d'entre nous la trouée des Vosges.

Je n'entends pas dire qu'il y ait, devant cet accord patriotique, une raison pour nous de sacrifier nos intérêts. Mais il est indispensable de savoir, pour bien juger la question, que, depuis quarante ans, les Japonais ont, avec une persévérance peu commune, appliqué toute leur activité, toute leur diplomatie et leur intelligence à faire évanouir les motifs, que les étrangers croyaient avoir de les traiter en barbares.

Il me paraît superflu de rappeler les drames qui marquèrent le début de l'occupation étrangère, le revirement opéré dans l'esprit des Japonais relativement aux institutions européennes et les progrès de toute nature par eux réalisés depuis lors. Le tableau a été fait ou esquissé cent fois : il serait déplacé ici.

Il me suffira d'indiquer plus loin dans quelle mesure les étrangers peuvent trouver les garanties de sécurité qu'ils réclamaient.

II

Pour en revenir aux traités, ils furent modifiés le 20 juin 1864, le Japon ayant consenti à l'abaissement des droits d'importation.

Un nouveau traité du 25 juin 1866 les diminua encore. C'est le tarif actuellement en vigueur. Nous y retrouvons quatre catégories :

a) L'introduction de l'opium est absolument prohibée : prohibition toute naturelle dans un pays qui punit des travaux forcés la vente et même la consommation de cette denrée.

b) Les animaux vivants, le charbon, les céréales, le sel, les viandes salées, les livres, les métaux précieux et quelques autres produits entrent en franchise.

c) Les articles de Paris, les armes, les chaussures, la coutellerie,

(1) Le tarif douanier que je viens de résumer formait l'objet du septième règlement aunexé au traité.

(2) Traité du 9 octobre 1858, art. 20.

les médicaments, la porcelaine d'Europe, la bijouterie, les vins et liqueurs ont à payer des droits de 5 0/0 *ad valorem*.

d) Enfin un certain nombre de marchandises sont frappées de droits spécifiques variables, droits généralement inférieurs à ce taux.

Sur tous autres points, les traités de 1858 sont restés intacts. Ce n'est pas que le gouvernement japonais n'ait tenté de les faire réformer.

L'histoire en serait, je crois, extrêmement curieuse : car les intéressés durent déployer pour réussir des trésors de diplomatie. Mais les procès-verbaux n'en ont pas été publiés, et j'imagine d'ailleurs que les scènes les plus poignantes de la pièce durent se jouer dans la coulisse. Peut-être, si ces conférences avaient siégé en Europe, les Japonais eussent-ils réussi à mettre l'opinion publique dans leur jeu et à exercer ainsi quelque pression sur les plénipotentiaires. Mais elles se tenaient à Yedo. Les ministres étrangers y arrivaient avec des instructions étroitement délimitées, et surtout avec le mot d'ordre de faire cause commune les uns avec les autres. L'opposition d'un seul faisait tout échouer.

III

En 1889 seulement, une des puissances sortit du concert et signa seule un nouveau traité. Cette puissance, c'était la République des Etats-Unis. Antérieurement déjà, elle avait manifesté sa confiance envers les Japonais et pris l'initiative d'une concession. La France, l'Angleterre et les Etats-Unis avaient, au lendemain de l'occupation, installé à Yokohama, des bureaux de poste spéciaux pour les correspondances étrangères. En 1875, en 1876, les Etats-Unis supprimèrent le *post-office* américain et laissèrent aux agents Japonais le soin d'expédier et distribuer les lettres à destination d'Amérique, ou venues d'Amérique. Le bureau français ne fut supprimé que 6 ou 7 ans plus tard. Depuis lors, le service est fait par la poste japonaise, et personne ne le regrette, sauf peut-être les *post-masters* déplacés.

C'est sur le modèle du traité de 1889 qu'ont été rédigés les traités passés successivement avec l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, etc. et la convention actuellement soumise aux Chambres françaises. Il convient maintenant de l'examiner.

IV

Aux termes de l'article 23 de la convention soumise aux Chambres, les privilèges, exemptions et immunités de juridiction dont jouissent

les Français au Japon sont supprimés. Les Français seront dorénavant soumis à la juridiction des tribunaux japonais.

Les exemptions auxquelles il est ici fait allusion s'expliquaient, ainsi que nous avons dit, par l'imperfection de la législation et de la juridiction japonaises. Or, depuis 1880, de nouveaux codes criminels sont entrés en vigueur ; préparés par un professeur de la faculté de Paris, ils n'ont rien à envier à nos codes correspondants.

Vers 1886, ils ont été d'ailleurs revisés et améliorés (1). Le Japon n'a encore ni code civil, ni code de commerce, les projets présentés aux Chambres par le gouvernement ayant été repoussés. Mais de nouveaux projets ont été rédigés et votés pour la plus grande partie par la Chambre des députés. C'est à raison de cet inachèvement des codes que les traités signés depuis 1889 et le projet proposé aux Chambres françaises ne doivent entrer en application qu'en 1900. Il faut, de toute nécessité, que le Japon ait auparavant un corps de lois régulièrement promulguées. Il n'est même pas inutile que ses tribunaux aient pris quelque expérience de leur application.

L'organisation de ces tribunaux, auxquels vont être confiés l'honneur, la vie et la fortune des résidents étrangers est réglée par une loi, peu connue en Europe, du 11 novembre 1890. Les emprunts faits à notre organisation judiciaire me permettent d'en abréger l'exposé.

La loi de 1890 institue trois sortes de tribunaux ordinaires correspondant à nos tribunaux de paix, à nos tribunaux d'arrondissement et à nos cours d'appel, avec cette différence toutefois que le ressort de chacune de ces juridictions est plus étendu que le ressort de la juridiction française correspondante (2).

La plupart des tribunaux de paix comptent plusieurs juges. Néanmoins, comme ils se partagent les affaires, chaque litige est tranché par un seul magistrat. Le ministère public y est représenté par un procureur impérial, ou, à défaut, par un juge qui en fait fonctions. La compétence de ces tribunaux est plus large que celle de nos juges de paix : au civil ils décident jusqu'à concurrence de 100 yen (3).

---

(1) Il me paraît inutile d'insister sur leur contenu. Ces codes sont en effet traduits et imprimés en français depuis longtemps. L'analyse en a été faite tant à l'Académie des sciences morales qu'à la Société de Législation Étrangère et dans diverses revues.

(2) La statistique pour 1892 accusait 300 tribunaux de paix, 48 tribunaux d'arrondissement, 7 cours d'appel, pour une population d'environ 41 millions d'habitants. Depuis lors ces chiffres n'ont pas ou n'ont que très peu changé.

(3) Le yen d'argent, par suite de la baisse du métal blanc, ne vaut guère aujourd'hui que 2 fr. 50. Mais, à raison du bon marché de la vie, la valeur de l'argent est relativement beaucoup plus élevée au Japon qu'en France.

Au criminel, ils peuvent condamner à 100 yen d'amende ou à deux mois de prison. Un juge de paix doit, s'il en reçoit l'ordre du ministre, se déplacer dans les limites de son ressort.

Un tribunal d'arrondissement se compose d'au moins deux chambres, chacune formée de trois juges. Il connaît : 1° en appel de toutes affaires jugées en premier ressort par le juge de paix ou de police, 2° en premier ressort seulement, de tous autres litiges, sauf ceux qui concernent les membres de la famille impériale.

Ainsi les tribunaux d'arrondissement cumulent les fonctions de nos tribunaux correctionnels et de nos cours d'assises. Comme les tribunaux de paix et de police, ils ne jugent qu'à charge d'appel.

Une cour d'appel comprend au moins deux chambres, dont chacune compte un président et quatre conseillers. Elle connaît : 1° en cassation, des affaires de justice de paix et de simple police ; 2° en appel, des jugements rendus par les tribunaux d'arrondissement ; 3° en premier et dernier ressort des actions civiles intentées contre les membres de la famille impériale.

La cour suprême compte 31 conseillers répartis en plusieurs chambres. Pour rendre arrêt, 7 conseillers sont indispensables.

Pour être nommé juge ou procureur un stage est nécessaire (1). Les juges sont inamovibles dans les mêmes conditions qu'en France. Cette inamovibilité protège, dans une moindre mesure toutefois, les membres du ministère public.

Les audiences des tribunaux et cours sont publiques, à moins d'un jugement de huis clos, jugement qui doit être motivé.

En somme cette loi, qui réalise plus d'une amélioration réclamée en France, présente, si on l'envisage en elle-même, des garanties plus que suffisantes à nos nationaux pour le jour où ils se trouveront soumis à la juridiction japonaise. Toutefois le meilleur instrument peut être faussé par un mauvais ouvrier. Les juges japonais se montreront-ils, par leur science et leur impartialité, à la hauteur de leur mission?

Ceux qui, en Europe ou dans leur pays, ont fréquenté les Japonais sont unanimes à les proclamer très intelligents et capables de s'assimiler les nouvelles institutions. Quant à leur impartialité, rien de positif n'autorise à en douter bien qu'on doive remarquer qu'une antipathie marquée contre les Européens s'est développée depuis la paix sino-japonaise de Sniconosaki. Le jour où auront disparu les

(1) Les conditions de ce stage varient suivant la juridiction à laquelle aspire le magistrat. Il est d'ailleurs exigé même pour les juges de paix et de police.

privilèges qui indisposaient la nation japonaise contre les étrangers, ceux-ci seront acceptés comme ils le sont partout, peut-être même avec plus de bienveillance qu'ils ne le sont en certains pays. D'ailleurs, si on leur déniait la justice, le corps diplomatique saurait protester. Les Japonais ont trop longtemps souffert de l'accord des puissances pour s'exposer au risque de le voir renaître à leurs dépens.

V

Ce n'est pas, à vrai dire, cette clause du traité soumis aux Chambres qui semble devoir en retarder l'adoption. Les Anglais, les Allemands, les Américains ont accepté la juridiction japonaise : on ne voit pas pourquoi nos résidents se montreraient plus difficiles ou plus craintifs à cet égard.

Ce n'est pas davantage la clause qui ouvre aux Occidentaux l'intérieur du pays. Celle-là est toute à leur bénéfice. C'est le prix dont le Japon entend payer les avantages que le nouveau régime lui confère. Il est vrai qu'aucune des puissances occidentales, et pas plus la France que les autres, n'a pu obtenir pour ses nationaux le droit d'acquérir au Japon des immeubles (1). L'accession des étrangers à la propriété foncière est contraire aux traditions du pays. Il n'y a lieu ni de s'en étonner, ni de s'en froisser. L'Angleterre n'a levé qu'en 1870 la prohibition faite aux étrangers d'acquérir des immeubles sur le sol anglais. Nous ne saurions demander aux Japonais d'adopter immédiatement sur tous les points les dispositions les plus récentes du droit européen. Un jour viendra où s'apaiseront les convoitises éveillées par l'ouverture du pays et les appréhensions qui leur correspondent. D'ailleurs, les étrangers peuvent, aux termes des nouveaux traités, louer les immeubles, même par baux emphytéotiques, fonder où il leur plaira dans le pays des établissements de commerce et d'industrie, enfin, s'associer soit entre eux, soit avec les indigènes. En voilà plus qu'il ne faut pour satisfaire amplement, je crois, les capitalistes désireux d'aller s'établir au Japon. Cette clause du traité ne saurait soulever de difficultés.

---

(1) L'exposé des motifs qui accompagne le projet soumis aux Chambres, ajoute : « Au cours des conférences qui ont eu lieu à Paris, nous avons obtenu du Ministre du Japon une déclaration dont nous avons pris acte, et de laquelle il résulte que le Gouvernement mikadonal se propose d'accorder plus tard aux étrangers, par voie législative, le droit d'acquérir des immeubles. » Il est à peine besoin de faire remarquer que ce n'est pas là un engagement, que le gouvernement japonais reste le maître de ne présenter aucun projet, que les Chambres peuvent repousser celui qu'il viendrait à présenter, et qu'enfin même, si elles le votent, elles pourront ultérieurement défaire ce qu'elles auront fait.

VI

Il n'en est pas de même des modifications apportées dans les tarifs douaniers du Japon et de la France.

Quelques mots d'abord sur notre exportation au Japon. Elle représentait, en 1895, une valeur de douze millions et demi de francs, dont neuf millions et demi pour les tissus de laine. Le nouveau traité frappe ces tissus d'un droit *ad valorem* de 10 % et de 8 1/2 % seulement, s'il s'agit de mousselines de laine. Je ne saurais dire s'il y a là un abaissement ou un relèvement de tarifs par comparaison aux droits spécifiques actuellement perçus, mais peu importe; en tout cas, la différence, s'il y en a, est minime. D'ailleurs, les Japonais, qui ne peuvent acclimater chez eux le mouton, demeurent contraints d'importer les laines ou les étoffes de laine. Enfin les conditions faites à nos fabricants et à leurs concurrents étrangers sont identiques. Notre exportation de lainages au Japon va donc rester à très peu de chose près ce qu'elle est. Pour les autres articles qui complètent le chiffre de douze millions et demi, il est difficile que notre situation commerciale empire, et je ne pense pas qu'elle s'améliore beaucoup. Nous avons perdu, au Japon, une position qui eût pu devenir avantageuse. Les Anglais nous laissent très loin derrière eux ; les Allemands nous devancent sensiblement depuis dix ou quinze ans. La raison en est simple : nos produits coûtent plus cher que les leurs. Le jour où nous pourrons, avec les Anglais et les Allemands, pénétrer dans l'intérieur, je présume que les Japonais achèteront un peu plus de produits étrangers ; mais les différentes nationalités étrangères garderont probablement leurs positions respectives. Peut-être toutefois la facilité d'offrir nos vins permettra-t-elle d'en accroître sensiblement le débit (1).

G. Appert,
Ancien professeur à l'Ecole de Droit de Tokio.

(*A suivre.*)

---

(1) Notre très distingué correspondant de Tokio nous adresse d'intéressantes observations que nous regrettons de ne pouvoir insérer dans ce numéro ; en même temps que sera publiée la deuxième partie de l'étude de M. Appert, on fera connaître les appréhensions justifiées des résidents français au Japon et les conclusions de l'important rapport de **M. A. Flourens.**

NOTRE SITUATION DANS LE SAHARA ALGÉRIEN

Depuis un mois on a beaucoup parlé du Sud algérien. Des bruits inquiétants ont été mis en circulation, puis démentis. D'après les renseignements, recueillis par un journal d'Alger, le fort Mac Mahon (Hassi el Homeur) serait dans une situation difficile, sinon critique, les Chaambas dissidents organisent un razzou pour l'attaquer. Une réelle effervescence régnerait parmi les tribus sahariennes, et des incidents d'une certaine gravité seraient à redouter.

A vrai dire, des notes et des télégrammes à l'allure officieuse ont déclaré très exagérées ces nouvelles alarmantes. Je souhaite vivement que cette appréciation soit fondée ; cependant, des faits récents semblent plutôt donner tort aux prévisions optimistes. Des partisans de Bou Amema qui paraissaient ralliés à notre cause, se sont échappés pour aller rejoindre leur ancien chef. Le commandant Godron a entrepris un troisième raid, et cela en plein été, ce qui ne laisse pas d'être assez significatif. L'explorateur Foureau, parti de Biskra au mois de mars seulement, est rentré à l'improviste bien plus tôt qu'on ne l'attendait. En présence de ces événements on en vient forcément à se demander si, malgré toutes les assurances contraires, il ne se passe pas quelque chose d'insolite dans nos marches sahariennes.

Qu'en l'état actuel du Sud algérien, nous ne soyons sans cesse exposés à des surprises, à des incidents fâcheux, cela ne saurait être mis en doute. Aussi bien, — et c'est là ce que je voudrais démontrer en ces quelques lignes, — y a-t-il urgence à modifier et à améliorer sensiblement la situation existante.

Le Gouverneur général en fonctions, M. Jules Cambon, a voulu inaugurer, au Sahara, une nouvelle politique : celle de l'occupation progressive. Il a donc, depuis 5 ou 6 ans, établi une série de postes avancés, comportant chacun un bordj fortifié, et formant des travaux d'approche vers le Touat et le Tidikelt d'une part, vers les territoires Touareg d'autre part.

En procédant ainsi par bonds successifs, — selon le mot pittoresque d'un officier très versé dans les affaires du Sud, — on partait incontestablement d'une idée fort juste; malheureusement, l'exécution n'a pas été jusqu'ici à la hauteur de la conception.

Pouvait-il en être autrement ? A-t-on manqué de prévoyance ? Je ne veux pas me prononcer là-dessus, et cela d'autant moins qu'il est

trop facile, en pareille matière, de critiquer après coup. Je me borne à constater qu'on est allé hardiment de l'avant, et qu'au bout de quelques années, on s'aperçoit de l'insuffisance des moyens d'action dont on dispose, pour faire face aux exigences de la nouvelle situation qui a été créée.

En effet, et grâce à l'énorme distance qui les sépare de leurs bases d'opérations, les postes avancés se trouvent complètement en l'air. Perdus dans le désert, occupés par de faibles garnisons qui ne peuvent songer qu'à la défensive, ces bordjs, au lieu d'être une force, constituent plutôt des points faibles, sous le double rapport stratégique et militaire. Quant aux opérations de ravitaillement, inutile d'insister : elles entraînent des dépenses hors de proportion avec le but à atteindre dont il serait intéressant de connaître le détail.

Et ce qu'il y a de plus grave — car cela équivaut à la destruction de notre prestige, — c'est que les Sahariens sont entièrement édifiés sur la parfaite impuissance des forts. Ils savent, pour en avoir eu maintes fois l'expérience sous les yeux, que les rezzous circulent toujours librement, que jamais les défenseurs d'un poste n'ont pu en arrêter ou simplement en poursuivre un seul. Cette apparente preuve de faiblesse rend de plus en plus audacieux les indigènes du désert qui, en fin de compte, se moquent de nous avec une désinvolture humiliante.

Voilà pourquoi nous avons à déplorer des attaques comme celle de Bou Khanfous, des assassinats comme celui du lieutenant Collot. Voilà pourquoi il faut constamment s'attendre à de nouvelles alertes, à d'autres incidents de même nature, si nous ne prenons pas sans plus tarder des mesures efficaces.

Je dis bien : « des mesures efficaces », car le Gouvernement Général, reconnaissant lui-même les dangers de sa manière de faire, a eu recours à une série de palliatifs qui n'ont servi, en définitive, qu'à accentuer les lacunes du programme mis en œuvre.

Une loi a édicté la formation de troupes sahariennes ; un décret a organisé les territoires militaires du Sud algérien. Des subdivisions, commandées par des généraux de brigade, ont été installées à Laghouat et à Ain Sefra ; le siège du cercle dont dépend le Sud Constantinois a été transféré de Biskra à Tougourt. Or, si cet ensemble de dispositions, étudiées cependant avec beaucoup de soin, n'a pas encore produit les résultats qu'on en espérait, il faut en chercher l'explication dans la lenteur apportée à la transformation des moyens de communication dans l'Extrême Sud de l'Algérie.

Tous les déboires de la politique Saharienne actuelle proviennent de cette seule et unique cause. On a perdu de vue cette vérité pourtant bien simple, qu'en reportant plus loin les postes d'avant-garde, il était indispensable de déplacer également sa base d'opérations, afin de ne pas être privé des points d'appui nécessaires. Le reproche auquel ne saurait échapper l'autorité supérieure algérienne, c'est d'avoir négligé ce côté capital de la question, et de ne pas en avoir hautement réclamé la solution immédiate.

Cette solution, cela saute aux yeux, consiste à prolonger les chemins de fer de pénétration. A l'appliquer promptement, et sans hésitation, on sauvegardera et l'on consolidera l'œuvre du Sud, qui sans cela menace d'être gravement compromise, malgré les efforts accomplis et les nombreux millions dépensés.

Car enfin, le dilemme est nettement posé. Ou bien, on persistera dans les errements suivis jusqu'à ce jour, et l'on ne réussira, tout en se voyant obligé à des sacrifices d'argent considérables, qu'à conserver péniblement les positions acquises, dont l'abandon est évidemment impossible au point de vue de notre prestige vis-à-vis du monde musulman. Ou bien, on se décidera à pousser résolument vers le Sud la tête de ligne du réseau de l'Algérie, et à donner ainsi un soutien solide aux postes avancés, appelés dès lors à une action utile, tant pour la police du désert, que pour l'occupation ultérieure des territoires placés dans notre sphère d'influence.

En dernière analyse, la politique saharienne pratiquée depuis six ans en est arrivée à une phase décisive. Elle a absolument besoin, pour aller plus loin, d'un facteur nouveau : le chemin de fer de pénétration. Son succès sera assuré par le concours du rail ; son échec ne sera pas moins certain, si ce concours continue de lui faire défaut.

J'ai cru utile de bien établir cette vérité, dont l'opinion publique en France ne se rend peut-être pas suffisamment compte. Et si la responsabilité du Gouvernement général se trouve engagée, c'est surtout pour ne pas avoir élevé la voix, avec l'autorité qui lui appartient, afin de faire prévaloir le seul remède efficace aux difficultés sahariennes.

Les reconnaissances effectuées autour d'El Goléah, les raids si hardis du commandant Godron jusqu'aux confins du Touat sont de brillants faits d'armes, attestant chaque fois à nouveau le courage et la résistance de nos vaillants officiers des affaires indigènes.

Mais combien plus profond et plus durable sera l'effet produit sur les populations du désert, du moment où celles-ci sauront que la

locomotive pourra amener dans les vingt-quatre heures, sur un point important et bien approvisionné de l'Extrême-Sud, autant de troupes qu'il plaira à l'autorité militaire d'y concentrer! Voilà, je le répète, le nœud de la question Saharienne; voilà ce qui donnera aux postes avancés la force d'action, la puissance de rayonnement qui leur manquent aujourd'hui.

J. Bernard d'ATTANOUX.

HAVAI : ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Dans le Grand Océan Pacifique nord, entre les 18° et 23° de latitude N. et les 155° et 160° de longitude O. du méridien de Greenwich, un galion espagnol découvrit une île dans les premières années du XVIIe siècle. Par crainte des pirates qui pourraient s'y embusquer et menaceraient les chargements d'or de l'Espagne, ou plutôt encore parce que c'était l'usage à l'époque, son capitaine, les uns disent Quiros (1), les autres Jean Gaëtano (2), garda le secret de la découverte, de sorte qu'un navigateur s'emparant, longtemps après, d'un navire espagnol fut tout étonné de voir marquée sur sa carte de bord une île qui n'existait pas pour les autres nations.

Cette île, c'était Havaï, de l'archipel de ce nom, que Cook devait en 1778 appeler archipel des îles Sandwich, du nom de lord Sandwich, qui était à cette date premier lord de l'Amirauté.

Les îles Havaï, à 700 lieues de l'Amérique, à plus de 1000 lieues des Mariannes, sont la clef de l'Océanie septentrionale. Sur la route de l'Amérique à l'Asie, nulle autre station! Pays fertile sous un climat naturellement sain, elles ont pour principal port l'un des plus vastes et des plus sûrs du Pacifique, Honolulu, découvert par Brown qui y périt. Le sol est volcanique, avec de hautes montagnes, aux flancs recouverts de blocs de laves et des volcans en activité (Maouna Roa, 4194 mètres). De ces montagnes s'échappent de nombreux cours d'eau. Alentour, des forêts où vivent des animaux domestiques, redevenus sauvages, des chèvres, des sangliers, des chiens. Au sortir des forêts, une herbe envahissante, la minervia, donne d'excellents pâturages où se repaissent des troupeaux. Les

(1) Alfred MINE, *Bulletin de la société de géographie commerciale*, Bordeaux.
(2) DE VARIGNY, *Revue politique et littéraire*, 1887.

chevaux abondent. Le porc, le chien et la poule sont les viandes appréciées des naturels. Autrefois, on cultivait principalement le taro. L'importation des froments américains a presque annulé cette culture. On trouve le caféier, la patate douce, le bananier, etc. ; mais l'agriculture a surtout pour richesse d'exportation la canne à sucre, pour la nourriture des travailleurs le riz.

Par suite de quelles évolutions, le gouvernement d'Havaï est devenu une monarchie constitutionnelle, au Parlement élu par la nation, ce n'est pas ici le lieu de le raconter (1). La liberté d'écrire et de penser est absolue dans l'archipel. La poste, le télégraphe, le téléphone y fonctionnent dans une mesure bien plus large que dans les pays d'Europe. Tout le monde monte à cheval. Les indigènes sont bien vêtus pour la plupart ; ils sont instruits et adorent l'instruction, il n'y a plus chez eux un enfant au-dessus de sept ans qui ne sache lire, écrire et compter (2). C'est pour ses efforts pour atteindre ce but que, en 1878, le grand prix de l'Exposition pour le développement de l'instruction primaire fut mérité par Havaï.

Malheureusement, cette population a une tare. Les vices de l'Europe greffés sur elle à sa découverte, après avoir tué les individus, ont frappé la race. Le nombre des hommes est dans l'île de deux tiers supérieur à celui des femmes. Une femme pour trois hommes, en comptant les Européens, les Asiatiques et les Américains qui opèrent par le mélange des sangs, l'absorption de la race indigène. Un fléau, la lèpre chinoise, y fait depuis plusieurs années des ravages terribles. Bientôt Havaï n'aura plus de Polynésiens. Quel gouvernement remplacera alors la monarchie indigène ? Quel protectorat s'imposera aux Havaïtiens ? Telle est la question qui avait déjà fait sortir, à plusieurs reprises, les États-Unis de leur abstention au point de vue colonial, avant qu'en ces derniers temps le Japon victorieux tentât de s'imposer lui-même à ces îles comme puissance civilisatrice. On est surpris que les Anglais ne prétendent pas aux plus anciens droits sur Havaï. Avant Lapeyrouse et Vancouver, en effet, c'est Cook qui les mit en lumière et paya sa découverte de sa vie. L'ascendant britannique domine d'ailleurs dans la Polynésie occidentale, tandis que les groupes orientaux sont désormais reconnus à la France.

---

(1) Cf. HENRY, E. CHAMBERS : *Constitutional History of Hawaii* (Baltimore, 1896, in-8° de 40 p. — *Johns Hopkins University Studies in Historical and Political Science*, 14e série, n° 1)

(2) V. l'*Aperçu historique de l'éducation dans le royaume Hawaiien* publié par ordre du Bureau d'Instruction publique du royaume Hawaiien (Paris, 1889, in-8 de 14 p.).

Autrefois ces deux nations se partageaient l'influence en Océanie. Des concurrents ont surgi : les États-Unis depuis la conquête du Texas et la découverte de l'or en Californie, l'Allemagne depuis l'extension de ses efforts coloniaux ; enfin, actuellement, le Japon.

Hawaï se réclama longtemps du protectorat anglais.

En 1824, des missionnaires américains y pénétrèrent. Trois ans plus tard, des maristes français y furent envoyés. En présence de ces deux concurrents, l'Angleterre employa sa politique habituelle. Elle tenta de s'unir à la puissance dont elle avait le moins à craindre contre l'autre, et c'est pourquoi, en 1843, un traité de garantie fut signé avec nous, reconnaissant l'indépendance d'Hawaï et contenant l'engagement de ne pas s'emparer de l'archipel. Les États-Unis invités à signer cet acte s'y refusèrent, tout en affirmant respecter l'autonomie indigène. Il y a là un enseignement à retenir, aujourd'hui que les Etats-Unis annexent ces îles purement et simplement, quant au sort réservé aux pays que deux nations rivales s'interdisent d'occuper : une troisième les absorbe. Veillons du moins au Siam pour qu'il n'en soit pas ainsi.

La découverte des mines de Californie après la conquête du Texas amena les États-Unis à quelques jours des Sandwich en 1848. Les aventuriers venus là pour tenter fortune manquaient à San Francisco de tout, sauf d'or. A prix d'or, ils demandèrent donc à ces îles leur ravitaillement, et soudain les îles Hawaï décuplèrent leur production.

Un traité de réciprocité fut conclu avec les États-Unis. Il assurait aux planteurs le monopole de la vente de leurs sucres en Californie et dans l'Orégon, en échange du droit de franchise, aux Sandwich, des produits manufacturés des États.

Il en résulta pour les îles une prospérité fabuleuse. Les capitaux affluèrent, des plantations se créèrent. La Chine et le Japon fournirent pour rien la main-d'œuvre. Tous les négociants firent fortune.

Le traité eut pour effet d'attirer à Hawaï de nombreux Américains. Ayant enlevé l'influence commerciale aux Anglais, les Etats-Unis eurent bientôt sur ceux-ci et sur les Français l'influence du nombre, et les îles eurent à compter avec eux.

En effet, ce traité qui faisait la fortune d'Hawaï, était renouvelable à échéances fixes ; il suffisait donc qu'il fût aboli pour amener la ruine de sa principale industrie et tuer la prospérité de l'archipel. Cet état de choses était sous une certaine forme alarmant pour l'Archipel. Déjà en 1871, le roi Kaméhaméha V, sur le conseil de son

ministre de l'Intérieur, un Français ruiné par le gouvernement californien, M. de Varigny (1), cherchait à créer en Chine et au Japon de nouveaux débouchés en vue de cette éventualité. C'était là que s'écoulait presque tout le bois de santal du pays, une de ses richesses principales, et des relations commerciales existaient déjà avec ces contrées, dont les immigrants affluent actuellement encore par milliers dans les îles.

Malheureusement, le roi Kaméhaméha V mourut, dernier de sa dynastie. Un simple chef, David Kalakaua, fut élu à sa place et prit pour premier ministre un Américain M. Walter Gibson. Celui-ci accepta les offres d'un grand capitaliste de San-Francisco, nationalisé d'origine allemande, qui lui procura ainsi qu'aux planteurs tous les capitaux dont il aurait besoin pour le développement des ressources agricoles, sous forme d'emprunt facile. Ce N. Sprehels qui devint bientôt célèbre sous le nom de roi des sucres, réalisa d'énormes profits. On spécula à San-Francisco ; et, sous l'encouragement du gouvernement, on spécula dans les îles, sans songer que la dépendance du marché d'Honolulu par rapport aux marchés américains établissait déjà un état voisin de la sujétion.

D'autre part, les planteurs américains d'Havaï, dont un vote du congrès eût pu réduire à néant la fortune, n'eurent plus dès lors pour objectif que de forcer la main du cabinet de Washington en vue de l'annexion des îles.

Mais le gouvernement américain a jusqu'à ces derniers temps refusé à cause : 1° des difficultés dipiomatiques qui semblaient devoir résulter de l'annexion ; 2° de la résistance possible des indigènes ; 3° de la doctrine de Monroë, base de la politique américaine, qui s'oppose à la politique d'expansion au delà du continent.

Par eux-mèmes, en effet, les États-Unis, sans armée permanente, sont un des facteurs les plus puissants de la politique mondiale : s'adjoindre des colonies alors que déjà les meilleures terres sont occupées, n'est-ce pas surtout rendre les États-Unis vulnérables ?

Mais d'autre part, pour les Américains, Havaï c'est le sucre à bon marché, c'est la clef du Pacifique. Avec Havaï, l'Amérique peut menacer l'Asie et couper la route à l'Europe.

Puis, la décroissance de la race indigène est telle qu'une puissance

(1) De Varigny, *Voyage aux îles Sandwich* (*Tour du monde*, 1873). Cf., du mème auteur : *Quatorze ans aux îles Sandwich* (Paris, 1874).

civilisée doit incessamment, d'Europe, d'Asie ou d'Amérique, venir occuper ce point stratégique.

Les temps ont marché : un parti colonial s'est formé en Amérique et le même qui suscitait des difficultés à l'Espagne, à Cuba, convoitait Havaï.

Déjà en 1873, profitant de l'entrée du parti américain dans le conseil du roi, le cabinet de Washington négociait en vue d'obtenir une station navale à l'embouchure de la Perle en échange du droit de franchise pour tous les produits havaiiens en Amérique. Mais les Havaiiens craignirent pour leur indépendance. Le ministère se démit.

Ce ne fut qu'en 1875, par le traité de commerce signé à Washington par le président Green et le roi Kalakaua, que les Américains obtinrent gain de cause ; et cela suffit pour leur assurer depuis les avantages qu'ils réclamaient.

Tant à cause de leur chemin de fer transaméricain qu'à cause de leur traité renouvelable, Havaï ne peut se passer d'eux.

C'est pour échapper à cette dépendance qu'à leur ligne de New-York à San Francisco l'Angleterre a opposé son transcanadien.

Elle aussi a des intérêts considérables à Havaï avec ses comptoirs coloniaux. Sans la neutralité d'Havaï, en effet, son transit du Pacifique septentrional est compromis. Le travail de désagrégation du Canada, qui revendique son indépendance, s'en accentuerait, et c'est en vue de résister aux Américains seuls que, dès 1843, l'Angleterre s'était unie avec la France.

Mais voici qu'une nouvelle puissance entre en ligne, le Japon, victorieux de la plus grande puissance territoriale du monde, le Japon, à qui l'Ethiopie a démontré que l'Europe n'était pas invincible, le Japon, qui rêve à son tour de s'imposer partout où il a des intérêts et des nationaux.

Or le Japon a des intérêts aux îles Sandwich.

De même qu'avec Havaï, l'Amérique menace l'Asie et coupe les communications à l'Europe ; de même, avec Havaï, l'Asie menace l'Europe et l'Amérique.

De plus, les Asiatiques sont nombreux dans les îles. Ce n'est pas en colons libres, mais, en « engagés » qu'ils y sont venus; mais, leur contrat fini, ils s'y installent et demeurent.

Ces engagés sont en plus grand nombre des Portugais açoriens; mais les Chinois et les Japonais affluent aussi par milliers à Havaï, et le Japon, poussant à l'émigration, acquérait par ce fait des droits

de plus en plus grands au protectorat que la conscience soudaine de sa force le poussait à revendiquer.

Aussi le gouvernement d'Honolulu s'est-il ému ; il a refusé au Japon l'immigration des ouvriers japonais et, sans attendre la mise à exécution des menaces que le gouvernement de Tokio faisait pressentir, il s'est tourné vers les États-Unis. Ce qui est curieux à noter comme les *Questions Diplomatiques* l'ont fait par ailleurs, c'est l'attitude de l'opinion en Angleterre : tout entière à ses fêtes du jubilé, elle ne paraît pas attacher d'importance à cet événement capital pour ses intérêts du Pacifique.

Les intérêts de la France aux îles Sandwich ne sont pas considérables ; notre commerce n'y fait d'importation que sous pavillon allemand ou anglais. Mais la France est consignataire du traité de 1843 avec l'Angleterre, et l'importance stratégique d'Havaï intéresse toutes les puissances.

Dans une autre étude, les *Questions Diplomatiques* examineront les conséquences de l'annexion qui vient d'être prononcée ; sans préjuger des conclusions auxquelles on arrivera ; remarquons dès maintenant combien en France le pays, et le Gouvernement au moins autant que lui, sont indifférents à ces problèmes de politique extérieure dont la solution pourtant est de nature à modifier gravement la situation politique du plus grand océan du monde. De la part d'un pays démocratique surtout soucieux de son bien-être, pareille indifférence, quelque coupable qu'elle soit, s'explique cependant ; on ne saurait en dire autant du gouvernement, dont l'art devrait être de prévoir.

Cette annexion, même prononcée par une république amie, va à l'encontre d'un traité anglo-français de 1843 ; elle rappelle le traité anglo-allemand de 1890 décidant du sort de Zanzibar sans tenir compte du traité anglo-français relatif au sultanat de Mascate et Zanzibar. Notre gouvernement a du reste une raison plausible de ne pas intervenir dans un pareil règlement : Il fallait que Havaï tombât au pouvoir des États-Unis ou bien du Japon, du moment que l'Angleterre et la France ne s'entendaient pas pour en faire proclamer la neutralité ; mais l'Angleterre et la France, qui sont d'accord en politique — au dire de quelques hommes, — sont incapables de formuler une vue équitable et commune sur une seule question. Il n'est donc pas surprenant qu'en ce qui concerne Havaï, ces deux États n'aient pas pu trouver un moyen terme ; ils ont assez à faire à Constantinople, en Crète, en Egypte. Puis l'annexion américaine désoblige évidemment l'Angleterre, qui a créé un service Canada-Japon, qui a

des intérêts maritimes considérables dans le Pacifique, tout autrement que la France (1), et c'est évidemment une satisfaction d'amour-propre pour notre Gouvernement.

Stéphane SERVANT.

LA POLITIQUE RUSSE EN EXTRÊME-ORIENT

Il est peu d'exemples d'une politique aussi habile et aussi fructueuse que celle suivie depuis quelque temps par la Russie à l'égard de la Chine et du Japon. Cette puissance n'a jamais cessé d'être surtout une puissance continentale ; mais il semble que ce rôle ne lui ait pas suffi ; et dès sa formation, comprenant la grande utilité des mers comme moyen de communication, elle a cherché à devenir puissance maritime. Rien de plus remarquable que ses efforts persistants pour franchir ses frontières terrestres, s'étendre jusqu'aux mers voisines et s'y établir. Cette recherche des ports, ce besoin de *s'ouvrir des fenêtres* sur les mondes d'alentour, ont effectivement été le mobile le plus constant de la politique russe, et le sont encore aujourd'hui. Après avoir atteint la mer Baltique et la mer Noire, la Russie tente actuellement de gagner la Méditerranée elle-même en Europe, et des mers ouvertes en Asie.

La Transcaucasie, et surtout les pays russes de l'Asie centrale, ne sont-ils pas en effet comme des marches reculées qui voudraient rejoindre la mer des Indes? Si les Russes, en cette partie du globe, ne s'étaient pas heurtés aux compétitions anglaises, si l'Angleterre, effrayée pour son empire asiatique, n'avait opposé aux progrès de leur marche une résistance qu'elle était décidée à pousser jusqu'à toute extrémité, ils posséderaient aujourd'hui un grand port aux confins mêmes de l'Hindoustan, aux abords de Bombay déchu.

En Sibérie, sur l'Océan pacifique, la Russie put à son aise occuper une grande étendue de côtes. Mais de ce côté, c'est la nature qui se montra défavorable. Les ports sans doute ne manquent pas et ne sont assurément pas mauvais, mais les glaces de l'hiver les rendent souvent impraticables. Celui de Vladivostock, le plus méridional

(1) Il y a plusieurs années, M. Alfred Mine a présenté à la Société de géographie commerciale de Bordeaux, un mémoire invitant cette ville à faire un effort pour substituer les navires français aux navires étrangers qui importent les produits étrangers à Havaï ; mais cet appel n'a pas été entendu. En réalité, nos intérêts les plus importants en Océanie sont ailleurs, à la Nouvelle-Calédonie et aux Marquises.

et le plus important d'entre eux, est bloqué par les glaces pendant plus de trois mois de l'année.

Et cependant, la nécessité d'avoir là-bas un port libre, constamment utilisable, se fait de plus en plus sentir à la Russie. L'état actuel des Puissances d'Extrême-Orient, instable et provisoire, exige la possession d'un port d'attache d'où l'escadre russe puisse sortir en tout temps. D'autre part, parmi les têtes de ligne du grand chemin de fer transsibérien, dont les ingénieurs sont en train de relier les derniers tronçons, ne faudra-t-il pas un port où le commerce ne devra pas plus chômer que le transit ne s'arrêtera sur les rails sibériens? Où trouver ce port, absent des côtes de Sibérie? La Russie, naturellement et déjà depuis longtemps, jeta les yeux sur les côtes chinoises, baignées par des mers tempérées. Elle en était séparée seulement par une presqu'île montagneuse : la Corée. C'était un État presque indépendant, sous la suzeraineté nominale de la Chine, et pour cette raison, terre de discorde entre les Chinois et les Japonais. La Russie, justement, résolut de profiter de ces rivalités, pour implanter son influence dans le pays dont la neutralité n'est plus qu'une fiction.

Lentement, prudemment, elle s'insinua en Corée, obtenant de temps à autre du gouvernement quelque concession, dont elle s'efforçait de diminuer l'importance, afin de n'éveiller ni l'attention des Japonais ni la susceptibilité de l'Angleterre. Mais une pareille politique, quoique sûre et adroite, eût pu durer longtemps avant de produire des résultats bien décisifs. Le récent conflit sino-japonais a changé la situation. Sans rien perdre, sans exposer le moindre de ses intérêts, la Russie parvint à s'attribuer le plus clair des profits d'une lutte à laquelle elle était restée étrangère.

Les Japonais ne cessaient d'être victorieux: leur entrée à Pékin n'était plus qu'une question de temps. Ils ne consentaient à s'arrêter et à donner la paix à la Chine que si cette dernière leur laissait les territoires qu'ils jugeaient conquis, notamment la presqu'île de Lia-Tuong avec Port-Arthur, c'est-à-dire en réalité la domination du golfe de Tien-Tsin et de la route de Pékin. Néanmoins le gouvernement chinois, désemparé, redoutant une révolution, s'était décidé à subir ces conditions. L'Europe gardait le silence, et par là semblait approuver les prétentions des Japonais. L'Angleterre et la France, voyant dans l'accablement de la Chine une heureuse occasion d'agrandissements pour leurs domaines asiatiques, s'apprêtaient peut-être à coopérer au démembrement de l'Empire du Milieu.

Soudain le gouvernement russe éleva la voix, mais non pour sanctionner la défaite de la Chine. Il somma le Japon de renoncer à celles de ses conquêtes auxquelles il tenait le plus, d'évacuer Lia-Tuong et Port-Arthur, pour se contenter d'assez minimes profits. Les Japonais, d'ailleurs excités par l'Angleterre, firent mine de résister à cette intervention exorbitante. Mais quand la France changeant d'attitude, puis l'Allemagne habilement gagnée aux vues du cabinet de Saint-Pétersbourg, eurent uni leurs menaces à celles de la Russie, ils retirèrent leurs troupes du territoire chinois, et le traité de Simonosaki ne parle des contrées qu'ils avaient occupées que pour mentionner leur renonciation aux droits qu'ils avaient espéré un moment établir sur elles.

D'une façon générale, la Russie avait ainsi servi la cause de l'Europe entière, en tenant tête au jeune Empire jaune, dont les progrès et les envahissements devenaient inquiétants. Mais les avantages qu'elle retirait pour elle seule du recul imposé au Japon étaient singulièrement plus considérables. Elle soustrayait à la domination fortement organisée du Mikado des territoires qui avaient à ses yeux un intérêt particulier, et, en les replaçant dans les mains débiles de la Chine, elle rouvrait l'avenir à ses espérances et à ses convoitises. En même temps, par le service exceptionnel qu'elle avait rendu aux Chinois et dont ils pouvaient ne pas suspecter le caractère désintéressé, elle s'attirait la fructueuse reconnaissance de leur gouvernement.

Effectivement, la gratitude chinoise ne fit pas attendre ses effets, et ne cesse encore de se manifester. Sans parler de la création de la Banque sino-russe, de l'émission de l'emprunt chinois, ni d'autres privilèges commerciaux ou financiers, encore assez peu connus, la Russie vient d'obtenir, par de récents accords, un ensemble de concessions dont elle peut avec raison se montrer satisfaite. Permission lui est accordée de tenir ses flottes de guerre dans la baie de Kiao-Tchéou pendant l'hiver. Avantage inappréciable : la Russie s'affranchit ainsi des entraves des glaces; elle trouve sur une mer toujours libre une station navale que les côtes de Sibérie lui refusaient; elle pourra en tout temps abriter, ravitailler et faire évoluer son escadre.

Cette permission n'a pas été l'unique témoignage de la générosité du gouvernement chinois. Il y a quelques mois, il concluait avec la banque russo-chinoise un accord d'après lequel cette banque acquérait le privilège de la construction et de l'exploitation d'un chemin de

fer en Mandchourie, sous le nom de chemin de fer chinois de l'Est, c'est-à-dire le passage du Transsibérien à travers la Mandchourie chinoise. Sans cette autorisation, pour atteindre la mer et notamment Vladivostock, par suite de la courbe décrite par la frontière russo-chinoise, la ligne aurait dû remonter au nord pour redescendre au sud, et faire ainsi un immense détour. Maintenant, son tracé définitif suit la corde dont la frontière forme l'arc, et, en coupant la Mandchourie, atteint directement le but avec une notable économie de temps, d'argent, de peine et de travaux ; et c'est en même temps une grande victoire pour le gouvernement russe d'avoir vaincu l'incurable hostilité que le Céleste empire opposait à toute tentative de pénétration de chemins de fer européens. Cette victoire ne sera pas privée de beaux résultats. Déjà, sous l'œil bienveillant du gouvernement chinois, s'élabore le plan de tout un réseau, grâce auquel la Russie étendra son influence stratégique et commerciale sur la presqu'île de Lia-Tuong, sur la Mandchourie, sur le golfe de Tien-Tsin, c'est-à-dire sur tout le nord-est de la Chine, à côté de la capitale. Elle aura pris ainsi les conquêtes du Japon, en les amplifiant.

L'une des lignes projetées, celle qui sera le plus prochainement construite, reliera Port-Arthur au Transsibérien. Port-Arthur, devenu ainsi tête de ligne, apparaîtra comme le port le plus considérable de l'Extrême-Orient, et la Sibérie deviendra l'une des plus grandes routes de transit du monde, au détriment de la ligne maritime des Indes et de Suez.

Relativement à la Corée, la Russie, lors du règlement du conflit sino-japonais, aurait pu obtenir assez aisément l'établissement de son protectorat exclusif sur la presqu'île, ou même l'annexion pure et simple de celle-ci au territoire sibérien. Mais le Japon, par le droit de la conquête, s'en considérait comme le détenteur. Était-il sage de l'en exclure formellement, et de le pousser ainsi à bout en lui imposant cette nouvelle et importante privation ? N'était-il pas d'ailleurs imprudent de mécontenter les Puissances européennes par d'excessives prétentions, de mettre en question les précieux avantages acquis ou escomptés ? Confiante dans l'avenir, convaincue que le temps et sa puissance travailleraient dans son intérêt, la Russie prit un moyen terme : il fut reconnu au Japon en Corée une situation de droit que l'on discuterait plus tard.

Cette situation, un traité, signé le 28 mai 1896 par le prince Lobanof pour la Russie et le maréchal Yamagata pour le Japon, l'a réglée. L'indépendance coréenne y est en principe stipulée ; liberté entière

est laissée à la Corée en ce qui concerne sa politique intérieure et étrangère. Toutefois, pour la protection de ses lignes télégraphiques et de ses colonies dans certaines villes, le Japon pourra entretenir dans le pays un nombre limité de gendarmes. Par compensation, la Russie pourra de son côté y avoir des détachements de même force, et qui plus est, les troupes indigènes et la police seront réorganisées par des officiers russes. Par ce *condominium* les Russes ménagent la dignité des Japonais, flattent leur amour-propre, mais sans rien perdre eux-mêmes. En somme, le rôle et l'action des Japonais en Corée sont étroitement circonscrits. Quant à la Russie, elle s'y est substituée officiellement à la Chine. Sous des dehors assez modestes mais en vertu d'un traité formel, elle prend pied dans les affaires coréennes, et en fait son rôle ira sans cesse grandissant. Entre elle et le Japon, entre deux protecteurs de forces si disproportionnées, la Corée peut-elle hésiter longtemps ? Récemment, une nouvelle de Séoul apprenait que le roi, en péril d'émeute, n'avait su trouver d'asile plus sûr que le palais du résident russe. Ce dernier, en effet, est devenu un véritable maire du palais, à l'autorité duquel le roi lui-même s'en remet, en cas de danger ou d'embarras.

L'avenir ainsi préparé n'est pas douteux.

L'Angleterre n'a pas laissé d'être déconcertée par ces succès de la politique russe, par les profits qu'elle a tirés du conflit sino-japonais. On la voit dès lors hésiter entre la Chine et le Japon. Le Japon, victorieux, mais dépouillé de ses conquêtes, quoique soutenu par elle, ne semble pas lui avoir concédé plus d'avantages qu'il n'en a accordé à ses rivales d'Extrême-Orient. Aussi maintenant cherche-t-elle à se rapprocher de la Chine et à lui faire oublier son attitude hostile, pour lui arracher de nouvelles concessions.

C'est de cette période d'incertitude et de transition, de ces fluctuations politiques, si rares chez ses voisins d'outre-Manche, que la France doit profiter pour consacrer, par de sérieuses acquisitions, sa situation de grande puissance extrême-orientale.

Occupons de fortes positions pour les luttes à venir. Les événements d'Orient semblent aujourd'hui accaparer l'attention de tous les gouvernements. Mais, avant un quart de siècle, il pourrait bien se produire en Extrême-Orient une nouvelle crise qui révélerait de nouveau à l'Europe une question aussi redoutable et, pour nous Français, autrement importante que la question d'Orient, puisque nos intérêts s'y trouveraient directement engagés.

Fernand PILA.

TROUBLES ANTISÉMITIQUES D'ALGÉRIE

L'agitation antisémitique qui, pendant la seconde quinzaine de mai, a inquiété l'Oranie est éteinte; c'est le moment d'en parler sans passion. D'autant qu'on se tromperait à dire que le feu ne couve pas encore sous la cendre dans un pays où les têtes s'échauffent vite et où la jeunesse n'hésite pas au besoin à descendre dans la rue.

Il faut prendre au sérieux un mouvement ni superficiel ni tragique, en rechercher les causes, les conséquences, et tenter de découvrir un moyen pratique d'en prévenir le retour.

On a dit que le coupable, c'était le gouverneur général, comme, au lendemain de la catastrophe de la rue Jean-Goujon, on a accusé le préfet de police. A vrai dire, interrogeant sur place et au moment même des bagarres les Oranais, j'ai recueilli des opinions entièrement contradictoires. Les véritables coupables sont ceux qui ont excité les passions antijuives pour s'assurer un succès électoral, affirme l'agent d'une compagnie maritime. Les Juifs à Oran comme à Mostaganem commencent; s'ils ne défendent ni leurs synagogues ni leurs maisons,—ce qui serait leur droit et leur devoir, — ils tirent au hasard sur la foule; leur audace tient à leur solidarité et aux appuis qu'ils trouvent à Paris, me déclare un négociant français très surexcité contre ses concitoyens.

Il fallait connaître le sentiment d'un indigène musulman. A Sebbah par Saint-Maur demeure le caïd el Mazari, agha honoraire.

Au pied de vallonnements dont le soleil couchant éclairait encore les sommets, dans l'ombre grandissante et calme, le caïd veillait tranquillement à la rentrée des bêtes : avec cette affabilité habituelle aux chefs de race, il me donna la plus large hospitalité. Mais, de cette agitation des villes, il n'était venu jusqu'à lui aucun bruit; il la jugeait superficielle et sans danger sérieux : le pays tout à la moisson n'en avait cure, et la sécheresse qui, depuis quatre mois, avait amaigri les épis lui paraissait surtout digne d'attention. Et jusqu'à une heure avancée de la nuit, nous nous entretînmes, non du présent rapetissé, mais du passé qui renaissait des papiers de noblesse : nomination de son père par Louis-Philippe dans la Légion d'honneur, lettres du duc d'Orléans, félicitations du duc d'Aumale, états de service du général Mustapha Ben Ismaël, son oncle, qui nous donna Tlemcen.

Cependant, le long de la route qui me ramenait à Oran, je réfléchissais : cet homme est pacifique, attaché à notre pays, mais il n'est point riche; et les Israélites de la ville qui, par leur père ou par eux-mêmes, n'ont rendu à la République aucun service sinon d'être huissiers, greffiers ou avocats, commerçants, ont amassé rapidement de grosses fortunes.

Les indigènes qui n'ont pas tous l'âme aussi élevée, ont pu garder, avec le souvenir des gloires passées, un ressentiment naturel poussé parfois jusqu'à la haine contre ces situations édifiées, non sur le sacrifice mais sur l'habileté, non sur la générosité mais sur l'âpreté.

La véritable cause du malaise que révèle, dans les villes, cette agitation antisémite vient incontestablement de la transformation trop rapide de la condition légale de toute une classe de la population par le décret Crémieux. L'organisme collectif s'accommode mal d'un changement brusque, et toute émancipation non préparée par un affinement progressif de la mentalité est nécessairement instable.

En Algérie l'émancipation Crémieux aurait depuis longtemps engendré une contre-révolution si l'équilibre des éléments algériens n'était maintenu par l'appoint de la force armée et la main du Gouvernement, au nom de la paix publique.

La naturalisation en masse de 1871 a donné aux Israélites d'Algérie une situation privilégiée, parce qu'ils sont les intermédiaires nécessaires, inévitables dans toutes les affaires.

Leur supériorité sur les colons, sur les indigènes, même sur les Français nés en Algérie, tient à deux causes. D'abord ils possèdent dès la naissance l'usage parfait de trois ou quatre langues : israélite, arabe, français, espagnol ou italien, de sorte que, pour toute affaire, ils obtiennent des renseignements plus précis, une connaissance exacte des faits. Puis ils sont solidaires, tandis que colons ou indigènes sont presque toujours divisés contre eux-mêmes; d'où, au milieu des luttes électorales, le succès fréquent des listes bénéficiant de l'appoint des Israélites.

Mais cette solidarité qui fait leur principale force n'est pas sans inconvénient; elle a ralenti l'adaptation des Israélites aux mœurs du reste de la population; elle les a fortifiés, mais enracinés dans certaines pratiques commerciales contraires aux habitudes des négociants français. Au dire d'un négociant, qui a en Algérie et en Tunisie de nombreux acheteurs israélites, tous ceux-ci, au début, ont cherché à obtenir une réduction de 10 à 20 % pour non-conformité des expéditions au type choisi; plusieurs, depuis la loi de 1893 sur la

liquidation judiciaire, lui ont offert, après acceptation et vente des marchandises, le payement de 40 ou 50 % immédiat de gré à gré, sinon la faillite était à prévoir : une plainte en escroquerie a été la seule réponse à une pareille proposition. Qu'on fasse la part de l'exagération, sans doute; en Algérie, il demeurera prouvé qu'il reste dans de pareilles affirmations quelque vérité.

Les relations des indigènes et des Israélites, tout en donnant lieu à des abus analogues, ne soulèvent pas, de la part des indigènes, une animosité aussi vive, observation qui étonne, mais qui est exacte; les indigènes imprévoyants, que le lendemain ne soucie jamais, comprennent qu'ils ne peuvent se passer du concours des Israélites : la cigale va toujours chez la fourmi.

Que les Israélites algériens, aujourd'hui presque tous dans une condition de fortune brillante, se considèrent comme les maîtres du pays ou tout au moins de la fortune mobilière; qu'ils s'enorgueillissent de leur solidarité et des appuis qu'ils se sont assurés près du gouvernement — quel que soit celui-ci : il n'y a là rien que de rationnel.

Que, d'autre part, les colons français, moins habiles en affaires, moins au courant des mœurs, des langues multiples en usage, moins heureux dans des entreprises presque toutes édifiées, non sur l'échange mais sur la production par la terre, jalousent les Israélites, c'est également humain, et les circulaires préfectorales n'y porteront pas un remède durable.

Voilà la raison de cet antagonisme, qu'on peut observer actuellement à Oran comme à Constantine, antagonisme pacifique jusqu'au jour où des violences éclatent. Le samedi 22 mai, les négociants israélites d'Oran ont décidé qu'ils ne traiteraient plus avec des maisons de commerce dont le représentant ne serait pas un Israélite. Le 25 mai, le Conseil municipal décidait que le personnel de la police municipale devrait comprendre exclusivement des Français d'origine et licencier immédiatement les agents juifs; il autorisait également le maire à appliquer strictement la loi aux sépultures juives, à interdire le lavage et le raclage des corps à domicile et à obliger les Juifs à transporter et à inhumer leurs morts dans des caisses absolument closes.

Évidemment les esprits reprennent lentement le calme nécessaire à la prospérité commerciale de l'Algérie ; il est à supposer que l'approche des élections législatives va exciter ces rivalités.

La solution de cet état? L'élection de députés antisémites ne modifierait pas la situation ; elle ne ferait qu'affirmer la nécessité de

certaines réformes. Il serait plus sage d'envisager dès maintenant ces réformes, et, puisque c'est du décret Crémieux que provient tout le mal, de voir en quoi on pourrait en atténuer les effets.

La qualité de citoyen Français ne peut être ôtée à celui qui l'a obtenue ; une loi même ne saurait dépouiller une catégorie de Français d'un privilège qui fait partie de leur patrimoine, ou bien la loi commettrait une iniquité analogue à celle de la loi qui confisquerait telle partie de la fortune privée des citoyens. La loi ne peut pas tout ce que demandent les passions populaires ; il faut d'abord qu'elle soit juste, et là elle serait injuste.

Mais la loi peut donner à un citoyen une faculté qu'il n'a pas jusqu'ici ; les étrangers nés en France peuvent à leur majorité opter pour la nationalité française quitte à accomplir leur service militaire. Pourquoi une loi n'autoriserait-elle pas les Israélites nés en Algérie à renoncer à leur qualité de citoyens à leur majorité? Ce renoncement pourrait avoir pour effet, non de leur rendre leur statut personnel antérieur qu'ils ont progressivement abandonné, mais seulement de les affranchir du service militaire et de les mettre au même rang que les indigènes musulmans en tant que *sujets français*. La femme et les enfants suivraient la qualité du mari.

Qu'on veuille bien réfléchir à une pareille réforme :

1° Elle ne violente personne puisqu'elle donne un droit d'option à l'Israélite.

2° Elle n'apporte aucun trouble dans l'organisation politique ou sociale, puisqu'elle permet aux uns de reprendre la condition effacée de *sujets* qu'ils préfèrent, aux autres de conserver les avantages de la nationalité française.

3° Elle peut être très efficace, puisqu'un député algérien auquel cette idée a été soumise nous a déclaré que les Israélites en très grand nombre renonceraient au bénéfice du décret Crémieux pour retrouver la tranquillité.

Et si on craint de priver l'armée d'un contingent sérieux, — crainte mal fondée, — on n'a qu'à ouvrir la porte de la nationalité française aux indigènes musulmans acceptant d'accomplir le service militaire.

Grâce à une pareille réforme, l'équilibre rompu en 1871 entre les éléments si divers de notre population algérienne se rétablira conformément aux goûts mêmes des intéressés, et plus complètement qu'avec la revision scrupuleuse des listes électorales.

Du reste, le développement de l'élément ethnique algérien propre-

ment dit affirmera la stabilité nouvelle qui résultera d'une pareille réforme.

L'enfant du colon français né en Algérie a des qualités d'énergie, d'initiative, de vivacité dans les manières, de finesse dans l'esprit qui frappent beaucoup l'observateur. Au lieu de notre caractère timide et routinier, plus de témérité et de bonne humeur, le goût des entreprises, la confiance en soi, qui même après l'échec encourage à tenter encore ; enfin, pour tout dire, nos frères les colons algériens nés en Algérie ont de l'enthousiasme, de la conviction, et ces qualités de jeunesse qui font qu'on n'hésite pas à combattre non pour un intérêt, mais pour une idée.

Loin de ma pensée de vouloir prêcher la guerre civile ; cependant je ne peux taire quelque admiration pour ces chauds enthousiasmes qui enflamment là-bas la jeunesse. Le Quartier Latin se meurt d'engourdissement ; depuis des années la désespérance et l'indifférence y traînent leurs indolentes figures. A Alger, à Oran, à Constantine, à Bône, ce ne sont pas seulement les petits cireurs qui agitent la rue ; elle s'emplit, elle déborde parfois de jeunesse ; la mère patrie ne doit pas s'effrayer des sonorités de conversations passionnées qui dégénèrent parfois en bagarres ; le lendemain, réconciliés, nécessaires les uns aux autres, les colons de l'Afrique septentrionale reprennent leur vie féconde de travail : pourquoi s'étonner de retrouver chez eux les qualités propres aux citoyens romains de la Province d'Afrique que passionnaient les querelles municipales et l'agitation du forum ?

Henri PENSA.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

Contrairement à l'opinion des membres de la Chambre des députés hypnotisés par l'enquête du Panama, il existe des questions de politique extérieure dans le monde, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique notamment, tout à fait dignes d'attention. La confiance réciproque que veulent bien se témoigner MM. Le Poittevin et Arton, l'attitude très digne de M. Quesnay de Beaurepaire refusant de déposer contrairement à son serment de magistrat, l'invitation séduisante que Cornélius Herz a transmise aux membres de la Commission d'enquête de les recevoir dans sa ville de Bornemouth n'empêchent pas les complications ministérielles d'obscurcir la situation politique de l'Allemagne; il conviendrait, en France, de connaître et de suivre avec attention ces événements.

L'état des esprits, en Allemagne, est très confus, et un mécontentement général se dégage de la lecture des journaux. Les plus gouvernementaux en annonçant la retraite de M. de Marschall et son remplacement par M. de Bulow à la tête du département des affaires étrangères redoutent que ce changement ne soit le premier acte de réaction et qu'il prépare la retraite, annoncée pour l'automne, du chancelier prince de Hohenlohe. La *Gazette de Voss*, la *Gazette nationale* et la *Gazette de Cologne* affirment même que la représentation nationale n'est pas avec l'empereur en déclarant que M. de Marschall avait avec lui la grande majorité du Reichstag.

Le prince de Hohenlohe est allé présenter le nouveau secrétaire d'État de l'Intérieur au prince de Bismarck comme pour renouer la politique nouvelle à l'ancienne politique des agrariens et des conservateurs dont le solitaire de Friedrichsruhe est toujours le chef : M. de Marschall a été sacrifié aux ultra-conservateurs et protectionnistes parce que, sous la chancellerie de M. de Caprivi, il fut l'instigateur des traités de commerce avec la Russie et l'Autriche-Hongrie et combattit les projets relatifs au monopole du commerce des céréales et à la réforme monétaire.

Et, rentrant en scène, le vieux prince de Bismarck va de nouveau nouveau diriger, par personnes interposées, la politique intérieure

et extérieure de l'Allemagne; cependant les hobereaux et les agrariens hostiles aux traités de commerce qui devraient être satisfaits de l'évolution actuelle n'ont pas obtenu la nomination qu'ils attentaient de M. Miquel à la Chancellerie. Le prince de Hohenlohe auquel les organes libéraux reprochent d'avoir favorisé l'orientation nouvelle a pourtant rendu dans le cas présent un service signalé à l'Empereur en le retenant d'accomplir une nomination pareille : la rupture des relations commerciales avec la Russie qui était dans le programme de M. Miquel en rendant impossible l'importation des blés russes aurait pu réjouir les agrariens ; elle aurait brisé aussi les relations amicales que Guillaume II s'efforce d'entretenir avec la cour de Russie.

La Chambre des seigneurs de Prusse a adopté le projet de loi sur le droit d'association et de réunion (1) en fortifiant même le pouvoir arbitraire de la police ; si la Chambre des députés ratifie ce vote, toute association et toute réunion publique sont à la merci de la police en Prusse : il est à remarquer qu'aucun parti politique ne saurait se féliciter longtemps d'une pareille législation : ni les conservateurs dont les associations catholiques pourront être dissoutes ni les libéraux dont les tendances sont mal vues aujourd'hui : ni les socialistes, naturellement. Cette législation restrictive en enfantera nécessairement une autre et s'il est interdit désormais aux citoyens prussiens de se réunir et de se grouper, on ne devra pas leur laisser la liberté d'écrire : de quelle influence est la réunion publique, à côté de celle du journal. Une réunion contient 500 ou 2000 personnes, tout au plus; un journal peut avoir 500,000 lecteurs : attendons-nous donc à une nouvelle législation prussienne contre la liberté de la presse. Mais le moment n'est plus où les esprits disciplinés dans l'ignorance s'inclinaient sans protester; une agitation profonde remue les ville d'Allemagne, il est douteux que de pareilles mesures refrènent le progrès du socialisme autrement rapide qu'en France.

A Londres, M. Chamberlain, ministre des colonies, tente de tirer parti de la présence des premiers ministres des colonies autonomes; on ne saurait toujours jubiler, il faut parler d'affaires. Le ministre voudrait donner à la politique impérialiste un corps de doctrines ; il

(1) Voir le numéro des *Questions diplomatiques et coloniales* du 1er juillet : article de M. Pasquier : Le droit d'Association et de réunion devant le Reichstag et la Chambre des Députés de Prusse, p. 529 et suivantes.

voudrait aussi donner aux relations commerciales de la métropole et des colonies une orientation nouvelle. Ses efforts louables ne sauraient aboutir,parce qu'il est impossible, malgré l'habileté politique la plus parfaite, d'arriver à concilier des intérêts antagonistes. Au dire du *Journal des Débats* sa formule nouvelle serait : « Libre échange au dedans, protection au dehors de l'empire. » Les Chambres de commerce de la métropole entendent que les colonies demeurent des marchés ouverts ; les colonies veulent, au contraire, au Cap, en Australie, même aux Indes, favoriser le développement de leurs industries : où se fera l'accord ?

Quant aux sentiments d'union témoignés par les colonies à la métropole, ils ne sont pas ardents. Seul M. Laurier, premier ministre du Canada, a voulu appeler sur lui l'attention par une profession d'amour passionné pour la métropole ; son langage était deux fois déplacé : d'abord parce qu'on ne jette pas allègrement par-dessus bord la mémoire de ses auteurs français sans perdre en considération et en dignité, ensuite parce qu'il a menti aux sentiments véritables de la nation canadienne ; beaucoup plus exact était le langage du maire de Montréal affirmant un jour dans un banquet de Londres que les Canadiens, arrivés à l'âge où un peuple sait présider lui-même à ses destinées, gardaient pour la France les sentiments qu'on a pour une mère perdue en bas âge et pour la Grande-Bretagne les sentiments qu'on éprouve pour une belle-mère respectée.

Aux Indes, l'ordre actuellement établi a été gravement troublé à Calcutta où un tiers de la ville, le faubourg de Chittper, est demeuré pendant quarante-huit heures aux mains des rebelles. Le prétexte fut le suivant : un musulman avait loué une maison à un propriétaire hindou,il en fit une mosquée et refusa de payer le loyer parce que les mosquées étaient exemptes de toutes charges. La justice donna gain de cause au propriétaires, qui fit détruire la mosquée en présence de la police : les musulmans, en dépit de toutes les défenses, la reconstruisirent. L'émeute l'emporta rapidement sur la police et ce qui est à remarquer, au cours des troubles, les Musulmans et les Hindous n'ont pas manifesté de sentiments d'animosité réciproque. C'était bien contre la police anglaise qu'ils s'unissaient. Le gouvernement a traité avec les émeutiers comme à Benarès en 1891 et accordé aux musulmans la concession d'un terrain pour bâtir une mosquée. C'est évidemment une perte sérieuse de prestige pour la Grande-Bretagne aux Indes, quel que soit l'optimisme que Lord Georges Hamilton, secrétaire d'État pour les Indes, ait manifesté le 9 juillet devant la

Chambre des Communes. Une échauffourée où l'on compte 5 à 600 morts du côté du peuple, 7 tués et 20 blessés du côté des troupes et qui se termine par la capitulation du gouvernement, témoigne que la situation n'est pas bonne aux Indes. Les troubles de Poossah, près de Bombay qui ont éclaté parce que les mesures sanitaires prises tardivement étaient exagérément vexatoires et qui sont suivies d'une pétition de 2.000 habitants articulant les principaux griefs de la population,confirment cette opinion. La responsabilité en revient au gouvernement anglais qui a employé le fonds d'assurance pour les famines à une tout autre destination. Ce fonds de 1.500.000 £ par an, créé après la famine de 1876-1878, a en effet servi à la conquête de la Birmanie, à la campagne du Chitral, puis à la petite expédition de Souakin; enfin, tout récemment l'ensemble des fonctionnaires anglo indiens affectés par la baisse de la roupie obtinrent sur ce fonds une augmentation de traitement. On conçoit qu'il ne restait rien dans la caisse pour venir en aide aux misérables frappés en même temps par la famine et par la peste.

Voici du reste ce que pense de la politique suivie aux Indes, un publiciste anglais, M. Hyndman, que cite la *France:*

« Qu'il nous soit permis de le déclarer nettement, en notre qualité d'Anglais que dégoûte l'infâme pillage perpétré en notre nom aux Indes, qui considèrent avec horreur l'extorsion d'un tribut de 500 millions de livres en or, au moment où sévit la famine, et qui verraient pendre avec plaisir toute la bande des exploiteurs, à commencer par lord George Hamilton (le secrétaire d'Etat), qu'il nous soit permis de le dire : si jamais rébellion fut justifiée dans l'histoire du monde, c'est assurément la révolte des Indes britanniques. Jamais une tyrannie plus intolérable ne martyrisa, ne ruina un peuple infortuné.

« Les indigènes des Indes ont mille fois raison de se soulever et de préparer la destruction de notre odieux régime ! »

Un jugement aussi sévère que nous n'aurions pas formulé est de nature à atténuer l'admiration ignorante qu'une bonne partie de l'opinion professe en France pour les qualités colonisatrices de l'Angleterre.

Il sera temps prochainement de se préoccuper sérieusement du vote par le Parlement des États-Unis d'un nouveau tarif douanier tellement prohibitif que notre commerce d'exportation, déjà frappé par le bill Mac Kinley, sera suspendu presque totalement dans ce pays avec l'adoption bill du Dingley.

Le bill Dingley est la rançon de l'élection présidentielle Mac Kinley. Les grands *trusts* ou syndicats qui ont constitué à leur profit les mono-

poles du pétrole, du sucre, du fer, n'ont pas fait les frais de la campagne sans entendre obtenir des avantages positifs ; d'où la discussion de ce bill un mois après l'entrée d'un nouveau président à la Maison blanche. On aura idée du tarif en voyant les laines taxées jusqu'à 250 0/0 de leur valeur, les soies à 65 0/0, les vins en cercle à 3 francs les 4 litres, les vins en bouteille à 10 francs les 12, l'huile d'olive à 2 fr. 50 les quatre litres. Sans doute le Sénat américain, devant les menaces de réciprocité formulées devant les Parlements Allemand, Italien et devant les protestations émanant de l'initiative privée en France a diminué ces tarifs exorbitants, mais la Chambre des représentants de Washington n'accepte pas ces amendements et une conférence interparlementaire sera nécessaire. C'est le moment pour le Gouvernement français d'appeler l'attention du général Porter su les conséquences du bill Dingley. S'il est adopté, ce qui malheureusement est à peu près certain, il ne nous restera plus qu'à prendre des mesures de réciprocité à l'égard des produits américains. Il serait singulier que l'exagération même de ce tarif eût pour conséquence de rapprocher dans un commun sentiment de défense de leurs intérêts les États européens également atteints, et qu'au moment où on parle d'arbitrage au lieu de guerre militaire, il soit question de guerre de tarif entre les deux grandes républiques.

Les négociations diplomatiques à Constantinople n'ont pas avancé ; pourquoi, du reste, avanceraient-elles? La Porte sait parfaitement que le concert européen n'a jamais pu se maintenir pour agir et qu'il n'a pu durer qu'à la condition de s'abstenir : ce concert ne saurait influencer le sultan que si les puissances décidaient, passé un certain délai, de s'attribuer certains gages. Mais comment décideraient-elles ainsi : la confiance réciproque qu'elles s'inspirent ne le leur permet pas. Aussi la diplomatie turque ruse avec la diplomatie européenne. Le sultan a voulu, à la fin de juin, en appeler des décisions de la conférence des ambassadeurs devant les cabinets des grandes puissances : depuis il a adressé des lettres autographes aux souverains et chefs d'État qui lui ont, par retour de courrier, prodigué d'excellents conseils. Le 6 juillet on annonçait que le conseil des ministres turcs était défavorable à la dernière note des ambassadeurs et inclinait à la reprise de la guerre. Cette nouvelle était démentie le lendemain, mais il reste au sultan la ressource de changer son ministère et de recommencer les négociations. La Porte se moque des grandes puissances, mais elle s'en moque en style diplomatique et cela suffit.

Les puissances ne sont pas encore arrivées à préciser la constitution qui sera donnée à la Crète ni à lui donner un gouverneur; s'en soucient-elles? Il faut espérer que les conseils de notre gouvernement tendront à une organisation libérale de cette île, et si M. Hanotaux doit, devant les exigences de la situation, sacrifier le respect du droit de ce vaillant peuple de disposer de lui-même, de ce droit qui est évidemment dans ses principes républicains, du moins il saura déterminer les puissances à accepter une organisation où les nécessités de l'ordre seront conciliées avec la libre expression des intérêts des populations : on ne pourrait, en effet, se contenter toujours volontiers du rôle effacé de puissance subalterne tenu depuis un an par la France dans le concert des puissances. La loyauté politique, ainsi que le dit très justement à l'empereur d'Allemagne la *Gazette d'Augsbourg*, se manifeste souvent par la contradiction.

Il n'y avait pas lieu d'arrêter longtemps notre attention sur le passage à Paris d'une ambassade marocaine qui devait se rendre au jubilé de la reine; la maladie de l'ambassadeur Si Mahmed Ben Moussa, en interrompant ce voyage, a suspendu les conséquences possibles qu'on avait pu en espérer. Mais on ne voit pas nettement quel avantage notre pays peut tirer des critiques amères sur lesquelles les *Débats* reviennent à différentes reprises vis-à-vis des membres de cette ambassade. Quand on leur dit qu'ils sont « des ambitieux, intrigants vulgaires, prêts à toutes les besognes et très propres à tous les pires tripotages d'affaires », on oublie, sans doute, que ces membres ne sont point tous fous; il est probable qu'un pareil langage ne leur sera pas plus agréable qu'il ne serait à de simples particuliers et le plus clair résultat en sera de nous créer, à côté du premier ministre du sultan marocain, des inimitiés durables. Si l'idée de cette ambassade a été regrettable, au moins devons nous laisser aux Marocains que nous avons reçus officiellement les impressions certainement bonnes qu'ils rapportent de leur séjour à Marseille et à Paris : il est à désirer, en tous cas, qu'ils aient le sentiment de notre force militaire et navale, c'est la meilleure garantie du respect dû par le gouvernement marocain à la seule puissance limitrophe des territoires véritablement sans maître qui bordent à l'est l'empire du Maroc proprement dit.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La France, l'Angleterre et l'Allemagne.

Quelques personnes, animées d'excellents sentiments, mais affectées d'une myopie extraordinaire, ont conçu ces temps derniers le projet d'établir une *entente cordiale* entre l'Allemagne et l'Angleterre. Ces nouveaux « cordialistes » ont formé à Londres une société dénommée « Union anglo-allemande ». Les journaux anglais souhaitent ironiquement bonne chance aux auteurs de cette louable entreprise, mais ils ne dissimulent qu'à peine leur incrédulité en son succès. Le *Globe*, lui, se moque franchement des « bonnes âmes » qui s'attellent à cette tâche ingrate et il semble en cela exprimer assez fidèlement l'opinion de ses compatriotes.

Quant aux journaux allemands ils ne sont guère encourageants pour les « Cordialistes». Voici, notamment, ce qu'écrit le 6 juillet les *Berliner Neueste Nachrichten :*

Il nous semble que la tâche entreprise par quelques Allemands de Londres, en mêlant le sentiment à la politique, a peu de chance de réussir et qu'elle est même dangereuse. Ce sont les Anglais, et non les Allemands, qui ont tendu les relations entre les deux nations, et ce serait un encouragement pour la vanité britannique si aujourd'hui les Allemands montraient de la faiblesse. C'est seulement avec de la réserve et une bonne dose de fierté qu'on fait impression sur les Anglo-Saxons, et non avec du sentiment.

D'autre part, et pour répondre à cette tentative de rapprochement anglo-allemand, l'*Ægyptischer Kurier*, organe des intérêts allemands au Caire, a publié à la date du 5 juillet l'article suivant qui a été fort commenté par la presse germanique et qui mérite d'être remarqué en France :

Depuis plusieurs années, — dès le lendemain même de la faute qu'elle commettait, en 1882, en laissant l'Angleterre prendre pied dans la vallée du Nil, — la France agit pour une solution de la question d'Égypte; et, à moins qu'elle ne s'accommode, — ce qui est impossible, — d'une défaite morale qui aura un grand retentissement et portera un coup fatal à son prestige, elle ne peut céder ni s'en désintéresser aujourd'hui. Peut-on croire en France que l'Angleterre voudra jamais résoudre la question d'Egypte par d'autres moyens que la contrainte ?

La seule voie dans laquelle la France puisse trouver la satisfaction qu'elle demande, c'est celle d'une entente avec les grandes puissances cen-

trales, qui lui assurerait également la réalisation de ses desiderata dans toutes les autres questions de sa politique hors d'Europe.

Les aspirations des grandes puissances continentales ne sont opposées nulle part à l'étranger, tandis que, par contre, elles se heurtent partout à la politique égoïste et absorbante de l'Angleterre. Cette raison seule serait suffisante pour cimenter l'union entre elles, afin de mieux combattre l'adversaire commun.

L'Angleterre essaye par tous les moyens de contrecarrer, d'empêcher une entente franco-allemande, parce qu'elle entrevoit clairement le péril qui en résulterait pour les intérêts anglais. C'est dans ce but qu'elle excite sans cesse le public français, en évoquant l'Alsace-Lorraine pour entretenir la haine contre l'Allemagne et rendre tout rapprochement impossible. En réfléchissant un peu, cependant, il est facile de se convaincre que tout cela n'a rien à voir dans les questions de politique générale, et il semble pour le moins puéril qu'une affaire qui divise les deux grandes nations sur un point, doive, au dire de certains esprits forts, les diviser sur tous les autres, sur lesquels pourtant leurs plus grands intérêts sont en jeu, et les amener ainsi à les sacrifier.

Laissons donc de côté ce qui nous divise et unissons-nous sur le terrain des intérêts communs. La France attend-elle quelque chose de la ligne que lui fait suivre l'Angleterre en la poussant toujours à une opposition de principe envers l'Allemagne? Cela nuit tout d'abord à la France, qui sacrifie ses plus grands intérêts. Nous avons trop bonne opinion des Français pour ne pas garder l'espoir qu'ils suivront la bonne voie, celle qui convient aux intérêts bien entendus de la France, et qui donnera l'occasion aux deux grandes nations d'établir entre elles une entente dont les résultats seront incalculables, non seulement pour elles-mêmes, mais pour le monde entier sur lequel s'étend leur influence.

***

La Russie et l'Allemagne.

La Russie et l'Allemagne sont en coquetterie réglée, et c'est naturellement leur commun ressentiment contre l'Angleterre qui les rapproche ainsi. C'est ainsi que la *Gazette de Voss*, qui, avec tous les journaux allemands, n'a cessé de rejeter sur l'Angleterre toute la responsabilité de la crise gréco-turque, chante à ce propos les louanges de la Russie :

« Dans la guerre gréco-turque, dit la *Gazette de Voss*, il ne doit y avoir de gain pour aucune des deux parties ! Tel est le principe que la Russie a formulé dès le début de la guerre gréco-turque, et ce principe recevra sa sanction en ce qui concerne la Grèce et la Turquie. Et pourtant, dès que l'œuvre de paix aura abouti à Tophani, il y aura quelqu'un à qui cette guerre aura procuré un gain, et ce quelqu'un, c'est la Russie. Grâce à sa politique prudente, pleine de modération, renonçant soigneusement à toute résolution inconsidérée ou prématurée, la Russie sort de la crise orientale

actuelle avec un accroissement considérable de prestige, sans avoir encouru les ressentiments d'aucun des deux belligérants. La Russie a fait par la voie de la diplomatie tout ce qui dépendait d'elle pour empêcher la Grèce de s'engager dans une politique qui excédait la mesure de ses forces, mais en même temps elle a évité soigneusement de froisser inutilement le sentiment national des Grecs. Le jour où elle a vu la Grèce persister dans sa résolution de provoquer une solution par la voie des armes, elle a laissé la Turquie libre de se défendre contre son agresseur, et elle n'a rien fait pour empêcher l'effondrement militaire de la Grèce. Mais le jour où cet effondrement s'est produit, la Russie s'est mise à la tête de l'action médiatrice européenne, à laquelle la lettre du Tsar au Sultan a frayé la voie. Et aujourd'hui, dans la période critique des négociations qui déjà risquaient d'échouer à raison des exigences excessives de la Turquie, une nouvelle lettre du Tsar au Sultan a conjuré ce danger et a provoqué à Constantinople le revirement dans le sens de la conciliation que le télégraphe a signalé.

Cette seconde intervention personnelle du Tsar crée à la Grèce un devoir de reconnaissance. Le ton aimable de la lettre du Tsar au Sultan écarte tout danger de froissement chez celui-ci, et par le fait même, la Russie gagne des deux côtés à la fois.

De son côté, le *Novoié Vrémia*, qui ne veut pas être en reste d'amabilité avec le journal allemand, félicite l'Allemagne

« de suivre une politique parfaitement logique et qui consiste à édifier, dans le centre de l'Europe, une grande Pan-Germanie, comprenant tous les territoires où l'on parle allemand, et notamment les provinces allemandes de l'Autriche. Contrairement à l'Angleterre, qui agit surtout dans les pays extra-européens, afin de pouvoir ensuite, à l'aide des forces que cette action lui donne, dominer l'Europe entière, l'Allemagne s'appuie sur un fort noyau au centre et étend graduellement son action à la périphérie. Le gouvernement allemand a admirablement compris le fait qu'à l'heure actuelle, le commerce et l'industrie se trouvent placés au premier plan, que les diplomates de profession ont perdu en grande partie leur influence et qu'ils doivent souvent céder le pas aux consuls. C'est son corps consulaire, admirablement organisé, qui permet à l'Allemagne de lutter contre l'initiative individuelle des Anglais, considérée autrefois comme invincible. Partout le gouvernement allemand a pris en main la défense d'intérêts qu'on considérait généralement comme étant du domaine de l'initiative privée. Cette manière d'agir, contraire aux opinions qui ont généralement cours à ce sujet, a été couronnée d'un plein succès. A l'heure qu'il est, la flotte commerciale allemande est considérable, et le port de Hambourg dépasse, par son tonnage, celui de Liverpool. Mais le gouvernement allemand n'entend point se contenter de ces succès. Il continue son œuvre et couvre l'Europe centrale d'un réseau de canaux. Le Rhin, le Weser, l'Elbe et l'Oder sont déjà réunis l'un à l'autre.

Bientôt, il en sera de même du Danube qui, d'ailleurs, se trouve, d'ores et déjà, débarrassé de l'entrave des Portes de fer. L'entrée de la mer Noire est donc entre les mains de l'Allemagne. Des cannonnières autrichiennes

parcourent déjà la mer Noire et y opèrent des reconnaissances, et il est probable que les navires de guerre allemands suivront avant peu cet exemple. Des auteurs allemands ne se gênent d'ailleurs nullement pour déclarer que la Turquie et les Etats des Balkans sont le *Hinterland* indispensable de la « Triple Alliance ». Mais, pour être plus exact, il faudrait remplacer l'expression « triple alliance » par le mot « Allemagne ».

En suivant cette politique, le Gouvernement allemand se met en opposition ouverte contre l'Angleterre. Quant à la Russie, on entend la pousser de plus en plus vers l'Asie.

Le cas échéant, l'Europe germanique consentirait même à tendre une main secourable à la Russie asiatique contre l'Angleterre. De son côté, la Russie pourrait proposer à l'Allemagne de se tourner vers l'Afrique pour y lutter contre l'Angleterre. En cas de besoin, la Russie aiderait l'Allemagne dans son œuvre africaine.

*
* *

Le Transvaal.

L'enquête sur les affaires du Transvaal vient de faire un pas important par la publication des télégrammes échangés entre M. Cecil Rhodes et miss Flora Shaw, rédactrice coloniale du *Times*. Ces télégrammes, en effet, ne laissent aucun doute sur la complicité du Colonial Office dans la révolution de Johannesburg, car ils affirment, qu'en cas de menaces des puissances européennes « M. Chamberlain tiendra bon », mais qu'il désirerait que l'on agît immédiatement.

Cependant, le *Daily Chronicle* croit savoir que la Commission d'enquête concluera en innocentant complétement M. Chamberlain. C'est évidemment ce qui va se passer, et c'est aussi ce qui indigne fort les journaux libéraux anglais.

Voici ce que dit le *Daily News* dans son article de fond du 8 juillet :

> Il constate que certains organes de la presse londonienne ont publié toute une série d'articles et d'entrefilets destinés à défendre l'attitude de la Commission et émanant de cette dernière même, ou du moins, des hommes qui l'ont dirigée.
>
> On fait valoir, en faveur de la Commission, que celle-ci a établi la culpabilité de M. Cecil Rhodes. Mais c'est là, d'après le *Daily News*, un résultat absolument insuffisant, étant donné que la Commission d'enquête instituée au Cap avait déjà élucidé ce côté de la question et que, d'ailleurs, l'ancien premier ministre du Cap, dès le début, a tout avoué. Ce qu'on demandait à la Commission anglaise, c'était d'éclaircir les points que la Commission du Cap avait dû laisser dans l'ombre. Ainsi, cette dernière n'avait pu se procurer les dépêches. Or, la Commission anglaise, qui aurait pu les obtenir, a refusé de faire quoi que ce fût dans ce but.

Les amis de la Commission cherchent à l'excuser en disant que le temps lui a manqué et qu'elle a tenu à déposer son rapport le plus vite possible. Mais sir William Harcourt lui-même a déclaré, au commencement de l'enquête, que le temps importait peu. Par le fait, ce n'est là qu'un faux-fuyant, comme le savent tous ceux qui ont vu la Commission commencer ses séances très tard, et les lever le plus tôt possible. Il n'aurait pas été plus long de poser à MM. Beit et Maguire et à miss Shaw des questions importantes que de tourner autour en évitant toute question de ce genre. Combien de temps aurait-il fallu pour que M. Chamberlain télégraphiât à M. Rhodes ou pour que l'Office des colonies livrât les documents qu'il détient ?

Le *Daily News* termine en déclarant qu'il est nécessaire au point de vues de la dignité du Parlement et de l'honneur du pays, que l'on arrive à établir la vérité tout entière dans cette question.

La *Westminster Gazette*

Déclare que personne n'ajoutera foi aux prétextes que la Commission cherche à faire valoir en faveur de son attitude, et le fait que les membre de l'opposition au moins n'aient pas insisté pour que l'enquête fût complète restera plus mystérieux que jamais.

Le *Globe* écrit :

La vérité est que tout le monde en Angleterre commence à être fatigué de cette commission qui n'enfonce que des portes ouvertes. »

Quant au *Daily Telegraph*, au *Standard* et au *Times*, ils gardent un silence obstiné sur les révélations de Miss Shaw.

Enfin un lecteur du *Temps*, habitant Chiswick, sujet de la reine Victoria, et qui signe « Conservateur », adresse à ce journal les lignes suivantes, en Anglais :

De concert avec d'autres Anglais, qui se soucient avant tout de l'honneur de l'empire et ne se préoccupent point des exigences de partis, je suis avec un vif intérêt la prétendue « enquête ». Il est évident que les télégrammes restés en la possession de M. Rhodes (ou de son sollicitor Hawkesley) doivent être produits ; que M. Harris doit comparaître à nouveau et que lord Loch aussi doit être cité et interrogé.

Si ces mesures ne sont pas ordonnées, la conclusion nécessaire sera que les télégrammes de M. Rhodes sont encore plus compromettants pour M. Chamberlain que ceux qui sont déjà venus à la lumière, nonobstant les tactiques de la commission.

... En fait, — et le plus tôt on l'avouera, le mieux cela vaudra pour notre honneur, — toute l'affaire n'a été qu'une grande manœuvre pour s'emparer du Transvaal et l'on ne peut plus douter que notre propre ministère des colonies ait été en communication avec les premiers organisateurs et les principaux meneurs par-dessous main de ce complot.

Les tentatives réitérées et constantes qui ont été faites pour empêcher l'enquête d'aboutir, je les condamne, en ma qualité d'électeur anglais,

comme indignes de l'honneur et des traditions de l'Angleterre. Il est important, d'ailleurs, de se rappeler comment notre ministre des colonies donna sa parole d'honneur et celle du gouvernement à la Chambre des communes que M. Rhodes n'avait rien à faire avec le raid Jameson et ne l'avait pas prévu.

Que penseront les nations étrangères en constatant que M. Chamberlain est encore, après cela, ministre des colonies, et que M. Rhodes reste membre du conseil privé de la reine, dignité qui lui confère le titre de « très honorable »?

***

L'Angleterre et l'Abyssinie.

L'opinion en Angleterre s'occupe beaucoup des résultats de la mission Rennell Rodd. On ne semble pas très confiants de l'autre côté du détroit dans le succès de cette mission, et le gouvernement de la reine ne fait rien, il est vrai, pour affermir la confiance. Le 8 juillet, la question a été posée à la Chambre des communes par sir Charles Dilke. M. G. Curzon s'est borné à répondre qu'un accord entre Menelik et le représentant de la reine Victoria, M. Rennell Rodd, avait été signé et scellé le 14 mai dernier et qu'il ignorait si le souverain abyssin avait l'intention d'envoyer une mission en Grande-Bretagne. Cette réponse n'était faite que pour donner le change à l'opinion. La vérité est que l'empereur Menelik et M. Rennell Rodd ont convenu du principe de délimiter la frontière entre l'Ethiopie et la Somalie anglaise du côté du golfe d'Aden. Mais, en ce qui concerne la délimitation du côté sud et du Nil, l'Empereur a maintenu qu'elle ne pouvait être conclue hors l'intervention des grandes puissances intéressées à la vallée du Nil.

Au surplus l'*agence Havas* a reçu de son correspondant de Djibouti une analyse complète de cette réponse de Menelik à la mission anglaise et nous ne saurions mieux faire que reproduire ce document :

Dans sa communication au chef de la mission anglaise, l'empereur Menelik apprécie d'abord toute la valeur de la démarche dont le grand Empire anglais a pris l'initiative auprès de lui. Mais il n'ignore rien de l'histoire de son pays et, fidèle aux sentiments chrétiens, il ne demande pas mieux que d'oublier le passé et de nouer des relations d'amitié et de commerce avec l'Empire anglais.

En ce qui concerne les frontières qu'on désire délimiter avec lui, la question est complexe.

L'Empereur est prêt à délimiter directement avec la mission du côté du Harrar et de l'Ogaden sur la base même admise par l'Italie et la France

d'une bande de terre de 50 à 60 kilomètres qu'il laisserait à l'Angleterre dans ces régions.

Mais il parait à l'Empereur bien difficile de régler directement avec l'Angleterre seule la délimitation de sa frontière au Nord, à l'Ouest, au Sud et au Sud-Est. En effet, au Nord-Est, la frontière de l'Abyssinie avec l'Erythrée italienne n'est pas encore délimitée, et l'article 4 du traité du 20 octobre 1896 avec l'Italie stipule que « jusqu'à ce que ces deux frontières aient été fixées, les deux parties contractantes conviennent d'observer le *statu quo ante* » ; et, d'autre part, l'article 5 prévoit que jusqu'à cette délimitation, le gouvernement italien s'engage à ne faire de cession quelconque à aucune autre puissance. « Au cas où il voudrait abandonner de sa propre volonté une partie du territoire qu'il détient, il en ferait remise à l'Éthiopie. »

Dans ces conditions, Menelik estime qu'il manquerait gravement au traité du 20 octobre 1896 et à ses devoirs à l'égard de l'Italie, qui est maintenant son amie, s'il ouvrait avec une tierce puissance des négociations sur une délimitation quelconque du côté de l'Erythrée.

A propos de l'Erythrée, l'Empereur rappelle le traité conclu par son prédécesseur le roi Jean, le 3 juin 1884, avec le gouvernement égyptien sous les auspices et en présence d'un délégué anglais, Sir William Hewett.

Ce traité, qui engage l'empereur Jean et son successeur, comme le Khédive d'alors Mehemet Tewfik et son successeur d'aujourd'hui Abbas Hilmi-pacha, contient des clauses que Menelik ne demande pas mieux que d'observer; mais il demande qui lui garantira que l'Italie d'une part, le Khédive de l'autre et l'Angleterre en troisième part soient d'accord avec lui pour l'exécution de ce traité. Et peut-il enfin, par exemple, ravoir Kassala qui, aux termes de l'article 2 de ce traité, fait retour à l'Ethiopie, aussi longtemps que l'Italie l'occupera ou marquera, comme l'a fait dans un manifeste du 5 mars M. de Rudini, l'intention de restituer Kassala à l'Égypte?

L'Empereur est d'avis qu'il ne faut plus conclure de ces traités, qui ne valent que le papier, et qui sont la source de tous les conflits entre chrétiens et musulmans et entre chrétiens seuls.

Les traités de délimination de l'Ethiopie doivent être définitifs ; et pour les mettre à l'abri de revisions continuelles comme ceux du passé, Menelik déclare qu'il a le droit de demander qu'ils ne soient pas conclus avec le gouvernement anglais seul, qu'ils soient sagement élaborés entre les représentants des puissances qui sont ses voisines, l'Égypte, l'Italie et la France, et qu'enfin ils aient la sanction de tous les États intéressés à la paix africaine.

L'Empereur constate ensuite ce qui s'est passé entre l'Angleterre et l'Italie depuis les événements de 1885. L'Angleterre, dit-il, a abandonné à l'Italie le droit de disposer de son empire éthiopien; par un traité du 24 mars 1891, elle lui a reconnu tous les territoires de son empire qui de la rivière Djouba s'étendent jusqu'au Nil bleu; par un second traité du 15 avril 1891, elle a achevé de « donner » l'Ethiopie à l'Italie en y comprenant même la ville de Kassala que, par le traité du 3 juin 1884, elle rendait formellement à son empire.

Enfin, après avoir convenu avec la France, par une convention du 8 février 1888, de neutraliser le Harrar, dès lors occupé par les troupes abyssines, l'Angleterre, par un nouveau traité du 5 mai 1894, abandonne nettement le Harrar à l'Italie.

Menelik n'a pas besoin de déclarer que tous ces traités n'ont jamais eu de valeur à ses yeux, car on disposait de ses territoires sans le consulter, et il l'a si bien montré que l'Italie lui a signé le traité du 20 octobre 1896, et cette signature supprime de fait ces étranges traités. Mais on ne peut s'étonner que, pour prévenir le retour de semblables opérations, l'Empereur demande l'intervention des trois puissances, Angleterre, Italie, France, qui ont pris part à ces conventions. L'Empereur joint aussi l'Allemagne, car il a appris que, dans le traité signé le 1er juillet 1890, entre l'Allemagne et l'Angleterre, il était fait mention de l'abandon des pays Gallas et de l'Ethiopie à l'influence italienne.

Enfin, en raison de ses affinités religieuses particulières avec la Russie, Menelik est désireux qu'aucun nouvel accord ne soit conclu sans qu'elle y intervienne à côté des autres grandes puissances.

Il faut, du reste, la présence des six grandes puissances de l'Europe à ces accords qui doivent déterminer les limites de l'Ethiopie et du Soudan égyptien, lequel, relevant de l'Egypte, ainsi que personne ne peut le contester, fait partie de l'Empire ottoman, dont l'intégrité est aujourd'hui même la base du concert européen.

L'Empereur termine en disant que les puissances connaissent par sa lettre de 1891 ses prétentions du côté égyptien, en partie établies du reste par les traités de 1884.

Il est prêt à traiter cette question de la manière la plus conciliante avec les plénipotentiaires de l'Egypte qui lui seront accrédités comme libres représentants du Khédive et du Sultan par les puissances européennes, notamment par l'Italie, la Russie et la France. Un traité interviendra sûrement qui ne deviendra définitif qu'après les ratifications des puissances garantes de l'Empire ottoman. Alors les frontières de l'Ethiopie seront définitives ; nul ne les contestera plus, la paix régnera en Afrique et Menelik pourra développer les richesses de son Empire chrétien en l'ouvrant au commerce et à la civilisation.

Pour compléter cette réponse dont la netteté et la fermeté déconcertent la diplomatie ondoyante de l'Angleterre, rappelons le texte même de cette circulaire de 1891 par laquelle Ménélik a informé les souverains et chefs d'état des frontières de son Empire.

Lion vainqueur de la tribu de Juda, Ménélik, élu du Seigneur,
roi d'Ethiopie, à notre ami, salut.

Nous demandons particulièrement de snouvelles de votre précieuse santé.

La grande puissance étant aujourd'hui l'amie de l'empire éthiopien, connaissant vos bonnes intentions pour lui, nous vous exprimons toute notre gratitude.

Comme nous désirons faire connaître les limites d'Ethiopie à nos amies les puissances d'Europe en leur écrivant, nous adressons également à

Votre Majesté la présente lettre, avec l'espérance que vous voudrez prendre en considération ce qui suit :

Partant de la limite italienne d'Arafalé, qui est situé sur le bord de la mer, cette limite se dirige vers l'ouest sur la plaine de Gegra-Meda, va vers Mahija-Halai, Digsa, Goura et arrive jusqu'à Adibaro.

D'Adibaro, la limite arrive jusqu'à l'endroit où le Mareb et le fleuve Atbara se réunissent.

Cette limite, partant ensuite dudit endroit, se dirige vers le sud et arrive ensuite à l'endroit où le fleuve Atbara et le fleuve Setit (Takaseh) se rencontrent et où se trouve la ville connue sous le nom de Tomat.

Partant de Tomat, la limite embrasse la province de Gehdaref et arrive jusqu'à la ville de Kergag, sur le Nil Bleu.

De Kergag, cette limite arrive jusqu'au Nil Blanc, et suit le Nil Blanc jusqu'à l'endroit où le Nil Blanc et le Sobat se rencontrent.

Partant de cet endroit, la limite suit ledit fleuve Sobat, y compris le pays des Gallas, dit Arboré, et arrive jusqu'à la mer (lac) Sambourou.

Vers l'Est, sont compris le pays des Gallas, connu sous le nom de Borani, tout le pays des Aroussi jusqu'aux limites des Somalis, y compris également la province d'Ogaden.

Vers le Nord, la limite embrasse les Habr Aoual, les Gadaboursi, les Eissa Somalis et arrive jusqu'à Ambos.

Partant d'Ambos, la limite embrasse le lac Assal, la province de notre vassal d'ancienne date Mohammed Anfalé, longe la côte et rejoint Arafalé.

En indiquant aujourd'hui les limites actuelles de mon empire, je tâcherai, si Dieu veut bien m'accorder la vie et la force, de rétablir les anciennes frontières de l'Ethiopie jusqu'à Khartoum et jusqu'au lac Nyanza avec les pays gallas.

* * *

La Bulgarie et la Roumanie.

La nouvelle que le prince Ferdinand fera très prochainement une visite au roi Charles de Roumanie n'est pas sans avoir une certaine importance politique dans les circonstances actuelles. En effet, une partie de la presse bulgare et de la presse roumaine cherche à représenter les relations des deux pays comme étant tendues. Certains journaux roumains profitent notamment de tous les incidents où le gouvernement bulgare manifeste des dispositions sympathiques à la Russie pour se livrer à des attaques contre le cabinet Stoilow et contre le prince Ferdinand, qu'ils accusent de vouloir par une telle attitude faire une démonstration contre d'autres puissances. Quant à la presse bulgare de l'opposition, qui manifeste les mêmes vues sur la politique du gouvernement, elle fait actuellement chorus avec les journaux roumains. En outre plusieurs journaux roumains continuent à attribuer à la Bulgarie des aspirations

sur la Dobroudja. La visite du prince Ferdinand à la cour de Roumanie donnera probablement un démenti catégorique à toutes ces assertions,et la cordialité des relations des deux souverains fera plus que toutes les plus précises déclarations pour affirmer le caractère satisfaisant des relations bulgaro-roumaines.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

Valeur de la flotte de Spithead

D'après le *Times*, la construction des 141 navires combattants, réunis à Spithead le 22 juin, aurait coûté les sommes suivantes :

11 cuirassés construits depuis 1886 : 9 millions L. S. 1/2.
10 — — antérieurement, 6 millions 1/4.

36 croiseurs construits depuis 1886 14 — — avant — 10 canonnières torpilleurs : 30 contre-torpilleurs. : 20 torpilleurs :	17 millions 1/4.

C'est un total de 33 millions de L.S., soit 825 millions de francs dont les 2/3 dépensés pour 99 navires construits depuis 1886.

Les frais d'armement et de munitions représentent en outre, environ 8 à 9 millions de L. S. C'est donc un total de plus de 1 milliard de francs, que représente cette flotte.

***

Consulat général français à Prague

Le ministre des Affaires Étrangères vient de créer à Prague un Consulat général; c'est une excellente décision dont nous félicitons M. Hanotaux. La Bohème est la forteresse contre laquelle s'arrête ou se brise le flot débordant du pangermanisme; ce pays, qui lutte vaillamment pour son autonomie, a toujours témoigné à notre patrie des sympathies que nos malheurs n'ont pas atténuées.

Il n'est pas inutile de remarquer que la population de la Bohème est volontiers portée à accueillir les produits des industries françaises, et que pourtant celles-ci ne paraissent pas jusqu'ici y avoir prêté attention. Les rapports de notre consul général, M. Héroux de Valois, précédemment consul général à Messine, appelleront certainement

l'attention de nos industriels et de nos commerçants sur le développement économique de ce pays; ils mériteront certainement d'être analysés ici.

***

Notre colonie de Guinée menacée.

Il peut être utile d'appeler l'attention du public français sur la situation des Anglais à *Sierra-Leone*. L'avenir de nos colonies voisines, le Soudan et la Guinée, menace d'être compromis par les efforts inouïs que font actuellement les Anglais. On nous écrit à ce sujet :

Le port de Sierra-Leone est assez bon, mais la contrée avoisinante est des plus insalubres, même en la comparant aux pays voisins ; d'autre part, cette colonie est vieille et compte cent cinquante ans d'existence, ayant été fondée au milieu du siècle dernier, par les Anglais, dans un but à la fois philanthropique et économique. Il en résulte que les noirs de la côte sont familiarisés avec la langue anglaise, les mesures et la monnaie des Anglais; il existe aussi sur ce point un noyau d'ouvriers d'art et de petits commerçants indigènes dont on ne retrouvera l'équivalent qu'à Saint-Louis dans le Sénégal.

A la suite des campagnes des colonels Combes et Archinard, et des traités de délimitation qui ont suivi, la Guinée anglaise a vu restreindre son Hinterland d'une façon très notable, et actuellement elle s'arrête aux Scarcies et à la limite du bassin du Niger; il en résulte qu'il est pour nous devenu très facile de détourner les caravanes qui vont en territoire anglais. Tout le commerce de Sierra-Leone, que l'on évalue à cinq ou six millions annuellement, tant en caoutchouc, qu'en ivoire, traite, vente de poudre, de fusils, etc., peut passer dans la Guinée française, depuis la création du port de Conakry, qui est une rade excellente.

Que faut-il pour cela? Faire comme les Anglais, ouvrir des routes, créer un chemin de fer. Cette entreprise nous donnera un bénéfice certain, celui des millions qu'on enlève aux Anglais ; elle accroîtra le commerce du Niger avec la côte; elle assurera la sécurité de nos possessions.

Les Anglais voient fort bien que c'est pour eux une question de vie ou de mort. Ils ont depuis longtemps créé dans la colonie des routes rayonnantes, partant de Sierra Leone et aboutissant aux points principaux de notre commune frontière, Saiounia, Falaba, Oualia, Samaya, sans parler de celles qui vont vers le Haut-Libéria, dont les Anglais prétendent accaparer l'hinterland depuis que Sierra Leone a perdu le sien. En outre, ils ont complètement terminé les études d'un chemin de fer partant de Sierra Leone et allant vers le Kissi par les vallées de la Rokelle et des fleuves côtiers voisins. Ils ont déjà exécuté 20 kilomètres de voie, sur lesquels les rails sont posés et la locomotive circule; des achats importants de matériel, de poutres métalliques, ponts, wagonnets, etc., ont été faits en 1896 et 1897 ; d'après les dernières nouvelles, les terrassements se poursuivent avec une fiévreuse activité.

Si l'on parcourt les revues géographiques anglaises, on n'y trouve

aucune trace d'études de chemins de fer coloniaux ; on n'y voit rien au sujet du chemin de fer de Mombasa, au sujet de celui qu'ils ont entrepris et qu'ils continuent sur le Haut-Nil, au sujet de ceux de la Rhodesia, de la Côte-d'Or et de Sierra Léone. Il n'en est pas moins certain que ces études ont été faites et que la plupart de ces entreprises en sont à la période d'exécution ; la stratégie silencieuse de nos rivaux est à cet égard très inquiétante et décèle un plan bien arrêté et poursuivi avec beaucoup de résolution.

En ce qui concerne la Guinée, il n'est pas encore trop tard, mais il n'est que temps d'aviser; la route de Conakry au Niger peut être entreprise tout de suite, et, quant au tracé du chemin de fer, il peut être entièrement terminé au mois de mai 1898, de façon à pouvoir commencer les travaux au mois de novembre de la même année. Il faut environ deux à trois ans pour achever la route, et huit à dix ans pour le chemin de fer.

Si nous marchons avec résolution, les Anglais renonceront à poursuivre leur entreprise, car les avantages de la situation sont pour nous; nous seuls pouvons aboutir au Niger navigable, et d'autre part nous sommes les maitres de tout l'Hinterland.

Toutefois, il ne faudrait pas en conclure que nous sommes maîtres de choisir notre heure; quand les Anglais auront construit 200 kilomètres de voie ferrée, le commerce adoptera leur ligne, malgré sa situation désavantageuse, car elle aura le mérite d'exister; les avantages financiers de la ligne française seront réduits de moitié et deviendront bien aléatoires; enfin un courant commercial se créera qu'il sera bien difficile de détourner. Les maisons de commerce s'installeront définitivement, à Sierra Leone et ne voudront pas faire les frais d'un déplacement, très facile encore aujourd'hui, pour venir à Conakry.

Il ne s'agit là nullement de bruits et de faits contestables. La commission de délimitation franco-anglaise qui a opéré en 1895-1896 a rencontré les topographes chargés de faire le lever du chemin de fer; les transports de matériel, les kilomètres de voie posée, sont vus et contrôlés par nos nationaux assez nombreux à Sierra Leone; toutes les correspondances particulières officielles, ou les quelques rares entrefilets qui paraissent dans les journaux de Sierra Leone et d'Angleterre, sont absolument concordants. Il n'est que temps d'aviser si nous ne voulons pas que nos colonies de Guinée et du Soudan éprouvent dans leur développement, le même échec que celle du Congo, où les Belges ont pris, comme on le sait, une avance désastreuse pour nous, en outillant rapidement leur colonie.

* * *

La mission russe en Chine

On mande de Shanghai aux journaux anglais que le prince Oukhtomski et les autres membres de la mission spéciale russe envoyée auprès de l'Empereur de Chine, ont pris congé de lui et sont en route pour entrer en Russie. La mission a remporté un succès

complet. La Russie a obtenu notamment l'autorisation d'exploiter des mines de charbon le long du chemin de fer de Mandchourie. Cette concession comprend le droit de se procurer du bois pour les constructions et de forcer la population chinoise au travail; en outre, les autorités russes exerceront un contrôle au point de vue de a police du pays, ce qui équivaut à l'établissement d'une occupation militaire. Mais le point le plus important, au point de vue russe, paraît être la promesse du Gouvernement chinois, de fournir à la Russie tout ce qui pourrait faciliter les transports, si la Russie se trouvait en guerre avec une troisième puissance.

Il parait d'ailleurs que l'Empereur de Chine a envoyé au Tsar, par l'intermédiaire du prince Ouhtomski, des cadeaux qui dépassent en richesse tout ce que jamais souverain a donné à un autre souverain.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — GÉNÉRALITÉS.

L'accroissement de la population des grandes villes.

De 1800 à 1890, la population a doublé à Amsterdam, Birmingham, Bruxelles, Manchester et Rome; dans deux villes elle a triplé, Copenhague et Marseille; à Prague, Lyon, Saint-Pétersbourg, Paris et Londres, elle est devenue quatre fois plus forte; à Dresde, Cologne, Breslau, Hambourg et Vienne, cinq fois; à Leeds, Liverpool et Varsovie, six fois; à Sheffields et Glasgow, sept fois; à Munich, huit fois; à Leipzig, Budapest et Berlin, neuf fois; et à Baltimore, dix fois.

Mais le record de l'augmentation est détenu par des villes américaines. A New-York et à Philadelphie, la population, depuis le commencement du siècle, est devenue 25 fois plus grande, à Chicago 243 fois et à Brooklyn 339 fois.

II. — EUROPE

Angleterre. — *L'importation du thé en* 1896. — Le thé chinois, qui a pendant longtemps été de beaucoup le thé le plus apprécié sur le marché anglais, est aujourd'hui, par suite de la concurrence que lui font les thés de l'Inde, un objet de commerce bien moins important

entre la Chine et le Royaume-Uni. Alors qu'il avait été introduit en Angleterre 122 millions de livres anglaises (1) en 1875, il en a été introduit moins de 25 millions de livres anglaises en 1896.

Quant aux thés de l'Inde et de Ceylan, ils sont de plus en plus recherchés par les Anglais ; en 1883, 58 millions de livres de thé indien étaient entrés en Angleterre ; il en est entré 123 millions en 1896, et plus de 80 millions de livres de thé venu de Ceylan. On voit quelle part considérable ont conquise les thés de l'Inde et de Ceylan dans une importation qui s'est élevée en 1896 à 228 millions de livres pour tout le Royaume-Uni (2).

Belgique. — *Diminution de la production houillère en* 1896. — Tandis que dans les autres pays houillers de l'Europe, la production s'est augmentée en l'année 1896, elle a légèrement diminué en Belgique, par suite d'un commencement d'épuisement. Alors en effet que la production houillère avait été de 20.534.000 tonnes en 1895, elle n'a été que de 20.458.000 tonnes en 1896, ce qui constitue une diminution de 77.000 tonnes, soit d'environ 0. 39 % sur la production de l'année précédente (3).

Allemagne. — *Accroissement de la population de Berlin.* — Berlin, avec sa ceinture de faubourgs immédiats, possède aujourd'hui une population de 2.030.000 âmes, et le cercle de 2 milles (14840 m.) décrit autour du château, contient un total de 2.255.000 habitants. En comparant les résultats du recensement du 2 décembre 1895 à ceux du dénombrement antérieur, on constate que Berlin s'est augmenté durant la dernière période quinquennale de 97.000 habitants, ce qui constitue un accroissement considérable comparé à celui de Paris pendant le même laps de temps (64.000), mais assez maigre par rapport à ce que Berlin même gagna entre 1885 et 1890 (264.000 individus, plus du cinquième de sa population d'alors). On constate encore que les Berlinois commencent à quitter le centre de leur cité, comme les habitants de la cité de Londres, comme les Parisiens de certains quartiers ; des 18 arrondissements de Berlin, 9 ont subi entre 1890 et 1895 une décroissance de population, tandis que Charlottenboug à l'ouest, Rixdorf à l'est doublaient presque leur population et que Schaneberg au midi augmentait la sienne de 118 % pendant

---

(1) La livre anglaise est d'environ 453 grammes.
(2) *Economiste Français*, 10 avril 1897, p. 474.
(3) *Mouvement Géographique*, 23 mai 1897, col. 252 (d'après le *Bulletin Mensuel de la Chambre de Commerce Belge de Paris*).

la dernière période quinquennale (1). En tenant compte des progrès de ces localités, on trouve que Berlin a gagné 240.000 habitants (soit 15 %) entre 1890 et 1895) ce qui constitue un accroissement inférieur de près de 80.000 individus à celui de la période précédente.

Néanmoins, le développement de la population berlinoise est bien supérieur à celui des habitants de Paris, et même de New-York, comme le prouvent les chiffres suivants, étendus à une période plus importante, à une période de vingt ans. Alors, en effet :

Qu'entre 1876 et 1896, Paris n'augmente que de 28 0/0 (noyau seul) et de 36 0/0 (banlieue comprise);

Qu'entre 1876 et 1896, New-York n'augmente que de 61 0/0 (noyau seul) et de 76 0/0 (banlieue comprise) ;

Entre 1875 et 1895, Berlin s'est accru de 76 0/0 (noyau seul) et de 90 0/0 (banlieue comprise) (2).

Monténégro. — *Le commerce du pyrèthre.* — Le pyrèthre, qui est cultivé en Albanie, en Dalmatie, en Herzégovine et en Italie, pousse à l'état sauvage dans toutes les parties du Monténégro bien exposées au soleil depuis le printemps, et constitue depuis une trentaine d'années un objet de commerce assez important pour le pays. Podgoritza, Nikchitch, Antivaro, Dulcigno, voilà quelques-uns des principaux centres de production du pyrèthre; de là et de bien d'autres localités encore, il est dirigé sur les marchés de Cattaro et de Budua, d'où il en était, jusqu'à ces derniers temps, exporté annuellement 9.000 à 10.000 kilogrammes à Trieste (3). Le pyrèthre était ensuite revendu à Venise, à Vienne, à Budapest, à Berlin, où il était réduit en poudre. Depuis deux ans, une maison anglaise de Podgoritza essaie d'acheter tout le pyrèthre du Monténégro, puis l'expédie à Londres où il est réduit en poudre, puis envoyé à New-York (4).

Roumanie. — *Développement de l'industrie.* — L'industrie roumaine se développe d'une manière très sensible, non seulement à Bucarest, mais aussi à Galatz et à Braïla, qui sont pour la Roumanie — suivant une comparaison des élèves de l'école du commerce oriental de

---

(1) Charlottenbourg comptait 77.000 habitants en 1890, et 132.000 en 1895.
Rixdorf — 36.000 — — 60.000 —
Schaneberg — 29.000 — — 63.000 —

(2) A. Raynal : *Le recensement de 1895 et le développement de la population urbaine en Allemagne* (*Bull. Soc. Bretonne de Géog.*, nos 69-70, p. 453-462). — Cf. *Quest. Dipl. et Col.*, 1er avril 1897, p. 181-182.

(3) L'exportation a été de 9000 kilogr., en 1896.

(4) *Revue d'Orient*, 2 mai 1897, p. 143.

Budapest (1) — ce que Hambourg et Brême sont pour l'Allemagne. Le mouvement international est intense dans ces deux ports, tous deux parfaitement outillés, par lesquels passent presque tout le commerce extérieur du pays (37 0/0 par Galatz, 43 0/0 par Braïla), surtout par Braïla (2). Des établissements industriels : papeteries, tanneries, sucreries, fonderies de fer, fabriques de passementeries, de tissus, filatures de soie, etc., se sont fondées dans nombre de localités de la Roumanie, qu'on peut considérer comme présentant un grand avenir.

III. — AFRIQUE

Algérie. — *La population indigène musulmane.* — La population indigène musulmane de l'Algérie, qui était recensée en bloc avant l'année 1850, a été depuis lors recensée par unité administrative indigène dans les territoires du commandement et dans les communes mixtes, par feuille individuelle sur le territoire des communes de plein exercice. Contrôlés depuis 1883 par l'application de la loi sur l'état civil indigène musulman, les résultats des différents recensements exécutés depuis lors permettent de se rendre un compte exact du nombre des indigènes musulmans de l'Algérie et de leur accroissement. Ils étaient 3.262.442 en 1886,
3.559.087 en 1891, soit 297.265 de plus qu'en 1886; ils sont 3.764.076 en 1890, ce qui constitue une augmentation de 204.389 individus sur le nombre des indigènes musulmans 5 années auparavant (3).

Quant à la répartition par départements, elle est ainsi établie d'après le dernier recensement :

Alger :	1.282.432	contre	1.258.076 en 1891
Oran	756.805	—	716.956 en 1891
Constantine	1.724.839	—	1.584.655 en 1891 (4)

Tunisie. — *Les ressources forestières.* — Bien que pays de climat méditerranéen, la Tunisie possède une végétation forestière suscep-

(1) *Revue d'Orient*, 16 mai 1897, p. 158-159.

(2) Cette ville, plus petite que Galatz, s'occupe surtout des exportations de céréales, et Galatz des importations de produits manufacturés. Le commerce est en grande partie aux mains des Grecs.

(3) Ces chiffres officiels s'écartent un peu de ceux que nous avons précédemment fournis d'après M. Paul Leroy-Beaulieu (*Quest. Dipl. et Col.*, 14 juin 1897, p. 501). — Les Marocains et Tunisiens ne sont pas recensés avec les indigènes musulmans français; ils étaient 22.340 en 1886
17.376 en 1891
17.022 en 1896

(4) *Bul. Comité Afrique Française*, mars 1897, p. 71-72.

tible de prendre au nord de la Medjerda un réel développement et de constituer (en Kroumirie particulièrement) un véritable groupe forestier dont l'exploitation est pour le gouvernement du pays une sérieuse ressource. L'aune, le saule, le peuplier blanc, le houx, le laurier, la vigne et l'olivier sauvages poussent au pied des montagnes et dans les bas-fonds ; le chêne-liège et le chêne-zéen forment de belles futaies sur les versants et les sommets. Ces deux essences, qui (sur les 500.000 hectares de forêts de la Régence) comptent

le chêne-zéen 9.000 hectares (dans la seule Kroumirie),
le chêne-liège 82.000 hectares,

ont une grande importance pour l'industrie et le commerce, et fournissent, dès maintenant, un précieux revenu à l'État tunisien. C'est aussi pour lui une ressource que le pin d'Alep qui couvre toutes les montagnes calcaires au sud de la Tunisie, et conserve à l'état boisé des régions où d'autres arbres ne poussent point, et où l'agriculture est impossible, il s'étend sur 180.000 hectares à lui seul, et est susceptible de s'étendre encore, car par son moyen s'opère le reboisement de la plupart des montagnes tunisiennes (1).

Madagascar. — Les *Notes, explorations et reconnaissances.* — Tous ceux qui s'intéressent à l'Indo-Chine tiennent en haute estime un précieux recueil, *Excursions et reconnaissances*, publié pendant les années qui suivirent l'occupation du pays par la France. On y trouve nombre de mémoires fort utiles pour la connaissance de l'Indo-Chine française à tous les points de vue. Le général Galliéni, dont l'initiative ne saurait trop être louée, vient de fonder un recueil analogue, *Notes, explorations et reconnaissances*, où seront publiées les parties essentielles des rapports établis sur différents points de Madagascar par ceux-là mêmes qui les auront administrés, habités ou explorés. Ainsi seront mis à la disposition de tous des documents de premier ordre, soigneusement contrôlés, constituant une source unique d'informations précieuses. Nous comptons y avoir souvent recours pour la rédaction de ces *Renseignements économiques*.

Situation économique de l'Imerina. — D'après un correspondant du *Journal des Débats* (2), la situation économique de l'Imerina serait singulièrement critique. Par suite de l'épuisement des mulets de bât, il a fallu rejeter ce mode de transport, qui est voué à un insuccès absolu, et recourir à l'homme pour exécuter tous

(1) Granat, *Les forêts de Tunisie* (*Bull. Soc. géog. comm. de Bordeaux*, 1897, n° 4, p. 83-88).
(2) V. le numéro du 15 juin 1897.

les transports vers le plateau central. Mais la diminution du nombre des bourjanes et leurs exigences véritablement excessives font redouter la famine et rendent urgente la construction d'une route carrossable entre Tamatave et Tananarive (1), en attendant qu'on exécute le chemin de fer dont M. Duponchel a récemment fait connaître le projet.

Afrique Orientale anglaise. — *Situation économique de l'Ouganda.* — M. Paul Dreyfus a récemment analysé (2) le premier rapport général publié sur la situation commerciale et industrielle de l'Ouganda. Il résulte de ce rapport que le commerce du pays se fait presque tout entier par la côte orientale d'Afrique et par les ports de l'Est africain allemand ; il commence toutefois à suivre la route anglaise de Mombasa au lac Victoria et à l'Ouganda. Ce commerce consiste en ivoire à l'exportation, et aux importations en verroteries, cotonnades, soieries orientales, toiles, draps, confections et fil métallique.

Les centres commerciaux sont Murnia, situé à l'E. du Nil, dans le Kavirondo, et Mengo (Kampala), situé à l'O. du Nil, capitale de l'Ouganda. A Mengo, les entrées ont été en 1896 de 291.200 roupies contre 178,429 roupies en 1895 ; et les sorties de 161.023 roupies contre 72.272 roupies en 1895.

Enfin les chiffres du commerce total du pays seraient les suivants :

	1894	1895	1896 (6 mois)
Importations.....	76.750 roupies	222.006 roupies	240.620 roupies
Exportations.....	87.697 —	244.728 —	150.895 —

Etat indépendant du Congo. — *Progrès du commerce belge au Congo.* — Pendant l'année 1896, le commerce général de l'État du Congo a augmenté de 30 % environ, et le commerce spécial de 27 % (3). Dans ce commerce, la Belgique (dont l'État constitue dores et déjà en fait, une véritable colonie) prend une part absolument prépondérante; en effet, sur 15.091.137 fr. 62, montant du chiffre des exportations en 1896, il a été expédié en Belgique des marchandises pour une valeur de 10.866.060 fr. 48 (commerce général). L'industrie belge a fourni, d'autre part, une somme de 10.204.477 fr. 96 sur le total de 16.040.370 fr. 80, représentant le commerce général d'importation du Congo en 1896 (10.162.406 fr. 76 contre 15.227.776 fr. 44 au com-

(1) Cette route est déjà commencée ; 140 kilomètres existent, à partir de Tamatave, mais les fonds manquent pour continuer les travaux (*Temps*, 13 juin 1897).

(2) *Economiste Français*, 27 mars 1897, p. 407.

(3) Pour les chiffres de l'année 1895, v. les *Questions diplomatiques et coloniales*, n° du 15 juin 1897, p. 502-503.

merce spécial). Ainsi, la part de l'importation belge a été de 76,14 % en 1896; elle n'avait été que de 69,36 % l'année précédente (1).

L'augmentation des exportations par Anvers constitue encore un signe indéniable de cet accroissement du commerce belge avec l'État indépendant du Congo, ces exportations qui étaient de :

1.973.539 fr. 80 en 1892

furent de 6.099.958 fr. 96 en 1895.

Elles ont donc triplé en trois ans (2).

Le mica au bas Congo. — A en croire M. Van den Kerckhove (3) certains terrains du bas Congo, situés à proximité de la route des caravanes, contiendraient du mica. Si le fait est vérifié et que ces terrains puissent faire l'objet d'une exploitation sérieuse, cette découverte vaudrait à l'État indépendant une nouvelle source de revenus. Le mica est, en effet, un produit cher, qui, des Indes anglaises (4), de l'Australie, du Canada et de la Caroline du Nord surtout, se concentre dans les deux grands marchés de Londres et de New-York, où il se vend un prix moyen de 15 francs la grande plaque aux États-Unis, et même parfois jusqu'à 40 francs le kilogr. pour de très grandes feuilles de teinte irréprochable.

Egypte. — *Décadence du port de Souakim*. — Bien que le mouvement des navires semble devenir chaque année plus actif à Souakim, la décadence de ce port égyptien de la mer Rouge va en s'aggravant davantage d'année en année. Les marchandises et espèces représentaient, à l'entrée et à la sortie, une valeur globale de 8.195.050 francs en 1894; cette valeur globale est tombée à 7.282.225 francs en 1895, et à 4.924.000 francs en 1896.

Les entrés des cotonnades et des céréales sont en diminution constante; quant aux sorties, qui sont en diminution de 832.175 francs sur 1895 (1.334.950 francs en 1896 contre 2.167.125 francs en 1895),

---

(1) Voici les chiffres de 1895 :
6.099.958 fr. sur 11.836.033 fr. au commerce général,
6 003 465 fr. sur 10.685.847 fr. — spécial.
Le plus fort appoint de cette augmentation de 1896 est dû aux tissus de coton, il en a été exporté de Belgique pour une valeur de 2.302.064 fr. 66 l'année dernière.

(2) D'après le rapport présenté par M. de Ramaix à la Chambre des représentants sur le budget du Ministère des affaires étrangères (*Mouv. Géogl.*, 30 mai 1897, col. 256-250).

(3) Dans le *Bulletin du Club africain d'Anvers* (cité par le *Mouv. Géog.*, 23 mai 1897, col. 250).

(4) Dans la province de Madras, l'exploitation du mica se fait d'une façon régulière; les mines de Mellore en exportent annuellement, à elles seules, environ 500.000 kilogr. vers l'Angleterre et les Etats-Unis.

elles ont perdu un de leurs principaux articles, l'ivoire, dont il n'a guère été exporté qu'une demi-tonne de Souakim en 1896 (1).

Transvaal. — *Production du charbon en* 1896. — A en croire la *Volksstem*, dont la *Quinzaine Coloniale* analyse les renseignements dans son numéro du 10 mai dernier (2), la production du charbon en 1896. Ces 1.471.189 tonnes avaient une valeur de 612.561 liv. st. (15.314.025 francs).

IV. — ASIE.

Indo-Chine française. — *Travaux Publics au Tonkin et en Annam.* — Une commission a été nommée le 26 mai par le Gouverneur Général pour étudier la construction d'un pont métallique sur le Fleuve Rouge à Hanoï. Cette commission, présidée par M. Fourès, a terminé, ses études le 2 juin. Ce pont devra à la fois livrer passage au chemin de fer de Bac-Ninh-Lang-Son, dont la gare serait dans la ville et aux piétons comme aux voitures (3). Il sera fixe, sans travée tournante, avec une vingtaine d'arches de 90 mètres d'ouverture : le projet sera incessamment mis au concours.

Un concours a été ouvert entre les constructeurs français pour la construction d'un pont métallique à Hué sur la rivière du même nom Le programme et le cahier de charges devaient être publiés au *Journal Officiel* de l'Indo-Chine ; les concurrents ont jusqu'au 30 septembre pour déposer leur soummission à la Résidence supérieure à Hué (4).

Inde. — *Cultures d'été et cultures d'hiver.* — L'Inde a deux sortes de culture : la culture d'été ou *kharif*, et la culture d'hiver ou *rabi*. La culture d'été, qui se fait dès la venue des pluies, comprend (selon les régions) le millet, le riz, le maïs, la canne à sucre, l'indigo et le coton ; c'est la plus importante au point de vue de la vie même du pays, le millet et le riz constituant dans l'Inde le fond de la subsistance pour les hommes et pour le bétail. Quant à la culture *rabi*, qui se fait après les pluies, dans la saison fraîche, elle comporte le blé, l'orge, le tabac, l'opium et les graines oléagineuses.

Les meilleures terres peuvent — pour qui choisit soigneusement

---

(1) Paul Dreyfus : *Souakim* (*Econom. Fr.*, 24 avril 1897, p. 553-554).

(2) P. 283.

se serait élevée à 1.471.189 tonnes dans la république sud-africaine

(3) La gare dont il est ici question sera le point de départ de la future ligne de Nam-Dinh.

(4) Renseignements fournis par l'*Avenir du Tonkin*, 29 mai 1897.

les plantes à croissance rapide dans l'une et l'autre culture — fournir deux récoltes par an. Mais, par contre, dès que la moisson vient à manquer soit en régularité, soit en abondance, c'est la première récolte perdue, la seconde compromise ; c'est pour conséquence, au moins dans les pays les moins favorisés (Sindh, Deccan), la famine à laquelle certaines contrées plus fortunées (bas Bengale, côte du Malabar, quelques parties de la haute vallée du Gange et du Sud de l'Inde) échappent parfois grâce à des pluies plus certaines et à des travaux sérieux d'irrigation (1).

Indes Néerlandaises. — *L'industrie du pétrole à Java* (2). — La production du pétrole raffiné a passé, entre 1889 et 1896, de 8.000 à 1.250.000 caisses. Elle peut se développer encore de façon considérable avant de donner satisfaction à tous les besoins des marchés de Java et de Madoura ; ces derniers ont, en effet, consommé 3.600.000 caisses de pétrole en 1896. La Compagnie néerlandaise qui exploite les gisement de pétrole de Java (districts de Djaba Kota, de Lidah, de Koetei dans la résidence de Soerabaya ; district de Palembang, dans celle de Rembang) peut donc tripler sa production avant d'avoir à chercher des débouchés sur d'autres marchés (3).

Empire Chinois. — *Les richesses aurifères de la Mandchourie.* — D'une récente publication faite par la chancellerie du Ministère russe des finances (4), il résulte que les richesses aurifères de la Mandchourie encore fort peu connues, seraient réellement considérables. Plusieurs points de la péninsule Liao-Dun contiennent de l'or, et la chaîne de montagnes de Tchan-bo-Chan semble être la partie la plus riche à cet égard de tout le pays. Mais, dans le bassin de nombre de fleuves, on sait qu'existe l'or : le fleuve d'Ourga (affluent de la Gane), le Geltouga (avec les célèbres mines du même nom, ouvertes en 1883 dans le nord du pays, non loin de la frontière russe) un des affluents du Ta-Bira (près de la ville de Blagovechtensk), le Suifun, le Toumen-Oula, le Sungari, le Da-Vokène sont connus dès maintenant comme contenant de réelles richesses aurifères, exploitées d'ailleurs par des procédés primitifs que la construction d'un chemin de fer, se

---

(1) *Lettre de l'Inde* (*Journal des Débats*, 23 juin 1897).

(2) D'après le *Moniteur officiel du Commerce*, 1er juillet 1897, p. 6.

(3) La Compagnie Néerlandaise, qui s'est intéressée dans les gisements de Langkat et de Palembang (Sumatra), de Koetei (Bornéo), n'a pas encore exploité, à Java même, les gisements de Matatoe et de Tinawen.

(4) Elle a été analysée par M. Raffalovich dans le *Journal des Débats* du 3 juillet 1897.

rattachant au Transsibérien, sera seule susceptible de faire disparaître.

V. — OCÉANIE.

Australie. — *Les mines d'or du Victoria.* — Les mines d'or du Victoria ont produit, en 1896, d'après les relevés officiels du Ministère des Mines, 805.087 onces de métal. Il y a loin de cette production à celle des mêmes mines en 1856, date de leur rendement le plus considérable (3.053.744 onces); mais il ressort du chiffre cité pour 1896 que ces mines fournissent encore beaucoup plus de métal que celles de l'Australie occidentale, dont le rendement a été seulement :

de 231.512 onces en 1895,
de 281.265 — 1896 (1).

Les mines de charbon du Victoria. — Exploitées depuis peu d'années seulement, les mines de charbon de l'État de Victoria ont donné en 1896 un total de 226.562 tonnes de houille, valant 113.012 l. st. (2.825.300 fr.). Ainsi les progrès de cette exploitation sont constants et très marqués dans la colonie, comme on peut s'en rendre compte par la série des chiffres suivants :

1891.....	22.834	tonnes
1892.....	23.363	—
1893	91.726	—
1894.....	171.660	—
1895.....	194.227	—

Par contre, l'importation du charbon étranger diminue rapidement. Elle fut de 602.191 tonnes en 1893, et n'a été que de 201.047 tonnes en 1896 (2).

VI. — AMÉRIQUE.

Amérique centrale. — *Constitution d'une république fédérative.* — Lors de la signature du traité d'Amapala (1896), les États de Guatémala et de Costa-Ricca n'avaient pas adhéré à la fédération formée par les trois autres États de l'Amérique centrale, sous le nom de *République majeure du Centre-Amérique* (3). Cette adhésion est maintenant, sauf ratification des parlements des différents États, chose faite : le 15 juin dernier, a été signé à Guatémala un traité éten-

---

(1) Déjardin . *Commerce extérieur et situation économique de Victoria en* 1896 (*Moniteur officiel du Commerce*, 1er juillet 1897, p. 25-26).

(2) Déjardin : *Commerce extérieur et situation économique de Victoria en* 1896 (*Moniteur officiel du Commerce*, 1er juillet 1897, p. 26).

(3) *Questions dipl. et colon.*, 1er avril 1897, p. 188.

dant la confédération nouvelle aux cinq États de l'Amérique centrale, qui ne constituent plus, vis-à-vis de l'étranger, qu'une république unique depuis le 1er juillet 1897 (1). C'est là un événement aussi intéressant au point de vue économique qu'au point de vue politique, dont le premier effet vient d'être la réouverture des ports du Salvador aux passagers, aux marchandises et aux correspondances étrangères (2).

Venezuela. — *Les huîtres perlières.* — Les huîtres perlières abondent sur certains points des côtes vénézuéliennes. Les environs de Cumana, le littoral de la presqu'île de Paraguana et de l'île Marguerite, voilà les endroits où il est surtout possible de les pêcher d'une manière fructueuse. Aussi le gouvernement vénézuélien vient-il, à juste titre, de réglementer pour la première fois cette pêche, de prendre les mesures nécessaires pour préserver les bancs déjà connus, pour en découvrir de nouveaux, et pour déterminer leur distance du port le plus proche, leur longueur, leur épaisseur, enfin la quantité et la qualité des perles pouvant y être pêchées annuellement (3).

Henri Froidevaux
Agrégé d'histoire et de géographie.
Dr ès lettres.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Allemagne. — 3 *juin.* — Le baron Marschall, secrétaire d'Etat à l'Office des affaires étrangères de l'Empire, prend son congé d'été et se rend dans le sud de l'Allemagne.

4. — Fin du procès Tausch : Tausch est acquitté et Luetzow condamné à deux mois de prison, mais sans perte des droits civils.

14. — M. Miquel, ministre des finances, revient brusquement à Berlin, interrompant une cure à Wiesbaden, et a une conférence de deux heures avec le prince de Hohenlohe. Ce brusque retour est très commenté. On parle de M. Miquel comme du futur chancelier.

(1) On trouvera cet arrêté dans le *Moniteur officiel du Commerce* du 1er juillet 1897, p. 6.
(2) *Temps*, 23 juin 1897.
(3) *Temps*, 3 juillet 1897.

15. — Le contre-amiral Tripitz est nommé secrétaire d'Etat à l'Office de la marine de l'Empire.

22. — La Chambre des députés de Prusse adopte en deuxième lecture le projet de loi concernant les associations.

24. — La Chambre des seigneurs de Prusse renvoie le projet de loi sur les associations à l'examen d'une commission de quinze membres.

25. — Clôture du Parlement.

Arrivée du roi des Belges à Helgoland.

28. — L'empereur offre un grand dîner à Kiel en l'honneur de la reine Victoria. Le roi des Belges y assiste.

Une note officieuse annonce que M. de Bulow, ambassadeur à Rome, remplace provisoirement, à l'Office des affaires étrangères, le baron Marschall, obligé de se reposer, vu son état de santé.

Visite du prince de Hohenlohe au prince de Bismarck.

29. — Démission de M. de Bœtticher, secrétaire d'Etat prussien.

30. — La Chambre des seigneurs de Prusse adopte le projet de loi sur les associations en première délibération.

Angleterre. — 3 *juin*. — Chambre des communes : M. Balfour répond à Sir Charles Dilke et à M. Dillon qu'il ne peut, en l'état actuel, donner aucune explication sur la marche des négociations en Crète et à Constantinople. La Chambre s'ajourne au 17 juin.

4. — La commission du Transvaal, ayant terminé l'audition des témoins, s'ajourne *sine die*.

9. — Le *Times* publie les clauses du traité birmano-chinois. La Chine consent à ouvrir de nouvelles routes commerciales entre la Birmanie et la Chine, et s'engage à étudier l'opportunité de la construction de chemins de fer dans le Yunnan. Les villes de Sou-Mao, Korseen et Shunning-Fou sont ouvertes aux Anglais.

11. — Grande réunion de l'entente cordiale, à Saint-Martin's Hall, sous la présidence de Sir Arthur Arnold, qui prononce un discours important. On lit une lettre de Gladstone, dans laquelle il est fait allusion à l'opportunité d'évacuer l'Egypte.

19. — Banquet à l' « Imperial Institute ». Toasts du prince de Galles, de lord Rosebery et de lord Salisbury.

21. — Commencement des fêtes du jubilé de diamant.

La Chambre des communes décide d'aller présenter en corps une adresse de félicitations à la reine, et rejette une motion des députés irlandais protestant contre les fêtes au nom de l'Irlande.

22. — La reine se rend processionnellement à Saint-Paul et offre, le soir, un grand dîner aux princes et envoyés extraordinaires.

Des manifestations antianglaises ont lieu en Irlande, notamment à Dublin, où le drapeau noir est arboré sur l'Hôtel de Ville.

24. — Chambre des communes : M. Curzon dit qu'il ne peut

donner de renseignements sur les résultats généraux de la mission anglaise en Abyssinie, mais qu'il croit que la mission n'a pas échoué.

26. — Revue navale de Spithead. Cent quarante et un navires sont passés en revue par le prince de Galles.

28. — Garden party de la reine à Buckingham Palace.

Autriche. — 2 *juin*. — Chambre des députés d'Autriche. Le comte Badeni constate que l'obstruction violente de l'opposition empêche la Chambre de remplir son devoir, et il prononce la clôture de la session.

5. — Les employés des tramways de Vienne se mettent en grève. La grève prend fin le 8 juin par suite d'importantes concessions faites par la Société des tramways.

8. — Un conflit éclate entre ouvriers et juifs à Lemberg. Un ouvrier est tué. Sept arrestations.

Des conflits éclatent entre la population et la gendarmerie le 8 juin à Nadudvar et à Alpar, le 10 à Grossbeckserek (Hongrie).

17. — Arrivée du roi de Siam à Ischl.

22. — Le roi de Siam arrive à Vienne. Il est reçu par l'Empereur.

23. — Dîner de gala à la Hofburg en l'honneur du roi de Siam.

26. — Le roi de Siam part pour Buda-Pest.

27. — Par suite des inondations qui causent partout de grands dégâts, un train de voyageurs fait écrouler un pont à Koloméa et tombe à l'eau. Il y a de nombreuses victimes.

30. — Le roi de Siam part de Buda-Pest pour Varsovie.

Belgique. — 13 *juin*. — Grande manifestation des généraux et des officiers pensionnés en faveur de l'abolition du remplacement, et de la réorganisation de l'armée.

14. — Arrivée des ministres français, MM. Boucher et Lebon, qui sont reçus à dîner le soir par le roi.

16. — Les ministres français visitent Anvers.

17. — Déjeuner à l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles en l'honneur de M. Boucher et départ de M. Boucher pour Paris.

19. — Désastreuses inondations dans la région d'Anvers.

29. — 12.000 mineurs se mettent en grève dans le Borinage pour protester contre l'application du nouveau règlement.

Egypte. — 1er *juin*. — Une rencontre a lieu entre des cavaliers égyptiens et des Derviches sur la route de Salamat. Huit Égyptiens sont tués et quatre blessés, dont le capitaine anglais Peyton. Quinze Derviches sont tués.

9. — L'assemblée du canal de Suez décide d'élever un monument de 250.000 francs à Ferdinand de Lesseps à l'entrée du canal à Port-Saïd.

21. — Le Khédive refuse de fermer les ministères le jour du jubilé de diamant. Ce fait est très commenté.

Espagne. — 2 *juin*. — Clôture de la session des Chambres. M. Canovas remet la démission du Cabinet entre les mains de la Régente.

6. — La reine confirme les pouvoirs de M. Canovas. Le Cabinet reste constitué comme précédemment et suivra la même politique.

12. — 80 anarchistes sont reconduits à la frontière française et expulsés d'Espagne.

16. — La *Gazette* publie la loi déclarant applicable à la Tunisie le bénéfice de l'accord commercial existant entre la France et l'Espagne.

24. — Manifeste de M. Sagasta au pays. Le chef du parti libéral se prononce pour une action énergique et simultanée, à la fois politique et militaire à Cuba.

29. — A partir du 1er juillet, les taxes des télégrammes expédiés d'Espagne pour l'étranger seront perçues en or, c'est-à-dire d'après l'équivalence du franc et de la peseta.

Etats-Unis — 1er *juin*. — Le navire flibustier Dauntless est capturé par le croiseur Marblehead sur les côtes de la Floride du Nord et conduit à Keylvest.

8. — L'assemblée plénière des sénateurs républicains charge la commission des finances de présenter un nouveau tarif pour les sucres.

16. — Signature du traité d'annexion des îles Havaï par le représentant des Etats-Unis aux îles Havaï. Le représentant du Japon proteste contre ce traité.

26. — M. Sherman, ministre des affaires étrangères, fait télégraphier à Tokio sa réponse au sujet des îles Havaï. Cette réponse est prudente, mais assez obscure.

29. — M. Shermann déclare dans une interview que les relations entre les cabinets de Washington et de Madrid sont très cordiales et que l'opinion américaine n'a nullement des tendances à préconiser l'annexion de Cuba.

Grèce et Turquie. — 1er *juin*. — Les amiraux des puissances déclarent aux Crétois que le rappel des troupes turques est décidé.

2. — Les délégués de la Grèce et de la Turquie signent une prolongation d'armistice.

3. — Première réunion de la conférence des ambassadeurs à Constantinople. On décide de ne rédiger aucun protocole des séances.

7. — La légion philhellénique est licenciée à Lamia.

9. — Une dépêche d'Athènes annonce que les Turcs continuent à masser leurs troupes en Thessalie et ont incendié un village voisin de Lamia. La Grèce proteste auprès des Puissances.

10. — Les amiraux décident de parcourir l'intérieur de l'île de Crète avec des troupes pour y ramener le calme.

13. — Les Turcs commencent la moisson en Thessalie.

16. — Les ambassadeurs continuent à discuter les conditions de la paix. Aucun résultat n'est encore obtenu.

20. — La Grèce propose aux Puissances d'envoyer au camp de Lamia trois attachés militaires pour constater les violations continues de la zone neutre par les Turcs.

20. — Une escarmouche a lieu à Hierapetra entre les insurgés et la population. Un navire italien tire deux coups de canon sur les rebelles.

26. — La Porte dément qu'il y ait eu des massacres et des pillages en Thessalie.

Italie. — 1er *juin*. — Arrivée du roi de Siam à Turin.

3. — Le roi de Siam arrive à Rome et est reçu au Quirinal.

8. — La Chambre adopte le projet de réorganisation de l'armée.

10. — L'*Osservatore Romano* publie une longue note confirmant et précisant les instructions du Pape relativement à la France.

15. — La Chambre discute le budget de la marine. Le ministre demande une augmentation de dépense de 7 millions et demi.

16. — Le roi de Siam part pour Ischl.

17. — Le prince de Naples part pour Paris, allant à Londres représenter l'Italie aux fêtes du Jubilé.

19. — La Chambre adopte le budget de la marine tel qu'il était présenté par le gouvernement.

24. — On mande de Rome au *Daily News* qu'un échange de vues a eu lieu entre Rome et Londres sur les moyens d'empêcher les Derviches de se concentrer à nouveau, et qu'on aurait décidé de renforcer la garnison italienne de Kassala.

Portugal. — 10 *juin*. — Ouverture des Cortès. Le message annonce l'équilibre du budget avec un futur emprunt intérieur pour payer les pensions et les retraites, et demande l'autorisation de convertir la dette extérieure sans augmenter les charges actuelles pour le Trésor.

Russie. — 5 *juin*. — Le ministre de l'intérieur sanctionne les statuts de la Société de bienfaisance française de Moscou.

6. — Les journaux accueillent avec enthousiasme l'éventualité de la visite de M. Félix Faure.

8. — Arrivée à Riazan d'une députation du 137e de ligne français, venu pour fêter le 137e russe, à l'occasion de son centenaire.

10. — Heureuse délivrance de l'impératrice Alexandra Feodorovna qui donne le jour à une fille.

16. — Les journaux annoncent que, pendant le séjour de M. Félix Faure, on jettera sur la Néva, en sa présence, un pont de bateaux de 600 mètres.

17. — Le *Messager des douanes* publie le texte du règlement concernant les relations commerciales de l'Empire avec le grand-duché de Finlande.

24. — Le duc Eugène de Leuchtenberg est nommé aide de camp général de l'Empereur.

26. — Le cuirassé russe *Ganqui* touche un écueil près de Transund pendant une tempête et sombre ; l'équipage est sauvé.

27. — Par suite de l'apparition de la peste à Djeddah, des mesures très rigoureuses de surveillance sont prescrites dans l'arrondissement de Koutaïs à l'égard des navires russes et étrangers ayant traversé le canal de Suez.

28. — Le *Nouveau Temps* annonce l'arrivée du couple impérial allemand à Péterhof pour le 26 juillet (vieux style).

29. — L'industrie française obtient la construction du nouveau pont Troïtsky sur la Néva. La dépense est évaluée à 13 millions de francs.

Suède. — 2 *juin*. — La Suède et la Norvège acceptent officiellement l'invitation du gouvernement français à l'exposition de 1900.

14. — Ouverture à Christiania de la conférence des chemins de fer européens. Dix-huit pays y sont représentés.

25. — Ouverture à Stockholm du quatrième Congrès international des journalistes, qui se termine le 28.

28. — Perte du schooner *Dagmar* rentrant d'Islande. Tout l'équipage périt.

Suisse. — 24 *juin*. — M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, est autorisé à signer, sous réserve de la ratification de l'assemblée fédérale, avec les plénipotentiaires des autres États faisant partie de l'Union latine, une convention additionnelle à la Convention monétaire du 6 novembre 1886 dans le but d'augmenter les contingents stipulés pour les monnaies divisionnaires d'argent.

30 *juin*. — M. Numa Droz, ancien président de la Confédération Helvétique, qui s'est rendu à Paris pour examiner les principes de l'organisation politique de la Crète dont le gouvernorat lui a été proposé, exprime à M. Hanotaux des réserves telles que sa candidature paraît définitivement écartée.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER

1er MARS — 15 JUILLET 1897

LIVRAISON DU 1er MARS 1897

Pages

Programme, par M. Deluns-Montaud 1
Science et Propagande, par M. Marcel Dubois 8
Le Livre Jaune et la Question d'Orient, par le P. Charmetant 13
Enquête sur le mouvement colonial, par M. Jean Hess 23
Réponse à l'enquête de Jean Hess, par M. Stanley 24
La navigabilité du Mékong de la Chine au haut Laos, par M. J.-B. d'Attanoux. 28
Revue de l'opinion en France 32
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure 37
Renseignements économiques 44
Chronologie des événements politiques 59
Cartes et gravures : *Le cours du Mékong de Pakta à la frontière franco-chinoise* 29

LIVRAISON DU 15 MARS 1897

Vigilance, par M. Deluns-Montaud 65
Les Concessions coloniales, par M. de Lanessan 69
L'Europe et la Crète 79
Ce qu'il faut faire en Indo-Chine, par M. Fleury-Ravarin 86
A la frontière de Thessalie, par le capitaine Jean de Montcloux 91
Les grandes épidémies de peste, par le Dr Henry Thierry 98
Revue de l'opinion en France 102
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure 107
Renseignements économiques 115
Chronologie des événements politiques 124
Cartes et gravures : *Ile de Crète*, par M. P. Vuillot 81
— *Frontière gréco-turque*, par M. P. Vuillot 93

LIVRAISON DU 1er AVRIL 1897

La guerre et la paix, par M. Deluns-Montaud 129
Ce qu'il faut faire en Indo-Chine (*Fin*), par M. Fleury-Ravarin 133
Politique intérieure à Madagascar 138
Les flottes et les budgets de la Triple-Alliance, par M. Emile Roux 141
La capillarité russe en Asie, par M. Guillaume Capus 153
L'Autriche-Hongrie contemporaine, par M. J. Blociszewski 165
Revue de l'opinion en France 170
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure 175
Renseignements économiques 181
Bibliographie 189
Chronologie des événements politiques 191
Cartes et gravures : *Le Turkestan russe* 157
— *Diagramme des forces maritimes de la Triple-Alliance et de la France* 151

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1897

La guerre et la paix (2e *article*), par M. Deluns-Montaud 193
Une lettre ouverte à Stanley, par M. Marcel Dubois 198
Réponses à l'enquête de Jean Hess, par MM. Alfred Grandidier, *de l'Institut*, J. Novicow, Mgr Alexandre Leroy, Charles Dilke 205

Pages

Le port de Hambourg, par M. Georges Blondel..... 212
Les troubles à la frontière marocaine, par M. Mandeville..... 220
Quelques mots sur les cultures coloniales, par M. Henri Lecomte..... 224
La défense de l'île Maurice et les établissements français de Madagascar, par MM. E. Salaffa et M. Ruedel..... 229
Revue de l'opinion en France..... 232
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure..... 236
Renseignements économiques..... 242
Chronologie des événements politiques..... 249
Cartes et gravures : *Plan d'Oudjda*..... 221
— *Oudjda et sa banlieue*..... 221
— *Oudjda et ses environs*..... 223

LIVRAISON DU 1er MAI 1897

La guerre et la paix (3e article), par M. Deluns-Montaud..... 257
L'alliance des principautés balkaniques. Serbie, Bulgarie, Montenegro..... 264
Le compromis austro-hongrois et son renouvellement en 1897, par MM. Fort et André Chéradame..... 265
La colonisation algérienne devant le Sénat, par M. Maurice Wahl..... 272
Les insurrections de Crète, par M. Georges N. Philarétos..... 280
L'état actuel du chemin de fer transsibérien, par un ingénieur russe..... 285
La guerre gréco-turque, par le capitaine Jean de Montcloux..... 288
Revue de l'opinion en France..... 290
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure..... 295
Renseignements politiques..... 297
Renseignements économiques..... 306
Bibliographie..... 315
Cartes et gravures : *Le Transsibérien*, par M. P. Vuillot..... 287

LIVRAISON DU 15 MAI 1897

La frontière marocaine et Figuig, par M. Mandeville..... 321
Cinquante ans de politique anglaise au Maroc, par M. J.-B. d'Attanoux..... 334
La marine française et la guerre de demain, par M. Emile Duboc..... 340
Les insurrections de Crète (*Fin*), par M. Georges N. Philarétos..... 350
En Tunisie : le port de Sfax, par M. Henri Lorin..... 355
La guerre gréco-turque, par le capitaine Jean de Montcloux..... 358
Revue de l'opinion en France..... 360
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure..... 363
Renseignements politiques..... 367
Renseignements économiques..... 371
Chronologie des événements politiques..... 379
Cartes et gravures : *Vue de Figuig*..... 327
— *Gibraltar-Tanger*, par M. P. Vuillot..... 337

LIVRAISON DU 1er JUIN 1897

La guerre et la paix. Conclusions, par M. Deluns-Montaud..... 385
La marine française et la guerre de demain (*Fin*), par M. Emile Duboc..... 396
L'avenir de notre marine marchande, par M. François Bernard..... 402
Ce que l'on peut faire au Tonkin, par M. F. G..... 406
Les explorations italiennes dans la péninsule des Somalis, par M. Ned Noll..... 413
La situation politique à la frontière marocaine, par M. Henri Pensa..... 420
L'Exposition Pavie au Muséum, par M. Henri Froidevaux..... 422
Revue de l'opinion en France..... 426
Revue de la Presse étrangère sur la politique extérieure..... 428
Renseignements politiques..... 435
Renseignements économiques..... 438
Bibliographie..... 445
Cartes et gravures : *Pays des Somalis*..... 415

LIVRAISON DU 15 JUIN 1897

Pages

Nécessité de l'expansion française en Chine. Le marché chinois, par M. Ulysse Pila 449
Du Dahomey au Niger. L'occupation de Boussa, par M. Paul Vuillot 457
Tombouctou et la politique française dans l'Afrique du nord-ouest, par M. J. Machat 463
Le roi de Siam peint par l'un de ses sujets 469
Notes sur le Maroc, par M. de Couronnel 472
Les grandes épidémies de peste, par le Dr Henry Thierry 477
La navigation et les glaces dans les mers du Nord 481
Revue de l'opinion en France 484
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure 489
Renseignements politiques 496
Renseignements économiques 498
Chronologie des événements politiques 506
Cartes et gravures : *Du Dahomey à Boussa*, par M. P. Vuillot 459

LIVRAISON DU 1er JUILLET 1897

De la colonisation française. Réponse à M. Stanley, par le prince Henri d'Orléans 513
Haïnan. La colonisation chinoise ; l'île au point de vue économique et diplomatique, par M. Claudius Madrolle 516
Tombouctou et la politique française dans l'Afrique du nord-ouest (*Fin*), par M. J. Machat 522
Le droit d'association et de réunion devant le Reichstag et la Chambre des députés de Prusse, par M. H. Pasquier 529
Du régime monétaire dans les principaux pays du monde, par M. Marcel Ruedel. 538
La lutte des nationalités en Autriche. Les ordonnances ministérielles sur l'emploi des langues en Bohême et en Moravie, par M. W. Beaumont 544
Revue de l'opinion en France 551
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure 556
Renseignements politiques 561
Renseignements économiques 563
Bibliographie 572
Cartes et gravures : *Mer de Chine*, par M. P. Vuillot, d'après M. Ch. Madrolle. 518
— *Ile d'Haïnan*, par M. P. Vuillot, d'après M. Ch. Madrolle. 518
— *Afrique Nord-Ouest*, par M. P. Vuillot. 525

LIVRAISON DU 15 JUILLET 1897

Le projet de traité franco-japonais, par G. Appert 577
Notre situation dans le Sahara-Algérien, par J.B. d'Attanoux 585
Hawaï : Étude géographique et historique, par Stéphane Servant 588
La politique russe en Extrême-Orient, par Fernand Pila 594
Troubles antisémitiques, par Henri Pensa 599
Revue de l'opinion en France 604
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure 610
Renseignements politiques 619
Renseignements économiques 622
Chronologie des événements politiques 632
Table des matières du tome premier 638

L'Administrateur-gérant : Auguste Tollaire.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.